This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

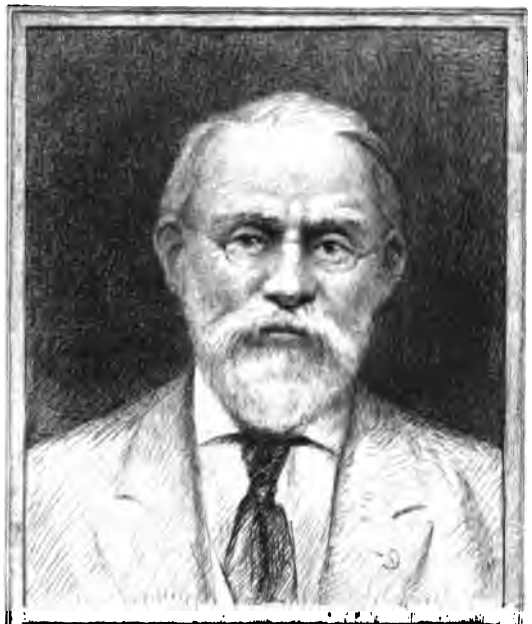

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE PHILOMATHIQUE

JANVIER-FÉVRIER 1908

LE PEINTRE FRANCISCO GOYA

D'APRÈS LUI-MÊME

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue Philomathique

de

Bordeaux et du Sud-Ouest

1908

BORDEAUX

Au Siège de la Société Philomathique

2, COURS DU XXX-JUILLET, 2

1908

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
ARMAINGAUD (Dr). .	La Boétie et Machiavel, d'après une publication récente.	296
BOUVY (E.)	Notes d'art. Un nouveau livre sur Rosa Bonheur.	308
BRUTAILS	La grille en fer forgé de l'église Sainte-Eulalie de Bordeaux	39
CALLEN (J.)	Autour de la rue Poitevine (suite).	113
CHAULIAC (A.) . . .	Le moulin de Sainte-Croix.	81
CLÉMENT (M.) . . .	Le roman réaliste en Angleterre avec Jane Austen	209
COURTEAULT (Paul).	A propos du séjour de Goya à Bordeaux. . . .	3
FERNEUIL (Th.). . .	E. Chabrier : A propos de la représentation de « Gwendoline » au Grand-Théâtre de Bordeaux	12
—	Une visite à l'exposition de la Société des Amis des Arts	108
HAUTREUX.	Les glaces et les brumes de l'Atlantique Nord .	94
HUYARD (E.). . . .	Le port de Bordeaux : sa situation actuelle, son avenir . . . . . 49 et	127
LE LISEUR.	Notes et impressions.	158
PARIS (Léon). . . .	Stella (roman en vers)	243
PERCEVAL (Émile de)	Le voyage de la Cour dans le Midi (1659-1660), d'après la correspondance de l'abbé et du marquis de Coislin . . . . . 161, 225 et	257
ROQUETTE – BUISSON (Vicomte de) . .	Un poète bordelais du XVIIe siècle : Élie de Bétoulaud . . . . . 21, 171 et	268
	Bibliographie.	48
	Actes de la Société Philomathique : Assemblée générale du 12 décembre 1907. Rapport général sur les travaux de 1907 présenté par le secrétaire général de la Société Philomathique	42
	Actes de la Société Philomathique : Discours du président de la Société Philomathique à la distribution des Prix, le 21 juin 1908. — Assemblée générale du 23 décembre 1907 : Rapport du Directeur général des cours. — Rapport du Directeur de l'École supérieure de Commerce et d'Industrie	193
	Actes de la Société Philomathique : Rapport du Directeur général des cours, distribution des Prix du 28 juin 1908.	252

Digitized by Google

FRONTISPICES

1. Le peintre Francisco Goya, d'après lui-même.

2. Dans le port de Bordeaux : paquebot au départ.

3. Un carrefour de la rue Poitevine, d'après une photographie prise au moment de sa disparition.

4. Louis XIV au moment du voyage de la Cour dans le Midi, d'après une estampe de Van Schuppen.

5. La reine Anne d'Autriche au moment du voyage de la Cour dans le Midi, d'après un portrait gravé par Nanteuil.

6. Mazarin, à l'époque du voyage de la Cour dans le Midi, d'après un portrait de Nanteuil.

Digitized by Google

Revue Philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest

La *Revue Philomathique* entre en 1908 dans sa onzième année d'existence. La table des articles contenus dans ses dix premiers volumes, qu'elle a tenu à honneur d'offrir à ses lecteurs en même temps que le numéro de décembre 1907, est la meilleure justification de sa raison d'être. L'autorité des noms qu'elle a su grouper autour d'elle, la variété des travaux qu'elle a publiés et le haut intérêt de la plupart d'entre eux démontrent éloquemment l'importance de son rôle dans l'œuvre philomathique.

A côté de l'enseignement technique qui forme les praticiens et les hommes d'affaires, à côté des conférences et des expositions qui stimulent l'attention du grand public et l'instruisent en l'intéressant, il existe, pour une Société comme la nôtre, un instrument de diffusion et un moyen d'action d'une efficacité incomparable : c'est un organe périodique, qui ne se contente pas d'enregistrer les actes de sa vie intérieure, mais qui traite, sous son inspiration directe et en vue du plus grand nombre possible de lecteurs, les questions de tout ordre offrant un intérêt d'actualité générale ou régionale. Les hommes éminents qui ont présidé à la création de la *Revue Philomathique* l'ont ainsi compris, et l'avenir montrera combien ils ont eu raison.

Digitized by Google

Sauf une modification dans sa périodicité, modification que lui imposent des circonstances indépendantes de sa rédaction et que nous espérons devoir n'être que passagère, la *Revue Philomathique* poursuit dans les mêmes conditions qu'elle l'a fait jusqu'ici l'œuvre commencée. Elle fait appel à tous les concours, heureuse d'encourager les uns, d'être elle-même soutenue et encouragée par les autres, avec la conscience de servir utilement la patrie en travaillant à la prospérité matérielle et à l'avancement intellectuel et moral de notre cité.

Digitized by Google

A PROPOS DU SÉJOUR DE GOYA

A BORDEAUX

Deux articles, publiés en février et mars 1907 par M. Paul Lafond dans la *Gazette des Beaux-Arts,* ont, une fois de plus, ramené l'attention sur les dernières années de Goya[1]. On sait que l'auteur de la *Tauromaquia* et des *Caprices* les a passées à Bordeaux. Ayant obtenu de Ferdinand VII un congé pour aller aux eaux de Plombières, Goya partit pour la France. Il s'arrêta dans notre ville en juin 1824, puis, après un séjour de deux mois à Paris, revint s'y fixer. Il y resta presque sans interruption, exilé volontaire, jusqu'à sa mort, qui survint le 16 avril 1828.

Ses biographes, Carderera, Mathéron, Gustave Brunet, Charles Yriarte, Paul Lefort, avaient déjà donné d'intéressants détails sur ces quatre années où le vieux peintre aragonais, complètement sourd, aux trois quarts aveugle, produisit encore des œuvres puissantes, telles que le portrait du poète Moratin et les lithographies célèbres sous le nom de *Taureaux de Bordeaux*. M. Lafond a précisé sur plusieurs points ce que l'on savait déjà. La correspondance de Moratin, que M. A. de Tréverret avait, avant lui, utilisée dans une étude très soignée sur le séjour à Bordeaux de l'auteur d'*El si de las niñas*[2], des lettres inédites de Goya à son fils et à don Joaquin Maria Ferrer lui ont permis de donner une idée plus vivante de l'existence que le grand peintre mena dans notre ville. Il a, de plus, publié pour la première fois quelques-uns de ces vingt-quatre dessins au crayon noir sur petit in-4° qu'avait signalés

1. Paul Lafond, *Les dernières années de Goya en France.*
2. A. de Tréverret, *Moratin à Bordeaux,* dans les *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux,* 1882, t. IV, pp. 192-205, 413-445.

Digitized by Google

Carderera et qui font aujourd'hui partie de la collection de Don A. de Beruete. Ces recherches nouvelles ne sauraient passer inaperçues à Bordeaux. Il a paru utile d'en montrer ici l'intérêt pour notre histoire bordelaise, de les compléter et, à l'occasion, de les rectifier.

Elles nous renseignent d'abord sur les domiciles successifs de Goya. A son arrivée à Bordeaux, il habita au n° 24 (aujourd'hui n° 38, et non 28, comme l'a écrit M. Lafond) du cours de Tourny. C'est, sans doute, « le bon appartement fort bien situé » dont parle Moratin dans une lettre. Il se transporta ensuite chemin de la Croix-Blanche, n° 10 (aujourd'hui n° 24, et non 34, comme l'imprime M. Lafond, de la rue de la Croix-Blanche). Il avait là une « échoppe » avec jardin. Enfin, son acte de décès nous apprend qu'il mourut dans le domicile de son ami Pio de Molina, au n° 39 des Fossés de l'Intendance. C'est aujourd'hui le n° 57, c'est-à-dire la maison qui fait exactement face à la rue Vital-Carles. Sur le cadastre de 1826, elle est inscrite au nom de M. Boisgérard [1].

On savait déjà que Goya vécut à Bordeaux en famille. Il avait fait venir de Madrid une amie, Leocadia Weis, et sa fillette Rosario. C'était une terrible femme que Mme Weis. « La turbulence en personne, avide de distractions, toujours en mouvement, » elle entraînait, malgré lui, le vieillard pestant et grognant dans ses courses incessantes à travers Bordeaux. Elle était passionnée pour le cheval, et le Cirque olympique des frères Gallien, installé dans la rue du Manège, qui lui doit son nom, n'avait pas de spectateurs plus assidus que cet étrange couple. On les voyait aussi à la foire, qui se tenait alors, non pas, comme le dit M. Lafond, sur les Quinconces, mais sur la place Royale (aujourd'hui place de la Bourse) et le long du port. Bernadau, qui aimait à y promener sa flânerie hargneuse, dut souvent y rencontrer le vieux Goya, drapé dans sa cape et coiffé du bolivar énorme qui couvre son chef dans le portrait placé en tête des *Caprices* ou, comme dans un

1. Il n'a pas été tenu compte des changements apportés au numérotage lors de la pose d'une plaque commémorative sur le n° 37 actuel, au coin de l'Intendance et de la rue Voltaire.

Digitized by Google

petit croquis à la plume, fait à Bordeaux, que publie M. Lafond, de l'extraordinaire casquette à visière, qui lui donnait l'air important et grincheux d'un vénérable « pipelet » et qu'il emporta dans la tombe. De ces promenades à travers les baraques des baladins, il rapportait ce qu'il appelait lui-même ses « trouvailles », des croquis représentant les saltimbanques et les phénomènes : un *Montreur de serpents,* un *Dompteur de crocodiles* et l'*Homme squelette* que Bernadau signale comme l'une des attractions de la foire d'octobre 1826[1].

Il fréquentait aussi la place d'Aquitaine, les jours d'exécutions capitales. L'auteur du terrifiant *Garrot vil* se plaisait à ces scènes macabres. M. Lafond nous fait connaître un dessin qui représente la guillotine. Sur une plate-forme, dont la rampe d'accès apparaît à droite, le condamné tourne le dos à la sinistre machine, dont la lunette se détache entre les montants. La face hébétée, la lèvre pendante, dans un état de prostration qui traduit admirablement l'épouvante suprême, le misérable se penche vers un crucifix que lui tend un ecclésiastique coiffé d'une calotte et portant un rabat blanc. Vêtu d'un habit noir à la française et coiffé d'un chapeau haut de forme, un aide, qui paraît pressé d'en finir, découvre les épaules du patient. On entrevoit l'exécuteur debout à droite de la guillotine. Dans un coin du dessin, l'auteur a écrit ces simples mots : *Castigo francés* (supplice français). L'impression est saisissante; l'imagination évoque sans peine, au milieu du public spécial de ces hideux spectacles, le vieux Goya, redressant son menton volontaire et emmagasinant dans son œil à demi fermé tous les détails de la scène qui révoltait et passionnait à la fois son âme d'artiste hantée par le grand rêve humanitaire.

Goya ne paraît pas avoir fréquenté les peintres bordelais. Il ne fut en relations qu'avec Antoine Lacour, l'oncle de Pierre. Il l'avait chargé d'enseigner le dessin à sa « filleule », Rosario Weis. On a souvent cité l'anecdote rapportée par Dauzats : Goya, dans l'atelier d'Antoine Lacour, regardant travailler les élèves et grommelant : *No es eso!* (Ce n'est pas cela !) Le Musée

1. *Tablettes,* t. X, p. 357.

Digitized by Google

de Bordeaux possède une toile de Rosario Weis, la *Sylphide :* c'est un buste maniéré, qui passe pour être le portrait de l'auteur et qui a été transporté au Lycée de jeunes filles. Les leçons de Lacour et les conseils de Goya ne purent faire de Rosario qu'un peintre médiocre. En revanche, l'auteur des *Taureaux* put entendre parler à Bordeaux, par son ami Moratin, d'une enfant prodige qui, dans un humble logis de la rue Saint-Jean-Saint-Seurin, barbouillait sur les murs d'informes ébauches et s'amusait à découper sans relâche des animaux en papier : cette enfant devait être Rosa Bonheur[1].

M. Lafond remarque justement que le milieu bordelais n'eut aucune influence sur le talent de Goya : « Il n'a, » dit-il, « rien voulu voir, il s'est refusé à se laisser entamer par les vapeurs estompées, brumeuses et ouatées de la Garonne. Il conserva intacte son intense vision des rives du Tage ou de l'Èbre, au-dessus desquelles jamais un nuage ne s'arrête. Son exaltation concentrée ne fit que le rendre plus tendu et plus solitaire dans ce pays nouveau, au milieu de cette population toute en dehors, dont sa surdité le tenait à l'écart. » Cette âpreté aragonaise se montre au vif dans les quatre admirables pièces des *Taureaux de Bordeaux,* lithographies tirées, en 1825, à 300 exemplaires chez Gaulon, l'imprimeur de la rue Saint-Remi. Ces chefs-d'œuvre ne se vendirent pas; mais ils excitèrent l'enthousiasme d'un grand artiste, qui avait, lui, passé son enfance dans notre ville. Eugène Delacroix s'en souvint dans ses illustrations de *Faust,* publiées en 1828. Vivement intéressé par la lithographie, alors à ses débuts, Goya exécuta encore à Bordeaux sur la pierre la *Danse espagnole,* le *Coup d'épée* et le portrait de son imprimeur. Gaulon est représenté en buste, la tête nue et vue de trois quarts. Mathéron a raconté que l'artiste, par un prodigieux tour de force, fit sortir ce portrait de la teinte noire du fond à la pointe du rasoir, sans aucune retouche.

Parmi les toiles signalées par M. Lafond, il faut citer la *Lechera,* une laitière girondine assise, la tête de profil, penchée

1. Cf. Paul Bonnefon, *Rosa Bonheur,* dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux,* 1905, p. 17.

Digitized by Google

en avant, ses cheveux noirs recouverts au sommet de la tête d'un foulard, un châle croisé sur la poitrine. Ce tableau appartient au comte de Muguiro, descendant de Juan Bautista Muguiro, l'ancien banquier de Joseph Bonaparte, réfugié à Bordeaux depuis 1814, dont Goya fit aussi le portrait. M. Lafond nous fait connaître aussi par de belles reproductions celui de Leandro Moratin, le poète comique, qui, suspect à l'Inquisition pour ses idées libérales, vint se fixer à Bordeaux en octobre 1821 et y séjourna six années, passant son temps à se plaindre de la cherté de la vie, à composer ses *Origines du théâtre espagnol,* à flâner sur les promenades et dans les boutiques des marchands d'estampes, se partageant entre ses deux passions : le chocolat et le spectacle; celui de Manuel Silvela, l'ami de Moratin, qui tenait à l'hôtel Barada, allée des Noyers, n° 4, une pension pour les jeunes Espagnols et Américains, qu'il transporta en 1823 à l'ancien hôtel du gouvernement, rue Porte-Dijeaux, n° 27. Moratin, Silvela, Muguiro étaient les plus notables parmi ces réfugiés espagnols, ces *afrancesados* qui, fuyant la réaction, se trouvèrent réunis à Bordeaux sous la Restauration. Charles Yriarte et M. Lafond, après lui, ont décrit leurs conciliabules dans la boutique de l'Aragonais Braulio Poc, un ancien combattant du siège de Saragosse, établi chocolatier rue de la Petite-Taupe (aujourd'hui rue Huguerie). Le spectacle était des plus curieux : on causait politique, on condamnait à mort Ferdinand VII, on commentait les nouvelles que donnaient l'*Indicateur* et le *Mémorial* sur les « choses d'Espagne ». Quand le vacarme devenait trop assourdissant, le maître de la maison décrochait sa guitare, jouait un air de danse, et la discussion s'achevait en une *jota* apaisante. Dans un coin de la boutique, Goya, sourd et insensible au bruit, croquait les assistants en se contraignant à faire passer les lignes de son dessin par quatre points jetés au hasard sur le papier.

Ce groupe de réfugiés espagnols mériterait d'être étudié de plus près. Il a certainement joué un rôle dans la propagation des idées libérales à Bordeaux sous la deuxième Restauration. Cet *Observateur espagnol* ou *Guide des libéraux,* publié en

Digitized by Google

Espagne « dans les plus mauvais principes » et suspendu bien vite par un arrêté du préfet de la Gironde[1], fut lu sans doute d'abord dans les réunions de la rue de la Petite-Taupe, d'où il circulait sous le manteau parmi les négociants bordelais hostiles au régime. C'est au contact des Silvela, des Moratin que les Henri Fonfrède, les Elie Gautier, les Balguerie, les J.-J. Bosc prirent conscience de leurs aspirations; c'est à leur flamme qu'ils échauffèrent leur enthousiasme. L'intermédiaire fut un homme qui a joué dans ce mouvement un rôle actif, un ami de Goya, Jacques Galos.

Né le 30 septembre 1774 à Arance (Basses-Pyrénées), d'une famille de paysans qui ne put lui donner aucune instruction[2], ce Béarnais énergique fut véritablement le fils de ses œuvres. Il s'adonna au commerce et s'établit à Pau comme négociant. Il y épousait, le 10 frimaire an VII (30 novembre 1798), la fille d'un marchand, Catherine Brat, âgée de vingt-deux ans[3]. Après avoir séjourné à Pampelune, où naquit, le 25 juillet 1799, son fils Émile, qui devait être adjoint au maire de Bordeaux, il vint se fixer dans notre ville en 1804. Il habita d'abord au n° 10, puis au n° 31 de la rue Devise-Sainte-Catherine; à partir de 1813, rue Saint-Remi, au n° 48 d'abord, puis au n° 47. Il accrut son commerce et sa fortune d'une façon considérable, contribua à multiplier les relations entre Bordeaux et l'Amérique du Sud et devint l'un des négociants notables de la ville. En 1819, on le trouve parmi les fondateurs de la Caisse d'épargne; deux ans plus tard, il est nommé régent de la Banque de Bordeaux, instituée par l'ordonnance royale du 23 novembre 1818; en 1827, il fait partie de la Société privée qui crée le Dépôt de mendicité; en 1827, 1828 et 1829, il est membre de la Chambre de commerce. En même temps, il se mêlait activement au mouvement politique qui favorisa le développement du parti libéral dans la Gironde et assura son triomphe en décembre 1827. Les réunions du parti se tenaient

1. Cf. R. Dupuch, *Le Parti libéral à Bordeaux et dans la Gironde sous la deuxième Restauration*. Bordeaux, 1902, p. 25 (tirage à part de la *Revue Philomathique*).

2. Son père, François Galos, dit Capdevielle, habitait le village d'Artix, à 20 kilomètres de Pau.

3. *Arch. munic. de Pau*, registres de l'état civil, mariages, année 1798.

Digitized by Google

chez lui. La Révolution de 1830 le porta aux honneurs. Très populaire à Bordeaux (c'est dans sa maison que le préfet de Curzay se réfugia pour éviter d'être écharpé par la foule[1]), il fit partie de la Commission municipale provisoire créée d'urgence le 31 juillet. Quand le gouvernement de Louis-Philippe s'organisa, il fut nommé conseiller municipal par ordonnance royale du 11 septembre et installé avec ses collègues le 5 octobre. On le proposa pour un poste d'adjoint; mais la démission de M. de Lur-Saluces ayant rendu vacant un siège de député à La Réole, Jacques Galos fut envoyé le 21 octobre à la Chambre par 128 voix sur 221 votants. Il eut, du reste, à peine le temps d'y siéger. Le 29 décembre 1830, il mourait à Paris, dans les bras de sa femme, à la suite d'une maladie douloureuse. Bordeaux lui fit de solennelles obsèques. Elles eurent lieu le mardi 4 janvier 1831 en l'église Saint-Pierre. Le comte de Preissac, préfet de la Gironde, le baron Janin, lieutenant général, le marquis de Bryas, maire de Bordeaux, Baour, directeur de la Banque, Balguerie aîné, député, et Alexandre Loriague, l'un des chefs du parti libéral bordelais, tenaient les cordons du poêle. La garde nationale fermait le cortège, qui défila dans les rues de la ville au milieu d'une affluence considérable. A la Chartreuse, des discours furent prononcés par le Dr Marchand, Alexandre Loriague et Pujos, l'ancien gérant de la *Tribune de la Gironde*. L'*Indicateur* et le *Mémorial* consacrèrent au défunt d'élogieux articles.

Jacques Galos fut l'ami de Goya, son conseiller dans les questions d'argent, qui étaient un des principaux soucis du vieil artiste, et son bienfaiteur généreux aux heures de gêne.

1. Henri Galos, second fils de Jacques, et l'un de ses amis, l'avocat Guillorit, virent le malheureux préfet sortant de l'hôtel Saige, en habit de cérémonie, son épée de parade à la main. Pour échapper à la foule, il se réfugia dans le poste voisin. On l'en arracha et on se disposait à le pendre à un réverbère du Chapeau-Rouge. On l'avait déjà hissé sur une borne. Galos et son ami, qui était très vigoureux, l'en firent descendre en feignant de le bousculer et en criant qu'il valait mieux le jeter à la rivière. A la faveur de ce subterfuge, ils l'entraînèrent vers la rue Saint-Remi. On le poussa dans la maison de Jacques Galos; on ferma la grille d'entrée, et tandis que la foule essayait de forcer la porte, on le fit changer de vêtements et passer, au moyen d'une échelle, dans une maison voisine. — Ce récit, qui diffère un peu de ceux qu'ont donné les historiens, a été recueilli de la bouche d'Henri Galos par sa fille, Mme la comtesse d'Houdetot, que je remercie très respectueusement de la bonne grâce avec laquelle elle a bien voulu m'en faire part.

Digitized by Google

C'est sans doute pour le remercier que Goya peignit son portrait, qui fait revivre pour nous les traits de ce paysan pyrénéen sorti du peuple, devenu par son travail l'un des grands bourgeois de 1830, et dont le fils fut, à son tour, un homme distingué et un bon Bordelais[1]. Galos avait alors cinquante-deux ans, et non soixante-cinq, comme le croit M. Lafond. Il est représenté en buste, de grandeur naturelle, presque de face. « Sa tête énergique et intelligente est surmontée de cheveux gris quelque peu embroussaillés; sur ses joues, à hauteur du lobe des oreilles, poussent de courts favoris; il est vêtu d'un habit bleu foncé à deux rangs de boutons. Sur le fond, à droite, vers le bas de la toile, on lit :

D^n Santiago Galos
pintado por Goya
de edad de 80 años
en 1826.

Cette toile, continue M. Lafond, est certainement la meilleure de celles qu'il peignit à Bordeaux. Chose étrange, elle ne se ressent en aucune façon des atteintes de l'âge chez son auteur. L'œuvre est aussi fraîche, aussi lumineuse, d'une aussi belle allure que ses productions de dix ans plus anciennes. Tout au plus peut-on regretter, dans le vêtement, l'emploi du bitume, dont, avec le temps, les effets deviennent déplorables; mais la question d'art n'a rien à y voir. Ce portrait, qui est resté à Bordeaux (il appartient à Mme la comtesse d'Houdetot), a servi de modèle au médaillon en marbre blanc sculpté par Maggesi[2] et placé sur l'imposante pyramide qui recouvre, à la Chartreuse, le tombeau de Jacques Galos, juste en face du monument funéraire de la famille Muguiro, qui reçut le corps de Goya.

Notre Musée possède une petite toile de Goya, acquise par la ville en février 1860 et provenant de la collection Brown. C'est une variante du caprice 44 : *Hilan delgado,* une ébauche peinte

1. Joseph-Henri Galos, né à Bordeaux le 26 octobre 1804, fut député de 1837 à 1848, faillit être déporté en 1852 et a laissé un ouvrage sur la *Marine marchande,* publié en 1865.

2. S'il faut en croire le *Nouveau Guide de l'étranger à Bordeaux,* par L. L... Bordeaux, Chaumas, 1856, in-12, p. 64.

Digitized by Google

vraisemblablement à Bordeaux. Les deux toiles mentionnées par les bibliographes de Goya comme faisant partie du Musée de Bordeaux et de la collection Brown n'en font qu'une, en réalité. M. Lafond n'a pas cité une autre toile, signalée par G. Brunet et Ch. Yriarte : c'est une variante du caprice 55 : *Hasta la muerte,* trouvée par Lacour, quelque temps après la mort du peintre, chez un marchand de ferraille, acquise à la vente Lacour, pour quatre francs, par Jules Delpit et conservée dans sa famille. Une vieille femme à sa toilette essaie devant un miroir une coiffure de rubans roses; derrière elle, sa camériste pouffe de rire; deux petits maîtres lui adressent en face des baisers et des compliments ironiques. Cette œuvre date aussi certainement des dernières années de Goya.

M. Gustave Labat a raconté naguère les extraordinaires aventures posthumes du grand artiste : la première exhumation, le 16 novembre 1888, des restes de Goya et de Martin Goïcoechea enfermés dans le tombeau de la famille Muguiro; le cadavre de Goya retrouvé sans la tête; le transfert au dépositoire de la Chartreuse; la remise dans le tombeau au bout d'un an et d'un jour; enfin l'exhumation définitive le 5 juin 1899 et le transfert à Madrid [1]. Le cippe de la famille Muguiro n'est donc plus aujourd'hui qu'un cénotaphe. Le délabrement, constaté par Mathéron dès 1858, n'a fait que croître : l'herbe pousse drue dans la petite enceinte, la grille de fer a été tordue. L'inscription funéraire de Goya, due à Pio de Molina, a été enlevée en 1899 et emportée à San Isidro; celle de Goïcoechea a été aussi descellée et repose aujourd'hui, brisée en deux, au pied du monument abandonné. Ne serait-il pas souhaitable qu'il fût au moins entretenu et qu'une inscription, rappelant que, pendant soixante et onze ans, il renferma le corps du grand Goya, perpétuât le souvenir de son séjour à Bordeaux?

PAUL COURTEAULT.

1. Gustave Labat, *Don Francisco Goya y Lucientes,* dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux,* 1899, p. 209-214.

Digitized by Google

E. CHABRIER

A PROPOS DE LA REPRÉSENTATION DE *GWENDOLINE* AU GRAND-THÉATRE DE BORDEAUX

Il convient de féliciter la direction de notre Grand-Théâtre de l'heureuse initiative d'art qu'elle a su réaliser en montant sur notre première scène dans des conditions très convenables le remarquable ouvrage d'E. Chabrier, *Gwendoline*. Nous voudrions profiter de cette occasion pour étudier et mettre en relief la personnalité artistique très intéressante et trop peu connue de l'auteur de *Gwendoline*.

Ce qui a surtout nui au développement et à la notoriété de la carrière musicale d'E. Chabrier, c'est d'abord qu'elle a été interrompue en pleine évolution par une mort brutale et prématurée, c'est ensuite que l'œuvre tout entière du compositeur se ressent d'une contradiction interne, du contraste frappant que présente la nature spontanée, prime-sautière, le tempérament exubérant, tout en dehors de Chabrier, et le caractère essentiellement raffiné de la culture musicale qu'il a puisée dans l'esprit de son temps, le tour quelque peu élaboré et compliqué de son écriture, le condiment très pimenté des combinaisons rythmiques et harmoniques dont il ne craint pas d'assaisonner sa verve mélodique toujours fraîche et abondante.

Ce contraste se continue pendant tout le cours de sa carrière. C'est ainsi qu'il débute en 1877 par un opéra bouffe en trois actes, l'*Étoile,* joué aux Bouffes-Parisiens, où se révèle déjà, dans les détails d'orchestration, beaucoup d'ingéniosité et une grande délicatesse de touche; puis, en 1883, son œuvre la plus populaire, *España,* fut exécutée aux concerts Lamoureux, et dans cette composition s'affirme pleinement le véri-

Digitized by Google

table tempérament, la véritable nature artistique d'E. Chabrier, c'est-à-dire ce mélange piquant d'une invention mélodique plutôt facile et sans apprêt et d'un revêtement orchestral à la fois luxuriant et raffiné où s'épanouissent librement toutes les somptuosités, toutes les truculences de l'orchestration moderne.

España est un vrai feu d'artifice musical, d'une verve endiablée, où les frénétiques pizzicati des cordes, l'éclat fulgurant des cuivres associés à l'entrechoquement rapide des castagnettes font revivre sous nos yeux l'Espagne des boléros et des sérénades, et où, grâce au pinceau évocateur de Chabrier, il nous semble voir, dans le tumulte éblouissant de la place publique illuminée par le soleil du Midi, passer des couples joyeux et bruyants de señoras et de toréadors revêtus de leurs pittoresques mantilles ou de leurs vestes chamarrées de broderies.

Encouragé par le succès considérable d'*España,* E. Chabrier eût peut-être plus sagement agi en se cantonnant dans le sillon tracé par cette remarquable composition; mais il avait une nature trop extérieure, trop sociable et trop impressionnable pour s'isoler du milieu ambiant, pour ne pas subir plus ou moins directement les influences musicales qui s'exercèrent autour de lui. En 1884-1885, il fréquentait assidûment un cercle d'amis qui s'étaient spécialement voués à l'étude des œuvres wagnériennes, et avait pris le nom de Petit-Bayreuth. Pour perpétuer le souvenir de ces réunions, le peintre Fantin-Latour avait groupé dans une toile restée célèbre, qui figurait au Salon de 1885, les principaux membres du cercle du Petit-Bayreuth, parmi lesquels on trouve les noms bien connus d'A. Julien, C. Benoît, Lascoux, V. d'Indy, et assis au piano, au centre de la toile, la physionomie animée et joviale d'E. Chabrier, d'une frappante ressemblance.

En 1885, Chabrier faisait exécuter au concert Lamoureux le *Sulamite,* scène lyrique pour soprano solo, chœurs et orchestre. Cette œuvre, très bien accueillie à son apparition, n'a eu depuis que de rares exécutions; et il faut le regretter, car elle est de celles qui reflètent le plus fidèlement l'art très

Digitized by Google

complexe, très subtil et très poussé du compositeur, à tel point que les complications rythmiques et les recherches harmoniques usurpent un peu trop le premier plan, et étouffent parfois, sous une trop luxuriante frondaison, les idées mélodiques, les thèmes essentiels de l'œuvre.

Mais Chabrier aspirait à se faire sa place au théâtre, et s'impatientait de ne pas trouver un accueil plus empressé auprès des directeurs de scènes parisiennes. Aussi, comme ses prédécesseurs Berlioz et E. Reyer, était-il obligé de tourner ses regards vers l'étranger, et d'accepter l'hospitalité du théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles qui fit représenter, le 10 avril 1886, son opéra en deux actes : *Gwendoline*. Cette exécution marqua pour l'œuvre et le compositeur un succès incontestable et du meilleur aloi.

Gwendoline constitue, dans l'évolution du drame lyrique français, une œuvre de transition entre la forme de l'ancien opéra dont elle procède directement par bien des côtés et le moule du drame lyrique moderne qui s'est définitivement émancipé de la coupe et des formules de l'opéra pour se conformer aux principes et aux procédés d'écriture du style wagnérien. On peut même soutenir que c'est là le vice originel qui pèse sur les destinées de *Gwendoline,* en lui laissant, malgré ses rares qualités, le caractère d'une œuvre hybride, inégale, ballottée entre des courants divers et hétérogènes. Mais, au point de vue de l'évolution historique du drame lyrique national, *Gwendoline* restera une œuvre significative et très intéressante, précisément parce qu'elle ne cherche pas à donner le change sur ses origines, parce qu'elle marque très nettement le passage de l'art lyrique de Saint-Saëns, de Massenet, de E. Reyer et de C. Franck à celui de V. d'Indy, de E. Chausson, de Paul Dukas, de Cl. Debussy et de A. Magnard qui ont cherché à réaliser le type cohérent et homogène du drame lyrique contemporain.

Dans *Gwendoline,* en effet, on retrouve un singulier mélange de mélodies vulgaires et banales, conçues dans la manière de l'ancien opéra français et italien qui ont un faux air de Donizetti ou de Meyerbeer, et, en même temps, des combinai-

Digitized by Google

sons harmoniques et polyphoniques, des enchevêtrements de thèmes et de rythmes absolument étrangers aux procédés d'écriture de l'ancien opéra, qui, au contraire, se rapprochent sensiblement des formes les plus avancées de l'art lyrique contemporain. Ce contraste qui ne manque ni d'originalité, ni de saveur, s'accuse dès l'importante ouverture de l'ouvrage où, sur le rythme persistant et répété de l'allegro con fuoco très brillamment écrit et développé, quoique avec un certain abus des sonorités bruyantes des instruments de cuivre, se déroule une phrase pleine de charme et de poésie empruntée à l'air de *Gwendoline,* qui éclaire d'une teinte douce et rêveuse le coloris plutôt sombre, heurté et farouche du tableau.

Le premier acte débute par un ravissant prélude instrumental, et toute l'introduction depuis la phrase : « Voici l'aube vermeille » jusqu'au chœur « L'air léger » renferme des passages remarquables à la fois par l'ingénieuse disposition des voix dans les parties chorales et par l'habile agencement des sonorités orchestrales. L'air de *Gwendoline* avec l'intervention originale du chœur et le Chant des épées avec une variante à chaque couplet ont moins de valeur et méritent moins d'attirer l'attention, surtout le chant des épées dont les formules mélodiques frappent plutôt fort que juste et rappellent par trop l'accent banal et vulgaire des tiroirs de l'ancien opéra. En revanche, la Chanson du rouet que chante *Gwendoline* est d'une touchante simplicité et produit une impression très poétique, quand la toile tombe sur le refrain de ce chœur expressif : « File, file, la belle blonde. » Le second acte de *Gwendoline* est très supérieur au premier et contient les trois joyaux les plus précieux de la partition : le prélude instrumental, l'épithalame et le grand duo entre Harald et Gwendoline. Ce prélude du deuxième acte constitue une véritable perle dans l'écrin musical d'E. Chabrier ; et si celui-ci n'avait jamais écrit que des pages de cette valeur, son nom serait inscrit au premier rang parmi les compositeurs de l'école française contemporaine. La trame symphonique de ce prélude est à la fois très serrée, très homogène et très complexe ; mais, à travers le réseau des combinaisons rythmiques et harmoniques, circule

Digitized by Google

et émerge constamment un melos plein de distinction, de délicatesse et d'expressivité émotive. Chabrier donne dans ce prélude une esquisse très réussie du genre des introductions symphoniques que devaient développer et préciser plus tard V. d'Indy, P. Dukas et Cl. Debussy dans *Fervaal, Ariane* et *Barbe-Bleue, Pelléas et Mélisande.*

Quant à l'Épithalame, c'est un ensemble choral assez analogue à certaines finales de l'ancien opéra italien ou français; mais il est conçu dans un mode beaucoup plus moderne, et l'heureux agencement des parties vocales y révèle le tour de main du symphoniste familier avec les sonorités spéciales des divers instruments de l'orchestre et sachant en tirer le parti le plus avantageux grâce à l'habile disposition de leurs timbres et au judicieux emploi de leurs affinités respectives. Cet Épithalame sert d'introduction au duo entre Gwendoline et Harald qui forme le point culminant du drame et la scène capitale de la partition.

Chabrier déploie dans ce morceau des qualités remarquables de dramaturge lyrique. Les premières répliques d'Harald et de *Gwendoline* s'entre-croisent et se précipitent avec beaucoup de justesse, de chaleur et de véhémence dans la déclamation qui serre le texte de très près et se moule exactement sur le sens des paroles. Malheureusement la scène ne réussit pas à se maintenir à ce niveau; et, quand la mélodie éclate dans la partie de Gwendoline sur les paroles : « Harald, je t'aime, » le compositeur semble s'inspirer ici des plus fâcheuses réminiscences de l'opéra italien ou français, et l'on croirait plutôt entendre les accents vulgaires et bruyants d'un Verdi ou d'un Halévy, que ceux d'un E. Chabrier.

Ce malencontreux passage ne se prolonge d'ailleurs que pendant quelques mesures; et dès que la période mélodique fait de nouveau place à la déclaration lyrique, celle-ci s'élève par une progression chromatique d'un très heureux effet sur les paroles : « O joie, et je fuirais, femme, quand je te tiens, » jusqu'à l'andante con molto affetto qui constitue le pivot du duo. La mélodie initiale de cet andante, chantée par Harald, ne brille pas, du moins dans ses premières mesures, par l'ori-

Digitized by Google

ginalité de l'invention, et porte un peu trop les traces de l'influence gounodienne ou massenetiste; mais, à mesure que la situation dramatique s'accentue et s'échauffe, l'inspiration de Chabrier se laisse emporter par son mouvement et trouve des accents véritablement pathétiques pour dépeindre les transports de la passion croissante des deux amants et le contraste saisissant des sentiments d'Harald entièrement subjugué par la séduction qu'exerce sur ce tempérament de guerrier barbare le charme étrange de Gwendoline et les inquiétudes de celle-ci dont l'obscur pressentiment semble deviner, à travers les ivresses de la passion qui les entraîne, l'issue tragique de leur fatal amour.

L'effet dramatique puissant que produit le dernier ensemble vocal de l'andante con molto affetto est encore accru et rehaussé par le lento qui suit et sert de péroraison au duo. Le compositeur prouve ici qu'il n'excelle pas moins à exprimer musicalement les élans et les transports de la passion que la langueur amoureuse, que l'extase des deux amants qui se complaisent et s'attardent dans l'exaltation de leur ivresse comme dans l'attente du terrible réveil où l'œuvre de la mort viendra bientôt achever celle de l'amour. Dans ce dernier épisode : « Soir nuptial, délice profond où tout l'être se pâme, » l'ingénieux entre-croisement des voix qui fait chevaucher par instants la partie du baryton sur celle du soprano, le raffinement subtil et compliqué des harmonies, l'emploi des timbres les plus suaves et des sonorités les plus estompées de l'orchestre, le talent et la science du compositeur n'ont rien épargné pour mettre la musique à l'unisson des paroles et de la situation lyrique, pour imprimer à la conclusion de cette belle scène un ravissant coloris, une séduction absolument prenante et irrésistible.

Après le succès considérable de *Gwendoline*, E. Chabrier fit un retour vers le genre le plus conforme à sa nature avec le *Roi malgré lui* qui fut représenté à l'Opéra-Comique et consacra de nouveau la réputation de son auteur. Mais la maladie et la mort étant venues brutalement interrompre la composition de son nouveau drame lyrique en 3 actes, *Briseïs ou les Amants*

Digitized by Google

de Corinthe sur un libretto de Catulle Mendès inspiré par la ballade bien connue de Gœthe, la Fiancée de Corinthe, les héritiers et les amis de Chabrier lui rendirent le mauvais service de provoquer l'exécution de fragments inachevés de cette œuvre qui eut lieu en 1897 au concert Lamoureux.

Le sujet et la littérature de cet ouvrage s'adaptaient très mal au tempérament artistique de Chabrier et n'étaient guère faits pour favoriser l'éclosion de ses dons naturels. Aussi le style, d'ordinaire spontané et souple du compositeur, s'y enfle et s'y guinde-t-il en effets ampoulés qui jurent avec le caractère de son talent, et on regrette d'y rencontrer certains passages, surtout dans la partie du catéchiste, qui, par leur ton emphatique et déclamatoire, rappellent les pages les plus contestables de C. Franck, quand ce maître abandonne le domaine de la symphonie et de l'oratorio où il a réalisé des merveilles, pour s'aventurer avec Hulda et Ghiselle sur le terrain du drame lyrique où l'essor essentiellement mystique et métaphysique de son génie semble mal à l'aise et comme entravé par des semelles de plomb.

En dehors de ses œuvres théâtrales et d'*España*, E. Chabrier a encore écrit un recueil de pièces pittoresques pour piano qui renferment, entre autres l'Idylle, des pages d'une fraîcheur exquise et d'un sentiment de la nature très poétique que V. d'Indy devait élargir et développer dans son Poème des montagnes et ses Tableaux de voyage, ainsi que les Valses romantiques pour deux pianos où les piquantes combinaisons rythmiques et harmoniques de l'auteur d'*España* impriment à cette composition une saveur et un éclat tout particuliers.

En somme, la carrière d'E. Chabrier a été brillante, mais comme étranglée par sa brièveté même. Il est permis de penser que sa fin prématurée ne lui a peut-être pas permis de donner toute sa mesure; mais, en terminant cette rapide esquisse, nous n'hésitons pas à soutenir que si la destinée de Chabrier lui avait importé une plus longue existence, elle n'aurait pas réussi à l'empêcher de se débattre contre la double contradiction qui demeure la caractéristique essentielle de sa carrière artistique.

Digitized by Google

En premier lieu, Chabrier, par le tour particulier de son tempérament, de sa nature physique et morale, était plutôt porté vers les formes légères de l'art musical, telles que l'opéra comique, l'opérette ou les fantaisies musicales dans le genre d'*España* et de la *Bourrée fantasque;* mais, par ailleurs, l'intensité et le raffinement de sa culture technique, sa connaissance très approfondie et très complète des diverses branches de la littérature musicale, son attachement aux doctrines wagnériennes, sa fidélité à l'idéal théorique et aux procédés d'écriture de la musique contemporaine le ramenaient fatalement vers les formes élevées, un peu solennelles et compliquées du drame lyrique moderne renouvelé par le courant large et puissant de la symphonie beethovenienne. C'est là ce qui explique comment l'auteur d'*España* et du *Roi malgré lui* a pu devenir le compositeur de *Gwendoline* et de *Briseïs*.

En second lieu, E. Chabrier a eu le tort de naître et de produire dans une période transitoire de l'art musical, à l'époque où l'école française contemporaine n'était pas encore complètement émancipée, et où les compositeurs n'avaient pas pris nettement position entre l'ancien opéra représenté par les Gounod, les Massenet, les Saint-Saëns, les Bizet, les E. Reyer et les E. Lalo, et le drame lyrique moderne issu du mouvement wagnérien et illustré chez nous par la nouvelle génération des V. d'Indy, E. Chausson, Paul Dukas, A. Magnard et Cl. Debussy.

Au fond, E. Chabrier se rattache plutôt à la tradition et au moule de l'ancien opéra qu'à la structure et aux procédés d'écriture du drame lyrique moderne, et il est incontestable que des œuvres comme *Gwendoline* restent bien plus voisines de *Faust,* d'*Hérodiade,* de *Samson et Dalila,* de *Sigurd* et du *Roi d'Ys* que de *Fervaal* et de l'*Étrangère,* du *Roi Arthus,* d'*Ariane* et *Barbe-Bleue,* de Gercœur, et de *Pelléas et Mélisande*.

Cependant, comme Castillon et Saint-Saëns dans la musique de chambre et dans la symphonie, E. Chabrier a eu le mérite de jouer, dans la musique dramatique, le rôle très efficace de précurseur; et, par le coloris vigoureux et éclatant de son instrumentation, par l'ingéniosité, la subtilité et la hardiesse

Digitized by Google

des combinaisons rythmiques et harmoniques qui enrichissent sa palette orchestrale, par l'importance qu'il attribue à la symphonie instrumentale en vue de renforcer et d'intensifier, soit l'expression dramatique, soit la déclamation lyrique, il a largement ouvert les voies au drame lyrique contemporain tel qu'est en train de le réaliser et de le pousser à son point d'achèvement la jeune école française dont nous avons cité les chefs les plus autorisés.

Précisément, en raison de son influence spéciale et limitée, l'œuvre de Chabrier continuera de tenir une place très honorable dans l'évolution du drame lyrique moderne. A ce point de vue, le directeur du Grand-Théâtre de Bordeaux a droit aux éloges des amis de l'Art pour avoir remis en lumière un ouvrage trop peu connu de la génération actuelle, trahissant, il est vrai, par le manque d'unité et d'homogénéité de sa facture, l'époque intermédiaire où il a vu le jour, mais où, par les défauts comme par les qualités, la personnalité du compositeur se dégage tout entière, et porte la marque indélébile du remarquable talent musical d'E. Chabrier.

TH. FERNEUIL.

Digitized by Google

UN POÈTE BORDELAIS DU XVIIe SIÈCLE

ÉLIE DE BÉTOULAUD

Dans un repli de la vallée de la Dordogne, rivale méconnue de la Loire par le pittoresque de ses châteaux et le vallonnement de ses paysages, se cache la petite ville de Saint-Émilion, aujourd'hui bien déchue, mais qui eut dans la Guyenne son heure de célébrité et qui doit encore à ses vins une renommée sans cesse grandissante.

Proche de cette petite ville et sur un des coteaux qui domine la plaine de Castillon, où la guerre de Cent ans vécut sa dernière bataille et qu'illustra la mort de Talbot, se dresse une assez vaste demeure, jadis résidence favorite d'un Gascon dont le nom, peu connu à l'heure actuelle, eut cependant quelque réputation dans cette société d'« honnêtes gens », qui fleurit au XVIIe siècle, à la cour, à la ville et même en province.

Poète souvent heureux, penseur ingénieux, courtisan idolâtre de Louis XIV, Élie de Bétoulaud n'a trouvé jusqu'à ce jour que des biographes rapides, la plupart dédaigneux de son œuvre et de sa vie pourtant intéressantes.

Certains sans doute, et parmi les récents et les plus érudits, durent à une documentation scrupuleuse et éclairée de ne point tomber dans les erreurs matérielles de leurs devanciers, mais aucun n'a cru devoir consacrer plus de vingt ou trente lignes d'une notice sommaire à cette très curieuse figure, où se concilient à la fois tous les défauts et toutes les qualités de la race gasconne.

Le but de cette étude serait de contribuer à combler cette lacune d'histore provinciale, à l'aide des documents assez nombreux qu'une parenté, d'ailleurs fort éloignée avec Élie de Bétoulaud, a fait tomber dans nos mains.

Digitized by Google

LA FAMILLE DE BÉTOULAUD.

Dans le sottisier de M. de Raoul, pamphlet qui renferme sur tous et chacun des personnages en vue de Guyenne et de Gascogne les épigrammes les plus acérées, se lit le quatrain suivant, dont la crudité des termes et l'infériorité de la forme s'allient par une conciliation toute mondaine à l'inexactitude malveillante :

Ci-gît le vain et puant Bétoulaud,
Issu d'un grand apothicaire,
Qui, après avoir renversé son cerveau,
Rendit son âme par derrière.

Cette critique de la famille de Bétoulaud est erronée, comme la plupart des satires.

Notre poète se piquait de noblesse, on verra qu'il n'avait point tout à fait tort; en tout cas, il critiquait avec vivacité ceux qui prenaient de cette « savonnette » sans y avoir droit, à en juger du moins par l'épigramme que, de son côté, il lançait contre les parvenus et les arrivés de son temps.

Je te veux bien par charité
Croire un homme de qualité,
Tu le dis à toute la terre,
Mais afin de le prouver mieux
Fais démolir près de Saint-Pierre [1]
La boutique de tes aïeux [2].

Il est probable que si son origine avait été aussi modeste que le veut le sottisier, Bétoulaud aurait mis une sourdine prudente à l'expression de sa pensée.

Sans doute M. Leo Drouyn, dans ses *Variétés girondines* (t. II, p. 19), parle bien d'une Marguerite d'Agès, mariée avec Pierre Bousson, maître apothicaire, desquels serait née une fille mariée avec un Bétoulaud; mais ce renseignement, dont nous ignorons la source, ne saurait confirmer l'épigramme, l'ascendance directe et collatérale des Bétoulaud n'offrant aucune alliance de ce nom.

1. Église et paroisse de Bordeaux.
2. Archives de Ferrand, épigrammes de M. de Bétoulaud.

Digitized by Google

La famille des Bétoulaud[1], en effet, sans être ancienne, appartenait à cette noblesse de robe dont le rôle fut si important dans le Bordelais. Par ses alliances et ses charges, elle se rattachait à ce monde parlementaire auquel parfois le talent et presque toujours la fortune et l'honorabilité d'une existence consacrée à ce qui paraissait être l'intérêt général, donnaient en province un éclat incontesté et une influence prépondérante.

Ce n'était plus guère, d'ailleurs, qu'à la cour et dans certaines régions, telles que le Languedoc, la Bretagne et le Dauphiné, que la distinction des deux noblesses de robe et d'épée s'affirmaient, parfois un peu blessante pour la première.

Encore peut-on dire que, durant les deux premiers tiers du XVIIe siècle, la Cour elle-même se montra peu scrupuleuse sur cette ancienneté de race qui, au XVIIIe siècle, devint pour les « présentés » l'intérêt capital de l'existence et l'origine des fraudes les plus curieuses et des passe-droits les plus marqués.

Henri IV et Louis XIII regardaient plus aux services rendus et aux fidélités loyales qu'aux trois parchemins par génération exigés par Chérin ou d'Hozier.

Du reste, quand un gouvernement exclut, sous quelque prétexte que ce soit, telle ou telle partie de la nation de ses conseils et de sa vie, c'est que sa décadence est proche et que sa faiblesse ne peut plus s'appuyer que sur des abus.

Le plus anciennement connu des Bétolaud, pour conserver l'orthographe ancienne, paraît être André Bétolaud, écuyer, licencié en droit, seigneur de Château-Renaud, dans le vicomté de Bridiers, sénéchal et juge ordinaire de la Souterraine en Limousin. Il naquit à la fin du XVe siècle et testa le 15 janvier 1554. Un incendie qui détruisit les Archives de la petite ville

1. Armorial général (5 janvier 1698) : Gabriel de Bétoulaud, écuyer. Armes : d'argent à un peuplier arraché de sinople et une bordure d'azur, chargée d'étoiles sans nombre.

Cette bordure paraît avoir été ajoutée par le poète Élie de Bétoulaud, les armes primitives de la famille ne la comportent pas.

On lit dans Meller, *Armorial du Bordelais*, t. Ier : De Bétoulaud, seigneurs de St Poly, Ferrand, Jangueblanc. Famille fixée dans le St Emilionnais au XVIe siècle. Bourgeois de Bordeaux 1610. *Emplois :* Un conseiller au Parlement de Bordeaux (1642); un premier jurat de St Emilion, jurat de Bordeaux (1650); *un poète célèbre ;* un capitaine du régiment d'Artois. *Alliances :* De Marcins, de St Sever (161.), de Saintout (161.), de Forquier (163.), Bouquey (158.), de Bellepierre (1685.).

Digitized by Google

de la Souterraine au XVIe siècle n'a pas permis de remonter plus loin cet essai généalogique.

De ses trois fils, le second, Gabriel, quitta le Limousin et vint en Guyenne. La raison de ce départ est inconnue, mais elle paraît avoir eu pour cause le mariage en 1580 de Gabriel avec Marie Bouquey, d'une famille bourgeoise très ancienne de Saint-Émilion, et en possession bien longtemps avant cette époque de la terre de Saint-Poly qui, depuis, est demeurée dans la famille de Bétoulaud ou dans celle de ses héritiers[1].

Ce mariage fut, sans doute, dû aux relations de la femme d'André Bétoulaud, Claude Dalesme, ou d'Alesme avec le monde parlementaire de Bordeaux auquel appartenait sa famille[2].

Gabriel habita tour à tour Saint-Poly, Saint-Émilion où il occupait les fonctions de juge, Bordeaux où il se fit inscrire au barreau.

Dès cette génération le nom de Bétolaud commença à s'écrire Bétoulaud, orthographe qui devint, pour ainsi dire définitive avec le fils de Gabriel, Hélie, écuyer, seigneur de Saint-Poly, avocat à la Cour comme son père et jurat de Bordeaux. Hélie obtint le 31 juillet 1610 des lettres de bourgeoisie et, dans presque tous les actes de sa vie, il prit ou reçut la particule dite nobiliaire.

Celle-ci lui fut même donnée dans plusieurs actes officiels et notamment sous les signatures de Louis XIII et de la régente Anne d'Autriche, consécrations légales, aux dires de certains héraldistes, d'une prise de possession que légitimaient peut-être l'ancienneté de la famille et les charges qu'elle avait remplies.

Hélie de Bétoulaud ne fit pas de Saint-Émilion sa résidence habituelle; il se fixa à Bordeaux pour y exercer sa profession d'avocat et s'y maria le 27 août 1606 avec Catherine de Saint-

1. Dans Meller, *loc. cit.*, t. Ier : Bouquey. Sieurs de la Grave, Fonrazade-la-Croix. Famille bourgeoise de St Émilion. *Emplois :* un jurat de St Émilion (1555); un procureur du roi; des maires, cinq fois (de 1589 à 1790); des jurats (14 fois de 1485 à 1782); un lieutenant du régiment de Montmorin; un garde du roi. *Alliances :* de Cases (16..), de Soze (1701 et 1797), de Lescure (15..), Dureau (1717), Dupeyrat (17..).

La célèbre Madame Bouquey, connue pour son dévouement aux Girondins, appartenait à cette famille.

2. Meller, *loc. cit.*, t. Ier. D'Alesme, Mis de St Pierre de Limeuil (érection de 1761), barons d'Ambès, etc. Ancienne famille connue en Périgord depuis 1305, etc.

Digitized by Google

Sever[1], fille de Simon de Saint-Sever, conseiller et magistrat au Présidial de Bordeaux, et de Jeanne de Brach.

Cette épouse exemplaire, aux dires de son mari, lui tint fidèle compagnie durant quarante-cinq ans, et, sur la fin de sa vie, il rendait encore à ses qualités un éclatant hommage.

Leur vie de famille fut cependant assombrie par le décès prématuré de leurs nombreux enfants.

Hélie de Bétoulaud nous en fait connaître la naissance et la mort dans un cahier de quelques pages qu'il écrivit pour faire connaître « l'état de ses affaires » et qui nous a paru assez curieux, dans cette partie tout au moins, pour mériter d'être textuellement transcrit[2] :

« De notre mariage, après avoir demeuré sept ans sans que ma femme eût d'enfants, Dieu, par sa grâce nous en a donné plusieurs dont il en reste encore 4.

» Le 22 de mars 1614 environ les 3 heures du matin, naquit Simon, mon fils aîné, baptisé à St-André le 26 dudit mois, son parrain Me Simon de St-Sever, conseiller de Guienne, père de ma femme, et marraine Marie Bouquey, demoiselle, ma mère. Ce pauvre enfant a été affligé par sortilège en tous ses sens naturels. Dieu, par sa grâce, veuille alléger ses infirmités. » Et en marge, on lit : « Dieu l'a appelé après avoir beaucoup souffert à l'âge de 20 ans au mois de mai 1634. »

« Le jeudi unième de février 1616 environ les 3 heures du matin, est né Gabriel, notre second fils, baptisé à St-André le samedi 3me du même mois, son parrain, Me Gabriel Betolaud, avocat en la Cour, mon père; marraine, Mlle Catherine de Brach, tante de ma femme. Dieu lui donne sa sainte bénédiction. » Et en marge : « décédé le 25 mars 1650, étant pourvu d'un office d'officier et de conseiller en la Cour du Parlement. »

« Le Dimanche, cinquième de Mars 1623, à 3 heures après-midi, est né François, notre troisième fils, baptisé à St-André

1. Meller, *loc. cit.*, t. Ier. De St Sever : famille Bordelaise. *Emplois :* un conseiller au Parlement de Bordeaux (1662); un conseiller au Présidial de Guyenne; un conseiller à la Cour des Aides (16..); des avocats; un jurat de Bordeaux (1519); un contrôleur général des finances; un capitaine; un curé de Combes. *Alliances :* Mallard de Chaumel (161.), Ladoney (1682), Chatry (1689), de Carrière (1709), Joly (162.), de Bétoulaud (161.). *Armes :* bandé d'argent et de sable (armorial de 1696).

2. Archives de Ferrand.

Digitized by Google

le 8me du mois, son parrain et sa marraine furent deux pauvres de l'hôpital; ma femme avait fait ce vœu; Dieu le fasse homme de bien ». Et en marge : « mort de dissenterie à St-Poly, le 8 oct. 1633, en l'âge de 9 ans. »

« Le 29 d'août est née ma fille, Jeanne, baptisée le 3me de septembre 1620. Son parrain mon neveu, Brays. Marraine, Mlle la lieutenante criminelle, sœur de ma femme. Dieu la tienne en sa garde. » Et en marge : « morte à l'âge de 14 ans le 5 7bre 1633. »

De ces quatre enfants, le second fils, Gabriel, parvint donc seul à l'âge d'homme.

De la vie de Gabriel nous savons fort peu; fils unique, il fut entouré de soins et d'affection et, pour le mieux garder, on le maria jeune. Il épousa le 24 février 1636, à vingt ans, Jeanne de Forquier[1] ou de Forquié, encore plus jeune que lui. Elle était fille de Jean de Forquier, conseiller et secrétaire du roi, et de Marguerite de Grimeuse.

Les deux époux devaient habiter chez leurs beaux-parents, usage fréquent dans notre ancienne société et que les Bordelais conservent encore jalousement.

Néanmoins, par une mesure de prudence qui ne saurait être critiquée, il était dit dans le contrat que si un établissement distinct devenait nécessaire, Hélie de Bétoulaud s'engageait à donner à son fils, en même temps qu'une rente de 600 livres, une maison avec un mobilier convenable.

Puis, comme dans cette famille judiciaire être inoccupé paraissait une tare, Hélie acheta à son fils, dès qu'il eut vingt et un ans, l'office de lieutenant en la sénéchaussée et siège présidial de Guyenne.

Gabriel occupa ce poste durant quatre années « avec honneur et approbation publique », nous dit son père.

Mais sa jeune femme ne trouva point cette situation suffisante; l'hermine de conseiller hantait ses rêves et, pour contenter

1. Meller, *loc. cit.*, t. Ier. Forquier (de), famille habitant Bordeaux au XVIIIe siècle. *Emplois :* un secrétaire du roi.(16..); un trésorier de France; un conseiller au présidial. *Alliances :* de Guineux (162.), de Lurbe (1623), Dussau, et de Rolland, de Montalier (1645), Bétoulaud (163.). *Armes* : d'azur à une tour crénelée d'argent, surmontée d'un lion passant et armé de gueules maçonnée de sable (Armorial de 1695).

Digitized by Google

cette ambition domestique[1], Gabriel vendit sa charge de lieutenant le 11 juin 1642 moyennant 26,000 livres et acheta à Jean de Mérignac celle de conseiller en la Cour et Parlement de Bordeaux (lettre de provisions de Louis XIII, du 3 mars 1642). Il fut installé le 23 juillet de cette même année.

Moins de huit ans après il décédait, le 25 mars 1650, laissant à sa survivance cinq enfants : Élie, le poète, objet de cette étude; Gabriel, qui devint prieur à Saint-Florens de Castillon et trois filles dont deux se firent religieuses.

Élie était l'aîné; tous ses biographes le font naître le 16 février 1650. Cette date est-elle exacte? Il faut distinguer. Celle du quantième n'est point douteuse, non plus que l'indication du mois. En effet, au cours de son testament qui fut une des plus grandes originalités de la vie de cet original poète, il prend soin de nous en informer. Il donne à l'un de ses neveux Jean Antoine de Mons, seigneur de Latour, « un diamant de trente pistoles, afin, dit-il, qu'il se souvienne qu'il est né comme moi un seizième de février. »

Le millésime de 1650 est, au contraire sûrement erroné. En effet, Élie de Bétoulaud était l'aîné des cinq enfants du conseiller Gabriel, lequel décéda, comme nous venons de le dire, le 25 mars 1650.

Enfin, en 1660, Élie était déjà inscrit au barreau du Parlement de Bordeaux, il naquit donc vraisemblablement en 1638 ou 1639, soit à Bordeaux, soit à Saint-Poly, onze à douze ans plus tôt que ne l'admettent tous ses biographes.

Mais cette incertitude du lieu et de la date de sa naissance n'est point faite pour déplaire aux mânes de Bétoulaud et nous nous en voudrions d'essayer de l'éclaircir davantage : il est de bon ton au Parnasse que plusieurs villes se disputent l'honneur de votre naissance et l'acte tout matériel de notre venue dans ce monde se doit entourer d'une obscurité touffue, heureuse aux légendes.

L'éducation des cinq enfants fut confiée à leur grand-père, Hélie de Bétoulaud, alors doyen de MM. les avocats du Parlement de Bordeaux. Ce fut sans doute une charge pour cet

1. Testament d'Hélie de Bétoulaud. Arch. de Ferrand.

Digitized by Google

homme déjà âgé de plus de soixante-dix ans ; il dut néanmoins l'accepter et la remplir avec une énergie dont son testament, écrit dans sa quatre-vingtième année, nous indique la vigueur et le caractère. De ces petits-enfants, il fit ses enfants et les aima sans réserve.

Il quitta sa maison de la rue Saint-Siméon, qu'il habitait depuis plus de quarante années, et vint s'installer dans celle qu'il avait donnée au défunt conseiller, en exécution de son contrat de mariage, le jour où la vie commune était devenue difficile aux deux familles, conséquence naturelle des goûts différents à chaque âge, à chaque temps, et particulièrement accentuée, sans doute, dans deux générations aussi dissemblables que celles qui vécurent l'une la fin des guerres de religion et l'autre l'élégance ordonnée du règne de Louis XIII.

Cette maison, achetée de Mlle de Vincenot en 1609, et sise rue des Trois-Conils, avait été arrangée et réparée par Hélie de Bétoulaud aussitôt après, avec le goût simple et sévère qui caractérisait les demeures parlementaires de cette époque.

Il y mit un mobilier un peu rustique et insuffisant peut-être puisque Gabriel et sa femme avaient fait pour embellir et compléter leur intérieur des achats relativement importants.

Par suite de l'installation dont nous venons de parler, la veuve de Gabriel se trouva dans sa propre demeure passée du rôle de maîtresse écoutée à celui d'hôte rarement consulté ; la première séparation indique combien les rapports avaient été tendus entre les deux ménages et les causes de dissentiments ne purent que grandir dans cette nouvelle et délicate situation.

Les désaccords durent même en arriver à l'état aigu, si du moins on juge de la mésintelligence du milieu par les quelques lignes que Hélie de Bétoulaud accorde dans son testament à cette situation de famille : « Mon fils m'a laissé cinq enfants et la demoiselle leur mère survivante, laquelle m'a volontairement laissé le soin de leur éducation et quoiqu'elle demeurât dans ma maison et compagnie l'espace de cinq ans, elle les a toujours négligés. »

Quelles furent les causes principales de ce désaccord ? Elles

Digitized by Google

furent nombreuses, mais une des premières, en dehors de l'âge, fut le goût de luxe de Mme de Bétoulaud.

Il est à supposer que son beau-père vit ses dépenses somptuaires sans bienveillance; il devait d'abord y reconnaître un des signes nombreux de cette décadence traditionnelle des mœurs que les vieillards se doivent à eux-mêmes d'apercevoir dans leurs descendants; de plus, il était enclin à une grande économie; la minutie de ses comptes, ses grands achats de terres en sont une preuve décisive; il avait cependant une large aisance : avocat très occupé ainsi qu'en fait foi la liste de ses « sacs de procès », il possédait sa terre de Saint-Poly, des rentes nombreuses, des immeubles à Bordeaux et à Saint-Émilion, et une grosse fortune mobilière. Mais, autant Hélie de Bétoulaud était modeste, autant sa belle-fille paraît avoir aimé l'élégance et le confort, à en juger du moins par l'inventaire de son mobilier dressé au lendemain de la mort du conseiller, le 26 avril 1650. N'y voit-on pas en effet, entre beaucoup d'autres choses, leur chambre toute tendue et garnie d'écarlatine rouge, ainsi que douze chaises et deux fauteuils à deux places; huit portières de paravent de cette même écarlatine rouge, des carreaux de velours, un grand miroir, des tableaux, deux grandes pièces de tapisseries de Bergame, une chaise à bras garnie de drap gris, modeste et sévère comme il sied à la femme d'un conseiller; un bassin, des aiguières, des écuelles, une salière, des flambeaux, des cuillères d'argent, de l'étain en quantité, sans oublier une coutelière à six couteaux avec manche blanc de baleine.

De plus, Mme de Bétoulaud qui atteignait à peine l'âge délicat de la trentaine, dut trouver la vie mélancolique auprès de ce vieillard, récemment veuf et de mœurs difficiles, sans cesse plongé dans ses livres et dans ses sacs de plaidoirie. Hélie de Bétoulaud, en dehors du Palais, ne sortait guère en effet que pour aller à sa maison de campagne de Saint-Poly; sa bibliothèque, très fournie d'ouvrages de droit et de jurisprudence, atteste, avec son amour de l'étude, l'austérité de ses goûts et la sévérité de ses entretiens.

Nous en avons trouvé l'exact catalogue, pièce curieuse indi-

Digitized by Google

quant la composition de la bibliothèque d'un avocat occupé de cette époque : énormes in-folios de jurisprudence, de coutumes, de discussions de droit en latin, de plaidoyers plus ou moins indigestes, « la Vie des Saints, » tout cela sévèrement relié de veau ou de basane. Il n'en était pas de même de la bibliothèque de sa belle-fille et de celle du défunt conseiller, où, parmi quelques rares et sévères ouvrages de droit, reliés comme leurs autres livres, et non sans fantaisie, de cuir ou d'étoffes de couleur, se voyaient les œuvres de Tite-Live, de Cicéron, de Plutarque, de Valère-le-Grand, de Juvénal, de Pline, de Pindare, de Papien Alexandrin, de Démosthènes, les déclamations de Quintilien, les images des Dieux, les tragédies de Sénèque, une mythologie, les œuvres de Du Bellay et surtout l'*Astrée,* l'immortelle et divine Astrée de M. d'Urfé.

Élie, le futur poète, dut s'arrêter plus souvent auprès de cette bibliothèque classique et même un peu païenne que devant celle du doyen des avocats; l'œuvre morale de d'Urfé dont les évêques eux-mêmes recommandaient la lecture, devint ainsi le guide premier de cette jeune imagination; Bétoulaud y puisa les traditions de cette galanterie chevaleresque, de cette courtoisie héroïque, de ces amours apprêtées et platoniques, dont ses écrits nous entretiennent sans cesse.

Il ne sut d'ailleurs jamais s'affranchir de ces premières influences mythologiques, classiques et galantes, et l'amitié qui plus tard le lia à Mlle de Scudéry ne put qu'y ajouter les recherches de ses pastorales et le « fin du fin » d'une psychologie qui utilisa la chose bien avant que le mot fût créé.

A cette diversité de goûts du beau-père et de la belle-fille, heureuse au point de vue de l'éducation du futur poète, vinrent s'ajouter bientôt des considérations d'ordre pécuniaire, élément nécessaire de toute discussion familiale.

Dès le lendemain de la mort du conseiller de Bétoulaud, le 19 juin 1650, son père rembourse à la jeune femme sa créance dotale s'élevant à 18,000 livres, au moyen d'une cession de pareille somme sur le prix de l'office du conseiller lay, vendu 70,000 livres à François de La Roche.

Mais, par la suite, cette cession, imposée à ce que dit du

Digitized by Google

moins Mme de Bétoulaud, souleva de telles difficultés, qu'en 1658 il fallut procéder à un nouvel arrangement.

Mme de Bétoulaud s'y prêta d'assez bonne grâce, son esprit étant alors et depuis longtemps déjà, occupé à des pensées où le cœur tenait plus de place que la raison.

Sous les yeux peut-être imprévoyants, peut-être renseignés et hostiles du tuteur vieilli, se déroulait, en effet, une intrigue que justifiaient d'ailleurs les circonstances. Ce roman d'amour devait provoquer la rupture définitive que tout, déjà, permettait de pressentir.

Les premières pages en furent tracées dans le domaine de Saint-Poly, terre familiale des Bétoulaud, plus tard demeure habituelle du poète.

Cette maison noble, comme on disait alors, ce château, comme on dit aujourd'hui, surtout en Gironde, dressait ses façades régulières au fond d'une grande cour d'honneur qu'encadraient de chaque côté les pavillons des dépendances et que flanquaient à droite et à gauche la basse-cour non moins vaste, et le verger entouré de hautes murailles. De grands arbres, des bois de haute futaie, une vue pittoresque, faisaient de cette demeure un séjour rustique mais non sans agréments.

Mobilier plus que simple, par exemple. Dans la grande salle commune, à la fois salon et salle à manger où maîtres et serviteurs mangeaient de compagnie, des chaises et des fauteuils de paille, des bancs et des tables de bois, quelques grands coffres à mettre vêtements, papiers, provisions; des cotonnades aux fenêtres, c'était tout. Trois chambres à coucher, des « cabinets » pour les domestiques, une vaste cuisine, complétaient cette demeure.

Au sortir de la grande cour, s'allongeait vers le nord une vaste allée d'ormes et de chênes, déjà séculaires et encore de nos jours en partie existante; elle menait en quelques centaines de pas à la terre voisine de Ferrand.

Cette autre maison noble sise sur le même plateau, dont les terres s'enchevêtraient dans celles de Saint-Poly, semblant ne faire qu'un avec ces dernières, appartenait alors à un mem-

Digitized by Google

bre de la famille de Gourgues, déjà dans tout l'éclat d'une influence parlementaire qui devait encore grandir cependant dans le siècle suivant.

Saint-Poly et Ferrand se ressemblaient d'ailleurs étrangement; Ferrand, plus vaste, devait à ses hautes boiseries, à sa longue galerie voûtée comme un cloître, une allure plus pittoresque à en juger du moins par les descriptions, la destruction presque totale de Saint-Poly au XVIIIe siècle défendant toute comparaison matérielle.

Messire Denis de Gourgues, écuyer, seigneur de Ferrand et de Jangueblanc, fils du chevalier Pierre de Gourgues, trésorier de France en Guyenne, et de dame Peyronne de Ferrand[1], résidait souvent sur cette terre.

Il n'avait pas, comme presque tous ses parents, cherché une occupation dans ces charges du Parlement ou de la finance qui créèrent la plupart des grandes fortunes bordelaises du XVIIe et du XVIIIe siècle.

La vie mondaine d'alors faisait cependant enviables ces fonctions lucratives; elles donnaient aux familles qui en étaient possessionnées, tout l'éclat de leurs larges revenus et ne devenaient une entrave que pour l'entrée des enfants dans les chanoinats ou dans l'ordre de Malte où les charges de « maltôtiers », comme disaient alors avec un certain mépris les chevaliers de Saint-Jean, cadets de famille d'ordinaire besogneux, obscurcissaient de telle sorte la noblesse des présentés qu'il fallait des dispenses, souvent accordées d'ailleurs, pour obtenir quand même l'admission au rang des chevaliers de justice.

Messire Denis de Gourgues, élégant petit-maître, n'avait aucun souci de ce genre; il était célibataire et le serait peut-être resté, s'il n'en avait été décidé autrement par le veuvage prématuré de Mme de Bétoulaud.

Le voisinage des deux familles parlementaires à Bordeaux et

1. Peyronne de Ferrand appartenait à cette branche de la famille de Ferrand que Meller mentionne dans son armorial : barons de Laubardemont. Famille noble, branche de la famille de Ferrand actuellement existante, séparée dans le milieu du XIVe siècle, alliée aux Belliquet, Decases, etc. La terre de Ferrand bien avant 1400 appartenait à la famille de Ferrand d'où elle passa par héritage dans la famille de Gourgues, dans celle de Bétoulaud, puis dans celle de Mons.

Digitized by Google

à la campagne, les firent intimes durant ces longues soirées d'automne, dont les vendanges occupaient les journées. En attendant la rentrée de la Toussaint, tandis que les enfants s'« égalliaient » dans les terres voisines de la grande allée, le désœuvrement galant et empressé de M. de Gourgues et la mélancolie toute consolée de Mme de Bétoulaud sympathisaient sous les grands arbres. On causait des intérêts du jour, et des thèmes galants qu'imposaient les mœurs de l'*Astrée;* les heures s'y faisaient courtes, et l'on suivait la mode en suivant son penchant. Quoi de mieux?

La Fronde venait de faire à la France une âme de grande fantaisiste, amoureuse de tout ce qui était nouveau, pliée à tous les caprices des femmes pourvu qu'elles fussent jeunes ou encore jeunes, jolies ou spirituelles, et que le platonisme de leur langage sût se concilier avec les plus savoureuses réalités.

Quand commencèrent ces promenades et combien d'années durèrent-elles? Les archives de Ferrand ont la discrétion d'être muettes sur ce point; mais, comme il n'est point de bon récit d'amour qui ne comporte un enlèvement, le 13 juin 1659, Mme de Bétoulaud, profitant de l'absence du plus avisé des doyens des avocats, quitta la maison de la rue des Trois-Conils sous l'égide de M. de Gourgues que, d'ailleurs, un mois après, le 14 juillet, elle épousait grâce à Dieu, très légitimement.

Le vieux Bétoulaud, en rentrant au logis qu'il avait quitté durant quelques jours pour aller dans sa maison de Saint-Poly, éprouva une irritation qui prit chez lui, comme il convenait, forme de procédure.

La plainte qu'il porta en justice avait, d'ailleurs, quelques fondements. L'enlèvement si poétique de Mme de Bétoulaud se gâtait, en effet, dans la réalité, d'un déménagement.

Se basant sur l'inventaire de son mobilier fait en 1650, elle avait fait, aidée de M. de Gourgues, charger sur des charrettes tous les meubles qui lui appartenaient et même ceux qui ne lui appartenaient pas, affirme son beau-père : « On a voulu, dit-il, prétexter cet enlèvement du voile de la justice par la présence de Me Romain Balive qui est le serviteur du conseiller et juge de

Digitized by Google

Guyenne, ami et voisin « des fugitifs » et qu'ils firent venir en la maison, sachant que ledit sieur de Bétolaud n'y était pas, pour favoriser leur entreprise, sur une requête du même jour, par laquelle il s'était fait commettre, non pas pour prendre et enlever les meubles, mais pour en voir et reconnaître l'état; et, au lieu de ce, lui-même fut l'auteur de ce désordre et fit scandaleusement et inconsidérément prendre et emporter le tout, comme si c'eût été la maison d'un banqueroutier fugitif »[1].

Cette comédie judiciaire, cet enlèvement chez « Bétolaud » d'un mobilier, sous figure de récolement, accomplis par une jeune femme et son très galant voisin, c'est presque une scène pour Beaumarchais.

A partir de cette rupture violente, les rapports familiaux cessèrent complètement; M. de Bétoulaud garda par devers lui ses petits-enfants, et le procès qui s'engagea fut évoqué au Parlement de Toulouse, à raison de la parenté de Denis de Gourgues avec le monde parlementaire bordelais.

Un incident très vif signala même les hostilités. M. de Bétoulaud, ayant placé l'aînée de ses trois petites-filles, Marguerite, chez des religieuses, la mère l'enleva, et ce ne fut pas sans peine que le tuteur et grand-père put se la faire rendre.

De ce conflit naquit une nouvelle procédure qui vint se greffer sur les autres, et Mme de Gourgues, privée de son enfant, riposta aux accusations de son beau-père en demandant à la justice de lui accorder une indemnité pour le temps durant lequel elle avait ainsi entretenu et nourri la jeune Marguerite, charge qui incombait, d'après elle, au seul tuteur[2].

Les querelles entre parents peuvent seules renfermer de pareilles curiosités. Il y faut une ingéniosité qui n'appartient qu'aux affections de famille changées en haine.

Mais la mort, toute proche, allait bientôt mettre son apaisement sur ces querelles navrantes. Hélie de Bétoulaud s'éteignit en janvier 1661, à l'âge de quatre-vingts ans.

Avant de mourir, avec cette tranquille lucidité que nos

1. Archives de Ferrand.
2. Archives de Ferrand.

Digitized by Google

anciens apportaient à cette œuvre, il fait son testament. A ses petits-enfants, il donne des conseils et parle de sa belle-fille en termes déjà adoucis, mais encore sévères. Les dernières heures, données tout entières à Dieu, amènent seules le pardon chrétien sans réserves et humilié.

Élie devient son principal héritier, mais le grand-père regrette de ne pouvoir faire une égale distribution entre ses petits-enfants, « bien marri, dit-il, que je ne puisse partager plus avantageusement, les aimant tous d'un amour égal, leur mère m'ayant osté le moyen de faire davantage. » Il laisse « une aumône dotale à Jeanne et à Marguerite la seconde, cas advenant que, par une vocation et inspiration du ciel, lesdites veuillent entrer en religion ». Il recommande à Élie, déjà avocat au Parlement, de se souvenir de son père et termine en disant : « J'exhorte tous nos dits enfants de vivre dans l'amour et crainte de Dieu, de fuir la rencontre des mauvaises compagnies, occasion du mal et du péché, et de ne se porter jamais à aucune action lâche qui puisse ternir l'honneur de leur naissance, mais toujours d'être dans l'union, amour et dilection fraternelle, sans contestation ni procès ; et s'il y avait quelque dissentiment entre eux, qu'ils le terminent par l'avis de leurs parents et amis communs. » Une longue pratique de la procédure fait parfois préférer sans raison les aléas de l'arbitrage à ceux de la justice.

Puis cet homme de bien, dont le seul livre de fantaisie fut la *Vie des Saints*, clôt son œuvre « par une très humble supplication et prière que je fais à mon Dieu de bénir ma famille, de tenir mes petits-enfants dans sa crainte, dans sa gloire et dans la voie de ses saints commandements ».

Une fois le grand-père disparu, les hostilités s'éteignirent bientôt entre Élie de Bétoulaud et sa mère. Sans doute, Mme de Gourgues procédait encore contre son fils en l'année 1662 pour avoir paiement des 18,000 livres de sa dot et faisait même saisir à cette époque tous ses biens : l'affiche apposée sur l'église de Saint-Poly a été conservée. Mais ce fut le dernier éclat d'une procédure qui, le 24 décembre 1663, se terminait par une transaction dans laquelle Élie de Bétoulaud, plus

Digitized by Google

poète qu'avocat, plus filial qu'intéressé, a tout l'air d'avoir fait des concessions sans nombre.

Toujours est-il qu'à partir de cette date les rapports devinrent meilleurs entre la mère et le fils; il semble même qu'une confiance complète s'établit peu à peu entre eux et avec M. de Gourgues, au point que la maison de Bordeaux redevint commune à tous.

Élie de Bétoulaud fut même, dès lors, chargé des intérêts de sa mère dont il s'occupa seul après le décès de M. de Gourgues, survenu à Grenoble en juillet 1686, au cours d'un procès qu'il était allé suivre devant le Parlement de cette ville. D'autre part, sa mère, avec l'âge, avait changé. Dans sa chambre, plus de tentures d'écarlate et de meubles élégants; en ville, son lit est simplement garni, comme le reste de l'ameublement, d'un « camelot feuille morte », et, à la campagne, de « pantes de serge viollet avec une petite frange de layne ». De l'ancienne et luxueuse chambre du conseiller il reste bien encore les coussins de velours rouge, mais fort usés, et tous les livres profanes ont disparu; la seule lecture de Mme de Gourgues à son déclin paraît avoir été une bible en français et cette *Vie des Saints* qui délassait l'austérité de son beau-père.

La vie, d'ailleurs, avait fait sa solitude autour d'elle. Sa fille favorite, Marguerite, mariée à M. Joseph de Marans, lieutenant colonel du régiment du Cotentin, était morte; les deux sœurs étaient religieuses de l'Annonciade; Gabriel, prieur de Saint-Florens, à Castillon. Élie restait donc seul auprès du ménage vieilli, et, plus tard, de sa mère, une seconde fois veuve, et qui survécut quatorze ans à M. de Gourgues. Elle ne décéda, en effet, qu'à quatre-vingt-quatre ans, une dizaine d'années avant son fils qui, à partir de cette époque, prend dans tous ses actes les qualités d'écuyer, seigneur de Saint-Poly, Ferrand et Jangueblanc.

Notre poète vécut cette longue existence à la manière paisible des gentilshommes de son époque.

Des procès nombreux, des arrangements de famille parfois difficiles, par suite de substitutions sans nombre, marquent seuls d'étapes successives cette vie peu accidentée et qu'occu-

Digitized by Google

pèrent surtout des amitiés fidèles, certaines illustres, des travaux littéraires féconds et, de temps à autre, des voyages à Paris et des visites à Versailles qui laissaient au poète et au courtisan d'inoubliables souvenirs.

Élie de Bétoulaud resta célibataire. Quelle en fut la cause? Peut-être les démêlés de son grand-père avec sa mère lui firent-ils voir la vie de famille sous le jour le plus désobligeant? Peut-être aussi préféra-t-il la vie toute fictive que son imagination lui créa? Comme le « papillon d'Éphèse », il prit comme morale :

Je veux aimer partout et lorsqu'il me plaira,
Le bonheur est ici, je le prends; est-il là,
Je le prends encore.

Ce coureur de buissons a d'ailleurs du mariage la plus désobligeante opinion. Dans un discours en vers, qu'il adresse à un de ses amis, sous son pseudonyme habituel de Damon, il décrit le sort des unions légitimes :

Si ce n'était encor que pour cinq ou six jours,
L'hymen pourrait avoir la grâce des amours.
Mais savez-vous qu'ici quiconque se marie
Fait un marché fâcheux qui tient toute la vie?

C'est l'opinion peu sévère du marquis d'Argenson souhaitant que les mariages commencent à l'automne pour finir au printemps.

Mais d'après Bétoulaud il y a encore d'autres ennuis dans les ménages :

Donnerez-vous sans dot dans ce lien fatal,
Pour aller en famille un jour à l'hôpital,
Et, glacé, près du feu d'une triste cuisine,
Voir bientôt à grands pas arriver la famine?

Une femme riche ne vaut pas mieux; une femme de grande naissance, ce sera pis encore :

Prendrez-vous un parti de haute noblesse,
Qui de tous ses ayeux vous parlera sans cesse,
Comme si chacun d'eux était seul descendu
De l'œuf qui par Léda fut le premier pondu?

Digitized by Google

Une femme belle?

J'y consens, mais bientôt vous serez convaincu
Qu'on est au moins jaloux si l'on n'est pas .....

Une femme laide? il ne sera pas bien gai

De baiser jour et nuit la figure du diable !

Donc pourquoi se marier? Pour avoir des enfants? Ce n'est pas bien utile :

Assez d'autres sans nous repeupleront le monde !

Quant à la vie de famille, Damon, en un vers, s'imagine la décrire :

Des reproches sans fin, des dégoûts, des querelles...
La joie, après la noce, échappe en un moment...
L'époux ne trouve plus les plaisirs de l'amant.

Ce n'est point tout; il y a le contrat :

Et qui peut, de sang-froid, voir venir un notaire !

Sa règle de conduite est simple :

Jamais l'hymen n'aura le plus beau de nos jours.

Cependant on tenta de le marier — il y a toujours eu de tout temps des gens qui, par bonté ou par vengeance, se sont mêlés de ces choses-là; peut-être faillit-il même s'y résoudre; puis il eut peur et répondit :

Vous me demandez pourquoi
Je n'épouse point Bélise ?
C'est de peur de l'avoir prise
Bien plus pour vous que pour moi.

Bétoulaud restera donc jusqu'à la fin un coureur de ruelles, amoureux d'Iris, d'Aminthe et de bien d'autres.

Il eut des amours platoniques et d'autres plus ardentes; à les peindre il passa sa vie; son œuvre nous retrace son existence entière et décèle ses préoccupations politiques et intellectuelles.

En l'étudiant, on connaît la vie d'Élie de Bétoulaud et celle de ses amis, on apprend ses goûts, on voit son milieu; ce sera la seconde et la plus importante partie de cette étude.

VICOMTE DE ROQUETTE-BUISSON.

Digitized by Google

LA GRILLE EN FER FORGÉ

DE L'ÉGLISE SAINTE-EULALIE DE BORDEAUX

Les Bordelais connaissent, au moins pour en avoir vu la similigravure dans la belle *Histoire de Bordeaux* de M. Jullian[1], la grille qui ferme, à l'église Sainte-Eulalie, la chapelle des Corps Saints. C'est une grille Louis XV, en fer forgé, datée par l'inscription suivante, que j'emprunte à M. Jullian: M^RS DE BLANC ET DE LAVIE GRANDS SINDICS — M^RS LAROCHETTE ET DVVERGIER G^DS OVVRIERS, L'AN 1751.

Des documents entrés naguère aux Archives départementales fournissent sur cette œuvre d'art industriel quelques données qui sont analysées ci-après.

Le 24 avril 1746, les plus notables paroissiens, les *ouvriers* en exercice et les anciens ouvriers furent réunis; M. de Carrière leur exposa que des travaux étaient indispensables :

> Le tiers ou plus des parroissiens ne peuvent entrer dans l'église les fêtes annuelles, à cauze que l'église est embarrassée par des chapelles très vieilles et en très mauvais état, qui sont fermées par des mauvais grillages.

L'assemblée décide qu'on étudiera des améliorations. De là est sorti le projet de grille pour la chapelle Saint-Clair, dont l'exécution fut confiée à Blaise Charlut, serrurier à La Réole.

Le 25 juin 1750, Duvignau, négociant à Bordeaux, livra, sur l'ordre de la fabrique, à Charlut diverses fournitures, charbon, fer, acier, tôle : barres de fer carré d'Allemagne de 6 lignes (13 millimètres 5), à 36 fr. 76 les cent kilos; barre d'acier d'Allemagne, à 1 fr. 02 le kilo.; barre de fer carré, de 15 lignes (33 millimètres 84), à 31 fr. 65 les cent kilos; barres de fer carré de 10 lignes (22 millimètres 56), à 32 fr. 67 les cent

1. P. 539.

Digitized by Google

kilos; barres de fer plat, au même prix; barres de fer carré ondé, au même prix; tôle fine, à 1 fr. 23 le kilo.

Charlut fit le travail à La Réole. Le 2 avril 1751, il écrivit pour s'excuser de ne pas le livrer :

Ille m'a arivez un axidans d'une pièce qu'ille m'a casez dans le courronemant, qui meux retarde, et ille mais parti deux ouvriers, par raport à la milice, qui meux fon gran bezoin, car je travale jour et nuis.

Le travail fut terminé peu après, ainsi qu'il ressort des deux passages suivants des comptes de 1751 :

Receu pour le montand de sept cens cinquante cinq livres de fer donné en paiemend à Blaize Charleu, serrurier, qui a travaillé le grillage et porte à la chapelle St-Claire, à 16 l. 10 s. . . 124 l. 13 s.

27 dudit [mai 1751]. Païé à Blaize Chaleu, serrurier à La Réole, pour solde de tout les ouvrages qu'il a fait selon son conte et quitance n° 25 . . . . . 705 l. 16 s.

Charlut, qui forgea la grille de Sainte-Eulalie, est bien connu à La Réole, où une ruelle porte son nom. On garde de lui dans cette ville divers travaux au couvent des Bénédictins, et des impostes dans des maisons particulières. Gaubau lui attribue, en outre, une grille et un lutrin en fer qui sont à la cathédrale Saint-André de notre ville.

La grille et la porte de Sainte-Eulalie furent peintes quatre ans après avoir été posées. Le 6 avril 1755, M. Cugeon, grand ouvrier, fit observer que les fers commençaient à être attaqués par la rouille :

Que le portail de la chapelle Saint-Clair auroit bezoin d'être peint d'huille grasse, que sans cette réparation il est risqueux qu'il ne soit miné par la rouille qui commance déjà de s'y mètre, qu'il conviendroit aussy de faire bronzer et dorer certains endroits dud. portail pour luy donner la décoration qu'il mérite par sa beauté.

Ces propositions furent adoptées.

Des connaisseurs qui sont du métier jugent que la grille de Sainte-Eulalie est inférieure aux ferronneries de La Réole : elle n'a pas, non plus, la somptueuse richesse des grilles que

Digitized by Google

Moreau forgea trente ans plus tard pour le chœur de la chapelle des Dominicains, aujourd'hui Notre-Dame.

Il n'est cependant pas inutile de livrer au public les lignes qui précèdent. Peut-être auront-elles pour effet de rappeler à quelque chercheur en quête d'un sujet d'étude que l'art industriel bordelais du XVIIIe siècle attend encore son historien.

BRUTAILS.

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 DÉCEMBRE 1907

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1907

Présenté par le Secrétaire général de la Société Philomathique.

Messieurs,

La Société Philomathique a vécu, en 1907, une année heureuse. Elle a fait sans bruit, tranquillement et simplement, le bien qu'elle fait depuis près d'un siècle : elle a donné gratuitement, dans son école de la rue Saint-Sernin, à un nombre toujours croissant de jeunes gens et de jeunes filles, les moyens de s'instruire et de développer leurs connaissances professionnelles.

Certainement, parmi les 750 membres de la Société Philomathique, ceux qui ignorent la ruche bruyante de la rue Saint-Sernin sont nombreux, et vraiment ceux-là ignorent aussi la réelle beauté de l'œuvre à laquelle ils s'associent.

Songez donc que chaque soir deux mille élèves environ viennent, de huit à dix heures, après avoir travaillé toute la journée dans les ateliers ou les bureaux, s'enfermer dans les amphithéâtres de notre École et là écoutent, dessinent, découpent, étudient les principes de la charpenterie, de la menuiserie, de la coupe des pierres, modèlent la terre glaise, etc.; et ces jeunes gens viennent non seulement de Bordeaux, mais des communes voisines et j'en connais qui habitant à 6 kilomètres d'ici, font la route du retour à pied parce qu'il n'y a plus de tramways dans la banlieue après neuf heures du soir. Voilà les énergies que la Société Philomathique, grâce à vous Messieurs, permet d'aider; voilà les volontés de travail qu'elle permet de satisfaire.

Nous voudrions faire encore davantage, mais hélas! la triste question budgétaire vient paralyser notre bonne volonté.

L'omission persistante ces deux dernières années de la subvention que depuis près de quarante ans l'État nous donnait, a creusé dans nos prévisions de recettes un trou de 8,000 francs, et nous avons dû

Digitized by Google

renoncer pour le moment à mettre à la disposition des ouvriers bordelais les nouveaux cours dont le progrès économique nous dictait cependant la création.

Aussi faut-il faire connaître davantage ce que nous avons fait depuis un siècle, ce que nous faisons chaque année, nos efforts et nos résultats; certainement d'autres personnes se joindraient à nous, nous apporteraient leur concours, et notre budget, plus prospère, nous permettrait d'étendre encore notre œuvre.

***

Le Comité de 1907 comprend deux nouveaux membres : MM. Touzin et Lussan. M. Touzin a remplacé M. Saunier, qui pendant de très longues années avait apporté au Comité le dévoué concours de sa science d'architecte.

Il s'est retiré à la fin de l'an dernier et vous avez élu, pour le remplacer, son confrère M. Touzin, si connu pour sa coopération aux œuvres philanthropiques de notre ville.

M. Lussan a remplacé M. Besse, qui n'est resté que deux ans membre du Comité. M. Besse, absorbé par ses fonctions de juge au Tribunal de commerce, ne pouvait, malgré le désir qu'il en avait, assister à toutes nos réunions. Il a demandé à être relevé de ses fonctions.

Dans quelques jours, M. Samazeuilh ayant accompli ses deux années de présidence, quittera le Comité. Il a droit, Messieurs, à toute notre reconnaissance pour avoir accepté la présidence à une heure particulièrement difficile. Laissant de côté toute préoccupation personnelle, sans hésitation, il n'a écouté, quand nous avons fait appel à lui, que son amour fidèle pour notre Société et son désir de maintenir hors de toute atteinte l'indépendance et l'unité de la Société Philomathique. C'est là, je crois, le plus grand éloge qu'on puisse faire devant vous, Messieurs, de M. Samazeuilh.

COURS D'ADULTES

M. Camena d'Almeida comme président de la Commission des Classes, M. Ramarony comme directeur des Cours et M. Lacaze comme surveillant général nous continuent leur active collaboration.

Avec eux, le personnel enseignant de nos classes d'adultes de la section centrale et des succursales nous apporte toujours le même concours avec la même abnégation.

J'adresse, en votre nom, à ces collaborateurs dévoués et à nos aimables collaboratrices, les remerciements que chaque année nous leur

Digitized by Google

devons plus vifs, puisque chaque année apporte une nouvelle preuve de leur dévouement et de leur attachement à notre Société.

Quelques-uns de nos professeurs, les uns parce que des raisons de santé les décidaient à prendre un repos bien mérité, les autres parce que les nécessités de leur carrière les éloignaient de Bordeaux, ont résigné leurs fonctions.

Nous gardons le souvenir fidèle de ceux qui nous ont quitté, après une collaboration sincère : MM. Rochette, Carré, Longueville, Bruder, Fignac et Gaillard, et nous souhaitons la bienvenue à MM. Duphil, Pinel, Biane, Depas, Colliac et Corlin. Ils sont dignes, nous en sommes certains, de leurs devanciers.

Nous comptons, pour 1907-1908, 3,524 élèves au lieu de 3,281 en 1906-1907 et 2,977 en 1905-1906; vous voyez qu'en deux années nous avons eu une augmentation de près de six cents élèves.

Nous avons décidé, cette année, d'accorder aux militaires la gratuité de l'inscription : 238 soldats de toutes armes suivent régulièrement nos cours.

Le total des inscriptions est de 4,523, chaque élève pouvant suivre plusieurs cours.

Cours des femmes .	Section centrale . . .	1,008	
	Succursales	519	
			1,527
Cours des hommes.	Section centrale . . .	2,766	
	Succursales	230	
			2,996
	Total général		4,523

Nous devons constater que les inscriptions aux cours des femmes sont toujours en progression : 1,527 cette année au lieu de 1,349 en 1905-1906. Le mérite de nos élèves et le zèle des professeurs qui savent les attirer sont d'autant plus louables que ces cours ont lieu dans l'après-midi du jeudi et du dimanche.

Il y a quelques vœux que votre Secrétaire général pourrait formuler au sujet des cours de femmes; il en est un qu'il hasardera timidement dans l'espoir que peut-être il sera entendu. La dactylographie est pour les femmes une carrière nouvelle, l'agilité naturelle de leurs doigts leur y assure la supériorité. Aussi nos élèves désireuses d'apprendre à écrire à la machine sont-elles nombreuses, mais hélas, nous avons trop peu de machines pour le nombre d'élèves inscrites.

Aussi souhaiterions-nous voir les représentants de toutes les marques imiter l'amabilité de quelques-uns de nos collègues qui ont pris l'initiative de mettre les jours de cours à la disposition de nos élèves des exemplaires des machines à écrire dont ils ont la représentation Puisse ce souhait être entendu.

Digitized by Google

Mon rapport me paraîtrait incomplet si, laissant de côté l'aride statistique, je ne vous indiquais que depuis deux années la Société Philomathique a contribué à la toilette de mariée de deux élèves de son cours de coupe de vêtements pour femmes. Cette année, ainsi que l'an dernier, une jeune fille de ce cours s'étant mariée, ses camarades ont bâti sa robe de mariage et la Société a offert l'étoffe et les fournitures.

Votre Comité ne sera pas blâmé, n'est-ce pas, pour cet emploi si galant de nos fonds?

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

L'an dernier je rendais à M. Manès l'hommage de reconnaissance que nous lui devions pour le dévouement avec lequel il a, pendant trente ans, dirigé l'École de commerce. M. Merckling, qui lui succédait, assumait la difficile mission de prendre la direction au moment même où des réformes s'imposaient dans les programmes des études au vu des exigences nouvelles.

M. Merckling a fait ces réformes et M. le Ministre a approuvé les nouveaux programmes qu'il a rédigés. De plus, l'École d'industrie a été reconnue par l'État. Ce sont là deux résultats acquis par M. Merckling dont il faut le féliciter.

Le détail des événements de l'année me paraît échapper au cadre du rapport du Secrétaire général de la Société Philomathique. M. le Directeur de l'École vous parlera lui-même de son administration.

Qu'il me suffise de dire que, grâce à l'activité de M. Merckling, le fléchissement que l'on redoutait dans le nombre des élèves au résultat des nouvelles lois militaires ne s'est pas produit. L'École est, au contraire, en pleine prospérité.

REVUE PHILOMATHIQUE

M. Durègne, président du Comité de la *Revue*, et M. Bouvy, secrétaire de ce Comité, continuent, avec le même zèle, à nous apporter leur concours. Leur mission est difficile et parfois même délicate. Nous les remercions de leur inlassable collaboration et espérons qu'ils voudront bien nous la conserver.

Malheureusement, les nécessités budgétaires et une augmentation nouvelle des frais d'impression nous ont obligés à étudier certaines réformes qui nous permettraient de réaliser sur ce chapitre de sérieuses économies, sans toutefois procéder à une brutale suppression de la *Revue*.

Digitized by Google

Votre Comité, d'accord avec M. Durègne, étudie les modifications à apporter dans la publication de la *Revue* et il vous les soumettra dans une prochaine Assemblée générale.

EXPOSITION DE LA LIGUE MARITIME FRANÇAISE

L'Exposition maritime a fermé ses portes, et sous la triste pluie de nos hivers bordelais les ouvriers ont déjà commencé la démolition de cette Exposition qui fut si jolie dans le cadre des Quinconces, si gaie avec ses jardins, ses palais tout blancs et ce soleil qui lui fit fête, au milieu de l'été.

Elle nous laisse le regret de la voir déjà finir.

Fidèle aux engagements pris, la Ligue Maritime Française avait gracieusement accordé aux membres de la Société Philomathique l'entrée gratuite dans l'Exposition. Plus généreuse même, la Ligue Maritime Française avait mis à la disposition de notre société un pavillon spécial, un petit temple grec, celui de la Sagesse, j'espère, bien qu'un Mercure bronzé en ornât la façade. MM. Goyetche, Sengès et de Pelleport avaient aimablement accepté la mission de présider à l'installation de ce pavillon; ils avaient disposé savamment des meubles et des tableaux prêtés ou procurés par des philomathes complaisants et ils avaient réuni des souvenirs de nos expositions — nos trophées — et des œuvres de nos élèves.

J'unis dans nos remerciements M. l'amiral Gervais, président de la Ligue Maritime Française, et M. le commissaire général Bertin, dont les Bordelais ont pu apprécier la science, la puissance de travail et l'amabilité, trois qualités qui, lorsqu'elles sont réunies, sont particulièrement précieuses.

Je n'aurai garde d'oublier M. le secrétaire général Tricoche, qui a toujours été un ami pour la Philomathique.

Je ne saurais juger l'Exposition maritime au point de vue industriel et commercial, ma compétence en ces matières techniques est d'un superficiel qui me commande le silence, et cependant il y avait tant et tant de choses intéressantes : les travaux des ports français et étrangers, les turbines, les engins de la grande pêche, les expositions coloniales, etc. Je ne saurais en parler qu'en flâneur qui a promené agréablement sa rêverie à travers les palais. Et, comme moi, vous avez dû passer des heures distraites, douces à vivre, au milieu de ces modèles si curieux, si merveilleusement exécutés, au milieu de ces souvenirs glorieux de l'épopée espagnole, en considérant la caravelle de Christophe Colomb et ses cartes sur parchemin, jolies comme des images, et aussi au milieu des souvenirs maritimes si riches de notre vieux Bordeaux du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

Tout cela eût obtenu à Paris un succès considérable; mais nous étions en province, l'Exposition maritime s'est peut-être un peu ressentie de notre centralisation indulgemment dédaigneuse.

Quant à nous philomathes, nous n'avons pas à regretter d'avoir aidé ceux qui faisaient à Bordeaux une tentative de décentralisation et créaient dans notre ville un élément d'attractions hors de la banalité, nous sommes restés fidèles à notre mission : Bordeaux d'abord!

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

Au 30 novembre 1906 nous comptions 727 membres, nous en comptons aujourd'hui 747, soit 20 de plus. Nous avons eu 57 admissions nouvelles, mais 21 démissions et 16 décès sont venus compenser pour partie cette augmentation.

Nous regrettons la disparition, emportés par la mort, de MM. Bayssellance, Chabaneau, Delpech, Darriet, Faure, Jaubert, Gélineau, Marbot, Dr Moreau, Paillère, Pinaud, Papin, Rödel, Sursol, Trotel et Tessandier.

Ce sont tous des noms d'amis sincères de notre Société et plusieurs furent des personnalités bordelaises; parmi eux nous trouvons d'anciens membres du Comité comme M. Rödel ou d'anciens membres du Conseil de surveillance de l'École de commerce, comme M. Gabriel Faure. Nous trouvons aussi un de nos anciens présidents, M. Bayssellance. Son nom seul évoque son éloge et ma parole serait trop faible à côté de celles plus éloquentes qui ont parlé de lui. Tous, ici, vous l'avez connu, apprécié et il suffira de dire de lui qu'il fût l'homme de bien dans sa plus complète expression.

J'ai fini, Messieurs, la revue de cette année. J'ai peut-être été un peu long, j'ai peut-être abusé de la bienveillance que vous avez bien voulu m'accorder, vous me pardonnerez.

Il y a dans notre œuvre tant de choses inconnues, tant d'énergies sans renommée, tant de bonnes volontés sans réclame, tant de dévouements secrets. Souvenez-vous, Messieurs, de ce tout petit détail de la robe de mariée que vous avez offerte à une de vos élèves. C'est le symbole de l'entente si complète qui règne entre la Société Philomathique, les professeurs de ses cours et ses élèves. C'est aussi le clair sourire qui égaiera l'austérité de mon rapport.

SAM MAXWELL.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Extérieurs et intérieurs du XVIII*e siècle. Architecture et décoration des édifices les plus remarquables de l'époque Louis XVI à Bordeaux.* — Paris, librairie générale de l'architecture et des arts décoratifs, Ch. Schmidt, éditeur, 51, rue des Écoles.

Les entreprises photographiques de vulgarisation de nos trésors artistiques se multiplient. Deux éditeurs de talent ont entrepris de reproduire les œuvres les plus caractéristiques du Musée de Bordeaux. L'album annoncé plus haut est consacré à ces beaux hôtels de la fin du XVIII*e* siècle, dont la construction rappelle à la fois l'apogée de notre prospérité commerciale et le moment le plus parfait de notre art décoratif national. Pour beaucoup de personnes étrangères à Bordeaux, pour beaucoup de Bordelais même, le passé artistique de notre ville sous Louis XVI se résume dans le nom de l'architecte Louis et dans le Grand-Théâtre, son œuvre capitale. L'hôtel Rohan a subi tant de remaniements partiels depuis qu'il est devenu l'Hôtel de Ville qu'on finit par perdre de vue ce qu'il conserve de son emménagement primitif. Peu de gens ont pénétré dans l'ancien hôtel du gouvernement, transformé en archevêché. L'hôtel de Lisleferme, affecté au Muséum d'histoire naturelle, n'est guère visité que pour ses collections scientifiques Quant aux façades discrètement élégantes des hôtels privés de la rue Esprit-des-Lois et du cours du Chapeau-Rouge, elles n'attirent point l'œil du passant affairé, et ne laissent pas soupçonner les merveilles décoratives qui s'y abritent.

Une publication de ce genre, bien que contenant peu d'inédit, a donc son utilité. Elle se recommande, en outre, par une exécution tout à fait artistique.

E. B.

Vu : J.-J. Raoul LESFARGUES.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou. — G. Chapon, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

REVUE PHILOMATHIQUE

MARS-AVRIL 1908

DANS LE PORT DE BORDEAUX

PAQUEBOT AU DÉPART

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

La Société Philomathique s'est toujours donné pour mission non seulement de développer l'enseignement populaire à Bordeaux par ses cours d'adultes, mais encore de s'associer aux efforts tendant à grandir l'importance économique de la patrie bordelaise. Elle sait qu'à la prospérité d'une ville est lié son développement moral, intellectuel et artistique. Le Comité d'administration de la Société Philomathique a pensé qu'il était de son devoir de faire connaître aux 740 membres de la Société le rapport très étudié que M. Étienne Huyard, membre de la Société Philomathique et président de l'Union des Syndicats girondins, a présenté dernièrement à l'Assemblée générale de ce dernier groupement, ainsi qu'au Comité bordelais de la Ligue Maritime. Le Comité d'administration adresse ses plus sincères remerciements à l'Union des Syndicats, à la Ligue Maritime et à notre collègue M. Huyard, qui ont bien voulu autoriser la Société à faire cette publication et ont même mis à la disposition de la *Revue Philomathique* la composition typographique qui en était déjà préparée pour l'impression.

Ce rapport souligne les efforts qui sont faits dans les autres ports français de l'Atlantique pour mettre leur outillage et leur aménagement général à la hauteur des exigences commerciales modernes. La tendance à augmenter le tonnage des navires implique la nécessité de prévoir de plus grands tirants d'eau, l'obligation de gagner toujours du temps et de procéder rapidement au chargement et au déchargement des

Digitized by Google

navires exige un outillage toujours plus perfectionné. Notre port répond-il aux exigences nouvelles du commerce maritime? Peut-il lutter contre les autres ports français de l'Atlantique? M. Huyard répond catégoriquement non. Il ne faut point s'abandonner à un optimisme chimérique. La brutalité des chiffres le démentit. Il y a beaucoup à faire pour améliorer le port et pour faciliter le drainage vers Bordeaux des marchandises de l'intérieur, source des échanges commerciaux. Ce sont les défectuosités actuelles qu'a étudiées M. Huyard. Il signale l'urgente nécessité d'y porter d'énergiques remèdes; il passe en revue diverses solutions.

A titre documentaire et sans rien préconiser, la Société Philomathique donne à ce rapport, intéressant tous les Bordelais, une large publicité parmi ses membres, et, en ce faisant, elle a conscience de faire une œuvre utile pour Bordeaux, c'est sa mission, c'est son ambition.

Digitized by Google

LE PORT DE BORDEAUX

SA SITUATION ACTUELLE — SON AVENIR

I

DU PERCEMENT DE L'ISTHME DE PANAMA ET DE QUELQUES-UNES DE SES CONSÉQUENCES ÉVENTUELLES

Nous sommes à la veille d'un événement dont les conséquences mondiales et la répercussion sur les destinées de l'humanité peuvent être considérables. Conçu par la pensée française, amorcé grâce aux lourds sacrifices de notre épargne, le Canal interocéanique sera réalisé avant dix ans par les États-Unis.

A ceux qui considéreraient nos prévisions comme hasardées nous demanderons simplement d'envisager l'effort accompli, depuis que la Compagnie nouvelle du Canal de Panama a cédé ses droits au gouvernement des États-Unis, par l'*Isthmian Canal Commission* engageant près de 400 millions de dépenses, assainissant la zone du canal, dotant d'aqueducs Panama et Colon, mettant en état la ligne du *Panama Railroad,* installant les constructions et les économats nécessaires au logement et à l'alimentation de son énorme personnel ouvrier, excavant, enfin, 17 millions de yards cubes (chiffre au 30 septembre 1907). Nous leur demanderons surtout de mesurer les avantages que l'Union peut attendre du percement de l'isthme.

Est-il nécessaire de marquer, au moment où l'armada de l'amiral Evans achève son périple, que la partie qui s'engage

Digitized by Google

entre les États-Unis et le Japon, partie qui a pour enjeu la possession définitive des Philippines et la maîtrise du Pacifique, peut être considérée comme bien compromise pour celui des deux pays qui, en cas de conflit, serait dans l'impossibilité de jeter en quelques semaines une escadre puissante et bien ravitaillée dans les eaux d'Honolulu ou de Manille?

Il nous paraît difficile d'admettre qu'en présence de l'importance majeure du but à atteindre et des résultats commerciaux qui peuvent découler pour elle du succès, une nation aussi énergique et aussi riche que la grande République américaine puisse hésiter à consentir les sacrifices qui lui assureront l'outil indispensable à la sauvegarde de ses nouvelles colonies océaniennes comme à son développement économique.

Elle le saurait d'autant moins qu'elle traverse, en ce moment, une crise des plus graves, dont une intense surproduction constitue l'agent principal[1] et dont, par suite, la solution normale paraît être dans la création de débouchés nouveaux, particulièrement vers l'Extrême-Orient.

Il est donc raisonnable et prudent de tenir pour certain que le canal de Panama sera ouvert à la navigation au cours de la prochaine décade.

***

L'esprit éprouve quelque peine à mesurer les conséquences probables d'un pareil événement.

En effet, les courants commerciaux et les chemins maritimes qu'ils choisissent, s'établissent souvent en vertu d'intérêts, d'habitudes ou même de préjugés qui échappent à l'observation. Il est, en outre, malaisé de se tenir en garde contre les

1. Les chiffres suivants, empruntés à M. Thery, indiquent pour quelques articles l'énorme progression subie par la production américaine:

	1900	1906
Charbons (millions de tonnes)	241	375
Fonte (milliers de tonnes)	13,789	25,307
Acier (milliers de tonnes)	10,188	23,739
Pétrole (millions de gallons)	2,681	5,351
Ciment (milliers de barils)	8,482	45,611
Blé (millions de bushels)	522	745

Digitized by Google

exagérations auxquelles peut conduire, soit dans l'un soit dans l'autre sens, le développement trop logique d'une conception *a priori*.

Plusieurs constatations semblent cependant s'imposer.

Tout d'abord, il est à peu près certain que les relations existant entre l'Europe, d'une part, et, d'autre part, l'Extrême-Orient et l'Australasie ne seront pas modifiées, la distance par Suez restant plus courte et le trajet comportant des escales plus nombreuses.

En revanche, il est difficile de méconnaître l'importance du bouleversement que la mise en exploitation du canal entraînera pour l'Amérique tout entière.

La vie économique des États-Unis s'en trouvera modifiée, les chemins de fer perdant l'hégémonie que leur assure la situation géographique du pays; ce sera, sans doute, l'avènement dans le concert national des États de l'Ouest, déjà en pleine progression et disposant désormais de moyens faciles pour l'importation des matières premières nécessaires à leur industrie, pour l'exportation des produits de leur sol. En ce qui concerne le commerce extérieur, l'effort méthodique et tenace tenté par l'industrie américaine, en quête de débouchés, dans toute la zone du Pacifique, recevra un élan dont on peut juger si l'on tient compte de ce fait que les centres exportateurs sont presque tous dans la partie orientale du pays et qu'en présence de l'exagération des tarifs par fer ils en sont réduits actuellement à emprunter la voie du cap Horn et même, pour quelques articles, la route de Suez. Au point de vue militaire, enfin, l'Union aura acquis un résultat qui la paiera à lui seul de tous les sacrifices consentis : la possibilité de concentrer rapidement ses forces navales dans l'un ou l'autre Océan.

Nier l'intérêt que de pareilles éventualités présentent pour l'Europe, serait imiter l'aveuglement des Américains du Nord, accordant leur concours financier et leur appui moral, dans la guerre russo-japonaise, à ceux qui sont aujourd'hui pour eux les plus redoutables des adversaires; ce serait oublier que les États-Unis sont, dans la lutte contre les jaunes, la

Digitized by Google

sentinelle avancée du vieux monde et que leur abaissement, même momentané, aurait les effets les plus graves pour toutes les nations possédant en Extrême-Orient un empire colonial.

Pour l'Amérique latine, l'ouverture du canal ne peut qu'activer dans les conditions les plus favorables un mouvement sur lequel les économistes et les financiers ont, depuis quelque temps, fréquemment appelé l'attention publique.

Lorsque l'on dénombre les richesses minières du Mexique (or, argent et cuivre), du Brésil (or, diamant, fer, cuivre, plomb argentifère, salpêtre, etc.), du Chili (or, argent, cuivre, fer, manganèse, platine, nitrate), du Pérou (or, argent, guano, salpêtre); quand on songe à l'essor que peut prendre dans tous les États du Sud, lorsque la population s'y sera développée, soit naturellement, soit par immigration, une industrie agricole qui a devant elle des disponibilités en quelque sorte inépuisables, on se prend à rêver de destinées étrangement fécondes pour ces pays qui furent longtemps le trésor de l'Europe et où beaucoup voient la réserve de l'avenir.

Soit, dira-t-on, mais les États-Unis, plus voisins et dont l'activité se porte de plus en plus vers le golfe du Mexique, profiteront seuls de cette prospérité. L'Europe y aura peu ou point de part.

Ceci ne saurait être exact en ce qui concerne la France pour qui, suivant un mot connu, les riches visiteurs américains — qui viendront d'autant plus nombreux et dépenseront d'autant plus que la fortune publique s'accroîtra davantage dans leur pays — constituent le plus précieux des articles d'importation.

Au surplus, il ne faut point perdre de vue les deux facteurs dont nous allons parler.

En premier lieu, l'Union n'a pour ainsi dire pas de marine marchande et il est à supposer que, ses efforts et ses sacrifices s'aiguillant vers d'autres buts, elle demeurera longtemps, à ce point de vue, tributaire de l'Europe.

D'un autre côté, dans la lutte ouverte pour la conquête des marchés sud-américains, certaines nations du vieux Continent ont à leur crédit un élément qui, pour être impondérable, n'en

Digitized by Google

demeure pas moins d'un rendement certain : l'affinité des races, avec, comme conséquences naturelles, cet ensemble de sympathies obscures, d'attractions mutuelles, cette conformité de mentalité, d'éducation et de goût, cette facilité de pénétration réciproque qui rendent les relations d'affaires entre deux peuples plus aisées, plus agréables — plus « confortables », diraient nos amis d'outre-Manche[1].

1. On consultera avec fruit le tableau suivant, où nous fournissons, d'après les *Annales du Commerce extérieur*, les chiffres des échanges entre la France et les principaux pays de l'Amérique latine.

PAYS	IMPORTATIONS EN FRANCE (millions de francs)						EXPORTATIONS DE FRANCE (millions de francs)					
	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1900	1901	1902	1903	1904	1905
République Argentine[1].	284.9	254.1	224.6	271.2	252.2	259.7	49.7	51.3	41.4	56.5	73.3	87.7
Brésil[2]. . . .	78.9	70.4	84.9	95.0	83.8	105.2	37.7	38.2	35.4	38.3	40.5	42.8
Chili.	74.0	63.8	61.6	72.3	62.8	76.3	16.4	17.8	10.8	15.5	14.3	23.9
Uruguay. . .	21.0	22.4	20.0	27.1	38.9	36.5	11.7	10.5	11.2	12.2	10.3	15.2
Pérou	11.9	8.8	7.3	9.4	9.6	14.5	4.8	2.8	2.5	3.4	4.7	4.7
Venezuela . .	16.2	12.2	10.2	11.5	15.2	13.7	1.7	1.0	0.8	1.0	1.8	3.5
Colombie. . .	7.6	7.6	6.9	8.1	7.5	5.7	7.6	13.1	10.6	15.3	21.2	14.0
Guatemala, Honduras, San-Salvador, Nicaragua, Costa-Rica.	2.0	2.5	2.6	3.5	2.4	3.7	0.5	0.5	0.4	0.7	0.7	1.0
Mexique. . .	13.4	13.8	6.6	10.4	14.9	20.7	26.9	21.1	25.7	25.0	37.9	31.3

1. Les chiffres provisoires pour 1906 inscrivent : aux importations, 264.8 ; aux exportations, 111.0.

2. Pour 1906, les chiffres provisoires sont de 121.6 à l'importation et 51.9 à l'exportation.

Digitized by Google

M. Doumer, dans une communication sur le Brésil faite dernièrement à la *Société de Statistique,* M. de Santa-Coloma, dans sa récente conférence sur la République Argentine, ont fort nettement mis en lumière, en ce qui concerne les deux pays envisagés, la valeur pratique de ce coefficient de sympathie.

En vérité, il est permis de penser que notre pays doit être l'un des principaux bénéficiaires de l'ère d'activité renouvelée qui s'ouvre pour l'Amérique latine et dont le percement de l'isthme ne peut manquer de favoriser l'épanouissement.

Quant à notre port, sa situation est, en l'espèce, privilégiée. En relations séculaires avec les États de l'Amérique du Sud[1], offrant à leurs articles d'exportation (et notamment aux cafés, cacaos et poivres, au caoutchouc, aux cuirs et peaux, aux laines) un marché actif et bien outillé, centre de production de la plupart des articles qu'ils reçoivent de France (vins, eaux-de-vie, liqueurs, conserves alimentaires, articles manufacturés, etc...), Bordeaux peut et doit voir ces rapports se développer avec l'accroissement de productivité de nos correspondants et avec l'ouverture du Canal, qui rapprochera de

1. Voici, d'après la *Statistique du département de la Gironde* par F. Jouannet, quelle était pour Bordeaux, en 1841, la balance du commerce extérieur (valeurs monétaires comprises):

	Importations	Exportations
Europe. . . . . F.	10,365,241	26,659,802
Amérique	*33,288,695*	*22,174,206*
Afrique et Asie.	14,672,139	8,283,105
Antilles et autres colonies françaises	17,058,585	9,842,185
TOTAUX	75,384,560	66,959,298

Le même document nous fournit des précisions sur le détail de nos échanges à cette époque avec l'Amérique latine. On en trouvera ci-dessous les éléments les plus importants.

	Importations	Exportations	Totaux
Chili. . . . . F.	9,209,610	5,166,025	14,375,635
Mexique.	7,543,595	2,474,045	10,017,640
Possess. espagn. . .	3,386,155	1,454,400	4,840,555
Venezuela	2,481,927	1,548,055	4,029,982
Bas Pérou	2,897,330	540,346	3,437,676
Uruguay.	1,347,265	1,375,865	2,723,130

Ce mouvement portait principalement: à l'importation, sur les denrées coloniales, les substances tinctoriales, les minerais et les peaux; à l'exportation, sur les vins, les eaux-de-vie, les liqueurs et les tissus.

Digitized by Google

nous la côte occidentale, avec laquelle nos échanges ont été autrefois particulièrement substantiels. Et puis, placée comme elle l'est au seuil de cette Côte d'Argent qui, par un chapelet de stations coquettes ou somptueuses, mène doucement le touriste jusqu'au pays basque et jusqu'à la péninsule, offrant les ressources et les charmes d'une grande cité d'élégance et de luxe, notre ville ne possède-t-elle pas tout ce qu'il faut pour devenir l'escale préférée des voyageurs que l'Amérique latine de plus en plus riche nous enverra de plus en plus nombreux[1]?

1. Nous avons dû, dans ce chapitre, nous contenter d'effleurer un sujet dont l'intérêt et la complexité réclameraient de plus longs développements. Nous renvoyons ceux de nos lecteurs que la question intéresse aux communications documentées faites, en février 1907, à la *Fédération des Industriels et Commerçants français* par MM. André Sayous, Émile Levasseur, Paul Leroy-Beaulieu, Vidal de la Blache, Gustave F. Dolfus, Albin Dumas et André Lebon.

Digitized by Google

II

DE LA CONDITION ÉCONOMIQUE ET DES AMÉNAGEMENTS DES GRANDS PORTS DE COMMERCE FRANÇAIS DE L'ATLANTIQUE.

Situation d'ensemble.

Nous venons de rappeler brièvement, dans le chapitre qui précède, quelques-unes des éventualités que nous réserve un avenir prochain.

Avons-nous fait un effort en France pour nous y préparer? Avons-nous, en même temps, songé à la nécessité qui s'impose de nous outiller en vue des besoins nouveaux de la navigation moderne?

Il serait permis d'en douter si nous nous contentions de considérer Bordeaux. Dans les autres grands ports de l'Atlantique, au contraire, d'énergiques et fécondes initiatives se sont manifestées et nous tirerons un enseignement utile d'une revision — si rapide soit-elle — de la condition économique actuelle de ces centres maritimes et des travaux qui y ont été réalisés ou qui y sont en voie de préparation.

Dans cette étude sommaire, il nous sera difficile d'éviter la production d'un certain nombre de statistiques dont la lecture est plus instructive que plaisante. Nous nous en excusons d'avance. Au reste, nous nous efforcerons de nous borner à quelques documents précis, suffisants pour permettre de dégager une impression d'ensemble de la situation comparative de Dunkerque, Le Havre, Saint-Nazaire, Nantes, La Pallice, La Rochelle et Bordeaux.

Statistique générale.

Jetons d'abord un coup d'œil sur le mouvement général de ces ports.

On en trouvera les éléments résumés dans le tableau suivant :

Digitized by Google

État comparatif du mouvement de la Navigation

TONNAGE DE JAUGE

(Long cours et grande pêche. Escales. Cabotage)

1897-1906

ANNÉES	Dunkerque	Le Havre	St-Nazaire	Nantes	La Pallice	La Rochelle	Bordeaux	ANNÉES
1897	3.104.129	5.964.028	1.644.481	929.108	771.455	678.261	3.646.597	1897
1898	3.424.434	6.376.576	1.819.491	1.167.507	796.950	691.538	3.820.661	1898
1899	3.301.780	5.837.997	1.701.403	1.219.056	825 386	700.087	3.776.548	1899
1900	3.225.784	5.747.750	1.930.980	1.194.538	928.664	547 002	4.152.675	1900
1901	3.436.309	6.160.563	2.176.474	1.299.207	1.004.298	487.742	3.892.550	1901
1902	3.455.629	6.273.480	1.824.422	1.191.279	986.072	537.150	4.081.945	1902
1903	3.647.225	6.305.849	1.825.955	1.284.667	1.140.235	473.887	3.848.058	1903
1904	3.666.296	6.817.883	1.792.295	1.357.580	1.207.434	471.812	3.910.384	1904
1905	4.218.184	7.946.070	1.735.454	1.373.164	1.341.130	497.778	4.082.267	1905
1906	4.567.299	8.601.658	1.926.976	1.649.228	1.467.442	448.465	4.469.680	1906

Digitized by Google

On a le sentiment très net, au premier examen de ces chiffres [1] que, d'une façon générale, la condition économique des ports de commerce français sur l'Atlantique se montre satisfaisante. Le trafic de la plupart d'entre eux suit un mouvement ascendant dont le rythme, pour certains, s'est considérablement accentué au cours des dernières années.

Malheureusement, dans cette marche en avant, dont nous croyons devoir rendre l'allure plus sensible par la production du graphique qu'on trouvera plus loin, Bordeaux n'avance point d'un pas aussi rapide qu'il serait souhaitable, puisque nous nous trouvons aujourd'hui distancés par Dunkerque et passons du troisième au quatrième rang.

Il faut reconnaître, cependant, que notre port a fait preuve, depuis 1903, d'une activité soutenue. Nous trouverions même dans l'examen de la courbe de son tonnage de précieux motifs de confiance et d'espoir si, comme nous le montrerons tout à l'heure, l'insuffisance et la mauvaise distribution des aménagements dont nous disposons ne menaçaient de nous arrêter brusquement dans notre essor.

Et puisque nous avons été amené à parler une première fois de la crise qui commence à étreindre le commerce local, nous tenons à faire, dès maintenant, une franche déclaration et à dire nettement pourquoi nous nous sommes fait une règle, dans ce travail, d'aborder de front et de mettre en pleine lumière des sujets sur lesquels ce fut trop longtemps une tradition sacrée pour les Bordelais « de garder de Conrart le silence prudent ».

Nous estimons qu'il convient de rompre délibérément avec la politique qui consiste à jeter un voile sur nos faiblesses, sous prétexte de ne pas fournir des arguments à nos détracteurs.

C'est avec un pareil système que nous en sommes arrivés à nous endormir peu à peu dans une sécurité trompeuse et surtout à laisser l'opinion publique se désintéresser, chaque

1. Nous en devons la communication à l'obligeance du Secrétariat de la Chambre de Commerce.

Digitized by Google

jour davantage, de questions qui devraient la passionner d'autant plus vivement que de leur solution peut dépendre l'avenir de la cité.

Nous ne saurions, hélas! en disant toute la vérité, risquer d'ajouter au discrédit dans lequel notre port est tombé auprès des armateurs français et étrangers.

En revanche, c'est la conscience très nette des conséquences

Digitized by Google

redoutables de notre inertie qui peut seule réveiller l'opinion, nous imposer l'oubli des vaines querelles au milieu desquelles ont sombré déjà tant de projets utiles, nous apprendre à faire vite et grand, donner à ceux qui ont charge de préparer l'avenir, avec le souci de leurs responsabilités, l'autorité nécessaire pour engager résolument les lourdes dépenses qui sont inévitables.

D'ailleurs, usant vis-à-vis de nous-mêmes d'une entière franchise, nous nous trouverons d'autant plus à l'aise pour signaler les insuffisances ou les défectuosités que nous pourrons reconnaître dans l'outillage des autres ports de commerce de l'Atlantique.

Pour chacun de ceux-ci, nous allons examiner successivement :

le mouvement du commerce extérieur;
les aménagements actuels et les travaux en cours;
les travaux projetés.

Dunkerque.

Commerce extérieur.

Dunkerque a présenté, en 1906, une situation prospère[1].

Les importations ont augmenté de 495,256 tonnes, s'élevant de 1,843,776 à 2,339,032 tonnes. Elles sont alimentées principalement par les houilles, dont le tonnage s'est accru dans de fortes proportions à la suite de la grève prolongée des charbonnages français; par les minerais de fer, de zinc, de plomb et de cuivre; les céréales; les graines et fruits oléagineux (lin, pavot, moutarde, arachides, coton, etc.); les produits chimiques (le nitrate de soude à lui seul figure pour plus de 170,000 tonnes); les bois; les textiles (lin, jute, laines, etc.).

A l'exportation, les statistiques enregistrent un fléchissement de 66,196 tonnes, avec un chiffre de 573,352 tonnes contre

1. Cette prospérité de Dunkerque est due, pour une large part, aux facilités qu'offre à son commerce le vaste réseau de canaux qui relie le port tant avec l'intérieur du pays (canaux de Bergues et de Bourbourg) qu'avec la Belgique (canal de Furnes). Ces voies navigables sont, d'une façon générale, larges et sans écluses, les accidents de terrain étant ignorés dans la plaine flamande.

Digitized by Google

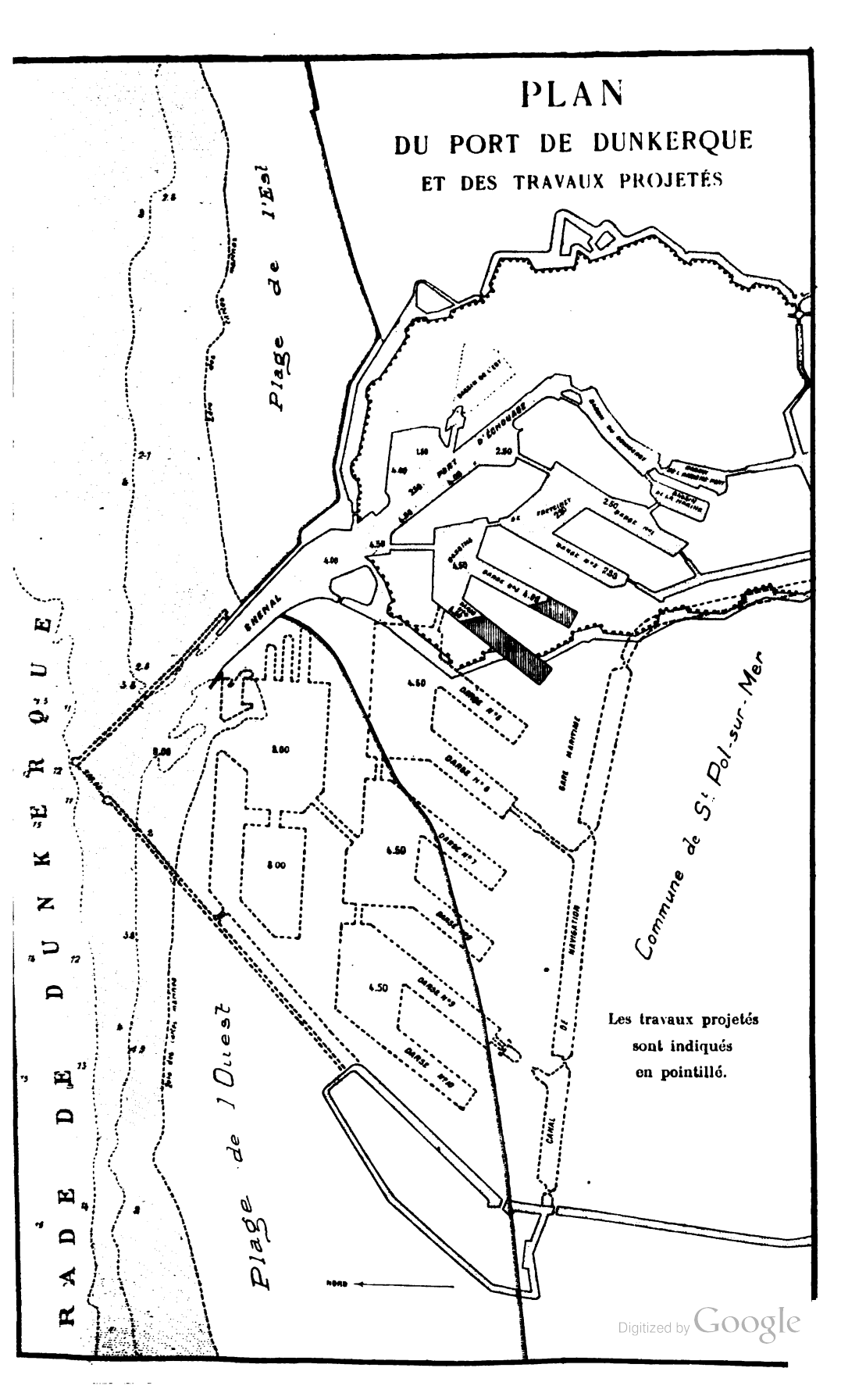
PLAN
DU PORT DE DUNKERQUE
ET DES TRAVAUX PROJETÉS
Plage de l'Est
Plage de l'Ouest
RADE DE DUNKERQUE
Commune de St Pol-sur-Mer
Les travaux projetés
sont indiqués
en pointillé.
CHENAL
BASSIN DE L'EST
BASSIN D'ÉCHOUAGE
PORT
BARRE N°1
BARRE N°2
BARRE N°3
BARRE N°4
BARRE N°5
BARRE N°6
BARRE N°7
BARRE N°8
BARRE N°9
BARRE N°10
BARRE N°11
BARRE N°12
BARRE N°13
BARRE N°14
BARRE N°15
BARRE N°16
BARRE N°17
BARRE N°18
BARRE N°19
BARRE N°20
BARRE N°21
BARRE N°22
BARRE N°23
BARRE N°24
BARRE N°25
BARRE N°26
BARRE N°27
BARRE N°28
BARRE N°29
BARRE N°30
BARRE N°31
BARRE N°32
BARRE N°33
BARRE N°34
BARRE N°35
BARRE N°36
BARRE N°37
BARRE N°38
BARRE N°39
BARRE N°40
BARRE N°41
BARRE N°42
BARRE N°43
BARRE N°44
BARRE N°45
BARRE N°46
BARRE N°47
BARRE N°48
BARRE N°49
BARRE N°50
BARRE N°51
BARRE N°52
BARRE N°53
BARRE N°54
BARRE N°55
BARRE N°56
BARRE N°57
BARRE N°58
BARRE N°59
BARRE N°60
BARRE N°61
BARRE N°62
BARRE N°63
BARRE N°64
BARRE N°65
BARRE N°66
BARRE N°67
BARRE N°68
BARRE N°69
BARRE N°70
BARRE N°71
BARRE N°72
BARRE N°73
BARRE N°74
BARRE N°75
BARRE N°76
BARRE N°77
BARRE N°78
BARRE N°79
BARRE N°80
BARRE N°81
BARRE N°82
BARRE N°83
BARRE N°84
BARRE N°85
BARRE N°86
BARRE N°87
BARRE N°88
BARRE N°89
BARRE N°90
BARRE N°91
BARRE N°92
BARRE N°93
BARRE N°94
BARRE N°95
BARRE N°96
BARRE N°97
BARRE N°98
BARRE N°99
BARRE N°100
BARRE N°101
BARRE N°102
BARRE N°103
BARRE N°104
BARRE N°105
BARRE N°106
BARRE N°107
BARRE N°108
BARRE N°109
BARRE N°110
BARRE N°111
BARRE N°112
BARRE N°113
BARRE N°114
BARRE N°115
BARRE N°116
BARRE N°117
BARRE N°118
BARRE N°119
BARRE N°120
BARRE N°121
BARRE N°122
BARRE N°123
BARRE N°124
BARRE N°125
BARRE N°126
BARRE N°127
BARRE N°128
BARRE N°129
BARRE N°130
BARRE N°131
BARRE N°132
BARRE N°133
BARRE N°134
BARRE N°135
BARRE N°136
BARRE N°137
BARRE N°138
BARRE N°139
BARRE N°140
BARRE N°141
BARRE N°142
BARRE N°143
BARRE N°144
BARRE N°145
BARRE N°146
BARRE N°147
BARRE N°148
BARRE N°149
BARRE N°150
BARRE N°151
BARRE N°152
BARRE N°153
BARRE N°154
BARRE N°155
BARRE N°156
BARRE N°157
BARRE N°158
BARRE N°159
BARRE N°160
BARRE N°161
BARRE N°162
BARRE N°163
BARRE N°164
BARRE N°165
BARRE N°166
BARRE N°167
BARRE N°168
BARRE N°169
BARRE N°170
BARRE N°171
BARRE N°172
BARRE N°173
BARRE N°174
BARRE N°175
BARRE N°176
BARRE N°177
BARRE N°178
BARRE N°179
BARRE N°180
BARRE N°181
BARRE N°182
BARRE N°183
BARRE N°184
BARRE N°185
BARRE N°186
BARRE N°187
BARRE N°188
BARRE N°189
BARRE N°190
BARRE N°191
BARRE N°192
BARRE N°193
BARRE N°194
BARRE N°195
BARRE N°196
BARRE N°197
BARRE N°198
BARRE N°199
BARRE N°200
BARRE N°201
BARRE N°202
BARRE N°203
BARRE N°204
BARRE N°205
BARRE N°206
BARRE N°207
BARRE N°208
BARRE N°209
BARRE N°210
BARRE N°211
BARRE N°212
BARRE N°213
BARRE N°214
BARRE N°215
BARRE N°216
BARRE N°217
BARRE N°218
BARRE N°219
BARRE N°220
BARRE N°221
BARRE N°222
BARRE N°223
BARRE N°224
BARRE N°225
BARRE N°226
BARRE N°227
BARRE N°228
BARRE N°229
BARRE N°230
BARRE N°231
BARRE N°232
BARRE N°233
BARRE N°234
BARRE N°235
BARRE N°236
BARRE N°237
BARRE N°238
BARRE N°239
BARRE N°240
BARRE N°241
BARRE N°242
BARRE N°243
BARRE N°244
BARRE N°245
BARRE N°246
BARRE N°247
BARRE N°248
BARRE N°249
BARRE N°250
BARRE N°251
BARRE N°252
BARRE N°253
BARRE N°254
BARRE N°255
BARRE N°256
BARRE N°257
BARRE N°258
BARRE N°259
BARRE N°260
BARRE N°261
BARRE N°262
BARRE N°263
BARRE N°264
BARRE N°265
BARRE N°266
BARRE N°267
BARRE N°268
BARRE N°269
BARRE N°270
BARRE N°271
BARRE N°272
BARRE N°273
BARRE N°274
BARRE N°275
BARRE N°276
BARRE N°277
BARRE N°278
BARRE N°279
BARRE N°280
BARRE N°281
BARRE N°282
BARRE N°283
BARRE N°284
BARRE N°285
BARRE N°286
BARRE N°287
BARRE N°288
BARRE N°289
BARRE N°290
BARRE N°291
BARRE N°292
BARRE N°293
BARRE N°294
BARRE N°295
BARRE N°296
BARRE N°297
BARRE N°298
BARRE N°299
BARRE N°300
BARRE N°301
BARRE N°302
BARRE N°303
BARRE N°304
BARRE N°305
BARRE N°306
BARRE N°307
BARRE N°308
BARRE N°309
BARRE N°310
BARRE N°311
BARRE N°312
BARRE N°313
BARRE N°314
BARRE N°315
BARRE N°316
BARRE N°317
BARRE N°318
BARRE N°319
BARRE N°320
BARRE N°321
BARRE N°322
BARRE N°323
BARRE N°324
BARRE N°325
BARRE N°326
BARRE N°327
BARRE N°328
BARRE N°329
BARRE N°330
BARRE N°331
BARRE N°332
BARRE N°333
BARRE N°334
BARRE N°335
BARRE N°336
BARRE N°337
BARRE N°338
BARRE N°339
BARRE N°340
BARRE N°341
BARRE N°342
BARRE N°343
BARRE N°344
BARRE N°345
BARRE N°346
BARRE N°347
BARRE N°348
BARRE N°349
BARRE N°350
BARRE N°351
BARRE N°352
BARRE N°353
BARRE N°354
BARRE N°355
BARRE N°356
BARRE N°357
BARRE N°358
BARRE N°359
BARRE N°360
BARRE N°361
BARRE N°362
BARRE N°363
BARRE N°364
BARRE N°365
BARRE N°366
BARRE N°367
BARRE N°368
BARRE N°369
BARRE N°370
BARRE N°371
BARRE N°372
BARRE N°373
BARRE N°374
BARRE N°375
BARRE N°376
BARRE N°377
BARRE N°378
BARRE N°379
BARRE N°380
BARRE N°381
BARRE N°382
BARRE N°383
BARRE N°384
BARRE N°385
BARRE N°386
BARRE N°387
BARRE N°388
BARRE N°389
BARRE N°390
BARRE N°391
BARRE N°392
BARRE N°393
BARRE N°394
BARRE N°395
BARRE N°396
BARRE N°397
BARRE N°398
BARRE N°399
BARRE N°400
BARRE N°401
BARRE N°402
BARRE N°403
BARRE N°404
BARRE N°405
BARRE N°406
BARRE N°407
BARRE N°408
BARRE N°409
BARRE N°410
BARRE N°411
BARRE N°412
BARRE N°413
BARRE N°414
BARRE N°415
BARRE N°416
BARRE N°417
BARRE N°418
BARRE N°419
BARRE N°420
BARRE N°421
BARRE N°422
BARRE N°423
BARRE N°424
BARRE N°425
BARRE N°426
BARRE N°427
BARRE N°428
BARRE N°429
BARRE N°430
BARRE N°431
BARRE N°432
BARRE N°433
BARRE N°434
BARRE N°435
BARRE N°436
BARRE N°437
BARRE N°438
BARRE N°439
BARRE N°440
BARRE N°441
BARRE N°442
BARRE N°443
BARRE N°444
BARRE N°445
BARRE N°446
BARRE N°447
BARRE N°448
BARRE N°449
BARRE N°450
BARRE N°451
BARRE N°452
BARRE N°453
BARRE N°454
BARRE N°455
BARRE N°456
BARRE N°457
BARRE N°458
BARRE N°459
BARRE N°460
BARRE N°461
BARRE N°462
BARRE N°463
BARRE N°464
BARRE N°465
BARRE N°466
BARRE N°467
BARRE N°468
BARRE N°469
BARRE N°470
BARRE N°471
BARRE N°472
BARRE N°473
BARRE N°474
BARRE N°475
BARRE N°476
BARRE N°477
BARRE N°478
BARRE N°479
BARRE N°480
BARRE N°481
BARRE N°482
BARRE N°483
BARRE N°484
BARRE N°485
BARRE N°486
BARRE N°487
BARRE N°488
BARRE N°489
BARRE N°490
BARRE N°491
BARRE N°492
BARRE N°493
BARRE N°494
BARRE N°495
BARRE N°496
BARRE N°497
BARRE N°498
BARRE N°499
BARRE N°500
BARRE N°501
BARRE N°502
BARRE N°503
BARRE N°504
BARRE N°505
BARRE N°506
BARRE N°507
BARRE N°508
BARRE N°509
BARRE N°510
BARRE N°511
BARRE N°512
BARRE N°513
BARRE N°514
BARRE N°515
BARRE N°516
BARRE N°517
BARRE N°518
BARRE N°519
BARRE N°520
BARRE N°521
BARRE N°522
BARRE N°523
BARRE N°524
BARRE N°525
BARRE N°526
BARRE N°527
BARRE N°528
BARRE N°529
BARRE N°530
BARRE N°531
BARRE N°532
BARRE N°533
BARRE N°534
BARRE N°535
BARRE N°536
BARRE N°537
BARRE N°538
BARRE N°539
BARRE N°540
BARRE N°541
BARRE N°542
BARRE N°543
BARRE N°544
BARRE N°545
BARRE N°546
BARRE N°547
BARRE N°548
BARRE N°549
BARRE N°550
BARRE N°551
BARRE N°552
BARRE N°553
BARRE N°554
BARRE N°555
BARRE N°556
BARRE N°557
BARRE N°558
BARRE N°559
BARRE N°560
BARRE N°561
BARRE N°562
BARRE N°563
BARRE N°564
BARRE N°565
BARRE N°566
BARRE N°567
BARRE N°568
BARRE N°569
BARRE N°570
BARRE N°571
BARRE N°572
BARRE N°573
BARRE N°574
BARRE N°575
BARRE N°576
BARRE N°577
BARRE N°578
BARRE N°579
BARRE N°580
BARRE N°581
BARRE N°582
BARRE N°583
BARRE N°584
BARRE N°585
BARRE N°586
BARRE N°587
BARRE N°588
BARRE N°589
BARRE N°590
BARRE N°591
BARRE N°592
BARRE N°593
BARRE N°594
BARRE N°595
BARRE N°596
BARRE N°597
BARRE N°598
BARRE N°599
BARRE N°600
BARRE N°601
BARRE N°602
BARRE N°603
BARRE N°604
BARRE N°605
BARRE N°606
BARRE N°607
BARRE N°608
BARRE N°609
BARRE N°610
BARRE N°611
BARRE N°612
BARRE N°613
BARRE N°614
BARRE N°615
BARRE N°616
BARRE N°617
BARRE N°618
BARRE N°619
BARRE N°620
BARRE N°621
BARRE N°622
BARRE N°623
BARRE N°624
BARRE N°625
BARRE N°626
BARRE N°627
BARRE N°628
BARRE N°629
BARRE N°630
BARRE N°631
BARRE N°632
BARRE N°633
BARRE N°634
BARRE N°635
BARRE N°636
BARRE N°637
BARRE N°638
BARRE N°639
BARRE N°640
BARRE N°641
BARRE N°642
BARRE N°643
BARRE N°644
BARRE N°645
BARRE N°646
BARRE N°647
BARRE N°648
BARRE N°649
BARRE N°650
BARRE N°651
BARRE N°652
BARRE N°653
BARRE N°654
BARRE N°655
BARRE N°656
BARRE N°657
BARRE N°658
BARRE N°659
BARRE N°660
BARRE N°661
BARRE N°662
BARRE N°663
BARRE N°664
BARRE N°665
BARRE N°666
BARRE N°667
BARRE N°668
BARRE N°669
BARRE N°670
BARRE N°671
BARRE N°672
BARRE N°673
BARRE N°674
BARRE N°675
BARRE N°676
BARRE N°677
BARRE N°678
BARRE N°679
BARRE N°680
BARRE N°681
BARRE N°682
BARRE N°683
BARRE N°684
BARRE N°685
BARRE N°686
BARRE N°687
BARRE N°688
BARRE N°689
BARRE N°690
BARRE N°691
BARRE N°692
BARRE N°693
BARRE N°694
BARRE N°695
BARRE N°696
BARRE N°697
BARRE N°698
BARRE N°699
BARRE N°700
BARRE N°701
BARRE N°702
BARRE N°703
BARRE N°704
BARRE N°705
BARRE N°706
BARRE N°707
BARRE N°708
BARRE N°709
BARRE N°710
BARRE N°711
BARRE N°712
BARRE N°713
BARRE N°714
BARRE N°715
BARRE N°716
BARRE N°717
BARRE N°718
BARRE N°719
BARRE N°720
BARRE N°721
BARRE N°722
BARRE N°723
BARRE N°724
BARRE N°725
BARRE N°726
BARRE N°727
BARRE N°728
BARRE N°729
BARRE N°730
BARRE N°731
BARRE N°732
BARRE N°733
BARRE N°734
BARRE N°735
BARRE N°736
BARRE N°737
BARRE N°738
BARRE N°739
BARRE N°740
BARRE N°741
BARRE N°742
BARRE N°743
BARRE N°744
BARRE N°745
BARRE N°746
BARRE N°747
BARRE N°748
BARRE N°749
BARRE N°750
BARRE N°751
BARRE N°752
BARRE N°753
BARRE N°754
BARRE N°755
BARRE N°756
BARRE N°757
BARRE N°758
BARRE N°759
BARRE N°760
BARRE N°761
BARRE N°762
BARRE N°763
BARRE N°764
BARRE N°765
BARRE N°766
BARRE N°767
BARRE N°768
BARRE N°769
BARRE N°770
BARRE N°771
BARRE N°772
BARRE N°773
BARRE N°774
BARRE N°775
BARRE N°776
BARRE N°777
BARRE N°778
BARRE N°779
BARRE N°780
BARRE N°781
BARRE N°782
BARRE N°783
BARRE N°784
BARRE N°785
BARRE N°786
BARRE N°787
BARRE N°788
BARRE N°789
BARRE N°790
BARRE N°791
BARRE N°792
BARRE N°793
BARRE N°794
BARRE N°795
BARRE N°796
BARRE N°797
BARRE N°798
BARRE N°799
BARRE N°800
BARRE N°801
BARRE N°802
BARRE N°803
BARRE N°804
BARRE N°805
BARRE N°806
BARRE N°807
BARRE N°808
BARRE N°809
BARRE N°810
BARRE N°811
BARRE N°812
BARRE N°813
BARRE N°814
BARRE N°815
BARRE N°816
BARRE N°817
BARRE N°818
BARRE N°819
BARRE N°820
BARRE N°821
BARRE N°822
BARRE N°823
BARRE N°824
BARRE N°825
BARRE N°826
BARRE N°827
BARRE N°828
BARRE N°829
BARRE N°830
BARRE N°831
BARRE N°832
BARRE N°833
BARRE N°834
BARRE N°835
BARRE N°836
BARRE N°837
BARRE N°838
BARRE N°839
BARRE N°840
BARRE N°841
BARRE N°842
BARRE N°843
BARRE N°844
BARRE N°845
BARRE N°846
BARRE N°847
BARRE N°848
BARRE N°849
BARRE N°850
BARRE N°851
BARRE N°852
BARRE N°853
BARRE N°854
BARRE N°855
BARRE N°856
BARRE N°857
BARRE N°858
BARRE N°859
BARRE N°860
BARRE N°861
BARRE N°862
BARRE N°863
BARRE N°864
BARRE N°865
BARRE N°866
BARRE N°867
BARRE N°868
BARRE N°869
BARRE N°870
BARRE N°871
BARRE N°872
BARRE N°873
BARRE N°874
BARRE N°875
BARRE N°876
BARRE N°877
BARRE N°878
BARRE N°879
BARRE N°880
BARRE N°881
BARRE N°882
BARRE N°883
BARRE N°884
BARRE N°885
BARRE N°886
BARRE N°887
BARRE N°888
BARRE N°889
BARRE N°890
BARRE N°891
BARRE N°892
BARRE N°893
BARRE N°894
BARRE N°895
BARRE N°896
BARRE N°897
BARRE N°898
BARRE N°899
BARRE N°900
BARRE N°901
BARRE N°902
BARRE N°903
BARRE N°904
BARRE N°905
BARRE N°906
BARRE N°907
BARRE N°908
BARRE N°909
BARRE N°910
BARRE N°911
BARRE N°912
BARRE N°913
BARRE N°914
BARRE N°915
BARRE N°916
BARRE N°917
BARRE N°918
BARRE N°919
BARRE N°920
BARRE N°921
BARRE N°922
BARRE N°923
BARRE N°924
BARRE N°925
BARRE N°926
BARRE N°927
BARRE N°928
BARRE N°929
BARRE N°930
BARRE N°931
BARRE N°932
BARRE N°933
BARRE N°934
BARRE N°935
BARRE N°936
BARRE N°937
BARRE N°938
BARRE N°939
BARRE N°940
BARRE N°941
BARRE N°942
BARRE N°943
BARRE N°944
BARRE N°945
BARRE N°946
BARRE N°947
BARRE N°948
BARRE N°949
BARRE N°950
BARRE N°951
BARRE N°952
BARRE N°953
BARRE N°954
BARRE N°955
BARRE N°956
BARRE N°957
BARRE N°958
BARRE N°959
BARRE N°960
BARRE N°961
BARRE N°962
BARRE N°963
BARRE N°964
BARRE N°965
BARRE N°966
BARRE N°967
BARRE N°968
BARRE N°969
BARRE N°970
BARRE N°971
BARRE N°972
BARRE N°973
BARRE N°974
BARRE N°975
BARRE N°976
BARRE N°977
BARRE N°978
BARRE N°979
BARRE N°980
BARRE N°981
BARRE N°982
BARRE N°983
BARRE N°984
BARRE N°985
BARRE N°986
BARRE N°987
BARRE N°988
BARRE N°989
BARRE N°990
BARRE N°991
BARRE N°992
BARRE N°993
BARRE N°994
BARRE N°995
BARRE N°996
BARRE N°997
BARRE N°998
BARRE N°999
BARRE N°1000
NORD
CANAL DE NAVIGATION
BARRE MARITIME
Digitized by Google

639,548 en 1905. Les sorties portent surtout sur les matériaux de construction, la houille, les métaux, les denrées coloniales (plus de 72,000 tonnes pour le sucre indigène en poudre), les céréales, les pommes de terre, le riz, etc.

Au point de vue des pays de provenance et de destination, il convient de mentionner l'importance des relations nouées entre Dunkerque et l'Amérique du Sud. Avec la République Argentine, le mouvement a été, pour 1906, de 238,500 tonnes à l'importation et 91,000 tonnes à l'exportation (chiffres ronds). A signaler aussi l'activité des exportations vers les Établissements français de la Côte occidentale d'Afrique.

***

Aménagements actuels et travaux en cours.

On accède au port de Dunkerque par un *chenal* que délimitent deux jetées parallèles et qui mesure une largeur moyenne de 130 mètres à l'entrée. Ce chenal est la partie faible du port. En raison de la nature sablonneuse de ses fonds il se comble sans cesse, et c'est seulement au prix de travaux continuels, effectués par des dragues puissantes et de fortes « suceuses », qu'on peut le maintenir à (— 3.50) au-dessous du zéro[1].

Cela donne une profondeur de 9m40 aux pleines mers de vive eau ordinaire et de 8m40 aux pleines mers de morte eau ordinaire.

Dans ces conditions, les navires entrent et sortent deux heures avant et deux heures après la pleine mer. Hors ce moment, ils mouillent au large des jetées.

La rade, sensiblement parallèle à la côte, est d'une largeur de 1,500 mètres environ et offre des fonds de 10 à 18 mètres.

Faisant suite au chenal, on rencontre un *Avant-port,* creusé au droit des quais à la cote (— 4.00) et dans le prolongement duquel s'étend le *Port d'échouage.*

1. La cote au-dessous du zéro représente sensiblement la profondeur minima obtenue aux plus basses mers.

Pour avoir les profondeurs maxima et minima utilisables au moment des marées, il suffit d'ajouter à cette cote la hauteur des pleines mers de vive eau et de morte eau par rapport au zéro des cartes marines de niveau moyen.

Digitized by Google

Du port d'échouage les bateaux de faible tonnage accèdent par l'*Écluse de la Citadelle* (longueur utile, 53 mètres; largeur, 13 mètres; cote du haut radier : —0m45) au *Bassin du Commerce,* prolongé par l'*Arrière-port* et le *Bassin de la Marine,* ce dernier affecté en grande partie à une station de torpilleurs et de sous-marins.

La partie moderne du port date d'une trentaine d'années. Elle est constituée par le *Bassin de Freycinet,* qui s'amorce: dans l'avant-port, par l'*Écluse Trystram,* présentant une longueur utile de 170. mètres sur une largeur de 25 mètres (la cote du radier est —5.00); dans le port d'échouage, par l'*Écluse de l'Ouest* (longueur, 117 mètres; largeur, 21 mètres; cote : —1.55).

Le Bassin de Freycinet est divisé par le *Pertuis du Mole* (cote : —3.00) en deux parties inégales. La plus importante, d'une superficie de près de 19 hectares, comporte un bassin d'évolution qui commande les darses nos 1 et 2, creusées à la cote (—2.50); la seconde, moins spacieuse (12 hectares environ) mais plus profonde, est constituée par un bassin d'évolution creusé à (—4.50) et par les darses nos 3 et 4 (cote : —4.00).

Les *cales de radoub* sont au nombre de quatre. La plus vaste mesure 190 mètres de longueur utile sur 21 mètres de largeur au niveau du seuil; ce dernier est à la cote (—2.10).

Tel qu'il se présente actuellement, le port de Dunkerque est depuis longtemps insuffisant. On a vu quelles profondeurs trop faibles ont le chenal et l'avant-port. D'un autre côté, le Bassin de Freycinet, seul accessible aux grands navires, ne développe que 4 kilomètres et demi de quais pour un trafic dont nous avons indiqué plus haut le tonnage.

La loi de Décembre 1903 s'est efforcée de remédier, dans une certaine mesure, à cette situation. Elle prévoit une dépense de 26 millions, dont 7,500,000 francs à la charge de la Chambre de commerce et de la ville de Dunkerque; mais la majeure partie des crédits est affectée à des travaux militaires (démolition de fortifications, construction d'un ouvrage défensif, creusement d'un long canal de dérivation) et à l'achat d'une quantité de terrains assez considérable

Digitized by Google

pour pouvoir parer à toutes les extensions ultérieures du port. En résumé, le résultat immédiat et pratique des travaux en cours, en ce qui concerne l'amélioration des aménagements actuels, consistera à peu près uniquement dans l'allongement des darses 3 et 4, ce qui donnera environ 1.500 mètres de nouveaux quais.

***

Travaux projetés.

Un projet très considérable de travaux complémentaires a été élaboré par la Chambre de commerce et le Service des ponts et chaussées. D'après le plan que nous avons sous les yeux, il consisterait dans la création d'un vaste avant-port, dont les jetées s'avanceraient jusque dans la rade et qui serait creusé à la cote (—8.00). La même profondeur serait assurée à une sorte de port intérieur qui communiquerait avec trois grands bassins, d'une profondeur de (—4.50) au-dessous du zéro et desservant une dizaine de darses.

Les énormes sacrifices que comporterait l'exécution d'un plan aussi vaste paraissent hors de proportion avec les ressources dont peuvent disposer la Chambre de commerce et la ville de Dunkerque. Sa réalisation reste problématique. Il est à présumer, cependant, que l'établissement d'une darse n° 5 sur l'emplacement des anciennes fortifications pourra être obtenu d'ici quelques années.

Le Havre.

Commerce extérieur.

Pour le Havre, comme pour Dunkerque, l'année 1906 a été particulièrement favorisée.

Les importations sont passées de 1,824,063 à 2,127,644 tonnes. Cette augmentation de 303,581 tonnes est fournie surtout par les houilles (127,892 tonnes), les cafés (59,752 tonnes), le riz (14,485 tonnes) et les laines (10,375 tonnes)[1]. Pour le

1. Les autres grands articles d'importation au Havre sont : le coton, les bois, les céréales (grains et farines), les cuivres, les minerais, les huiles de pétrole et de schiste, les graines et fruits oléagineux, les peaux, le cacao, etc.

Digitized by Google

caoutchouc (la création du marché de cet article au Havre a été réalisée en 1906) elle a été de 1,726 tonnes, avec un chiffre de 9,197,845 kilos sur une importation totale en France de 14,960,200 kilos.

Les exportations ont progressé de 6.7 o/o (794,373 tonnes en 1906 contre 739,046 tonnes en 1905). Elles sont particulièrement actives pour la houille, le café et le cacao, les embarcations, les tissus de toutes sortes, les peaux, la poterie et les cristaux.

En résumé, le mouvement général du port présente en 1906, par rapport à l'exercice précédent, une augmentation de plus de 358,000 tonnes. C'est là un résultat important. Il se complète d'un accroissement rapide du mouvement des passagers qui s'est élevé, entre le Havre et l'Amérique, de 63,659 en 1900 à 120,576 en 1906.

***

Aménagements actuels et travaux en cours.

L'outillage du Havre est-il susceptible de permettre un développement éventuel de ce trafic déjà considérable?

Le dernier compte rendu des travaux de la Chambre de commerce répond nettement par la négative. On y lit (p. 19) les lignes suivantes : « Notre port est arrêté dans son essor par le manque de places à quai; nous ne pouvons offrir ni aux lignes régulières actuellement en exploitation, ni à celles qui se proposeraient de se créer ou de toucher à notre port, ni à la navigation irrégulière qui transporte nos grandes importations de denrées et matières premières, les installations nécessaires à leur trafic. »

Et cependant, l'honorable Compagnie que M. Joannès Couvert préside avec tant d'autorité n'est pas restée inactive. Pendant que se poursuivaient les travaux prévus au programme de 1895 (ayant pour objet la création d'un nouvel avant-port creusé à —6.00, d'un quai de marée pour les navires d'escale, au pied duquel on trouvera entre 9 et 10 mètres d'eau aux plus basses mers et d'une écluse à sas, dite *de la Floride,* donnant accès dans les

Digitized by Google

bassins[1]), elle obtenait, en 1904, le creusement d'un pertuis de communication du *Bassin Bellot* au *Canal de Tancarville* et la mise en exploitation des 1,000 mètres de quai de la rive sud du canal. Elle négocie actuellement l'établissement de nouveaux quais sur la rive nord et l'amélioration du *Bassin Dock*.

Malgré ces efforts énergiques, malgré les grosses sommes dépensées, les aménagements intérieurs du port ne répondent déjà plus aux besoins de la navigation. « Leur insuffisance, précise l'exposé des motifs du projet de loi qui vient d'être distribué aux députés, est manifeste au double point de vue du nombre des places à quai disponibles et des dimensions des ouvrages. »

D'après les indications que nous empruntons au document précité, les navires au long cours ne peuvent utiliser que les bassins de l'*Eure* et *Bellot*, dont les quais développent seulement 3,000 mètres; les dimensions du bassin de l'Eure sont trop faibles pour permettre l'évolution facile des transatlantiques de près de 200 mètres, comme *la Provence;* la profondeur des bassins est insuffisante, la cote (—4,00), qui correspond à un mouillage minimum de 9 mètres, ne pouvant être réalisée qu'à vingt mètres des quais; l'écluse elle-même ne peut donner accès à des navires d'un tirant d'eau supérieur à 9^{m}20; enfin, l'orientation des formes de radoub rend leur accès impossible à des paquebots de plus de 200 mètres.

***

Travaux projetés.

Pour faire face aux nécessités de l'avenir, le projet de loi soumis à l'approbation du Parlement prévoit : 1° des travaux d'extension du port du Havre, comprenant la création d'un bassin de marée et d'une forme de radoub au sud de l'avant-port et des bassins actuels, au moyen d'une emprise sur la baie de la Seine; 2° des travaux d'amélioration de l'estuaire de

1. Ces travaux, qui entraîneront une dépense de 40 millions environ dont 15,650,000 francs seulement à la charge de l'État, ne seront vraisemblablement pas achevés avant 1909. Ceux du programme de 1904 se poursuivent normalement. Les uns et les autres sont marqués par des hachures sur le plan annexé.

Digitized by Google

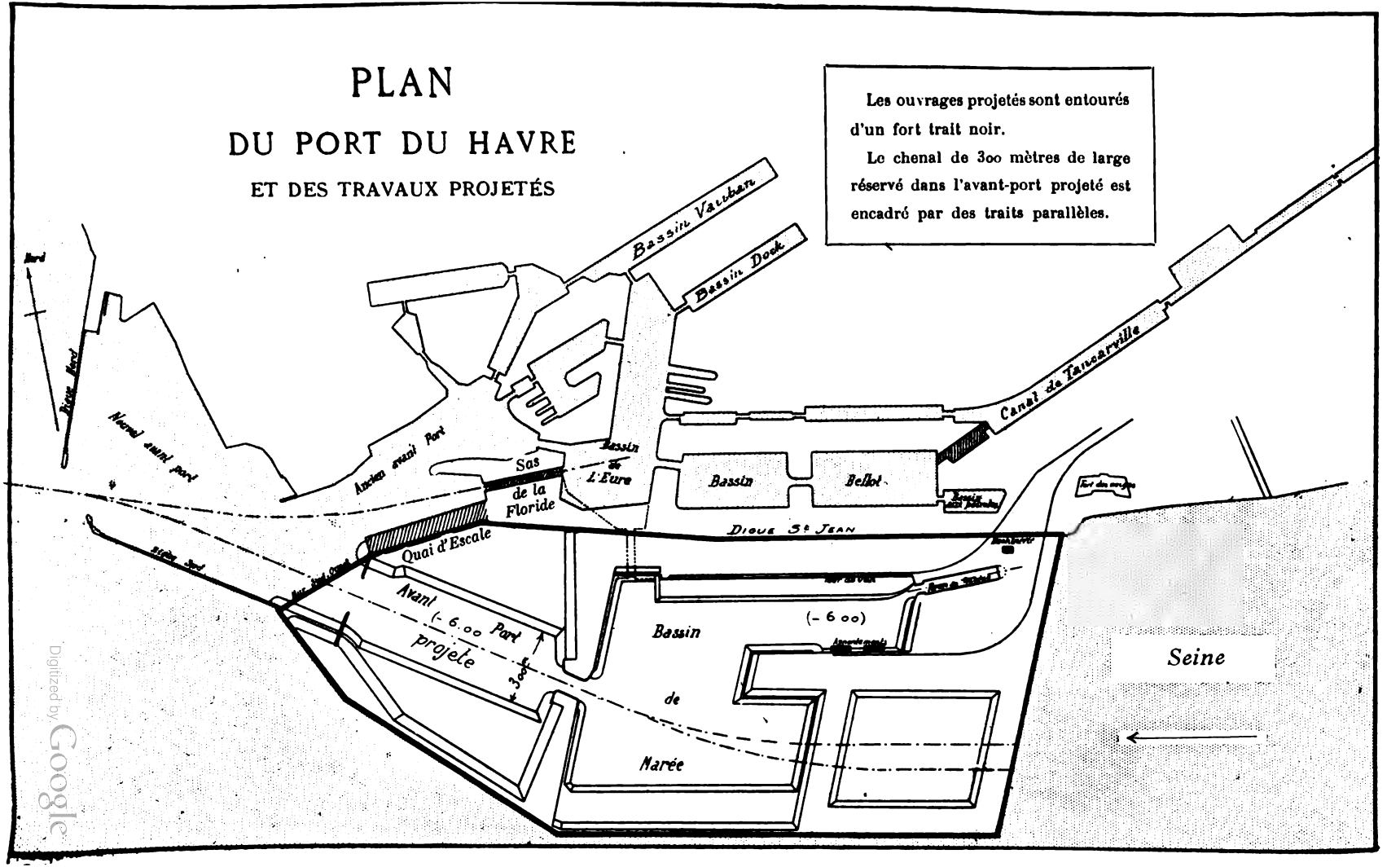
PLAN
DU PORT DU HAVRE
ET DES TRAVAUX PROJETÉS
Les ouvrages projetés sont entourés d'un fort trait noir.
Le chenal de 300 mètres de large réservé dans l'avant-port projeté est encadré par des traits parallèles.
Bassin Vauban
Bassin Dock
Canal de Tancarville
Nouvel avant Port
Ancien avant Port
Sas de la Floride
Bassin de l'Eure
Bassin
Bellot
Digue St Jean
Quai d'Escale
Avant Port projeté
(- 6.00)
300m
Bassin de Marée
Seine

la Seine, comprenant le prolongement de la digue Nord sur quatre kilomètres.

La dépense totale est évaluée à 98 millions et l'État fournirait une contribution de 48,500,000 francs, le solde restant à la charge des Chambres de commerce et des villes du Havre et de Rouen, ainsi que du département de la Seine-Inférieure.

Il n'est pas sans intérêt de connaître l'esprit dans lequel la Chambre de commerce du Havre a élaboré ce vaste programme et de savoir ce qu'elle attend de son exécution.

Les lignes suivantes, empruntées au Résumé des travaux de l'année 1907, présenté par son Président dans la séance du 10 janvier 1908, nous fixeront à cet égard :

« Vous avez pensé, » écrit M. Joannès Couvert, « que les dispositions à adopter devaient avant tout assurer l'avenir et qu'il était nécessaire de se dégager de toute idée d'utilisation exclusive d'ouvrages certainement très importants, mais insuffisants pour la grande navigation future; que, par conséquent, le nouveau bassin devait pouvoir être fréquenté par des navires de 300 mètres de long et de 12 mètres de tirant d'eau; que, de plus, en dehors des 1,000 mètres de quai destinés à la navigation transatlantique régulière, il convenait que les dispositions prises réservent la construction ultérieure de grandes longueurs de quai utilisables par tout le commerce maritime du port. C'est ainsi qu'il pourra être, actuellement et plus tard, construit dans le bassin de marée jusqu'à concurrence de 4,500 mètres de quais, sans compter ceux qui seraient établis dans l'avant-bassin, si la houle se trouve suffisamment atténuée par les ouvrages de l'avant-port actuel. Le service d'entrée et de sortie se faisant sans écluses, les pertuis projetés et les musoirs des digues de l'avant-port permettant de pousser les dragages bien au-dessous de la cote prévue, on peut estimer que la solution adoptée répond à tous les besoins qu'on doit raisonnablement envisager. »

Le même Rapport contient quelques précisions sur la façon dont se présente la combinaison financière qui sert de base au projet en instance :

« L'équilibre financier du projet n'a pu être établi que grâce

Digitized by Google

aux larges subventions de la ville du Havre (4 millions de francs), du Département de la Seine-Inférieure (8,854,166 fr.), et ce Résumé nous offre une précieuse occasion de remercier à nouveau de leur concours le Conseil municipal du Havre et le Conseil général de la Seine-Inférieure. Comme le gouvernement, ces assemblées ont apprécié, à l'unanimité des voix, qu'il fallait doter notre port d'un nouvel établissement maritime considérable, assurant d'un côté l'accroissement du commerce extérieur de notre pays, permettant aux grands navires de l'avenir, qui seront construits pour notre armement national, d'opérer dans un port dont les atterrissages offrent aux nombreux passagers et équipages ainsi qu'aux capitaux engagés les sécurités nécessaires. »

L'exemple de solidarité qui nous est donné par les corps constitués du département de la Seine-Inférieure, vaut d'être retenu. Puissent nos concitoyens en comprendre la portée et s'en inspirer, le moment venu!

Nantes.

La situation économique du port de Nantes doit intéresser d'autant plus vivement les Bordelais que son examen comporte pour eux de précieux enseignements. Nous y trouvons la preuve évidente de ce que peut un vouloir tenace et méthodique mis au service de la conception claire et raisonnée des besoins d'un port, en même temps qu'un exemple des avantages qu'un centre maritime peut retirer de la création et du développement de puissantes industries locales.

Commerce extérieur.

En 1906, les importations de la principalité de Nantes se sont élevées à 1,129,070 tonnes, ce qui représente une augmentation de 165,477 tonnes par rapport à l'année précédente.

Les grands éléments de ce trafic sont : les houilles (588,231 tonnes, en augmentation de 94,274 tonnes), provenant d'Angleterre et des Pays-Bas; les phosphates de Tunisie, d'Algérie et d'Amérique (117,798 tonnes) et les pyrites

Digitized by Google

d'Espagne et de Portugal (55,451 tonnes), destinés aux fabriques d'engrais, qui sont au nombre d'une dizaine; les bois (bois de construction, 35,399 tonnes; bois résineux en rondins, 57,060 tonnes); les sucres bruts des colonies françaises (36,293 tonnes, en augmentation de 12,928 tonnes), qui alimentent neuf raffineries; les pâtes de cellulose (33,517 tonnes); les vins d'Espagne et d'Algérie (20,006 tonnes, en augmentation de 9,263 tonnes); le minerai de plomb (18,317 tonnes); le riz, en provenance de l'Indo-Chine et des Indes anglaises (14,827 tonnes); les graines et fruits oléagineux (14,450 tonnes); le maïs (13,496 tonnes); le goudron minéral et le brai (12,522 tonnes), etc.

A l'exportation, l'augmentation sur les chiffres de 1905 est de 1,827 tonnes, avec un total de 90,662 tonnes.

A signaler, comme plus spécialement intéressantes, les sorties portant sur : la houille agglomérée (10,069 tonnes); les grains et farines (5,301 tonnes), pour la Tunisie, Cayenne, la Belgique et l'Espagne; la houille crue et le coke (4,974 tonnes); les sucres raffinés en pains (4,951 tonnes), à destination de l'Algérie, du Maroc, de l'Angleterre et de la Belgique; les navires et embarcations (4,834 tonnes); les engrais (4,769 tonnes); les matériaux (4,371 tonnes), etc.

***

Aménagements actuels.

La prospérité reconquise du port de Nantes date de l'ouverture à la navigation (1892) du *Canal maritime latéral*, qui a permis de relier la partie de la Loire jouissant d'un régime maritime (de Saint-Nazaire au Carnet) à la section du fleuve qui a pu être endiguée et qui s'étend de la Martinière à Nantes. Grâce à cet ouvrage, qui mesure 35 mètres de largeur au niveau du plan d'eau, les navires peuvent, soit de jour, soit pendant la nuit, et en une seule marée, monter à Nantes (56 kilomètres) avec une profondeur d'eau de $5^{m}20$ en faibles marées de morte eau et de $6^{m}20$ en faibles marées de vives eaux. Au cours de l'exercice 1906, le nombre des navires d'un tirant d'eau de 5 mètres et au-dessus ayant accédé aux quais

Digitized by Google

de Nantes a été de 442, dont 58 calant de 6 mètres à 6m50 et 3 calant de 6m50 à 7 mètres.

Les profondeurs dont nous venons de parler commencent à devenir insuffisantes, d'autant plus que dans les périodes de sécheresse coïncidant avec les grandes marées, il peut se produire — et ce fut le cas en 1906 — des apports de vases que les dragues sont impuissantes à réduire et qui amènent un exhaussement des fonds à Nantes et dans le chenal reliant le port au Canal maritime.

***

Travaux projetés.

La Chambre de commerce ayant reconnu que la partie de la Loire comprise entre le Carnet et la Martinière, et actuellement desservie par le Canal maritime, était susceptible d'améliorations, a, dès 1903, fait aboutir un projet tendant à établir dans le lit du fleuve, de Nantes à la mer, un chenal continu accessible aux navires d'un tirant d'eau de 8 mètres[1].

De plus, la création de ce chenal maritime entre Nantes et Saint-Nazaire devant amener un accroissement du trafic du port, dont les aménagements sont déjà notoirement insuffisants, elle a élaboré, après accord de principe avec la Compagnie d'Orléans, un projet de création à Roche-Maurice d'un quai maritime de 300 mètres, raccordé avec la gare de Chantenay. La Compagnie d'Orléans y ferait application au commerce des tarifs en vigueur sur les quais maritimes de Nantes. M. le Ministre des Travaux publics a autorisé le Service maritime à étudier un avant-projet.

Saint-Nazaire.

Commerce extérieur.

Le poids total des marchandises étrangères arrivées à Saint-Nazaire en 1906 a été de 1,045,165 tonnes, en augmentation de 226,020 tonnes sur l'exercice précédent. Dans ce chiffre, la

1. Les travaux coûteront 22 millions et seront exécutés par l'État avec le concours financier de la Chambre de commerce et du Département.

Digitized by Google

houille seule figure pour 871,751 tonnes. Viennent ensuite, par ordre d'importance : le minerai de fer (75,680 t.); les bois de construction (35,073 t.); le goudron minéral et le brai (12,672 t.); les phosphates (11,529 t.); le riz (4,187 t.); les vins ordinaires (3,387 t.), etc.

Les exportations ont progressé de 29,663 tonnes[1]. Citons les chiffres concernant : le fer, la fonte et l'acier (69,869 t.); la houille crue (68,504 t.); la houille agglomérée (14,733 t.); les œufs (3,515 t.); les navires et embarcations (3,436 t.); les poissons conservés (1,999 t.), les pommes de terre (1,603 t.), les fruits frais (1,535 t.), les vins (1,513 t.), etc.

***

Aménagements actuels.

La création du port de Saint-Nazaire remonte à 1856. Ses aménagements ont été modifiés et complétés à la suite de plusieurs séries de grands travaux, dont les plus importants appartiennent au programme de 1896 qui vient seulement d'être achevé.

Actuellement, le port comprend :

1° Un *Avant-port,* placé dans le grand axe des bassins, arasé à $6^{m}07$ au-dessous du zéro et pourvu d'un quai de marée de 150 mètres, au-devant duquel s'étend une souille creusée à la cote (—8.07);

2° Une grande *Écluse à sas,* de 30 mètres de largeur avec 211 mètres de longueur utile. Les buscs sont à (—6,07); ils admettent un tirant d'eau de $11^{m}50$ aux pleines mers de vive eau et de $9^{m}87$ aux pleines mers de morte eau;

3° Deux *Bassins (Saint-Nazaire* et *Penhouet),* reliés par un pertuis de $218^{m}25$ de longueur sur 25 mètres de largeur et développant : le premier, 10 hectares de superficie avec 1,519 mètres de quais; le deuxième, 22 hectares environ et 2,690 mètres de quais.

Le mouillage varie de $7^{m}67$ à $10^{m}20$ dans le bassin de Saint-Nazaire et de $7^{m}37$ à $9^{m}90$ dans le bassin de Penhouet. Lorsque l'usine du relèvement du plan d'eau sera en service, le mouillage minimum sera de $9^{m}37$ pour le premier et de $9^{m}07$ pour

1. 201,097 tonnes en 1906 contre 171,464 en 1905.

Digitized by Google

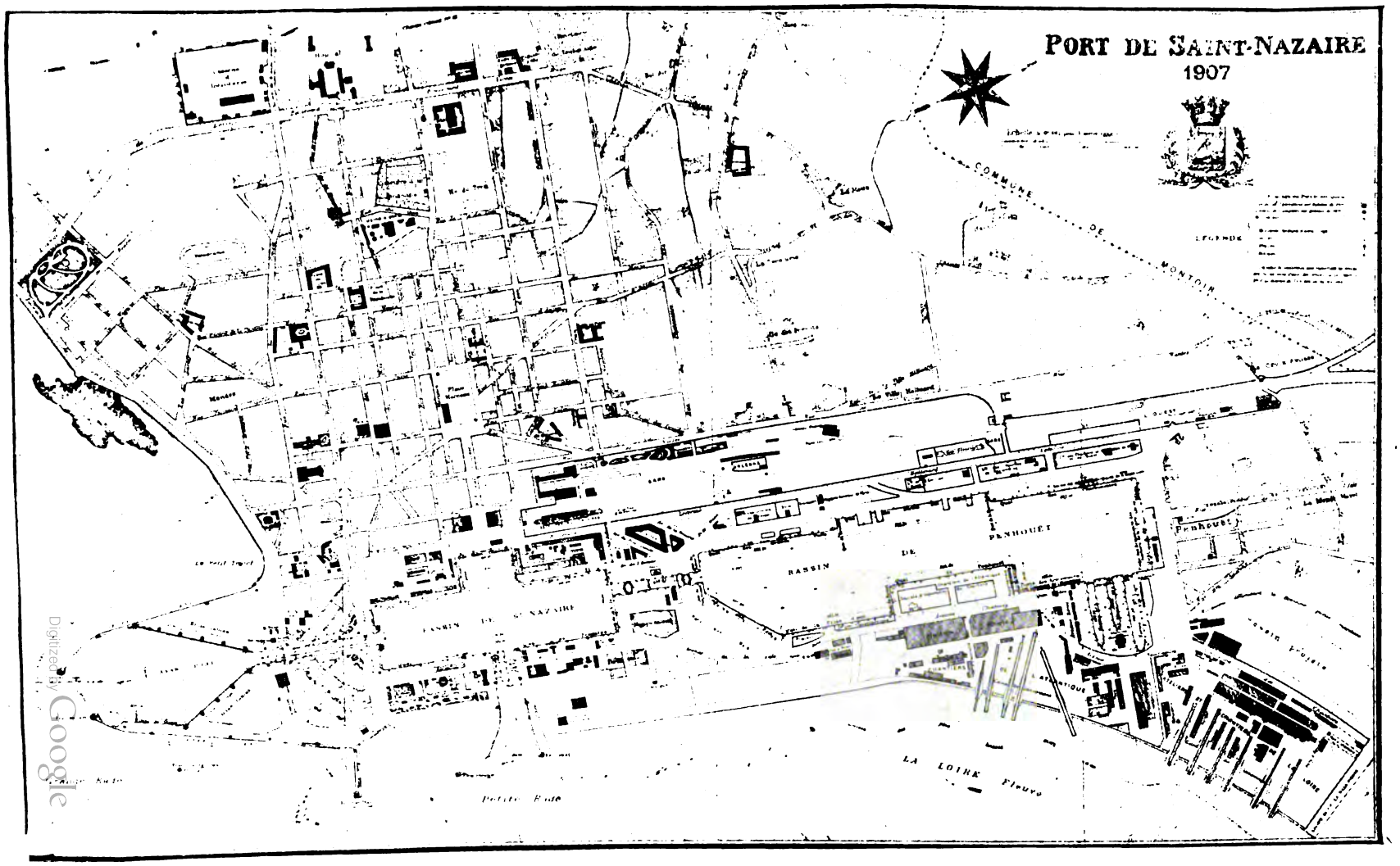

Digitized by Google

le deuxième. En surélevant le plan d'eau jusqu'à la tablette des quais, ces chiffres pourraient être portés respectivement à 10^m72 et 10^m42.

4° Trois *formes de radoub,* établies au fond du bassin de Penhouet et mesurant : la première, 182^m45 de longueur utile sur 20 mètres de largeur au seuil d'entrée ; la deuxième, 117^m50 sur 9^m80 ; la troisième, 163 mètres sur 14 mètres.

La profondeur du busc au-dessous des hautes mers de morte eau est de 7^m37 pour les formes n°s 1 et 3 et de 4^m07 pour la forme n° 2.

Ajoutons que l'ancienne entrée, dont la direction est perpendiculaire au grand axe du bassin de Saint-Nazaire, reste toujours en service. Elle comporte un chenal, dont le plafond est à (—4.37), cote représentant 9^m80 de tirant d'eau aux pleines mers de vive eau et 8^m17 aux pleines mers de morte eau ; une écluse à marée de 25 mètres de largeur, avec un tirant d'eau variant de 7^m17 à 8^m80 ; enfin, une petite écluse de 13 mètres de largeur, avec un tirant d'eau allant de 5^m97 à 7^m60.

Il est important de signaler que l'accès de la Loire est assuré par un *chenal* de 200 mètres de largeur, dragué à travers la *Barre des Charpentiers,* vaste banc de sable de forme demi-circulaire qui s'appuie aux deux rives de l'estuaire. Le plafond de ce chenal est creusé à la cote (—5.00), ce qui donne une profondeur de 10^m43 aux hautes mers de vive eau ordinaire et de 8^m80 aux plus faibles hautes mers de morte eau.

Dans ces conditions, la barre n'est pas accessible à toute heure de marée aux grands paquebots et ces derniers doivent fréquemment mouiller quelques heures au large des Charpentiers avant de pouvoir entrer dans le chenal.

***

Travaux projetés.

La loi du 22 décembre 1903 prévoit pour le port de Saint-Nazaire :

1° L'achat des terrains nécessaires à l'exécution éventuelle d'un troisième bassin ;

Digitized by Google

2° L'approfondissement du chenal des Charpentiers à la cote (—7.00);

3° Le relèvement du plan d'eau des bassins à la cote (—5.00).

Pour l'article premier, la dotation est de 1,500,000 francs. Les dépenses afférentes aux deux autres articles s'élèveront à 1,700,000 francs, dont 850,000 francs à la charge de l'État et 500,000 francs à la charge du Département. Le solde sera payé par la Chambre de commerce.

Cette dernière a demandé, il y a trois ans, une nouvelle série de travaux en vue de l'élargissement du pertuis de communication et de l'agrandissement de la forme de radoub n° 1.

La dépense est évaluée à 2,580,000 francs. Elle sera supportée par le Ministère des Travaux publics, le Ministère de la Marine, la Chambre de commerce, le Conseil général et les Chantiers de constructions navales de Saint-Nazaire.

La Rochelle, La Pallice.

Commerce extérieur

La Chambre de commerce de La Rochelle n'ayant pas encore publié les documents statistiques relatifs à 1906, nous nous contenterons, pour ce port et pour celui de la Pallice, d'examiner les chiffres de 1905.

Au cours de l'exercice dont il s'agit, les importations se sont élevées à 216,710 tonnes pour La Pallice et 300,684 tonnes pour La Rochelle, soit au total 517,394 tonnes.

Ce mouvement d'entrées a été alimenté principalement par les houilles (385,454 tonnes); les phosphates (36,030 tonnes), le nitrate de soude (25,099 tonnes) et les pyrites (10,975 tonnes); les bois communs (11,019 tonnes); les vins (6,476 tonnes); les huiles minérales propres à l'éclairage (6,377 tonnes); le goudron minéral (6,227 tonnes); les eaux-de-vie (3,529 tonnes); les pâtes de cellulose (4,056 tonnes); les poissons secs (2,891 tonnes), etc.

Les exportations ont été de 59,891 tonnes pour La Pallice et de 44,836 tonnes pour La Rochelle, ensemble 104,727 tonnes, dont 45,201 pour les houilles, 11,882 pour le minerai de fer,

Digitized by Google

9,980 pour les superphosphates, 8,754 pour les eaux-de-vie, 4,274 pour les perches, étançons, etc., 3,728 pour les pommes de terre, 3,170 pour les bouteilles pleines ou vides, 2,125 pour les vins.

***

Aménagements actuels.

Nous n'avons pas à nous occuper ici du port proprement dit de La Rochelle, dont l'avant-port envasé ne peut plus recevoir que des navires de faible tonnage.

Celui de La Pallice doit, au contraire, retenir notre attention puisqu'il nous a enlevé, il y a quelques années, les services de la *Pacific* et qu'il vient de s'assurer les escales de la ligne d'Extrême-Orient desservie par les vapeurs des *Messageries* et des *Chargeurs Réunis*. Il se compose :

1° D'un *Avant-port,* limité par deux jetées, mesurant 12 hectares 1/2 et creusé à la cote (— 5.00), ce qui assure aux navires une profondeur de $10^{m}80$ aux hautes mers de vives eaux et de $9^{m}66$ aux hautes mers de mortes eaux;

2° D'un *Bassin à flot,* commandé par une écluse à sas de 235 mètres de longueur totale sur 22 mètres de large, ayant 11 hectares 1/2 de superficie, creusé à la cote (—4.00) et possédant 1,600 mètres de quais utilisables;

3° De deux *formes de radoub,* mesurant respectivement 180 mètres et 111 mètres de longueur totale, sur 22 mètres et 14 mètres de largeur à l'entrée, avec une hauteur d'eau sur les tins variant de 8 à $9^{m}50$ pour la première et de 7 à $8^{m}50$ pour la seconde.

Le Bassin-Dock, dont la création remonte à peine à une vingtaine d'années, n'offre déjà plus aux navires modernes toutes les facilités désirables. Outre que les places à quai y sont parfois insuffisantes, ses dimensions ne permettent pas aux navires de plus de 160 mètres de long d'évoluer aisément; au delà de cette limite, les bâtiments doivent entrer ou sortir à reculons.

***

Travaux projetés.

La Chambre de commerce s'est alarmée de cette situation et, vers la fin de l'année dernière, elle décidait de soumettre à

Digitized by Google

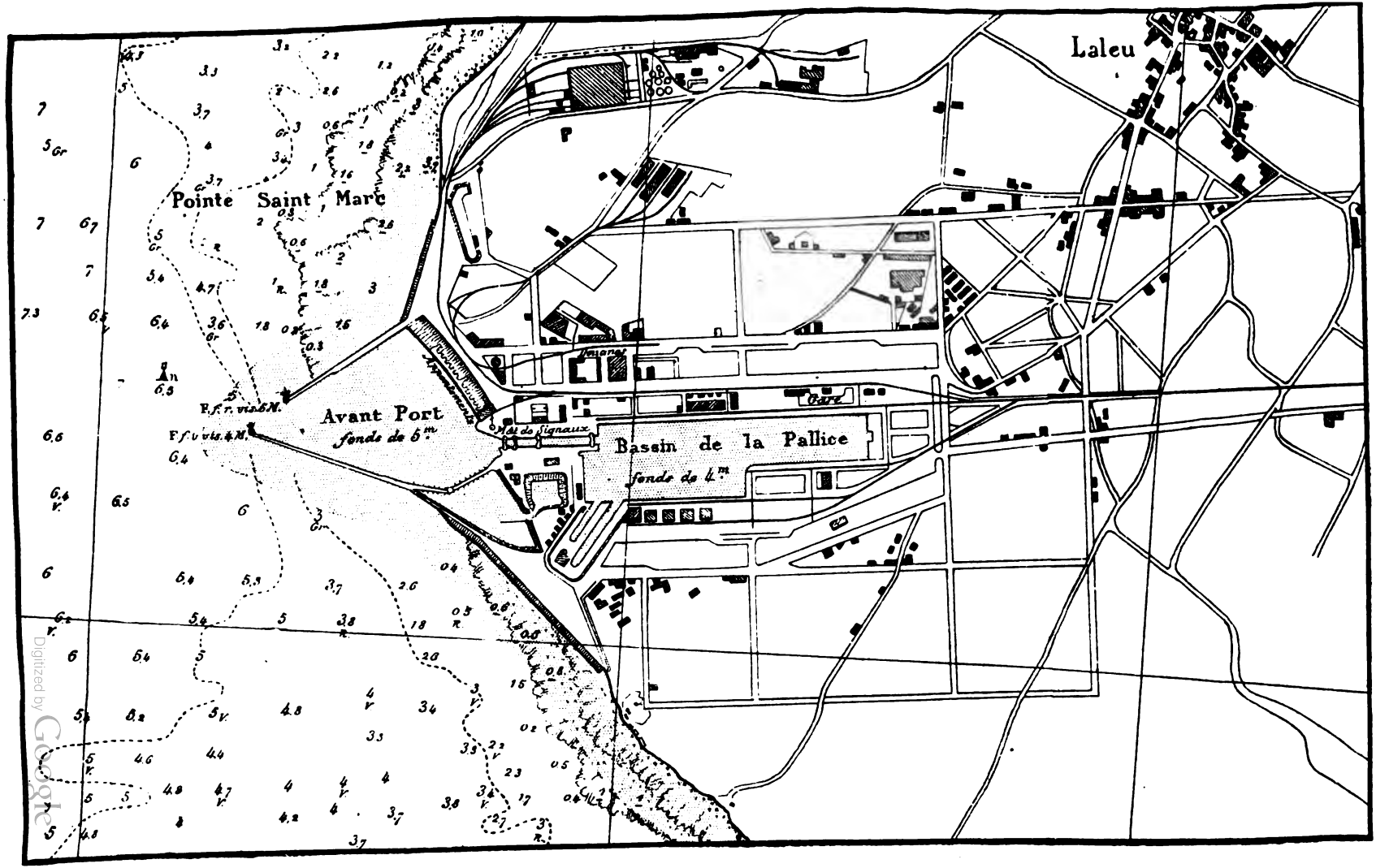

Digitized by Google

M. le Ministre des Travaux publics un projet dont la réalisation répondrait dans une large mesure aux desiderata nouveaux de la navigation.

« L'avant-port actuel serait agrandi et sa surface portée de 12 à 22 hectares; la jetée nord serait reportée en avant du fort Saint-Marc et prolongée jusqu'à plus grandes profondeurs; elle serait complétée par la construction d'un quai de marée, permettant l'accostage à toute heure aux navires qui n'auraient pas à entrer dans les bassins.

» Dans cet avant-port s'ouvrirait une écluse de 300 mètres de longueur sur 35 mètres de largeur, donnant accès dans un bassin ayant une largeur de 300 à 350 mètres muni de darses, et complété par tous les aménagements modernes, répondant aux besoins des constructions maritimes. »

Le coût de cet ouvrage serait de 10 millions de francs environ. La profondeur prévue pour le nouvel avant-port correspond à la cote (—7.00), mais la Chambre de commerce a demandé que les études soient complétées par l'indication du surcroît de dépenses qu'occasionnerait le creusement à la cote (—9.00).

***

En terminant cette revue hâtive de la situation de nos rivaux, nous exprimons le regret très vif de n'avoir pu, pressé par le temps comme nous l'étions, pousser plus avant une étude féconde en utiles leçons.

Nous formons le vœu que l'un de nos collègues veuille bien reprendre, pour la compléter, cette partie de notre travail et nous nous ferons un plaisir, le cas échéant, de mettre à sa disposition les documents que nous avons pu réunir, non parfois sans quelques difficultés.

En attendant, nous croyons devoir remédier, autant qu'il nous est possible, à l'insuffisance de nos explications, en plaçant sous les yeux du lecteur quelques plans et croquis qui permettront d'apprécier d'un simple coup d'œil l'importance et les dispositions générales des ports dont nous avons parlé.

(A suivre.) E. HUYARD.

Digitized by Google

LE MOULIN DE SAINTE-CROIX

En étudiant les riches archives de l'antique abbaye bénédictine Sainte-Croix de Bordeaux, nous avons rencontré souvent les noms de nombreux moulins sur lesquels les moines avaient des droits plus ou moins étendus. Le principal d'entre eux, propriété de l'abbé, était situé dans le monastère même; on l'appelait le moulin de Sainte-Croix. Son histoire est liée à celle des plus illustres familles bordelaises; il nous a paru qu'il pouvait y avoir quelque intérêt à la raconter, ne fût-ce que pour faire connaître les difficultés qu'éprouvaient autrefois les possesseurs de moulins à assurer l'arrivée régulière de l'eau dans leurs biefs et pour indiquer les revenus qu'on pouvait retirer de l'exploitation de ces usines.

Le moulin de Sainte-Croix avait pour force motrice l'Eau-Bourde, ruisseau qui descend des landes de Cestas et actionne de nombreux moulins, dont les plus rapprochés de Bordeaux sont ceux, plusieurs fois séculaires, de Bardenac et de Peyrelongue, bâtis à quelques centaines de mètres du Pont-de-la-Maye, l'un en amont, l'autre en aval.

L'Eau-Bourde, après avoir franchi le moulin de Peyrelongue, prend le nom d'estey de Bègles ou d'estey de Sainte-Croix; on la nommait autrefois Aiga Borde, Aigua Borda, Aqua de Petralonga, eau de Peyrelongue, estey de Santa-Crotz; arrivée aux portes de Bordeaux, elle reçoit le ruisseau d'Ars et se jette aujourd'hui avec lui dans l'estey Majou, qui la conduit à la Garonne, au pont de Brienne. Il y a une cinquantaine d'années, l'Eau-Bourde, grossie du ruisseau d'Ars, continuait sa course à travers les terrains que la gare Saint-Jean occupe actuellement, passait sous l'ancien pont du Guit, longeait la rue de l'estey de Bègles (portion de la rue de Tauzia), baignait les restes des murs de ville du XIVe siècle, faisait tourner le

Digitized by Google

moulin de Sainte-Croix et se jetait dans la Garonne non loin de l'extrémité de la rue à laquelle le conseiller de la Cour des Aides, Antoine Peyronnet, a donné son nom.

Quelques mètres en amont du moulin de Bardenac se trouve une écluse rustique permettant de faire écouler dans un fossé le trop plein des eaux; une saignée analogue est pratiquée en aval du moulin de Peyrelongue; les deux fossés se réunissent pour former l'estey de Francs, qui rejoint la Garonne aux Douze-Portes, après avoir traversé le moulin de Francs, immobile aujourd'hui. Ces deux dérivations furent l'objet de démêlés séculaires entre les moines et les familles de Ségur et de Francs.

Les abbés de Sainte-Croix ont été, jusqu'en 1790, propriétaires du moulin établi dans la partie inférieure du verger de leur monastère.

Le comte de Bordeaux, Guillaume le Bon, à la fin du xe siècle, avait fait reconstruire l'abbaye Sainte-Croix, détruite en 848 par les Normands, et avait donné aux moines les terres nécessaires à leur subsistance; quelques-unes avaient à peu près la position et l'étendue de la paroisse Sainte-Croix telle qu'elle se trouvait constituée avant l'édification de l'église du Sacré-Cœur. A l'époque de la donation du comte Guillaume, ces terres étaient pour la plupart en friche, et l'activité des religieux put se déployer librement. Fort éloignés alors des murs de la ville de Bordeaux, sans communications faciles avec elle autrement que par la voie du fleuve, ils durent songer à assurer par eux-mêmes tous leurs besoins; l'édification d'un moulin pour moudre leur grain s'imposa tout d'abord; le premier construit étant insuffisant, ils en établirent un second. Ils se trouvèrent bientôt en présence de difficultés qu'ils n'avaient pas prévues; non seulement la haute marée faisait régulièrement chômer le moulin chaque jour, mais parfois aussi le lit de l'Eau-Bourde était à sec pendant longtemps, soit que les meuniers de Bardenac ou de Peyrelongue eussent détourné les eaux dans l'estey de Francs, soit à raison de dérivations de l'Eau-Bourde par les riverains pour irriguer leurs terres; fort souvent, c'était au moment où le moulin avait le plus besoin

Digitized by Google

d'être mis en marche que la force motrice lui manquait, ce qui gênait singulièrement les religieux. Ils comprirent alors qu'ils devaient s'assurer la propriété de toute l'eau s'écoulant des biefs du moulin de Peyrelongue et même celle de ce moulin, si c'était possible. Ce fut leur but constant depuis la fin du XIe siècle.

Vers 1091, on voit l'abbé Foulques obtenir d'Amanieu de Centujan la donation du cours inférieur du ruisseau d'Ars et des sources ou fontaines de Centujan. Au milieu du siècle suivant, Baudoin de Centujan et Bernard Amanieu firent présent à l'abbé Bertrand de Lignan et aux moines de Sainte-Croix de toute l'eau de Peyrelongue et des terres qu'elle baignait depuis le moulin jusqu'à la Garonne; ils leur cédèrent aussi leurs droits sur les moulins d'Extrabon, du Pré et de l'estey Cocud, petit cours d'eau de la commune de Bègles. Bernard Amanieu y ajouta sa part du moulin de Peyrelongue. Ces donations étaient faites par Baudoin et Amanieu à l'occasion de la prise d'habit de leurs fils. Une trentaine d'années plus tard, un autre Baudoin de Centujan, fils du précédent, chercha querelle à l'abbaye à l'occasion des libéralités de son père; l'abbé Arnaud de Vayrines obtint son désistement par un présent de cinquante sols. Enfin, en 1217, les petits-fils du donateur, nommés Baudoin et Pierre de Centujan, revinrent encore à la charge et commencèrent à construire un moulin sur l'estey Majou, par lequel ils firent écouler les eaux des sources de Centujan, les détournant ainsi du moulin de Sainte-Croix; il fallut un nouveau présent de 300 sols fait par l'abbé Guillaume Gombaud, deuxième du nom, pour contraindre Baudoin et Pierre à abandonner leurs prétentions.

Les seigneurs de Centujan n'étaient pas les seuls à avoir des droits sur l'eau de Peyrelongue et le ruisseau d'Ars; l'abbaye, tout en faisant confirmer, de génération en génération, les largesses de cette famille, traitait aussi avec les autres possesseurs des esteys. Vers 1138, l'abbé Guillaume Gombaud premier acquit, moyennant 20 livres, d'un certain Arnaud, fils d'Erland et de Jarcinde, ses droits sur l'eau d'Ars et sur les sources voisines avec de vastes terres s'étendant jusqu'à Saint-Genès.

Digitized by Google

En 1151, l'abbé Arnaud Gombaud acheta 200 sols bordelais à Arnaud de Soussans et à Assalide, sa femme, tous leurs droits sur l'estey de Peyrelongue et les terres avoisinantes depuis le moulin jusqu'à la Garonne, qu'on nommait alors *mare*, la mer.

Vers 1166, un des membres de la puissante famille du Soler, Raymond, fit appeler auprès de son lit de mort l'abbé Bertrand de Lignan et obtint de lui d'être enseveli dans le froc bénédictin, faveur très recherchée au Moyen-Age et qui, de nos jours, vient d'être accordée à Huysmans. En échange de ce qu'il demandait, Raymond offrit aux moines une partie du moulin d'Extrabon et de l'estey Cocud. Alexandre du Soler, son frère, du consentement de sa femme et de ses fils, donna sa part des mêmes moulins et reçut aussi l'habit monacal à la fin de sa vie. Un troisième frère, Rostan, fut moins généreux; on dut lui acheter sept livres ce qui lui revenait sur ces moulins.

Peu après, Etienne de Latour, qui avait fait construire le moulin de la Grave sur l'Eau-Bourde de concert avec Raimond Arnaud, reconnut ses torts en mourant et donna sa part du moulin à l'abbé Géraud de Rameford, à la condition d'être enseveli dans le cloître du monastère; sa veuve ne reconnut pas cette restitution et, après de longs débats, l'abbé Arnaud de Vayrines s'engagea à lui faire une rente annuelle de deux escartes (environ huit hectolitres) de froment et à la recevoir au nombre des sœurs; en cette qualité, à chaque grande fête, la veuve de Latour reçut des religieux une prébende monacale; à sa mort, on l'enterra dans le cloître, à côté de son mari; il fallut ensuite donner 300 sols à sa fille, Comtors de Latour, mariée à Pierre Giraudong. Quant à Raimond Arnaud, l'associé de de Latour, l'abbaye lui acheta sa part du moulin de la Grave 1,000 sols bordelais.

Les moulins d'Extrabon, du Pré et de la Grave n'ont pas subsisté, et nous ignorons leur situation exacte sur l'Eau-Bourde; les moines les firent, sans doute, démolir en vue d'éviter des difficultés ultérieures.

Pour sanctionner les droits qu'ils avaient si laborieusement

Digitized by Google

acquis, les religieux les firent solennellement confirmer en 1182 par celui qui fut plus tard le roi d'Angleterre, Richard Cœur de Lion, et qui était alors comte de Poitiers et duc d'Aquitaine. Richard donna à l'abbaye toute l'eau qui s'écoulait des biefs du moulin de Peyrelongue et défendit de détourner le ruisseau ou de mettre obstacle à son cours sous peine d'exil ou d'une amende de mille sols.

Nantis d'une pareille charte, les Bénédictins de Sainte-Croix se considérèrent comme certains désormais de la possession de l'Eau-Bourde, aussi l'abbé Arnaud de Vayrines résolut-il de remplacer les petits moulins dont on s'était servi jusqu'alors et qui devenaient insuffisants, par un moulin beaucoup plus important qu'il fit construire à grands frais dans le voisinage des précédents. Ce moulin était à trois meules et il pouvait moudre beaucoup plus de grain qu'il n'était nécessaire pour la consommation des moines. L'abbé décida que les religieux devaient avoir toujours une part suffisante de la mouture et, en outre, après sa mort, une pension annuelle de dix sols en l'honneur « de la très bienheureuse Vierge Marie, pour le salut et le remède de son âme, afin qu'elle lui fût propice, surtout le samedi, jour où l'office de la Vierge était célébré solennellement chaque semaine dans le couvent ». Cette pension de dix sols devait être employée, le jour anniversaire de la mort d'Arnaud de Vayrines, à l'achat d'une ration supplémentaire de poisson pour le repas des moines. Ces dispositions furent ratifiées par une bulle du pape Célestin III, datée de Saint-Pierre de Rome le 3 des ides (11) de janvier 1193 (nouveau style).

Le pouvoir civil et l'autorité religieuse s'étant successivement prononcés, les moines jouirent en paix de leur moulin pendant assez longtemps. Mais, à cette époque, les moulins étaient d'une très grande utilité et peu de cours d'eau voisins de Bordeaux offraient autant de commodité que l'Eau-Bourde pour les actionner; aussi arriva-t-il qu'un des plus puissants bourgeois de Bordeaux, Guillaume-Raymond Colomb, passa outre aux menaces du pape et du roi d'Angleterre, fit construire le moulin de la Lagune et pratiqua à l'Eau-Bourde, en aval du

Digitized by Google

moulin de Peyrelongue, une dérivation qu'on appela lo Graveyros. Les moines protestèrent, et l'archevêque de Bordeaux, Géraud de Malemort, excommunia Raymond Colomb. Celui-ci ne tint aucun compte de cet anathème tant qu'il fut en santé, mais, atteint d'une grave infirmité, il fit appeler, au mois d'août 1255, le vicaire capitulaire[1] du diocèse et sollicita humblement l'absolution de la sentence prononcée contre lui; le vicaire capitulaire lui représenta qu'il ne pouvait être absous avant d'avoir ordonné la démolition du moulin indûment construit. Raymond Colomb consentit à ce qu'on exigeait de lui et il fut relevé de la sentence qui l'avait frappé. Raymond Colomb décédé, son fils Pierre se montra moins accommodant; il arrêta la démolition commencée du moulin de la Lagune et mourut excommunié. Sa veuve Alpayde, tutrice du jeune Raymond-Guillaume Colomb, demanda, en 1274, à l'official de Bordeaux de relever son mari de l'anathème. L'abbé Bernard de Lagardère et les moines de Sainte-Croix s'y opposèrent en raison des dommages que leur occasionnaient le moulin de la Lagune et la dérivation de l'Eau Bourde. Des arbitres furent nommés pour en apprécier l'importance; les parties désignèrent, d'un commun accord, Arnaud de Bogio, chanoine de Saint-Seurin; Raymond de Francs, prieur de Saint-Julien de Bordeaux, et maître Raymond de Ferreria, clerc; Arnaud de Bogio reçut pouvoir de départager les deux autres arbitres. On jura de se conformer à la décision qui serait prise: le cellérier, au nom du couvent, sur son âme et celle de l'abbé, la veuve Alpayde, sur les « saints Évangiles de Dieu corporellement touchés ». A la suite de cet arbitrage, le moulin de la Lagune fut détruit, la saignée de l'Eau-Bourde bouchée, l'abbaye indemnisée et Pierre Colomb absous.

Les moines de Sainte-Croix n'ont jamais travaillé eux-mêmes à l'exploitation du moulin construit par l'abbé Arnaud de Vayrines; tantôt ils le donnèrent à bail, tantôt ils le confièrent à un meunier et à des valets ne résidant pas dans le monastère. Il semble que le premier mode d'exploitation

1. Malgré cette indication formelle du texte, Géraud de Malemort occupait encore le siège de Bordeaux en 1255.

Digitized by Google

ait été d'abord suivi, puis abandonné comme n'ayant pas donné de résultats satisfaisants. On trouve, en effet, vers 1258, un règlement de comptes entre l'abbé Pierre de Lignan, assisté du prieur Guillaume de Comps, d'une part, et Martin de l'Espitau, qui avait pris à cens, avec son fils Arnaud, non seulement le moulin, mais encore le péage de Saint-Macaire appartenant aussi à l'abbaye Sainte-Croix; ce règlement donne à comprendre que des difficultés assez sérieuses avaient surgi entre les moines et leurs fermiers. L'exploitation directe du moulin est stipulée par les Statuts de l'abbaye promulgués dans la deuxième partie du XIVe siècle, mais en vigueur longtemps auparavant; ils prévoient un meunier et cinq ouvriers habitant dans le voisinage du monastère; ils recevaient un salaire en argent, en outre 6 barriques de vin pur et 18 barriques de vin de première eau. Cette façon d'opérer dura tant que le monastère de Sainte-Croix fut dirigé par des abbés réguliers; elle persista même dans les premiers temps de la commende. Le premier bail du moulin que nous ayons trouvé est daté du 17 novembre 1514. L'abbé Christophe de Brilhac, qui était en même temps archevêque de Tours, confia le moulin à un fermier chargé de fournir le pain des moines; l'abbé s'engageait à donner 10 charretées de foin pour la nourriture des ânes lui appartenant, 12 barriques de vin de première eau, appelé alors pimpin, 12 barriques d'un breuvage plus étendu et neuf vingt francs pour l'an. A partir de la fin du XVIe siècle, on peut suivre presque sans interruption les traités passés pour le moulin; la première condition que devait remplir le fermier, c'était de moudre le grain des moines; cette mouture, de quantité variable suivant les époques, s'élevait, au maximum, à 400 boisseaux de froment; l'abbé recevait en outre une redevance en nature[1], qui fut environ de 250 boisseaux de froment tant que tournèrent les trois meules du moulin, c'est-à-dire jusqu'au milieu du XVIIe siècle, et de 170 à 200 boisseaux quand il ne fonctionna

1. 1599, Boyer fermier, 215 boisseaux; 1608, Jean Boisson, 200 boisseaux; 1639, 270 boisseaux; 1646, Bernard Lahon, 250 boisseaux; 1710, Anthoine Castera, 170 boisseaux (2 meules); 1713, même fermier, 200 boisseaux; 1725, Dominique de Bèze, 170 boisseaux; 1736, 1740 et 1743, 1,200 livres.

Digitized by Google

plus qu'à deux meules; plus tard, la redevance fut payée en argent.

Une requête de l'abbé François Molé, datée de 1698, donne une idée des revenus nets du moulin. Cet abbé ayant été imposé de 330 livres pour « l'establissement des lanternes dans la ville », trouva cette taxe exagérée et demanda qu'elle fût réduite de 140 livres : « A l'année 1698, dit-il, le moulin estoit affermé 225 boisseaux de blé, d'où il faut distraire 50 boisseaux qui se paient annuellement à l'hospital de Saint-André de Bordeaux et 48 boisseaux de rente foncière et directe à la maison de Lalande de Civrac et environ 27 boisseaux pour les réparations du moulin, dont le seul récurement du canal coûte de trois en trois ans 336 livres et 2 barriques de vin. » D'après Molé, le revenu net du moulin était seulement de 100 boisseaux, soit 450 livres.

Cette requête mentionne deux charges perpétuelles grevant le moulin; elles avaient des origines bien différentes :

Les 50 boisseaux dus à l'hôpital Saint-André étaient la conversion en nature d'une partie de l'aumône imposée aux abbés de Sainte-Croix par les arrêts du Parlement de Bordeaux des 16 février 1559 et 17 novembre 1562.

La rente à faire à la famille de Lalande remontait à des temps plus reculés. Nous avons vu que l'abbaye Sainte-Croix avait acquis au XIIe siècle une partie du moulin de Peyrelongue d'où découlaient les eaux qui alimentaient leur moulin. En 1233, elle reçut la propriété de la dîme des produits de Peyrelongue, qui lui fut donnée par P. Darzac senior, avec l'assentiment de ses fils P. Darzac, W.-Girald et Girald Darzac; en 1364, Amanieu Colomb, chevalier, bourgeois de Bordeaux, habitant la paroisse Sainte-Colombe, vendit à l'abbé Pey de Camiade le huitième du même moulin, moyennant 62 livres et demie. Il restait encore entre les mains des seigneurs de Lalande la propriété du tiers de Peyrelongue; ils ne voulurent pas s'en dessaisir, cependant ils consentirent à l'emphytéoser, en 1338, à l'abbé Pierre de Sermet, moyennant la rente annuelle de 12 escartes ou 48 boisseaux de froment. Les abbés rachetèrent plusieurs fois cette rente, mais la famille de

Digitized by Google

Lalande reprit toujours la propriété qu'elle avait provisoirement aliénée.

Lors de la deuxième conquête française, l'abbé commendataire Pierre de Béarn s'étant montré favorable aux Anglais, les Français brûlèrent le moulin de Peyrelongue et mirent les revenus de l'abbaye sous séquestre; l'abbé s'enfuit précipitamment à Lescar, son diocèse d'origine; les moines, dans l'impossibilité de rebâtir le moulin, le baillèrent à fief. D'un autre côté, les biens de Jean de Lalande furent confisqués parce qu'il s'était rendu rebelle « en faisant la guerre au Roy en la compagnie de feu Messire de Tallebot et d'autres anglois, lesquels biens ont été donnés et octroyés par le Roy à noble et puissant seigneur messire Louis de Beaumont... sénéchal du Poitou... ledit seigneur a droit et coutume prendre... de annuelle et perpétuelle rente ou portion sur les religieux abbé et couvent de Sainte-Croix de bourdeaux... 48 boisseaux de froment... tenus de rendre en son hostel, rue neufve de Bordeaux, à cauze... de certain échange fait entre les religieux abbé et couvent de Sainte-Croix et les prédécesseurs seigneurs de la Lande d'un moulin,... en la paroisse de Bègles... sur leigue Bourde appelé moulin de Pierre-longue ».

L'abbé commendataire Pierre de Foix junior, ou plutôt ses procureurs, car il n'avait alors que treize ans, jugèrent le moment favorable pour se dégager de cette rente de 48 boisseaux; mais Louis de Beaumont fit prononcer par le sénéchal, en 1462, une sentence contre l'abbaye; quand, en 1465, de Lalande eut été réintégré dans ses droits, il fit ouvrir une enquête, et une nouvelle sentence du sénéchal condamna encore l'abbé en 1473. D'autres arrêts favorables à la famille de Lalande furent rendus en 1527, 1556 et 1588; elle n'hésitait pas, le cas échéant, à faire saisir le moulin de Sainte-Croix, ce qui motivait les plaintes des moines dont les intérêts étaient alors complètement distincts de ceux de l'abbé; ils se trouvaient privés de la farine nécessaire à leur nourriture. L'une de ces saisies fut pratiquée le 30 octobre 1576 sur la demande de « Bonne Adventure de Lur, dame douairière des seigneuries et baronnies de La Brède, de La Rivière et de la

Digitized by Google

maison noble de Lalande »; elle portait sur « trois molias moulans à eau situés en ladite ville de Bourdeaux et dans les murs d'icelle [1] confrontant... à la tour deudeit mur de ville appelée la tour de Saincte-Croix ».

Il semble que la saisie aurait dû porter plutôt sur le moulin de Peyrelongue, mais on hésita, peut-être, à troubler la famille de Montaigne qui en avait la jouissance, du moins en partie, au XVIe siècle. On trouve, en effet, une reconnaissance féodale datée du 28 février 1519 (nouveau style) de Johan de la Salle, seigneur de la Tour, pour « la meytat per indivis de tout acquet molin... apperat lou molin de Peyrelongue... loquau auandeit molin biens en commun par indivis ab los hœredies de noble homme Guion Ayquem sr de Montanhe... »; un arrêt du 8 mai 1577 indique Michel de Montaigne, chevalier de l'ordre du roi, comme propriétaire du moulin; enfin, un autre arrêt du mois de décembre 1578 condamne Pierre de Montaigne, chanoine de Saint-André, à reconnaître le moulin de Peyrelongue.

L'abbé Jules Salviati crut se débarrasser de l'hypothèque de la famille de Lalande en aliénant, en 1578, le moulin de Peyrelongue; cette aliénation, autorisée par le pape, sur la demande du roi, était destinée à payer la quote-part de l'abbaye de Sainte-Croix, fixée à 624 écus, dans la contribution imposée au clergé de France pour payer les frais de la guerre protestante. Le moulin de Peyrelongue fut vendu 468 écus sols entiers, plus les droits de 2 sols 6 deniers par livre, à « Richard de Pichon, conseiller du roi et receveur général du taillon de Guienne »; l'abbaye garda l'hommage d'une paire de gants « appréciés 5 sols » et la propriété de l'Eau-Bourde jusqu'à la Garonne. Cette opération faite, Jules Salviati cessa de payer la rente de 48 boisseaux de froment à la famille de Lalande; mais la dame Bonaventure de Lur ne l'entendit pas ainsi; le 3 mai 1589, elle obtint une sentence reportant sur le moulin de Sainte-Croix « la possession et saisine de la quantité de 48 boisseaux de froment, rente foncière et directe ». Malgré

1. En vertu d'une convention avec la Jurade, datée du 6 janvier 1304, le monastère de Sainte-Croix et ses jardins avaient été enclos dans l'enceinte fortifiée de la ville; l'Eau-Bourde formait le fossé des murailles et les traversait pour continuer à actionner le moulin.

Digitized by Google

cette décision judiciaire, la rente fut payée irrégulièrement; l'abbé François Molé, fils du fameux garde des sceaux Mathieu Molé, profita même de ses hautes relations avec la magistrature pour intenter à la famille de Lalande un procès qui dura fort longtemps et qu'il finit par perdre définitivement; l'abbé fut condamné, par arrêt du 30 juin 1695, solidairement avec les religieux, à payer la rente contestée, non soldée depuis quinze années; les arrérages, intérêts compris, furent évalués à 21,142 livres 12 sols 9 deniers. Les religieux, menacés de saisie, payèrent cette somme le 6 octobre 1696, bien qu'elle ne fût pas due par eux, puisque le moulin appartenait à l'abbé seul; un nouvel arrêt du Parlement du 20 juillet 1697 obligea Molé à indemniser les religieux, mais ils ne réussirent à se faire rembourser leur avance que par les stipulations du contrat qu'ils conclurent, au mois de septembre 1699, en prenant à ferme tous les revenus de l'abbé.

A la fin du XVIIe siècle, on fit passer l'Eau-Bourde dans les fossés du fort Louis, bâti en 1676 au voisinage de l'abbaye, et un peu à ses dépens; mais cela ne gêna pas les moines, puisque l'eau détournée revenait au moulin. A cette époque remonte aussi la construction des lavoirs que les vieux Bordelais se rappellent avoir vus le long de la rue de l'estey de Bègles; le sieur de Mullet commença à en établir, Lantillac suivit son exemple; les religieux protestèrent; deux sentences rendues les 20 mai 1687 et 13 décembre 1690 ordonnèrent la démolition des lavoirs; mais l'abbaye ne l'exigea pas; elle aima mieux transiger, moyennant 4 livres de cens annuel et l'obligation de récurer l'Eau-Bourde.

L'histoire du moulin de Sainte-Croix pendant le XVIIIe siècle n'offre rien de particulier; ce sont toujours les mêmes discussions au sujet du détournement de l'eau; l'abbé J.-B. de La Rochefoucauld, pour se débarrasser de toutes difficultés, prit le parti, en 1786, d'affermer à perpétuité le moulin 1000 livres par an à François Rougier, bourgeois de Bordeaux, qui s'engageait, notamment, à faire la mouture des moines.

A une date que nous n'avons pu déterminer exactement, un moulin, nommé de Peyguiraud, avait été construit sur l'Eau-

Digitized by Google

Bourde entre Peyrelongue et Sainte-Croix; il confrontait au chemin « qui va du moulin au bourg de l'église (de Bègles) et à une pièce qui aboutit au chemin conduisant de Cavernes à Virambits ». Ce moulin fut aliéné, en 1579, pour le prix de « huitante sept écus de 60 sols pièce et deux deniers tournois d'obole, sans en ce comprendre 2 sols 6 deniers par livre » pour les frais de mutation. L'acquéreur fut « Me Guillaume Chatry, conseiller du Roy au sénéchal de Guienne ». Le moulin fut racheté par l'abbé Molé, le 2 juillet 1652, entre les mains de « demoiselle Izabeau Pénissaut, veuve de feu Me Jean de Lacour advocat », contre remboursement du montant de la vente. Le 27 mars 1707, Molé bailla à fief le moulin de Peyguiraud, ainsi que la terre environnante, à « Messire Alexandre de Ségur, chevalier, Conseiller du Roy en ses Conseils et grand président au Parlement de Bordeaux ». Cette opération était maladroite, car elle mettait dans la main d'une même personne le moulin de Peyguiraud et celui de Francs, ce qui devait nécessairement occasionner des emprunts à l'Eau-Bourde préjudiciables au moulin de Sainte-Croix; ce fut la source de plusieurs procès ultérieurs.

Le moulin de Peyguiraud existait encore en 1823, ainsi qu'il résulte d'une requête adressée le 22 septembre au préfet de Breteuil par Guillaume Cave, propriétaire du moulin de Peyrelongue au sujet du curage de l'Eau-Bourde.

Quand les moines eurent été expulsés de l'abbaye, le fermier du moulin de Sainte-Croix, François Rougier, fit de vains efforts pour que son bail fût reconnu valable; on le déposséda lui aussi, et le moulin fut mis en adjudication par la « Nation » le 25 pluviôse an VII; Rougier le racheta et y apporta de sérieuses améliorations que ses successeurs continuèrent. Un jugement de licitation du 25 février 1851 expose que le moulin avait alors 6 turbines et une septième meule à cuve; l'adjudicataire, nommé Roussilon, eut à subir des chômages, parce que la Compagnie des Chemins de fer du Midi procédait à l'établissement de la gare de Bordeaux et avait souvent besoin de détourner l'Eau-Bourde. Un procès s'ensuivit; en vue d'y mettre fin, la Compagnie acheta, le 7 mai 1857, le moulin de

Digitized by Google

Sainte-Croix; elle y installa une machine à vapeur pour faire marcher les meules lorsqu'elle aurait besoin de détourner l'eau. Le moulin fut affermé dans ces conditions le 14 septembre 1861; mais quand, vers 1865, la Compagnie eut définitivement détourné l'Eau-Bourde en la jetant dans l'estey Majou, le fermier fit encore un procès; il était évident que l'eau était un moteur qui ne coûtait rien, tandis que la machine à vapeur occasionnait une dépense. La Compagnie se décida à vendre le moulin; il continua à être actionné par la machine jusqu'à la fin du XIXe siècle. Il cessa alors de moudre, mais conserva son outillage, vendu définitivement dans les premières années du siècle actuel.

A. CHAULIAC.

Digitized by Google

LES GLACES ET LES BRUMES

DE L'ATLANTIQUE NORD

Les mouvements des glaces polaires sont encore bien peu connus puisque l'on n'a pu atteindre l'un ou l'autre pôle; ceux de l'Arctique sont moins difficiles à étudier que ceux de l'Antarctique. Un grand nombre d'explorateurs en ont fait le but de leurs expéditions et on a pénétré dans la banquise beaucoup plus avant vers le Nord que vers le Sud.

De plus, les neiges et les glaces accumulées chaque hiver n'arrivant pas à être fondues complètement chaque été, il faut bien que ce surcroît de glaces descende vers les régions chaudes par quelque issue. Dans l'Atlantique Nord, il n'en existe que deux : celle du détroit de Behring et celle qui entoure le Groënland. La première est très restreinte; la seconde est largement ouverte aux débâcles et, de plus, elle se trouve à l'est et à l'ouest de ce pays montagneux qui produit par ses glaciers le plus grand nombre de grandes masses, lesquelles vont à la dérive vers le sud de l'océan.

Depuis bien longtemps on a reconnu que ces icebergs s'accumulaient, au printemps, dans les parages du banc de Terre-Neuve et ne paraissaient pas sur les côtes de la Norvège. On rencontrait ces glaces jusqu'au sud de Terre-Neuve par 40° de latitude Nord, tandis que du côté européen on n'en signalait jamais vers la Norvège, mais seulement vers l'Islande.

On comprend facilement que les glaciers occidentaux du Groënland déchargent leurs icebergs dans la mer voisine du Labrador. Ces grandes glaces, séparées du glacier, dérivent vers le Sud, suivent les côtes du Labrador, du Canada et de Terre-Neuve pour s'arrêter et fondre au sud du grand banc, dans les eaux à + 24° du Gulf-Stream. Mais du côté de la Norvège et de l'Islande, les eaux de la mer sont bien moins

Digitized by Google

chaudes; les glaciers orientaux du Groënland jettent à la mer un grand nombre d'icebergs. Il n'était pas facile d'expliquer pourquoi la débâcle glaciaire, de ce côté, ne se faisait pas par la voie, si large ouverte, des deux côtés de l'Islande.

C'est le célèbre voyage du *Fram*, par sa dérive de deux hivers dans la banquise, qui a montré que cette masse glaciaire, qui enserre les icebergs de la côte orientale, se dirige par un mouvement très lent, d'environ 2 à 3 milles par 24 heures, et que ce mouvement continu vient presser de toute sa masse les icebergs et tous les autres corps flottants vers la côte qui les a produits et les empêche absolument de dériver vers l'Est. Ce mouvement continu de la banquise de l'Est vers l'Ouest produit une accumulation des eaux sur la côte orientale, laquelle détermine un courant de dénivellement qui contourne la pointe sud du Groënland et remonte même à quelque distance le long de la côte ouest.

Ce double fait de l'immunité de la Norvège et de l'accumulation des eaux vers la côte est du Groënland s'explique par la poussée des vents de S.-W. et d'Ouest sur les côtes d'Europe; ils amènent les eaux tièdes entre l'Islande et la Norvège, refoulent, en les fondant, glaces et icebergs, mais ces vents font partie du régime cyclonique. Le centre d'action passe généralement au sud de l'Islande; la banquise et les eaux qui la supportent sont donc poussées par les vents d'est des cyclones, vents moins violents que ceux du S.-W. et qui viennent de l'Est et du Nord-Est, tout comme les alisés; ils accumulent les eaux sur la rive opposée, qui est celle du Groënland.

Tous les explorateurs polaires ont remarqué que, dans la débâcle, les vents exerçaient une pression considérable sur les glaces flottantes et les entraînaient.

Quant à la dérive des glaces le long de la côte du Labrador, le dramatique récit du lieutenant Tyson sur le glaçon du *Polaris* nous donne, pour la dérive générale, une vitesse moyenne vers le Sud de 8 milles par 24 heures.

Les glaces et icebergs d'origine polaire aboutissent tous sur le grand banc de Terre-Neuve; en descendant vers le Sud, ils ne dépassent pas le 40e parallèle de latitude et ne viennent

Digitized by Google

pas à l'est du 45e méridien W (Gr.); la surface qu'ils peuvent occuper sur le grand banc est quelquefois égale à la superficie de la France.

Les glaces côtières de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse se détachent au printemps et sont poussées vers l'Est en longeant la côte méridionale de Terre-Neuve; elles viennent ainsi se mélanger et se confondre avec les glaces polaires dont elles suivent les mouvements. Ce sont des champs de glace fort étendus, mais formés de glaçons peu épais et qui sont rapidement détruits par les eaux tièdes.

Les icebergs, au contraire, sont d'énormes masses provenant de glaciers, ayant quelquefois plus de 60 mètres au-dessus de l'eau et, par conséquent, plongeant jusqu'à 300 mètres de profondeur. On comprend que leur fusion soit très lente à s'opérer. Ces icebergs, formés par les glaciers, ont la même allure que ceux des Alpes et de toutes les montagnes.

DÉBACLE GLACIAIRE

Régulièrement, la débâcle des glaciers du Groënland a lieu dans les mois de juin à septembre, pendant l'été polaire; le courant descendant vers le Sud les amène, sept ou huit mois après, sur le grand banc. Elles ont eu à franchir une distance d'environ 20° de latitude, soit 2,000 kilomètres.

Depuis 1887, l'*Hydrographic Office de Washington*, dans ses admirables et si utiles publications mensuelles des Pilot-Charts, marque avec un signe particulier toutes les glaces qui lui ont été signalées dans le mois. Ces renseignements graphiques présentent à l'œil la figure de l'espace qui a été occupé par les glaces dans le courant du mois. C'est un dessin qui permet de comparer un mois ou une année avec une autre et de mesurer en quelque sorte l'intensité du mouvement glaciaire.

La carte, ci-après, de l'état glaciaire des mois de mai, juin, juillet et août 1898 indique au lecteur le procédé employé par les Américains pour noter cette débâcle.

Digitized by Google

ÉTAT GLACIAIRE

Route des vapeurs.

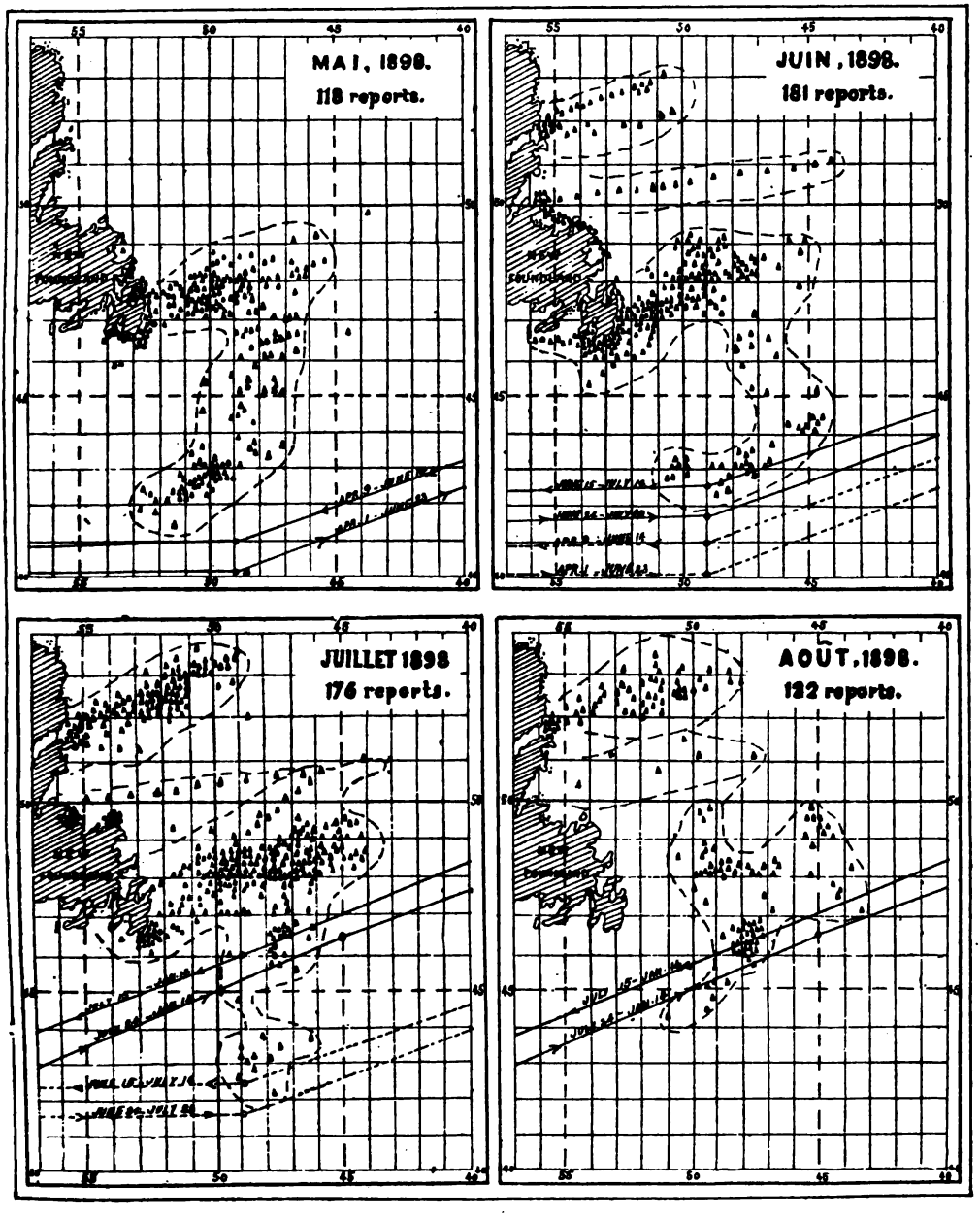

Digitized by Google

ÉTAT GLACIAIRE DU GRAND BANC

Nombre des carrés d'un degré occupés par des glaces.

	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	
Janvier . . .	4	0	0	22	0	0	3	15	0	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	20	0	
Février . . .	31	4	0	31	11	3	6	19	2	2	23	20	22	0	0	0	0	4	0	3	1	
Mars.	39	8	4	33	27	1	3	36	0	5	25	4	37	0	0	0	38	0	8	23	14	
Avril	19	7	3	55	30	19	4	26	4	18	50	8	22	0	0	0	38	22	8	15	36	
Mai.	30	15	23	66	33	47	22	32	38	36	57	38	20	10	0	0	26	28	32	51	49	
Juin.	37	12	27	72	39	34	28	41	34	12	63	33	20	15	21	1	39	34	37	41	30	
Juillet. . . .	17	2	14	33	13	32	32	50	15	14	30	25	26	9	22	6	14	0	24	8	15	
Août.	13	0	9	27	1	5	10	29	3	3	7	19	18	2	17	0	4	0	0	29	0	
Septembre. .	2	0	10	13	0	0	10	24	0	5	0	5	19	0	4	0	0	0	0	0	0	
Octobre . . .	0	0	7	14	0	0	0	6	0	3	2	2	10	0	3	0	0	0	0	0	0	
Novembre . .	0	0	2	1	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	1	0	0	
Décembre . .	0	0	6	0	0	0	0	3	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	
NOMBRE DES MOIS GLACÉS																						
	7	4	5	10	6	4	5	9	3	4	7	5	9	3	3	1	5	3	4	7	5	Moyenne 5

Digitized by Google

Cette année 1898 fut un exemple de ce mouvement ordinaire des glaces. La régularité de ces parcours a engagé les Compagnies de navigation à adopter des lignes de route définies pour chaque mois, pour l'aller et pour le retour, basées sur la situation probable des glaces.

Ces lignes, marquées sur les Pilot-Charts, apportent une grande sécurité aux navigateurs et aux pêcheurs du grand banc de Terre-Neuve.

On remarquera que ces routes éprouvent une inflexion très marquée et que la ligne qui joint la Manche à New-York est fortement déviée en ce point. C'est qu'à cet endroit se trouve le lieu de rencontre du Gulf-Stream et des icebergs que ne peuvent dépasser ces derniers.

Ce point dangereux se déplace avec les saisons et les cartes indiquent les différentes routes à suivre.

TABLEAU GLACIAIRE

Nous présentons un tableau où nous avons indiqué, mois par mois et année par année, les surfaces occupées par les glaces. Les chiffres du tableau indiquent le nombre des carrés d'un degré de côté qui ont été occupés par ces glaces; ces chiffres donnent ainsi une base sérieuse et précise pour évaluer les surfaces glacées et les comparer entre elles.

Si l'on totalise pour chaque année le nombre des mois glacés, à l'exclusion des faibles chiffres observés en hiver et qui ne se rapportent qu'à des icebergs isolés et immobilisés par le regel, on constate immédiatement que les années 1887, 1890, 1894, 1899 furent des périodes de grandes débâcles, et que de 1900 à 1907 ces huit dernières années ont donné de faibles débâcles.

C'est donc par séries que se produisent ces différences glaciaires que nous croyons devoir signaler.

Digitized by Google

LES BRUMES

Un phénomène météorologique, peut-être encore plus dangereux pour les navigateurs que les glaces, se produit avec une grande intensité aux environs de Terre-Neuve; ce sont les brumes. Sans rechercher les causes physiques de leur formation, de leur apparition et de leur disparition, le fait certain, c'est qu'elles existent dans l'Atlantique, surtout aux environs de Terre-Neuve, dans la région du grand banc, qu'elles ont des points déterminés de fréquence et d'opacité, que ces lieux dangereux se trouvent près de la ligne de descente que suivent les icebergs groënlandais et que le maximum de fréquence des brumes a lieu en même temps que le maximum glaciaire, c'est-à-dire vers les mois de mai et de juin.

STATISTIQUE DES BRUMES

MOIS	POURCENTAGE MAXIMUM	LATITUDES	LONGITUDES	ÉTENDUE EN DEGRÉS	
				E.-O.	N.-S.
Janvier.	18	46	48	4°	2°
Février.	13	43	49	2	2
Mars.	22	42	50	8	3
Avril.	36	43	49	20	4
Mai	34	41	69	36	6
Juin.	37	40	70	27	10
Juillet.	44	40	70	58	10
Août.	38	41	69	36	10
Septembre . . .	41	47	47	20	8
Octobre	34	47	48	11	4
Novembre . . .	29	47	47	10	3
Décembre . . .	16	47	48	8	3

D'après les Pilot-Charts américains, nous avons dressé le tableau et les cartes des brumes, qui méritent d'être analysées colonne par colonne. Les cartes sont celles du maximum et du minimum brumaire; chaque carré d'un degré donne le pourcentage des observations de brumes relevé pour chacun

Digitized by Google

des mois de l'année. Ainsi le chiffre 44 (carte de juillet) correspondant à la latitude de 40° N. et la longitude de 69° W., indique que, dans ce mois, aux environs de New-York, on a des chances de rencontrer 44 o/o, soit 13 jours de brume, pendant le mois de juillet. La carte montre que l'étendue des brumes peut occuper une bande de l'Océan de toute la largeur de l'Atlantique et que cette bande dangereuse est large de 1,000 kilomètres.

CARTES DES BRUMES

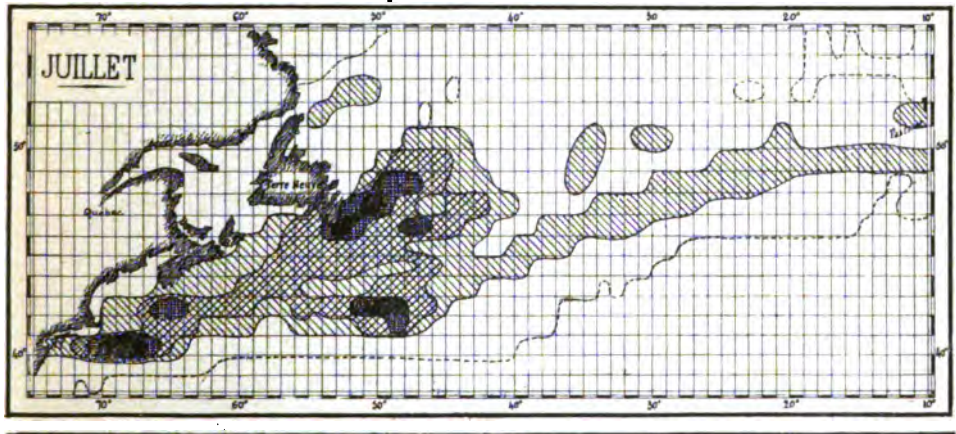

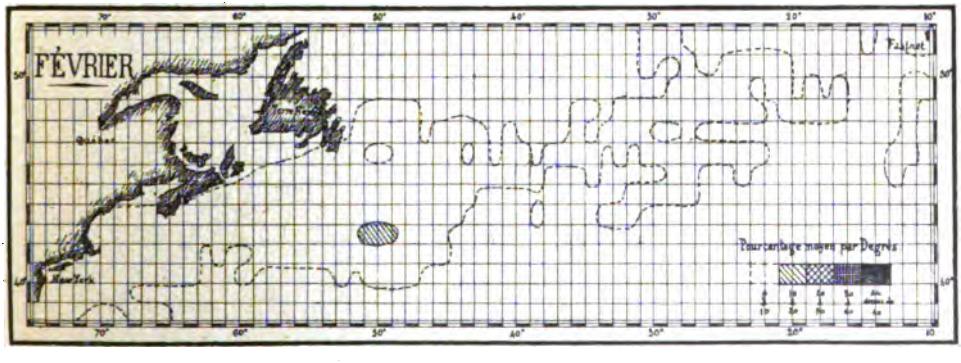

Le maximum montre que c'est pendant l'hiver, en décembre, janvier et février, que l'on a le moins de chances de rencontrer ces brumes, soit 4 à 5 jours dans chacun de ces mois. La saison la plus dangereuse est l'été, de juin à septembre, où

Digitized by Google

les chances sont de 14 jours de brumes dans ces mois. On voit de suite combien la longueur est-ouest du champ brumaire est variable suivant les saisons et, au contraire, combien la largeur des bancs de brumes est relativement faible.

Le maximum d'étendue est-ouest est au mois de juillet. A cette époque, les brumes peuvent s'étendre depuis New-York, où est le maximum, jusqu'au golfe de Gascogne.

Le minimum brumaire est en février; il ne montre que 13 o/o, c'est-à-dire 3 jours de brumes, et est situé à la latitude du cap Race et à la limite est du grand banc; son étendue n'est en longueur comme en largeur que de 200 kilomètres que les grands vapeurs traversent en quelques heures.

Les maxima existent pendant la saison d'été et les minima pendant celle d'hiver ; leur position en latitude varie aussi avec les saisons. Ils sont plus au Sud pendant l'été et plus vers le Nord pendant l'hiver.

Si l'on se reporte au tableau glaciaire, on constate que les maxima et minima brumaires coïncident avec les maxima et minima glaciaires. La relation de cause à effet est évidente.

Du côté européen, nous n'avons pas la lutte du Gulf-Stream et des icebergs; les brouillards qui s'y produisent ont cependant des causes analogues, en particulier dans le golfe de Gascogne, où les brumes ont lieu surtout pendant l'hiver et le printemps. En effet, près de nos côtes, la température de la mer ne descend pas au-dessous de 10°, au-dessus de 0°, tandis que celle des fleuves et rivières qui proviennent des Pyrénées ou des monts d'Auvergne n'a généralement que 3°. L'eau qui suit les vallées arrive à la mer avec cette basse température, surtout à la fin de la nuit et dans la matinée. L'air ayant toujours une tendance à suivre les hautes vallées et les cours d'eau, porte à la mer ces basses températures, s'y rencontre avec les couches humides plus chaudes et détermine ces légers brouillards de la matinée qui se dissipent généralement dans l'après-midi. Par les gros vents d'Est, tout est balayé jusqu'au large et ces phénomènes locaux n'existent plus.

Digitized by Google

INFLUENCES GLACIAIRES

Dans l'Atlantique Nord, l'influence des glaces que la région polaire accumule sur le grand banc de Terre-Neuve est marquée de façon évidente par la formation des brumes qui se produisent sur la région tempérée.

Ces brumes sont à leur maximum d'intensité et d'étendue pendant la période du maximum de surface occupé par les glaces sur le grand banc, c'est-à-dire pendant les mois d'avril, mai, juin et juillet; les brumes sont à leur minimum d'étendue pendant les mois d'automne et d'hiver où les glaces n'existent plus sur le grand banc.

Cette surface glaciaire est variable d'une année à l'autre, et comme étendue et comme durée.

Il est possible que son influence dépasse les limites de nos côtes et agisse sur le climat du littoral océanique; c'est ce que nous avons cherché à connaître par l'étude comparée de notre climat girondin et des tableaux précédents.

L'état climatérique de la Gironde nous est donné par les rapports de la Commission météorologique du département depuis 1882.

Une courte analyse de ces documents nous a montré une certaine coïncidence entre nos hivers froids, nos étés chauds, nos années pluvieuses ou sèches et l'état glaciaire du grand banc.

HIVERS FROIDS

La moyenne des jours de froid des vingt dernières années est de 37 jours où le thermomètre est descendu au-dessous de zéro.

On trouve qu'il y a eu, depuis 1887, sept hivers froids qui sont: 1886-1887, 1887-1888, 1889-1890, 1890-1891, 1894-1895, 1899-1900, 1906-1907. Pour toutes ces années, la débâcle glaciaire a été très étendue, d'une durée de sept à dix mois; le maximum d'étendue a toujours été en mai, juin et juillet.

Digitized by Google

ÉTAT CLIMATÉRIQUE DE LA GIRONDE

Relevé de chaque année.

	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	Moyennes
Jours glacés. . .		62	34	50	64	36	27	32	54	37	18	30	19	40	31	27	36	30	31	36	45	37
Jours chauds . .	28	10	10	11	11	23	32	11	30	6	13	39	49	29	56	25	19	29	18	29	23	24
Pluies de l'année.	m/m 763	m/m 781	m/m 896	m/m 642	m/m 616	m/m 737	m/m 686	m/m 587	m/m 854	m/m 887	m/m 771	m/m 664	m/m 524	m/m 790	m/m 771	m/m 796	m/m 699	m/m 672	m/m 880	m/m 753	m/m 817	m/m 750
SAISONS EXTRÊMES																						
Hivers froids, jours glacés. .	42	62	50	64					54					40							45	
Étés chauds, jours chauds. .	28						32		30			39	49	29	56			29		29	23	
Automnes pluvieux, A. P.. .			A.P.						A.P.	A.P.									A.P.		A.P.	
Printemps sec, P. S.				P. S.				P. S.			P. S.									P. S.		

Digitized by Google

ÉTÉS CHAUDS

Le nombre des jours où le thermomètre a dépassé 30°, est, en moyenne, de 24. On a trouvé neuf années chaudes, qui sont : 1887, 1893, 1895, 1898, 1899, 1900, 1901, 1904, 1906. Pendant ces années, l'état glaciaire correspondant a été faible, et comme étendue et comme durée. L'arrivée des glaces s'est produite vers le mois de mai seulement, et leur disparition en juillet. La durée glaciaire a donc été inférieure à 4 mois.

Cette corrélation très marquée entre l'état glaciaire et les deux saisons extrêmes nous paraît intéressante à signaler.

Pour les saisons intermédiaires (printemps et automne) les relations sont moins nettement accusées, la caractéristique de ces deux saisons étant la quantité de pluie qu'on y a recueillie.

ANNÉES PLUVIEUSES

La moyenne annuelle des pluies, à l'Observatoire de Bordeaux, a été trouvée de 750 millimètres.

Quatre années ont notablement dépassé ce chiffre. Ce sont : 1889, 1895, 1896, 1905; on y a recueilli de 850 à 900 millimètres d'eau. L'arrivée des glaces y a été tardive, mais les étés n'ont pas été très chauds, ne donnant que 11 à 12 jours au-dessus de 30°. La période très pluvieuse de ces années a été le mois d'octobre.

ANNÉES SÈCHES

Quatre années ont donné seulement 600 à 700 millimètres d'eau; ce sont : 1890, 1894, 1897, 1906. Pendant ces années, les glaces avaient paru sur le grand banc en nombre notable, dès le mois de janvier, ce qui est très précoce et, pendant ces années, le printemps fut généralement sec.

Digitized by Google

RÉSULTATS

L'état glaciaire dont nous nous occupons est la conséquence éloignée des débâcles polaires qui se sont produites pendant l'été précédent. Nous avons vu aussi que la formation et l'extension des brumes étaient en relation directe avec cet état glaciaire.

L'analyse du climat de Bordeaux nous a montré aussi des coïncidences remarquables avec la débâcle du banc de Terre-Neuve. En résumé, on peut penser que :

1° Si l'état glaciaire est précoce, abondant, et dure de huit à dix mois, l'hiver qui suit sera froid et peut compter de 40 à 60 jours de gelée dans la Gironde;

2° Si l'arrivée des glaces est tardive sur le grand banc, soit dans les mois d'avril ou mai, l'été sera probablement chaud et présentera de 30 à 50 jours de chaleur en Gironde;

3° Si, dans ces conditions, l'été n'était pas chaud, il est probable que le mois d'octobre serait très pluvieux;

4° Lorsque l'arrivée des glaces est très précoce, en janvier, par exemple, le printemps est généralement sec.

Nous pouvons appliquer ces données à l'année 1907, qui n'est pas encore achevée. Nous connaissons son état glaciaire, qui commença en mars, eut son maximum en mai, occupant un espace de 49 carrés, et se termina en juillet. Les corrélations que nous avons indiquées devaient donner un printemps sec, un été médiocrement chaud et un mois d'octobre pluvieux; c'est bien ce qui s'est produit. Quant à l'hiver prochain, on peut présumer qu'il ne sera pas très rigoureux et pourra donner moins de 30 jours de gelées.

Les observations climatériques sont toutes locales et ne s'appliquent qu'à la Gironde, car les inégalités du sol terrestre sont une cause constante de perturbation pour les éléments météorologiques et agissent d'autant plus fortement que ces éléments sont moins troublés.

Nous n'avons pas trouvé d'autre corrélation à signaler. Il

Digitized by Google

est permis cependant de constater, en revoyant le tableau glaciaire, un certain groupement dans les années de débâcle et aussi sur le tableau climatérique de la Gironde, des séries analogues. On peut espérer découvrir dans quelques années d'autres coïncidences et accroître les chances de prévision du temps.

Depuis cinquante ans à peine les observations des marins ont découvert les lois des cyclones, leur mode de tourbillonnement dans chaque hémisphère, les vitesses de translation et la direction de leur centre de dépression, ce qui a permis de prévoir des modifications presque certaines du temps à un ou deux jours près.

La Commission météorologique de la Gironde a déterminé la répartition des pluies et des températures dans le département.

M. Lespiault a montré, par des graphiques très nets, la marche et les particularités des orages, études qui sont reprises actuellement par le service des télégraphes, et seront, je l'espère, publiées par lui.

Lorsque la circulation atmosphérique sera connue complètement dans l'hémisphère nord, que l'on pourra étudier les relations qui existent entre la région polaire et l'équateur et ce que deviennent ces échanges sur les plateaux de l'Asie centrale et dans les déserts de l'Afrique, il est probable que les prévisions du temps, actuellement à si courte durée, prendront plus d'ampleur et de précision dans leur localisation.

C'est en multipliant partout les postes d'observation anémométriques, thermiques et pluviométriques qu'on obtiendra ces résultats désirables.

Novembre 1907.

P.-S. — Les prévisions basées, sur l'état glaciaire de 1907, se sont réalisées; l'automne a été très pluvieux en Gironde; on a recueilli en octobre 182 millimètres et en décembre 150 millimètres, l'hiver a été peu rigoureux; ni neige, ni glace, et le nombre des jours froids a été moindre que 25.

HAUTREUX.

Mars 1908.

Digitized by Google

UNE VISITE

A L'EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

On dit souvent que les années se suivent et ne se ressemblent pas; rien ne ressemble plus, au contraire, à un Salon de la Société des Amis des Arts que celui de l'année précédente ou de l'année suivante, en ce sens que les rares toiles de valeur qui émergent de l'ensemble y apparaissent toujours plus ou moins noyées dans la marée montante des médiocrités ou des inutilités.

La peinture, comme la musique inutile, voilà bien, en effet, le fléau de notre démocratie artistique qui s'imagine trop volontiers qu'il convient d'introduire les préoccupations d'art jusque dans l'école primaire, qu'il est avantageux de provoquer et de forcer les vocations, au lieu de les éprouver et de les décourager. Par exemple, opérez dans la masse de tableaux qui encombrent l'exposition de la Société des Amis des Arts une sélection intelligente de vingt à vingt-cinq toiles, et vous pouvez supprimer tout le reste sans le moindre scrupule de porter préjudice à l'art de la peinture.

L'impression de monotonie et d'insignifiance qui se dégage d'une visite au Salon de la Société des Amis des Arts est sensiblement accrue par la disposition matérielle, par le classement des tableaux dans le local de l'Exposition. Ainsi, pourquoi réserver à une seule salle le monopole des toiles les plus importantes et les plus significatives, de sorte que l'examen de la première salle dispose déjà mal le visiteur et exerce sur lui, dès l'abord, une influence défavorable?

On veut, sans doute, constituer une sorte de salle d'honneur et y concentrer le dessus du panier de l'Exposition; mais autant cette combinaison se justifie dans une Exposition qui contient un nombre considérable de salles et de tableaux, et quand on se propose d'attirer rapidement sur les œuvres les plus importantes l'attention des visiteurs pressés, autant elle perd sa raison d'être dans un Salon de dimensions restreintes comme celui de la Société des Amis des Arts, où une heure suffit largement pour se rendre compte de l'ensemble de l'Exposition. D'ailleurs, les Expositions parisiennes, soit des artistes français, soit de la Société nationale, où le nombre des salles et des tableaux pourrait légitimer le maintien d'une salle d'honneur, y ont renoncé depuis longtemps, et préfèrent laisser au public la responsabilité d'aller de lui-même à la découverte, et de faire sa pêche miraculeuse parmi l'océan des toiles exposées à ses regards.

En outre, la Société des Amis des Arts devrait prendre modèle sur le système pratiqué par la Société nationale et par les petits salons

Digitized by Google

parisiens qui consiste à grouper ensemble les œuvres du même maître, à épargner aux visiteurs la peine de les rechercher dans les diverses places où elles sont disséminées, et à leur permettre de se rendre ainsi un compte beaucoup plus exact de la manière d'un artiste, s'il leur est loisible d'embrasser sous le même coup d'œil et d'apprécier par une étude comparative les aspects multiples de sa personnalité. Ainsi, quelques peintres de valeur, tels que Roll, Blanche, Cottet, Dauchez, ont exposé plusieurs tableaux aux Amis des Arts : dès lors, pourquoi séparer et isoler leurs œuvres, au lieu de les réunir ensemble, par suite de les mieux caractériser et d'en renforcer l'impression par leur groupement même ?

Sous le bénéfice de ces observations préliminaires, abordons maintenant la visite du Salon des Amis des Arts, et acheminons-nous tout de suite vers la salle où sont concentrées les œuvres les plus significatives, entre autres celle qui domine le reste de toute sa hauteur, le portrait de M. L. L. par Aimé Morot. Cet artiste tient, selon nous, le premier rang parmi les portraitistes actuels, au moins pour le portrait d'homme, et la toile exposée aux Amis des Arts n'a rien à envier à ses devancières.

La reproduction du modèle y est abordée avec une franchise, une vigueur et une conscience incomparables. Le visage est peint en pleine pâte, et aussi bien les lignes essentielles que les détails anatomiques de la physionomie ressortent avec un tel relief qu'il se dégage de l'ensemble une expression frappante de vérité et de vie. La sobriété et l'éclat du coloris ne le cèdent en rien à la correction et à la fermeté du dessin, car, chez Aimé Morot, le peintre égale le dessinateur. Mais, avant tout, et c'est là à nos yeux le mérite supérieur de l'œuvre, le métier, la virtuosité technique savent s'effacer et se subordonner entièrement au rendu de la personnalité physique et morale du sujet.

Nous n'irons pas jusqu'à présenter ce tableau comme le chef-d'œuvre du peintre, ayant eu la bonne fortune d'admirer récemment au Salon de l'Épatant un portrait du comte Potocki par le même peintre qui va encore plus loin que le portrait de M. L. L., qui, par la fermeté et la précision de l'écriture graphique, par l'expression pénétrante et fouillée de la physionomie, par la finesse aristocratique et la qualité supérieure de la pâte picturale, s'apparente aux chefs-d'œuvre des maîtres du genre, en particulier de Fantin-Latour ou de Ricard.

Tout près du tableau d'Aimé Morot se trouve une autre toile importante du Salon, le Géographe de P. Roybet. Ce peintre qui excelle à reproduire les types de reîtres et de soudards du Moyen-Age nous présente ici l'effigie d'un géographe assis à sa table en face de ses instruments de travail. Quand on a vu un Roybet, on les connaît tous d'avance, car ce peintre ne se distingue ni par la diversité ni par la complexité de la conception ou des procédés d'exécution. Le métier est chez lui puissant et très poussé; le degré de virtuosité technique peut défier les plus habiles, et cependant comme il y a loin du talent incontestable mais toujours un peu gros, vulgaire et monocorde d'un

Digitized by Google

Roybet au génie de ses modèles favoris, les maîtres flamands, entre autres de F. Hals qu'il imite très adroitement sans jamais réussir à l'égaler!

Que dire des deux tableaux de Roll exposés aux Amis des Arts sous la rubrique *Junon et Liberté* sinon qu'ils n'appartiennent pas aux meilleures productions du maître, qu'ils n'ajouteront rien à la gloire de sa carrière, et que nous leur préférons de beaucoup une toile de dimensions plus restreintes et de prétentions plus modestes actuellement exposée au Salon de l'Épatant où l'artiste a su reproduire, avec son coloris souvent si chaud et si éclatant, toute la fraîcheur et toute la jeunesse de la nature ambiante? Si la *Junon* de Roll ne nous paraît se signaler ni par la majesté ni par la distinction d'une reine de l'Olympe, on y constate du moins une certaine correction de dessin et un certain respect des formes vivantes, tandis que ce mérite disparaît complètement dans la mollesse des contours, dans les chairs flasques et blafardes de la *Toilette d'Herminie* de M. Caro Delvaille.

J. Blanche, le peintre des élégances britanniques, l'émule souvent heureux des Lawrence, des Romney, des Gainsborough, est représenté au Salon des Amis des Arts par deux toiles intéressantes, l'*Enfant à la Poupée,* les *Fleurs et Nature Morte.* Nous ne serions pas fidèles à la vérité si nous soutenions qu'elles comptent parmi les meilleures de l'artiste. L'*Enfant à la Poupée* s'inspire visiblement de l'idéal esthétique et des procédés d'exécution de l'école anglaise avec ces tons estompés, ces rouges et ces gris très doux à l'œil qui en caractérisent les productions habituelles. Quant aux *Fleurs et Nature Morte,* elles portent la marque d'un maître expert en l'art du dessin, et la silhouette du tableau est remarquable par son élégante sveltesse; mais la coloration générale avec ses tonalités glauques est plutôt étrange, et cette toile ne saurait se comparer aux belles études de fleurs que J. Blanche a envoyées cette année à l'Exposition des peintres modernes de la galerie G. Petit.

René Ménard, qui nous avait surtout habitués jusqu'ici au charme profondément poétique et à la séduction enchanteresse de ses paysages de Grèce ou d'Orient, a voulu exposer au Salon des Amis des Arts un échantillon de sa nouvelle manière, la *Chaîne du Mont-Blanc.* On sait, en effet, que ce peintre s'est voué depuis quelque temps à la reproduction des sites de montagnes. C'est ainsi qu'il a exposé dans la galerie G. Petit une série d'études très curieuses et très personnelles sur le Cervin où le roi des Alpes valaisannes est représenté sous toutes ses faces, sous les aspects les plus divers du jour et de la lumière que le peintre a réussi à traduire fidèlement grâce à la magie évocatrice de son pinceau.

La *Chaîne du Mont-Blanc* est une véritable symphonie de tons, où les verts se marient aux blancs les plus délicats, remarquablement fondus dans l'harmonie de l'ensemble; mais, malgré ses louables efforts, M. Ménard reste impuissant à conjurer la fatalité de tous les peintres de montagnes qui, depuis le Dauphinois l'abbé Gœytal jusqu'à l'Italien Segantini, n'ont jamais réussi à leur arracher le secret

Digitized by Google

de leur fascination. La *Chaîne du Mont-Blanc* révèle une fois de plus l'étrange contraste qui existe à cet égard entre la mer et la montagne, l'une ayant donné naissance aux admirables marines de l'école hollandaise et française, l'autre, s'étant toujours dérobée aux tentatives des peintres assez audacieux pour porter un pinceau sacrilège sur la virginité de ses cimes.

Ce qui nous a particulièrement frappé dans la salle des Amis des Arts, c'est la pauvreté et l'insignifiance du genre paysage. Nous ne voyons guère à signaler dans cette partie de l'exposition que la *Vallée du Jura* de Pointelin, qui n'apporte d'ailleurs aucune note nouvelle, mais reste toujours empreinte d'un sentiment poétique et élevé de mélancolie avec le contraste des gris clairs de son ciel et des teintes sombres de ses terrains. Le *Crépuscule au Médoc* de J. Calvé, par la tenue et l'allure classique de la composition, compte parmi les bons paysages du Salon, et l'autre toile de l'artiste, l'*Étang de Bomeau*, ne bénéficie guère de ce voisinage. Louis Cabié s'est contenté d'exposer cette année un tableautin assez insignifiant, *Le Binic* (Côtes-du-Nord), où l'on regrette de ne pas retrouver la largeur habituelle de son faire et cette élévation dans le rendu du sentiment de la nature qui le rapprochent parfois de son maître Harpignies. Quant à Cottet et Dauchez, leurs envois de cette année au salon des Amis des Arts se montrent sensiblement inférieurs à leurs œuvres précédentes. La *Vue de Ségovie* du premier, la *Récolte du varech* et le *Phare* du second sont écrits dans des tonalités jaunâtres et noirâtres qui n'existent pas dans la nature et affectent désagréablement les regards des visiteurs.

Le *Triptyque vénitien* et l'*Impression du matin à Venise* d'A. Smith ne font pas non plus oublier ses envois antérieurs autrement importants et significatifs. Nous en dirons autant des deux tableautins de G. Alaux, la *Cigale* et *A Moulleau*. Les deux toiles du peintre à la mode Ignacio Zuloaga, l'*Anachorète* et *Paulette en danseuse*, manifestent une fois de plus, à côté des dons incontestables de l'artiste, les lacunes profondes de sa manière au point de vue du modelé des formes et de la fermeté du dessin. La face émaciée de l'anachorète ne manque pas d'expression; mais le corps même semble fuir et disparaître sous la robe monacale qui l'enserre, et les maîtres dont s'inspire ouvertement Zuloaga, Zurbaran et Goya, nous ont habitués à une structure autrement solide et substantielle de la charpente de leurs personnages. Quant à la danseuse, les colorations noirâtres du visage et de la poitrine font peut-être partie de la vision spéciale du peintre, mais nous avons le regret de constater qu'elles sont étrangères à la nature vivante. Décidément Zuloaga ne professe pas la religion de la beauté et Ruskin le renierait pour son disciple. Il s'est fait une spécialité de la reproduction des silhouettes espagnoles de l'un et l'autre sexe; nous doutons cependant que les belles Andalouses, qui se préoccupent de maintenir la réputation traditionnelle de leurs charmes, aient volontiers recours à la palette d'un apôtre aussi convaincu des laideurs humaines.

Digitized by Google

En résumé, les peintres connus dans le milieu parisien semblent faire une grâce au public bordelais en leur envoyant cette année la menue monnaie de leur talent, en n'offrant à son appétit artistique que quelques reliefs assez maigres, et qu'un menu peu réconfortant. Pourquoi donc Bordeaux serait-il ainsi réduit à la portion congrue et déshérité de la contemplation des véritables chefs-d'œuvre? Pourquoi devrait-il se satisfaire de savourer les miettes des expositions parisiennes?

Nous avons signalé plus haut l'Exposition très intéressante et très complète des peintres modernes dans la galerie G. Petit qui contient de nombreuses œuvres d'artistes tels que Cottet, Simon, J. Blanche, Sargeant, H. Martin, Le Sidanner R. Ménard, un superbe torse de femme encadré dans un de ces paysages que Besnard revêt des visions féeriques de son imagination de poète et de son coloris de peintre, une série de vues marines par Ulmann dont la touche étonnante de finesse et de légèreté aérienne, dont les tonalités laiteuses et nacrées rappellent les productions d'un Boudin ou d'un Lépine, et constituent une des principales attractions de ce remarquable groupement.

Pourquoi les organisateurs de l'Exposition des Amis des Arts ne se mettraient-ils pas d'ores et déjà en rapport avec les peintres qui figurent actuellement à la galerie G. Petit afin d'obtenir d'eux qu'ils consentent à envoyer au prochain Salon bordelais la plus grande partie des œuvres qui ne manqueraient pas d'exciter vivement l'intérêt des amateurs d'art éclairés de notre ville? Il faut bien se rendre compte que Bordeaux est resté très en arrière au point de vue de l'évolution artistique contemporaine. N'est-il pas, par exemple, profondément déplorable que, dans notre musée municipal si riche en œuvres de valeur, les maîtres de l'école impressionniste brillent par leur absence, et qu'à côté des Corot et des Daubigny on ne rencontre le voisinage ni d'un Fantin-Latour, ni d'un Besnard, ni d'un Renoir, ni d'un Degas, ni d'un Cl. Monet ou d'un Sisley?

De même, pas plus cette année que les précédentes, l'Exposition de la Société des Amis des Arts n'est parvenue à attirer les œuvres qu'elle devrait contenir. Aussi, en terminant cette revue sommaire du Salon, osons-nous émettre le vœu sincère qu'il n'en soit plus de même à l'avenir; que si, pour des raisons qui nous échappent, les tableaux de premier plan ont par trop manqué jusqu'ici au Salon de la Société des Amis des Arts, celle-ci consacre désormais toute son activité et tout son zèle à réparer une pareille lacune.

TH. FERNEUIL.

Vu : J.-J. RAOUL LESFARGUES.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU. — G. CHAPON, *directeur*.
9-11, rue Guiraude. 9-11.

Digitized by Google

REVUE PHILOMATHIQUE

MAI-JUIN 1908

UN CARREFOUR DE LA RUE POITEVINE

D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE PRISE AU MOMENT DE SA DISPARITION

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

AUTOUR DE LA RUE POITEVINE

(*Suite* [1].)

En 1521, l'ordre royal et franciscain, tout ensemble, de l'*Annonciade,* fondé par Jeanne de France, fille de Louis XI, obéira peut-être au même attrait familial [2]. Et si nous rencontrons les Récolets sur le Puy-Paulin, c'est que, venus trop tard, il leur fut impossible de trouver où s'établir, à côté de leurs frères et sœurs en saint François, dans le quartier traditionnel de l' « Ordre séraphique ». Le peuple aima toujours les Franciscains, les sympathies des gens de qualité ne leur manquèrent pas. Les plus grands noms de la Guyenne : Jean

1. Voir la *Revue philomathique* de septembre 1907, n° 9.

2. Sur le couvent de l'*Annonciade,* occupé maintenant par les « filles repenties » dites de la *Miséricorde,* voir ma *Vie de Jérôme Lopès,* p. 47. Lors de la suppression des sœurs Clarisses, appelées également *Sœurs Menudes* et sœurs de *Saint-Damien,* du nom de leur premier couvent d'Assise, et qui existaient encore en 1578 (*Var. bord.,* t. IV, 183), les revenus de cette communauté « furent unis », dit Baurein, « au couvent de l'Annonciade ». Sur les *Sœurs Menudes* et les autres maisons franciscaines, consulter, aux Archives départementales, le *Fonds des Récollets,* que le R. P. Ferdinand, religieux conventuel de Bordeaux, dépouille en ce moment. Ce jeune érudit a déjà trouvé, je crois, dans ce fonds, qu'en 1579 quatre *Menudes* entrèrent à l'*Annonciade.* Le reste alla probablement s'établir au Puy-Paulin, où l'on voit encore des débris de leur dernier couvent, auquel Vinet fait allusion dans le *Discours sur les antiquités bordelaises.* Quant au premier, il eut, semble-t-il, l'étrange honneur de loger dans une de ses dépendances l'exécuteur des hautes œuvres, que les jurats avaient tiré de la tour lugubre, dite « du Pendart », près la Porte Basse, et relégué dans ce quartier excentrique où il habita jusqu'à la construction de la porte des Capucins, récemment démolie. (Cf. Baurein, IV, 170.)

Digitized by Google

de Grayli, captal de Buch et seigneur de Puy-Paulin; Assalide, vicomtesse de Benauges, etc., figurent au livre d'or où sont inscrits les bienfaiteurs des Clarisses. A partir du XIIIe siècle, la bure de ces pauvres filles exerce une attraction magique sur les nobles héritières du « pays Bordelois » : Roze du Bourg, dame d'Albret, Gailharde d'Audenge, G. Dalhan, Agnès de Lilhan entrent aux *Menudes*[1].

Dans une liste des sœurs qui composaient le personnel aristocratique du monastère des Clarisses de Bordeaux en 1375, le chanoine Baurein a trouvé sœur Sébilia *de la Barque, Marquesa* de Jales, de Galharda *de la Mota*, sœur Yvette *Moyneyra* (Mouneyra), etc. J'ai relevé moi-même, aux Archives départementales (G. 2885, Fonds des *Quinze Curés*), le nom d'une sœur *Menude* issue de ces marchands célèbres de la rue *Neuve*, qui furent, au Moyen-Age les Montmorency de notre bourgeoisie : elle s'appelait Sibylle Colomb. Élue « abbesse des Franciscaines », elle signe, en cette qualité, le 21 septembre 1300, la cession d'une seigneurie foncière en faveur de la paroisse de Saint-Projet. Ce fut peut-être le dernier sacrifice par lequel Sibylle Colomb acheva de se dépouiller de tout afin d'imiter, jusqu'à l'héroïsme, le dénuement absolu de ses compagnes d'Assise. Il est regrettable, en vérité, que la plume délicate et naïvement passionnée d'un Victor Cousin de ce temps-là n'ait pas écrit, avec le charme des *Études sur les femmes et la société du XVIIe siècle*, l'histoire intime du petit couvent de la rue Clare au Moyen-Age.

La cour de Londres protégeait, elle aussi, la famille franciscaine de Bordeaux. Grâce à la munificence de nos souverains d'outre-mer, « les Frères Mineurs, » dit le R. P. Othon, de Pavie (*Aquitaine séraphique*, t. II, p. 16), « purent bâtir un grand couvent et une belle église, église qui fut dédiée à *Saint Édouard*, roi d'Angleterre. La pierre commémorative de cette fondation existe encore; elle fut sauvée de la ruine du couvent[2] par le

1. « J'observerai, » dit Baurein (t. IV, p. 180), « que les maisons d'Audenge, de Bourg, de Dalhan, et de Lilhan, dont étoient issues ces religieuses, étoient des maisons distinguées. »

2. « Il est vrai, » dit Baurein (*Var. bord.*, t. IV, p. 182), « que François Ier, par ses lettres-patentes données à Saint-Germain-en-Laye, ordonna qu'on démoliroit le couvent et l'église de Sainte-Claire..., mais le couvent ne fut démoli qu'en 1525. »

Digitized by Google

P. Cosme, l'un des derniers religieux qui l'habitaient avant 1789. Plus tard, elle fut donnée au *Musée des Antiquités* de Bordeaux, où l'on peut la voir encore. Elle mesure 27 centi-

Fac-similé de la pierre commémorative du premier couvent des Cordeliers à Bordeaux. — 1249 [1].

mètres en largeur et $0^{m}31$ centimètres en longueur. Ce modeste monument ne parle que de l'église, construite en 1249; mais nous savons que le monument avait été commencé par le

1. Le P. Othon rétablit le texte latin de l'inscription :
« *Anno Domini M. CCXLIX. V. Idus Februarii, fundata est hæc ecclesia ad honorem beatæ Mariæ et beati Francisci et beati Eduardi.* »
« L'an du Seigneur 1249, le 5 des ides de février (9 février), cette église a été fondée en l'honneur de la bienheureuse Marie et du bienheureux François et du bienheureux Édouard. »

Digitized by Google

« Sénat » de Bordeaux en 1230 et continué par un pieux habitant de la même ville[1] nommé Pierre. »

En 1290, deux chantiers bien différents sont en pleine activité dans les environs de Sainte-Eulalie. Ici, quelques ouvriers bâtissent le couvent des Augustins du *Mirailh*[2], dont la tour carrée est encore le point culminant de l'ancien faubourg Saint-Julien. Là s'agite une fourmilière de travailleurs; ils ont hâte de compléter une section inachevée du rempart; le temps presse, la ville redoute une attaque prochaine des Français. Dans leur affolement, les citoyens courent chez les Augustins, et, sans être tombés d'accord avec eux sur le prix d'achat, ils enlèvent d'office un grand amas de pierres, taillées et non taillées, que ces religieux destinaient à la construction du couvent projeté. Les Augustins protestent; comme toujours, on n'écoute rien. Le prieur adresse, alors, une requête au roi, le suppliant de confier à des bourgeois, honnêtes et connaissant l'expertise, l'évaluation des dits matériaux, à la charge, par la commune, de payer aux religieux la somme d'argent qu'auront fixée les arbitres[3].

1. On remarquera que le P. Othon est en avance de dix-sept ans sur de Lurbe. Il est vrai que le P. Othon parle de l'année où le dit couvent fut commencé, tandis que le texte du chroniqueur peut s'entendre de l'année où il fut achevé.

De Lurbe dit, en effet (f° 16, v°), 1247 : « Le grand couvent des Cordeliers est fondé et institué aux frais et diligence de Pierre de Bourdeaus, gentil-homme et bourgeois de ladicte ville. » — Leo Drouyn (ouvr. cité, p. 356) accepte la date de 1247 donnée par de Lurbe. Le P. Othon a l'air de croire que le fondateur du premier couvent de son ordre s'appelait *Pierre*, tout court. Son nom était *Pierre de Bordeaux*. Les *Bordeaux*, qui s'éteignirent en la personne de la célèbre Assalhide, étaient, dit Baurein (*Var. bord.*, t. II, p. 14), la maison « la plus puissante et la plus accréditée de notre ville ».

2. Voir, dans Lopès, t. II, p. 238, l'origine du couvent des Augustins. Un évêque anglais et le propre chancelier du roi Édouard, lequel, d'après de Lurbe et Chenut, aurait eu le titre d'archevêque de Bordeaux, s'intéressèrent les premiers à cette fondation.

3. L'original de la supplique se trouve dans les manuscrits de la Tour de Londres (collection Bréquigny, t. II, p. 120). M. Tamizey de Larroque l'a reproduit dans les *Archives historiques de la Gironde*, t. II, p. 309. Le sommaire placé en tête porte qu'il s'agit d'une pétition tendant à faire rembourser aux Augustins les frais de leur « clôture ». Le rédacteur du sommaire ne parle que de la muraille d'enceinte. Mais d'après la teneur du document, il s'agit, aussi, des pierres destinées à la construction du couvent lui-même. Voici, d'ailleurs, le texte latin :

« *Item significant quod civitas Burdegala cum Gallicum vereretur insultum, pro clausura burgi dicte civitatis, cives ipsi, magnum acervum, lapidum cisorum et aliorum pro suo monasterio construendo peractorum, absque taxatione legitima, taxatione præcedente voluntaria, receperunt. Quare supplicant, per bonos viros, predictorum habentes noticiam predicta taxari, et de hoc quod taxatum fuerit sibi satisfieri et ad hoc, ipsos compelli, intuitu pietatis.* »

Digitized by Google

Quel fut le sort de la pétition ? Il paraît difficile de répondre. Je crois, cependant, qu'on y donna suite. A vrai dire, aucun document direct ne le prouve; et ce n'est que le 1er avril 1305, quinze ans après la plainte du prieur, que les manuscrits de la Tour de Londres parlent, à nouveau, de nos Augustins. Mais, à cette date, se lit une pièce importante et qui témoigne de la haute bienveillance de Sa Majesté britannique envers ces moines. Édouard Ier recommande, avec une insistance des plus significatives, au sénéchal de Guyenne de veiller à ce que les dits Pères ne soient ni lésés dans leurs biens, ni molestés dans leurs personnes[1].

On le voit par ce tableau rapide, excepté les Dominicains, les religieux du Moyen-Age accordèrent leur préférence aux quartiers du midi. Le faubourg de l'ouest resta dépourvu de monastères jusqu'aux temps modernes, car les Feuillants, les Minimes, les Minimettes, les Visitandines n'eurent garde de s'aventurer au delà du plateau sur lequel s'éleva, dans la suite, le donjon du *Far*, appelé vulgairement le « Fort du Hâ »[2].

Ce plateau dominait un bas-fonds pestilentiel, à demi noyé sous les eaux vagabondes du *Peugue* et de la *Devise*, et que traversait, du *Far* au *Mont Judaïque*, une passerelle sur pilotis, dite le « Pont-long »[3].

Entre les deux ruisseaux courait une zone de terre ferme, parsemée d'échoppes humides au seuil desquelles grelottaient de pauvres maraîchers, en proie à la fièvre et comme voués à la

1. « *Præterea ipsos religiosos se, de nostra gardia existere advocantes, et se a nobis gardiari specialiter requirentes, gardietis, et eos et eorum bona manu teneatis, protegatis et defendatis, non permittentes eis fieri injuriam, molestiam, dampnum aliquod seu gravamen.* » (Biblioth. imp , coll. Bréquigny, t. II, p. 196.)

2. Le château du Fort du Hâ, avait, à peu près, la forme d'un trapèze : au nord-est, tour ronde de la *Poudrière ;* au sud-est, tour carrée ; à côté de cette tour, pont établissant la communication du fort avec la ville ; au sud-est, saillie du fort, peu considérable ; pont communiquant avec un ouvrage avancé qui semblait s'élever du fond des fossés, entourant le fort. L'angle nord-ouest occupé par la tour dite tour *Anglaise*, arrondie seulement du côté extérieur.

De ces quatre tours, deux subsistent seulement, aujourd'hui reliées avec les constructions des prisons départementales. Ce sont la première et la quatrième. (*Comm. des mon. hist.*, année 1844, p. 42.)

3. Sur le *pont-long* du marais de l'ouest et les *pontes longi* des Romains (routes sur pilotis ou sur remblais traversant les marécages), lire dans la *Revue des Études anciennes, Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, juillet-septembre 1899, une curieuse dissertation de M. Camille Jullian. Voir aussi *Bordeaux vers 1450*, p. 136.

Digitized by Google

mort[1]. Elle s'élargissait à quelque distance, vers le couchant, de manière à former, au-dessus des boues verdâtres du marais, un vaste domaine désigné, dans les anciens titres, sous le nom de vignes de « Pipas »[2].

Il fallait des hommes de sacrifice pour habiter un tel séjour : le cardinal François de Sourdis résolut de les demander au cloître de la Chartreuse[3].

L'arrivée des fils de saint Bruno sur le tènement isolé de *Pipas* devait entraîner, à courte échéance, le desséchement du vaste foyer de *malaria* qui séparait leur couvent de la ville. Le cardinal entreprit cette œuvre gigantesque, malgré les conseils de la reine-mère, qui ne voyait là qu'un projet chimérique[4]. L'avenir a démontré qu'il était non seulement réalisable, mais fécond en résultats. Quel nombre infini d'existences n'a-t-il pas sauvées jusqu'à ce jour[5] ?

Concentrée, en grande partie, dans un même quartier de Bordeaux, la vie religieuse n'en fut que plus active et plus prospère. En dehors des âmes qui cherchaient la solitude, et dont l'histoire n'a pas reçu les confidences, on vit bientôt se manifester, entre la « ville moyenne » et la cité monastique, un courant perpétuel qui tenait à la fois de l'excursion et du pèlerinage. On allait en foule aux *Mystères* qui, dans les chapelles de couvents, se jouaient, paraît-il, avec plus de mise en scène et plus de gravité qu'à la paroisse. La veille de Noël et

1. Si l'on veut se faire une idée de la mortalité qui désolait Bordeaux à chaque retour offensif des épidémies paludéennes, on n'a qu'à lire, dans le IIIe volume de l'*Inventaire sommaire des registres de la Jurade*, les paragraphes compris sous la rubrique : *Contagion*.

2. Pour la topographie exacte du tènement de Pipas et de la partie viticole du quartier de Pont-long, Cf. Leo Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, p. 136-137.

3. La première pierre de l'église de la Chartreuse fut posée par le cardinal François de Sourdis le 20 juillet 1611. Le couvent prit bientôt de l'importance. On lit, en effet, dans les *Registres de la Jurade* qu'en 1640 un arrêt du Parlement autorisa les Chartreux à faire porter trente tonneaux de vin de leur cru du Haut-Pays pour être consommés dans ledit couvent *et non ailleurs*.

4. Lopès, t. II, p. 365. — Il est à peine utile de rappeler qu'une première colonie de Chartreux s'était établie à Bordeaux en 1383, grâce aux libéralités de Pierre de Maderan, notaire en cette ville. « Ce couvent, » dit Leo Drouyn (*Bordeaux vers 1450*, p. 355), « était situé sur le bord de la rivière, entre le *Pavé des Chartrons* et la *rue Latour*, à l'entrée du faubourg des Chartrons, auquel il a donné son nom. »

5. A la Chartreuse, le cardinal ajouta la fameuse allée inaugurée le 29 mars 1620 et qui devint un lieu d'agrément « plus beau que les Tuileries de Paris ». Je n'ai pas à dire quel hideux faubourg on y a bâti dans ces dernières années.

Digitized by Google

jusqu'au dernier dimanche de l'Épiphanie, l'église de Saint-Édouard, où les Franciscains avaient coutume de dresser une crèche naïve et pittoresque, était le but indiqué des promenades en famille. Les petits Bordelais du XIIIe siècle raffolaient de l'église à la jolie crèche, peuplée de bergers, de rois mages, de moutons blancs et de chameaux tout couverts d'or. Peut-être les bons pères avaient-ils introduit l'usage de dresser, à l'avant-scène, une petite chaire où retentissait la chaude éloquence d'enfants bien exercés, comme nous avons eu le plaisir d'en entendre à Rome, dans l'église de l'*Ara Cœli*, pendant l'octave du *Santo Bambino*.

Les Carmes avaient aussi leur vogue; ils possédaient le corps du thaumaturge anglais saint Simon Stock, général de l'Ordre. Le vénérable centenaire était venu mourir à Bordeaux, dans une cellule de leur couvent. Les miracles qui s'opéraient autour de son tombeau[1] lui donnèrent, au Moyen-Age, une popularité d'autant plus grande que Simon Stock était le fondateur de la confrérie du scapulaire, à laquelle tout bon catholique avait à cœur de s'affilier.

Les Augustins n'attiraient pas moins de visiteurs que les *Carmes biels*[2]. Leur église était le centre du culte de saint Sébastien, patron des pestiférés. Sa clientèle fut longtemps nombreuse à Bordeaux. Car, avant que le Carmel de la porte Cayffernan eût hérité du bâton miraculeux de saint Roch, dont l'attouchement guérissait les malades, c'est au martyr Sébastien que les Bordelais et les habitants du Bas-Médoc s'adressaient de préférence en cas d'épidémie[3].

1. J'ai raconté dans l'*Aquitaine* (année 1896, p. 452-454) comment le corps de saint Simon Stock fut sauvé de la profanation pendant la période révolutionnaire et gardé par des mains pieuses jusqu'à l'époque où Mgr d'Aviau reçut le précieux dépôt et le plaça dans la cathédrale, où il est encore.

2. Ne pas confondre avec les Petits Carmes ou Carmes *déchaussés*, qui s'établirent aux Chartrons, d'abord dans le voisinage du Château-Trompette, d'où Vauban les délogea par ordre de Louis XIV, en 1653; ensuite dans la rue Notre-Dame. Leur nouvelle église, construite sous le vocable de Notre-Dame-de-la-Visitation, fut achevée en 1735: elle a donné son nom à la rue. Église paroissiale en 1791, elle fut démolie, il y a quelques années, pour cause de manque de solidité; elle était du même style que celles de Saint-Dominique et de Saint-Paul. L'église gothique actuelle de Saint-Louis l'a remplacée. (Cf. Marionneau, *Description des œuvres d'art*, etc., p. 234 et suiv.)

3. La procession capitulaire de saint *Sébastien* à l'église des Augustins avait lieu le dimanche de *Quasimodo*, « pour l'accomplissement d'un vœu de la ville contre la peste, » dit Lopès, t. II, p. 490. Un gros incident, mentionné dans les *Actes* du Chapitre

Digitized by Google

Il serait trop long d'énumérer les corporations de métiers qui, le jour anniversaire de leurs patrons respectifs, se rendaient, bannière déployée, à tel ou tel couvent[1], les processions publiques, présidées par l'archevêque ou le Chapitre et que suivaient, revêtus de leurs brillants costumes le corps de ville, le sénéchal entouré de sa maison militaire, l'Université de Bordeaux et, plus tard, le Parlement. Ajoutez aux pompes officielles, les cortèges funèbres des nobles et riches bourgeois, qui, la plupart, avaient leur sépulture dans une église de religieux[2].

Malgré le chiffre de ses revenus et la faveur dont il jouissait,

se produisit une année où les religieux avaient oublié de disposer des sièges pour MM. les chanoines. Je dis ailleurs que la paroisse Sainte-Colombe avait, elle aussi, une chapelle et une procession à l'honneur de saint Sébastien.

Il y avait en outre à Gaillan (Médoc), sur le chemin de Lesparre à Soulac, une chapelle dédiée à saint Fabien et à saint Sébastien, « qu'on invoque, » dit Baurein (*Var. bord.*, t. I, p. 121), « pendant la peste ». Peut-être était-ce la chapelle d'une espèce de lazaret.

1. Sur les corporations, outre *Les anciens et nouveaux statuts de la ville et cité de Bordeaux* (Simon Boé, imprimeur de la ville, M.D.CCI), lire plusieurs règlements manuscrits spéciaux aux confréries, qui se trouvent aux archives diocésaines, et, dans l'*Histoire de Bordeaux*, par C. Jullian, p. 436, un tableau d'ensemble très animé des diverses compagnies d'artisans bordelais au point de vue religieux. Il serait curieux de rechercher si, au moins vers le milieu du XVIIIe siècle, les corporations de métiers ne trouvèrent pas un appui dans les communautés pour exercer leur intolérance contre les ouvriers non pourvus de diplômes. On sait que la manie du brevet qui possède aujourd'hui certaines corporations libérales, par exemple la médecine, la pharmacie et l'enseignement, régnait alors au sein de la population des travailleurs. Les non *syndiqués* cherchèrent un refuge dans les deux Chapitres de Saint-André et de Saint-Seurin où, d'ailleurs, les ennemis intéressés de la concurrence libre ne consentirent pas à les laisser en paix. (Cf. *Histoire de Bordeaux*, p. 613.) — Voir encore Brives-Cazes : *Police des Livres en Guyenne* (1743-1785).

2. Sur les tombeaux célèbres qu'abritaient les églises des anciens couvents de Bordeaux, voir le travail de M. Charles Braquehaye : *Dessins et inscriptions inédites des monuments funèbres de Bordeaux de la fin du XVIe siècle, détruits en 1792*. C'est dans l'église des Carmes des Fossés que fut porté le corps de Tristan de Moneins, lieutenant du roi de Navarre, que les habitants de la ville avaient assassiné le 25 août 1548, au cours d'une émeute. Mais c'est dans le chœur de la cathédrale qu'on éleva le mausolée expiatoire au lendemain de la vengeance terrible qu'exerça, contre la ville, le connétable de Montmorency. Ce monument, dont la vue irritait la population, n'existait sans doute plus au temps de Lopès. Le théologal, qui mentionne tous les autres dans le chapitre VII de l'*Histoire de l'église de Saint-André*, ne fait aucune allusion à celui-ci. A défaut de mausolées remarquables, les Carmes avaient un certain casuel « d'anniversaires funèbres ». De là des conflits d'intérêt et de jalousie avec le Chapitre, voire avec le curé de Saint-Pierre, pourtant fort éloigné. Gauffreteau, qui se plaît au désordre, les raconte par le menu.

On admirait, aux *Augustins*, le magnifique tombeau, marbre et bronze, du savant évêque d'Aire, François de Candale (cf. Lopès, t. I, p. 138, notes), et, dans l'église disparue de la *Merci*, celui du maréchal d'Ornano (marbre blanc). Ces deux tombeaux sont reproduits d'après les dessins tirés des cartons des artistes hollandais Hermann van der Hem et Joachim de Weert qui figurent à la planche XII de l'*Album* formant le t. XXXIX des *Archives historiques de la Gironde*, en tête duquel se trouve une très remarquable préface analytique par M. Paul Courteault. On sait que le tombeau de

Digitized by Google

le clergé n'était, après tout qu'une puissance morale. En possession du commerce, de la jurade, de la police urbaine et de la plus grande partie de la propriété foncière, les bourgeois détenaient, en somme, tous les pouvoirs[1]. La Commune de Bordeaux relevait d'eux; elle constituait une espèce d'état libre, vis-à-vis du gouvernement central dont le ruisseau du Peugue la séparait. Faible barrière et bien insuffisante à prévenir toujours, entre l'Hôtel de Ville et le Palais de l'Ombrière, les empiétements et les conflits.

Ce qui doublait la force de la bourgeoisie bordelaise, c'est que, sans compter les prérogatives dont l'avaient successivement investie les chartes royales[2], elle était devenue ou plutôt demeurée, je l'ai dit, propriétaire du sol, des principales maisons *(oustaus)*, jardins, etc.[3].

Avant le XIe siècle, affirme M. Guizot, la propriété était telle-

Montaigne décorait la chapelle des *Feuillants*. L'architecte des Facultés a cru devoir sacrifier cet édifice en raison de l'exiguïté du terrain. Jules de Verneilh en a dessiné quelques pans de mur pendant la démolition. On a conservé le tombeau du philosophe, qui se voit aujourd'hui dans le hall d'honneur de notre Sorbonne bordelaise. Il m'a toujours semblé que l'auteur des *Essais* éprouve le désir de jeter un mot au milieu des conversations distinguées que tiennent, en passant et repassant devant lui, les maîtres de la science. Quel mot?

Peut-être le passage du livre, unique en tous genres, dans lequel, après avoir dit, à tort d'après Th. Malvezin (*Michel Montaigne*, etc., p. 91) que son digne père « n'avoit aucune connaissance des lettres non plus que ses prédécesseurs », mais se piquait néanmoins de professer, jusqu'à l'idolâtrie, le culte de l'humanisme à la mode et tenait « sa maison ouverte aux gens de sçavoir », le philosophe ramène au point cet enthousiasme excessif, et conclut sa boutade par ce trait, digne d'être gravé sur une table de marbre au-dessus du tombeau : « Moy je les aime bien (les savants), mais je ne les adore pas. » (*Essais*, livre II, ch. 12. *Apologie de Raimond Sebond.*)

1. On ne saurait trop se pénétrer de l'importance de l'ancienne bourgeoisie commerciale de Bordeaux. Darnal (*Chronique Bourdeloise :* De la ville de Bourdeaus et excellence d'icelle, f° II et suiv.) ne parle qu'avec admiration de la dignité du maire, véritable petit monarque dont les bourgeois formaient la cour :

« Aussi avons-nous vu, » dit-il, « ceste charge de Maire avoir esté en telle réputation que les princes du sang ne l'ont pas mesprisée, ains grandement désirée, et les lieutenans du Roy en ceste province, des plus grands personnages du royaume, s'en sont bien voulus honorer ainsi que chascun sçait et a veu de nostre temps. » — Voir en outre, dans Baurein *(Var. bord.)*, t. IV, p. 227-228), le rôle prépondérant des armateurs dans le gouvernement de la cité. — *Item*. Cf. dans l'*Hist. de Bord.*, par C. Jullian, ch. X, p. 131 et suiv., les paragraphes intitulés : *Naissance de la Commune, conquête de ses libertés*, etc.

Voir aussi (*Arch. dép.*, C. *Intendance*, 2605-2667), comment dans la suite, à défaut du pouvoir qu'elle n'avait plus, la bourgeoisie ne cesse de revendiquer des *privilèges* et finit par lasser la patience des habitants « non bourgeois ».

2. Les privilèges de la bourgeoisie ne furent combattus ouvertement qu'à la veille de la Révolution (Cf. *Arch. dép.*, C. *Intendance*, 2605-2607).

3. Il y aurait une curieuse étude à faire sur les jardins des maisons bourgeoises. H. Drouyn l'a ébauchée dans *Bordeaux vers 1450* (p. 472). Il signale un *Casaou* ou

Digitized by Google

ment livrée aux hasards de la force, qu'aucun enchaînement, aucune clarté historique ne se laisse saisir[1].

La propriété de notre ancienne bourgeoisie échappe à la règle générale que formule ici l'illustre historien : elle paraît avoir été d'origine romaine. « La terre des bourgeois de Bordeaux, » dit l'auteur des *Anglais en Guyenne,* « a traversé les temps barbares et celui de l'établissement féodal, sans subir la subordination et les redevances seigneuriales qui pèsent sur le fief; elle est *restée l'ancienne propriété romaine*[2], c'est-à-dire l'*alleu,* nom dont on désigne toute terre sans seigneur, sans autre seigneur que le roi et l'État. »

Nous sommes donc en présence d'un domaine que les Barbares eux-mêmes envisagèrent comme intangible, et que la féodalité, si prompte à multiplier les servitudes, n'avait eu garde de grever pendant tout le Moyen-Age. L'Angleterre, on le pense bien, ne commit pas la faute de porter atteinte aux alleux de notre bourgeoisie; son intérêt politique lui conseillait plutôt d'en favoriser l'extension. Du moment que la cité bordelaise était en quelque sorte leur chose, les bourgeois avaient un motif particulier de la défendre, puisqu'au devoir du patriotisme s'ajoutait, pour eux, l'attachement naturel de l'homme à son propre bien.

Ils la défendirent, en effet, sans relâche, et pied à pied,

jardin de *Gaillard Colomb,* sur l'emplacement duquel fut bâti plus tard le château du Hâ; un autre de la maison *Duras* vers la Porte-Dijeaux; un troisième au nord et à l'ouest du Château de *Puy-Paulin;* un quatrième de la Marquise de Gasc près le célèbre jardin de Saint-André (rive droite du Peugue), sur la lisière méridionale de la place Rohan actuelle.

1. *Hist. de la Civilisation en France,* t. IV, p. 200-205; — plus loin, p. 240-241, il distingue, il est vrai, deux catégories de bourgeois : ceux d'origine romaine (les vainqueurs) et ceux d'origine moyen-âge (les révoltés).

2. Brissaud, *Les Anglais en Guyenne,* p. 88.

Je lis en outre dans les *Coutumes du Ressort du Parlement de Bordeaux* (FF. Lamothe), t. II, p. 303-305. « Lors du recensement ordonné par Edouard Ier (1273) des terres de toute espèce que comprenait le duché de Guyenne, il fut constaté que la propriété de tout bourgeois bordelais était *alleu.* Jean de Lalande, invité à déclarer s'il a des alleux, se contente de répondre : *Prout civis burdigalensis.* Les magistrats donnèrent, à ce sujet, une réponse générale : « Nos maisons, c'est-à-dire les maisons des citoyens de Bordeaux, nos vignes, nos terres sont allodiales, pour la plupart, quel qu'en soit le possesseur. C'est pourquoi, ces possesseurs ne doivent répondre à personne au sujet de ces propriétés et c'est de là comme le rapportent *nos anciens,* qu'on a donné aux propriétés de cette nature le nom d'alleu, c'est-à-dire, sans discours *(sine sermone).* Et notre cité a observé ces usages depuis *sa première origine,* et même du temps des Sarrasins, à ce que nous croyons. »

Digitized by Google

jusqu'à la fin. Lorsque les conquêtes successives de la France eurent presque réduit la Guyenne anglaise aux huit « filleules » de Bordeaux, c'est aux bourgeois que fut toujours confiée la mission de garder ces derniers boulevards[1]. Ils s'acquittèrent si bien de leur tâche qu'en 1339, un corps d'invasion étant venu mettre le siège devant Bordeaux après avoir forcé, j'ignore sur quel point, la ligne des filleules, il dut battre en retraite devant une sortie anglo-bordelaise, ainsi que l'avait fait le roi d'Espagne en 1206[2].

Les bourgeois d'alors formaient une oligarchie territoriale, exerçant, dans la cité nouvelle, une souveraineté de même nature que celle du seigneur dans les limites de son domaine. Aussi je ne crains pas de risquer une hypothèse inadmissible en insinuant que les Calhau, les Soler, les Colomb avaient tracé, probablement eux-mêmes, le plan du faubourg à construire dans la vallée du Peugue, sur des terrains qui devaient leur appartenir à peu près en totalité.

Ce plan était fort simple. En dehors de l'imbroglio de ruettes et d'impasses qui se rattachaient à la rue du Cahernan[2],

1. 1379. « Et a esté toujours gardé jusques au jour que les Anglois furent chassés de la Guiene, que lorsque la guerre estoit eschauffée entre les François et les Anglois et qu'il y avoit danger de surprinse, que les *Maires* et jurats de Bourdeaux envoyoient aucun de leurs bourgeois ès villes de ladite province, pour y commander et prendre garde à leur seurté. Et de là est venu que les villes de Blaye, Bourg, Libourne, Saint-Émylion, Castillon, Sainct-Machaire, Cadillac et Rions, sont appelées filleules de ladicte ville de Bourdeaus. » (Delurbe, *Chronique Bourdeloise*, f° 30.)

2. Le dévouement de la bourgeoisie représentée par la jurade redouble deux siècles plus tard, en 1406, alors que les Anglais, sentant leur cause perdue, abandonnaient le duché de Guyenne à ses propres ressources. « A la fin de juillet 1406, dit M. Barckhausen (*Registres de la Jurade*, Délibérations de 1406 à 1409 (Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1873, p. VII), la capitale de la Guyenne était cernée par l'ennemi, qui menaçait Blaye, Bourg, Fronsac, Libourne et Saint-Émilion, au nord ; Lourdes et les villes des Landes, au sud, et qui, même, occupait Rions et le haut du cours de la Garonne. »

« Le Registre de 1406 s'ouvre au moment où arrive la nouvelle de l'approche des Français. Sur-le-champ, on prend toutes les mesures nécessaires à la défense de la province. Les jurats empruntent de l'argent, enrôlent des hommes d'armes, envoient des secours de toute espèce dans les places les plus menacées, réparent les murs et les fossés de la ville, disposent des postes dans toutes les tours, équipent une flottille pour garder la Garonne et pour maintenir leur communication avec Bourg et avec Blaye, etc. »

Ces détails sont tirés, en substance, des divers procès-verbaux de la Jurade et des lettres adressées au roi d'Angleterre Henri IV par le cardinal archevêque de Bordeaux, François Hugocion.

2. Avant le redressement et l'unification de la rue Sainte-Catherine, la rue de Cayffernan, ou du Cahernan, désignait la partie de la rue Sainte-Catherine comprise entre la rue des *Ayres* et le cours des *Fossés*.

Digitized by Google

trois artères d'une importance historique de premier ordre : la grande voie municipale qui garde encore aujourd'hui le nom de rue *Saint James* en souvenir des fondateurs de la Commune de Bordeaux ; la rue *Neuve* et la *Rousselle*. Ces trois rues avaient pour objectif de relier la plaine du sud aux deux principaux centres d'affaires, le *marché de Sainte-Colombe* et le *port maritime du Peugue*[1] dont l'accroissement merveilleux du commerce de Bordeaux sous l'occupation anglaise avait rendu la création nécessaire. D'autant qu'au XIIe siècle, le port intérieur de la *Devise*, aux trois quarts envasé[2], ne répondait même plus aux besoins de la navigation fluviale. On lui conserva par habitude, j'allais dire par courtoisie, comme à la porte voisine, le qualificatif romain de *Navigère*[3]. Mais, en réalité, pas un navire n'y pénétrait. A tel point que les « Anguilles » — on appelait de ce nom les bateaux longs et fluets qui faisaient le service de Blaye[4], — mouillaient au delà du rempart, dans cette partie de l'estuaire de la *Devise* que les matelots avaient surnommée l'« *Estey des Anguilles* ». Deux ponts, sans parler de quelques viaducs ou voûtes[5] destinés à faciliter le passage

1. On a vu plus haut la description du Bas *Peugue*. J'ai complété les détails que comporte le sujet par un travail inséré dans les *Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, sous le titre : « *Le Peugue maritime.* » On sait que le Port du Peugue s'appelait le Port des *Étrangers*, en latin *de Peregrinis*, mot qui signifie également Étrangers et Pèlerins. C'est là que descendaient, par milliers, les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. En gascon bordelais, ce port s'appelait : *Port deous Peregris*.

2. « Les maisons, dit M. Jullian (*Hist. de Bord.*, p. 243-244), profitaient des plus étranges emplacements ; elles dressaient leurs pilotis sur les rives du Peugue et de la Devèze. Elles avaient comblé et couvert le port intérieur : dès 1200 il n'en restait plus la moindre trace. »

Quelle différence avec le coup d'œil que présentait la *Porte Navigère* au temps où le poète Paulin écrivait dans l'*Eucharisticon*, v. 44 et suiv. :

Burdigalam veni, cujus speciosa Garumna
Mœnibus, Oceani refluas invehit undas
Navigeram per portam...

3. Vinet (*Ausone*, 209 C.) nous apprend qu'au XVIe siècle, tout vestige de la porte *Navigère* elle-même avait disparu. Où se trouvait exactement cette porte? « Faute de documents positifs, » dit Leo Drouyn (*Bordeaux vers 1450*, p. 47), « nous ne pouvons nous prononcer à cet égard. » Tout ce qu'il est possible d'affirmer avec lui, c'est que : « à l'époque romaine, cette porte donnait entrée dans le port occupant alors l'emplacement des rues basses qui avoisinent le ruisseau de la Devise. On a pensé que » c'était la même que la porte *Saint-Pierre*. »

4. « Joseph Scaliger, dans ses *Leçons sur Ausone*, parle des bateaux dont on se servoit de son temps pour aller à Blaye, qui, ayant une forme longue, étoient bons voiliers et étoient appelés *Anguilles* par nos Bordelois. » (Baurein, *Var. bord.*, IV.)

5. « Notre temps, » dit M. Camille Jullian (*Hist. de Bordeaux*, p. 398), « a la nausée de la rivière intérieure qui se transforme toujours en égout à ciel ouvert : il la cache

Digitized by Google

d'une rive à l'autre, furent jetés sur le Peugue; le premier à la hauteur de la Porte *Begueyre (Pas-Saint-Georges)*, le second à l'embouchure. C'était le pont Saint-Jean. Or, ces deux points de jonction entre la ville anglaise et l'ancien Bordeaux marquaient, ou peu s'en faut, les deux extrémités de la rue Portevine laquelle se trouva, de ce chef, en communication directe avec les quartiers de Saint-Michel, de Sainte-Colombe, de Saint-Éloi et de Sainte-Eulalie.

Ne dirait-on pas, en vérité, que le Moyen-Age ne travaillait, même sur la droite du Peugue, qu'en faveur de la rue Poitevine? Un fait analogue se produira sur la rive gauche, au profit de cette même rue, à partir de 1392, lorsqu'un décret célèbre du duc de Lancastre, oncle et successeur du *Prince Noir* dans le gouvernement de la Guyenne, aura livré les glacis du palais de l'Ombrière et les terrains vagues d'alentour aux maçons de la Jurade.

Les percements de voies nouvelles qui s'effectueront en conséquence du décret de 1392, à l'intérieur de la ville gallo-romaine, permettront, en effet, de prolonger la rue Poitevine jusqu'à la porte fortifiée de *Calhau*, que remplaça depuis et, presqu'au même endroit, l'élégant spécimen du style Renaissance où la Société archéologique vient d'installer un musée de curiosités bordelaises dont les fouilles récentes pratiquées à de grandes profondeurs, à Puy-Paulin et dans le sous-sol des « Dames de France », ont amené la découverte.

Une réflexion en terminant ce chapitre.

Malgré le plaisir que je prenais à m'attarder au cours de ma promenade *extra muros*, je ne me suis pas écarté du sujet. La digression n'était qu'apparente; car, à l'époque

quand il ne peut la dessécher. On peut mesurer les progrès aux développements que prend la « couverture » des eaux municipales. » L'auteur ajoute : « Le XVIe siècle se résigne à les voir. Le *Peugue* et la *Devèse* ne sont recouverts que sur une partie de leur cours. » Leo Drouyn (*Bord. vers 1450*, p. 167) signale deux essais de « couverture » du Peugue au moyen de « voltes » (voûtes). Moins sensibles que nous, semble-t-il, aux délicatesses de l'odorat, nos aïeux avaient construit uniquement ces passages pour faciliter la circulation; l'un était le *cul-de-sac de la voûte du Peugue* (impasse Poitevine); l'autre, en face de la tour Pey-Berland, s'appelait tout simplement *la voûte du Peugue*. Mais, par une série d'altérations dues à l'ignorance populaire, il s'appela d'abord la rue de *Pellac*, de *Pelagus* (nom latin du Peugue), ensuite, rue du *Pelat*, et devint à la longue l'affreuse rue *Boule-du-Pétal*, remplacée avantageusement par la rue Duffour-Dubergier que prolonge le *cours Pasteur*.

Digitized by Google

où se construisit le faubourg du sud et même longtemps après, toute cette partie de la vallée du Peugue demeura, par la force des choses, tributaire de la rue Poitevine. Située au premier plan, vis-à-vis du quartier nouveau qu'elle commandait en quelque sorte, du pied de l'ancien rempart; ouverte à l'est sur le port maritime, à l'ouest sur le marché de la ville, cette rue attirait, vers ses boutiques de gros et de détail, la clientèle de la « ville moyenne ». On était sûr de rencontrer là, je l'ai dit et la suite l'expliquera mieux encore, les morceaux fins des « boucheries Lambert » [1], avec un assortiment complet d'utile et d'agréable : ouvriers d'art, forgerons d'épées, excellents médecins « de terre et de mer », bénéficiers d'églises, toujours prêts à donner de sages conseils aux personnes pieuses et à les distraire en les édifiant. On y trouvait, en outre, — les registres matrimoniaux de Sainte-Colombe l'attestent, — une aristocratie bourgeoise de jeunes magasinières cousues d'or, dont les gens de robe se disputaient la main. La rue Poitevine fit la fortune de ses collatérales des paroisses Saint-Pierre et Saint-Siméon; elle déversa longtemps sur elles le trop plein de son abondance. Et cela jusqu'à l'époque récente où, déchue elle-même de son antique grandeur, elle fut réduite à l'état de ruette miséreuse, hérissée de cailloux à pointe, et coupée au milieu, tout du long, par une rigole infecte, dans laquelle se traînait un filet d'eau gluante; elle se transforma, naguère, en section maritime du *cours d'Alsace-et-Lorraine* dont elle est devenue comme le *Chapeau-Rouge* et reprit, ainsi modernisée, à ses compagnes de l'intérieur, les trois quarts du mouvement d'affaires qu'elle leur avait, si je ne me trompe, imprimé jadis.

(A suivre.) J. CALLEN.

1. La fameuse boucherie *Lambert* se trouvait entre l'abside de la première église Sainte-Colombe, sur la rue de ce nom, jusqu'à la rue de la Rousselle; elle s'étendait vers l'occident jusqu'à la rue des *Espiciers* (Pas-Saint-Georges). Cela résulte d'un acte, en date du 27 août 1473, relevé par Leo Drouyn dans le terrier des Bénéficiers de Saint-Michel (cf. *Bordeaux vers 1450*, p. 505). Elle était voisine du « banc carnassier tenu par ledict doyen, chanoines et chapitre » (*ibid.*, p. 431).

Digitized by Google

LE PORT DE BORDEAUX

SA SITUATION ACTUELLE — SON AVENIR

(Suite et fin.)

III

DE LA CONDITION ÉCONOMIQUE ET DES AMÉNAGEMENTS DU PORT DE BORDEAUX.

Commerce extérieur.

Importations.

A l'importation, nous trouvons pour l'exercice 1906 un chiffre de 1,695,631 tonnes, en augmentation sur l'année précédente de 225,657 tonnes, dont 131,252 pour les houilles, 33,230 pour les bois communs, 21,540 pour les céréales, 7,064 pour les riz, 3,752 pour les vins.

Il n'est pas inutile, au moment où nous nous efforçons de déterminer les éléments d'activité et les besoins du port, de rappeler

MARCHANDISES	1902	1903	1904	1905	1906
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Houille	914.730	805.334	817.739	858.685	989.937
Bois communs. . .	145.657	118.360	152.340	139.209	172.439
Vins.	58.711	84.989	82.858	54.180	57.932
Grains et Farines . .	28.512	51.591	41.422	35.379	56.919
Produits chimiques .	45.210	56.335	40.179	35.095	36.609
Riz	13.523	6.734	19.502	25.262	32.326
Graines et Fruits oléagineux	35.034	35.633	39.899	32.588	29.246
Poissons secs salés. .	51.680	32.696	25.970	22.755	24.701
Importations globales .	1.502.518	1.414.313	1.464.988	1.469.974	1.695.631

Digitized by Google

les principaux articles sur lesquels porte le mouvement des entrées. On les trouvera mentionnés, pour les cinq dernières années, dans le tableau qui précède, où nous n'avons fait figurer que les produits dont le tonnage dépasse 20,000 tonnes.

Exportations

A l'exportation, nous avons à enregistrer un recul de 35,853 tonnes.

Ce mouvement affecte surtout les fruits de table (17,412 tonnes), les gemmes et résines brutes (16,746 tonnes), les légumes secs (14,485 tonnes), les produits chimiques (5,094 tonnes), les poissons conservés ou salés (4,285 tonnes) et les vins (3,943 tonnes). En revanche, on constate des relèvements sur les bois communs (15,891 tonnes), les outils et ouvrages en métaux (2,447 tonnes), les papiers, cartons, livres, etc. (1,911 tonnes), le riz (1,696 tonnes), etc.

Nous donnerons ici, sur les bases choisies pour les articles d'importation, le tableau des produits dont les sorties ont été supérieures à 20,000 tonnes.

MARCHANDISES	1902	1903	1904	1905	1906
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Bois communs. . . .	342.667	385.847	296.029	307.190	323.081
Vins.	89.012	84.450	78.420	94.226	90.283
Produits chimiques. .	24.790	24.145	22.225	37.665	32.571
Gemmes et résines. .	11.445	14.786	16.770	44.922	28.176
Fruits de table. . . .	11.614	11.890	22.957	40.504	23.092
Poteries vernies et cristaux.	18.203	17.920	17.574	20.118	21.787
Exportations globales .	752.099	799.290	688.717	825.132	789.279

En groupant les importations et les exportations, il est facile de déterminer les catégories de marchandises qui ont figuré pour la plus grosse part dans le tonnage général du port en 1906. Ce sont : la houille (39.83 o/o), les bois communs (19.94 o/o), les vins (5.96 o/o), les produits chimiques (2.78 o/o), les grains et farines (2.32 o/o), le riz (1.58 o/o), les poissons

Digitized by Google

secs, salés ou conservés (1 36 o/o), les graines et fruits oléagineux (1.17 o/o), les gemmes et résines (1.13 o/o), etc.

Rappelons en passant, et à titre simplement documentaire, que ni le commerce des charbons, ni ceux des produits chimiques et des grains ne sont encore représentés dans notre Chambre de commerce.

Aménagements actuels et travaux en cours.

Il nous faut maintenant examiner pour Bordeaux, et avec plus de détail que nous ne l'avons fait pour les autres ports de l'Atlantique, si les aménagements mis à la disposition du commerce sont suffisants.

La situation est, à ce point de vue, loin d'être brillante.

***

Parlons, en premier lieu, de la rive droite. Rive droite.

Le trafic, lorsqu'il ne peut utiliser le port de batelage, s'y concentre aux appontements de Queyries, qui développent actuellement 545 mètres et au droit desquels les navires trouvent une profondeur de 4 mètres au-dessous de l'étiage[1]. On ne sait que trop l'insuffisance de cet ouvrage. Il suffit de parcourir le dossier constitué par l'*Union Générale* pour comprendre au milieu de quelles difficultés se débattent les industriels et les commerçants qui en sont tributaires.

Voici, pour prendre un seul exemple, les indications que nous fournissait, en janvier dernier, l'un des principaux importateurs de charbons de notre place sur le sort réservé à deux de ses vapeurs :

« ... *Notre steamer* Thomas-Coats, *qui fait régulièrement les*

1. La *Notice sur le Port de Bordeaux*, à laquelle nous empruntons ces renseignements, précise qu'on peut ajouter près de 1 mètre aux cotes qu'elle indique pour avoir les tirants d'eau disponibles aux basses mers, en raison du niveau habituel de celles-ci et par rapport à l'étiage.

En outre, « par suite de la nature vaseuse des dépôts qui se forment au pied des quais, les navires peuvent y échouer sans inconvénients avec des tirants d'eau supérieurs de 1m50 à 2 mètres à la profondeur indiquée par la sonde. Ils forment, en s'échouant, une douille où ils reposent d'une manière stable et sans fatiguer. »

Digitized by Google

voyages de Cardiff-Bordeaux, est arrivé sur rade le 24 décembre avec un chargement de charbon; depuis cette date, nous n'avons pu obtenir une place pour opérer son déchargement et nous ne pouvons l'espérer avant lundi 6 janvier courant.

» *En effet, au moment de son arrivée, le* Thomas-Coats *était classé au vingt et unième rang à la suite pour les apponlements de Queyries. Nous ajouterons que notre vapeur* Abertaw, *arrivé le 28 décembre, est à peu près à la même position et aujourd'hui il n'y a pas de perspective pour ce vapeur d'obtenir une place avant une semaine.*

» *Si nous précisons que plusieurs bateaux intermédiaires ont opéré leurs déchargements en gabare, au prix de sacrifices considérables, on remarquera que ce n'est pas deux semaines que notre vapeur aurait dû attendre une place, mais bien trois semaines...*»

La rançon d'un pareil état de choses est lourde. C'est la production locale et la population tout entière payant le charbon deux et trois francs plus cher que dans les autres centres maritimes; c'est l'industrie bordelaise placée dans un état d'infériorité manifeste par suite de la majoration subie indûment par ses matières premières; c'est la mise en interdit de notre port par les armateurs, peu soucieux de voir leurs bateaux subir des retards considérables, par les importateurs des autres régions, effrayés des surestaries et des frais de magasinage qui sont la conséquence inévitable d'un déchargement effectué en Queyries.

Et comme il faut dire toute la gravité du mal pour qu'apparaisse l'urgence d'une médication énergique, nous verserons au débat, choisis entre bien d'autres, quelques documents sur l'importance desquels il sera superflu d'insister.

Les lignes suivantes, dont nous devons la communication à la complaisance d'une importante maison française de courtage d'affrètements, ont été adressées à celle-ci, il y a quelques semaines, par un de ses correspondants de Gênes :

«... *Je vous remercie pour votre honorée lettre du 24, ainsi que de l'offre de fret que par la même vous me soumettez.*

» *Nous avons assez appris à nos frais ce que vaut le port de Bordeaux (apponlements de Queyries), lors de l'affrètement de*

Digitized by Google

notre Silvia, *et du* Lorenzo, *sans oublier le* Circé, *trois vapeurs qui ont dû rester quelques jours à l'Ile Verte pour attendre une place et, une fois cette dernière obtenue, ont subi pour leur déchargement de telles lenteurs que nous avons décidé, mes amis et moi, de ne plus envoyer nos vapeurs dans ce port, si ce n'est avec une augmentation de fret de 1 sch. minimum par tonne.*

» *Pour l'affaire que vous me proposez, je pourrais l'accepter, mais au fret de... Il est parfaitement inutile que vous insistiez sur votre prix de..., car nous n'arriverons pas à nous entendre, à cause de la perte de temps et des frais excessivement élevés de Bordeaux, qui, sans doute, est le port le plus cher de la France.* »

Les armateurs anglais ne se montrent pas plus satisfaits. On en jugera par les trois lettres que nous traduisons ici.

La première émane d'une maison de Londres :

« ... *Nous ne vous cachons pas que nous avons été très désappointés des retards subis par les derniers vapeurs que nous avons envoyés à Bordeaux par votre intermédiaire.*

» *Le* Portland *a dû attendre six jours avant de pouvoir obtenir une place de déchargement, et le retard pour la* Duchess-of-York *a été de dix jours.*

» *De pareilles pertes de temps deviennent très graves, en présence des taux modérés que nous avions consentis et si de meilleurs aménagements ne peuvent pas être obtenus à Bordeaux, nous serons dans l'obligation de demander des frets plus élevés pour ce port ou de nous refuser entièrement à y aller.* »

La deuxième lettre porte la signature d'une firme de West Hartlepool :

« ... *Nous ne voulons pas manquer de vous signaler le retard considérable subi à Bordeaux par notre vapeur* Oakby *sous la charte en date du 12 novembre 1907. Ce bateau est arrivé à Bordeaux le 2 janvier et, faute d'aménagements suffisants, il lui a été impossible d'obtenir un poste de déchargement avant le 10 du même mois, soit une perte de huit jours.*

» *Dans ces conditions, le navire a subi une lourde perte et pour l'avenir nous serons dans l'obligation de demander des frets beaucoup plus élevés pour Bordeaux que pour les ports voisins où le déchargement s'opère dans de bien meilleures conditions.* »

Digitized by Google

Mentionnons, enfin, les plaintes d'un armateur de Cardiff :

« *Nous référant à nos précédentes observations concernant les retards subis à Bordeaux, nous vous signalons que notre steamer* Coventry *a attendu six jours pour avoir une place, et notre steamer* Elmville *huit jours.*

» *Nos capitaines nous ont indiqué que cette situation se perpétue depuis fort longtemps à Bordeaux, et c'est pourquoi nous avons exclu ce port dans les voyages conclus avec vous.* »

Si l'on veut bien considérer que les documents que nous publions se réfèrent à une époque où les appontements de Queyries sont relativement moins encombrés et où la pénurie des wagons se fait sentir moins lourdement, on réalisera toute la gravité de la crise que nous signalons.

Ajoutons que la Chambre de commerce s'est efforcée, depuis un an, d'y porter remède.

C'est ainsi qu'on procède actuellement à des travaux qui ont été autorisés par décrets des 18 et 31 juillet 1907 et qui auront pour effet d'allonger les appontements de 120 mètres en amont.

D'autre part, un projet d'allongement en aval de 90 mètres a été présenté, en mai dernier, à M. le Ministre des Travaux publics. Il est actuellement soumis à l'enquête.

Ces améliorations, une fois réalisées, mettront-elles l'ouvrage en mesure de satisfaire aux besoins de la rive droite?

Il suffit, pour être fixé à cet égard, de consulter les chiffres du tonnage manutentionné aux appontements de Queyries et de constater l'énorme augmentation subie par ce tonnage depuis six ou sept ans. Or, nous ne sommes pas en présence d'un phénomène accidentel, dû à des circonstances exceptionnelles. Les causes en sont d'ordre permanent et il faut voir la principale dans le rapide développement de Bordeaux au point de vue industriel.

C'est là un fait qu'on met, dans certains milieux, quelque mauvaise grâce à reconnaître. En ce qui nous concerne, nous sommes d'autant plus à l'aise pour le signaler une fois de plus que nous en avons appuyé la constatation par des documents précis dans le Rapport que, sur sa demande, nous avons eu

Digitized by Google

l'honneur de présenter à la Chambre de commerce de Bordeaux en 1901.

Depuis cette époque, le mouvement que nous avions signalé s'est accentué dans des conditions que nous n'eussions pas osé espérer.

Pour demeurer sur la rive droite et parler seulement de l'industrie chimique, nous avons à enregistrer : en 1902, la construction des établissements Lagache, couvrant 75,000 mètres carrés environ et représentant un mouvement de marchandises pouvant varier entre 20 et 30,000 tonnes; en 1904, la création de l'usine bordelaise de la Société Saint-Gobain Chauny et Cirey, avec une superficie approximative de 8 hectares 1/2 et un tonnage qui, en comptant les réceptions faites pour l'alimentation des usines de la Société à l'intérieur, doit dépasser largement 100,000 tonnes; en 1906, la mise en train de la fabrique de MM. les Fils de Salles, comportant 20 à 22,000 mètres carrés et susceptible de recevoir et expédier dès maintenant de 15 à 20,000 tonnes de marchandises.

En outre, sont actuellement en construction ou viennent d'entrer en fonctionnement deux usines destinées à la fabrication du soufre, du sulfate de cuivre, etc., et pouvant couvrir ensemble de 2 à 3 hectares.

On conviendra qu'il y a là pour notre port des éléments de prospérité dont il serait coupable de ne pas assurer par tous les moyens le développement normal.

***

Rive gauche.

Ayant établi le bilan — lourdement déficitaire — de la rive droite, passons maintenant sur la rive gauche. Nous la trouvons singulièrement plus favorisée, au point de vue du nombre et de l'importance des ouvrages.

En dehors du port de batelage, nous y comptons 2,400 mètres environ de quais verticaux, coupés par cinq cales inclinées. Les navires y rencontrent, à une distance de quelques mètres à peine, des profondeurs variant de 5 mètres à 6m50 au-dessous de l'étiage.

Digitized by Google

Le bassin à flot comporte une surface d'eau de 10 hectares environ et développe près de 1,600 mètres de quais utilisables. Creusé à la cote (—3.00), il est commandé par deux écluses, dont la plus importante présente 152 mètres de longueur utile sur 22 mètres de largeur, et se trouve précédé d'un avant-port maintenu à la cote (—3.00), avec une fosse à la cote (—5.00).

Un nouveau bassin est actuellement en construction. Il fera suite au premier, auquel il se trouvera relié par un pertuis de 25 mètres de largeur. Il sera provisoirement creusé à la cote (—3.50), mais les quais seront établis de telle sorte que la profondeur puisse être portée ultérieurement à (—4.50), ce qui assurera un mouillage de 9 à 10 mètres suivant le niveau de l'eau dans le bassin. Divisé en deux darses par un môle orienté parallèlement au pertuis, pourvu, à l'extrémité du môle et à l'entrée du pertuis, d'une troisième darse d'évolution, il aura une surface d'eau de près de 11 hectares. La longueur totale des murs de quai sera de 1,958 mètres; on y disposera de 16 postes de 100 mètres et d'un poste de 77 mètres.

Les travaux relatifs à l'exécution de la première partie de ce programme (pertuis de communication, darse sud et darse d'évolution) sont actuellement interrompus à la suite de difficultés survenues entre les entrepreneurs et l'Administration des Ponts et Chaussées. Ce litige est encore pendant devant les tribunaux administratifs. Le retard qui en résulte est d'autant plus regrettable que, pour un port comme le nôtre, où la navigation doit compter avec la marée et des courants assez violents, l'existence de vastes bassins est d'une nécessité absolue.

Au bassin à flot n° 1 est adjointe une forme de radoub commandée par un pertuis d'une largeur de 22 mètres et présentant une longueur utilisable de 151^{m}35 au niveau du radier. Le seuil est à la cote (—3.00); il peut donc recevoir des navires calant au moins 7^{m}50.

Une deuxième forme, d'une longueur utile de 100 mètres, avec un seuil à la cote (— 2.00), vient d'être achevée et entre en fonctionnement.

Digitized by Google

IV

D'UN MOYEN DE PORTER REMÈDE A LA CRISE ACTUELLE DU PORT DE BORDEAUX.

Une des causes de la crise : Disproportion entre l'outillage et le trafic des deux rives.

Après les indications que nous venons de fournir, on sera sans doute d'accord avec nous pour estimer que l'un des facteurs les plus importants de la crise que nous traversons est constitué par la disproportion existant, pour l'une et l'autre rive de la Garonne, entre les ouvrages mis à la disposition du commerce et l'importance du trafic auquel ces ouvrages ont à faire face :

En Queyries, un appontement de 545 mètres pour manutentionner près d'un million de tonneaux; sur la rive gauche, près de 4.000 mètres de quais pour un peu plus de 2 millions de tonnes[1] !

***

Un remède : Création entre les deux rives de relations par voies ferrées rapides et économiques

Le remède à cette situation paradoxale paraît simple[2]. Il consisterait à mettre à la disposition de la rive droite engorgée les disponibilités que peut offrir la rive gauche mieux aménagée, disponibilités dont l'achèvement du second bassin à flot va prochainement accroître l'importance dans les proportions les plus larges. Solution logique, certes, mais qui

1. Pour arriver à une exacte interprétation de ces chiffres, il convient de ne pas oublier que l'utilisation des quais doit être envisagée au point de vue, non seulement du tonnage manutentionné, mais aussi du tonnage de jauge des navires accostés.

Or, c'est un fait connu de tous que les vapeurs fréquentant la rive gauche pour y prendre ou y débarquer des articles très divers, lesquels pour la plupart n'appartiennent pas à la catégorie des marchandises pondéreuses, représentent, par rapport au poids effectif manipulé, un tonnage de jauge très sensiblement supérieur à celui des navires opérant en Queyries le déchargement des charbons, minerais, phosphates, etc. Ils exigent donc, à tonnage égal de marchandises chargées et déchargées, une longueur de quais sensiblement plus grande.

Cette observation prend toute sa valeur en ce qui concerne les paquebots desservant les grandes lignes de navigation.

2. Il va de soi que la solution indiquée ici ne saurait être exclusive de celles qui peuvent tendre au même but par des voies différentes.

C'est ainsi que, pour notre part — et la question technique demeurant toujours

Digitized by Google

se heurte à un obstacle : la coexistence à Bordeaux de plusieurs compagnies de chemins de fer avec, pour conséquence, et sous forme de frais de soudure, de passerelle, etc., un impôt, quasi prohibitif pour les marchandises pondéreuses, sur les communications par voies ferrées entre les deux bords du fleuve.

De sorte qu'au début du xxe siècle, nous en sommes encore là que, par l'artifice d'un tarif conventionnel, il est plus économique et moins long d'expédier des phosphates de Bordeaux à Libourne que des Docks à la Bastide.

Les chiffres seront, en pareille matière, plus éloquents que tous les commentaires. Voici le détail des frais de transport appliqués des Docks à la Bastide pour les trois grandes catégories de marchandises reçues actuellement aux apponte-ments de Queyries.

MARCHANDISES	PRIX DE TRANSPORT PAR 1000 KILOGRAMMES				DÉLAI de TRANSPORT
	des Docks à Bordeaux-St-Jean	de Bordeaux-St-Jean à Bordeaux-Bastide	SOUDURE	TOTAL	
Houille	0.50	0.80	0.40	1.70	6 jours
Phosphates . . .	1.25	0.50	0.40	2.15	11 »
Pyrites	1.25	0.40	0.40	2.05	11 »

On est en droit d'estimer que Bordeaux paie à chers deniers l'honneur d'être tête de ligne de trois grandes Compagnies et l'on peut s'étonner que notre port subisse comme une lourde

réservée — nous tenons à appeler l'attention sur l'intéressante initiative que vient de prendre l'*Association pour l'amélioration de la Rive droite*.

Ce groupement, de création récente, mais qui fait preuve déjà de la plus grande activité, réclame que les appontements de Queyries soient doublés au moyen d'un prolongement en amont jusqu'à la rue Bouthier.

Il estime que ce travail peut être achevé en moins de deux années, moyennant une dépense qui n'excédera pas un million et dont il offre de supporter la charge sous les espèces d'une taxe spéciale frappant les marchandises manutentionnées.

Cette proposition est actuellement soumise à l'examen de la Chambre de commerce.

Nous croyons savoir que, de son côté, le Service maritime a mis à l'étude, depuis plusieurs mois, un projet comportant l'établissement de nouveaux appontements en aval.

Digitized by Google

charge une situation dont d'autres ont su tirer depuis longtemps les plus sérieux avantages.

***

Projets de la Commission mixte.

Les corps constitués de la Gironde, qu'il faut se féliciter de voir collaborer à cette œuvre d'intérêt public, ont pensé qu'il était de leur devoir de s'efforcer de mettre fin à un état de choses aussi dommageable. Ils ont, en conséquence, confié à une Commission spéciale le soin de rechercher les moyens d'établir entre les deux rives des relations par voies ferrées rapides, faciles et économiques.

La Commission mixte s'est mise à l'œuvre, aussitôt formée et ce que nous pouvons savoir de ses travaux montre qu'elle a compris toute l'urgence des solutions qu'elle a mission de préparer.

Son plan peut se résumer ainsi :

1° Construction d'un vaste pont à travées mobiles, situé dans le voisinage de la place Richelieu, ouvert gratuitement à la circulation des piétons, des charrettes et des tramways et portant au moins deux paires de rails;

2° Établissement, sur la rive gauche et dans le quartier nord, d'une gare commune se raccordant : par le pont nouveau à l'Orléans; au Midi, à l'État et au Médoc par la voie des quais et par le chemin de fer de ceinture projeté;

3° Unification des tarifs, avec, entre autres avantages, ce double résultat que toute marchandise chargée à l'une quelconque des gares de Bordeaux pour l'extérieur bénéficierait du tarif applicable au départ de la gare la plus proche de la ville destinataire et, qu'inversement, pour les expéditions faites du dehors, on taxerait sur la base du transport depuis la station de départ jusqu'à la gare de Bordeaux la plus voisine[1].

1. A Nantes, le commerce peut remettre indifféremment, soit à la gare principale de l'Orléans (rive droite), soit à la gare commune État-Ouest (rive gauche), les marchandises à destination des trois réseaux. Le tarif est appliqué comme si les expéditions étaient faites à la gare de la Compagnie destinataire. Les délais de transport sont seulement augmentés d'un jour.

Les expéditions de ou pour la gare Nantes-Maritime (P. O. rive droite) sont soumises à un régime spécial.

Digitized by Google

Nous n'avons ni le loisir ni le désir d'empiéter sur les attributions des corps constitués en examinant les voies et moyens d'un projet aussi complexe. Nous y songeons d'autant moins que toute la première partie du programme de la Commission soulève des problèmes d'ordre purement technique (construction du pont à travées; répercussions que l'établissement de l'ouvrage peut avoir sur le régime de la rade, sur les conditions faites à la navigation, etc.), qui échappent entièrement à notre incompétence.

Ce qu'il nous est permis de dire, c'est que la question, si intéressante pour les négociants bordelais, de l'unification des tarifs ne nous paraît pas soulever de difficultés insurmontables.

Ces difficultés pourraient venir surtout des Compagnies de chemins de fer. Or, nous devons faire cette confiance aux hommes qui les administrent et qui les dirigent, de croire qu'ils sauront discerner, au delà des sacrifices immédiats qu'on réclame d'eux, les larges compensations que peut offrir aux réseaux dont ils ont la gestion le développement économique de notre port[1].

Sans doute, le P. O. devra envisager une lourde dépense pour la réalisation de la gare nouvelle et l'établissement des voies d'accès, mais son Représentant, entendu par la Commission, a, croyons-nous, déclaré déjà que l'intérêt général de la combinaison n'échappait pas à la Compagnie. Aussi bien,

1. Il est intéressant de signaler ce qui vient d'être fait à Bayonne en vue de dégager la rive droite de l'Adour, très encombrée, par la création d'une gare maritime sur la rive gauche.

Cette gare, dite des Allées-Marines, est reliée, d'une part, à la ligne de Bayonne-Irun, d'autre part, à la ligne de Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port. Elle a été concédée à la Compagnie du Midi par la loi du 4 mai 1895, sous cette réserve qu'il n'y sera reçu ou expédié que des wagons complets en provenance ou à destination de la navigation et des établissements reliés par un embranchement particulier.

La loi de concession ne contient aucune prévision concernant la tarification applicable aux marchandises transitant par la gare nouvelle, mais la Compagnie du Midi, lors des enquêtes, avait posé en principe que les dites marchandises seraient soumises à un droit d'embranchement.

Pendant que les travaux étaient en cours, il fut démontré que si l'on appliquait cette mesure à la plupart des produits lourds, tels que charbon, bois, pierres, minerais, etc., la surtaxe serait trop onéreuse pour que l'on pût décider les importateurs et les exportateurs à abandonner le quai de Lesseps et à venir utiliser les aménagements mis à leur disposition sur la rive gauche.

Cette considération fut suffisante pour décider la Compagnie du Midi, nonobstant le supplément de parcours qui est de 6 kilomètres, à placer sur le même pied que

Digitized by Google

celle-ci, à qui il faut savoir le plus grand gré de ces dispositions favorables, peut difficilement méconnaître l'importance que Bordeaux prendrait pour elle, au point de vue notamment de ses importations de charbon, le jour où la réalisation des projets ministériels de remaniement du réseau de l'État la priverait du port de Nantes. Elle ne saurait non plus oublier que la construction du deuxième bassin à flot et le rapide accroissement de l'activité manufacturière de la rive droite vont entraîner fatalement un surcroît de transactions auquel la gare de la Bastide est hors d'état de faire face autrement qu'au prix de transformations extrêmement coûteuses.

De son côté, le Midi pourrait, à première vue, se considérer comme menacé par une modification quelconque à l'état de choses actuel, au résultat duquel il tient en ses mains la passerelle et les voies des quais. Mais peut-il oublier que ses destinées sont liées à celles de Bordeaux, que tout amoindrissement de notre port l'atteint indirectement, qu'il est appelé, au contraire, à bénéficier tout spécialement d'une augmentation de trafic et que cette dernière peut devenir considérable si un sérieux abaissement des tarifs vient offrir au commerce des facilités nouvelles ?

A tous égards, on doit souhaiter que les Compagnies

si elles utilisaient la gare centrale les marchandises, en provenance ou à destination de la navigation, transitant par la gare des Allées-Marines.

Grâce à cette heureuse initiative, qui servira d'ailleurs les intérêts de la Compagnie en supprimant un encombrement endémique et tous les frais indirects qui en sont la conséquence, un certain nombre de produits, nommément désignés, bénéficient de la même tarification, quelle que soit la rive du fleuve choisie par les expéditeurs ou les réceptionnaires.

Voici la liste de ces produits sous leurs rubriques générales : céréales, combustibles minéraux, bois de construction et de mine, marbre et pierres à bâtir, produits résineux, extraits tanniques, laines, peaux.

En conséquence de ce régime, les importateurs qui ont des dépôts dans le rayon immédiat de la gare maritime sont admis à faire leurs expéditions par wagons complets depuis leurs magasins. On a, en effet, écarté l'interprétation étroite qui tendait à limiter l'usage de la gare aux seules marchandises allant directement des navires sur wagons et réciproquement, sans leur permettre d'être entreposées soit sur quai, soit dans des locaux situés à proximité.

Pour faciliter l'obtention de cette concession, la Chambre de commerce a pris l'engagement d'établir, parallèlement à la gare maritime, une voie dite « d'outillage » (cette voie est actuellement en construction) où seront chargés, moyennant une redevance destinée à couvrir la Chambre de la dépense effectuée, les wagons provenant des magasins. La redevance est évaluée à environ 20 centimes par tonne.

Digitized by Google

veuillent bien répondre à l'appel que leur adresse la Commission mixte. En ce faisant, elles permettraient à nos importateurs de recevoir sur la rive gauche et d'expédier de la gare commune une grande partie des marchandises à destination de la région extérieure à Bordeaux actuellement desservie par la rive droite. Les appontements de Queyries resteraient alors réservés dans une mesure beaucoup plus large à la réception des matières premières nécessaires aux usines riveraines et, développés par les divers allongements prévus ou sollicités, pourraient faire face dans des conditions très améliorées aux exigences de l'industrie[1].

1. Notre intention, lorsque nous avons commencé cette étude, était de présenter un compte rendu succinct des travaux de la Commission spéciale du Chemin de fer de ceinture. Les récentes et très complètes communications publiées par la presse locale nous ont dispensé de ce soin et nous ont permis de nous étendre davantage sur la question de l'unification des tarifs, moins connue certainement de nos lecteurs.

Nous ne voulons cependant pas clore ce chapitre sans avoir dit la gratitude que le commerce bordelais doit garder à la Commission mixte pour l'activité et le dévouement dont elle n'a cessé de faire preuve et sans avoir rappelé tout l'intérêt que présente la création aujourd'hui assurée, au point de vue :

1° De l'établissement de relations plus faciles entre la gare du Midi et les Docks; éventuellement, entre Bordeaux et l'avant-port projeté;

2° Du dégagement de la voie des quais et de l'abaissement des taxes de transport appliquées sur cette voie;

3° De la possibilité de constituer, particulièrement dans le voisinage des Docks, une zone industrielle desservie par la ligne nouvelle.

Digitized by Google

V

DE L'AVENIR DU PORT DE BORDEAUX

Les données du problème.

L'unification des tarifs et l'allongement des appontements de Queyries, si féconds qu'en puissent et doivent être les résultats, ne sauraient constituer une solution complète du problème posé à ceux qui ont le souci de l'avenir de Bordeaux. Sans doute, ces mesures nécessaires amèneront une rapide amélioration de la situation présente, mais elles laisseront entière la question primordiale à laquelle nous arrivons maintenant, celle de la mise en concordance du régime du fleuve et des ouvrages du port avec les besoins de la navigation.

Sur ce terrain, nous nous trouvons fortement distancés, ainsi qu'on a pu s'en rendre compte, par les autres ports de l'Atlantique, qui, tous, ont en cours d'exécution, en instance ou à l'étude de vastes programmes dont nous avons indiqué les grandes lignes. Sous la réserve que nous allons avoir à regagner le temps perdu par une action énergique et prompte, il ne nous paraît pas qu'il faille déplorer trop vivement ce retard : il nous met en mesure de profiter de l'expérience de nos rivaux; il nous permet surtout de comprendre à quelles surprises redoutables nous nous exposerions en imitant ceux qui ont prévu l'avenir à la mesure du passé.

***

Accroissement des dimensions des navires modernes.

C'est un fait sur lequel on ne saurait trop insister que, depuis quelques années, nous assistons, sous l'influence du besoin sans cesse croissant de rapidité dans les communications maritimes, à une lutte effrénée entre les grandes Compagnies, mettant en chantier des bâtiments de plus en plus formidables.

Digitized by Google

Ce mouvement s'est précipité dans des conditions absolument imprévues ; on en appréciera toute la portée quand nous aurons rappelé les caractéristiques de quelques-uns des « géants de la mer ».

Le NORDDEUTSCHER LLOYD fait naviguer le *Kaiser-Wilhelm-der-Grosse,* présentant 198 mètres de longueur, 20m10 de largeur et 8m55 de tirant d'eau ; le *Kronprinz-Wilhelm* (longueur, 202 mètres ; largeur, 20m10 ; tirant d'eau, 8m85 ; 21,300 tonnes) ; le *Kaiser-Wilhelm-der-Zweite* (longueur, 215 mètres ; largeur, 22 mètres ; tirant d'eau, 9 mètres ; 26,500 tonnes) ; la *Kronprinzessin-Cecilie* (longueur, 215 mètres ; largeur, 22 mètres ; tirant d'eau, 9m20).

Parmi les *liners* de la HAMBURG AMERIKA, nous trouvons le *Deutschland* (longueur, 208m50 ; largeur, 20m40 ; tirant d'eau, 8m85 ; 23,620 tonnes) et la *Kaiserin-Augusta-Victoria,* de 221 mètres de longueur, 23m40 de largeur et 10 mètres de tirant d'eau.

La *Provence,* de la COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE, qui a succédé à la série *Lorraine* et *Savoie* (longueur, 177m10 ; largeur, 18m20 ; tirant d'eau, 8 mètres), cale 8m50 et mesure 190m40 de longueur sur 19m78 de largeur. Le nouveau paquebot que la Compagnie va construire pour New-York aura 220 mètres de longueur, 23 mètres de largeur, 9m10 de tirant d'eau, et il convient de remarquer que ces dimensions auraient été depuis longtemps dépassées si les conditions d'accès du port du Havre l'avaient permis.

Enfin, la Compagnie CUNARD, après être passée du type *Lucania-Campania,* mesurant 189m80 sur 19m90, avec un tirant d'eau de 7m63, au type *Carmania-Caronia,* de 206 mètres de longueur, 22 mètres de largeur et 10m15 de tirant d'eau, met en service le *Lusitania* et le *Mauritania.*

Ces paquebots à turbines présentent les caractéristiques suivantes :

Longueur extrême.	239m25
Largeur extrême hors membres	26m84
Tirant d'eau.	10m22
Déplacement	38.000 tonnes
Puissance indiquée prévue	68.000 chevaux
Vitesse prévue.	25 nœuds

Digitized by Google

Le *Lusitania*, qui a effectué son premier voyage en septembre dernier, porte un équipage de 827 hommes et peut recevoir 2,200 passagers, dont 540 en première classe, 460 en deuxième classe et 1,200 en troisième classe.

De bons esprits avaient cru pouvoir affirmer que la construction des léviathans de la CUNARD était destinée à marquer un temps d'arrêt dans la lutte engagée entre les grandes Compagnies pour le record des dimensions et du tonnage. Ces pronostics sont démentis par les événements. En effet, la HAMBURG AMERIKA LINIE a commandé récemment aux chantiers *Harland & Wolff*, de Belfast, un *liner* colossal de 45,000 tonnes et la WHITE STAR LINE vient de confier aux mêmes chantiers la construction d'un paquebot de 50,000 tonnes!

Où s'arrêtera-t-on dans cette voie?

D'aucuns affirment que les dépenses de construction, d'exploitation et d'entretien s'accroissent dans de telles proportions avec le développement des dimensions des navires et de leur vitesse que le moment est proche où la construction de paquebots plus importants se heurtera à des difficultés financières insurmontables.

Nous ferons remarquer que cette affirmation a été, depuis longtemps déjà, produite par des hommes compétents et appuyée par des chiffres éloquents.

Il n'en reste pas moins que les Compagnies ont trouvé le moyen de tourner la difficulté, soit en concluant des accords qui assurent l'unification des prix de passage à des tarifs rémunérateurs, soit en obtenant, en dehors des annuités qui leur sont versées pour le service postal, des subventions plus ou moins directes de leurs gouvernements. C'est le cas, par exemple, des Compagnies allemandes, auxquelles les règlements de l'Empire assurent le monopole du transport des émigrants traversant le territoire national; c'est aussi le cas de la CUNARD, qui vient de construire ses derniers paquebots à l'aide d'un prêt de 65 millions consenti au taux de 2.75 o/o par le Gouvernement anglais et qui reçoit un subside annuel de 3,750,000 francs, sous condition que la vitesse

Digitized by Google

moyenne obtenue en marche normale restera supérieure à 23 nœuds 1/2[1].

On a invoqué également les difficultés techniques auxquelles on ne saurait manquer de se heurter dès qu'on tentera de construire des navires d'une vitesse supérieure avec les moyens que la science navale met actuellement à la disposition des ingénieurs.

De nouveau, nous signalerons que le même raisonnement avait été tenu il y a dix ans, au moment où l'on considérait que la vitesse réalisée par le *Campania,* le *Lucania* et le *Kaiser-Wilhelm-der-Grosse* constituait le maximum obtenable.

« A notre avis, écrivait M. J. Ch. Roux dans son beau livre sur *Notre marine marchande*, le grand effort est actuellement produit et les diverses nations vont entrer pour quelque temps dans une période de recueillement obligatoire. » Le *Moniteur Maritime* donnait une note identique dans les lignes suivantes : « Les données de la science navale, les lois présentes de la machine à vapeur n'offrent pas en ce moment de marge au progrès. On est, jusqu'à nouvel ordre, arrivé au summum du possible. »

Et cependant, alors que dix ans à peine se sont écoulés, nous en sommes à des vitesses de 24 à 25 nœuds!

Comme conclusion, et puisque les ingénieurs navals, forts des résultats obtenus avec le *Lusitania*, tant en ce qui concerne l'application des turbines que pour ce qui est de l'emploi des aciers à haute résistance, admettent aujourd'hui la possibilité de construire des navires de 300 mètres de long, il est prudent de penser qu'un avenir prochain verra la mise en service de paquebots de cette dimension qui correspondra à un tirant d'eau de treize mètres, ce dernier chiffre résultant du creux nécessaire pour avoir une rigidité suffisante.

Ajoutons, pour être complet, qu'à côté des lévriers transatlantiques, il s'est créé toute une classe de paquebots qui, répondant à un ordre d'idées différent, ont cependant des dimensions imposantes.

1. La Compagnie doit recevoir pour le service postal effectué par les deux navires 1,700,000 francs par an.

Digitized by Google

« De plus en plus, écrit notre collègue et ami M. Camena d'Almeida, dans son article documenté sur le *Centenaire de la navigation à vapeur,* on voit s'opérer la démarcation entre les paquebots à très grande vitesse et les paquebots à grande capacité disponible pour les marchandises, sans que les voyageurs en soient cependant exclus. ...Aux paquebots rapides, les passagers pressés, les colis de valeur, les expéditions postales; aux paquebots d'allure plus lente, les voyageurs à qui une durée de traversée de deux ou trois jours de plus importe peu et, en même temps, les marchandises de poids et de faible valeur par unité de volume.

» Ce dernier type a été réalisé, il y a une dizaine d'années déjà, par certains paquebots de la Hamburg America, comme la *Pennsylvania,* la *Pretoria,* le *Graf-Waldersee,* la *Patricia,* navires de 13 nœuds à 15 nœuds et demi seulement de vitesse, mais qui, sur 13,200 tonneaux de jauge brute, n'ont pas moins de 8,400 tonneaux de jauge nette.

» ...La Compagnie anglaise White Star, dont le paquebot *Oceanic,* long de 215 mètres, lancé en 1899, n'avait pas réussi à dépasser la vitesse de 21 nœuds, a cherché une compensation à ce mécompte dans la construction de paquebots mixtes et de cargo-boats de grande capacité. C'est pour elle que la maison Hawthorn et Leslie construisit, en 1902, le *Cretic,* dont elle a exposé, à Bordeaux, le modèle. Long de 182 mètres, avec 13,507 tonneaux de jauge brute et 8,663 de jauge nette, le *Cretic* peut recevoir 300 passagers de première classe, dont les logements s'étagent sur le pont; en revanche, il ne marche qu'à raison de 16 nœuds. Avec de plus grandes dimensions ce type a été reproduit bientôt après, dans le *Republic,* et surtout dans le *Baltic,* qui a été quelque temps le plus grand des navires à vapeur du monde entier (1903); long de 217 mètres, le *Baltic* n'a pas moins de 23,876 tonneaux de jauge brute.

» L'Allemagne, là encore, n'a pas voulu se laisser distancer. En 1905, la Hamburg Amerika mettait en service l'*Amerika* de 22,225 tonneaux, dont 13,368 de jauge nette, et de 17 nœuds et demi de vitesse ; c'était la jauge totale de la *Pennsylvania*

Digitized by Google

devenue disponible pour marchandises, avec une vitesse supérieure de 4 nœuds à celle de ce navire. »

Ainsi que le signale M. Camena d'Almeida, le mouvement que nous avons constaté pour les navires à passagers a été suivi de la mise en chantier de cargo-boats d'une capacité de plus en plus grande.

Dans cet ordre d'idées, et pour ne pas développer outre mesure un chapitre déjà trop long, nous nous contenterons de mentionner les nouveaux types que la Transatlantique met actuellement ou va mettre en service : la *Floride* de 6,900 tonneaux et d'une force de 3,500 chevaux; la *Caroline* (7,100 tonneaux et 4,200 chevaux); le *Pérou* (7,166 tonneaux et 6,200 chevaux); le *Chicago* (8,700 tonneaux et 9,500 chevaux).

En résumé, il faut admettre que, quels que soient le type et la destination des navires envisagés, on assiste à un accroissement méthodique et rapide des dimensions. En conséquence, si l'on veut mettre un grand port comme le nôtre à la hauteur du rôle qu'il est appelé à remplir, il faut lui assurer les moyens de recevoir, par lui-même ou par ses annexes, non seulement les navires nouveaux dont nous avons indiqué les caractéristiques, mais encore ceux, de proportions sensiblement plus développées, que nous réserve un avenir qui n'est pas éloigné.

Ayons en mémoire le cas de cet ingénieur américain qui, en 1900, ayant tracé, d'après les données du passé, la loi et la courbe d'accroissement des dimensions, avait abouti à cette conclusion que nous n'arriverions au navire de 300 mètres qu'en 1948.

***

Accès et régime du fleuve.

En regard des données concernant les dimensions et le tirant d'eau probables des navires de demain, il est indispensable de placer quelques renseignements sur les ressources offertes par le fleuve à la navigation.

On entre en Gironde par trois passes principales : la *passe Nord,* celle du *Matelier* et la *passe Sud.*

La première seule est facilement accessible aux navires de

Digitized by Google

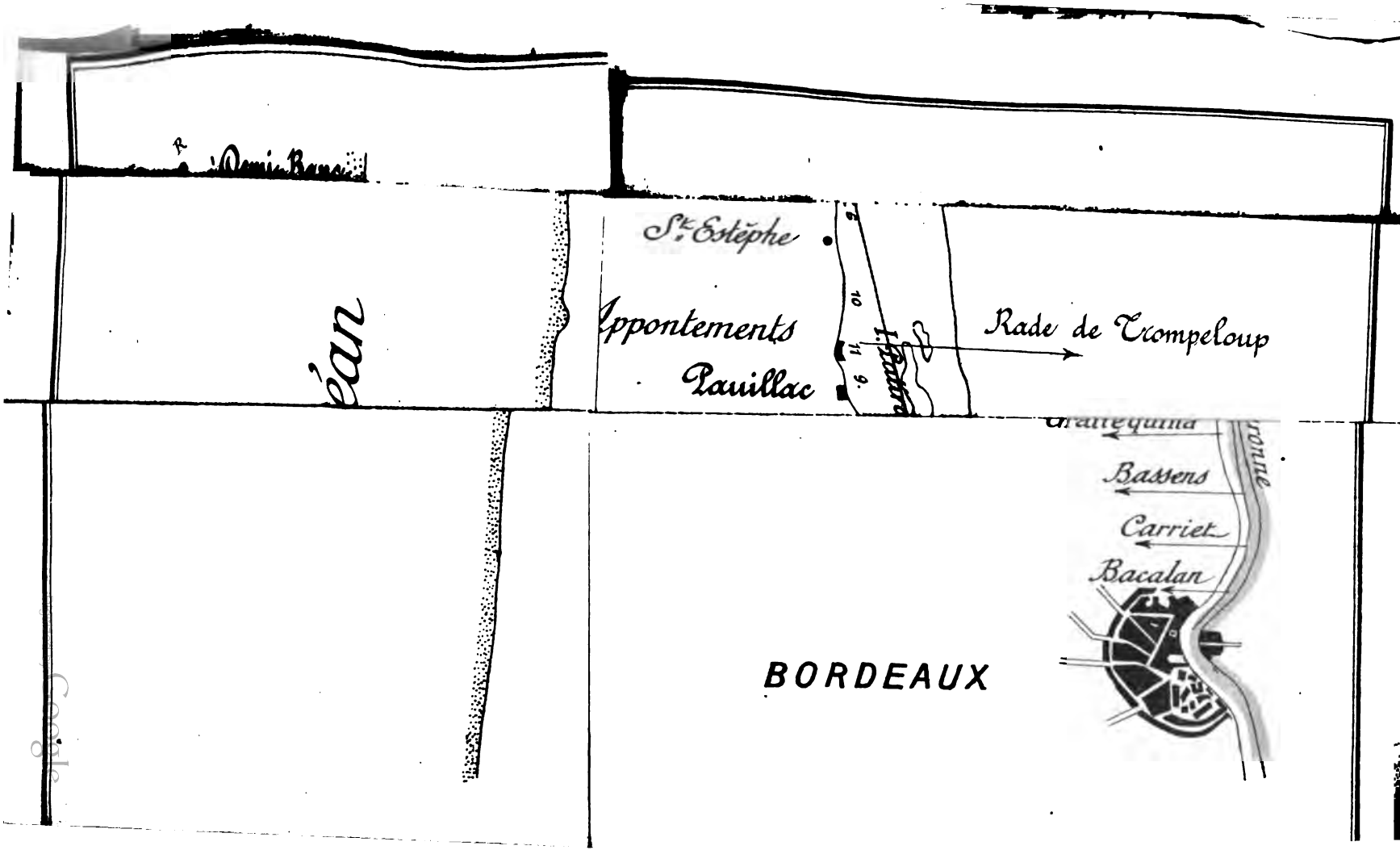
Ste Estèphe
Appontements
Pauillac
Rade de Trompeloup
Bassens
Carriet
Bacalan
BORDEAUX

Digitized by Google

fort tonnage. Comprise entre le Demi-Banc et les Mattes du Grand-Banc, elle offre, sur une largeur de plus d'un kilomètre, des fonds de 9 mètres au-dessous de zéro — soit un tirant d'eau de 14 mètres environ à la haute mer de vive eau et de 13 mètres environ à la haute mer de morte eau ordinaire.

Par beau temps, l'entrée ne présente aucune difficulté et on peut bénéficier à peu près intégralement de ces profondeurs ; par mauvais temps, il faut déduire des chiffres précédents 1m50 à 2 mètres environ pour les déplacements verticaux du navire. De plus, s'il vente grand frais du large, la mer brise sur toute l'étendue de l'embouchure; il se forme alors une barre qui, par gros mauvais temps, doit être abordée de préférence avec le courant de flot bien établi.

Quoi qu'il en soit, on voit par ce qui précède que, dans leur état actuel, les passes de la Gironde assurent à la navigation des facilités très supérieures à celles qu'elle rencontre dans la plupart des ports de l'Atlantique.

Aussitôt doublée la *Pointe de Grave,* on trouve le *Mouillage du Verdon,* situé entre le *Banc des Marguerites* et le *Banc de Talais,* très fréquenté par les navires qui attendent pour remonter ou pour descendre la rivière. Abrité contre les vents du S.-O. au N.-N.-O., il offre des fonds de 12 mètres minimum et pourrait être, dans la partie voisine de la côte du Verdon, aisément garanti contre la houle, même par gros temps.

Faisant suite au mouillage du Verdon, s'étend la *Rade de Richard*, entre le *Banc de Goulée* et le *Platin de Richard*. Les fonds en sont moyennement de 8 mètres et descendent à 9 mètres dans la partie aval.

Au sortir de la rade de Richard, le chenal aborde le *Plateau de By*. Ce dernier, très étendu, présente des profondeurs de 4 à 5 mètres, allant à 5 mètres et au delà entre le *Banc des Mets* et la côte et aussi devant Saint-Estèphe.

Les navires laissent à gauche le Banc de Saint-Estèphe et accèdent à la *Rade de Trompeloup;* ils y trouvent 8 et 9 mètres d'eau, 10 mètres devant les appontements.

Ces appontements sont disposés parallèlement à la rive et à 150 mètres environ de celle-ci. Ils ont une longueur

Digitized by Google

utilisable de 375 mètres environ et sont accostables sur les deux faces. L'ouvrage est desservi par cinq voies de fer et se trouve relié par un pont courbe portant deux voies à la gare maritime établie sur le terre-plein. L'outillage comprend 18 grues hydrauliques, dont 6 de 3,000 kilogrammes. Le ravitaillement des navires en eau et en charbon s'y opère facilement.

Après Pauillac, le chenal longe la côte du Médoc, ayant à gauche l'île de Patiras, l'île Bouchaud et l'île Sans-Pain.

Il traverse alors la *Rade de l'île Verte*, dont les fonds atteignent 10, 11 et 12 mètres, mais sur des surfaces insuffisantes pour permettre l'évitage facile des navires d'un tirant d'eau de plus de 8 mètres, puis, laissant à droite l'île Verte, l'île du Nord et l'île Cazeaux, il s'engage dans la Garonne. Depuis le Bec-d'Ambès jusqu'à Bordeaux, où les cotes sont celles que nous avons fait connaître quand nous avons parlé des ouvrages de la rive droite et de la rive gauche, on compte cinq seuils dont les profondeurs minima, variables suivant l'époque de l'année, peuvent être fixées approximativement de la façon suivante :

Bec-d'Ambès.	$3^{m}25$	environ.
Caillou	$3^{m}50$	—
Bassens.	$3^{m}75$	—
Cariette.	$3^{m}75$	—
Bacalan.	4 mètres	—

En résumé, et en tenant compte des améliorations résultant des travaux du programme de 1881 qui vont être terminés incessamment, nous sommes en présence des possibilités suivantes :

1° A l'embouchure, les navires de fort tonnage trouvent une passe pouvant admettre des tirants d'eau de 13 mètres par beau temps et de 11 mètres par mauvais temps, aux hautes mers de morte eau.

Ils rencontrent, en outre, dès l'entrée en rivière, un mouillage, insuffisamment abrité pour le moment, mais présentant des profondeurs de plus de 20 mètres au droit de la jetée de

Digitized by Google

la *Pointe de Grave* et de 13, 14, 15 mètres et au-dessus à la *Pointe de la Chambrette*.

2° Le chenal jusqu'à Pauillac est ouvert aux grands navires : dans toutes circonstances de marée, jusqu'au tirant d'eau de 8 mètres, en tenant compte de l'heure de la pleine mer; en vive eau, jusqu'au tirant d'eau de 9 mètres, en tenant compte toujours de l'heure de la pleine mer[1].

3° De Pauillac jusqu'à Bordeaux, le chenal peut admettre normalement : en morte eau, les navires calant jusqu'à 7 mètres; en vive eau, les navires atteignant $7^{m}50$[2].

Principaux desiderata concernant l'élaboration du programme des travaux d'amélioration du fleuve et du port.

Après avoir rappelé les exigences de la navigation future et signalé les disponibilités du fleuve et du port, il convient de rechercher l'enseignement que nous apporte la comparaison de celles-ci avec celles-là.

***

Un premier point paraît hors de question.

Avant-port.

Si nous voulons que Bordeaux puisse devenir un grand port d'escales et bénéficier des avantages qu'il nous est permis d'espérer du développement de nos relations avec l'Amérique latine et de la création, depuis si longtemps attendue, de communications rapides et directes entre la France et l'Europe centrale, il est urgent de procéder à l'établissement d'un avant-port.

1. Ces chiffres, comme ceux qui suivent, sont empruntés à la *Notice sur le port de Bordeaux*, éditée par les soins de la Chambre de commerce.

2. Le croquis schématique que nous publions, et qui a été établi par un obligeant collaborateur dont la modestie désire garder l'anonymat, ne vise pas à être complet ni même absolument précis.

Plus exacte sans doute, une carte détaillée eût été d'une entente malaisée pour les personnes peu familiarisées avec les choses de la navigation, c'est-à-dire pour ceux-là mêmes à qui nous avons songé en plaçant sous les yeux des lecteurs un document simple et clair qui leur permette de suivre plus facilement nos explications.

Digitized by Google

Tout projet tendant à aménager le fleuve en vue de permettre aux paquebots d'un grand tirant d'eau de remonter jusqu'à Bordeaux doit être écarté *a priori* comme entraînant des complications financières redoutables et se heurtant à cet argument sans réplique que jamais les navires de grande vitesse ne consentiront, pour déposer ou prendre un petit nombre de passagers et quelques centaines de tonnes de marchandises, à faire près de 100 kilomètres en rivière.

Cet avant-port réservé aux longs-courriers pourrait, nous semble-t-il, être réalisé très simplement et sans frais considérables : une rade profonde et bien abritée, un quai de débarquement et une gare en constitueraient les éléments nécessaires et suffisants[1]. Il devrait répondre aux desiderata suivants :

Offrir aux navires un accès facile, aussi indépendant que possible des heures de marée ;

Être relié par des trains spéciaux rapides et confortables avec Bordeaux et de là avec les grandes lignes européennes ;

Demeurer sous la dépendance de la Chambre de commerce, à qui incomberait le soin de maintenir une harmonie nécessaire entre le rôle dévolu à notre station d'escales et celui réservé au port lui-même.

Ceci dit, on n'attendra pas de nous que nous prenions parti dans le débat qui pourra s'ouvrir entre les partisans de Pauillac et ceux du Verdon. Ce serait sortir de la réserve que nous nous sommes imposée en ce qui concerne les questions de réalisation. Ce serait aussi nous substituer à ceux qui auront la charge de prendre une décision, lorsque, mis en présence de projets divers, ils devront choisir celui qui assurera le maximum d'avantages avec la moindre dépense.

***

Chenal entre l'avant-port et Bordeaux.

Une fois pourvu d'un avant-port assurant le service des voyageurs pressés, de la poste et des marchandises de valeur,

1. A Cherbourg les *liners* allemands ne viennent même pas à quai et c'est en rade que s'opère le transbordement des voyageurs et de leurs bagages.
A La Pallice il en va souvent de même pour les paquebots de la *Pacific*.

Digitized by Google

Bordeaux n'aurait plus à se préoccuper que des besoins des paquebots mixtes — dont les passagers pourraient, du reste, bénéficier des facilités offertes par l'avant-port — et de la navigation de commerce, notamment des cargo-boats faisant le long cours, le grand cabotage et le commerce général.

Présenté sous cette forme, le problème apparaît singulièrement simplifié.

Au point de vue, d'abord, de l'aménagement du fleuve entre l'avant-port et Bordeaux, il est évident que la profondeur à prévoir pour le chenal se trouverait sérieusement réduite, tout au moins pour une première série de travaux. Pour les navires dont nous venons de parler, l'augmentation rapide des dimensions et, par suite, du tirant d'eau, s'est manifestée dans de bien moindres proportions et demeure moins inquiétante en ce qui concerne l'avenir que pour les transatlantiques à marche ultra-rapide. De plus, les cargo-boats et les paquebots mixtes venant chercher dans notre port un fret important peuvent, sans grand dommage, perdre une marée pour remonter la rivière et, dans ces conditions, se contenter de fonds moindres, puisque, grâce aux rades d'évolution que leur offre le fleuve, ils ont la facilité de n'aborder les parties surélevées qu'à l'heure de marée la plus favorable.

La valeur de cette considération au point de vue financier apparaît nettement si l'on tient compte qu'à toute réduction du chiffre de la profondeur envisagée correspond une diminution très rapidement décroissante de la superficie des fonds à creuser et, par suite, du cube à enlever.

***

Ouvrages du port.

Quant aux ouvrages nouveaux qui sont à prévoir pour le port, il serait certainement insuffisant de se contenter de les mettre en rapport avec le tirant d'eau du chenal approfondi. S'il est vrai qu'avec les paquebots à vitesse moyenne et les navires de commerce nous sommes à l'abri de surprises analogues à celles que les grandes Compagnies transatlantiques ont réservées à leurs ports d'attache et d'escale au cours de ces

Digitized by Google

dernières années, encore faut-il tenir compte de la tendance générale que les indications données précédemment révèlent de la façon la plus nette.

Il convient de se garder de la lourde faute qui fut commise lors de l'établissement du bassin à flot. On avait pensé, à cette époque, que le fleuve n'étant accessible qu'à des bateaux de 5 mètres environ, il suffisait d'établir une écluse dont le seuil fût à 3 mètres. On sait les résultats d'une pareille conception. Après l'exécution intégrale du programme de 1881, nous allons avoir en rivière, d'après les indications du Service maritime, $7^{m}50$ et même $7^{m}80$. Or, l'écluse actuelle, en tenant compte de la marge nécessaire à maintenir sous la quille, ne peut recevoir que des navires d'une calaison de 6 mètres au maximum.

Ainsi donc, la sagesse est de faire trop grand. L'événement est là pour prouver que les dépenses consenties lors de la construction d'un ouvrage pour lui donner des proportions plus vastes, restent toujours moins lourdes que les sacrifices qui s'imposent plus tard pour le remanier et le mettre en état de satisfaire aux mêmes besoins.

Décisions de la Chambre de Commerce.

Telles sont les tendances générales dont il nous paraîtrait souhaitable que l'on s'inspirât dans l'élaboration du programme des grands travaux qui doivent fournir à notre port les moyens de reprendre son rang parmi les centres maritimes français.

Mission confiée à M. l'Ingénieur en chef du Service maritime.

Ce programme, la Chambre de commerce a compris qu'il convenait d'en aborder l'examen sans tarder davantage et elle vient de confier à M. l'Ingénieur en chef du Service maritime la tâche lourde et délicate d'en poser les bases et d'en préciser les conséquences financières.

Nous sommes heureux de constater qu'elle a fait preuve, en la circonstance, d'un souci évident de s'orienter résolument vers les solutions d'avenir. Répondant à la question préalable qui

Digitized by Google

lui était posée, elle vient de fixer à 12 mètres le tirant d'eau à envisager pour un avant-port, à 8m50 celui à réserver en rivière et devant Bordeaux, avec cette précision que les ouvrages fixes devront être prévus pour 10 mètres.

Appel à l'industrie privée.

Nos élus ont pris une autre initiative, qui rencontrera certainement l'approbation de nos milieux syndicaux. Tout en confiant à la compétence éprouvée de M. l'Ingénieur en chef le soin de préparer un avant-projet, elle a fait connaître son intention d'étudier volontiers les propositions qui pourraient lui être faites par l'industrie nationale. Celle-ci compte des maisons trop importantes, d'une valeur trop certaine, pour que Bordeaux n'ait pas à bénéficier largement du concours ainsi ouvert entre des initiatives qualifiées, servies par une longue expérience des difficultés spéciales aux travaux maritimes.

Quant à l'Administration des Ponts et Chaussées, alors même que les circonstances ne permettraient pas d'adopter ses projets, elle garderait une mission très haute que, seule, elle peut mener à bien avec une autorité incontestable : la critique des propositions présentées et le contrôle des travaux que la Chambre de commerce confierait éventuellement à des entreprises privées.

Deux questions urgentes.

En tout état de cause, et en attendant que MM. les Ingénieurs de l'État et les Constructeurs français aient pu fournir à la Chambre de commerce une base utile à ses discussions, il est, à notre avis, deux questions qui doivent être mises immédiatement à l'étude.

***

Accès des bassins à flot.

La première est celle de l'accès des bassins à flot. Nous avons signalé déjà la situation déplorable dans laquelle nous nous trouvons placés avec une écluse qui ne peut recevoir que des

Digitized by Google

bateaux d'un tirant d'eau de 6 mètres maximum, alors que les passes du fleuve, améliorées par les travaux du programme de 1881, donnent accès à des tirants d'eau de $7^{m}25$, qui seront portés prochainement à $7^{m}80$.

La Chambre de commerce avait, en 1905, mis la question à l'étude et on se souvient de l'intéressante discussion qui s'ouvrit à cette époque entre les partisans d'une nouvelle écluse à Bacalan et ceux qui préconisaient l'établissement d'une entrée en aval, soit à Grattequina, soit entre Grattequina et Bordeaux.

Comme conclusion, il avait été décidé que la première combinaison serait soumise à l'examen d'une commission nautique.

Celle-ci, croyons-nous, avait fait remarquer que les conditions d'accès de l'ouvrage projeté imposeraient à la navigation de sérieuses sujétions, notamment au point de vue du remorquage, et l'affaire était demeurée en suspens.

Cet ajournement, par une heureuse et exceptionnelle fortune, est destiné à servir les intérêts de Bordeaux, puisque la décision que vient de prendre la Chambre de porter à 10 mètres le tirant d'eau pour lequel les ouvrages du port doivent être étudiés, modifie complètement les données du problème.

Fidèle à notre ligne de conduite, nous nous abstiendrons de prendre parti dans une question d'ordre technique. Ce que nous demandons, c'est qu'on n'oublie pas que la construction d'une nouvelle entrée s'était présentée, il y a trois ans, comme une nécessité d'ordre immédiat, en raison des dimensions prévues par les *Messageries Maritimes* pour les nouveaux paquebots destinés à leur ligne de l'Amérique du Sud.

Sans doute, les *Messageries* n'ont pas encore donné suite à leur projet, mais elles peuvent le faire du jour au lendemain. Or, l'achèvement des navires du type agrandi précéderait de beaucoup celui de l'écluse nouvelle, à supposer même que les travaux fussent, de l'un et de l'autre côté, commencés en même temps.

Ce serait peut-être pour Bordeaux la perte d'une importante tête de ligne, avec toutes les conséquences regrettables qu'une pareille éventualité comporte.

Digitized by Google

On ne saurait oublier, d'ailleurs, que le bassin à flot en construction est prévu pour une calaison que les écluses actuelles ne peuvent admettre en aucun cas et que le nombre des bateaux auquel l'accès des bassins se trouve interdit augmente chaque année dans de fortes proportions.

Encore une fois, la situation est d'autant plus grave et réclame une solution d'autant plus rapide que, comme nous l'avons dit précédemment, dans un port où le régime du fleuve est soumis à la double influence de la marée et de courants actifs, le rôle des bassins prend une importance capitale.

***

Appontem^ts de Pauillac.

La seconde question dont il serait opportun, d'après nous, de s'occuper sans retard est celle des appontements de Pauillac.

Beaucoup estiment qu'il serait regrettable que la Chambre de commerce, ayant sous la main un ouvrage tout construit et outillé, attendît l'exécution d'un programme d'ensemble, dont la réalisation comportera de longs délais, pour s'assurer un avant-port tout au moins provisoire.

Un examen sommaire semble démontrer que si la Compagnie du Médoc veut faire acte d'initiative en modifiant complètement ses procédés d'exploitation et si, surtout, les projets dont nous avons parlé concernant la construction d'un chemin de fer de ceinture, l'établissement d'une gare commune et l'unification des tarifs aboutissent rapidement, on pourrait, sans grands frais, mettre Pauillac en situation d'apporter un secours utile à notre port trop encombré et de tenter, avec quelque chance de succès, de reprendre le terrain perdu au profit de Saint-Nazaire et de La Pallice.

Par rapport à ces stations rivales, il ne paraît pas que Pauillac soit actuellement en état d'infériorité, puisque la passe Nord, avec ses 9 mètres d'eau aux plus basses mers, offre à la navigation des facilités bien plus grandes que la Barre des Charpentiers ou l'avant-port de La Pallice creusés à la cote (— 5), et que les grands navires jusqu'au tirant d'eau de 8 mètres peuvent monter aux appontements de

Digitized by Google

Trompeloup, en profitant, il est vrai, de la marée, mais en ne perdant pas plus de temps qu'il n'en faut pour pénétrer dans un bassin.

Pour notre part, nous plaçons la question sur un autre terrain. A supposer que les appontements de Pauillac ne dussent pas rendre les services que l'on suppose, il resterait utile pour Bordeaux de s'en assurer la possession en prévision de la création d'un avant-port. De deux choses l'une, en effet : ou bien l'avant-port définitif se fera à Pauillac même, et nous avons intérêt à acquérir immédiatement des terrains et un outillage qu'il faudrait plus tard payer beaucoup plus cher; ou bien l'avant-port se fera au Verdon, et on ne saurait envisager, dans cette hypothèse, la possibilité de laisser aux mains d'une Société privée le moyen de créer ou d'entretenir une concurrence redoutable à un établissement d'intérêt public au profit duquel nous aurions consenti d'importants sacrifices.

Le vœu dont nous nous faisons l'écho s'entend tout naturellement sous cette expresse réserve que les exigences de la Société concessionnaire, l'état de conservation et d'entretien de l'ouvrage et de son outillage permettent d'effectuer le rachat des appontements sans de trop grosses dépenses et dans des conditions enlevant à l'opération tout caractère aléatoire [1].

1. Nous formulions le souhait, tout à l'heure, que l'un de nos collègues voulût bien serrer de plus près que nous n'avons pu le faire l'examen comparatif de la situation des ports français de l'Atlantique.

Nous serions non moins désireux que le présent travail fût complété par une étude des moyens de drainer vers Bordeaux, mieux aménagé si nos espoirs se réalisent, un trafic régional de plus en plus développé. Parmi les questions que soulève une pareille recherche, figurent celles de l'établissement de services rapides et économiques par le fleuve et les canaux entre Bordeaux et le Midi et de la création d'un canal entre la Loire et la Garonne.

Ce sont là des problèmes d'un intérêt en apparence moins immédiat que ceux que nous avons abordés, mais dont la solution demeure extrêmement importante pour l'avenir de notre port, qui n'a pas su ou qui n'a pas pu jusqu'ici tirer un parti suffisant d'un hinterland dont la richesse est considérable.

Digitized by Google

VI

En terminant, nous tènons à nous excuser de la forme quelque peu hâtive, et, par endroits, trop sommaire, donnée à ce rapport.

Pour répondre au désir qui nous a été manifesté par nos Collègues des Syndicats et de la Ligue maritime, nous avons dû aller vite — trop vite — et mettre sur pied en trois semaines un travail pour la préparation duquel trois mois eussent à peine été suffisants.

Telle qu'elle se présente, notre étude a des visées modestes. Œuvre de documentation et de vulgarisation, s'adressant à des milieux divers, pour certains desquels les questions maritimes ne sont pas absolument familières, elle ne se hausse pas à l'ambition de fournir une solution des problèmes que la Chambre de commerce et les corps constitués de notre département ont la lourde tâche de résoudre.

Ce que nous avons voulu, c'est mettre sous les yeux de nos Collègues les données de ces problèmes, c'est leur fournir les moyens de suivre utilement les discussions engagées et de formuler, en temps voulu, un avis raisonné et motivé.

Notre vœu sera comblé si, du même coup, nous contribuons à ramener l'attention publique vers des questions trop longtemps négligées à Bordeaux; si nous montrons suffisamment, et par l'exemple des autres centres maritimes et par la constatation de la crise que traverse notre port, toute l'importance du terrain perdu, toute l'urgence d'une action énergique et résolue; si, enfin, nous laissons dans l'esprit de nos lecteurs cette conviction que pour assurer à la cité l'avenir prospère que nous rêvons pour elle, il nous faut oublier les querelles passées comme les stériles polémiques, mettre toutes les bonnes volontés, toutes les énergies au service des solutions simples et larges que nous attendons de la clairvoyance de nos élus.

E. HUYARD.

20 février 1908.

Digitized by Google

NOTES ET IMPRESSIONS

Dans ces notes d'un liseur qui paraîtront ici périodiquement, on ne trouvera pas des analyses et des jugements; ce sont des impressions de vagabondage. Vagabonder à travers les livres est tout à fait agréable. On goûte en passant ce qu'ils ont d'exquis; on a, par surcroît, le plaisir des paysages imprévus qui apparaissent brusquement à un détour du sentier. Et puis, quand le livre en vaut la peine, on se promet d'y revenir. On ne s'étonnera pas si les écrivains et les savants bordelais, si les livres qui s'occupent de Bordeaux et des gloires bordelaises, tiennent la plus grande place dans ces notes. La vie intellectuelle est très intense à Bordeaux, elle est profonde, étendue et si intéressante ! Que de fois mon vagabondage s'est borné à rêver ou à réfléchir sur quelque page exquise et savante de M. Dezeimeris, sur quelque page pleine et profonde de M. Barckhausen; par eux, ma rêverie remontait à Montaigne et à Montesquieu...

***

Les études grecques se meurent, dit-on. C'est bien possible. On leur a fait subir, dans les réformes de l'enseignement secondaire, une opération radicale : c'est un platane à qui l'on a coupé la tête et les grosses branches. Quoi qu'il en résulte, cette opération ne fera que hâter l'inévitable : le grec a été longtemps nécessaire à la culture européenne; tant que le monde du Moyen-Age a ignoré Platon, il a manqué à l'esprit humain quelque chose; si le grec continue à être nécessaire, quoi qu'on fasse, le vieux platane reverdira. Mais si le grec n'entre plus dans la formation de notre sensibilité, si Platon n'ajoute rien au sentiment que nous avons du bien et du beau, les études grecques serviront d'aliment à la curiosité de quelque artiste rare ou de quelque savant curieux, mais l'éducation de l'homme moderne se fera sans elles. Aussi, la vraie manière de les empêcher de mourir, ce n'est pas de récriminer contre les réformes, c'est de montrer par l'effet combien la culture hellénique est encore riche, vivante et émouvante; c'est d'écrire un livre comme l'*Euripide* de M. Masqueray.

« Il existe aujourd'hui dans notre pensée, et souvent à notre insu, » écrit M. Masqueray, « un certain nombre d'êtres qui nous sont chers et qui ont tous Euripide pour père... Ils ont tous un air de famille, une sensibilité frémissante, des gestes passionnés, un cœur fait pour se donner, une volonté impérieuse dans un corps frêle... Leur vie est encore si puissante, qu'il suffit à un de nos poètes de retrouver quelques-unes des paroles qu'ils ont dites autrefois, pour devenir

Digitized by Google

aussitôt célèbre. A côté de ces créations par lesquelles Euripide nous séduira toujours, une foule d'idées qu'il a exprimées avec le retentissement propre à son art, rendent son œuvre singulièrement attachante aux modernes. Ce qu'il y a d'humanité profonde en ce vieux poète ne saurait être exagéré. Notre façon de comprendre la vie a une grande analogie avec la sienne. Nous souffrons obscurément parce qu'à des croyances qui nous restent chères, s'opposent des certitudes invincibles qui les détruisent. Et notre esprit, secoué par ce choc continu, a peine à retrouver son équilibre. N'est-ce pas ce qui s'est passé dans l'esprit d'Euripide, et toute la pensée des poètes antérieurs ne s'est-elle pas figée en lui, quand la réflexion lui découvrit leurs chimères? Il est sur la limite de deux âges : celui de l'imagination qui finit, celui de la science qui commence. Il appartient au passé par son art, fils de l'épopée, au présent par son intelligence qui est une des plus raisonneuses qu'on ait jamais entendues. Quand on aura mis d'accord le cœur et la raison, la lecture d'Euripide ne nous intéressera plus. Nous n'en sommes pas encore là. »

Voilà l'intérêt d'un livre sur Euripide : s'il est écrit, ce livre-là, par un homme dont la sensibilité est tout à fait délicate et profonde, dont l'esprit est pénétrant et la plume habile, nous risquons d'avoir un livre très prenant et très moderne. Retrouver, dépaysé, embelli et ennobli par le temps, par la distance et par la poésie, retrouver chez un de ces génies qui sont devenus quasi mythiques, ce qu'il y a en nous de tourment religieux et d'inquiétude morale, c'est un plaisir de l'espèce la plus rare et un noble plaisir. M. Masqueray est, en outre, un savant de premier ordre. En vagabondant à travers son beau livre, j'ai regardé le bas des pages et consulté ces références qui sont les fondements de l'édifice. L'édifice est solide, vous pouvez m'en croire. M. Masqueray, qui ne fait pas étalage d'érudition et qui ne déverse pas dans son livre les tombereaux de notes, de discussions et de faits que l'érudition allemande dégorge à tout propos, M. Masqueray est aussi érudit qu'on peut l'être. Et son air dégagé et aisé n'est pas celui de l'improvisateur, c'est la maîtrise d'un esprit critique qui domine son sujet parce qu'il le connaît admirablement.

***

Il faudrait créer une *Revue Montaigne* si l'on voulait suivre tout ce qui se dit et s'écrit sur Montaigne. Il n'y a pas d'ancien et de moderne dont on parle autant que de Montaigne à cette heure, et je finirai par ne plus m'étonner de ce jugement d'un grand penseur américain : « N'est-ce pas que Montaigne est le plus grand des Français? » me disait M. Barret-Wendell.

Le *Correspondant* a donné un magistral *Montaigne et Bordeaux* de M. Michel Salomon. Le si savant et si distingué biographe de Nodier

Digitized by Google

était tout armé pour parler de Montaigne avec compétence et avec amour. Entre autres choses l'éminent critique se demande si Bordeaux doit plus à Montaigne ou Montaigne plus à Bordeaux; et il conclut en somme que, des deux, l'obligé c'est Montaigne. En effet, il est peu de villes, ou plutôt il n'en est pas qui ait aussi pieusement conservé et fait valoir la gloire d'un de ses fils.

Dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* M. Bourrilly a résumé les récents travaux sur Montaigne. Ses articles ont paru en plaquette. Ils sont tout à fait excellents. Il prend parti tout juste autant qu'il faut pour n'être pas neutre, mais il expose avec autant d'intelligence pénétrante que d'exactitude, les débats et les discussions. Il ne profite pas de ce qu'il est érudit pour être ennuyeux, au contraire. Je voudrais en tout sujet des *rapporteurs* comme M. Bourrilly.

A la librairie Larousse, dans une collection de vulgarisation, M. Louis Coquelin a donné un Montaigne qui sera sans doute un des livres les plus réussis de la collection. C'est, en une étude nette, précise, simple, bien informée, judicieuse et distinguée, tout ce qu'il faut savoir de Montaigne. A la suite sont des extraits. Je leur reprocherai d'être trop courts. Mais on ne peut pas tout mettre dans un petit volume qui ne coûte que quinze sous.

M. le docteur Pic a publié aussi à la librairie Steinheil des extraits qu'il a intitulés : « Pilules apéritives à l'extrait de Montaigne. » Ce ne sont pas des pilules qu'on doive avaler les yeux fermés en faisant la grimace; ce sont plutôt des dragées un peu épicées, mais ce goût relevé excite en effet l'appétit. M. Pic aime les anecdotes vives et gaillardes qui peignent souvent un milieu et un homme mieux que dix pages académiques. Il a déjà écrit *Les heures libres,* qui sont des extraits des *Anas* les plus célèbres du XVIIe et du XVIIIe siècle. Ces *heures* sont un bien joli volume avec des reproductions nombreuses de gravures du temps. Les pilules apéritives à l'extrait de Montaigne ont la même perfection typographique, et le même agrément.

LE LISEUR.

P.-S. Trois volumes de M. Villey sur Montaigne ! J'en signale pour le moment l'importance capitale : « Ce n'est pas un pas, c'est un stade dans la connaissance de Montaigne, » a dit M. Faguet.

Vu : J.-J. RAOUL LESFARGUES.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU. — G. CHAPON, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

REVUE PHILOMATHIQUE

JUILLET-AOUT 1908

LOUIS XIV

AU MOMENT DU VOYAGE DE LA COUR DANS LE MIDI

D'APRÈS UNE ESTAMPE DE VAN SCHUPPEN

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

LE VOYAGE DE LA COUR DANS LE MIDI

(1659-1660)

D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DE L'ABBÉ ET DU MARQUIS DE COISLIN [1]

Au début de l'année 1660, Louis XIV, poursuivant cet interminable voyage commencé depuis plusieurs mois déjà et que les fluctuations politiques, les négociations diplomatiques engagées avec l'Espagne, allongèrent démesurément en de successives et irrégulières étapes : Poitou, Guienne, Gascogne, Provence, Languedoc et pays basque, Louis XIV, après une station prolongée à Bordeaux, puis à Toulouse où il venait de séjourner plusieurs semaines, quittait cette dernière ville pour se rendre à Aix-en-Provence, accompagné de la reine-mère.

Du séjour de la Cour à Bordeaux en août, septembre et octobre 1659, nous savons, par le récit aussi agréable que précis qui naguère nous en fut conté [2], quel accueil le roi reçut, quelle série de fêtes charmantes lui fut offerte, sans doute pour faire

1. Ce travail a été lu par fragments au Congrès d'histoire et d'archéologie du Sud-Ouest (séance du 18 octobre 1907, après-midi).

2. *Louis XIV à Bordeaux, 1659*, par Pierre MELLER (*Revue philomathique de Bordeaux*, 1er mars 1903).

Digitized by Google

oublier la réception plutôt froide et contrainte, faite jadis à la régente et à son fils, alors que Mazarin s'était flatté d'avoir réduit la Fronde bordelaise en octobre 1650[1].

Mais pour l'instant tout désaccord semble définitivement écarté. Logé dans le bel hôtel du président de Pichon, le roi assiste à des réceptions, donne lui-même des bals, prend part à des chasses, joue gros jeu, et se livre surtout à son plaisir favori : la « comédie », soit qu'il le prenne en un théâtre d'après son ordre aménagé pour le séjour de la Cour, soit que des particuliers, et notamment les Jésuites, lui composent un spectacle fort habilement et joliment imaginé pour le flatter :

> Ainsi nous nous voyons au bout de nos souhaits,
> Puisque pour le beau prix de vos belles conquestes,
> Vous nous voulez donner une reyne et la paix[2]...

s'exprimait le jeune acteur, élève du collège de la Madeleine, chargé de débiter le sonnet-prologue, emphatique à plaisir, de la pièce.

C'est qu'en effet l'objet réel de ce déplacement de la Cour était la conclusion si laborieuse de ce traité des Pyrénées dont la clause principale comportait, on le sait, le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV.

A vrai dire, dans leur dithyrambique accès, les Jésuites anticipaient singulièrement, car rien n'était encore moins assuré à ce moment que la conclusion du traité, lequel ne devait être signé, après vingt-quatre conférences et trois mois d'âpres discussions, entravées sans cesse par les exigences de Condé, que le 7 novembre seulement.

C'est ainsi que, lasse d'attendre, la Cour avait poursuivi son voyage, se rendant d'abord à Toulouse, puis après l'issue glorieuse des négociations, subissant les nouveaux et très longs délais de la transcription du traité d'une part, et surtout de l'obtention des dispenses demandées à Rome pour la conclu-

1. On sait que l'opposition frondeuse, Condé en tête, devait trouver bientôt un point d'appui dans le mouvement insurrectionnel formé par l'« Ormée » de Bordeaux, à son tour réduite en juillet 1653.

2. Extrait de l'intéressant article ci-dessus mentionné.

Digitized by Google

sion du mariage[1], pérégrinait de ville en ville, utilisant ce voyage au mieux de la politique générale.

Mazarin, vainqueur en effet sur toute la ligne et des intrigues et des révoltes de la Fronde, pacificateur habile, sinon désintéressé, tenait à parfaire son œuvre et profitait de l'occasion pour raffermir et assurer définitivement l'autorité royale en tous les lieux où quelques ferments d'insubordination pouvaient encore subsister.

C'est ainsi que le Parlement de Provence ayant besoin d'être maté, il dirige la Cour sur Aix, incite le roi, la reine-mère, à visiter Toulon, Marseille, réveille le zèle royaliste, ordonne quelques pendaisons, envoie des coupables aux galères, — d'autre part, laisse intentionnellement Condé faire un très long voyage pour venir s'humilier et lui demander accès auprès du roi, — de plus, fait occuper au nom de Louis XIV la principauté d'Orange; enfin, tous obstacles aplanis, toutes régions pacifiées, ramène par le Languedoc, la Gascogne, la Cour vers la frontière d'Espagne, à Saint-Jean-de Luz, où, les dispenses arrivées, l'union si désirée est en grande pompe célébrée en juin 1660.

Tel est, à grands traits indiqué, l'itinéraire durant ces années 1659-1660 de la Cour « en tournée », s'il est permis d'irrévérencieusement ainsi parler : — spectacle plutôt rare d'un déplacement royal aussi lointain, aussi complet et d'aussi longue durée, comprenant tout le personnel de princes et princesses du sang, de courtisans, de ministres, de fonctionnaires civils, militaires, plus la foule des gens à la suite : abbés, gardes, médecins, livrée — et par voie de conséquences supposant des intrigues sans nombre, rivalités futiles, mesquines, jalousies pour des questions de préséance, ambitions aussi, âpres sollicitations : — aperçus des mœurs d'un temps, de tous les temps ; toutes choses qu'aisément on devine, mais que le philosophe ou l'historien constate toujours avec un nouvel intérêt quand au hasard d'une recherche il lui arrive de feuilleter, comme nous l'avons pu faire nous-même, des

1. Marie-Thérèse d'Autriche était, on le sait, cousine germaine de Louis XIV, par sa mère Isabelle de France, sœur de Louis XIII.

Digitized by Google

lettres datant de l'époque dont nous parlons, émanant de deux personnages porteurs d'un illustre nom : l'abbé de Coislin et le marquis son frère, grands seigneurs attachés à la Cour de Louis XIV et ayant accompagné le roi depuis le séjour de celui-ci en Provence jusqu'à la célébration du mariage.

Ces documents, dont une partie d'ailleurs a été utilisée par M. René Kerviller dans son ouvrage sur le chancelier Séguier[1], nous ont paru assez intéressants pour qu'on pût encore avec fruit glaner, dans ce qui n'a point été publié, quelques renseignements inédits, quelques notations nouvelles, quelques faits dignes d'attention.

Ajoutons que, pour la commodité de notre récit, nous puiserons largement dans la partie déjà éditée, avec, comme il convient, les mentions et réserves d'usage, afin de pouvoir, répétons-le, relater plus complètement dans son ensemble et selon la version des Coislin, ce voyage dont ils seront pour nous les narrateurs *de visu*.

Correspondance faite de simples billets souvent plutôt que de lettres[2] adressés à leur aïeul maternel, le célèbre chancelier Séguier, soit dit en passant, ancien intendant de Guienne, depuis Richelieu, garde des sceaux et chancelier, membre du Conseil de régence, nommé par Louis XIII lui-même, loyaliste fervent mais éclairé, indépendant vis-à-vis de Mazarin et de la reine, ce qui ne l'avait point empêché d'ailleurs d'avoir failli jadis être l'une des premières victimes de la Fronde[3]. A tous ces titres, très respecté et puissant personnage, qui par devoir et agrément n'était sans doute pas fâché d'être officieusement renseigné sur certains détails du voyage, et sur les intrigues de cour, s'intéressant spécialement aux nominations

1. René Kerviler, *Le chancelier Pierre Séguier* (Paris, Didier, 1875, p. 664 et suiv.). A ce propos, nous devons adresser ici tout particulièrement nos remerciements à M. Céleste, bibliothécaire de la Ville, dont les renseignements relatifs à l'ouvrage de M. Kerviler nous ont été très précieux, en nous permettant notamment de relever çà et là quelques variantes entre le texte imprimé et la copie faite par nous-même sur les documents manuscrits.

2. Bibliothèque nationale, Manuscrit n° 17397. Fonds Saint-Germain français.

3. En 1648, lors de l'arrestation du conseiller Broussel, le chancelier s'étant rendu au Parlement, fut en chemin assailli, menacé de mort, poursuivi, et dut se cacher à l'hôtel de Luynes, dans un réduit dont les cloisons furent transpercées par les lances de ses ennemis.

Digitized by Google

et faveurs diverses qu'octroyaient à leur passage le cardinal au nom du roi, et le roi sous la pression du cardinal.

Quant aux auteurs de ces billets, on les connaît de reste assez et la bonté de l'un, les qualités très spéciales de l'autre, les vertus des deux les ont presque popularisés. Qui ne sait, en effet, l'extrême affabilité coutumière de l'abbé, son indulgence de saint, quand à trente ans, le 19 octobre 1666, nommé évêque d'Orléans, Monseigneur Pierre du Cambout de Coislin, comme don de joyeux avènement, octroie la liberté à 865 prisonniers[1] et devient bientôt le plus vénéré des pasteurs, le prototype, ainsi que le faisait naguère remarquer l'un de nos éminents professeurs[2], le prototype de l'évêque Myriel, semble-t-il, modèle digne du poète et dont, parmi les innombrables traits de bienveillance et de charité, il suffirait, avec le maître que nous avons cité, de rappeler le fait, pris dans Saint-Simon, de certain invité du prélat soustrayant à la table de celui-ci quelques pièces d'argenterie, surpris, arrêté, comparaissant devant son hôte qui l'interroge sans rudesse, s'informe avec bonté d'une situation qu'on vient de lui révéler très précaire, et non seulement après cette enquête paternelle ne lui fait rien restituer de ce qu'il s'est approprié, mais y joint une bourse garnie, accompagnée d'une parole de pitié.

Pour l'autre, que n'a-t-on rapporté sur sa politesse légendaire, sur ses scrupules en matière de courtoisie, son observation des rites mondains poussée parfois jusqu'au comique, comme ce jour où, à l'hôtel, il fait assaut de cérémonie pour laisser à un autre gentilhomme l'unique lit libre de la seule chambre qui reste, tant et si bien que nul ne voulant céder, tous deux par terre s'étendirent de chaque côté dudit lit; — comme aussi lorsque prié un jour par Saint-Simon de prendre place dans le carrosse de celui-ci, le marquis adresse tant de saluts à une modeste chambrière, fait tant de façons pour prendre la place de cette fille que les assistants énervés, perdant patience, durent presque employer la force pour le faire enfin asseoir.

1. Polluche, *Entrée des évêques d'Orléans*. Orléans, Rouzeau, 1734.
2. M. Le Breton, professeur à l'Université de Bordeaux.

Digitized by Google

Tels étaient les petits-fils de Séguier, tels plutôt, en 1660 encore jeunes hommes, ils promettaient d'être : l'abbé, alors âgé de vingt-quatre ans, attaché durant ce voyage à la personne du roi en sa qualité de grand aumônier de France; le marquis [1], frère cadet de l'abbé, suivant la Cour en courtisan, accompagnant d'ailleurs un autre frère plus jeune, celui-ci dit : le chevalier. Tous avec excellente posture, évoluant, on le devine, sous l'égide tutélaire du grand crédit du chancelier.

Et maintenant ouvrons leurs lettres.

*
* *

C'est de l'abbé qu'émanera le premier billet, complété d'ailleurs le même jour par un second, celui-ci signé du marquis.

De Aix ce XX Janvier 1660.

« Monseigneur,

» Je ne me suis point donné l'honneur de vous escrire cette année pour vous la souhaitter bonne parce que ie n'ay pas trouué la commodité de le faire. J'ay reçeu la vôstre par laquelle vous me mandies que Mr le Cardinal vous auait mandé que Mr de Noyon se portait bien et que par conséquant, il n'y fallait plus songer. Cela ne m'empêche pas de luy en faire rafrêchir la mémoire de temps en temps. Mr de Mercœur est party auiourd'huy pour aller à Marceille auec le régiment de gardes. On attend icy Mr le prince [2]. Il faict icy un fort vilain temps. La ratification n'est point encore venue [3]. Je vous prie d'auoir la bonté de vouloir faire resouvenir Mr le procureur général qui m'est deust dix mil escus. Je suis auec respect

» Monseigneur

» vostre très humble et très obéissant seruiteur et fils

» L'Abbé de Coislin. »

1. Fait duc en 1663.
2. Le prince de Condé.
3. Ratification du traité par le roi d'Espagne.

Digitized by Google

On voit déjà, et les lettres postérieures nous confirmeront le fait que, pour un saint, l'abbé ne négligeait point ses affaires temporelles. Il apparaît d'ailleurs que, les obligations somptuaires de la Cour aidant, le budget des Coislin était plutôt en pénurie si j'en crois certaine lettre relative à l'état précaire de la bourse du chevalier (Lettre inédite de Mme de Beauvais au chancelier. Bibliot. nat., M. F., 17397, f° 31) :

De Toullon ce 17 février.

« Monseigneur,

» Les obligations que Mr de Beauvais me mande que nous vous avons de lui expédier toutes les choses qu'il nous demande ne me permette pas d'estre plus longtemps à vous en rendre mes très humbles remerciments et en même temps vous supplier de nous les continuer et d'estre persuadé que je n'en seré jamais ingrate.

» J'ay creu aucy comme atachée à tous vos intérêts estre obligée de vous mander que entre tous les messieurs avec qui le Roy ce divertit, il n'y en a guerre qui lui plaise plus que Monsieur vostre petit-fils, le chevalier de Coyslin. J'ay cru que vous ne seriés point faché qu'une créature autant votre servante que je vous la suis à present vous en donna advis; mais Monseigneur, je vous demande en grâce que personne ne le sache ny pas même M. le comte de Guiche, mais je me tiens obligée de vous dire que, comme il est obligé de servir avec le Roy, de l'argent il n'en a pas opulament et que j'ay cru que vous ne me voudres point de mal de vous suplier tout franc de lui faire tenir quellque chose : au reste je vous proteste qu'il ne sait pas que je prents sette liberté cy et je crois qu'il m'en voudroit grand mal s'yl le savet et même qu'il me désavouret et qu'il ne me veret jamais : je vous suplie donc, à luy même, de luy cacher ce segret : s'yl est en sa faveur, il vous en sera d'autant plus obligé de vous resouvenir de luy. Si vous juges ne luy devoir rien donner pour vos raysons de famille, ce sont choses ou je ne dois pas entrer, mais si vous l'avies agréable vous n'aves qu'a ordonner icy et je luy en ferois donner sur

Digitized by Google

vostre parolle et tout ce qu'il vous plairoit en ordonner : il n'en abusera pas, j'en seres bien caution : Je vous demande milles pardons d'an user de telle manière, cela doit vous fère voir que personne n'et plus que moy

» Monseigneur,
» vostre très humble, très obligée et très obéissante servante

» DE BEAUVAIS. »

L'abbé, avons-nous dit, ne négligeait point ses affaires. Son rappel au bon souvenir du chancelier pour la rentrée de ses deniers le prouve assez, comme aussi l'autre allusion, à vrai dire moins explicite, excepté sur ce point pourtant que l'évêque de Noyon, Mgr de Baradat, sur son siège depuis près de trente-trois ans, semble avoir déçu bien des gens par son retour à la santé — espoir trompé encore que seulement différé ; les amateurs de prébendes, en attendant, nous le pouvons constater, sachant prendre position auprès du dispensateur tout-puissant des offices ecclésiastiques.

C'est qu'en effet Mazarin, depuis beau temps, s'était emparé de ce droit de nomination, se substituant au Conseil de conscience institué pour cet objet, écartant Vincent de Paul qui jusque-là y présidait, et bénéficiant ainsi pour son influence politique et personnelle de l'initiative en matière d'élection aux évêchés, aux abbayes, etc., dont le titre y afférant, réservé le plus souvent à quelque obscur religieux ou prêtre séculier, était disjoint de la rente qu'on attribuait à un soldat, à un docteur, à un juge, toutes créatures du cardinal — à moins que ce dernier, alléché lui-même par quelque proie enviable, ne se taillât la part du lion et ne s'attribuât la prébende en déshérence comme il le fit durant son ministère pour deux évêchés et vingt-deux abbayes.

Et l'on peut comprendre dès lors la valeur de cette phrase de Coislin relative à M. le Cardinal dont il saura au besoin « rafrêchir la mémoire ».

Quant à M. de Mercœur et à son départ pour Marseille,

Digitized by Google

la lettre suivante du marquis complète ce que l'abbé en dit :

De Aix ce 20 janvier 1660.

« Monseigneur,

» Le long temps que nous avons été sur les chemins m'a empêché de me donner l'honneur de vous écrire si souvent que je l'aurais soyté, n'y ayant point d'ordinaire dans les lieux où nous avons passé. La Cour arriva Samedy ici et le lendemain tous les cors allèrent chez le Roy. M. de Chevreuse est parti ce matin pour aller à Marseille avec seste compagnies des gardes françaises, huict suisses et deux autres régiments d'Infanterie, les gendarmes et cheveaux, les gens du Roy avec une partie des mousqueterres du Roy, et tous ceux de Monsieur le Cardinal. Ils doivent tous entrer demain. L'on croit que l'on y fera bâtir une citadelle. M. le prince de Conty[1] arriva hier. L'on attend tous les jours l'arrivée de M. le Prince. Peu de temps après je ne manqueray pas de m'en aller vous trouver n'ayant point de plus forte passion au monde que de vous faire connaître la déférence que j'ai pour vos sentiments que j'auray éternellement étant comme je dois

» Monseigneur

» votre très humble et très obéissant fils et serviteur

» COISLIN. »

Saurait-on plus pompeusement, plus en gentilhomme de cour, parapher cérémonieusement un billet au chancelier, et ce salut si contourné n'est-il pas caractéristique de l'universelle renommée de l'homme aux grandes manières, du fanatique de l'étiquette qu'était déjà le marquis?

Quoi qu'il en soit, et pour revenir à ce qu'écrivait l'abbé de l'envoi du régiment des gardes à Marseille, auquel se joint le petit corps d'armée, « suisses, gendarmes, infanterie, mousquetaires, » conduits par M. de Chevreuse et dont la nomen-

1. Frère du grand Condé, l'un des anciens chefs de la Fronde bordelaise, réconcilié avec Mazarin dont il épousa une des nièces. Alors gouverneur de Guienne, pour peu de temps d'ailleurs.

Digitized by Google

clature n'est pas sans intérêt, il nous faut rappeler que Marseille révoltée avait trouvé dans Mercœur un maître. Gouverneur au nom du roi, il réduisit, et brutalement, la jurade secrètement excitée par le Parlement d'Aix et comme l'annonce Coislin, — après un château fort précédemment édifié pour tenir en respect la ville, — complète ces dispositions de défense par l'érection d'une citadelle; enfin, sollicite du Roi que Sa Majesté elle-même vînt publiquement consacrer les mesures de rigueur prises par lui contre les révoltés : — ce qui lui fut octroyé. D'où l'envoi de troupes ici mentionnées — en même temps que M. Le Prince — prince de Condé — obtenait cette audience célèbre où le héros s'humiliait, et, comme il le confessa plus tard, trouvait un maître. — « ... Je n'ai garde de me ressouvenir d'un mal qui n'a apporté de dommage qu'à vous-même ! » lui avait dit seulement le roi. Puis, après cette phrase lapidaire, et sans insister davantage, Sa Majesté entretint familièrement son cousin vraiment émerveillé et subjugué par cette dignité suprême, par cette allure souveraine que le jeune monarque dégageait en toute sa personne.

(A suivre.) ÉMILE DE PERCEVAL.

Digitized by Google

UN POÈTE BORDELAIS DU XVIIe SIÈCLE

ÉLIE DE BÉTOULAUD[1]

BÉTOULAUD POÈTE ET PROSATEUR

Dans son testament, Bétoulaud impose à ses héritiers l'obligation de publier ses œuvres et il le fait avec cette orgueilleuse modestie qui semble l'avoir caractérisé : « Comme tout ce qui regarde ma gloire après ma mort doit rejaillir sur mes descendants aussi bien que sur ma patrie, je veux et entends qu'en reconnaissance des biens considérables que je leur laisse, mes héritiers donnent au public une édition de mes principaux ouvrages de prose et de vers, qu'ils trouveront en deux recueils dans le cabinet peint qui est dans la galerie de ma maison de Bordeaux, après néanmoins qu'ils auront été revus et corrigés par deux ou trois messieurs de l'Académie française de Paris qui voudra bien, sans doute, à ma très humble prière, les choisir pour cela en reconnaissance de mon zèle et de ma déférence pour elle ; et si mes héritiers passaient deux ans, après mon décès, sans donner au public l'édition dont ils se doivent faire honneur à eux-mêmes, je donne et lègue la somme de 3,000 livres à l'hôpital de Saint-André de Bordeaux. »

Cette prescription ne fut jamais exécutée dans toute son étendue ; et, seul, un bref volume contenant douze discours en vers[2] fut publié par les héritiers de Bétoulaud, plus sans doute pour éviter la clause pénale du legs à l'hôpital Saint-André que pour élever un monument durable à la mémoire du poète bordelais ; ce sont d'ailleurs choses qu'il est bon de faire de son vivant. Les biens, de plus, n'étaient point aussi considé-

1. Voir la *Revue philomathique* de janvier-février 1908.
2. Discours en vers de M. de Bétoulaud, s. l. n. d.

Digitized by Google

rables que se l'imaginait le testateur, car les dettes étaient nombreuses, les legs encore plus et les substitutions à l'infini. L'hérédité, acceptée sous bénéfice d'inventaire, ne permit pas aux œuvres de Bétoulaud de voir le jour au complet.

Enfin, les manuscrits eux-mêmes eurent fâcheuse destinée. Quand Marie-Catherine de Mons, fille du baron de Mons, seigneur de la Tour, Ferrand et Saint-Poly, l'un des principaux héritiers du poète, épousa en 1740, le baron de Secondat, fils de Montesquieu, les manuscrits, soumis sans doute à la curiosité du grand homme, quittèrent les archives de Ferrand pour la bibliothèque de la Brède. Une humidité malencontreuse dévora les poésies, rendit l'écriture illisible et la prose seule fut sauvée des vers.

Heureusement que, pour la mémoire de Bétoulaud, sa terre de Ferrand renfermait en des sacs jetés au grenier, les originaux de ces recueils, ce qui a permis, après bientôt deux siècles écoulés, de consacrer au poète oublié l'essai réparateur de cette étude.

Nous devons dire que notre étonnement fut grand de trouver dans cette œuvre méconnue ou inconnue, non certes les éléments du génie qui faisait penser à Bétoulaud qu'il était le digne émule de Montaigne, mais du moins les ressources d'un talent supérieur à ceux de Paulin et d'Ausone auxquels, avec trop de modestie, il s'égale dans son testament.

Comme poète, Bétoulaud s'est essayé dans tous les genres : satires, discours, épîtres, vers galants, fables, épigrammes, rien ne lui fut étranger. Nous n'osons point dire qu'il ait en tout également excellé; mais certains de ses vers pourraient à juste titre figurer dans les anthologies où l'impartialité, parfois ignorante, des critiques réunit les extraits immortels, *rari nantes,* des plus célèbres et des plus ignorés des écrivains.

Les inspirations les plus fécondes de Bétoulaud furent ses deux adorations : Louis XIV et Mlle de Scudéry. Cette alliance de noms n'a rien de déshonnête; il s'en trouve de moins bonnes, et si la gloire du premier submergea son temps, l'esprit de Sapho, surnom de Mlle de Scudéry, exerça sur ses contemporains une hégémonie incontestable.

Digitized by Google

Dans la vie de Bétoulaud, elle représente l'amour affiné et respectueux, la fidélité sans réserve qui fait *qu'on désespère alors qu'on espère toujours* et aussi l'amitié tout intellectuelle de deux êtres épris du même idéal et soumis à des goûts identiques.

De quelque trente ans plus âgée que notre poète, elle possédait ce charme que les années augmentent; elle avait, en effet, une de ces beautés de femme laide dont le complet épanouissement attend les cheveux blancs pour suggérer des désirs atténués et rétrospectifs et faire adorer un passé qui ne fut cependant jamais aussi séducteur que le présent. Mais le charme de Mlle de Scudéry a été son esprit; on a tout dit sur lui et sur elle et l'on nous en voudrait de reprendre, après tant d'autres, le récit de cette influence qui, durant plus de cinquante années, fit de Sapho l'ornement de tous les salons, l'arbitre du bon goût et de la bonne compagnie, l'une des reines des précieuses. Aussi, peut-on dire que c'est une gloire pour Bétoulaud de constater en quelle très haute et très particulière estime le tenait son incomparable amie; elle en a donné une preuve décisive dans ses *Nouvelles Conversations de Morale*, ce guide intellectuel du XVIIe siècle, que ne dédaignait pas de citer en leurs sermons les plus illustres orateurs de la chaire.

Dans le chapitre du « *repentir* »[1], *Céphise*, « personne de qualité et de mérite, » *Nérinthe*, « une de ses aimables parentes, » *Philonice*, « femme de beaucoup d'esprit, » *Mérindor*, « gentilhomme fort accompli, » et un de leurs parents, « fort honnête homme, » en revenant des eaux, passent sur les bords de la Dordogne, au pied de Saint-Émilion; et (nous laissons la parole à Mlle de Scudéry) « Céphise, apprenant qu'ils étaient proches de la terre d'un de ses amis qu'il appelle son *hermitage* »[2], proposa à la compagnie de l'aller voir. « Je vous réponds, dit-elle agréablement, en le proposant, que nous n'y verrons point de noce (ils venaient d'assister à une noce de village); nous n'y trouverons même pas de femme, car Damon n'est

1. *Conversations de Morale, dédiées au Roy*. Paris, 1688, t. Ier, p. 280.
2. Le château de Ferrand, proche de Saint-Émilion, dont il a été ci-dessus parlé.

Digitized by Google

pas marié; mais nous lui trouverons beaucoup d'esprit, de vertu et de politesse, et ce qui nous peut arriver de plus fâcheux est de le trouver environné de muses qui sont sa compagnie ordinaire à la campagne. — Je vous assure, reprit Nérinthe en riant, qu'il y a certaines muses qui m'importuneraient plus que la noce de village. — Celle de Damon n'est pas de ce caractère-là, reprit Céphise; il ne s'en sert que pour ses amis particuliers; *il écrit très bien en vers et en prose; il fait des vers, mais en honnête homme modeste qui ne fait ni l'auteur, ni le bel esprit, il sait vivre, il a le goût délicat, et il est fort généreux.* »

Dans une autre page, elle va encore plus loin et en ce même recueil, *Histoire des deux caméléons*, après avoir transcrit *en entier* une poésie en trois chants que Bétoulaud consacre à la mort d'une des deux petites bêtes, elle s'exprime ainsi :

Peut-on rien voir de plus célèbre
Que la grande pompe funèbre
Par qui Damon nous honore aujourd'hui ?
Peut-être qu'aux royaumes sombres,
Deux belles et galantes ombres
En auront souffert quelque ennui.
Oui, je crois, qu'en cette aventure,
Il a rendu jaloux Sarrasin et Voiture :
Voiture l'est de vous, Sarrasin l'est de lui [1].

L'éloge est grand. Damon le méritait et son culte pour Sapho, à défaut d'autres titres, aurait même à lui seul justifié ce portrait dithyrambique; entre les deux amis, ce fut durant toute leur vie un commerce constant de lettres et de vers. Les voyages de Bétoulaud à Paris en suspendent seuls le cours régulier.

Chacune des fêtes de Mlle de Scudéry donne au poète l'occasion d'adresser en même temps qu'une antique pierre précieuse excellemment gravée, une pièce de vers où parle l'image du héros ou du dieu envoyés : tantôt c'est Homère qui fait l'éloge de Sapho et de Louis le Grand; une autre fois, Apollon lui-même intervient; et Janus et bien d'autres, et toujours Sapho répond par un madrigal de remerciements soigneusement conservé par Bétoulaud.

1. *Conversations de Morale, dédiées au Roy.* Paris, 1688, t. II, p. 594.

Digitized by Google

Le ton grandiloquent de ces illustres héros amène toujours Damon à chanter plus encore le grand roi que Sapho; il faut de plus minces personnages pour que le poète se cantonne dans le seul culte de son amie; encore sait-il toujours glisser, en ces pièces fugitives, quelques vers sur « Louis ». En voici un exemple tiré de « *l'envoi à Mlle de Scudéry d'un anneau d'or dans lequel est enchassée une agathe antique où le portrait d'Auguste est gravé en relief* ». Bétoulaud suppose que cette bague fut un don de l'empereur au poète Horace :

Les grâces, comme à lui, sur cent sujets divers
vous ouvrent leur noble carrière,
et son âme, en vos mains, passe encore toute entière
Quand le nom de Louis, sur l'aisle de vos vers
Ainsi qu'un char de lumière
Vole aux deux bouts de l'univers.

Que dis-je, Horace même aurait manqué d'haleine
et n'aurait pu vous imiter
S'il eût eu, comme vous, sur les bords de la Seine,
Tant de miracles à chanter.

Qu'aurait-il dit de Mons, de Namur et de l'Isle,
et des Titans, malgré leur fureur inutile,
repoussés en tant de façons?
Peut-être qu'au milieu de si riches moissons,
sa muse impuissante et stérile
N'aurait pu lui fournir que de trop faibles sons.

Peut-être que l'anneau qui fit couler sa veine
parmi tant de rayons n'aurait de rien servi ;
et que son œil surpris n'eut soutenu qu'à peine,
les hauts faits qui l'auraient ravi.

Par contre, dans les poésies comme « *la Petite Muse* » règne seule Mlle de Scudéry; Bétoulaud, pour sa fête, lui envoie une agate « *où une muse est gravée en pied, tenant d'une main une viole et un archet de l'autre* », et de dire en terminant :

Jamais si je ne m'abuse
N'auront été de moitié
Ni de plus petite muse
Ni de plus grande amitié.

Cette amitié si sincère fut à vrai dire le meilleur de la vie de Damon. Son cœur, comme celui de tout poète et de tout

Digitized by Google

homme, a souffert et connu des heures d'amertumes; amis ingrats, maîtresses infidèles, événements trompeurs ont tissé leurs déceptions autour de son existence. Mais, à maintes reprises, l'amitié vigilante de Sapho l'a réconforté et sauvé de cette désespérance par des lettres exquises et d'inoubliables « conversations morales » :

et je sens dissipé, fortifié par vous
toute cette tristesse et ces gouttes d'absinthe
dont vous savez, Sapho, que mon âme est atteinte.

Tout en le consolant, elle lui montre cependant ses défauts et sait lui faire voir que chacun de nous porte en soi son plus immortel ennemi; mais elle le fait, il est vrai, avec la prudence

... de l'éclairer toujours sans que le feu l'offense.
Vous seule avez cet art qu'on ne connaissait pas,
vous seule, devant nous, marchant à chaque pas,
changez, comme il vous plait, en fleurs toutes divines
les chemins hérissés de chardons et d'épines.

Et, non sans grâce et non sans charme, il lui murmure :

Heureux si votre main pouvait bien arracher
quelque racine encor qui reste à défricher
et pouvait, par des soins généreux et fidèles,
éteindre dans mon cœur certaines étincelles.
Mais, déjà, la vieillesse arrive à mon secours;
le temps avec sa faux détruit tous les amours
et ne laisse, en nos cœurs, dès que l'âge les glace,
qu'un léger souvenir qui fuit et qui s'efface.
Bientôt je n'aimerai qu'un innocent loisir,
bientôt mes seuls rochers[1] seront tout mon plaisir.
Mais, Sapho, si l'amour s'envole de mon cœur,
ce frère fugitif me laissera sa sœur;
mon ardente amitié sera toujours fidèle;
pour vous, incessamment, je sens croitre mon zèle,
et Damon pour Sapho volerait au trépas
comme un autre Damon le fit pour Phintias.

Le poète qui a tracé ces vers mériterait de ne point rester dans l'oubli; rarement, la mélancolie d'un homme, arrivé au déclin de la vie et qui voudrait apprendre à vieillir, s'est exprimée en termes plus heureux et plus faciles.

1. Les grottes de Ferrand.

Digitized by Google

Il y a même là une sorte de philosophie facile mais sereine, d'autant plus remarquable que, depuis la disparition de Ronsard et le règne de Malherbe, l'école classique en était totalement dépourvue, si l'on en excepte cependant les fables de La Fontaine et quelques chansons populaires[1].

Bétoulaud a, d'ailleurs, manifesté cette tendance en d'autres pages de ses œuvres et l'on nous pardonnera de citer encore, dans le même ordre d'idées, cette délicate pièce fugitive :

Philis, nous vieillissons tous deux!
et ce n'est plus qu'une étincelle
qui reste de nos derniers feux;
cette ardeur vive et naturelle,
qui nous faisait trouver les jours
toujours si doux, toujours trop courts,
a passé comme un trait qui vole.
Jeux, badinages, amusements
ne nous touchent en ce moment
que comme un souvenir frivole;
le temps, l'impitoyable temps,
porte aux tendres cœurs trop d'envie,
et pour les amoureux constants,
ce n'est pas assez d'une vie.

M. de Bétoulaud fut un poète, et seule son idolâtrie pour le grand Roi nous paraît avoir parfois un peu alourdi les ailes de sa muse. Qu'on en juge! N'allait-il pas, en effet, jusqu'à conseiller, dans une de ses épîtres, à Mascaron, le grand évêque d'Agen, désigné pour prêcher en 1683 l'Avant et le Carême à Versailles, de prendre le Roi comme exemple et comme modèle :

Qui pourra désormais résister à tes lois?
l'exemple de Louis va soutenir ta voix.
C'est, tu n'en doutes pas, dans son âme royale
que vont s'offrir à toi les sources de morale,
dont tu fis si souvent couler sur les humains
les Trésors que la Grâce épanche par tes mains...

et, durant cent cinquante vers, Bétoulaud trace à Mascaron ce plan de sermon au moins original, où Louis XIV synthétise toutes les vertus. Déjà sans doute, Mme de Maintenon moralisait le roi très chrétien, mais Marie-Thérèse, en 1683, vivait

1. La complainte de Malborough, par exemple.

Digitized by Google

encore, et si quelques vertus orthodoxes regagnaient dès ce moment Versailles, certaines et non des moindres devaient, semble-t-il, chercher d'autres ermitages.

Mascaron, dont la toute religieuse habileté n'évita qu'à grand'peine l'écueil de faire l'éloge de la morale sans faire la satire du roi, dut trouver son ami Damon un peu province.

A Louis XIV comme à Sapho, Bétoulaud ose parfois offrir des pierres précieuses et gravées. Un jour, c'est un Hercule, une autre fois le portrait de Julie, fille d'Auguste, et les présents s'accompagnent de vers — et les vers sont d'autant plus enthousiastes que Damon a eu l'honneur de remettre lui-même au roi, en son palais de Versailles, le joyau précieux.

Citer des extraits de ces odes nous entraînerait trop loin. Mais pour donner une idée du ton qui les anime, rappelons-nous que Racine mourut d'une apparente disgrâce, que Boileau fit l'ode sur Namur, que Perrault écrivit le siècle de Louis le Grand en 1687, et que le sceptique La Bruyère a vu en lui le prince idéal. Chez Bétoulaud, nous rencontrons leur état d'âme uni à celui d'un Dangeau ou d'un La Feuillade. N'écrit-il pas au Père de La Chaise, le confesseur du Roi, un ami intime qui l'introduisit à Versailles :

> Mais être auprès de lui, le voir et l'écouter;
> A ces biens précieux, que peut-on ajouter?
> je ne suis point surpris qu'on l'aime et qu'on l'adore
> qu'on le cherche sans cesse, et qu'en France aujourd'hui
> des millions d'humains veuillent mourir pour lui.

C'est presque Mme de Sévigné écrivant : « Ce qui me plaît souverainement, c'est de vivre quatre heures avec le Roi ; être dans ses plaisirs et lui dans les nôtres, c'est assez pour contenter tout un royaume qui aime passionnément son Roi, » et Villeroy disant : « Je commence à voir les cieux ouverts; le Roi m'accorde une audience. »

Cependant, Bétoulaud ne fut point le courtisan « grattant chaque matin du peigne » à la porte du Roi, et attendant, chaque jour et durant des années, un regard, un sourire, un mot, une faveur. Il était de ceux qui pensent que l'on s'accoutume difficilement à une vie « qui se passe dans une anti-

Digitized by Google

chambre, dans des cours ou sur l'escalier », à une vie qui fait de l'homme un esclave, et un esclave volontaire, c'est-à-dire le plus misérable de tous.

Il eut pour sa terre un amour plus profond que pour Versailles ; le courtisan lui était odieux, et il le décrit avec une certaine verve malicieuse dans un de ses douze discours, satires, sans grande originalité d'ailleurs, des travers et des vices de son temps. Faut-il, s'est-il demandé dans son X^e^ discours,

> Faut-il, pour se couvrir d'une gloire importune,
> courir aveuglément vers l'aveugle fortune,
> et croire en le faisant, chaque jour, pas à pas,
> obtenir un repos qu'elle ne donne pas ?

et négativement il répond, car il aimait par-dessus tout la vie des champs, comme il le déclare à son vieil ami M. de la Loubère [1] :

> Laisse-moi donc toujours vivre parmi mes bois !
> ils ont, bien que muets, pour moi beaucoup de voix.
> Croirais-tu, dis-le-moi, qu'on pût trouver ailleurs
> des plaisirs et des biens qui valussent les leurs.
> La Seine, aux bords si doux que toujours tu me vantes,
> est quelquefois sujette à des rudes tourmentes
> et, n'ayant qu'un esquif qui se tourne aisément,
> qui sait, oh ! cher ami, si dans quelque moment
> je pourrai me tenir et sauver ma sagesse.

A cet amour de la campagne et de la province, il a sacrifié sa gloire littéraire et sa fortune possible.

> Assez riche des champs que semaient ses ayeux,

il sent tout son bonheur et n'en désire point d'autres.

D'ailleurs, la terre le récompensa de ce culte en lui fournissant ses plus heureuses inspirations. Il a vu, avec une netteté digne d'un moderne, les beautés de la terre

> Où les saules voisins représentés dans l'eau
> semblent former sous l'onde un bocage nouveau.
> . . . . . .
> Où le héron bruiant d'un vol audacieux
> s'enfonce dans la nue et se perd dans les cieux.

1. Simon de la Loubère, né à Toulouse en 1642, mort en 1729, membre de l'Académie française et de l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, ambassadeur du Roi en Espagne et en Portugal, et son envoyé extraordinaire au Siam.

Digitized by Google

A tous les plaisirs de la cour, il a préféré :

Au printemps, quand d'une lente haleine
sur la cime des bois le zéphyr se promène
et pousse des soupirs si charmants et si doux,
Ouïr cent rossignols l'un de l'autre jaloux.

Tout l'y intéresse, jusqu'aux formes multiples des nuages,

Jouets perpétuels, tout comme nos désirs,
tantôt des aquilons et tantôt des zéphirs.

Dans l'idylle intitulée : « le Combat des Roses, » cette même inspiration champêtre, un peu maniérée mais charmante, se retrouve et retient, non sans mérite, l'attention du lecteur :

Tirsis eut au printemps, lorsque Flore est si belle,
avec Chimène, un jour, une tendre querelle.

Les amours accoururent.....

Les uns suivent Tirsis, et les autres Chimène
les plus beaux tenaient tous pour cet objet charmant,
les plus tendres étaient du parti de l'amant,
mais, au lieu de flambeaux et de flèches pesantes,
ils ne s'étaient armés que de roses naissantes.

Tirsis attaque la bergère, et les amours, pour cette lutte, ne lui fournisent que des roses. Chimène se défendait, bien qu'avec mollesse

et succombait déjà sous la grêle des fleurs;
mais d'un juste courroux à son tour animée,
bientôt des mêmes dards elle paraît armée,
les roses de sa main partent comme des traits;
mais celles de son teint, plus vives et plus belles,
portaient jusques au cœur des atteintes mortelles,
et, malgré ses efforts et ses coups furieux,
son bras ne fit jamais tant de mal que ses yeux.

Les amours alors se mêlent de ce combat.....

de roses dans les airs vole un épais nuage.

Et Tirsis n'ose plus continuer cette lutte. Il tombe aux genoux de Chimène :

Le respect de Tirsis fut cause de sa gloire,
et ce berger vainquit en cédant la victoire.

Digitized by Google

La réconciliation a lieu...

On ne chercha des fleurs que pour s'en couronner
et puis tous deux en paix cueillirent d'autres roses.

On avouera volontiers que la campagne seule peut offrir pareille inspiration. Pour la rencontrer, Bétoulaud fit de sa terre de Ferrand-Saint-Poly sa résidence favorite ; nous verrons qu'il l'embellit avec un goût particulier et, dès lors, sa vie s'écoula dans le Saint-Émilion, à Bordeaux, et parfois à Paris, entre ses amis, ses amours et ses livres.

Il a fait connaître ses goûts littéraires en un madrigal adressé à son ami Segrais, qui venait d'ériger une statue à Malherbe dans sa maison de Caen :

Paulin, Ausone[1], Montaigne,
en grands bustes à leur tour,
aux grottes de ma campagne
se feront voir quelque jour.
Né dans la même patrie,
Une juste idolâtrie
Me fait adorer leur nom.

Avec ses livres, ses amis furent sa plus exquise distraction. Il a eu le culte de l'amitié, cette religion un peu égoïste qui cherche presque toujours un confident et un secours, souvent une victime et parfois, mais rarement, une idole. Grâce à Mlle de Scudéry, il fut intime de tout ce que le milieu des précieuses a contenu de plus précieux : Conrart, Segrais, Fléchier, Mascaron Pellisson, Saint-Aignan, La Loubère, Sarrasin, Godeau, Chapelain, il les a tous vus aux samedis de Sapho, plus courus que, naguère, les ruelles de l'hôtel de Rambouillet.

La mort de Conrart, en 1675, le frappa cruellement. Il nous dépeint ce lettré, lui aussi méconnu, grâce à Boileau, en d'autres termes que ne le fit le triste imitateur d'Horace : philosophe aimable et stoïque, toujours malade, on voyait, nous dit-il, Conrart, tranquille et patient, souffrir mille maux,

1. Une des poésies de Bétoulaud permet de croire qu'il supposait que sa terre de Ferrand était située sur l'emplacement de la villa d'Ausone. Cette tradition ne paraît pas avoir été confirmée par les travaux d'érudition moderne.

Digitized by Google

tandis que « comme un homme sain qui raisonne à son aise », il causait et écrivait sur mille sujets, dans un style charmant et facile; écrasé sur sa chaise par la maladie, il n'avait qu'un soin, le bonheur de ses amis; leurs soucis « imprimaient à son cœur de profondes blessures », et il consolait les autres, tandis qu'autour de lui, en le voyant agoniser lentement, chacun se prenait à « souhaiter que la mort vînt finir ses tourments ».

Fléchier fut aussi des meilleures relations de Bétoulaud; nous doutons cependant que l'intimité fût absolue entre l'évêque et le poète, l'homme de cour et le provincial; d'abord Bétoulaud, qui dans son testament mentionne de ses amis, les morts et les vivants, n'en parle pas. Puis, à croire le portrait que Fléchier trace de lui-même, l'évêque de Nîmes était jaloux de ne se point prodiguer; il poussait très loin l'égoïsme de l'amitié; « le nombre de ses amis est comme celui des élus, fort petit; il ne les choisit pas légèrement, mais il les ménage et les conserve soigneusement quand une fois il les a choisis. » Sans doute de Nîmes, en 1694, il a écrit à Mlle de Scudéry une lettre dans laquelle il parle de Bétoulaud en termes assez élogieux pour mériter d'être reproduite : « J'ai reçu, Mademoiselle, au retour d'un assez long voyage que j'ai fait en Poitou, les vers de M. Bétoulaud et les vôtres que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer; les sujets en sont nobles et agréables, les expressions et les pensées dignes des sujets, et vous répandez l'un et l'autre toute la politesse et toute la fleur de l'esprit dans ces petites poésies qui sont d'un très bon goût et qui méritent d'être lues de tous ceux qui cultivent ou qui aiment les belles-lettres. J'ai vu en passant à Bordeaux M. de Bétoulaud pour qui j'avais depuis longtemps une grande estime, que j'ai augmentée en le voyant. Il est *dans une grande réputation et quoiqu'il cache une partie de ce qu'il vaut à ses compatriotes mêmes, il en fait encore assez voir pour se faire considérer d'eux par son esprit et plus encore par son cœur*. Sa conversation m'a paru d'autant plus agréable qu'elle tombe souvent sur votre mérite et sur l'attachement qu'il a pour vous. Je vous prie de croire que je n'ai pas perdu de celui

Digitized by Google

avec lequel j'ai toujours fait profession d'être, Mademoiselle, votre, etc. A Nismes, ce 16 novembre 1694. »

Fléchier dut vingt fois, de son doigt mince, sortir et remettre sa bague d'améthyste en écrivant cette page fluide, mais exclusive, semble-t-il, d'une grande affection de la part de ce moraliste qui trouvait suspecte « la précipitation en matière de tendresse ». Au surplus, la lettre qu'il écrivait à Bétoulaud lui-même, le 14 septembre 1702, nous en est une preuve décisive. « Je suis bien aise, Monsieur, que le Père Lemperen vous ait donné de mes nouvelles, et vous ait fait souvenir de moi lorsqu'il a passé par Bordeaux. Il m'a fait par hazard un plaisir qu'il m'aurait fait par commission si j'avais su qu'il dût avoir quelques relations avec vous. Vous m'apprenez la mort de madame votre mère et votre affliction par conséquent, je regrette la perte que vous avez faite et je compatis à votre douleur. Tel que je vous connais, vous n'avez pas épargné vos larmes et telle que vous la décrivez, elle les a bien méritées. Une femme qui a de la piété, de la raison, de l'esprit quoiqu'elle ait quatre-vingt-trois ans, n'est pas vieille, du moins elle n'est pas incommode, et quand on a une bonne mère, eut-elle vécu un siècle, on la perd toujours trop tôt. Le roi semble avoir pris soin de vous consoler en vous envoyant le livre de ses médailles : c'est un présent qui doit vous être bien précieux; c'est une marque de son estime et un titre de distinction pour vous. Je souhaite qu'il vous arrive souvent des prospérités plus grandes et que vous me croyiez toujours avec le même attachement, Monsieur, vôtre, etc. »

Cette lettre fleure la courtoisie du grand siècle; elle est digne de la plume élégante de l'auteur des Grands-Jours d'Auvergne, de l'émule inégal de Bossuet et de Bourdaloue. Mais elle est aussi loin de l'amitié que le flirt de l'amour.

Pellisson fut, par contre, un ami de Bétoulaud. Sans cesse, il apparaît dans ses vers, et joue même à deux reprises le rôle principal dans ses églogues où Damon lui prête non sans grâce les sentiments coutumiers aux bergers amoureux.

En cette œuvre l'ami disgracié de Fouquet, l'historiographe du roi, le correspondant de Leibnitz, l'auteur d'un *Traité de*

Digitized by Google

l'Eucharistie, entre mille traits délicats et surannés, murmure à la bergère Philis :

> Ah, baisers dérobés sur son sein découvert!
> ah, dangereux larcin, où le larron se perd!

Ce concettisme ne laisserait pas que d'étonner un peu chez Pellisson, si l'on ne se rappelait que ce protestant, mort abbé de Saint-Germain-des-Prés, fut l'*Acanthe* de l'hôtel de Rambouillet et l'ami de Mlle de Scudéry.

Nous aurions, de même, une idée bien inexacte du poète Bétoulaud en le croyant uniquement l'auteur, parfois bavard, des discours philosophiques et idylliques que nous venons d'examiner.

L'épigramme lui fut familière et le lecteur nous pardonnera de lui en donner en terminant quelques spécimens.

Bétoulaud, comme beaucoup, n'aime ni les procès ni les plaideurs. Après bien d'autres, il a décrit « le juge mal instruit sur la civilité » :

> qui, venant à pas lents, fronce un sourcil sévère,
> et distrait ou rêveur n'escoute qu'en passant
> les cris des malheureux sous ce poids gémissant.

Il s'insurge, bien que sans raison, surtout lorsqu'elles sont définitives, contre les décisions de justice :

> Oracle que souvent Mydas aurait rendu,

et la procédure récolte toute sa haine.

L'éloquence du barreau gascon, parfois trop complète en ses développements, le charme peu, et comme il ne jauge pas le talent au seul volume de la voix, il raille sans pitié la trop grande sonorité vocale de certains maîtres bordelais de son temps. Il en avait souffert, sans doute, au cours des vingt et quelques procès qui ont assombri, sinon empoisonné son existence. Il en eut, en effet, sans être processif, avec le tiers et le quart, avec De Sèze, Lafon, et autres de Saint-Émilion, avec le sieur Gardère et Mme Ratier, avec François de Lopez, le docteur bien connu, avec les Dames de l'Annonciade, avec les héritiers de

Digitized by Google

Gourgues; j'en passe et non des moins mauvais : celui relatif à la charge de conseiller, vendu à la mort de son père en 1650, n'était pas terminé en 1709 et il le légua, avec bien d'autres, à ses héritiers.

A ce métier, il prit en haine les bavards, surtout quand ils étaient méchants :

Vous avez une langue, on le sent bien ici,
vous vous en servez à merveille;
mais je crois que quelqu'un voudra peut-être aussi
voir si vous avez des oreilles.

et les bavardes :

Alix, cette bonne femme,
tout le temps de sa vie aima tant à crier,
qu'on crut après sa mort ne devoir pas prier
pour le repos de son âme.

A vrai dire, cette forme de l'épigramme l'a parfois heureusement inspiré, et l'on excusera cette citation un peu leste, le XVIIe siècle ne craignait pas plus que nous les choses, mais il redoutait moins les mots :

A une femme à qui quelque chose avait échappé :

On vante par tout jour et nuit
vos yeux, votre bouche éloquente,
vos mains, votre taille charmante;
votre cul même fait du bruit.

Et ceci, n'est-il pas du plus fin?

A prier Dieu vous êtes trop ardente,
et tous vos vœux, Iris, sont superflus;
il vous a fait trop belle et trop charmante,
que pouvez-vous lui demander de plus?

Vous l'écoutez, j'en ai la preuve,
et je crains bien que quelque jour,
votre bandeau de jeune veuve
devienne le bandeau d'Amour.

Damon, tout scrupuleux qu'il est,
prêtait à la jeune Amarante
des baisers à gros intérêts:
pour vingt, il en demandait trente.

Digitized by Google

Il le faut avouer, duchesse incomparable,
votre portrait a mille appas,
mais, ne fallait-il point, ou qu'il fût admirable
ou qu'il ne vous ressemblât pas?

D'ailleurs, les portraits l'inspiraient; n'a-t-il pas adressé une dizaine de stances à la comtesse de V... (de Verthamon, sans doute) *sur son tableau où elle était représentée en habit de bergère, assise sur le gazon tenant un livre de la main gauche et de la droite une grande coquille où tombait l'eau d'une claire fontaine, et ayant à ses pieds un tas de diverses fleurs et près d'elle un arbre sur lequel était un petit oiseau?*

Cet ensemble assez gai émeut tellement Damon qu'en le voyant

De quatre nuits il n'a pas dormi...

on le comprend.

Une des parties les plus intéressantes du recueil de ces pièces fugitives, sont les réponses de Mlle de Scudéry, alertes, vives, pimpantes, toujours agréables et parfois trouvées; les citer nous entraînerait trop loin, et nous terminerons cette partie de notre étude sur Bétoulaud poète, par une réflexion d'un de ses demi-dieux, Ausone, disant de ses œuvres : « Est jocus in nostris, sunt seria multa, libellis. » Passons donc maintenant aux choses sérieuses, c'est-à-dire à la prose.

Si, en effet, Bétoulaud poète n'est pas sans mérite, comme prosateur il fut de son temps non moins apprécié, et nous avons vu que Mlle de Scudéry rendait à son style un très vivant hommage.

Ce n'était point d'ailleurs sans raison. Bétoulaud a de la méthode et de la clarté; il établit soigneusement les points de son discours, dispose les arguments avec méthode, les agrémente d'épithètes heureuses et traite sous toutes ses faces le sujet entrepris.

Comme dans ses vers, il aborde les questions les plus variées : histoire, philosophie, science, politique, sa plume ne recule devant rien.

Au point de vue scientifique, il ne dépasse pas la moyenne

Digitized by Google

des connaissances, parfois fantaisistes de son temps, et comme il traite de mécanique céleste ou d'histoire naturelle, sa science n'a rien d'aride et se nourrit d'observations personnelles, souvent erronées et d'une vision poétique de la nature.

Dans son opuscule : *Réflexions sur les corps célestes,* on rencontre cependant une page assez vaste et d'un style prenant et convaincu. Frappé comme beaucoup de la pluralité des mondes, de leur splendeur et de leur infinité, il s'insurge contre cette pensée qui voudrait faire de la terre le centre de cette vastité. Il croit les millions d'astres créés pour autre chose que pour charmer notre vue et notre imagination : « Par quelle raison solide prouvera-t-on que l'être le plus grand a été fait pour le plus petit, et que cette machine presque infinie n'a été formée que pour un point aussi raccourci que le globe que nous habitons l'est à l'égard de tout le reste?... Nous pouvons conclure encore que toutes ces étoiles que nous regardons sont des corps aussi solides que la terre et qu'il s'y fait aussi des générations puisqu'il n'y a pas d'apparence que, par une prédilection étrange et bizarre, si j'ose dire, Dieu ait voulu plutôt choisir la terre que les autres astres pour y produire des êtres animés... Tous ces grands corps ne seraient-ils que de vastes déserts et que des régions incultes, inutiles et infécondes? En effet, quel inconvénient y a-t-il pour cette pluralité de globes habitables et solides comme la terre? Dieu n'est-il pas toujours l'âme de toutes les parties différentes du grand tout? N'a-t-il pas toujours la même puissance pour les formes, la même force pour les animer, la même sagesse pour les régler, etc. »

Ce large spiritualisme, qui voit l'âme de Dieu dans tout l'univers, Bétoulaud l'étend jusqu'aux bêtes. Il n'est point de l'école de Descartes, qui leur refuse tout raisonnement. A vrai dire cette opinion se soutient cependant si l'on songe qu'une âme n'a été accordée aux femmes qu'à quelques voix de majorité par le Concile de Mâcon, mais l'autre argumentation se défend aussi : d'abord donner ou refuser une âme aux bêtes est malgré tout moins grave, et ensuite il ne déplaît pas de penser pour qui raisonne qu'il est, en dehors des hommes,

Digitized by Google

d'autres êtres animés capables de souffrir intellectuellement sur cette terre.

Bétoulaud, pour prendre la défense des bêtes, nous donne une autre raison toute personnelle et bien décisive, il ne peut croire que le chien de Mme de L... (de Lestonac sans doute) soit « semblable à une montre qui ne va que selon que ses ressorts la font mouvoir » *(Opuscule sur le raisonnement des bêtes)*.

Il donne encore cependant d'autres arguments, et il faut reconnaître que s'ils ne sont pas décisifs, la faute en est, non à son style qui y est pressant ou à son esprit qui s'y montre plein de souplesse, mais à ce que le sujet est traité selon la méthode métaphysique qui n'est absolument persuasive que pour ceux qui ont déjà neuf dixièmes de conviction.

N'en est-il pas de même pour beaucoup de sciences, et quand Bétoulaud nous apprend, en un petit opuscule sur la *Chiromancie*, que Josèphe l'historien déclare que « César fit mourir un certain Alexandre, qui se disait fils du roi Hérode et que César connut pour imposteur parce qu'il n'avait en la main aucune marque de royauté », on ne sait ce que l'on doit le plus admirer ou de la certitude de César ou de la confiance de Bétoulaud qui voit là une preuve décisive de la sécurité de la chiromancie.

A Dieu ne plaise que nous osions dire que cette science contient une part d'erreur. Beaucoup y ont cru et y croient, et comme le dit Bétoulaud dans son écrit sur la *Métempsycose de Pythagore :* « Avons-nous la tête mieux faite qu'ils ne l'ont? »

Aussi, admirons-nous sans restriction Bétoulaud pythagoricien; il a d'ailleurs en faveur de ce système philosophique une idée profondément juste : « Cela n'est-il pas plus naturel, plus aisé, plus simple que de toujours produire de nouvelles âmes alors qu'on en a déjà tant de toutes faites. « Ne pas admettre la transmigration des âmes, c'est, » nous dit-il, « aller contre la nature qui ne veut jamais rien détruire et abhorre le néant. » Cela est nettement pensé, non moins que cette preuve qu'il nous donne de ce que les âmes des animaux doivent s'incarner dans les hommes : la ressemblance frappante qui existe entre certains d'entre eux et nombre d'animaux.

Digitized by Google

Mais nous voisinons presque ici l'histoire naturelle, cela n'est pas pour nous surprendre; Bétoulaud, en effet, aimait cette science, il a écrit *sur les papillons* des *observations* qui ont paru, de son temps, assez ingénieuses pour mériter d'être insérées par Mlle de Scudéry dans ses célèbres « *conversations* ».

Cela se conçoit. La description qu'il donne de plusieurs espèces de ces petits êtres gracieux est d'un observateur judicieux et d'un naturaliste éclairé. Buffon ne fera pas mieux ni en meilleur style. Bétoulaud a même d'étranges clairvoyances sur la génération de ces insectes; il écarte, en effet, comme improbable, bien que très séduisante au point de vue poétique, l'idée que les papillons naissent de gouttes de rosée épaissie sur les feuilles de certaines herbes, gouttes congelées d'où naîtraient des vers qui, à leur tour, donneraient enfin naissance au papillon. Mais une fois cet effort de critique accompli, à son tour, il s'égare un peu en préférant l'hypothèse qui fait naître cet insecte d'un œuf, comme tous les autres insectes; les chenilles, à son dire, sont en effet trop laides pour être autre chose que les mères des papillons « bâtards, faibles, petits et qui ne vivent qu'à peine ». Il faut, selon lui, d'autres origines à ceux qui balancent dans l'air leurs grandes ailes souples, éclairées de mille teintes.

Malgré cette légère erreur de biologie il donne des mœurs et des habitudes des papillons, des détails curieux et nettement notés. Ne nous en étonnons pas. Bétoulaud est certainement un observateur; son opuscule *Sur l'origine des fontaines* en est une preuve; elle contient une hypothèse scientifique qui, si elle n'était pas démontrée fausse, serait assez séduisante pour offrir toutes les certitudes d'une vérité scientifique, c'est-à-dire d'une vérité momentanément incontestable. Il imagine que les eaux de la mer en pénétrant par des fissures dans l'intérieur en combustion du globe, se vaporisent, et que ces vapeurs se condensent dans les parois et les rochers qui forment la croûte terrestre, que de là elles filtrent à travers ces roches et sourdent au grand jour pour donner naissance à ces fontaines profondes, éternelles, pures et limpides et qui n'ont rien de commun avec les sources variables et grossières qui proviennent de la pluie.

Digitized by Google

Ce ne sont point là les seuls sujets que, d'ailleurs, il ait abordés. Il a disserté longuement sur les *Pierres gravées,* leurs origines, leurs vertus, et nous verrons par son testament la compétence que devait lui donner, en cette matière, la curieuse collection d'intailles et de camées antiques qu'il avait amassée.

En cela, comme en tout, il eut la passion de l'antiquité, qu'il a célébrée dans sa « *peinture* », dans sa « *sculpture* », dans ses « *monuments* », dans ses écrivains, dans ses erreurs; il a donné des superstitions de l'antiquité les plus ingénieuses explications pour démontrer, par exemple, que « *l'idolatrie des Égyptiens* » cachait sous son matérialisme apparent l'ardente certitude d'un esprit universel répandu dans toutes les parties du monde.

Cette admiration de l'antiquité cède cependant le pas à celle que lui inspirent Louis XIV et ses aïeux; et c'est ainsi que dans sa *Comparaison entre Jules César et Henry le Grand,* la priorité est donnée à ce dernier pour plusieurs raisons dont une est au moins curieuse. C'est que l'un laissa une illustre postérité et que l'autre est mort sans descendants.

Rien, d'ailleurs, ne lui semblait excessif, nous l'avons déjà vu, quand il s'agissait de la gloire du *Roi.* N'a-t-il pas eu l'idée de construire en l'honneur de Louis XIV une *nouvelle et magnifique place pour Paris* qui aurait été obtenue en reliant par des murailles l'île du Palais et l'île Notre-Dame et en établissant entre elles une vaste esplanade, ornée de portiques et de pilastres avec, en son milieu, un vaste et splendide édifice orné de statues du roi? Sous des portiques couverts, des boutiques sans nombre devaient à la fois attirer la foule et dédommager de la dépense.

M. de Bétoulaud a, d'ailleurs, aimé la truelle autrement qu'en théorie; et nous le verrons, dans la dernière partie de cette étude, accomplir dans ses grottes de Ferrand un curieux travail de construction souterraine dédiée à *Sapho,* aux *Muses,* au *Repos* et au *grand Roi;* mais avant d'aborder ce sujet, terminons l'examen de ses œuvres de prose par l'étude rapide du projet grandiose dans lequel il fait de Bordeaux la capitale du royaume France-Espagne.

Digitized by Google

Cet étrange écrit lui fut inspiré par le grand événement du règne : un Bourbon, un petit-fils de Louis XIV sur le trône d'Espagne. Bordeaux, à cette occasion, reçut Sa Majesté Catholique, Monseigneur le duc de Bourgogne et Monseigneur le duc de Berry, avec une magnificence qui attira à l'intendant de la Bourdonnays les éloges du chancelier de Pontchartrain et de toute la cour [1].

La Bibliothèque de la Ville (Recueil historique, IV) donne de cet événement une relation détaillée signée de l'initiale B, contenant des vers français et patois et qui paraît bien être du style précis et simple de Bétoulaud.

En tout cas, Bétoulaud, impressionné par la splendeur de ce spectacle, se prend à rêver alors de Bordeaux capitale de grand empire qui ne manquera pas de naître le jour où la France et l'Espagne seront sous la domination d'un même prince. Entre deux royaumes, sous un climat toujours tempéré, elle serait la résidence idéale d'un prince; n'a-t-elle pas le croissant de son port que baigne la vaste Garonne, ses coteaux échelonnés et verdoyants, ses campagnes fertiles en tous produits? Enfin les denrées y affluent, la vie y est exquise et toutes ses nécessités satisfaites.

Bétoulaud, ingénieur du Roi pour lui arranger cette capitale, grandirait Bordeaux de Bacalan à Bègles par un large demi-cercle; et, prévoyant déjà La Bastide, il réunirait les deux territoires par un pont de pierres. On sait que cette idée ingénieuse de faire passer un pont sur la rivière, a été, par les historiens de Bordeaux, attribuée successivement, et non sans polémiques et vives discussions, à Tourny, Saint-André et bien d'autres; Bétoulaud peut en revendiquer la primeur, en admettant qu'un tel projet ne soit pas aussi vieux que le désir des Gascons de traverser la Garonne à pied sec.

Notre poète ingénieur trace ensuite en ce même opuscule de Bordeaux capitale avec ses belles places, ses rues droites et larges, ses palais royaux, son hôtel de la Bourse, ses halles, ses quais aux maisons symétriques de trois étages, ornées de

1. Lettre de Pontchartrain à M. de la Bourdonnays, 31 janvier 1701 (Bibl. nat., ms. fr. 21120, p. 138).

Digitized by Google

balcons fleuris, un plan qui paraît être le précurseur le plus précis des projets de Tourny, car il n'y manque rien, même pas la démolition du Château-Trompette. Il a même été au delà des visées de l'intendant et, en prévoyant des bazars à la façon des Orientaux, des bains et des jardins publics, de grandes voies vastes et longues, il a même prévu nos grands magasins modernes et les projets futurs des municipalités successives et diverses.

C'est ainsi que Bordeaux, aussi grande que Babylone, Memphis, Byzance, Athènes ou Rome, donnerait au roi qui la ferait si belle l'immortalité des travaux parfaits.

Bordeaux n'a pas eu cette radieuse destinée; les rois l'ont dédaignée et elle a méconnu Bétoulaud, architecte, poète, historien, tout cela parce que Philippe VII, tout comme Louis XIV, se permit d'avoir des enfants, et que le manuscrit de Bétoulaud, enfermé à La Brède, n'a jamais été connu d'aucun prince de France ni d'Espagne : *Habent sua fata libelli.*

(A suivre.) VICOMTE DE ROQUETTE-BUISSON.

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE M. STÉPHANE MILLET,

à la distribution des Prix, le 21 juin 1908.

MESDAMES, MESSIEURS,

En me voyant me lever et prendre la parole, ne soyez pas trop effrayés, j'épargnerai vos oreilles et votre patience, je ne vous ferai pas un long discours.

Dans quelques jours la Société Philomathique sera une centenaire, et j'ai pensé qu'il serait peut-être intéressant de vous parler d'elle et de vous dire quelques mots sur son origine, sur ses actes.

La Société Philomathique a été définitivement fondée le 5 août 1808, grâce à la seule initiative et avec les seules ressources de quelques hommes dévoués se réunissant dans le louable but de répandre le bien parmi leurs concitoyens; mais à ce moment la Société Philomathique remplaçait des associations devancières : Le Musée, créé en 1783, et la Société du Museum d'instruction publique, fondée en 1801, qui elle-même succédait au « Musée ». Il en résulte que les origines de la Société Philomathique remontent en réalité jusqu'en 1783 ,et c'est d'autant plus exact que les statuts et règlements du Musée exposent son but comme suit :

« Article premier. — Tout ce qui peut contribuer aux progrès des sciences et des arts, utiles ou agréables, sera l'objet du Musée dans ses séances générales et publiques. Le but de la Société sera principalement d'exciter l'émulation, d'animer l'industrie et de réunir les talents ; »

et que le règlement de la Société Philomathique publié en 1808, à sa fondation, dit à son article premier :

« Tout ce qui peut contribuer au progrès des connaissances utiles et agréables est l'objet de la Société Philomathique; son but est d'exciter l'émulation, d'animer l'industrie et de réunir les talents. »

Comme on le voit, le but est le même pour les deux Sociétés.

En 1859, à l'occasion de sa déclaration d'utilité publique, la Société

Digitized by Google

Philomathique, tout en restant fidèle à son programme de fondation, a voulu cependant l'élargir, et l'article premier de ses statuts actuels dit :

La Société Philomathique de Bordeaux concourt au progrès des sciences, des arts, de l'industrie et de l'instruction publique; accorde dans ce but des récompenses et des encouragements, fait des expositions, institue des cours pour l'enseignement intellectuel et moral...

Avec un programme aussi vaste, la Société peut aborder un grand nombre de questions se rattachant à l'intérêt public.

A son début, la Société Philomathique, n'ayant que des ressources très faibles, car elle ne disposait que de la modique cotisation de ses membres, alors peu nombreux, s'occupa d'abord de littérature, de beaux-arts, organisait des secours pour la population nécessiteuse et elle allait même jusqu'à installer des consultations gratuites pour les malades pauvres. Toujours fidèle à son programme, elle répandait autour d'elle la bienfaisance.

En 1825, elle institue successivement neuf cours nouveaux : Physique générale, Mécanique appliquée aux arts et à l'industrie, Histoire de France, Littérature française, Botanique, Minéralogie, Géographie, Astronomie, Géologie.

En 1826, elle étudie sa première exposition qui s'ouvrit le 20 mai 1827 pour les produits des arts et de l'industrie départementale et de quelques départements limitrophes et elle fermait ses portes le 20 juin. Les expositions se renouvellent en 1828, 1830, 1838, 1841. En 1844 et 1847, on augmente alors le nombre des départements pouvant exposer, il est porté à 27 en 1847 et 1850.

En 1854, on veut donner un champ plus vaste encore aux expositions, on décide que la France entière, l'Algérie et les colonies françaises pourront y participer et que l'exposition aura lieu sur la place des Quinconces; c'est un gros événement, car les précédentes expositions avaient lieu dans les petits locaux de la Société.

En 1859, on fait encore plus grand, et les budgets des expositions, qui, au début, se chiffraient par un millier de francs, arrivent à ce moment à une centaine de mille francs.

Enfin, nous arrivons aux deux dernières Expositions, celles de 1882 et de 1895, dont le souvenir est encore présent à votre mémoire; l'une et l'autre, mais surtout la dernière, ont eu un grand succès sous tous les rapports, et nous nous consacrions à l'étude d'une nouvelle exposition pour fêter le centenaire de notre Société, lorsque, dans l'intérêt même de Bordeaux, nous avons dû, à notre grand regret, céder notre place à la Ligue Maritime pour son exposition de l'année dernière, mais notre projet n'est que remis, croyez-le bien.

Ce court exposé vous montre le pas gigantesque qu'a fait la Société Philomathique depuis sa création. Mais ce n'est là qu'un des côtés du

Digitized by Google

tableau, car notre œuvre essentiellement démocratique ne se consacre pas avec moins de vigueur au développement bienfaisant et moralisant de l'instruction dans les classes ouvrières; nos cours ont pris une importance considérable, et la Société Philomathique répand, dans ses quatre-vingt-dix cours actuels, populaires, gratuits, un utile enseignement sur environ 3,600 élèves des deux sexes.

Quoi qu'il en soit, Mesdames et Messieurs, nous voudrions aller bien plus loin encore, et nous avons un assez grand nombre de cours que nous aimerions beaucoup à créer ; en ce qui me concerne personnellement, je désirerais vivement fonder un cours de mécaniciens spéciaux et de chauffeurs pour automobiles, car je crois qu'il y aurait là, cette industrie prenant un développement tous les jours plus considérable, un vaste champ d'avenir pour beaucoup de jeunes gens.

Malheureusement, pour fonder il faut des ressources, et c'est ce qui nous manque.

On fait courir le bruit que la Société Philomathique est puissamment riche et qu'elle dispose de beaucoup d'argent.

Eh bien! Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous dire que ce n'est pas exact; nous avons, je dois le reconnaître, une certaine aisance qui nous permet de nouer les deux bouts pour nos cours actuels, mais qui ne nous autorise pas à en ouvrir de nouveaux. C'est ce qui nous navre! et d'autant plus, que nous sommes persuadés qu'en développant l'instruction, en attirant à nos cours les jeunes gens le soir et en leur inculquant le goût du travail, nous les conduisons dans le vrai chemin des choses honnêtes et du bon citoyen.

Messieurs, je fais ici un chaleureux appel à ceux d'entre vous qui ne sont pas encore philomathes, mais désireux de faire le bien et d'être utiles à leurs jeunes concitoyens, pour qu'ils entrent dans nos rangs et donnent ainsi, au moyen d'une petite cotisation (les petits ruisseaux font les grandes rivières), leur appui à la grande Œuvre Philomathique.

Mesdames, donnez-nous votre inappréciable appui, en usant auprès des jeunes de cette tendre et si impulsive influence maternelle qui dirige, sans même qu'on puisse s'en apercevoir, tant elle est douce, pour conduire vers nos cours la jeunesse ; vous arriverez ainsi à empêcher la paresse, à éviter l'oisiveté, l'une comme l'autre mauvaises conseillères.

Jeunes filles, jeunes gens, qui avez été nos élèves assidus, vous surtout jeunes gens qui, à peine votre labeur quotidien terminé, rejetant la fatigue d'un travail pénible, et vous donnant à peine le temps de prendre quelques aliments réconfortants, accouriez à nos cours du soir, servez d'exemple et engagez, par tous les moyens en votre pouvoir, vos jeunes camarades à venir chercher chez nous les fruits d'une instruction salutaire qui incite au travail.

Digitized by Google

Croyez-le bien, si tous avaient l'amour du travail, nous ne serions pas journellement écœurés par ces atrocités qui chaque jour deviennent plus nombreuses, plus effrayantes.

Efforçons-nous, par tous les moyens en notre pouvoir, à faire des laborieux, de bons citoyens, et nous accomplirons une œuvre méritoire au profit de notre pays. Toutes nos pensées, tous nos actes doivent avoir pour seul but : « La grandeur de la France. »

MESDAMES, MESSIEURS,

Dans quelques semaines la Société Philomathique aura cent ans d'existence. Le succinct historique que je vous ai fait d'elle vous fait voir qu'à l'encontre du corps humain qui, au fur et à mesure que les années s'amoncellent sur lui, perd ses forces et sa vigueur, la Société Philomathique, au contraire, insensible au poids des ans, se fait plus ardente et plus puissante dans son œuvre de bienfaisance et de moralisation populaire.

En terminant, Mesdames et Messieurs, permettez-nous de vous adresser nos vifs remerciements pour les témoignages de sympathie que vous nous donnez en assistant à cette fête et d'exprimer aux éminents représentants des pouvoirs publics nos sentiments de reconnaissance pour la nouvelle preuve de bienveillante sollicitude qu'ils donnent à notre Société.

J'adresse, enfin, une pensée émue et reconnaissante à nos vaillants et dévoués prédécesseurs qui ont su conduire à sa grandeur actuelle la Société Philomathique, et je forme des vœux sincères pour une longue continuation de sa prospérité.

STÉPHANE MILLET.

Digitized by Google

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 DÉCEMBRE 1907

RAPPORT DE M. CH. RAMARONY

Directeur général des Cours.

Messieurs,

Les institutions prospères ne ressemblent pas absolument aux peuples heureux : si elles n'ont pas d'histoire, elles ont du moins une chronique : c'est celle des efforts accomplis pour maintenir leur prospérité et pour l'augmenter, s'il se peut, des progrès qu'elles réalisent, des modifications qu'elles subissent pour se tenir en harmonie avec les besoins nouveaux qui se révèlent ou que lui imposent des circonstances nouvelles; c'est la chronique aussi des changements qui se produisent parmi ceux qui y consacrent leur temps et lui donnent leur dévouement : chronique qui ne va pas sans mélancolie quand il faut dire adieu à quelques compagnons de route, mais qui est cependant réconfortante quand, sous l'aspect changeant des hommes et des choses, elle atteste la vitalité puissante de l'œuvre, vitalité essentiellement due à l'utilité sociale que celle-ci présente.

C'est ce réconfort, Messieurs, que peut vous procurer la chronique que je vous dois de l'année 1907, aux cours d'adultes de la Société Philomathique.

A la fin de l'an dernier, Messieurs, le jour de la distribution des prix, notre Palmarès enregistrait que 1,240 jeunes filles ou femmes et 2,117 hommes avaient pris: les premières 1,534 et les seconds 2,838 inscriptions, soit un total de 3,357 élèves et de 4,372 inscriptions. Cette année l'effectif de nos cours n'est pas moins agréable à constater: le nombre des élèves hommes est en effet de 2,217, dont 2,034 pour la section centrale, 62 pour la succursale de Nansouty, 70 pour celle de Bacalan et 51 pour La Bastide. Ces 2,217 élèves ont pris 3,012 inscriptions dont 2,780 à la section centrale, 98 à Bacalan, 58 à La Bastide et 76 à Nansouty. Comparés à ceux de l'an dernier, les chiffres font donc ressortir une augmentation de 100 élèves hommes et de 174 inscriptions. Cette augmentation s'est produite d'ailleurs essentiellement à la section centrale qui compte 134 élèves hommes et 205 inscriptions de plus que l'an dernier; les succursales, au contraire, ont toutes accusé un léger fléchissement, qui, je l'espère, sera effacé l'an prochain.

Digitized by Google

En ce qui concerne les femmes, 752 ont pris à la section centrale 1,018 inscriptions et 483 suivent les cours de la succursale Saint-Eulalie avec 523 inscriptions, soit au total 1,235 élèves femmes avec 1,450 inscriptions. L'an dernier, ces chiffres étaient respectivement de 727 élèves à la section centrale avec 977 inscriptions et de 513 à la succursale avec 557, soit un total de 1,240 élèves et de 1,534 inscriptions. Nous sommes donc en diminution cette année de 5 élèves femmes et de 33 inscriptions, cette diminution s'étant fait surtout sentir à la succursale Sainte-Eulalie qui a 30 élèves et 34 inscriptions de moins que l'an dernier, faible différence au surplus, s'expliquant par une concurrence très vive dans le bien que font à l'œuvre Philomathique des émules nombreuses et pleines d'ardeur. Nous ne saurions trop nous louer, d'ailleurs, de voir notre exemple si bien suivi.

Le total des élèves hommes et femmes et des inscriptions de 1907-08 à ce jour est donc de 3,452 élèves et de 4,550 inscriptions, en augmentation sur l'an dernier de 95 élèves et de 178 inscriptions.

Le mouvement de notre population a donc lieu de nous donner satisfaction. L'assiduité de nos élèves est également bonne. Sans doute à cet égard, nous ne devons pas nous féliciter sans réserves, car, encore actuellement, au bout de quelques semaines un déchet assez sensible se fait sentir parmi ceux qui se sont fait inscrire : nous pouvons, il est vrai, nous dire,— et cela est, dans une grande mesure, exact — que ce déchet représente la partie la moins intéressante de nos élèves. Cependant, c'est là une question qui doit retenir toute notre sollicitude ; des mesures s'imposent pour parvenir à augmenter l'assiduité : le Directeur des cours fera ce qui est en lui pour y réussir.

Parmi les éléments qui composent notre population scolaire, ouvriers et ouvrières, employés des deux sexes, domestiques, écoliers et écolières, il en est un que je dois vous signaler d'une façon toute spéciale à cause de l'importance croissante qu'il prend dans nos cours : il est constitué par les militaires des divers corps formant la garnison de Bordeaux. Votre Comité a pensé, Messieurs, qu'il y avait pour la Société Philomathique une œuvre particulièrement utile et foncièrement patriotique à remplir, en facilitant à ces jeunes gens, qui sont, pendant deux ans, enlevés à leurs occupations professionnelles, le moyen de ne pas perdre contact d'une façon absolue avec le métier qui doit leur servir de gagne-pain. Il est possible, en effet, de concilier le devoir patriotique qui leur incombe avec le souci de leur avenir, et nos cours peuvent d'une façon très heureuse amener cette conciliation. Ils y sont parvenus d'une manière très appréciée à la fois par les chefs de corps et leurs subordonnés, et nous voyons maintenant de très nombreux uniformes bleus et rouges émailler agréablement les vêtements sombres de nos élèves civils : ils taillent, ils modèlent, ils dessinent, ils manient la varlope et le ciseau, ils se pressent sur les bancs, écou-

Digitized by Google

tant nos leçons d'électricité, de mathématiques, de français et de langues étrangères. A vrai dire, les encouragements de la Société ne leur ont pas manqué, puisque, sur la proposition de votre Directeur, votre Comité a bien voulu prendre à leur égard une mesure toute de faveur en exonérant les jeunes soldats du paiement du droit cependant modique de 1 franc par inscription exigé en principe des élèves. Cette mesure a été on ne peut plus goûtée par ces jeunes gens, plus de 200 ont répondu à notre appel et ont pris 350 inscriptions. Une fois leur temps de service fini, quand ils regagneront leur village ou leur ville natale, nul doute qu'ils ne se souviennent avec quelque émotion du temps passé dans notre École : leur gratitude envers la Société Philomathique, dont ils feront parvenir ainsi le nom dans les divers coins de la France, n'augmentera pas peu votre patrimoine moral.

Comme je le disais en débutant, Messieurs, notre œuvre est obligée de se transformer sans cesse pour s'adapter aux besoins et aux circonstances en présence desquelles elle se trouve. Les transformations qui ont été faites pour le nouvel exercice scolaire portent surtout sur la suppression des cours spéciaux des mécaniciens. Bien que Bordeaux soit une grande cité maritime et que, par suite, il parût nécessaire de la doter de cours propres aux jeunes gens se destinant à la profession de mécanicien de la marine, l'événement a prouvé que la tentative, cependant si louable, faite par la Société Philomathique n'était pas appréciée par ceux auxquels elle s'adressait. C'est la raison pour laquelle votre Comité s'est vu dans la nécessité de supprimer cette partie des cours dont l'utilité paraissait cependant devoir être si grande. Cette suppression d'ailleurs, Messieurs, n'a pas abouti à la disparition pure et simple de tous les cours formant la section des mécaniciens : pour la plupart d'entre eux, il s'est agi d'une refonte qui les a fait rentrer parmi les autres cours, leur programme ayant été modifié dans le sens le plus conforme aux besoins généraux de la population laborieuse de notre ville.

Les deux seuls cours qui aient dû disparaître sont ceux de revision des travaux pratiques que dirigeait M. Moriamez et de dessin et croquis que professait M. Molinier. Le premier s'éteignait de lui-même, le second devenait superflu, les cours de dessin géométrique et de dessin de machines répondant suffisamment à la préoccupation de donner aux ouvriers des diverses professions le moyen d'apprendre cet art indispensable du dessin qui, pour eux, présente une utilité aussi essentielle que la lecture, l'écriture et le calcul. Cette suppression ne nous en a pas moins privés du concours de deux collaborateurs auxquels la Société conserve toute sa gratitude, et dont certainement elle n'oubliera pas les services, le cas échéant. Les autres cours ont été modifiés et leurs programmes simplifiés, mais ils subsistent : les cours de description, conduite et entretien des machines marines, de des-

Digitized by Google

cription et conduite de chaudières de régulation et montage des machines ont été réduits à une seule année, les cours de mathématiques n'ont plus que deux heures par semaine au lieu de trois. Le cours de géographie est purement et simplement retourné à l'affiche générale de nos cours, sans subir de modification. Quant au cours de langue française, spécial aux mécaniciens, il est devenu le cours supérieur de cet enseignement avec une heure par semaine, tandis que le cours élémentaire qui autrefois ne comportait qu'une heure hebdomadaire en a désormais deux.

Il n'est pas possible, actuellement, de vous faire connaître quelles ont été les conséquences de cette transformation : elle est réalisée depuis trop peu de temps ; d'une façon générale, l'effectif des cours ainsi transformés s'est maintenu à très peu de chose près ce qu'il était auparavant. Quelques cours même ont vu croître leurs auditeurs dans une proportion sensible, tel le cours de mathématiques supérieur qui passe de 29 élèves à 53, et celui de français élémentaire qui a 143 élèves au lieu de 63. Mais, ce qui serait autrement intéressant à savoir, c'est l'effet que cette transformation amènera sur l'assiduité des élèves inscrits, et sur les résultats des concours de fin d'année : l'avenir seul pourra nous renseigner sur ce point.

Quelques modifications de moindre importance ont été également apportées à certains cours : ainsi celui de coupe pour cordonniers au lieu de deux années d'enseignement n'en a plus qu'une divisée en deux sections, ce qui permet aux élèves inscrits à l'une ou à l'autre de bénéficier de quatre heures de cours par semaine, au lieu de deux pour chaque année, comme il en était antérieurement ; le cours de modes dont la population atteint 112 élèves, a été doté d'une adjointe Mme Meunier, le dévoué professeur Mme Gressin ne pouvant malgré toute son activité, parvenir à satisfaire aux exigences de ce service.

Il me reste, Messieurs, à vous parler des mutations survenues dans le personnel de vos professeurs.

Chaque année, Messieurs, le Directeur des cours a ainsi le mélancolique devoir de saluer les disparus, mais en même temps a la satisfaction de souhaiter une cordiale bienvenue à ceux qui viennent après leurs aînés donner à votre œuvre leur expérience et leur dévouement ; ainsi les hommes passent, mais les institutions demeurent.

La mutation la plus importante que j'aie à vous signaler intéresse le cours de coupe de bois de menuiserie et son importance tient à la fois à ce qu'elle porte de même coup sur deux professeurs et à ce qu'elle a entraîné une modification dans l'enseignement lui-même. M. Rochette, professeur titulaire de ce cours depuis 1875, a dû, en raison de son âge avancé, résigner des fonctions qui lui étaient chères : ce n'est pas sans regret que nous avons dû accepter cette décision, cependant sage ; son adjoint, M. Carré, qui l'assistait depuis 1885,

Digitized by Google

a cru devoir le suivre dans sa retraite. Le cours de coupe de bois de menuiserie a été confié par votre comité à MM. Duphil et Pinel, entre lesquels le cours a été divisé à la suite d'une modification de son programme. M. Duphil, Messieurs, nous appartenait déjà ; ancien élève de nos cours, lauréat de toutes les récompenses les plus hautes que vous décerniez à ceux qui les fréquentent, il est devenu professeur dans ce cours qu'il avait fréquenté comme élève ; ainsi l'arbre puissant a lui-même nourri son rejeton. Mais votre Comité a pensé qu'il n'était pas bon que le personnel enseignant des cours se recrutât trop parmi les éléments de ceux-ci ; à force de se concentrer sur elle-même la race risque l'épuisement. C'est pourquoi il a été heureux d'appeler à côté de M. Duphil M. Pinel, ancien élève et lauréat de l'école Boule, de Paris, qui en nous apportant l'air du dehors ne pourra que vivifier l'enseignement par ailleurs si puissant auquel il est appelé à collaborer. Tous deux d'ailleurs ne sont pas que d'excellents élèves de grandes écoles professionnelles, ce sont aussi tous deux des hommes de métier qui travaillent dans une importante maison industrielle de notre place où ils ont été en mesure d'éprouver par la pratique journalière les connaissances théoriques qu'ils avaient acquises. A la suite de ces deux nominations, une modification a été apportée au programme du cours : à côté de l'enseignement du trait spécialement confié à M. Duphil, M. Pinel a été chargé de donner à nos jeunes gens des notions de composition, qui en les obligeant à un travail plus personnel de recherches et d'applications, ne pourra qu'accroître leur goût naturel, rendre plus vive leur intelligence professionnelle, et en faire aussi de meilleurs ouvriers.

Un autre professeur dont le départ nous a tout particulièrement causé de sensibles regrets est M. Gaillard, professeur au lycée, qui dirigeait avec talent le cours de dessin d'ornement supérieur des femmes. Les travaux très remarqués de ses élèves, exposés à la fin de la dernière année scolaire, témoignaient du zèle et de la compétence avec laquelle il s'acquittait de la tâche que vous lui aviez confiée. Appelé à Paris et recevant ainsi un avancement que lui avait justement mérité l'estime où le tenaient ses chefs, il a dû nous quitter, et je suis certain de répondre à sa pensée en ajoutant que ce n'est pas sans un secret regret d'abandonner cet enseignement qu'il avait su rendre si florissant. Nous avons demandé à un de ses collègues du lycée, M. Corlin, de continuer son œuvre : son talent éprouvé a déjà donné des résultats qui nous font être convaincus qu'il saura maintenir son cours au niveau très élevé auquel l'avait amené son prédécesseur.

Enfin, M. Fignac, professeur adjoint au cours de dessin de machines, ayant quitté notre ville, après une année dans laquelle il avait été pour M. Costerousse un aide intelligent et dévoué, a été remplacé par un de ses collaborateurs dans l'importante industrie où il est employé,

Digitized by Google

— les ateliers Dyle et Bacalan. — M. Coillac, ancien élève de l'École des Arts et Métiers, qui sera, à n'en pas douter, d'un concours précieux au professeur titulaire du cours.

Tel est, Messieurs, le bilan de l'année qui vient de s'écouler : il ne présente aucun de ces faits particulièrement saillants qui font date dans l'histoire d'une institution : il marque seulement une de ces lentes étapes dans la voie du progrès que nous nous efforçons de faire suivre à votre œuvre. La vigilance de votre Comité, les conseils éclairés de votre Commission des classes, le dévouement et la science d'un personnel enseignant d'élite que la Société Philomathique a su grouper autour d'elle, ont une fois de plus amené les résultats satisfaisants que je suis particulièrement heureux de vous signaler, car ils me permettent de rendre à chacun la part très grande du mérite qui lui revient dans les progrès de l'œuvre commune.

Ch. RAMARONY.

Digitized by Google

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

RAPPORT DU DIRECTEUR

Sur le fonctionnement de l'École pendant l'année scolaire 1906-1907.

MESSIEURS,

L'année scolaire qui a pris fin aux dernières grandes vacances avait, dès son début, amené la suppression de la section préparatoire de notre École. Un décret du 30 avril 1906 abaisse, en effet, à quinze ans la limite d'âge pour l'admission dans les sections normales, et il eût semblé peu opportun de réunir avec des enfants au-dessous de quinze ans des jeunes gens ayant dépassé la vingtaine, dont quelques-uns, en ce moment, sont déjà de retour du service militaire : notre local est privé d'espace libre et notamment d'une cour de récréation. La section préparatoire ne recevait, d'ailleurs, que les élèves commerciaux, soit ceux qui ont moins besoin de préparation que les industriels ; au surplus, le programme officiel ne donnait que vingt heures de leçons sur quarante-quatre heures de présence ; ces enfants n'étaient donc pas suffisamment occupés. Notre Conseil d'administration a jugé que, dans la division industrielle aussi bien que dans la division commerciale, le meilleur moyen d'amener à maturité les enfants trop jeunes, sinon par l'âge, du moins par le caractère ou la culture, était encore celui de leur laisser faire une année de stage préparatoire dans les cours techniques mêmes. Là, pendant les huit heures de présence quotidienne, l'esprit des jeunes gens trouve une occupation à la fois moins banale et plus absorbante, un travail dont le caractère pratique devient captivant pour ceux qui se trouvent à la veille de leur entrée dans la vie militante, travail dont l'intérêt ne s'affaiblit pas vite, même pour ceux qui doivent recommencer dans de meilleures conditions leur année d'études. Un pareil changement ne peut pas être fait sans que des intérêts particuliers aient à souffrir : pas un des professeurs lésés n'a voulu un instant tenir en échec l'intérêt général de l'École.

La disparition de la section préparatoire a rendu possible une installation plus appropriée, quoique bien éloignée encore de l'idéal, en ce qui concerne l'École supérieure d'industrie. Du rez-de-chaussée, où la surveillance était moins facile, moins efficace, où la lumière du jour

Digitized by Google

arrive lointaine et diffuse, les élèves industriels ont été transférés au premier étage, près de tous leurs autres camarades; là, on leur a aménagé la salle la mieux éclairée, comme il convient quand on doit faire du dessin et des travaux de précision. En plus d'un répétiteur capable de diriger leurs travaux pendant les heures d'études, ces élèves ont eu les honneurs d'un Inspecteur spécial, lequel prend contact avec eux à sept heures et demie du matin et ne les quitte qu'à cinq heures et demie du soir. Il est permis d'affirmer que, plusieurs mois déjà avant la fin de l'année scolaire, la section industrielle, sous le rapport de la bonne tenue, ne le cédait en rien à la section commerciale et que tous les élèves, installés côte à côte, obéissent la plupart du temps à une bonne et saine émulation.

Un pareil état de choses devait inciter le Conseil de surveillance et de perfectionnement de l'École à autoriser et encourager des démarches ayant pour but l'extension à la section industrielle de la reconnaissance par l'État dont la section commerciale est favorisée depuis 1890. Ces démarches ont abouti; à partir de la promotion entrée à l'École en octobre 1907, tous nos élèves sans exception peuvent prétendre au diplôme officiel et le bienfait d'une subvention complémentaire de l'État n'a pas tardé à se faire sentir.

En octobre 1906, l'École supérieure de commerce et d'industrie de Bordeaux comptait 147 élèves, soit 94 élèves commerciaux et 53 élèves industriels. Tous ces élèves, à l'exception de trois unités, étaient présents vers la fin de l'année scolaire, en juillet 1907. Les trois disparitions ont eu pour cause le renvoi dans deux cas, la démission dans un seul cas. Les deux élèves renvoyés étaient industriels de 2me année et avaient leur dossier chargé de cinq et de huit avertissements donnés par un Conseil de discipline dit Conseil d'ordre. Le règlement de l'École établit le renvoi de droit au troisième conseil d'ordre; l'expérience faite cette année empêchera, nous espérons, les futurs juges d'étendre leur indulgence bien au delà de la limite tracée, le Conseil d'ordre n'ayant à intervenir que pour les fautes graves. Le troisième défaillant, élève industriel de 1re année, est le fils d'une veuve qui trouvait trop onéreux les frais d'entretien à Bordeaux. A ce propos, nous ferons remarquer que l'une de nos préoccupations les plus graves et les plus persistantes a pour objet d'assurer à nos jeunes gens, en plein âge critique, un logement et une nourriture qui, à un prix peu élevé, soient de nature à ne pas porter tort à leur santé. Pour résoudre cette difficile question nous faisons appel à tous les concours.

En ne parlant maintenant que de la section commerciale, les 94 élèves se répartissaient en 35 de 2e année et 59 de 1re année. Parmi ces derniers sont comptés 9 élèves de la classe préparatoire qui avaient demandé à suivre les cours de 1re année à titre d'élèves stagiaires.

Vers la fin de mai sont revenus du service militaire 8 élèves,

Digitized by Google

6 de 2e et 2 de 1re année, ce qui portait l'effectif commercial à 102, sans toutefois influencer les chiffres du budget.

Il s'ensuit qu'en fin d'année 41 candidats ont dû affronter les épreuves de l'examen final devant le jury d'État. Celui-ci a acordé 33 diplômes A donnant droit à la dispense militaire et 7 diplômes B. La section coloniale compte dans cette énumération pour 9 diplômes A et 2 diplômes B.

Sur les 61 élèves de 1re année, 45 ont été déclarés aptes à entrer en 2e année; les 9 stagiaires se sont fait inscrire comme élèves réguliers de 1re année pour la rentrée d'octobre.

Passant à la section industrielle qui comptait un total de 53 élèves, 21 étaient classés en 2e année. 20 candidats, y compris un ancien élève désireux de réparer son échec de l'année précédente, se sont présentés aux examens de fin d'études, 8 dans la section des travaux publics et 12 dans la section d'électricité industrielle. 8 diplômes seulement ont été accordés, dont 6 pour l'électricité industrielle; de plus, 6 certificats, dont 2 pour les travaux publics.

25 élèves de 1re année, sur les 31 qui ont pris part aux examens de passage, sont entrés en 2e année.

La population de l'École, au point de vue de l'origine des élèves, se décomposait ainsi :

De la ville de Bordeaux.	56
Du département de la Gironde.	36
Des autres départements.	62
De l'étranger.	3

Toutes les bourses relatives à la rétribution scolaire conférées par l'État, par le Conseil général, par le Conseil municipal, par la Chambre de commerce avaient été sollicitées; toutes ont été attribuées, quelques-unes après fractionnement.

Quelques Chambres de commerce dans les départements voisins : Cantal, Tarn-et-Garonne, etc., viennent en aide à des jeunes gens de leur ressort; c'est un procédé digne d'être répandu et généralisé.

Les bourses de voyage fondées par la Chambre de commerce de Bordeaux ont, cette année, pour titulaires : Sarrazin (Langoiran), 1er diplômé, commerce, 2,500 francs; de Belot (Mustapha, Algérie), 2e diplômé, commerce, 2,500 francs, et Bernat (Bordeaux), 1er diplômé, industrie, 500 francs. Une condition est imposée aux deux premiers, laquelle est de faire hors d'Europe un voyage dont le projet soit agréé par la Compagnie donatrice.

Il nous est agréable de parler, par anticipation, du projet qu'a formé l'Association de nos anciens élèves de subventionner tous les ans, à partir des grandes vacances prochaines, les meilleurs sujets choisis

Digitized by Google

parmi les élèves des cours de langues étrangères en 1re année et de les mettre ainsi à même de passer dans le pays qui convient les vacances comprises entre la 1re et la 2e année d'études. Voilà un exemple de solidarité qui mérite tous les suffrages.

Dans le courant de l'année scolaire écoulée, nous avons eu à rendre les derniers honneurs à M. Sarlit; une fois de plus, nous voulons rappeler avec éloges l'ardeur du zèle pédagogique dont, jusqu'à sa fin, était pénétré notre professeur honoraire.

Nous serions bien ingrat si nous pouvions oublier de rendre un hommage très respectueux à la mémoire du bien regretté M. Gabriel Faure, un ami de notre École dès la première heure de sa fondation, membre du Conseil de surveillance et de perfectionnement. Bien des fois, nous avons eu recours aux conseils de sa haute expérience; toujours il nous a accueilli avec une bienveillance exquise et nous a guidé avec une sereine entente de nos affaires.

Les changements qui ont marqué le début de l'année ont eu pour effet d'élargir la participation dans notre œuvre de M. Gourhan, professeur de commerce et de comptabilité, ancien élève de l'École, ensuite de faire entrer dans les rangs de nos professeurs MM. Mérite et Bloch, ce dernier remplacé depuis par M. Génevois.

Nos meilleurs espoirs sont fondés sur la consciencieuse et experte collaboration de ces messieurs en ce qui concerne l'étude pratique de la comptabilité et celle de la langue allemande.

M. Cazeaux, ancien élève et lauréat de l'École, a été nommé examinateur pour le commerce et la comptabilité; son action s'annonce comme devant être stimulatrice.

Deux inspecteurs nouveaux, MM. Dumas et Gauguet, apportent dans leur difficile mission une fermeté pleine de tact et donnent l'exemple de la plus parfaite correction.

Le secrétaire de l'École a dû être remplacé; il l'a été avantageusement par M. Beauvieux, ancien inspecteur des études.

Les visites faites par les élèves à divers établissements industriels de la région exercent une heureuse influence sur l'instruction professionnelle de ces jeunes gens, autant par la leçon de choses qu'ils y vont prendre, que par le rapport descriptif et technique exigé de chacun d'eux dans la huitaine.

Douze visites ont été faites dans le courant des mois scolaires par la section commerciale, douze visites par la section industrielle. Les établissements qui ont bien voulu ouvrir leurs portes à nos élèves sont:

Compagnie bordelaise de produits chimiques, MM. Mathieu administrateurs.

Verrerie Cash et Cie.

Station centrale d'éclairage électrique, directeur M. Ticier.

Raffinerie de pétrole Fenaille et Despeaux, directeur M. Mengeot.

Digitized by Google

Chantiers et ateliers de la Gironde, directeur M. Baron.
Stéarinerie et savonnerie Mallet fils.
Usine du port de la Chambre de commerce, ingénieur M. A. Millet.
Imprimeries de la *Gironde*, directeur M. Chapon.
Usine à gaz, directeur M. Avril.
Ateliers des chemins de fer du Midi, ingénieur principal M. Poublan.
Station œnologique de Bordeaux, directeur M. Selves.
Ateliers Dyle et Bacalan, directeur M. Lespès.
Raffinerie de sucre Abribat, Cordes, Bordes et Cie.
Fabrique de chocolat et de conserves Louit frères et Cie.
Fabrique de glace artificielle Larrieux et Bernat.
Installations électriques du cuirassé *Vérité*.

Nous sommes d'autant plus reconnaissants aux chefs des établissements cités que beaucoup d'industriels se refusent à recevoir chez eux des groupements de personnes, la surveillance fût-elle parfaite et l'École s'engageât-elle à assumer toutes les responsabilités en cas d'accident. Grâce à la bonne organisation de nos caravanes, à la vigilance des professeurs et des inspecteurs, grâce aussi à la discrète réserve et à la bonne tenue des élèves, pas un incident désagréable n'a marqué ces vingt-quatre visites.

La bibliothèque de l'École a reçu un certain nombre d'ouvrages offerts par le ministère du Commerce et de l'Industrie, par le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, par le ministère des Travaux publics, par la Chambre de commerce de Bordeaux, par le Touring-Club de France et par d'autres donateurs dont les noms figurent sur une liste détaillée qui est jointe au présent rapport. Nous sommes soucieux de faire de ces dons le meilleur usage et de mériter la continuation d'actes de générosité dont nous sentons tout le prix.

Les dépenses de l'exercice 1906-1907, qui finit avec septembre 1907, se sont élevées à 75,246 fr. 60 et se répartissent ainsi :

Appointements du personnel non enseignant. . . F.		20,653 55
en diminution de 3,208 fr. 45.		
Appointements du personnel enseignant.		49,910 »
en diminution de 4,032 fr. 10.		
Dépenses accessoires :		
Éclairage et chauffage. . . . . F.	937 25	
Frais de bureau	598 20	
Bibliothèque et matériel.	520 20	
Assurances et travaux d'entretien. . . .	599 60	
Frais d'impression et de publicité. . . .	437 55	
Frais de cours.	1,278 65	
Imprévu.	311 60	
(en diminution de 5,572 fr. 45).		
Ensemble . . . . . F.		4,683 05
Total égal . . . . . F.		75,246 60

Digitized by Google

Diminution totale des dépenses : 12,813 francs.

Les recettes du même exercice ce montent à 86,277 fr 45 et se décomposent comme suit :

Subvention du Conseil général . . . F.	5,000	
Subvention de la ville de Bordeaux. . . .	21,250	
(en diminution de 3,750 fr. cette année).		
Subvention de la Chambre de commerce. .	10,000	
Allocation du Ministère du Commerce . .	3,000	
		39,250 »
(Il n'est pas fait état d'un complément de 1,500 francs.)		
Rétribution scolaire . . . . . F.		45,800 »
(en augmentation de 10,470 francs.)		
Intérêts et produits divers.		1,227 45
TOTAL ÉGAL. . . . . F.		86,277 45

Augmentation effective des recettes : 7,015 fr. 90.

Les recettes de l'exercice dépassent par conséquent de 11,030 fr. 85 les dépenses et présentent un écart de 19,828 fr. 90 comparativement au précédent budget. Cet excédent de recettes trouvera un emploi urgent dans la mise en état, le rajeunissement et dans l'augmentation d'un matériel quelque peu usé et devenu insuffisant pour le nombre croissant des élèves industriels.

Un résultat financier, Messieurs, est plus facile à mettre en évidence et à la fois moins difficile à réaliser que certains résultats intellectuels et moraux auxquels nous aspirons.

Aidés des conseils d'administrateurs éminents, soutenus par le concours d'un personnel d'élite, nous avons l'espoir de pouvoir bientôt les rendre également sensibles et non moins évidents.

Vu : J.-J. RAOUL LESFARGUES.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU. — G. CHAPON, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

REVUE PHILOMATHIQUE

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1908

LA REINE ANNE D'AUTRICHE

AU MOMENT DU VOYAGE DE LA COUR DANS LE MIDI

D'APRÈS UN PORTRAIT GRAVÉ PAR NANTEUIL

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

LE ROMAN RÉALISTE EN ANGLETERRE

AVEC JANE AUSTEN

Une des raisons qu'on pourrait donner à une étude un peu détaillée de Jane Austen, c'est l'ignorance presque complète où le grand public français est resté d'elle pendant si longtemps. Alors que tout le monde connaît, au moins de nom, George Eliot et Charlotte Brontë, aucun des romans de Jane Austen n'a eu la même fortune, qu'ils méritaient pourtant à beaucoup d'égards, puisque ce sont des œuvres pures qui ne sont pas fades, ironiques et pénétrantes comme un roman d'Anatole France, innocentes et inoffensives comme une histoire de Zénaïde Fleuriot.

Rien de moins romanesque, d'ailleurs, que ces romans-là : les jeunes filles y épousent des jeunes gens du même monde et de la même fortune qu'elles; elles tombent amoureuses au commencement du premier volume et se marient à la fin du second, sans qu'aucun obstacle sérieux se soit présenté dans l'intervalle; il leur arrive quelquefois de faire des sottises et de laisser passer leur bonheur à côté d'elles; mais alors elles se repentent à temps, leurs yeux s'ouvrent, l'amoureux insiste et

Digitized by Google

tout s'arrange à la satisfaction générale. Même les événements qui pourraient être tragiques, tombent à plat et finissent court. On n'a jamais, avec Jane Austen, que l'espoir d'une catastrophe : une jeune folle qui s'est laissée enlever fixe son séducteur, moyennant une petite dot fournie par un ami de la famille, et une femme qui a quitté son mari, après un esclandre, se retire tranquillement à la campagne avec sa tante et une pension que lui fait son père, pour méditer sur les avantages de la bonne conduite. Les événements les plus marquants sont un bal, un dîner, un pique-nique ; on soupire après ces joies-là un mois avant, on les repasse dans son cœur sept ans après : il n'y a guère de plus faible, comme intrigue, que Molière, et de moins tragique que Marivaux.

Les âmes n'y sont pas plus troublées que les vies. Quelque curieux que cela puisse paraître, puisque toutes ces histoires tournent autour d'un mariage, on n'y rencontre pas d'amour. Ce que Jane Austen nous présente comme de l'amour, c'est bien plutôt un goût sérieux mais réservé, qu'on s'avoue à peine à soi-même, qu'on tait à celui qui l'inspire, qu'on cache à ceux qui vous entourent. Il arrive aux héroïnes de souffrir, à Jane Bingley par exemple, à Anne Elliott, mais c'est si correctement, que personne ne s'en aperçoit et qu'elles-mêmes n'en sont plus très sûres, car les sentiments si bien dominés s'affaiblissent : on ne souffre d'une manière durable que lorsqu'on consent à souffrir. Pas de scène d'aveux qui ne soit du même coup une demande en mariage, pas de reproches, pas de jalousie ; un éclair, un frémissement de temps à autre et puis tout rentre dans l'ordre : les âmes ardentes n'y trouvent pas plus leur compte que les imaginations héroïques.

Les titres mêmes ont quelque chose de vieillot qui rebute au premier abord et font songer à une moralité du Moyen-Age : *Bon sens et sentimentalité, Orgueil et parti pris, Persuasion* ! On se méfie de ces romans-là avant de les avoir lus. Pourtant, cette Jane Austen qui n'a rien pour tenter, pas même ses titres, on l'a comparée à Shakespeare, sans que cela parût très ridicule ; les lettrés anglais ont pour elle une manière de petit culte aussi intime et aussi délicat qu'elle ; dans

Digitized by Google

certaines familles on parle de ses personnages comme de gens ayant vécu; des Américains écrivent que ses héros leur sont aussi familiers que les mots de tous les jours; les yeux s'éclairent et s'amusent quand quelqu'un cite Mr. Collins; il semble que ce souvenir seul vous rapproche.

Et en effet, aimer Jane Austen, c'est une marque de culture, une garantie de bon goût qu'on donne aux autres et qu'on se donne à soi. Un étranger qui la lit, malgré l'énorme différence des époques et des milieux, pense de temps en temps à Flaubert ou à Anatole France, quand ce n'est pas à La Rochefoucauld; il continue, le charme le pénètre, subtil et sûr; il rit tout seul, et se sait bon gré d'avoir ri. C'est qu'on a vaguement l'impression qu'il faut être intelligent pour se complaire à un art aussi délicat, aussi détaché que celui-là; on se sent en face d'un plaisir intellectuel pur, où il n'entre aucun élément populaire, et en constatant qu'on en jouit vraiment, sans illusion et sans snobisme, on monte dans sa propre estime : il y a une sorte de vanité à être bien sûr qu'on aime Jane Austen.

Faisons donc connaissance avec elle et entrons dans le presbytère de Steventon — car c'est la fille d'un pasteur — aux environs de 1797. Nous sommes dans le Hampshire, un pays aimable aux horizons limités et harmonieux; les collines ne sont pas élevées, mais elles ondulent avec souplesse; les bois ne montent pas haut, parce que le sol est pauvre, mais ils mettent leur fraîcheur un peu partout. Le presbytère est une vieille maison spacieuse, sans élégance et sans confort, avec des poutres apparentes; elle s'ouvre sur un joli jardin mi-potager et mi-verger et elle est close de haies épaisses, assez épaisses pour qu'un sentier creusé d'ornières puisse se cacher au milieu. L'église est sur la colline, silencieuse comme les morts qu'elle garde dans le petit cimetière voisin, et tout à côté se dresse une vieille ferme — un ancien manoir — que la même famille loue maintenant de génération en génération. Le « patron » de l'église, qui possède aussi presque tout le village, est un cousin des Austen et il ne réside pas là, de sorte que ses parents sont regardés un peu comme les notables de

Digitized by Google

l'endroit. Le pasteur, Mr. Austen, est un homme d'âge mûr, les traits réguliers et beaux; très instruit, il a préparé lui-même à l'Université ses deux fils, qui y achèvent leurs études à cette époque; la mère est charmante, pleine d'activité et d'entrain, c'est la fille d'un homme célèbre dans toute l'Angleterre par l'humour de ses reparties, le maître du Collège de Balliol, qui a eu tous les genres d'esprit, y compris celui d'occuper cinquante ans un poste auquel on l'avait élu provisoirement, en spéculant sur sa santé fragile; l'ironie légère et profonde qui fleurit toute l'œuvre de Jane Austen vient sans doute de lui. Il y a dans cette maison une autre fille, Cassandra; elle a été fiancée à un pasteur qui est mort au loin de la fièvre jaune; elle s'est consolée, ou elle l'a cru, et elle l'a laissé croire à son entourage.

Que fait-on dans ce petit monde-là? On reçoit des visites, on travaille à des ouvrages de dames, on tapote un peu son piano, on chante d'une jolie voix grêle des romances déjà surannées et on cultive son jardin. On va à Bath une ou deux fois dans sa vie, sous prétexte de prendre les eaux, et une fois à Londres; la Révolution gronde pas bien loin et ensanglante le continent, on ne le dirait pas. Il y a pourtant ici la veuve d'un guillotiné, une cousine des Austen qui avait épousé un noble français. Elle pourrait mettre une note tragique dans cette existence si unie; mais non, elle apprend le français à sa cousine et elle organise dans la grange de petites représentations théâtrales.

Voilà le milieu où vit Jane Austen. Elle est grande, élégante, les cheveux bouclés, les yeux couleur de noisette et les joues un peu trop pleines; elle parle joliment, d'une voix douce, et elle goûte la musique. Elle est heureuse, car elle aime sa mère et sa sœur, et la mort ne lui a encore pris personne. On n'est autour d'elle ni riche ni pauvre : il a fallu prendre des pensionnaires pour ajouter au petit revenu, mais nul n'en a senti la gêne.

Jane lit du français, qu'elle sait très bien; pourtant aucune trace de ces lectures-là n'est passée dans son œuvre; rien de Voltaire ni de Rousseau n'y a transpiré; elle adore le poète

Digitized by Google

familier Crabhe et le grand romancier Richardson qu'elle a lu d'un bout à l'autre. La politique la laisse froide : elle considère les guerres navales comme une occasion pour les officiers de faire leur situation et leur fortune, et elle proteste qu'elle ne lira la *Vie de Nelson* que s'il y est parlé de son frère le marin. Elle n'a aucune idée nouvelle ou hardie; si elle prend la défense des gouvernantes, c'est par un élan de bonté plus que par un besoin de justice abstraite. Elle apparaît conservatrice par instinct, à moins que cela ne soit par philosophie, sûre qu'elle serait à l'avance de la vanité des ambitions humaines et de l'inutilité des changements. Voici la forme sous laquelle elle préconise l'éducation de son temps. « C'était une de ces bonnes institutions où l'on peut envoyer les jeunes filles de dix à seize ans pour qu'elles ne vous encombrent pas à la maison et où on leur assure, à un prix modéré, une bonne petite dose d'arts d'agrément, sans courir le risque qu'elles soient devenues des phénomènes quand elles reviennent chez leurs parents. » C'est un peu douteux comme réclame, à coup sûr, mais c'est d'un esprit plus dédaigneux que révolutionnaire.

De passion, dans cette vie, il n'y en a pas plus que dans ses romans : on ne se monte pas aisément la tête avec tant de lucidité; sa perception aiguë du ridicule, son horreur distinguée de tout ce qui est sensiblerie ou romanesque l'ont très bien gardée de l'amour, peut-être trop bien. Pourtant on n'est jamais si complètement défendu contre le rêve qu'il ne vous atteigne en passant : Jane Austen semble avoir eu un goût naissant, mais fort, pour un jeune homme qui mourut subitement sans l'avoir revue. Elle n'en eut pas le cœur brisé; s'il lui en resta quelque chose, ce fut un souvenir encore plus secret que celui que gardent ses héroïnes. Pour tous elle demeura simplement joyeuse; les enfants l'adoraient et ne se lassaient pas d'écouter les histoires dialoguées qu'elle inventait pour eux. En résumé, c'est une vie bien unie que la sienne, dans sa douceur un peu terne, une vie qui fait penser à un dimanche anglais dans le Hampshire par la paix, la fraîcheur et la monotonie. Mais il n'y avait pas de danger qu'elle s'en-

Digitized by Google

nuyât dans ce milieu somnolent : dès que deux ou trois familles étaient réunies, tout en causant ou en brodant, son observation infatigable restait en éveil ; elle possédait en elle le plus sûr préservatif contre l'ennui, l'intérêt que la vie inspire ; elle s'amusait aux âmes, même aux plus médiocres : un vieux maniaque, une bavarde, de jeunes folles lui fournissaient d'une manière secrète et continue de délicates distractions. Elle notait les gestes, les inflexions de voix, recueillait les paroles ; elle voyait le dedans aussi, et le contraste était parfois si complet entre la pensée et le discours, entre l'attitude et l'âme, qu'une grande gaieté lui en venait, une gaieté intime qui ne faisait sourire que les yeux noisette et où il y avait souvent autant d'indulgence que de malice.

Et puis, le lendemain, toujours dans le salon, assise à son petit bureau, elle avait l'air d'écrire à ses amis, une feuille de buvard la protégeait contre les indiscrets et, tandis qu'on causait ou qu'on s'agitait autour d'elle, elle composait des chefs-d'œuvre. Mieux encore, le chef-d'œuvre écrit, elle n'en attendait ni profit ni renommée, pleinement satisfaite de la joie qu'elle s'était offerte à elle-même. Mr. Austen envoya *l'Abbaye de Northanger* à un éditeur qui paya le manuscrit deux cent cinquante francs, s'en repentit et l'oublia dans un tiroir. *Orgueil et parti pris* ne tenta personne et ne parut que quinze ans après avoir été achevé. Même ce n'est pas là ce qu'il y a de moins curieux qu'un pareil livre, témoignant d'une connaissance de l'âme si minutieuse et si profonde, soit l'œuvre d'une jeune fille de vingt et un ans, innocente, simple et ne sachant guère que regarder.

Les tristesses vinrent pourtant : il fallut quitter le vieux presbytère, s'exiler quelques mois à Bath et à Southampton ; le père mourut, la famille se dispersa et l'œuvre fut interrompue. Elle ne la reprit que bien plus tard, dans la maison qui allait devenir son second foyer, à Charton-House, sur la route de Winchester. C'est là que la célébrité vint enfin, bien limitée encore et bien tranquille : *l'Abbaye de Northanger, Orgueil et parti pris, Bon sens et sentimentalité, Mansfield Park, Emma,* parurent successivement. Le prince régent

Digitized by Google

lui envoya des éloges, et le monde la connut. Jamais toutefois il ne la prit et ne la gâta, comme quelques-unes de ses contemporaines; elle sortait peu et n'allait que là où l'on demandait « Jane Austen »; Mme de Staël ayant désiré voir l'auteur d'*Orgueil et parti pris,* Jane Austen refusa. En femme du monde qu'elle était, elle redoutait la réputation de bas-bleu. Elle vieillit ainsi avec sa mère et sa sœur; elle eut même vite la coquetterie de la vieillesse, puisqu'elle s'en alla à quarante ans et qu'elle portait depuis longtemps le bonnet des personnes mûres. Elle mourut à Winchester, où elle était allée consulter un grand médecin. Ses dernières lettres la montrent simple, sereine et dévouée; elle souffrait beaucoup, et à ceux qui lui demandaient si elle ne désirait pas quelque chose, elle répondit : « Rien que la mort, » avec un reste de sourire, tandis qu'elle finissait sans tapage, comme elle avait vécu. C'est de la sorte que s'acheva vite, beaucoup trop vite, son existence, harmonieuse comme la douce campagne qui l'encadrait, tranquille comme la vieille ville où elle s'est éteinte, cette vie pleine de raison, de grâce et de joie. Elle n'a pas parlé beaucoup des Français; on ne sait pas si elle les a aimés, mais elle leur ressemblait. Nous songeons vaguement à l'idéal de Molière, devant ce mélange de bon sens et de finesse, ce mépris du roman, ce goût de la raillerie. Elle est si classique, si différente de Charlotte Brontë, si adorablement simple et équilibrée, cette femme qui n'aimait rien tant qu'à rire et qui l'avouait.

Il est presque impossible de donner une juste idée d'elle à qui ne la connaît pas; son charme est si subtil et si continu qu'on ne le goûte qu'en la lisant et en la relisant. On a déjà vu que l'intrigue n'a pas d'importance chez elle : une ou deux analyses sommaires le prouvent abondamment.

Persuasion raconte l'histoire d'une jeune fille qui a refusé d'épouser un jeune officier qu'elle aimait, parce qu'elle s'est laissée influencer par son père et une vieille amie; elle le regrette en silence et à jamais, lorsqu'il revient huit ans après. Il l'a oubliée, et même elle lui paraît bien vieillie lorsqu'il la revoit. Peu à peu, ils se retrouvent ensemble, le charme

Digitized by Google

d'Anne Elliott agit de nouveau, avec, comme auxiliaire, la douceur de communs souvenirs ; il se reprend à celle qui ne s'est jamais déprise de lui, et ils finissent par où ils auraient dû commencer, *Persuasion* ayant pour objet d'enseigner qu'il ne faut se laisser persuader ni même conseiller trop docilement.

Mansfield Park met en scène une petite nièce pauvre élevée par charité dans la famille de son oncle, avec ses belles cousines et ses grands cousins. Fanny est une nature douce, ardente et concentrée; depuis le jour où son cousin Edmond l'a trouvée pleurant dans l'escalier et qu'il l'a aidée à écrire à son frère Tom, elle lui a donné son cœur pour toujours. Edmond, qui ne sait rien de cette tendresse ingénue, aime une jolie fille brillante, sèche, légère; il va l'épouser, et Fanny s'est résignée silencieusement. Elle va même pousser la résignation jusqu'à se laisser marier au frère de la fiancée, lorsque, heureusement pour les lecteurs sensibles, ce dernier, moitié par caprice, moitié par faiblesse, enlève la sœur d'Edmond, la belle cousine de Fanny, mariée à un imbécile. Du coup, Edmond s'aperçoit de l'insuffisance morale de son futur beau-frère, de celle de sa fiancée par surcroît. Il découvre un peu tard qu'il n'a jamais aimé que Fanny et il l'épouse.

Il n'y a rien de plus, rien d'autre même, dans le chef-d'œuvre de Jane Austen : *Orgueil et parti pris*, qui ne vaut que par les figures inoubliables de Mr. et Mrs. Bennett, des cinq Bennett et de Mr. Collins. C'est dire que l'intérêt de toute cette œuvre ne réside que dans l'observation de la vie et la peinture des caractères. Mais Jane Austen a poussé cette observation aussi loin que possible, et par là s'expliquent la perfection et les limites étroites de son talent. Ses caractères d'hommes, par exemple, sont moins bons que ses caractères de femmes, à moins qu'il ne s'agisse de vieillards, dans l'intimité desquels elle pouvait aisément vivre. On a remarqué qu'il n'y a pas une seule conversation entre hommes dans aucun des six romans : elle n'en avait jamais entendu. La classe pauvre, qu'elle ne pouvait cependant ni ignorer ni dédaigner, puisqu'elle était fille de pasteur, n'apparaît pas non plus, parce qu'elle la

Digitized by Google

voyait trop rarement et de trop loin; elle n'avait pas d'elle cette expérience journalière dont son art sentait le besoin. Des jeunes filles, des propriétaires, des pasteurs, des officiers, quelques membres de l'aristocratie, c'est tout. Et c'est assez, si l'on considère que, pour les classiques, quelques spécimens humains représentent et résument l'humanité.

L'observation de Jane Austen est impersonnelle, ce qui est, comme on sait, la condition même de tout art réaliste; ses personnages n'ont rien d'elle-même; elle n'apparaît ni pour les juger ni pour les expliquer; ils se révèlent tout seuls par leurs gestes, leurs paroles. Même lorsqu'il s'agit de nous ouvrir leur pensée, cette étude de vie intérieure prend spontanément la forme d'une rêverie qu'elle leur prête et dont elle reproduit fidèlement le cours naturel. On la croirait même absente de ses livres sans l'ironie tranquille qui la trahit.

Cette observation, réaliste en ce qu'elle est scrupuleuse et impersonnelle, l'est plus encore par les sujets auxquels elle s'attache. On sait que les réalistes professent, en effet, que rien de ce qui est n'est insignifiant. Les formes de vie les plus humbles les attirent de préférence, parce qu'ils les sentent plus représentatives que les autres de la vérité commune, et aussi parce qu'ils sont conscients de l'infinie difficulté que leur matière présente. Reproduire une vie plate, moyenne, où rien n'est saillant; offrir au public des tableaux sans beauté, n'ayant que leur exactitude pour mérite; mettre ce public à même de vérifier à loisir votre observation, puisqu'elle porte sur des milieux accessibles et des types familiers, c'est une tâche ardue mais tentante. Jane Austen y a admirablement réussi. Ses personnages secondaires sont les plus durables: une pauvre femme bonne, humble et bavarde : Miss Batis; un doux vieillard, inconsciemment égoïste et suavement maniaque: Mr. Woodhouse; une mère de famille vulgaire et bornée, sans moralité et sans jugement, qui ne comprend encore rien aux sarcasmes que son mari lui décoche depuis vingt-cinq ans : Mrs. Bennett, voilà les héros de Jane Austen. Ils n'ont rien d'exceptionnel, sinon la puissance avec laquelle ils sont recréés par l'artiste qui s'en amuse.

Digitized by Google

Ce Mr. Woodhouse, par exemple, est le meilleur des hommes, mais il est d'une petite santé; dès lors, tout ce qui est sain ou malsain, en fait de nourriture ou d'hygiène, prend pour lui une importance capitale; son jugement étant limité, il ne conçoit pas que ce qui lui est mauvais puisse être inoffensif pour d'autres, et comme, d'autre part, il est plein d'une bienveillance active, il aboutit à une tyrannie tendre, un peu rabâcheuse, faite de dévouement et de timidité sénile. Il offre à ses invités un œuf, « un de nos petits œufs, » à la coque, préparé par son cuisinier, car il ne garantirait pas certes n'importe quel œuf à la coque, — un demi-verre de vin, non, deux doigts de vin trempé d'eau; il les engage à risquer un « tout petit morceau de tarte » et il les renverrait défaillants, si sa fille ne remédiait pas à la prudence de son hospitalité. Après une nourriture suspecte, ce que Mr. Woodhouse redoute le plus au monde, ce sont les changements, quels qu'ils soient : sa fille aînée est mariée, parfaitement heureuse, ce qui ne l'empêche pas de n'en jamais parler que comme de la « pauvre Isabella ». Le plus triste est que, toujours résigné dans son attitude et dans ses paroles, il ne l'est jamais dans son cœur : il refait constamment les mêmes questions superflues, répète les mêmes plaintes affectueuses, soupire les mêmes désirs irréalisables, qu'il faut combattre avec les mêmes arguments, toujours accueillis avec la même tristesse contenue, type achevé de ces adorables vieillards, pleins de puérilité et de charme, qu'on a envie d'embrasser et de battre.

Mr. Bennett et Mrs. Bennett apparaissent si nettement dans le premier chapitre d'*Orgueil et parti pris,* qu'on ne peut pas se refuser le plaisir de cette citation :

« C'est une vérité universellement reconnue que tout célibataire jeune et riche doit avoir envie de se marier. Quelque ignorant qu'on soit de ses sentiments à cet égard, il n'est pas installé dans le pays que toutes les familles voisines le considèrent aussitôt comme la propriété légitime de l'une ou l'autre de leurs filles.

— Mon cher Mr. Bennet, lui disait un jour sa femme, savez-vous que Netherfield Park est enfin loué?

Digitized by Google

Mr. Bennett répondit qu'il n'en savait rien.

— Mais je le sais, moi, car Mrs. Long sort d'ici et elle m'a raconté tout au long ce qui en est.

Mr. Bennett ne répondit pas.

— Est-ce que vous n'avez pas envie de savoir par qui c'est loué? — s'écria sa femme avec impatience.

— Vous avez envie de me le dire, vous, et je n'ai pas de raisons pour ne pas vous écouter.

Cela suffisait comme invitation.

— Eh bien, mon ami, vous saurez donc que Netherfield Park est loué par un jeune homme très riche, qui est du nord de l'Angleterre; qu'il est arrivé ici en voiture lundi dernier; qu'il a été si enchanté de la propriété qu'il est tout de suite tombé d'accord avec Mr. Morris; qu'il doit s'installer ici pour la Saint-Michel et que les domestiques seront là dès la fin de la semaine prochaine.

— Comment s'appelle-t-il?

— Bingley.

— Est-il marié ou célibataire?

— Oh! célibataire, mon ami, célibataire, bien entendu. Célibataire et de bons revenus : quatre ou cinq mille livres de rentes. Quelle bonne affaire pour nos petites!

— Comment cela? En quoi cela les intéresse-t-il?

— Mon cher Mr. Bennett, que vous êtes insupportable! Vous comprenez bien que j'espère le marier à l'une de nos filles.

— Est-ce que c'est dans cette intention qu'il s'installe ici?

— Dans cette intention? Vous êtes ridicule! Naturellement non, mais il peut très bien arriver qu'il tombe amoureux de l'une ou de l'autre; c'est pourquoi il faut que vous lui fassiez votre visite le plus tôt possible.

— Je n'en vois pas la nécessité. Allez-y donc vous-même, vous et vos filles; ou même, tenez, vous feriez mieux de les envoyer toutes seules : j'ose dire que vous êtes aussi bien que n'importe laquelle, et voyez-vous que Mr. Bingley aille vous trouver la mieux de toutes!

— Mon ami, vous me flattez. J'ai certainement eu ma part

Digitized by Google

de beauté dans mon temps, mais je n'ai plus maintenant aucune prétention. Quand une femme a cinq filles à marier, elle fait mieux de ne plus penser à ses propres charmes.

— Quand une femme a cinq filles à marier, elle n'a pas souvent beaucoup de charmes à quoi penser.

— Non, mais sérieusement, mon ami, il faut que vous alliez voir Mr. Bingley dès son arrivée dans le pays.

— Je ne peux pas vous promettre cela, je vous assure.

— Mais enfin, pensez à vos enfants et au parti que ce serait pour l'une d'elles. Sir William et Lady Lucas sont décidés à y aller et pour cette seule raison, car en général ils ne font pas de visites; vous comprenez bien que si vous n'y allez pas, nous ne pouvons pas y aller, nous.

— Vous avez trop de scrupules, ma chère. Je suis sûr que Mr. Bingley serait enchanté de vous voir. Je vous donnerai même un mot pour lui, si vous voulez, où je lui dirai que je consens de tout mon cœur à ce qu'il épouse n'importe laquelle de mes filles, bien que cependant je devrais ajouter un petit quelque chose en faveur de Lizzy.

— J'espère bien que vous n'allez pas faire une chose pareille. Lizzy n'a rien de mieux que les autres; elle n'est pas de moitié aussi jolie que Jeanne ni de moitié aussi en train que Lydia, mais elle a toujours été votre préférée.

— Elles n'ont pas grand'chose pour elles, ni les unes ni les autres; elles sont sottes et ignorantes comme toutes les jeunes filles, mais Lizzy a un peu plus d'esprit que ses sœurs.

— Mr. Bennett, comment pouvez-vous parler ainsi de vos enfants? Vous prenez plaisir à me mortifier, vous n'avez aucun égard pour mes pauvres nerfs.

— Vous vous trompez, ma chère amie; j'ai le plus grand respect pour vos nerfs, ce sont de vieux amis à moi: il y a vingt ans que je vous en entends parler avec tant de considération!

— Ah! vous ne savez pas ce que je souffre.

— Si, mais j'espère toujours que vous reprendrez le dessus et que vous vivrez assez pour voir une foule de jeunes gens avec cinq mille livres de rentes s'établir dans le voisinage.

Digitized by Google

— Il pourrait en venir vingt, à quoi cela nous servirait-il, puisque vous ne voulez pas aller les voir?

— Aussi, je vous donne ma parole, ma chère amie, que quand il y en aura vingt, j'irai les voir tous.

» Mr. Bennett offrait un mélange si bizarre de vivacité, de sarcasme et de caprice, que vingt-trois ans de mariage n'avaient pas suffi à Mrs. Bennett pour le comprendre. Elle était, elle, moins difficile à pénétrer: c'était une femme de petit jugement, de pauvre culture et de caractère incertain; quand elle était contrariée, elle se croyait malade; l'unique souci de sa vie était de marier ses filles, et elle n'avait pas de plus grandes joies que les visites et les nouvelles. »

Le même Mr. Bennett conserve, tout au long du roman, son humour éternel. Quand sa femme se lamente sur la pauvreté où il la laissera à sa mort, elle et ses filles, il lui répond : « Ne voyons pas les choses en noir; espérons jusqu'au bout que je pourrai vous survivre. » Lorsque sa quatrième fille s'est fait enlever, on croirait peut-être qu'il a perdu un peu de sa philosophie : il admoneste vertement Ketty, la cinquième, lui annonce qu'elle n'ira jamais plus au bal, qu'elle ne verra pas de dix ans un seul képi d'officier. Et il termine ainsi : « Au bout de ce temps-là, si je suis content de vous, je vous emmènerai à la Revue. » Il espère bien que celui qui a enlevé Lydia n'a pas consenti à l'épouser à moins de deux cent mille francs; cela l'ennuierait, au cas contraire, d'avoir de lui une si petite idée, juste au début de leurs relations; et enfin comme on lui a demandé, dans la même matinée, la main de deux de ses filles, Élisabeth et Jeanne, il ajoute en se retirant : « Si quelqu'un venait pour Marie (la troisième), j'ai tout mon temps ; vous feriez entrer dans la bibliothèque. »

Ces quelques exemples, choisis au hasard, n'ont rien de plus saillant que le reste. On retrouverait la même vérité nuancée, la même ironie insaisissable, un peu partout. La méthode est réaliste, elle aussi; les traits choisis sont menus, mais expressifs, et puis, si nombreux, que l'impression produite se creuse lentement, à chaque détail nouveau. Flaubert, Balzac, Daudet,

Digitized by Google

travailleront dans le même sens. Elle a de plus le mérite d'être presque la première, ou, du moins, d'appliquer la première à des sujets qui lui sont propres une méthode encore très récente et qu'elle porte à sa perfection, du premier coup. Il y a quelque chose qui n'est qu'à elle : la pureté de ses livres. Jane Austen était une jeune fille épanouie dans un milieu honnête et dont les yeux si perçants n'avaient pourtant pas dépassé la grosse haie du presbytère; elle n'écrit que de ce qu'elle a vu et elle n'a rien vu que de sain. Il est rare que l'expérience soit à la fois si sûre et si restreinte. Les auteurs réalistes ont plus de vingt-cinq ans en général.

On a vu que Jane Austen s'efface derrière son sujet, que son art est rigoureusement impersonnel. Il faut pourtant s'entendre là-dessus : un auteur ne disparaît pas de son œuvre; le seul choix qu'il fait parle pour lui. Il peut ne pas exprimer la sympathie ou l'antipathie que ses personnages lui inspirent, il ne la supprime pas, et nous n'avons qu'à interroger l'impression que nous laisse son livre, pour deviner l'attitude de l'observateur en face de la réalité qu'il décrit. Nous reste-t-il, après ces lectures, un goût de tristesse, d'amertume ou de pitié? nous saurons si Jane Austen a trouvé la vie révoltante ou pitoyable. Rien de tout cela; elle la trouve amusante; son talent est sous-tendu d'ironie: une bavarde qui mélange dans son discours des pommes cuites et les lunettes de sa mère, une femme qui ne songe qu'à marier ses filles, une petite campagnarde qui ne voudrait pas dire non et ne sait pas dire oui, c'est drôle, sans que personne sache exactement pourquoi : la faiblesse humaine nous divertit, les illusions de l'amour-propre nous enchantent. Et ce spectacle est plus amusant encore pour l'écrivain qui a le plaisir de sa propre observation, qui recrée les gens, en quelque sorte, assez pour savoir à l'avance ce qu'ils feront et ce qu'ils diront, qui jouit de les retrouver à toute heure absurdes et consistants. Comment l'artiste pourrait-il en vouloir à la vie dont les formes sont si variées, la complexité si attirante et la logique si profonde? Elle l'amuse trop pour qu'il lui soit sévère. Jane Austen savait bon gré aux gens ridicules de la désennuyer; elle goûtait un plaisir suivi à voir

Digitized by Google

vite et juste, et nous en éprouvons un autre à nous sentir intelligents en la comprenant. Surtout elle n'avait pas souffert et elle n'avait ni vu ni fait le mal. Aussi son ironie est-elle bienveillante; elle n'est impitoyable que pour la vraie laideur morale, pour la platitude doublée de méchanceté d'un Mr. Collins, pour la cupidité cynique d'une Mrs. Daswood.

Enfin, cette ironie bienveillante est légère, si rapidement indiquée qu'il faut presque de l'attention pour ne pas en être dupe. Souvent c'est un seul mot qui résume toute une observation psychologique : le pasteur Elton, qui tenait à faire un riche mariage, revient de la ville dûment fiancé à une bonne dot; il est enchanté comme il convient, attend les félicitations, sourit aux taquineries, ne parle que de ses affaires et regarde toutes les jeunes filles avec des yeux cordiaux et « rassurés » : on ne peut plus rien contre lui, il lui est enfin donné de sourire sans risques ! Et cette héroïne de l'abbaye de Northanger, qui avait tout contre elle pour être une héroïne de roman : son père, d'abord, d'une aisance moyenne et qui s'appelait Richard ; sa mère qui avait eu trois fils avant elle et qui, au lieu de mourir en la mettant au monde, avait survécu pour avoir encore six enfants, tous bien portants, et jouir elle-même d'une excellente santé, etc. C'est par cette ironie constante, légère et pleine de substance, qu'il arrive à Jane Austen de faire penser à Anatole France.

Quand on a parlé de l'observation de Jane Austen, de la réalité de ses peintures, de la bienveillance de son humour, de la grâce insaisissable de son ironie, on croit avoir tout dit et l'on n'a rien dit encore. Elle n'est pas de ces auteurs dont on peut détacher quelques pages brillantes. Son charme vous imprègne, il ne vous saisit pas. Il faudrait, pour l'expliquer, définir le plaisir spécial que le réalisme nous cause; ce serait une grosse affaire. Pascal s'étonnait déjà que nous admirions la peinture d'originaux qui nous repoussent ou nous ennuient; il voyait là une de nos vanités. Par quel mystère une Miss Bates, un Mr. Woodhouse, une Mrs. Bennett, si pénibles à supporter dans la vie ordinaire, prennent-ils pour nous un intérêt exceptionnel dès qu'ils apparaissent dans l'art? S'agit-il seulement

Digitized by Google

d'une admiration soulevée en nous par la difficulté vaincue? Il ne semble pas. L'art réaliste nous enchante parce qu'il nous appelle à collaborer avec lui. En savourant une réflexion, en regardant une silhouette, on se dit : « Comme c'est bien cela! comme cela ressemble à un tel! » on se rappelle une foule d'observations confuses qu'on a faites soi-même, sans jamais avoir eu l'occasion ou le pouvoir de les exprimer; on se découvre une parenté secrète avec l'auteur et on le fait bénéficier de la petite satisfaction qu'il nous procure. Parfois même, et c'est le plus beau résultat de l'art réaliste, on sent s'éveiller en soi un goût nouveau pour cette réalité méconnue, au milieu de laquelle nous vivons sans la regarder. Les romans héroïques agitent en nous des aspirations inquiètes, difficiles à contenter; ils nous exaltent une heure pour nous laisser retomber plus ennuyés et plus dédaigneux dans le train train journalier. Les romanciers réalistes sont plus bienfaisants : ils nous enseignent qu'il y a tout près, à notre portée, des sources d'intérêt et de joie; ils nous empêchent de rien mépriser, nous font chercher dans le spectacle même de la vie un plaisir à vivre. Il arrive parfois que cette curiosité de la vie se transforme en amour. Ceux qui ont éprouvé cet amour-là, un Dickens, un Daudet, sont peut-être plus grands que Jane Austen ; mais se pencher vers le réel avec un intérêt bienveillant; s'amuser à peu de frais, sans malice; être protégé contre la fade sensiblerie, averti des illusions de l'amour-propre et de l'égoïsme; sentir se développer en soi, avec l'esprit critique, la défiance de tout ce qui est faux, outré et ridicule, c'est déjà beaucoup. Tout le monde admet que le seul avantage de vieillir, c'est d'amasser un peu d'expérience : on peut, très jeune, acquérir de cette expérience chez Jane Austen, sans y rien laisser de sa fraîcheur et de sa joie; on sort de cette intimité plus intelligent et aussi tranquille. Peut-être n'y a-t-il pas beaucoup de romanciers dont on puisse faire, en toute conscience, cet éloge-là.

M. CLÉMENT.

Digitized by Google

LE VOYAGE DE LA COUR DANS LE MIDI

(1659-1660)

D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DE L'ABBÉ ET DU MARQUIS DE COISLIN

(Suite)

Et maintenant, c'est de Toulon où une revue des galères avait paru nécessaire, que l'abbé nous donne des nouvelles du royal déplacement :

« De Toulon le X feurier 1660 [1].

» Monseigneur,

» Le roy arriua icy samedi dernier après auoir esté à la Ste Beaume passant touiours dans les rochers et mesme la reyne était contrainte de se faire porter en chaise. Le roy a trouué toulon si beau qu'il y demeurera encore dix ou douze iours. Son Eminence [2], donna hier. acolation a leurs maiestés dans une bastide qui est sur le bord de la mer et elles y furent dans la galère de S. E. Le roy va remettre les vaisseaux et les galères en estat mais l'on ne scaict pas encor pour quelle dessein. On croit que l'affaire de Marceille pourra s'accommoder. Le capitaine des guides a reçu ordre de faire raccommoder les chemins pour aller d'icy à Marceille. Mademoiselle partit il y a quatre ou cinq iours pour s'en aller trouuer Monsieur à cause de l'extrémité en laquelle il est. Il se fit hier à hières un combat entre quelques mousqueterres. Voilà tout

1. Le 10 février, disons-nous, et non le 4, ainsi que l'indique M. Kerviler.
2. Mazarin, naturellement.

Digitized by Google

ce que ie scay. Je vous prie de vouloir auoir touiours de l'amitié pour moy et de me croire avec respect.

» Monseigneur

» vostre très humble et très obéissant serviteur et fils.

» L'Abbé de Coislin. »

« Monsieur, » c'est-à-dire Gaston d'Orléans, oncle du roi, dont le loyalisme suspect et si souvent défaillant avait causé tant d'embarras à Richelieu d'abord, à Mazarin ensuite durant la Fronde, alors mourant et près duquel Mademoiselle se rendait en toute hâte pour l'assister dans ses derniers moments; Mademoiselle, duchesse de Montpensier sa fille, la « grande Mademoiselle », l'une des grandes vaincues de cette époque, comme son émule Longueville, aussi comme Condé, comme Conti jadis, l'ancien chef des forces de la Fronde en Guienne dont nous dit également deux mots l'abbé dans le billet suivant daté de Brignoles, car la cour, au lieu de se rendre directement à Marseille, avait changé d'itinéraire et retournait préalablement à Aix.

« De Briniolle[1] ce 21 feurier 1660.

» Je vous diray pour nouuelles que Mr le prince de Conty a le gouuernement de Languedoc sans auoir pourtant la disposition des places. Le roy reprend les gouuernements du Languedoc[2] de ceux entre les mains de qui Monsieur Le Duc d'Orléans les auroit mis et les donnera à d'autres. Le roy a cassé tous les capitaines des galères affin d'y pouuoir commettre toutes les fois qu'il les enverra en mer. Il arriva hier au soir icy un courrier d'Espagne qui apportoit que le roy seroit sur la frontière au uintièmme du mois d'auril. Mr Le Mareschal de Grammont[3] doit partir demain d'Aix pour bayonne affin de faire son mariage auparavant que le roy y arrive.

» C. »

1. Briniolle, et non Criniolle que transcrit M. Kerviler.

2. C'est-à-dire les postes du gouvernement militaire de la province du Languedoc que le roi se réserve de pourvoir à l'exclusion du prince de Conti, gouverneur général.

3. Le maréchal de Grammont, envoyé officiel pour demander la main de l'Infante.

Digitized by Google

Désormais on sent ici la main du maître. « Tout ce qui restait du règne passé allait être anéanti[1]. »

Des actes du duc d'Orléans le roi fait litière, ses créatures sont destituées; Conti, encore que rentré depuis quelque temps en grâce, se voit privé de la Guienne et dans son nouveau poste a des pouvoirs fort amoindris. Le temps n'est-il pas proche d'ailleurs où repentant, humble et soumis, sous l'influence des plus nobles scrupules, il versera pour des œuvres diverses 1,600,000 livres en compensation des dégâts causés par lui dans les troubles du Bordelais, où la duchesse de Longueville s'efforcera, elle aussi, pour réparer ses désordres, d'opérer des restitutions analogues. Décidément le roi est maître et l'on a pu dire en toute vérité de ce voyage, qu'il fut une marche triomphale.

Et passant sur deux billets sans grand intérêt de cette correspondance, nous voici de nouveau à Aix.

« De Aix, le 28 feurier 1660.

» Monseigneur,

» Après vous auoir asseuré de mes respects, ie vous diray que iay eu grande ioye d'apprendre par la bouche du sieur Olrine, huissier du Conseil, la parfaitte santé en laquelle vous este, on dict icy que vous l'aves enuoyé pour quelque différent que vous avies eu auec M. le premier président. Il a enuoyé aussy un courier et a addressé son pacquet à M. de Lionne[2]. La communauté du pays donne au roy sept cent soisante et quatre mil liure et ne laisserons pas d'entretenir touttes choses comme à l'ordinaire : Ils n'auoient donné les autres années que trois cent mil liure. On croit que M. le marquis de Castre aura le gouuernement de Montpellier en donnant une bonne somme d'argent. Le roy s'en ira dans deux ou trois jours à Marseille et vers le quinsième du mois qui vient il partira pour le Languedoc. Ie ne

1. Mémoires de Mme de Motteville.

2. Alors ministre d'État. L'année suivante nommé ministre des affaires étrangères, en raison des services rendus par lui, lors des négociations avec l'Espagne.

Digitized by Google

scay que cela qui puisse estre digne de vous estre mandé. Ie demeureray touiours avec respect

» Monseigneur

» Votre très humble et très obéissant serviteur et fils,

» L'ABBÉ DE COISLIN. »

On remarquera ce don fait par la Provence au Trésor, de 764,000 livres, grosse somme, impôt déguisé sous couleur de loyalisme; usage plutôt onéreux qui pouvait rendre redoutable la faveur d'une visite royale. Bordeaux, peu avant, en avait fait l'expérience quand, la ville désireuse de témoigner dignement sa joie, le ministre lui avait fait comprendre que rien plus qu'un cadeau de ce genre ne pouvait plaire à Louis XIV. Ci 70,000 livres dont le commerce bordelais, fort éprouvé, s'était saigné[1].

Est-ce à dire que la faveur pour une ville de province de la visite des grands ait cessé d'être onéreuse? Il suffirait pour s'édifier et n'en douter, de consulter les registres de nos jurades modernes. Au surplus, nous reviendrons sur cette pénurie du Trésor au temps de Louis XIV.

D'Aix, la cour, nous le savons, devait se rendre et même depuis quelque temps à Marseille.

« De Marseille, ce 6 mars 1660

» Monseigneur,

» Estant hier dans la Chambre du Roy, quelques personnes vinrent à parler des Capucins de Turenne[2] et elles dirent qu'ils en auoint emprisonné un du contraire partit. Il y eust un mareschal des logis du Roy qui dict que son frère auoit esté mis en prison par eux et qu'il ne scauoit pas où il estoit, ce qui obligea tout le monde à me prier de vous escrire pour vous supplier de leurs ordonner de le mettre en liberté, que s'ils ont peurs de luy quand il sera dehors il demande pour

1. P. MELLER, *Louis XIV à Bordeaux*, p. 2, note 2.
2. Vieux soldats de Turenne ayant suivi les avatars de leur illustre chef.

Digitized by Google

prison, le chasteau d'Angers ou bien le lieu qu'il vous plaira luy ordonner. Ie demeureray touiours avec respect

» Monseigneur

» vostre très humble et très obéissant seruiteur et fils.

» L'Abbé de Coislin. »

L'abbé est ici tout à fait dans son rôle. Intermédiaire pour le bien entre la cour et son parent le chancelier, on peut croire qu'il dut avec empressement s'interposer entre les « capucins » de Turenne et leur victime bien infortunée; car, pour le noter en passant, l'incarcération dans le sombre château d'Angers, sollicitée comme une faveur, laisse deviner en quel état lamentable on supposait le prisonnier.

Enfin, tout à Marseille calmé, tout aplani, la cour revint pour un dernier séjour à Aix, où auprès de d'Oppède, le Président du Parlement, le roi n'avait cessé de trouver efficace appui et conseils éclairés.

Là on apprend que la date de la venue du roi d'Espagne, précédemment annoncée, est sensiblement retardée — ce qui paraît plutôt contrarier cette cour un peu lasse d'un camp volant incessant et de ce séjour par trop prolongé pour elle en province.

« De Aix, le 13 mars 1660

» Monseigneur,

» Après vous auoir asseuré de mes respects ie vous diray que ce matin i'ay demanday au roy s'il feroit la Cène[1]. Il m'a respondu qu'il ne scauoit pas s'il la feroit ne scachant pas où il seroit pour ce temps là. Le roy d'Espagne ne partira de Madrid que le vingt quatre du mois prochain, ce qui nous attriste fort et qui nous faict appréhender que le mariage ne se fasse qu'au mois d'Octobre. La ieune princesse d'Orange ayant depuis quelques années prié le roy de faire sortir de la citadelle d'Orange le conte de Dona, le roy estant venu à bout de cela par le moyen de deux cent mil liure qu'on lui donnoit, de

1. Cérémonies du Jeudi saint auxquelles le Roi présidait et prenait part selon les antiques traditions.

Digitized by Google

sorte que M. Milet sous-gouverneur de Monsieur y fust enuoyé il n'y a que deux iours auec les deux cent mil liure; le conte de Dona luy fit réponse que les deux princesses d'Orange estoint bien ensemble et qu'elles l'auoint confirmé gouuerneur. Le roy irrité de cela a commandé qu'on fit venir les trouppes qui sont en Dauphiné. On croit que c'est pour l'assiéger. M. de Vessin fust enuoyé il y a deux iours vers M. le Cardinal Grimaldy pour faire en sorte qu'il se résolust de faire un voyage en Italie et qu'en ce cas là il veroit le roy. On croit qu'il a accepté la chose. Je demeureray auec respect

» Monseigneur

» Vostre très humble et très obéissant seruiteur et fils.

» L'Abbé de Coislin. »

Le cardinal Jérôme Grimaldi, archevêque d'Aix, très influent dans son diocèse par sa bienfaisance et sa rigidité canonique, très bien en cour par son loyalisme absolu, ayant soutenu puissamment la cause du Roi durant les troubles récents et chargé par Louis XIV, dont il avait toute la confiance, de plusieurs missions à Rome. Comme témoignage de cette estime toute particulière du Roi, nous citerons les deux lettres suivantes, où le monarque tient lui-même à recommander en personne à son chancelier l'archevêque.

1° *Lettre de Brienne*[1] *à propos de l'affaire Grimaldy* (Bibliot. nat., mss. fr. 17397 f° 74).

« Monseigneur. — J'ay eu ordre de vous adresser la lettre du Roy qui sera cy joincte touchant une affaire que M. Le Cardinal Grimaldy affectionne, et bien qu'elle contienne suffisamment ce que Sa Majesté désire de vous en ce rencontre, Elle m'a néantmoins commandé de vous escrire qu'Elle sera bien ayse que S. E. reçoive dans cette affaire tout l'effect qu'elle peut se promettre de la recommandation de sa Majesté, c'est ce que j'auray l'honneur de vous dire par ce mot, vous

1. Le secrétaire d'État, auteur des *Mémoires sur les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*.

Digitized by Google

suppliant très humblement de me faire l'honneur de me croire avec beaucoup de respect

» Monseigneur,

» votre très humble et très obéissant serviteur

» BRIENNE. »

2° *Lettre du roi* (Même recueil, f° 78).

« Avignon le 24 mars 1660.

» *A M. Le Chancelier.*

» Monseigneur Le Chancelier — Mon cousin le Cardinal Grimaldy m'a représenté que les habitants du lieu d'Aygues qui font profession de la religion prétendue refformée ayant faict diverses contraventions à l'édict de Nantes et qu'il leur a intenté une instance qui est pendante en mon conseil tant en son nom qu'en celuy du clergé de mon pays de Provence, dont il n'a pu obtenir encores le jugement, et voulant luy donner des marques de ma bienveillance et témoigner l'affection que j'ay pour l'observation de mes eedicts qui regardent le bien de l'esglise et du clergé, j'ay désiré vous faire cette lettre pour vous dire que j'auray à plaisir que vous preniez soin que led. procèz soit instruit incessamment s'il ne l'est desjà et qu'il soit jugé et terminé le plus briefvement qu'il sera possible, ce que me promet tant de vostre affection accoustumée pour le bien de la justice et pour les choses que j'affectionne je ne vous feray la présente plus longue que pour prier Dieu qu'il vous aye, Monseigneur Le Chancelier en sa sainte garde. Escrit à Avignon, le 24me mars 1660.

» *Signé :* LOUIS.

» *Contresigné :* DE LOMÉNIE.

» † Monseigneur SEGUIER, chancelier de France. »

Cette minuscule enclave d'Orange, au pouvoir des Nassau, spécialement à cette époque apanage du tout jeune prince de cette maison, Guillaume, âgé de dix ans, et sous la tutelle d'une mère et d'une grand'mère à l'esprit fantasque, aux désaccords fréquents prêtant à de fâcheuses équivoques dont Coislin vient de nous citer d'ailleurs ici un exemple caracté-

Digitized by Google

ristique, — ce petit territoire de 60 kilomètres sur 30 était alors l'asile de tous les révoltés, gens plus ou moins tarés, sans aveu, fugitifs politiques et autres, dont leurs voisins de France se plaignaient véhémentement, adressant suppliques sur suppliques à Louis XIV.

Aussi le prétexte était trop bon d'une apparente bisbille entre l'une des princesses et le gouverneur de la ville pour que Mazarin ne saisît point l'occasion de profiter du passage de la cour en ces parages afin d'intervenir en maître et de régler une fois pour toutes la question de la police d'Orange.

L'occupation fut décidée. D'où l'envoi des troupes mentionnées. Occupation maintenue d'ailleurs sans difficultés apparentes. Affaire prestement réglée, sembla-t-il alors, simple geste, gros de conséquences pourtant si l'on songe comment l'enfant de cette époque, le jeune prince ainsi cavalièrement traité, dûment stylé, n'oublia jamais cet affront et comment il sut s'en venger. — Douze ans après, élu stathouder de Hollande sous le nom précisément de « Prince d'Orange », entamant une lutte opiniâtre contre ce même Louis XIV, traitant de la paix sans s'abaisser à Nimègue d'abord, puis à Ryswick, mais cette fois après sa victoire de la Hogue non plus en simple stathouder, mais parlant d'égal à égal, forçant le roi de France à le saluer roi d'Angleterre.

Nous l'avons dit — tout cela conséquence lointaine sans doute, mais apparente, de la mesure de police de 1660 contre la principauté d'Orange.

Ajoutons que c'est d'Avignon où la cour s'était transportée que le roi dirigea l'opération — Avignon, plus spécialement victime des désordres de sa voisine.

« D'Avignon ce 20 mars 1660.

» Monseigneur,

» Après vous auoir asseuré de mes respects je uous diray que le roy arriua hier icy par un fort vilain temps. L'acommodement d'Orange est faict mais ie n'en scay pas les conditions. Les troupes du Roy y entreront demain. Le gouuernement de Montpellier est donné à Mr le marquis de Castre moyennant

Digitized by Google

quarante mil escus et son gouvernement de Sommierre que l'on donne à Mr de Monpezat, celuy de Brescon à Mr de la Fage[1], celuy d'Aiguesmortes à Mr de Valauoir moyennant quelque somme d'argent et le gouuernement de Sisteron, le pont St Esprit à Mr le conte du Roule, à ce qu'on croit, moyennant cinquante mil escus, Narbonne à Mr de Merinuille, le Catelet[2] à Mr le conte de Quinsé, Philipuille à Mr de Vaubrun, second fils de Mr de Nogent, moyennant son régiment de dragons et le pont de Sé, Auesnes à Mr le conte de Croille et la suruiuance à son neueu, Marienbourg[3] à Mr de Bas et la suruiuance à son frère moyennant la démission de sous-lieutenant des mousqueterre, Gravelines[4] à Mr de Cossé, Hesdin[5] à Mr le duc de Créquy moyennant deux cent mil francs, Antibes à Mr de Guitos qui est un homme à Mr le Cardinal, mais ce sera sans prouision, il n'y sera que commandant. Le roy passera icy les festes. Les magistrats de la ville sont venu saluer le roy ce matin et ont commancé par ces mots : « Sire vostre uille d'Avignon[6]... » Le roy n'a pas uoulu qu'ils l'arranguasse à genous. Le frère de Mr le duc de Modène[7] est arriué auiourd-huy. Ie demeureray auec respect...

» ... L'Assemblée du Clergé est reculée iusqu'au retour du Roy à Paris à ce que me vient de dire Mr l'Evesque de beziers

» Monseigneur,

» vostre très humble et très obéissant serviteur et fils.

» L'Abbé de Coislin. »

Cette lettre dut intéresser Séguier par la liste qu'elle contient de mutations ou de nominations nouvelles à des postes récem-

1. La Fage et non La Faye, ainsi que l'écrit M. Herviler.
2. Le Catelet, l'un des nombreux apanages de Condé qui lui furent alors retirés.
3. Philippeville, Avesnes, Marienbourg, trois places d'Entre Sambre-et-Meuse, annexées à la France en vertu du traité des Pyrénées.
4. Gravelines, en Flandre, nouvelle acquisition de la France.
5. Hesdin, au pouvoir des amis de Condé et repris par Louis XIV.
6. Formule caractéristique si l'on songe qu'Avignon appartenait alors officiellement au Saint Siège et ne fut réunie définitivement à la France qu'en 1791.
7. Le duc de Modène allié de la France et que celle-ci fit participer aux avantages que le traité des Pyrénées venait de la mettre en droit d'exiger.

Digitized by Google

ment conquis sur l'ennemi, promotion brillante et fructueuse, pour le Trésor du moins; 40,000, 50,000 écus et plus : « la grosse somme, » ainsi que le disait l'abbé dans une lettre précédente — à tout prendre, en dépit de son apparente étrangeté, usage point si fâcheux peut-être pour un gouvernement que de tirer parti d'une charge plutôt que de payer grassement celui qui remplit la fonction : angle visuel variable selon les temps.

De fait, la pénurie de l'État était alors extrême et tous moyens semblaient bons pour combler un vide sans fond.

Les droits sur les denrées, les tailles à maintes reprises avaient été augmentés. En 1644 même on avait essayé de rétablir, mais en vain, une antique mesure fiscale créée jadis par Henri IV, le fameux « édit du toisé » — taxe applicable à tout immeuble s'élevant à Paris au-delà d'une limite donnée. D'où résistance contre ce rappel imprévu à des règlements périmés, ferments de révolte peu après singulièrement accrus, favorisés par d'autres mesures analogues, expédients vexatoires de Mazarin : impôts divers et surtout création d'offices, vente à beaux deniers comptants de nouvelles charges de magistrats au préjudice de celles déjà occupées, payées jadis grassement par leurs titulaires dans l'espérance de bénéfices désormais à partager.

La Fronde même, en fait, n'eut pas d'autres causes premières que cette question financière, laquelle d'ailleurs ne pouvait être qu'accrue par elle, lui survécut et se perpétua irritante, primordiale, durant tout le si long règne de Louis XIV et aussi combien au delà.

Ainsi s'explique Créqui payant Hesdin 200,000 livres, et tout à l'heure le Bourbonnais coté 45,000 écus au profit de M. d'Humières. Sans doute, on peut croire qu'un fonctionnaire ainsi nommé devait, ayant payé cher sa charge, en escompter les profits pour rentrer dans ses déboursés[1]. Encore faut-il considérer les dangers d'une gestion trop âpre, les suites possibles d'exactions constatées, les sanctions impitoyables, inattendues,

1. C'est qu'en effet, bien qu'à la vérité un certain nombre des postes dont il s'agit ici fussent exclusivement militaires, ils n'en comportaient pas moins des avantages pécuniaires considérables sous la forme de traitements déguisés, allocations, redevances de toutes natures, privilèges, etc., fort appréciables...

Digitized by Google

vis-à-vis des prévaricateurs même les plus puissants et les plus fortement « embusqués ». Le célèbre procès de Fouquet en est le classique exemple.

Ajoutons enfin que dans cette distribution de fonctions, où (en dépit des intrigues sans nombre et qu'on suppose aisément) s'affirmait si nettement l'action désormais toute puissante du pouvoir royal — il était des nominations de plus pure et noble origine que l'appât pour le Trésor d'un peu d'argent : telle l'élévation de Turenne au rang de « mareschal général des camps », ainsi que va nous l'apprendre Coislin dans sa lettre prochaine; titre nouveau, charge militaire la plus haute du royaume, équivalant à celle de connétable, supprimée depuis le mort de Lesdiguières en 1626. Turenne, à force d'éclatants services, avait su faire oublier sa trahison de naguère et ses coupables faiblesses.

Cette lettre prochaine dont nous parlons sera datée de Montpellier.

La cour, en effet, aussitôt l' « accommodement d'Orange » terminé, avait repris le chemin du Languedoc, en retard de près de vingt jours, d'ailleurs, sur les prévisions annoncées.

« De Montpellier, ce 6 avril 1660.

» Monseigneur,

» Après vous auoir asseuré de mes respects ie vous diray que nous arriuasmes icy vendredy dernier où nous avons esté arresté par les grandes pluies qu'il a faict et maintenant par la goutte que Son Eminence a. Mr le mareschal de Turenne a été faict mareschal général des camps et armées du Roy. C'est la mesme charge qu'auoit deffunct Mr de Lesdiguière. Mr du Bois m'a mandé que vous l'auies enuoyé quêrir pour lui dire que Mr Rossignol vous avoit présenté des lettres à sceller pour la hautte iustice de Juuisi et que vous les auies refusée; de quoy ie vous suis infiniment obligé. Ie verray Mr Le Tellier[1] pour tâcher d'y apporter remède. Ie suis toujours fort importuné pour vous escrire, mais il est difficile de s'en deffendre ayant l'honneur d'estre ce que ie uous suis. Ie me suis donné l'hon-

1. Michel Le Tellier, ministre d'État, père de Louvois.

Digitized by Google

neur de vous escrire une lettre pour un nommé Turpin qui a eu sa grâce. Ce n'est pas deuant moy que son affaire a passé car il ne l'auroit pas obtenue. Toute la maison de la reyne m'a prié de vous en escrire parce qu'il a l'honneur den estre. On me vient de dire que le roy partoit demain et la reyne aussi pour s'en aller à Perpignan et de là s'en reviendront à Carcassonne où S. E. les reiondra. Ie suis auec respect,

» Monseigneur

» vostre très humble et très obéissant serviteur et fils.

» L'Abbé de Coislin. »

Toujours ce rôle d'intermédiaire obligé par son caractère, son titre, sa fonction, sa parenté. Intermédiaire dont la bonté naturelle autorisait les quémandeurs à user, peut-être à abuser ainsi qu'en témoignent le nombre de requêtes trop banales comme forme et sujets pour que nous en donnions le détail.

C'est M. de Saint-Hyppolite qui sollicite l'entremise de l'abbé auprès du chancelier pour obtenir l'indulgence de celui-ci vis-à-vis de quelques gentilshommes coupables de peccadilles « fort remissibles » selon lui.

C'est Villeneuve, valet de chambre du roi, qui fait supplier Séguier d'intervenir pour conserver dans ses fonctions son beau-père, un certain Marquis « receveur au grenier à sel », etc.

Toutes corvées dont s'acquitte gracieusement l'abbé au cours de l'interminable voyage.

... « Le roy, la reyne s'en vont à Perpignan et de là s'en reuiendront à Carcassonne. »

Crochet nouveau imposé par les circonstances[1] sans doute, mais dont l'exécution semée d'incidents pittoresques et d'un archaïsme pour nous plaisant, apparaît plutôt pour la cour d'une laborieuse exécution, si nous en croyons certaine lettre de l'abbé datée de Carcassonne le 16 avril 1660[2], où il nous

1. Le Roussillon venait d'être, en effet, définitivement reconnu par les Espagnols comme acquis à la France.

2. 16 avril et non 18 avril 1660, ainsi que le note M. Kerviler.

Digitized by Google

apprend que toutes les rivières sont débordées, qu'aucun courrier n'a pu passer pendant trois jours et que même le carrosse d'un des aumôniers de la suite, « l'abbé Fouquet, » voulant franchir certain gué d'ordinaire inoffensif, chavira et faillit être emporté par la rapidité du courant :

« ...si l'on n'eust vitement couper les traits, les cheuaux auroient esté tous noyés. » — « Mr Bertet est revenu d'Espagne qui a dict que le roy deuoit partir hier pour Fontarabi, que l'infante étoit tout comme on la pouuoit souhaiter et qu'on ne pouuoit pas en mieux user que les Espagnols le font. Le roy est arrivé icy à ce matin en poste pour voir S. E. qui a encor beaucoup la goutte. Je suis avec respect,

» Monseigneur,

» vostre très humble et très obéissant serviteur et fils.

» L'Abbé de Coislin. »

Les temps paraissent proches désormais, on le voit par les dernières lignes de cette lettre. Le roi d'Espagne est décidément en chemin. Le roi de France confère avec M. le Cardinal. On s'informe de l'Infante qui, d'après les on dit, est comme « on la pouvait souhaitter ».

De fait bien des retards, bien des délais, bien d'éternelles formalités seront encore nécessaires avant la consécration de cette union tant souhaitée ; — délais énervants, péripéties dont les détails circonstanciés vont désormais tour à tour être transmis au chancelier, et par l'abbé, et par son frère le marquis, lequel s'était absenté depuis janvier.

C'est à Bayonne qu'il avait rejoint la cour. A Bayonne, où tout d'abord il est surpris de ne point trouver le chevalier et l'abbé, — ce dernier retenu à Pau, nous dit-il par une « ébulition de sang », effet de la fatigue d'un tel voyage, sans doute aussi du mauvais temps de Perpignan sur une complexion délicate. Toutes causes morbides dont leur médecin « La Chambre » (un nom prédestiné) eut heureusement raison.

« Sans la maladie que i'ay eue, » écrivait peu après l'abbé à Séguier, « ie n'aurois pas esté si long temps sans me donner l'honneur de vous escrre. Sians Mr de la Chambre à qui i'ay bien

Digitized by Google

de l'obligation ie croy que i'aurois esté bien plus malade que ie n'ay esté. J'espère que quand i'arriueray à Paris il n'y paroistra plus. Mr de la Chambre vous mande toutes les nouvelles. C'est pourquoy ie me contanteray de vous asseurer que ie suis avec respect

» Monseigneur

» vostre très humble et très obéissant seruiteur et fils.

» L'Abbé de Coislin. »

« La Chambre, » qui d'ailleurs de son côté, en même temps qu'il écrivait au marquis, renseignait le Chancelier sur l'état de santé de l'abbé[1], profitant de toutes circonstances pour glisser lui aussi, parmi les « protestations enflammées de tous les sentiments de son cœur à l'auteur de sa fortune », sa petite requête intéressée :

...« Vous avez eu la charité autrefois de prier les R. P. Jésuites de me faire leur médecin quand le leur serait mort. L'on me mande qu'il est à l'extrémité : c'est ce qui m'oblige à recourir à vous pour vous supplier très humblement de faire en sorte qu'ils attendent mon retour en leur en donnant un autre qui agisse pour moi dans mon absence. »...

L'essentiel pour le Chancelier était qu'il remît et rapidement l'abbé sur pied — ce qui fut fait, nous le savons. La Chambre dut donc être satisfait.

Et nous revenons à la lettre du marquis, datée de Bayonne « le 4 May 1660 » :

« Monseigneur,

» Aussitôt que j'ai été arrivé, je n'ay point voulu manquer de me donner l'honneur de vous écrire et vous dire que j'ay

1. La Chambre au Chancelier — « A Pau ce 4me mai 1660. » — « Mr. L'indisposition qu'a eue M. l'Abbé me fait prendre la liberté de vous escrire pour vous oster l'inquiétude qu'elle vous auroit peu donner et vous asseurer qu'elle est entièrement passée et luy tout à fait hors de tout péril. Il vouloit se donner l'honneur de vous escrire, mais je l'en ay empesché et j'ay creu que vous auriez assez de bonté pour ajouter foy à la certitude que je vous en donne. Je mande à mon père le détail de son mal qui n'a esté grand que dans la conjoncture, son voyage long et pénible et dans la faiblesse naturelle de son tempérament. Cela m'a obligé à y prendre des précautions particulières. Je ne manqueray pas à vous mander exactement autant souvent que le permettront les courriers de cette ville l'estat où il se trouvera et d'en avoir tout le soin que suis obligé... »

Digitized by Google

été tout à fait bien reçu yci. L'on vouderoit bien n'avoir pas envoyé l'ordre que l'a faict parce que l'on voict que fort peu de gens se préparent à venir. J'ay rendu vostre lettre à Son Éminence qui m'a dit qu'il vous feroit réponse. Le mariage est retardé encore de quelques jours. Je ne crois pas qu'il se fasse devant le vincthième. Il ne s'est point faict à Burgos, comme l'on croiiet. L'on dit à cette heure que ce sera à Victoria. La cour ne partira d'yci que vendredi, Mr le Cardinal se porte un peu mieux de la goutte. Il demeurera quelque temps à Saint-Jean de Lus après le départ du Roy pour conférer avec Don Louis d'Aro. Je n'ay point trouvé ici mes frères. Mon frère l'abbé estoit demeuré un jour pour attendre le chevallier qui estoit mallade[1]. Mais par après il a esté obligé d'y demeurer à cause d'une ébulition de sang qui luy est survenue. Il n'a pas pourtant cessé de partir, mais trop tôt, la fièvre lui ayant pris à Po. Monsieur de la Chambre escrit qu'il espère que ce ne sera rien. J'ay envoyé à ce matin un gentilhomme pour en savoir des nouvelles. Selon ce qu'il m'apportera j'iray moi-même. Je ne manqueray pas de vous mender par le premier ordinaire ce qu'aura apporté le courrier d'Espagne. Cependant faites-moi la grâce de me croire.

» Monseigneur

» vostre très humble et très obeissant fils et seruiteur.

» COISLIN. »

On le voit : c'est l'annonce d'un premier retard : « Il ne s'est point faict à Burgos... » il se fera « à Victoria ». Il s'agit ici, on le devine, du mariage par procuration, consécration diplomatique qui d'ailleurs ne s'effectua pas plus à Vitoria qu'à Burgos.

Et les conférences, les entrevues des ministres se succèdent préparatoires. Pourtant les deux cortèges, par une marche très lente mais continue, s'avancent à la rencontre l'un de l'autre. La cour d'Espagne, la cour de France tour à tour font quelques pas.

Philippe IV et la jeune infante atteignent Saint-Sébastien. Le roi de France s'installe à Saint-Jean-de-Luz — et c'est de cette ville maintenant qu'est datée la correspondance du

1. A Carcassonne sans doute, d'où la plus récente lettre de l'abbé est datée.

Digitized by Google

marquis et de l'abbé, ce dernier bientôt rétabli suffisamment pour reprendre ses fonctions.

Du marquis au chancelier :

« De St-Jean de Luz, ce 11 may 1660.

» La cour arriva ici Samedi... Mais l'on croit qu'il y aura encore une conférence. Le Roy d'Espagne arrivera demain à St-Sébastien. M. de Marsuin partict hier d'icy pour aller trouver le Roy d'Espagne. Il luy donne la charge de mestre de camp général en Flandre avec trante mil escus de pansion, n'y ayant que le gouverneur du pays à dessus de luy. Il part d'icy fort satisfait de son Éminence. On dit qu'il n'y a rien de plus magnifique que la cour d'Espagne[1]. Nous attendons icy tous les jours mes frères qui se portent bien présentement... »

(Non signée, mais cachet aux armes du marquis.)

Le 22, nouvelle lettre du marquis : nouveaux retards annoncés; nouvelle conférence en perspective. Cependant :

«... L'on croit que l'arrivée du comte de Fuensaldagne[2] qui passa advant hyer ici facilitera fort les affaires ayant été le premier qui se soit meslé de la paix. Il disna chez Monsieur le Cardinal et par après alla chez la Resne, où le Roy vinct... Le mariage du Roy qui se devoit faire icy est remis à Bayonne. J'ay vu Monsieur L.... qui m'a prié de vous asseurer de ses respects. »

(Cachet aux armes.)

Quatre jours après, c'est l'abbé qui renseigne le chancelier de façon assez explicite.

« De St-Jean de Lus ce 25 may 1660.

» Monseigneur,

» Ie voudrois auoir de bonnes nouvelles à vous mander touchant le mariage, mais les choses ne sont pas en trop bon estat. Messieurs les ministres ne s'accordent point et disent qu'ils ne relacheront rien de leurs prétentions. Il sont seule-

1. Commines signalait déjà ces splendeurs castillannes que raillaient les compagnons de Louis XI lors de l'entrevue de celui ci avec Henri III de Castille.

2. Le comte de Fuensaldagne, représentant d'Espagne en Flandre, avec lequel Condé avait traité durant la Fronde et par l'entremise duquel il avait obtenu des secours en argent, vaisseaux et troupes.

Digitized by Google

ment en dispute de quatre cent vilage. Mr le Cardinal a offert à Don Louis Dearo tous les accomodements imaginables mais il n'en veut accepter aucun. Picmantel est arriué après midy mais ie ne scay s'il apportera la conclusion de quelque chose. Ie le souhaitteroit affin que ie puisse vous asseurer moy mesme bientost avec quel respect ie suis

» Monseigneur,

» vostre très humble et très obéissant serviteur et fils.

» L'Abbé de Coislin. »

On le voit, les choses sont loin d'être réglées. Il apparaît même qu'on revient sur des clauses qui devraient être depuis longtemps élaborées, qu'on ressuscite des querelles, qu'on ruse, qu'on spécule sur l'énervement très accusé de la cour de France, sur l'impatience d'aboutir, espérant au dernier moment arracher quelques concessions nouvelles à l'adversaire.

Et de fait, du côté de l'Espagne lors de la discussion des termes du traité, l'année précédente, du 13 août au 7 novembre 1659, ç'avait été le grand moyen pour obtenir tous les avantages désirables que d'essayer de lasser la patience du cardinal, supposant le ministre acculé, pris entre ses engagements, son désir de faire la paix d'une part, les embarras financiers et politiques de l'autre. Aussi, par des lenteurs calculées, par des subterfuges dilatoires merveilleusement percés à jour et combattus par Mazarin, s'était-on flatté, mais en vain, d'arracher des concessions qu'en fait l'Espagne n'obtint pas.

Même en ces derniers jours, sur le point d'en terminer, la même tactique continuait à être employée dans la transcription du traité, et tout proche de la célébration du mariage, — principale clause de l'accord, — le ministre d'Espagne don Luis de Haro rusait plus que jamais avec de Lionne, porte-parole du cardinal, dans la pensée que ce dernier désormais engagé ne pouvait lui rien refuser.

D'où ces prétentions sur quatre cents villages, ces « accomodements refusés » et cette attitude intraitable.

C'est alors que le cardinal fit mine de se retirer à Bayonne.

Digitized by Google

Le résultat fut prompt de la menace.

En effet, le 27 mai, l'opinion, la veille encore si pessimiste, semble mieux impressionnée :

Du marquis au chancelier :

« De St-Jean de Lus ce 27 may 1660.

» Je ne saurois laisser partir Monsieur de Caumont sans me donner l'honneur de vous escrire et vous mender le peu de nouvelles qu'il y a icy pour ce qui est du mariage du Roy. Je ne doute point que toutes les affaires ne s'accommodent mais elles tireront un peu en longueur. Le gouvernement du Bourbonnois a esté donné à Monsieur d'Humières pour quarante cinq mil escus, celui d'hectmorte à Mr de Gardes. Le Roy a donné à Mr le marquis de Richelieu cinquante mil escus. Messieurs les Mestres des Requestes font icy rage contre mon frère. Ils disent qu'ils ont ordre de leur compagnie. Je crois qu'ils auroient plus de respect pour ce qui vous regarde qu'ils n'en ont... »

(Cachet aux armes.)

Nous l'avons dit, l'espoir renaît : « ... Je ne doute point que les affaires ne s'accommodent... » Il renaît même tout à fait dès le lendemain 28 mai, ainsi que le constate l'abbé, nous apprenant que « Don Luis et de Lionne » ayant contesté fortement à Fontarabie, un ordre subit du roi d'espagne enjoignit au premier de cesser tout différend, se réservant personnellement d'être désormais seul juge de toute affaire :

« ... Fuensaldagne vint hier asseurer S. E. de tout ce que ie vous dis là. Je croy que nous serons dans six semaines à Paris ou ie pourroy moy mesme vous asseurer avec quelle passion et respect ie suis

» Monseigneur,

» vostre très humble et très obeissant seruiteur et fils,

» L'Abbé de Coislin. »

(A suivre.) Émile de PERCEVAL.

Digitized by Google

STELLA

Roman en vers.

Extrait.

C'est à Paris, sous Louis XIII, que se déroule ce roman. Le duc de Norville voit avec un extrême déplaisir l'amour de son unique fils, le vicomte Stény, pour Stella, fille du marquis de Melval. Connaissant la fermeté de son fils, et ayant lui-même, en dépit de ses airs hautains, un caractère faible, il l'autorise à faire sa cour, mais exige qu'il ne se marie pas sans avoir pris part, en qualité de volontaire, au siège de Turin. D'ici là, pensait-il, la séparation des deux jeunes gens refroidira leur amour, et quelque obstacle pourra s'élever qui rende impossible leur union.

Stény était heureux, car aimant et respectant son père il eût été désolé de lui désobéir; il ignorait, d'ailleurs, ses secrètes et malveillantes intentions. Reçu dans la famille de la jeune fille, il lui met au doigt l'anneau des fiançailles et lui consacre les quelques jours qui précèdent son départ.

De l'hôtel du marquis et de son beau jardin
ils avaient fait tous deux comme leur double Éden.
Qu'ils fussent isolés sous les allées ombreuses
ou seuls dans le salon, quelles heures heureuses!
L'un sur l'autre appuyés et les yeux près des yeux,
contenant de leur cœur l'émoi délicieux,
après un court silence, une muette ivresse,
ils échangeaient des mots tout chargés de tendresse,
mots caressants et doux où vibrait tout leur cœur,
où l'amour avait mis ses feux et sa langueur.
« J'aime tes yeux si doux. » — « Et moi ta voix sonore. »
« Regarde-moi toujours. » — « Que je t'entende encore! »
Voilà ce que disaient ces mots entrecroisés,
ces mots entrecoupés de pleurs et de baisers.
de pleurs tout attendris, jaillis du fond de l'âme,
de baisers tout brûlants de la plus pure flamme.
Et les yeux de Stella brillant de la beauté
que rend plus belle encor l'éclat de la santé
avaient, outre leur charme ordinaire et leur grâce,
quelque chose de doux, d'aimable, de vivace,

Digitized by Google

qu'y mettait un excès d'amour et de bonheur,
d'ivresse trahissant les secrets de leur cœur!
C'est ainsi qu'ils s'aimaient; jamais fille plus belle
n'aima plus tendre amant d'un amour plus fidèle!

Tandis que tout entiers à leurs félicités,
Ignorant des complots dans l'ombre concertés[1]
ils ne voient dans leur ciel qu'un azur sans nuage :
ne serait-ce, pensait Stella, qu'un faux mirage,
ce bonheur radieux? Stény n'est pas fervent.
Je te lui dis : autant en emporte le vent.

Pour le persuader en hardissant son zèle
elle choisit son heure et tendre le querelle.

STELLA

O mon cher fiancé, bien trop tiède est ta foi;
Je crains pour ton salut; fais cesser mon effroi.
Quoi donc? il te suffit ce bonheur de la terre,
bonheur, si grand qu'il soit, imparfait, éphémère.
Non, non : il faut qu'au ciel nous rejoignant tous deux
nous soyons à jamais parfaitement heureux.

STÉNY

Mais le ciel, ma Stella, c'est pour nous ce bas monde,
la terre, aux amoureux en délices féconde.
Lorsque de deux amants le ciel fait deux époux,
le ciel même pour eux a des bonheurs moins doux.

STELLA

Mon âme dans le ciel par la tienne adorée
ne t'aimera que mieux de son corps séparée.

STÉNY

Va, sans ton corps si beau dans le ciel ton amant
languira jusqu'au jour du dernier jugement.

STELLA

Ce jour-là de nos corps l'immortelle jeunesse
goûtera dans l'amour une idéale ivresse,
Spiritualisés, n'ayant rien de charnel,
Les corps diffèrent peu des âmes dans le ciel.

1. Entre Sérafine, amoureuse de Stény, et d'Aspremont, amoureux de Stella.

Digitized by Google

STÉNY

Moi, j'aime ton beau corps qu'anime ta belle âme.
Quand je le vois, l'amour dans tous mes sens s'enflamme.
C'est ton amour, le mien, que je lis dans tes yeux;
enfin quand je le vois, je vois s'ouvrir les cieux.

STELLA

O Stény, qu'as-tu dit? Cher amant, j'appréhende
que du chaste Jésus la mère ne t'entende.
Est-ce à toi de railler la résurrection?
Non : devant ce mystère incline ta raison;
à ce que croit l'Église et que je crois moi-même
quiconque contredit, mon doux Stény, blasphème!

Une amante peut tout sur un cœur amoureux;
d'un lâche elle ferait un intrépide preux,
d'un incrédule un saint. Elle est son cœur, sa tête;
elle est le conquérant régnant sur sa conquête.
L'amant trouve si doux son pouvoir absolu
qu'il fait sans résister ce qu'il a résolu.

STÉNY

Écoute, ma Stella, je t'adore; ta grâce
a sur moi tous les droits : il faut donc que je fasse
tout ce qui te plaira. De toi tout m'est sacré;
comme toi je croirai, comme toi je prierai.

STELLA

Moi, sûre que je t'aime, et que je te suis chère,
et sûre d'être heureuse avec toi sur la terre,
je ne puis plus douter désormais que le ciel
approuve mon bonheur et le veut immortel.

Ainsi des deux amants l'union est parfaite;
ils ne font qu'un seul cœur; rien ne les inquiète.

Sur un lac transparent les flots semblent dormir :
qu'un vent soudain s'élève, et ces flots vont frémir;
Le lac ridé s'agite, il se trouble, il bouillonne;
dans un tumultueux remous il tourbillonne.

Un incident fâcheux fit qu'un moment Stény
des légères amours d'autrefois fut puni.

Digitized by Google

Avec une suivante et sur la promenade
que Stény traversait avec un camarade
Stella passait, pendant que de l'autre côté
marchant en face d'elle, une accorte beauté
a salué Stény de façon provocante;
ce salut il le rend d'une façon galante.
On eût dit à son air, au regard de ses yeux
que de ces frais appas il était amoureux.
Stella voit ce regard, Stella voit ce sourire;
elle se croit trahie et son cœur se déchire.
Elle n'a pas encore, hélas! assez souffert,
et voici pour son cœur le trait le plus amer!
Stény va vers la fille, et familier l'arrête.
Il lui parle : on croirait que son cœur est en fête.
Soudain il aperçoit Stella. Pâle, troublé,
et laissant voir son trouble en vain dissimulé,
il marche vers Stella qui recule indignée.
Entraînant sa suivante elle s'est éloignée.
Frémissante elle a pu comprimer sa douleur,
sa douleur, que trahit sa soudaine pâleur.
La voilà maintenant dans sa chambre. Personne
ne la voit : elle pleure, et sanglote, et frissonne.
Elle appelle Stény; elle voudrait le voir.
Pourquoi ne vient-il pas calmer son désespoir?
Stény avait souffert, et des mêmes alarmes,
et de ses yeux avaient coulé les mêmes larmes.
Il entre : elle pleurait; il l'entend qui gémit,
qui se plaint; c'est un tendre et désolé dépit.
Il s'écrie : O Stella! quoi! tu me crois parjure...
Mais c'est t'humilier, et c'est me faire injure.
Va, ton cœur de mon cœur est le seul souverain;
contre tout autre cœur son armure est d'airain.
Ton amour est le seul qui m'attache à la vie;
Plutôt que toi, Stella, qu'elle me soit ravie!

STELLA

J'avais cru voir tes yeux sur elle franchement
jeter un doux regard, un vrai regard d'amant.

STÉNY

Va, je dissiperai cette fausse apparence.
Écoute : quelques mots te rendront l'espérance.
Que dis-je? quelques mots vont te persuader
que de tout vain soupçon tu devais te garder.

Digitized by Google

Une femme salue : on ne peut donc lui rendre
ce salut, sans avoir pour elle le cœur tendre?
Ah! c'est mal te connaître et me connaître aussi
que de ne pas chasser cet indigne souci.
Par ta beauté, par ton charme, par ton sourire,
je jure que pour toi seule mon cœur soupire,
je jure que jamais je n'aimerai que toi,
oui, toi mon bien, chère âme, et ma vie et ma loi!
Tu te tais. Crois-tu donc que mon serment te leurre?
Le croire ce serait m'ordonner que je meure.

Tandis qu'il lui parlait Stella sentait mourir
son chagrin et la joie en son cœur refleurir;
autour d'elle une douce et brillante lumière
se répand dont l'objet le plus sombre s'éclaire.
Elle charme ses yeux, pénètre dans son cœur,
l'enivre, la ravit, l'éblouit de bonheur!

STELLA

Mon Stény, de ta foi ton serment me rend sûre;
toi, de mes pleurs jaloux pardonne-moi l'injure.

STÉNY, l'embrassant.

Je les aime, ces pleurs, par ma lèvre effacés;
si tu ne m'aimais pas les aurais-tu versés?

Quand au-dessus de nous d'épais et noirs nuages
s'assemblent pleins d'éclairs, tout à coup les orages
éclatent, et l'on voit les flots s'amonceler.
On entend sous leur choc la carène trembler.
Les mâts craquent. Flots, vents, tonnerre, tout conspire
à faire redouter que sombre le navire.
Que faut-il pour calmer les cœurs, les flots, les airs?
un rayon de soleil. Alors flots, vents, éclairs,
tout s'apaise; la mer rit et courbe son onde.
Le navire bondit, vole, tout le seconde.
Que faut-il pour calmer un amoureux courroux?
Un mot qui fasse fuir tous les soupçons jaloux.

Le temps marche ou plutôt le temps se précipite,
et l'heure du départ sonne presque subite.
Nos amants ont le cœur très serré, mais l'espoir
en a bientôt banni tout pressentiment noir.

Digitized by Google

Du père de Stény la promesse est formelle,
Comment donc supposer qu'il lui soit infidèle?
Comment sans l'outrager peut-on s'en défier?
Quand ce fils reviendra brillant officier,
ayant par ses exploits d'une famille illustre
rendu plus éclatant encor l'antique lustre,
il ne pourra jamais mortellement blesser
un enfant glorieux qu'il doit récompenser.
Ainsi pensait Stény : « M'ôtant à ce que j'aime,
» mon père », croyait-il, « se punirait lui-même.
» Non, non, il ne peut pas, les boulets ennemis
» m'épargnant, oublier tout ce qu'il m'a promis! »

O cœur faible chez l'homme et faible chez la femme!
Soudain Stella s'affaisse. Elle tombe, elle pâme,
et Stény dans ses bras la reçoit frémissant,
éperdu. Vers son cœur a reflué son sang.
Il lui parle, il l'embrasse, il la rend à la vie,
et par elle sa main est aussitôt saisie.
Longtemps de son amant sa main presse la main.
De sanglots secouée, elle essayait en vain
d'emplir son cœur d'espoir, de force et de courage.
De longs pleurs sillonnaient lentement son visage.
« Mon Stény, » lui dit-elle à l'oreille, tout bas,
« tu m'écriras souvent, très souvent n'est-ce pas?
» Ne me fais pas souffrir par un trop long silence.
» Ne me fais pas mourir par ton indifférence. »
« T'oublier! » répond-il, « je trahirais ma foi!
» Que la foudre de Dieu tombe plutôt sur moi! »

STELLA

Si tu m'aimes, prends soin, déchaînant ta vaillance,
de ne pas déchaîner aussi ton imprudence.
Car la guerre, vois-tu, c'est la gloire pour toi,
c'est aussi le plaisir... c'est la douleur pour moi.
Hélas! à tout instant je craindrai qu'une balle...

STÉNY, l'interrompant.

Une balle souvent n'est qu'un bruit qui s'exhale
dans les airs, épargnant qui ne l'évite pas.
Toi, songe à mon retour et non à mon trépas.
Allons, sèche tes pleurs, raffermis ton courage;
que je ne parte pas sous un fâcheux présage.

Digitized by Google

Amie, en ce baiser tout mon cœur a passé.
Adieu, ma fiancée.

STELLA, lui rendant ses baisers.

Adieu, mon fiancé.

Il revenait tout seul : l'heure était avancée,
le ciel sombre : il marchait lentement, sa pensée
flottait irrésolue. Elle se fixe enfin
sur un point douloureux. « Eh quoi! » dit-il, « demain,
» demain entre elle et moi l'espace doit s'étendre!
» Je ne pourrai donc plus, ô douce voix, t'entendre;
» Tu ne me diras plus : « Cher cœur, mon bien-aimé! »
» Mon regard par le tien ne sera plus charmé.
» Mais toi, garde-toi bien de la désespérance;
» tu ne pourrais souffrir sans doubler ma souffrance.
» Ne pleure plus; mon cœur, vois-tu, sera navré
» s'il apprend que le tien gémit désespéré. »

Il arrive, un valet aussitôt se présente.
« Quelqu'un est là, » dit-il, « Monseigneur, dans l'attente
» d'être reçu par vous. » — « Qui donc est-ce? Son nom?
» — A ma demande on a toujours répondu non,
» d'ailleurs très poliment : « Dites à votre maître
» qu'il me connaît et que lui seul doit me connaître. »
» — Eh bien, faites entrer au salon l'indiscret. »

Quand Stény le rejoint, une femme apparaît :

STÉNY

Quoi! c'est vous!

SÉRAFINE

Oui, c'est moi, c'est cette Sérafine
Que vous flattiez des noms de belle, de divine;
à qui vous promettiez un amour éternel,
qui vous aimait... Et vous? qu'avez-vous fait, cruel?
Vous la chassez soudain, et pour comble d'injure
sans lui dire un seul mot, laissant dans la blessure
le dard envenimé, sans un mot d'amitié,
sans un mot de regret, sans un mot de pitié!
Je suis traitée enfin comme une femme vile!
Une autre a pris ton cœur d'où ton mépris m'exile.
Une autre! celle-là que veut-elle de vous?
Que vous l'enrichissiez devenant son époux.

Digitized by Google

Moi! que me fait ton or? Tes baisers, ta caresse,
c'est tout ce que de toi réclamait ma tendresse.
Si je suis devant toi, c'est que mourant d'amour
pour toi, je ne veux pas attendre ton retour.
Tu dis aimer Stella! et pour te satisfaire
tu n'oses résister aux volontés d'un père.
Va, tu n'es qu'en parole avec elle lié;
pour se donner à toi t'a-t-elle supplié?
A-t-elle comme moi cette amour violente
qui fait que d'un retard le cœur s'impatiente?
Eh bien! à toi mon cœur ne veut refuser rien,
car je t'aime, je suis à toi, je suis ton bien.
Je te donne mon corps, et mon âme, et ma vie,
même si de m'aimer en vain je te supplie.

Haletante d'amour elle lui prend la main.
Son œil brille; son cœur palpite: son beau sein
se soulève. Stény sent sa chair frémissante
au contact de la main, de la gorge brûlante,
de la lèvre de feu qui cherche à l'embraser.
Il soupire; il se tait. Rendra-t-il le baiser?
Sérafine le croit : Elle s'écrie : « Il m'aime! »
Mais lui s'est ressaisi par un effort suprême,
et déliant le bras qui le tient enchaîné :
« C'est assez, lui dit-il, de m'avoir entraîné.
» Tu m'as presque vaincu, c'est pour toi trop de gloire.
» Mais enfin c'est à moi que reste la victoire.
» Adieu! de tes baisers dont s'indigne mon cœur
» c'est trop qu'un seul instant m'ait tenté la saveur. »

SÉRAFINE

Eh bien! je suis vaincue et je bats en retraite;
mais toi, tu me paieras chèrement ma défaite.
Jusqu'ici je t'aimais; maintenant je te hais.
Écoute mes adieux ou plutôt mes souhaits.
Pars donc pour le Piémont, et là sois invincible!
Qu'en vain les ennemis prennent ton corps pour cible.
Je veux qu'impunément tu braves le danger.
Comment, si tu mourais, pourrais-je me venger?
Tu pars persuadé que c'est ta destinée
d'être heureux par l'amour, heureux par l'hyménée :
fol espoir! Dans ton cœur comme un vent furieux
tu sentiras entrer le doute injurieux.

Digitized by Google

Douter, c'est la douleur; mais lorsque l'âme est sûre
de l'infidélité, mortelle est la blessure.
Par elle tu seras longuement torturé,
et, maudissant le cœur que tu m'as préféré,
tu verseras des pleurs, pleurs de honte et de rage;
et moi, dont tous tes maux auront été l'ouvrage,
lorsque ton cœur, Stény, saignera sous mes coups,
je rirai de tes pleurs et de ton vain courroux.
Adieu! pars, emportant ce présage funeste;
tu me le dois : pour qu'il s'accomplisse je reste!

C'est assez, dit Stény, de mots et de débats.
Tu me hais, me dis-tu; moi, je ne te hais pas.
J'aime trop pour haïr, et ta menace vaine
remplit mon cœur pour toi de pitié, non de haine.

Par la vertu ton cœur est trop bien gouverné,
Stella, pour se reprendre, après s'être donné;
je ne doute pas plus de toi que de moi-même;
sûr d'être aimé par toi je suis sûr que je t'aime,
disait en s'endormant Stény; mais malgré lui
dans son cœur pénétrait un douloureux ennui.
Il rêva qu'il voyait se dresser en colère
avec des sifflements aigus une vipère!

Sérafine ne put dormir. Elle souffrait,
blessée et ne pouvant se délivrer du trait
enfoncé dans son cœur. Lorsque parut l'aurore
elle ne souffrait plus; elle veillait encore,
mais avait en veillant longuement médité
sa vengeance. « C'est fait; mon plan est arrêté.
Ah! Stény, tu t'es fait un plaisir de ma peine;
tu ris de mon amour, cruel; eh bien, ma haine,
dit-elle, n'aura plus désormais qu'un désir,
ton désespoir, n'aura désormais qu'un plaisir,
faire pleurer Stella. Désormais ma colère
à tes conseils cruels obéira, ma mère!

LÉON PARIS.

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES COURS

DISTRIBUTION DES PRIX DU 28 JUIN 1908

MESDAMES, MESSIEURS,

Chaque année, le cycle des saisons ramène, pour la Société Philomathique, une double cérémonie qui, après l'effort souvent pénible de l'hiver, nous procure la satisfaction toujours renouvelée de juger l'œuvre accomplie. C'était, il y a quelques jours, l'Exposition des travaux d'élèves qui, répandant à profusion dans les salles de l'École professionnelle, les dessins, les chefs-d'œuvre manuels, les vêtements faits par nos jeunes gens et nos jeunes filles pendant l'année scolaire écoulée, permet à tous de se rendre compte de ce qu'a été leur labeur et de ce qu'il a produit. C'est ensuite la Distribution des Prix à laquelle nous assistons aujourd'hui et dans laquelle nos lauréats viennent recevoir la récompense de leur travail.

La tradition veut que le Directeur Général des Cours ait le devoir de retarder de quelques instants le légitime orgueil qu'ils auront à entendre résonner leur nom dans cette salle brillante, pour jeter un coup d'œil sur l'année qui se termine et dire son sentiment sur ce qu'elle a été.

Ce n'est point, je crois, me laisser aller à un optimisme, peut-être difficile à éviter en ce jour de fête, que de dire de cette année qu'à tous les points de vue elle a été bonne.

Nous avons tout d'abord à constater avec une bien vive satisfaction que la faveur dont jouit l'École professionnelle auprès de son public habituel d'élèves est bien loin de décroître, puisque nous pouvons enregistrer, cette année encore, une augmentation sensible sur l'effectif, cependant si imposant, des années précédentes. Les chiffres inscrits sur notre palmarès accusent, en effet, pour l'année 1907-08, 3,471 élèves et 4,555 inscriptions contre 3,357 élèves et 4,372 inscriptions en 1906-07.

Comme l'an dernier, nous avons été heureux de compter parmi nos jeunes gens un nombre considérable de militaires auxquels la bien-

Digitized by Google

veillance de leurs chefs de corps, après leur avoir permis de s'inscrire à nos cours, leur en a facilité la fréquentation. Qu'ils en reçoivent ici nos remerciements.

Mais ce sont surtout les résultats obtenus qui doivent nous être agréables. L'Exposition des travaux d'élèves, à laquelle je faisais allusion il y a un instant, nous permet de dire qu'ils ont été en tous points satisfaisants. Le public se presse toujours très nombreux pour admirer, et même — ce que je ne saurais lui reprocher — critiquer les œuvres exposées, et son ardeur n'a même point été arrêtée cette année par l'inclémence de notre ciel de juin; j'ai pris plaisir à me mêler à lui dans ces deux trop courtes soirées où il lui est permis de se rendre compte par lui-même de ce que font nos élèves. Ce fut pour moi une promenade instructive, car, très souvent, un mot qui ne croit pas être entendu par un de ceux qui ont la charge de mener l'œuvre vers ses destinées, en apprend plus sur les réformes à opérer que de longues et stériles méditations. Eh bien! j'ai plaisir à pouvoir dire que les éloges ont été beaucoup plus nombreux que les critiques et c'est avec une réelle satisfaction que j'ai entendu formuler par plusieurs bouches autorisées cette constatation : que l'Exposition de cette année a marqué un progrès sur celle des années précédentes.

C'est sans fausse modestie que j'en fais la constatation publique, car tout l'honneur en revient au corps dévoué de nos professeurs, et à la bonne volonté, au travail assidu de nos élèves. Je tiens à leur en faire ici, aux uns et aux autres, mes plus vives félicitations.

Les professeurs, qui font partie déjà depuis plusieurs années de la maison, ne m'en voudront assurément pas si je tiens à m'adresser plus particulièrement, à cet égard, aux nouveaux venus parmi nous. Nous connaissons déjà, en effet, depuis longtemps le dévouement et la compétence des anciens, tandis que c'est toujours avec une certaine appréhension que nous voyons une nouvelle recrue venir grossir nos rangs. Sera-t-il, ou non, digne de ses aînés, c'est chaque fois la question que nous avons à nous poser.

C'est pourquoi, j'ai à cœur d'adresser d'une manière toute spéciale des félicitations à trois de nos nouveaux professeurs : MM. Corlin, Duphil et Pinel. M. Corlin avait à prendre la succession difficile de M. Gaillard aux cours de Dessin d'ornement supérieur de jeunes filles. Il a su, dès la première année, conserver à ce cours le niveau très élevé auquel l'avait amené son prédécesseur : son zèle, son amour de l'art et son très réel talent d'artiste et de professeur lui ont valu cet appréciable succès. MM. Duphil et Pinel ont reçu la charge de rendre au cours de coupe pour menuisiers une prospérité qu'il ne connaissait plus depuis quelques années, par suite de circonstances, absolument indépendantes, hâtons-nous de le reconnaître, de la bonne volonté de son professeur. Les résultats par eux obtenus, après cette première

Digitized by Google

année de cours, sont déjà appréciables, et bien que leur tâche soit loin d'être terminée — car elle demande à n'en pas douter plusieurs années de persévérance — le point qu'ils ont atteint permet d'être assuré qu'ils sauront parvenir au résultat définitif que nous attendons d'eux. En leur faisant toutes mes félicitations, je compte donc sur leur persévérance pour mener à bonne fin la tâche entreprise.

Chaque année, la Société Philomathique tient à témoigner particulièrement sa vive satisfaction à un ou deux de ses professeurs qui sont spécialement désignés au choix de son Comité, soit par leur long dévouement, soit par l'éclat exceptionnel des services rendus. Son choix s'est porté cette année sur MM. Bardié et Chevallier.

M. Bardié, professeur de Coupe pour tapissiers, depuis 1890, a mis pendant cette longue période, tout son zèle au service de la Société Philomathique. Malgré ses nombreuses occupations professionnelles et l'importance de ses affaires personnelles, il n'a point dédaigné de consacrer nombre de ses soirées à enseigner aux apprentis et aux ouvriers des ateliers de notre ville cet art si difficile du tapissier-décorateur dans lequel il est passé maître.

M. Chevallier, chargé du Cours d'Électricité industrielle, était plus nouveau venu parmi nous. Ce n'est qu'en 1899, qu'il prit rang parmi les professeurs de la Société Philomathique. Mais, un double motif a amené le Comité de la Société à lui décerner cette marque de reconnaissance pour les services rendus. C'est, d'abord, l'éclat de son enseignement qui faisait presser, dans l'amphithéâtre de l'École professionnelle, un auditoire de cent et deux cents élèves avides de le suivre dans ces explications lumineuses qui leur permettaient d'assimiler avec une étonnante facilité les difficiles théories de l'électricité et leur en dévoilaient toutes les applications industrielles. On peut dire, sans aucune exagération, que c'est aujourd'hui par plus d'un millier que se comptent les anciens élèves de M. Chevallier, qui ont conservé de son cours le souvenir le plus vivace et le plus reconnaissant et il n'a pas peu contribué ainsi à répandre le bon renom de la Société Philomathique. Pourquoi faut-il que la seconde raison, qui a valu cette année cette distinction si rapide à M. Chevallier, doive nous remplir de tristesse? Trop confiant dans son activité, M. Chevallier a dépensé sans compter son dévouement, à tel point qu'il se trouve aujourd'hui obligé d'abandonner une partie de son œuvre. Bien que, comme il me le disait, le Cours d'Électricité, qu'il professait chez nous, fût un de ceux qui lui tenaient le plus au cœur, c'est cependant aussi l'un de ceux qu'il a dû sacrifier, car il n'était pas le moins pénible.

Le Comité de la Société Philomathique n'a pas voulu laisser M. Chevallier quitter l'École professionnelle sans lui donner un double témoignage de sa satisfaction : en lui décernant sa médaille d'argent, il a tenu à lui conférer le titre de professeur honoraire, afin qu'il

Digitized by Google

restât attaché par quelque lien au corps des professeurs parmi lesquels il tenait une place si brillante.

J'invite MM. Bardié et Chevallier à venir recevoir la médaille qui leur est décernée.

Le titre de professeur honoraire a également été accordé à M. Rochette, qui, depuis 1875, a donné au Cours de menuiserie le meilleur de son dévouement et de sa compétence professionnelle.

Avant de terminer cette rapide revue du corps enseignant, il me reste, Mesdames et Messieurs, un pénible devoir à remplir : c'est de saluer la mémoire de M. Lamonerie, professeur du Cours de traitement des vins, brusquement enlevé dans le milieu de l'année scolaire. Sa vieillesse alerte, l'entrain en même temps que la connaissance approfondie qu'il avait de l'art de la dégustation et des soins à donner au vin lui avaient attiré les sympathies les plus vives de ses élèves. En disparaissant, il a laissé dans l'enseignement de la Société un vide difficile à faire disparaître.

Vous ne m'en voudrez point, Mesdames et Messieurs, de vous demander encore quelques bien courtes minutes de patience, pour me tourner maintenant du côté de nos élèves et leur adresser la part de félicitations qui leur revient. Ces félicitations sont dues tout d'abord à nos lauréats et lauréates; les récompenses qu'ils ont obtenues ont été la preuve que leur assiduité et leur travail ont porté leurs fruits; que cet encouragement qu'ils reçoivent les porte à persévérer dans le travail. Qu'ils n'oublient point que, surtout aujourd'hui, l'avenir est à ceux qui, dans leur jeunesse, ont su prendre sur leurs instants de repos pour chercher à s'améliorer et à agrandir le cercle de leurs connaissances. Qu'ils regardent autour d'eux, parmi ces hommes qui occupent dans le commerce et l'industrie des situations semblant au premier abord inaccessibles aux déshérités de la fortune, combien en est-il qui, simples ouvriers ou employés, ont consacré leurs veilles à l'étude et qui, grâce à leur ténacité au travail, à leur ardeur et à leur courage, sont peu à peu montés jusqu'au point où nous les voyons maintenant, et quand je passe par vos salles, où vous êtes le soir, sous les lampes, à lutter parfois contre le sommeil, je me demande quelle est, parmi ces jeunes têtes studieuses, celle qui, dans vingt ans, sera arrivée à l'une des premières places.

Tous ne peuvent cependant y aspirer, mais, même pour ceux qui ne doivent trouver dans le travail qu'un accroissement de leur valeur professionnelle, le résultat n'est pas à dédaigner.

Et à cet égard, je ne voudrais pas oublier non plus les élèves moins heureux, moins doués ou moins persévérants dont les noms ne figurent pas cette année sur notre palmarès. A eux aussi je dis courage, ne désespérez pas de l'avenir, et vous avez assez fait, si vous avez fait tout ce que vos forces vous permettaient de faire. Revenez

Digitized by Google

l'an prochain avec une volonté plus forte, le travail que vous aurez accompli portera aussi ses fruits.

Ce qui importe avant tout, c'est l'effort qui développe l'énergie et vous permet de mieux vaincre les difficultés de l'existence.

Que tous se souviennent que, par le travail, non seulement ils s'accroîtront moralement et intellectuellement, mais encore ils augmenteront leur bien-être, celui de leur famille et celui de la société tout entière et qu'ainsi en devenant de meilleurs travailleurs ils deviendront des hommes meilleurs et de meilleurs citoyens.

A tous, professeurs, lauréats et élèves, je donne avec confiance rendez-vous pour l'an prochain : chacun dans sa sphère continuera la tâche si bien remplie cette année.

Tous y seront aidés, je puis leur en donner l'assurance, non seulement par le Directeur général des Cours et par ses collaborateurs immédiats, Directeurs de succursale, Surveillant général, Secrétaire de l'École, auxquels je me plais à adresser mes remerciements, mais encore et surtout par les efforts vigilants du Comité de la Société Philomathique et de la Commission des Classes, toujours prêts à donner leur appui à toutes les initiatives qui leur paraissent fécondes, et spécialement par ceux du nouveau Président de la Société qui a déjà montré quel intérêt puissant il portait, à l'égal de ses prédécesseurs, à l'œuvre si démocratique et si populaire qu'il incarne aujourd'hui si dignement.

Aussi, par l'intime collaboration de tous, nous pourrons, l'an prochain, j'en suis certain, nous réjouir encore du progrès incessant et des bienfaits toujours croissants de l'Œuvre Philomathique.

CH. RAMARONY.

Vu : J.-J. RAOUL LESFARGUES.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU. — G. CHAPON, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

REVUE PHILOMATHIQUE

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1908

MAZARIN

A L'ÉPOQUE DU VOYAGE DE LA COUR DANS LE MIDI

D'APRÈS UN PORTRAIT DE NANTEUIL

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

LE VOYAGE DE LA COUR DANS LE MIDI

(1659-1660)

D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DE L'ABBÉ ET DU MARQUIS DE COISLIN

(Suite et fin.)

C'en est donc fait. Philippe IV s'est interposé. Le cardinal a réussi. Toutes difficultés, du moins les plus importantes, sont réglées, et le lendemain 29 le marquis confirme avec détails à Séguier, ce que la veille avait annoncé à celui-ci l'abbé.

« De St Jean de Luz ce 29 May 1660.

» Les affaires qui tous ces jours cy avaient été troublées[1] furent hier accommodées... Le Roy quitte la Sardainne et en echange on lui donne le Comté de Capri et la Seigneurie de Carolles qui contiennent dix huict lieues de pays. MM^rs d'Orange et de Lionne sont partis aujourd'huy pour aller à Fontarabie trouver don Louis écrire toutes les choses dont l'on est tombé d'accord. Le mariage se doit faire mercredy. L'on ne sait

1. *Troublées* et non *brouillées* selon M. Kerviler.

Digitized by Google

encore si ce sera à Fontarabie ou à St Sébastien; ce qui nous fait espérer que nous partirons d'ici dans quinze jours. Il y aura trois conférences. La première sera de la Reyne avec le Roy son frère. La segonde des deux Roys où toutes les deux cours se trouveront, et la troisième pour dire adieu où on donnera l'Infante. Madame de Lauallière sera dame d'honneur; pour ce qui est de la dame d'atour beaucoup de gens croient que ce sera Madame la Comtesse de Bêtune. Monsieur de Vertamon qui est icy n'a pas pu s'empescher de faire du bruict contre la charge de mon frère. En vérité[1] il en use le plus désaubligament qu'il se peut. Mr Hotement n'en peut pas mieux user. Mr Foulle[2] brouille tout; dict qu'il a un arresté de Messieurs les mestres de requestes, ce que j'ay poine à croire parce qu'il ne l'a pas pu mérister. Mon frère a vu à ce matin Monsieur le Cardinal qui luy a bien parlé de ses interets. Il nous fait espérer qu'il lui fera justice. Il faut advouer que Messieurs les Mestres de Requestes sont fort déraisonnables et qu'ils ont faict des propositions qu'avec votre permission je diray ridicules. J'espère que vous excuserez la liberté que je prends de parler de cette manière et que vous me ferez l'honneur de me croire,

» Monseigneur,

» vostre très humble et très obeissant seruiteur et fils,

» COISLIN. »

Ici deux mots s'imposent sur ces intrigues dont nous parlions, ces querelles futiles, sur ces rivalités entre satellites qui gravitent autour du soleil naissant, je veux dire parmi les courtisans; difficultés mesquines qui s'accuseront encore même au dernier moment, très âpres jusqu'au scandale entre prélats ou gentilshommes et dont pour l'instant présent l'abbé nous apparaît la victime : « Les mestres des Requestes font rage... » C'est l'abbé lui-même qui va nous expliquer pourquoi dans la lettre suivante, nous édifiant en même temps et sur l'esprit tracassier de ses adversaires et sur son propre et très hono-

1. *En vérité* et non *envers lequel* selon M. Kerviler.
2. *Mr Foulle* et non *Mr Joulle*, selon M. Kerviler.

Digitized by Google

rable souci de conserver le droit d'initiative en matière de grâces, la prérogative la plus précieuse pour lui de ses fonctions de grand aumônier et que sa situation spéciale vis-à-vis du chancelier le rendait plus apte que tout autre à remplir.

« De S' Jean de Lus ce 12 Juin 1660.

» Monseigneur,

» Jusqu'à cet heure ie n'auois pas voulu vous mander le trouble que Mrs Foule et Vertamon m'ont voulu faire dans la fonction de ma charge. Je vous diray Monseigneur, que pandant tout le voiage i'ay trauaillé, ou Messieurs les aumôsniers, quand ie n'ay pas voulu le faire, sans que nous ayons esté troublé par aucun de tous Messieurs les maistres des requestes qui se sont rencontrés dedans les villes ou le roy a passé. Nous l'eussions touiours faict sans ces deux messieurs là qui se sont auisés trois semaines après que le roy a esté icy de vouloir eux mesmes donner les grâces au préiudice de M^rs les aumosniers qui ont trauaillé icy et non par moy. Ils pouroint peut estre faire faire opposition au sceau mais ie vous prie de n'y auoir point esgard et de vouloir sceller celles que vous trouueres rémissibles qui auront esté données par moy ou par M^rs les aumosniers. Leurs Maiestés et S. E. n'ont point eu d'esgard au bruit qu'ils ont voulu faire n'ayant point voulu iuger la chose et m'ayant laissé dans la possession dans laquelle i'ay touiours esté moy et mes prédecesseurs. Mr de la Chambre faict si bien une narration que i'ay mieux aymé luy dire ce que ie scauois pour joindre à ce qu'il vous mandoit que de vous l'escrire. Ie suis auec respect,

» Monseigneur,

» vostre très humble et très obeissant seruiteur et fils,

» L'Abbé DE COISLIN. »

Un dernier mot à ce sujet : « Jusqu'à cet heure, » écrit l'abbé, « ie n'auois pas voulu... etc. » En effet, la lettre est du 12 juin, c'est-à-dire toutes cérémonies terminées, et bien après que le marquis, plus impatient et moins discret, eut porté ses

Digitized by Google

plaintes et vivement au chancelier. Preuve nouvelle, et par le ton très mesuré et par la date avec intention différée, de la coutumière et déjà réputée longanimité de l'abbé.

Et maintenant, reprenant le cours des événements politiques, rappelons que les ministres français devaient se rendre à Fontarabie pour une suprême entrevue avec le ministre espagnol. Formalité qui, sans incident, s'effectua ainsi que nous en instruit dans ce court billet le marquis — répétition pour partie d'ailleurs, confirmation du programme déjà libellé :

« De St Jean de Luz ce 1er Juin 1660.

» Enfein toutes les affères sont terminées, les deux ministres conférèrent hyer la dernière fois et signèrent la conclusion de toutes choses. Le Roy d'Espagne arrivera Mercredy à Fontarabie où le mariage se fera le lendemain. Le Vendredy la Reyne vêra le roy son frère. Le dimanche la première entrevue des deux roys se fera. Le Mardy ce sera la dernière, où l'Infante sera donnée. Le Roy se marira le lendemain. La Cour partira d'icy le Leundy en suivent. Le Roy ira par La Rochelle et les deux Reynes iront tout droict par Potiers... »

Dispositions d'ores et déjà qui, à peu de variantes près, devaient être observées. — Au reste, dans les deux lettres suivantes du marquis et de l'abbé, toutes deux datées du 4 juin, les détails circonstanciés nous sont donnés de la première cérémonie, consécration diplomatique et religieuse de l'accord des deux pays, mariage par procuration célébré solennellement en l'église de Fontarabie où Don Luis de Haro, le 3 juin 1660, officiellement au nom du roi de France épousa l'Infante.

Du marquis au chancelier :

« De St Jean de Luz le 4 Juin 1660[1].

» Le mariage du Roy se fit hier à Fontarabie. Beaucoup de personnes de qualité d'icy y allèrent. Mademoiselle y alla aussy. Elle en revint fort satisfaite. La Reyne l'a fort bien

1. Lettre datée du 4 juin, et non du 7 comme le traduit par erreur M. Kerviler.

Digitized by Google

traitée quoiqu'elle ne voulut pas être connue. La Reyne mère a vu aujourd'huy le Roy son frère et la reyne sa belle-fille qui s'est mise à genoux devant elle pour luy demander sa main à baiser. Elle n'a pas voulu la luy donner et l'a relevée et embrassée. Le Roy y a esté incognito et a vu le Roy d'Espagne et la Reyne sa femme par derrière une porte. Monsieur de Créquy a porté aujourd'huy le présent de la part du Roy qui est tout à fait beau. Dimanche il se fera encore une conférence où les deux Roys jureront la paix. Son Éminence passera du coté du Roy catholique pour la luy voir jurer et Don Louis passera du coté de France pour la mesme chose. Lundy, il s'en fera encore une où la Reyne sera donnée et leurs Maiestés se diront adieu. Le mariage se fera Mardy. La Cour partiray Jeudy ou Vendredy. Le Comte de Guiche a esté mallade d'un érisipèle, mais présentement ce n'est rien... »

De l'abbé au chancelier :

« De St Jean de Lus ce 4 Juin[1] 1660.

» Monseigneur,

» Après vous auoir asseuré de mes respects ie vous diray que le mariage fust faict hier à fontarabi. I'y estois et considéré une heure durant nostre Reyne et le Roy d'Espagne qui ietta quelques larmes aussitost que le mariage fust faict et principalement dans l'instant que la reyne se ietta à ses pieds. Elle est fort belle et le sera encor d'auantage quand elle sera habillée à la françoise. La reyne mère a esté aiourd'huy à la conférence où le roy d'Espagne s'est trouué auec la reyne[2]. Ils ont esté fort longtemps ensemble, pendant lequel temps S. E. estoit a conférés avec don louis dearo. Le roy n'a pas peu demeurer icy : il a monté à cheual auec dix personnes et est allé à la conférance sans pourtant entrer dans la chambre où estoit la reyne. Quand le roy d'Espagne a esté remonté en bateau le roy s'est auancer sur le bord de l'eau pour le saluer mais Sa maiesté espagnol ne l'a pas apperçeu, ce qui a obligé

1. 4 juin et non 7 juin selon M. Kervilor.
2. Dans l'île des Faisans.

Digitized by Google

le Roy de pouser plus loin pour le resaluer; ce qu'ils ont faict réciproquement tous deux. Il n'y aura point demain d'entreuue. Ce sera seulement dimanche où les deux roys iureront la paix dans le mesme lieu. Par le premier ordinaire ie vous mandray ce que ie pouray apprendre et cependant ie demeureray auec respect

» Monseigneur,

» vostre très humble et très obeissant seruiteur et fils,

» L'Abbé de Coislin. »

Récits intéressants de témoins oculaires complétant fort heureusement les autres mémoires du temps avec les souvenirs sans nombre qu'ils évoquent.

C'est d'abord l'attitude touchante de la jeune reine, aux pieds de son père qui en dépit de la régidité légendaire du protocole espagnol ne peut retenir ses larmes, — aux genoux de la reine mère qui la relève avec bonté. C'est la grâce, l'affabilité naturelle de cette jeune princesse vis-à-vis de Mademoiselle, Mlle de Montpensier assistant incognito à la cérémonie et que l'Infante embrasse, que naïvement elle attire dans sa chambre, l'entretenant aimablement et la tenant sous le charme.

C'est le lendemain de ce jour, l'entrevue du roi d'Espagne, de la reine mère, séparés depuis quarante-cinq années, se revoyant en cet îlot des Faisans, petit relais de terre voué spécialement, dirait-on, aux cérémonies de ce genre, où quarante-cinq ans avant, soixante-dix ans après s'élaboraient d'autres accordailles royales[1], où pour l'instant se joue depuis plus d'un an la grande partie dont l'enjeu est cette enfant, — enjeu apparent, car, au fond, elle n'est, en sa mélancolique destinée, qu'un prétexte propice aux ruses diplomatiques, qu'un atout utilisé savamment, ou plutôt que la victime du sacrifice antique; gage âprement disputé, gage de paix, —

1. En 1615, échange d'Isabelle, fille d'Henri IV, destinée précisément à Philippe IV, mère de l'infante Marie-Thérèse, et d'Anne d'Autriche, donnée à Louis XIII. En 1721, remise, à la suite de l'ambassade de Saint-Simon, de l'Infante, fille de Philippe V, fiancée de Louis XV, et dont, il est vrai, l'union définitive ne devait point être consacrée.

Digitized by Google

gage pour Mazarin heureux, glorieux continuateur de son maître Richelieu, d'un triomphe définitif dans le présent, dans l'avenir, fondé sur cet espoir secret que, d'une part, aucun fils ne naîtrait dans la famille royale d'Espagne; que, d'autre part, les 500,000 livres promises en dot à la princesse, garantie précaire de sa renonciation à la couronne, si minime que fût la somme, ne seraient jamais acquittées.

Petite princesse qui épouse sans avoir vu son fiancé. Tous deux unis déjà et toujours séparés; condamnés de par l'étiquette cruelle à ne pouvoir s'apercevoir qu'en cachette, à la dérobée... « Le roy n'a pas peu demeurer icy (à Saint-Jean-de-Luz) il a monté à cheual... et est allé à la Conférance sans pourtant entrer dans la chambre où estoit la reyne... » « ... Il a vu... la reyne... sa femme par derrière une porte... »

Et comme très grand, il dépassait ses courtisans, c'est alors qu'en hésitant la reine mère, pitoyable aux jeunes gens, s'adresse à son frère, lui disant : « Puis-je demander à ma nièce ce qu'elle pense de cet inconnu? » — « Il sera temps, » lui répond froidement Philippe IV, « quand elle aura passé cette porte. » Austère écho de l'Escurial!

Pourtant, elle avait regardé du côté de la fameuse porte, l'Infante, et comme Monsieur, frère du roi, lui demandait son sentiment : — « Elle me paraît belle et bonne, » murmura-t-elle en montrant l'entrée symbolique.

Entrée combien, hélas! décevante à franchir pour elle, encore que le roi, ce jour-là, ait partagé à son endroit la bonne opinion générale : « Elle est fort belle et le sera encore davantage quand elle sera habillée à la française... »

On sait trop ce qu'il en advint de cette impression première, même alors que la jeune princesse fut habillée à la française, même alors, puisqu'aussi bien même aujourd'hui, même au moment de ce regard furtif et sympathique, de fait le cœur du roi est pris par ailleurs, et ses amours avec Marie de Mancini après Olympe, après bien d'autres, sont encore assez intenses[1]

1. Déjà, en 1658, un premier mariage avec Marguerite de Savoie avait été ébauché à Lyon, et Marie de Mancini avait obtenu facilement du roi qu'il se montrât peu empressé auprès de la jeune princesse, contribuant ainsi au premier chef et par sa froideur à la rupture des négociations engagées.

Digitized by Google

pour qu'on pût redouter une cohabitation au Louvre, pour que Colbert, au retour du couple royal, prenant les ordres du premier ministre afin d'installer le palais, reçoive de Mazarin avis qu'il logera sa nièce chez lui, « outre, » ajoute le cardinal, « que je vous dirai confidentiellement qu'il ne serait pas bien que le roi y trouvât (au Louvre) ma nièce en retournant à Paris avec la reine. Et je ne dis pas cela sans beaucoup de raisons...[1]. »

Nous l'avons dit : pauvre princesse !

Et maintenant, selon l'expression consacrée, la jeune infante « est donnée ». Le mariage diplomatique accompli, elle n'est plus « chose d'Espagne ». Même le roi son père l'a quittée. L'union qui va se célébrer en terre de France n'est plus, en quelque sorte, que l'affirmation publique de prise de possession. A Saint-Jean-de-Luz, deux demeures sont aménagées, proches l'une de l'autre, où ces époux sans l'être encore séjourneront, demeures que l'on peut voir de nos jours : la maison dite « de l'Infante », aux arcades élégantes en briques et pierres[2]; l'autre plus simple, plus sévère.

C'est là que les cortèges se formeront pour se rendre en pompe à cette pittoresque église où l'abbé de Coislin aura l'insigne honneur de tenir le poêle au côté droit des époux, où parmi les courtisans, les dames d'honneur, les princes, les évêques même d'aigres propos s'échangeront, derniers échos discordants de vieux et tenaces ressentiments.

Puis après d'autres conférences encore, car des clauses restent à régler, le départ sera effectué.

Du marquis au chancelier :

« De St Jean de Luz, le 11 juin 1660.

« Je ne me donnay pas l'honneur de vous mender les nouvelles par le dernier ordinaire parceque Monsieur de la Chambre s'estait chargé de vous le faire scavoir. Le mariage

1. Gaillardin, *Histoire de Louis XIV*, t. II, p. 290, note 1.

2. Sur cette maison a été gravée la naïve inscription suivante dont nous devons communication à notre distingué collègue et ami M. Rousselot :

« L'Infante je receus l'an 1660
» On m'appelle depuis la maison de l'Infante. »

Digitized by Google

se fit Jeudy. Mr de Brionne fit l'office. Le démelé qui était entre Messieurs les évesques de Périgueux et de Langres qui prétendaient tous deux de porter le poisle du coté gauche fust terminé le matin en faveur du dernier. Mon frère se teint du costé droit. Il y a eu aussi quelques difficultés pour les queues des princesses, Madame la Palatine prétendant que l'on la luy devait porter; à quoi Mr le prince de Conty et les princesses du sang se sont opposés disant que cet honneur n'était dû qu'a eux. Le roi l'obligea à se retirer; ce qui l'a fort piquée. Mrs les évesques se sont trouvés aussi fort offensés de ce que l'on ne leur a point voullu donner de place à la cérémonie, les officiers de la couronne s'y estant opposés. Madame la Comtesse de Pliego qui etait venu icy pour etre dame d'honneur de la Reyne s'en retournera ces jours cy et Madame de Nauailles la sera. Il y eust hier une fort grande conférence entre les deux ministres qui dura depuis une heure jusques à sept heures, mais toutes les affaires ne peuvent pas encores y être terminées: c'est pourquoi il y en doict avoir encores une dimanche ou l'on croit que tout sera conclu: c'est seulement pour les affaires de Savoye. La cour pourra partir d'icy, Lundy ou Mardy. Elle séjournera fort peu à Bordeaux. Le Roy ira à La Rochelle et les Reynes iront tout droict à Potiers. Il y eut ici plusieurs démêlés particuliers. Mr de Vardes et le marquis de Créquy se brouillèrent mercredy à la Conférence. Messieurs de Villequiers et de Nogent eurent quelques démélés dans l'Église le jour du mariage, mais toutes ces affaires là ont été raccommodées. »

De fait la Cour est enfin partie. C'est vers Bordeaux qu'elle se dirige et c'est de Bordeaux le 24 juin[1] que le marquis écrit à Séguier le dernier billet que voici :

« La Cour arriva hier ici; elle n'y doit séjourner que deux ou trois jours. Le Roy s'en va à Brouage et Olléron et rejoindra les Rennes à Poitiers[2]. Le Parlement de cette ville a eu ordre

1. *24 juin* et non *29 juillet*, ainsi que l'indique M. Kerviler.

2. De fait un nouvel itinéraire fut proposé. Le roi, se séparant des reines à Blaye, devait les rejoindre à Saint-Jean-d'Angély après un séjour d'une journée à Brouage en compagnie du Cardinal. (Voir lettre de Le Tellier au chancelier, Bibl. nat., M. F. 17897, f° 263.)

Digitized by Google

de salluer les Rennes à robe rouge, ce qui les a un peu mortifiés. Le tremblement de terre qui a esté en tout ce pays[1] a fait s'entreborder bien des gens. Il est arrivé le mesme jour que Monsieur d'Épernon a faict icy son entrée. L'hault du cloché de St Michel est tombé[2], Monsieur le Cardinal est logé chez Monsieur du Bure qui ne se sent pas de joye[3]. »

Ainsi nous voilà de retour à Bordeaux, point de départ pour nous, point d'arrivée aussi du long circuit fait par la Cour dans le Midi; de la grande boucle ainsi formée dont le ruban se noue ici, et que nous avons parcouru à la suite du cortège royal sous la conduite des guides aimables et renseignés, correspondants du chancelier.

Ceux-ci nous abandonnant, muets qu'ils deviennent désormais sur la fin de ce voyage — nous abandonnerons nous-mêmes le cortège, le laissant regagner Paris sans incident marquant d'ailleurs, — tout l'intérêt de cette pérégrination étant à peu près épuisé après les grands événements accomplis qui l'avaient motivée.

A Bordeaux, nous dit le marquis, la Cour ne séjourna que peu de temps. Nouvelle réception analogue à celle d'août 1659 : même accueil, mêmes fêtes durant ces quatre jours.

Une légère contrainte, toutefois, nous est en passant signalée de la part du Parlement, ce Parlement de Bordeaux irritable et susceptible à l'excès : on l'avait bien vu sous la Fronde. — Et donc le port de la robe rouge imposé pour la réception des reines excita-t-il quelques murmures. — La robe rouge pour le roi, soit! — Pour les reines, c'était contraire à la tradition, à l'usage, et un quasi abus de pouvoir[4]! D'où murmures,

1. « Je ne doibs point vous obmettre d'avoir l'honneur de vous dire que le 21 de ce mois il y eut un tremblement de terre en ces quartiers qui s'est estendu environ à quarante lieues à la ronde selon ce que nous avons apris et il n'a causé d'autre désordre que la cheute de quelques vieilles masures en aucun endroit... » (Lettre de Le Tellier au chancelier.) Et du clocher de Saint Michel, Le Tellier ne parle pas!

2. Accidentellement démoli pour la troisième fois depuis moins d'un siècle. En 1574 atteint, en effet, par la foudre, en 1608 par un ouragan, une seconde tempête devait l'abattre tout à fait en 1768.

3. Toutes nouvelles qui devaient intéresser Séguier en raison de ses anciens rapports avec la Guyenne dont il avait été, ne l'oublions pas, jadis, intendant.

4. Cette question du port de la robe rouge dû au seul monarque apparaissait d'autant plus grave pour le Parlement qu'il l'avait traitée longuement, et avec

Digitized by Google

d'ailleurs vite étouffés, nuages rapidement dissipés — car, nous l'avons déjà dit, l'esprit public à Bordeaux au demeurant s'était bien modifié depuis 1650, depuis que, pour pacifier la région, Mazarin avait dû sacrifier d'Épernon — ce même duc d'Épernon que récemment le Cardinal, hardiment, venait de réintégrer dans son poste de gouverneur de Guyenne et que les habitants avaient reçu très dignement, sans la moindre opposition, en témoignage de leur absolue soumission à l'autorité royale.

Aussi les fêtes actuelles, manifestations spontanées et d'apparence si sincère durent-elles sembler au roi, aux reines, au cardinal, d'autant plus appréciables et belles.

Quoi qu'il en soit, sans s'attarder, le roi quittait Bordeaux le 27 juin, se séparant momentanément, et selon le programme convenu, des deux reines.

Dans son retour par la Saintonge, Louis XIV passait, nous dit Coislin, par Brouage : Brouage, pour lui souvenir bien récent, poignant et tendre. N'était-ce pas là, en effet, que celle dont nous parlions tout à l'heure, Marie de Mancini, encore si chère à son cœur, avait été reléguée peu avant?

Ainsi Brouage — première étape du roi à quelques jours de son mariage! — En vérité, sorte de symbole plutôt triste, comme un présage mélancolique de l'avenir conjugal de ce jeune couple royal...

ÉMILE DE PERCEVAL.

recours aux précédents, l'année d'avant, en août 1659, dans une délibération spéciale relative au cérémonial à observer lors des réceptions royales. (Voir Registres secrets du Parlement, n° 1501, Bibl. municipale, Bordeaux.)

Digitized by Google

UN POÈTE BORDELAIS DU XVIIe SIÈCLE

ÉLIE DE BÉTOULAUD[1]

(Suite et fin)

LES GROTTES DE FERRAND

Si les écrits en vers et en prose d'Élie de Bétoulaud sont restés ensevelis dans l'oubli, il n'en est pas de même de deux autres de ses œuvres, les *Grottes de Ferrand* et son *Testament* qui créèrent autour de son nom une sorte de célébrité locale.

Ce dernier mot n'est même pas tout à fait juste en ce qui concerne les *Grottes de Ferrand,* car elles eurent, grâce aux écrits de Mlle de Scudéry, une heure de gloire dans la capitale même.

Toutes les illusions et les rêves poétiques de Bétoulaud se synthétisèrent dans cette entreprise curieuse dont, durant des années, il poursuivit la réalisation sur un plan général conçu d'avance.

Ce lecteur assidu de l'*Astrée,* cet ami de *Sapho,* ne pouvait évidemment concevoir l'amour sans des périodes de désespérances telles, qu'inévitablement une retraite sauvage et des grottes pittoresques, une source pure et des ombrages épais devenaient un indispensable adjuvant des trahisons amoureuses et des passions dédaignées.

Céladon, dans l'*Astrée,* se retire en une caverne où fort heureusement se rencontrent plume et encre, ce qui lui permet de faire des vers pour son inhumaine amante.

Dans la *Clélie,* dans le *Cyrus,* se trouve le même appareil rustique et recherché. Les grottes, les cabinets de verdure, sont les accessoires nécessaires de ces académies galantes où *Brutus, Lucrèce, Porsenna* et *Cyrus* rivalisent de sentiments élevés, délicats, nobles et touchants.

Digitized by Google

Ce goût de rocaille fut, d'ailleurs, général au XVIIe siècle, il avait gagné Versailles et les vastes demeures de cette époque. Les grottes du roi, tout incrustées de coquilles, étaient célèbres.

Comment réaliser cet idéal si près de Saint-Émilion, de cette région, nous dit Bétoulaud :

> Où chacun dédaignant l'eau du sacré vallon,
> n'adore que Bacchus sur l'autel d'Apollon.

Ce ne fut pas trop difficile. Le pays s'y prêtait un peu; les coteaux qui repoussent la Dordogne vers la plaine, étaient de roches calcaires, de nature friable et faciles à tailler. Les éboulements, les flots préhistoriques avaient mis en maints endroits la roche à nu et avec quelques arbres et la sauvagerie du Périgord étendant l'*horreur* de ses forêts immenses aux portes de Saint-Poli, rien ne manquait au cadre rustique recherché par notre poète.

Tailler au vif du rocher est d'ailleurs une tradition en ce pays pittoresque. N'y a-t-il pas la grotte de Saint-Émilion, où, au VIIIe siècle, cet ermite, qui devint un saint, fit sa demeure, sa chapelle et son tombeau? N'y a-t-il pas aussi cette vaste église monolithe, haute de soixante pieds, creusée à même le roc, œuvre unique en son genre, sans parler de ces vastes galeries, moitié cloître, moitié demeure, parfois caves ou chais qui fouillent de toutes parts le bloc calcaire sur lequel Saint-Émilion récolte ses vins fameux et dresse le pittoresque de ses remparts et de ses vieilles demeures.

Le pays en lui-même favorisait donc le projet, et la terre de Ferrand brusquement perchée à 80 mètres au-dessus de la plaine devait le faciliter encore.

Proche de son manoir champêtre, Damon remarqua dans un coin fait à souhait[1] :

> une roche âpre et dure,
> telle que la forma la rustique nature,
> où l'on trouvait au bas d'un creux mal ébauché,
> des sauvages Sylvains un asile caché[2].

1. Au-dessous des grottes on a trouvé récemment des silex taillés et la tombe d'un enfant, contenant une agrafe visigothe.
2. Les grottes de Damon à Sapho.

Digitized by Google

Et voici ce que Bétoulaud sut en faire, ainsi que nous l'apprend son opuscule intitulé : *Description des grottes ou du labyrinthe de Damon* : « En sortant de la maison de Damon qui est sur un costeau fort élevé, on passe dans un parterre en terrasse dont la vue, qui forme un quart de cercle, est parfaitement belle par les différents objets qui la composent. De ce parterre, on passe dans un bois de chesnes dont les allées forment un berceau fort exhaussé; du bois dans une longue allée à hautes palissades de charmes, et du milieu de cette allée dans une autre, au bout de laquelle on trouve une petite terrasse balustrée en demi-rond, d'où l'on descend à droite et à gauche par deux routes ménagées entre des rochers et des arbres verts qui forment une manière de fer à cheval et qui conduisent, de chaque côté par une pente fort douce et quelques marches fort commodes, à une grotte fort grande et fort claire. »

Le temps a renversé les balustres en demi-rond, a disjoint les marches en fer à cheval aujourd'hui usées et moussues, mais les arbres sont toujours là, verts et robustes, et l'on y voit encore, comme au temps de Bétoulaud, « l'agréable vue d'une grande et belle plaine, meslée de terres, couverte de blés, de vignes, de bois, de prairies, de villages, de châteaux, de plusieurs tours et détours de la Dordogne » tout cela se terminant « par les beaux costeaux des pays d'entre-deux-mers, ce qui forme une espèce de vaste théatre de cinq à six lieues de tour. »

De cette première grotte, on passe de plain-pied sur une autre terrasse jadis balustrée comme la première et de chaque côté de laquelle Bétoulaud avait créé deux cabinets de verdure à grands piliers de pierre joints par des barreaux de bois peints et formant deux ovales garnis d'orangers.

Au-dessous, s'étendait en demi-cercle une vaste pièce d'eau alimentée par une source toujours claire, toujours pure, sourdant d'un rocher qui surplombait.

L'hiver, l'air tiède et doux, l'été le frais charmant,
au bruit de la belle eau qu'on entend à toute heure,
d'un éternel printemps y fixe la demeure.

Digitized by Google

Dans cette pièce d'eau, Damon fit rouler du haut du côteau de grosses roches qui en formaient le pourtour « ce qui avec le lierre qui s'y est meslé en quelques endroits, donne à ce lieu un air très agréable quoique sauvage en quelque façon ».

De chaque côté de la deuxième terrasse, quatre marches conduisaient à droite et à gauche à deux portes de fer grillées derrière lesquelles s'étendait avec symétrie le labyrinthe. Deux galeries, hautes de huit pieds, larges de six, avec des arcades jadis soulignées de coquilles argentées, s'enfoncent encore, tout comme autrefois, durant trente pieds dans le roc. Dans des niches régulièrement creusées de chaque côté, Damon plaça des orangers et intercala, sur les pilastres qui les séparaient, des bustes de héros et de dieux, Mars, Hercule, César, Auguste, avec au fond celui du grand Roi, le tout encadré de grandes coquilles couleur de rose, « si bien que ce mélange régulier de bustes blancs, de rochers verdâtres, de coquilles argentées et couleur de rose ou mouchetées de noir et d'orangers verts chargés de fleurs et de fruits font un effet qui surprend et frappe d'abord ceux qui n'attendent pas, en entrant en ce lieu là, tant de propreté dans un rocher ».

Dans chacune de ces galeries s'ouvre une arcade qui conduit dans une pièce ou salon et, de là, à une deuxième galerie parallèle à la première.

Le salon de droite repose sur quatre pilastres taillés dans le roc et jadis ornés de beaux festons de coquilles argentées et brillantes de toutes espèces.

Dans le fond du salon, une fenêtre carrée; sous celle-ci, un lit de repos boisé dont les deux hauts chevets formaient un rebord sur lequel étaient « sur de petits piedestaux des bouquets de fleurs de coquillages meslés de branches de corail ». Au-dessous de cette fenêtre murmure encore cette fontaine que Damon a chanté :

Coulez, coulez toujours du haut de ce rocher
et de cet antre creux où je vins vous chercher ;
sans le secours de l'art, de vous seule parée,
jusques aux derniers temps, vous serez admirée;
et votre bruit charmant par mes sons augmenté
aux plus lointains climats un jour sera porté.

Digitized by Google

De l'autre côté, et à l'opposé de cette fenêtre, une petite pièce ronde pour quatre ou cinq personnes, semblablement ornée et dont la corniche était « garnie de limaçons d'Orient, de coquilles tigrées et de coupes de marbre serpentin, d'albâtre, de nacre, de cristal et de porcelaine ».

C'étaient le cabinet et le salon dédiés à Sapho, faits amoureusement par Damon amoureux; rien n'y manquait et, dans une lettre et une pièce de vers qui nous ont été conservées, Bétoulaud en décrivit le travail et les splendeurs à sa fidèle amie. Il espérait même l'y recevoir, mais rien ne permet de penser que ce rêve se réalisa. Mlle de Scudéry n'abandonna pas les rives de la Seine, tout en se montrant fort sensible à cette galanterie, ainsi qu'en témoignent plusieurs de ses madrigaux.

Le grand roi avait lui aussi sa chapelle en ce rustique rocher; la gauche du labyrinthe lui était entièrement consacrée, mais, avant de quitter la droite, jetons un dernier regard sur la galerie qui suit le salon de Sapho. Éclairée elle aussi d'une fenêtre carrée et ornée de semblable façon, elle a, au fond, un siège à deux degrés et Bétoulaud nous dit: « Quand on s'asseoit sur le premier, on ne voit que le ciel au travers de la fenêtre; quand on s'assied sur le second, on ne voit que la terre et Damon ne manque pas de faire une petite morale en cet endroit-là, en disant que qui s'abaisse ne voit que le ciel, et que qui s'élève ne voit que la terre ».

L'autre partie du labyrinthe fut, par Damon, destinée au *culte* de Louis XIV, « à cause de la beauté du rocher ». Avec ses pilastres, le salon qui y était aménagé en son milieu « a, nous dit-il, l'air d'un petit temple et la lumière qui le pénètre par une fenêtre carrée, se condense au fond par un ovale de quatre pieds qui projete toute la clarté sur un beau bas relief du grand Roy, placé dans une niche et entouré de festons de coquillages brillants et argentés, Damon n'étant pas assez riche pour le couronner de diamants ».

Après le salon, même galerie que de l'autre côté pareillement ornée d'orangers placés dans des niches.

Cet ensemble ne parut pas suffisant à Damon et il imagina, à la louange de Louis XIV, un suprême et dernier effort. Si on

Digitized by Google

pénètre, en effet, jusqu'à l'une des extrémités des deux premières galeries, on trouve un couloir intérieur unissant l'une à l'autre les deux parties du labyrinthe (c'est le couloir d'entrée actuelle). Les deux parois extrêmes en sont percées de trous réguliers, formant par leurs entrelacs des L majuscules entrelacées. Ces petites ouvertures communiquent avec le fond latéral des deux galeries extrêmes du labyrinthe et la lumière pénètre par ces trous dans le couloir intérieur. « Elle éclaire, nous dit alors Damon, ces trois chiffres lumineux du nom du Grand Roy qui semblent entre composés d'étoiles brillantes ou de flammes de feu quand le soleil donne sur les fenêtres des grottes, effet surprenant et admirable. »

Cette perspective n'a plus aujourd'hui rien de surprenant et d'admirable. Le vulgaire a nommé tout cela le *confessionnal*, donnant ainsi une destinée pieuse à une flatterie profane qui, d'ailleurs, aurait peut-être plu davantage à Louis XIV vieillissant sous cette forme nouvelle et inattendue.

Ce n'est point tout. Deux inscriptions rappellent les desseins de Damon. Sur la porte du labyrinthe de Sapho on lit: ET MUSIS ET OTIO, sur l'autre : ET· VIRT· ÆTERN· LUDOVICI· MAGNI· pour témoigner, dit Bétoulaud, « que ce lieu est consacré à la vertu éternelle de Louis le Grand, aux muses et au loisir, afin qu'on y célèbre toujours en paix la gloire de ce héros ».

Puis, comme le rocher s'étendait encore au delà, notre poète le creusa, de chaque côté, de grottes nouvelles; l'une fut faite en forme de lyre et devint la *grotte lyrique;* l'autre eut trois sièges semblables à des lits. On les garnissait d'orangers et de jasmins d'Espagne qui fleurissaient tout l'hiver, tant ces serres naturelles étaient chaudes et saines; de l'autre côté, deux pièces furent aussi creusées; l'une avec sept sièges, l'autre avec trois et toutes deux servaient également d'orangerie.

Enfin, à leur suite, Damon créa une longue galerie qui, telle qu'un cloître, ouvre en plein roc ses larges arcades sur la plaine de la Dordogne et « ce qui rend cette galerie très agréable, c'est qu'estant tout à fait libre en été, elle sert d'une

Digitized by Google

riante et spacieuse promenade et qu'on y met des deux côtés, durant l'hiver, deux rangs de grands orangers, entrelacés de divers pots de jasmins d'Espagne, de lauriers roses et autres fleurs qui craignent le froid, ce qui a obligé Damon de faire graver dans un de ces bouts cette inscription latine en lettres majuscules : ET· POMONÆ AURIFERÆ ET FLORÆ HYEMUM VICTRICI. »

Une dernière et plus vaste grotte existe encore au couchant. Bétoulaud n'en parle point dans son opuscule; la tradition a nommé *chambre d'amour* cette dernière construction; on y distingue encore une fenêtre, jadis sans doute bien close, un lit de repos presque détruit; ce fut là probablement le refuge du poète vieillissant et frileux, redoutant à la fois l'humidité du labyrinthe et les courants d'air de la galerie.

Joignez à cet ensemble de belles carpes qui viennent se disputer le pain qu'on leur jette dans la pièce d'eau et sur le haut du rocher « un petit bois charmant coupé confusément de petites routes tournoiantes. »

Tout cela, il faut en convenir, justifiait presque la joie orgueilleuse que manifeste Bétoulaud en nous décrivant les grottes de Ferrand. « On est surtout obligé d'avouer, dit-il en terminant, qu'il a fallu beaucoup de travail, beaucoup de dépenses, beaucoup d'application et beaucoup de temps pour achever un si grand ouvrage dans un rocher qui était, en certains endroits, aussi dur que le fer même, mais Louis le Grand a tout fait surmonter et Damon a cru qu'il ne vivrait ni ne mourrait content s'il ne marquait par quelque chose d'éternel, son zèle et son admiration pour le plus grand des Rois. »

Hélas! Bétoulaud ignorait que l'oraison funèbre du plus grand des Rois devait, quelques années plus tard, commencer par ces mots décevants et justes : « Rien n'est grand, mes frères, hormis Dieu! »

Les grottes de Ferrand ont subi, comme la mémoire de Louis XIV, l'injure du temps et des hommes; les bustes ont disparu, les coquilles rares et argentées ont confondu leurs méandres délicats et leurs écailles nacrées dans les débris

Digitized by Google

grossiers du roc où elles s'enchassaient. Les hivers, la négligence des hommes et les journées agitées d'une révolution que Saint-Émilion connut tragique, achevèrent ce que le temps, de lui-même, avait fait. Rien ne subsiste plus de ces délicatesses maniérées et surannées que Damon, sans se lasser, admirait. Le rocher est redevenu aussi rustique que jadis ; deux cents ans ont suffi pour le rendre si vétuste qu'il a pu égarer l'œil le plus exercé et induire un moment en erreur un érudit.

En effet, M. Emile Piganeau, ancien président de la Société archéologique de Bordeaux, a publié dans le tome XVII du bulletin de cette compagnie, une étude sur les grottes de Ferrand, et, là, sans partager l'opinion populaire qui faisait de ces grottes un temple druidique, il crut que l'on y pouvait voir un souterrain refuge ou des caches sinon d'Albigeois, du moins de protestants, caches analogues, peut-être, nous dit-il, aux grottes de Bourgognade près Sainte-Foix, signalées par Guinaudie, et aux souterrains de Puisseguin, cités par le même auteur comme lieu d'abri lors des persécutions contre les hérétiques. Il fit part de cette hypothèse à M. Leo Drouyn, qui lui indiqua le testament de Bétoulaud, et notre savant compatriote, tout en renonçant en partie à la précédente hypothèse, nous laisse cependant entendre que Bétoulaud dut peut-être trouver « en ce lieu quelque antre ou souterrain que dans son enthousiasme poétique, il avait accommodé, revu, corrigé et augmenté pour la gloire de son roi ».

Il n'en fut point ainsi, nous le savons maintenant. L'œuvre fut toute personnelle à Damon qui peut la revendiquer en entier. D'ailleurs à ses héritiers, il laissa le soin et la charge de son entretien dans des termes qui ne laissent aucun doute : « Je veux et entends aussi que mes héritiers et successeurs qui posséderont ma maison et seigneurie de Saint Poli, près St Émilion soient tenus d'employer tous les ans, la somme de trente livres pour la propreté et l'entretien des grottes magnifiques que j'ay fait creuser comme un monument éternel de la gloire du Roy Louis le Grand, dans les rochers qui sont près de la dite maison..... je veux et entends que celui des quatre enfants qui sera proposé par messieurs de

Digitized by Google

l'Académie française, et ceux qui posséderont ensuite après lui les dits biens, conservent comme un monument durable que je laisse les belles et riantes grottes que j'ai fait creuser avec tant de soin dans les rochers de ma maison de Saint Poli; et s'ils les détruisent, je donne et lègue au dit cas, la somme de 500 livres à l'hospital de St Emilion. »

Cette charge, nous l'avons dit, fut peu ou mal exécutée; quatre-vingts ans après la mort de Damon, la Révolution éclatait et, tandis que son arrière-petit-neveu, le marquis de Mons de Dunes, seigneur de Ferrand, Saint-Poly et autres lieux, ancien page du roi Louis XV, et capitaine au Royal-Cravatte, émigrait et gagnait péniblement sa vie, comme commis d'un marchand de vins de Hambourg, la citoyenne Demons, née Verthamont, seconde femme de son père, restait à Ferrand; réfugiée dans une modeste chambre du nord, quelques épaves de son argenterie cachée dans une barrique enfouie dans la basse-cour, elle menait petite vie, toujours sous le coup d'un appel de la municipalité de Saint-Émilion.

Un jour, on lui demandait le terrier de Ferrand pour le détruire et elle le remettait sans barguigner; le lendemain, on sollicitait d'elle un don volontaire, et si en 91 et 92 on adressait un appel courtois au cœur de la marquise de Mons, en 93 on faisait remarquer à la citoyenne que son refus la rangerait à juste titre parmi les suspects; chose curieuse, le don *volontaire* se produisait aussitôt, ce qui prouve à tout prendre que ce moyen fiscal n'est pas sans valeur!

Mais les grottes de Ferrand furent, durant cette époque, terriblement négligées. La rustique nature reprit sur elles ses droits imprescriptibles; c'est en vain que Damon l'avait cru dompter; comme l'a dit Leconte de Lisle :

L'indomptable a toujours reverdi.

Aussi quand le marquis de Mons revint d'émigration, laissa-t-il les choses en état : chênes et arbrisseaux sauvages, aujourd'hui ornement des grottes, dominèrent de leurs frondaisons, la longue galerie jadis ornée de jasmins et d'orangers, et madame de Mons-Fornerod, sa fille, à l'imitation de son père,

Digitized by Google

abandonna elle aussi le labyrinthe de Damon à sa rustique simplicité.

L'origine des grottes se conserva traditionnellement dans la famille et dans le pays. Néanmoins on oublia leur caractère, leur but, et ce ne fut bientôt plus qu'une légende incertaine, encombrée, comme il sied, d'erreurs et de détails inexacts.

On attachait plus d'importance au récit du cerf cherchant dans ces grottes un refuge contre les armes des chasseurs et la dent des chiens qu'aux rêves de Damon complètement oubliés[1].

Ce n'était d'ailleurs pas un dédain nouveau. Ce travail de Bétoulaud parut toujours un peu puéril à ses contemporains. Dès le 28 janvier 1693, le curé de Saint-Hippolyte ne lui annonçait-il pas, en se désolant, que des voleurs entrés dans sa maison avait emporté le lard enfermé dans un coffre, sans toucher cependant « *aux bagatelles* qui y avaient été serrées pour l'ornement des grottes ».

Oh! vanité des vanités, curé et voleur attachaient plus de prix au *salé de porc* qu'aux bustes des héros, culte de Damon.

Le temps fit de même et de *l'œuvre éternelle* il reste aujourd'hui des grottes quasi sauvages, promenoir rustique que la fantaisie bête des promeneurs nombreux, incruste avec une patience inlassée, non plus de coquilles argentées ou de marbre serpentin, mais d'inscriptions lapidaires et d'initiales amoureusement entrelacées, seul adoucissement à l'amertume que ce spectacle doit donner à l'ombre de Damon.

UNE VISITE AUX GROTTES DE FERRAND EN L'AN 1685.

D'après Mlle de Scudéry (Conversation sur le repentir) et les manuscrits de Bétoulaud.

Par une chaude après-midi de l'année 1685, Bétoulaud avait fui les ardeurs du soleil du mois de septembre à son début, en

1. « L'an mil sept cent soixante-six, le 29 octobre, y passa un cerf à Saint-Poly qui fut tué à Pirotte dans un ruisseau par les bordiers et domestiques de Madame de Mons. On le porta de suite à Ferrand dans la cour pour l'égorger. » Livre de raison de Descombes à Saint-Hippolyte.

Digitized by Google

cherchant un refuge dans le salon des grottes dédié à Louis le Grand. Un crayon et un papier à la main, il mettait le dernier fini à une nouvelle poésie que sa muse féconde venait de préparer pour Mlle de Scudéry. L'inspiration, bien que facile, s'alanguissait dans la température ambiante, et Damon faisait lentement les cent pas dans le labyrinthe de ses grottes, agaçant d'un doigt distrait les serins gazouillant sur les fenêtres entre les vases de faïence emplis de coraille rose.

Soudain des bruits de voix envahissent la terrasse balustrée, et la galerie d'entrée se trouve brusquement encombrée d'une *compagnie* un peu hésitante qui, conduite par un des serviteurs de Bétoulaud, s'avance au-devant de ce dernier.

A leur tête, Damon reconnaît son amie Céphise et ce sont aussitôt de grandes embrassades et de longs baise-mains. Les civilités se prolongent quand Nérinte, Philonice, Mérindor et Artimas se font nommer ou présenter au poète courbé en protestations courtoises.

Puis, tandis qu'il fait entrer dans le salon rustique, chacun explique la rencontre imprévue en phrases cadencées et vives : « la compagnie vient des mêmes eaux, d'un coin sauvage des Pyrénées, » et l'on s'en retourne ensemble à Paris. Mais comme l'on cherche à « allonger plutôt qu'à raccourcir le chemin » on s'est permis de gravir les coteaux de l'ermitage du poète pour y chercher un homme d'esprit et un gentilhomme de toute courtoisie.

Bétoulaud, confus, se répand à son tour en pensées non moins élogieuses, et le sujet dévie naturellement sur les grottes, leur but, leur beauté; on les visite pendant que Damon, « renvoyant celui des serviteurs qui avait conduit la compagnie donne les ordres nécessaires pour la bien régaler. » Le tour du propriétaire vitement achevé, à cause de la température, on s'assied dans le salon entre les orangers, sur des pierres taillées dans le roc, couvertes de belle mousse verte et sur des sièges « en jonc colorié ».

Damon, en allant chercher ces derniers dans un réduit voisin, laisse tomber un papier de sa poche, par mégarde ou

Digitized by Google

volontairement : avec les poètes, on ne sait jamais jusqu'où va la bienveillance du hasard.

Le papier relevé, les visiteurs aperçoivent que c'est une poésie intitulée : *Les orangers de Damon à Sapho.*

Céphise d'en demander la lecture; Damon de protester puis de lire, tout en disant qu'il se repent de l'avoir écrite si imparfaite.

Après avoir admiré comme il convient, chacun de prendre texte du repentir de Bétoulaud pour discuter sur le sentiment que ce verbe exprime, car, dit Céphise, « on se repent presque de tout ce qu'on fait. »

Cette généralisation imprudente dans une conversation toute française qui se doit d'effleurer tour à tour la manière de préparer l'eau de rose et les preuves de l'existence de Dieu, amène Nérinte à constater que tous les repentirs sont inutiles « sauf de ce qui est mal devant Dieu ». De là, à parler d'amour, il n'y a qu'un pas — on le franchit vite et ce sujet se traite à son tour. Mais afin de l'élever à des hauteurs congrues, chaque interlocutrice de citer une anecdote dont le particularisme justifie à ses yeux les généralisations les plus absolues !

Comme décisif, Nérinte parle d'un sien ami qui à huit jours d'intervalle, lui écrivait deux quatrains commençant ainsi :

Je me repens, Clindor, d'avoir aimé Chimène,...
. . . . . .
Je me repens, Clindor, de m'être repenti...

On sourit, le trait est des meilleurs, — mais qu'ajouter à l'histoire de cette jeune et charmante veuve, bien faite et d'esprit, qui, joueuse effrénée, mais pleine de repentir, pour fuir sa passion, se précipitait dans les distractions mondaines, et qui, regrettant à leur tour les dissipations des sens qui résultaient de ce remède, recherchait à nouveau dans le jeu le refuge sauveur des tentations trop fortes. La mort seule la put délivrer de ce double et fallacieux repentir.

Tout le monde convient cependant que Damon seul ne saurait se repentir d'avoir fait de si belles grottes, chef-d'œuvre aussi durable que « la gloire du grand Roi qui durera autant que le monde ».

Digitized by Google

Ce sujet si heureusement épuisé, on s'accorde d'en perpétuer le souvenir. Pour ce faire quoi de mieux que de choisir au sort celui qui devra en vers et en prose exhausser ce souhait. Les dames aussitôt arrachent d'un doigt fuselé des feuilles aux orangers voisins, et nouvelles sibylles, distribuent le destin poétique qui tombe sur Mérindor. Comme cet impromptu nécessite quelques réflexions, Damon, heureux du prétexte, s'écrie : « ne vous chagrinez pas sur le peu de temps que vous pouvez avoir, car je croirais mon hermitage trop honoré, si la compagnie veut bien s'y reposer quelques jours. »

Céphise rend mille grâces, accepte, et Damon « quoique surpris par une compagnie qu'il n'attendait pas, la régale avec beaucoup de politesse et de magnificence. »

Dans la grande salle lambrissée et qu'ornent des panneaux de verdure, on veille si tard que le lendemain le lever des dames se fait grandement attendre. Aussi comme les distractions imaginées la veille paraissent épuisées, Bétoulaud profite de ce répit pour organiser un plaisir nouveau.

Pendant que Mérindor cherche aux grottes, où l'on a mis pour lui écritoire et papier, le madrigal du Repentir, Damon, à qui la destinée sourit, voit arriver aux solitudes de Ferrand un musicien chanteur de talent. Avec ce concours, il prépare en secret une galanterie nouvelle et le dîner survient au milieu de tous ses soins divers; « il est magnifique en poissons » et se prolonge assez tard, car on veut laisser passer dans la maison, le « chaud du jour ».

Le *Repentir* revient sur le tapis et pour le justifier encore, on se met à jouer aux échecs « parce qu'on n'y perd jamais que par sa faute ». Au sortir de là, la compagnie, par les bois et les charmilles, fait le tour de la terre de Damon. Le clocher de Saint-Émilion, les moulins des coteaux voisins, les bois derrière lesquels se cache à quatre lieues de là le château de Montaigne, la plaine de Castillon, les méandres de la Dordogne surgissent à la voix de Bétoulaud. Il signale en passant la tour de la Roque où demeure son ami l'avocat général Thibaut de Lavie, la maison noble de Capet où de tradition résident l'esprit et le bon accueil.

Digitized by Google

Puis l'heure de la collation, car c'est jour d'abstinence, survient, et Damon fait agréer aux Dames qu'on la serve aux grottes même de Ferrand. Exquise fin de journée; après la chaleur de l'après-midi, la plaine se fait superbe et la collation se trouve délicieuse. Les grottes éclairées de toutes parts ont le charme des choses imprécises, et semblent vastes et lointaines : peu à peu les causeries se ralentissent; Damon ranime alors l'intérêt en proposant de passer dans la grotte du Roi. La surprise, préparée le matin, y attend : le chanteur a, sur l'impromptu de Mérindor, imaginé une musique de circonstance. Le madrigal enthousiasme, le chant ravit et chacun fredonne le quatrain préféré. La lune se lève enfin tandis que lentement, et comme à regret, la compagnie retourne à Ferrand « au son d'excellents hautbois qui la suivent. »

« Le lendemain au matin se passe encore avec de nouveaux plaisirs; » mais aussitôt après dîner la cour d'honneur s'emplit du bruit des carrosses prêts à partir. En hâte, les serviteurs entassent les coffres cloutés de cuivre, tandis que le musicien de Damon interrompant un instant les adieux, chante la dernière galanterie du poète :

Hélas, charmante compagnie,
qu'il est dur de vous voir partir !
mon cœur vous suit, et je l'envie
sans crainte de m'en *repentir*.

Puis, sous les ormeaux centenaires, le long du chemin pavé qui dévale vers la plaine, le bruit des lourds carrosses s'éloigne et s'éteint.

VIEILLESSE ET MORT DE BÉTOULAUD SON TESTAMENT

L'âge vint interrompre les travaux champêtres et les plaisirs légers de Bétoulaud. De ses amours successives les feux sont éteints, et, si le souvenir demeure, la mode est trop à la vertu pour que notre poète, courtisan incomparable, ne se fasse point ermite.

Digitized by Google

En dehors de l'exemple du grand Roi, tout d'ailleurs le lui conseillait : l'âge, les rhumatismes, la goutte et la pierre; et, sous l'empire de ces multiples causes, sa muse morigénée s'écriait :

Amour de la sagesse, amour de la vertu,
par tant d'autres amours trop longtemps combattu,
Viens remplir mon esprit et porter dans mon âme,
les rayons immortels d'une plus pure flamme.
La jeunesse est passée, les vains amusements,
les frivoles plaisirs, les faux entêtements,
les caprices du cœur, la raison qui s'oublie
m'ont assez fait sentir leur trop douce folie.
De mon âge plus mûr, il faut gouster les fruits.
Je cherche d'autres jours; je cherche d'autres nuits.

Pour rendre ces dernières plus tranquilles, il calmait sa goutte avec des remèdes dont nous livrons volontiers la formule à notre docte Faculté. Leur ancienneté les rendra nouveaux et, patronnés par elle, ils pourront encore guérir tout comme autrefois.

Remède pour guérir la goutte :

« Il faut mettre la partie affligée dans de l'eau aussi chaude que l'on peut le souffrir pendant trois ou quatre fois; après cela la frotter avec des branches d'orties, ce qui fait venir diverses ampoules pleines d'une eau fort sale qu'on perce et, l'humeur de la goutte s'évaporant par là, on est délivré d'abord après. »

Contre la pierre : formule toute poétique donnée par Mlle de Scudéry :

« Un demi-verre de vin blanc fort pur, deux cuillerées de jus de citron, deux d'eau de rose, une demie once de sucre candi, une cuillerée d'huile vierge. »

Bétoulaud gardait encore d'autres précieuses recettes pour des cas imprévus; en voici deux :

« *Contre l'esquinancie :* Un nid d'hirondelle fricassé avec du vinaigre très fort et qu'on applique de suite autour du cou avec un linge guérit d'abord l'esquinancie. »

« *Contre la teigne :* prendre un ou deux lézards en vie, les faire entrer la tête en bas dans un flaccon de verre, où on a mis

Digitized by Google

de l'huile; les exposer ensuite au soleil et, après qu'ils y sont dissous, on en fait un onguent et on frotte le mal. »

La goutte et la pierre paraissent d'ailleurs avoir été les seuls réels soucis de Bétoulaud. Célibataire, il n'avait pris des femmes que le miel, et, comme il ne connut pas les joies de la famille, il ignora le chagrin de ne les pas avoir, gardant ainsi jusqu'à la fin, malgré le culte dont il enguirlanda ses amitiés amoureuses, son sévère jugement des premières années, témoin cette épigramme que sa verve vieillie limait, d'une écriture tremblante, contre le sexe féminin :

Une femme voulait se pendre.
On lui dit pour l'en détourner
Tout ce qu'on put imaginer.
Mais en vain. Sans jamais se rendre,
à tout ce qu'on lui remontra,
à se pendre, elle persista —
« Aura-t-on donc toujours l'envie,
d'empêcher ce que je voudrais,
dit-elle? Mercy de ma vie!
je veux me pendre et me pendrai. —
— Hé bien, si ne voulez entendre
Nos remontrances, lui dit-on —
Pendez-vous, nous le trouvons bon. »
Plus ne voulut alors se pendre. —

Bétoulaud subit, cependant, comme tout le monde, les effets de la crise viticole qui durant la fin du XVIIe siècle assombrit le midi et l'ouest de la France, pour disparaître après la gelée de 1709 et reprendre de plus belle durant près de cinquante ans, par suite d'une surplantation que la ruine de plusieurs provinces ne put même pas arrêter.

Dans ces moments de gêne, il s'adressa à ses amis[1] qui, quelquefois sans doute, montrèrent certaines exigences si l'on en juge, du moins, par l'épigramme suivante que le poète lança contre les préteurs intéressés :

Le vieux Colin, cet usurier horrible,
ce cœur de fer, et cette âme inflexible

1. Le relevé des dettes de Bétoulaud nous indique le nom de quelques-uns de ses principaux créanciers : le Président Lacaze, MM. de Maran, de Gourgues, de la Chabanne, de Lopez, etc.

Digitized by Google

avait presté mille écus pour six mois,
sur bon gage et caution solvable
et l'intérêt au denier dix payable.
Le débiteur qui savait de quel bois
en pareil cas se chauffait le bonhomme
au bout du terme alla payer la somme.
Il n'y manquait pas un double tournois;
chaque pistole était bien trébûchante,
les escus beaux, la monnaie excellente.
Tout estait bon, lorsque notre bourgeois
refusa net de donner sa quittance
qu'on ne changeat d'abord et par avance,
un sou tapé qui n'était pas de poids.

Mais si Bétoulaud dut aux vignes et à sa fortune uniquement terrienne, des heures soucieuses, sa sereine philosophie ne s'en démoralisa pas. Vainement, le froid et le chaud, la pluie et la sécheresse, les gelées du printemps et la grêle de l'été, tout cela et mille autres fléaux, de son temps comme du nôtre, acharnaient leur rigueur sur cet agriculteur que Virgile crut heureux; Bétoulaud faisait toujours des vers. La glèbe cependant ne donne à ceux qui la cultivent que les journées d'hiver et les soirées tranquilles au coin des feux d'automne pour cesser de trembler, et il faut être un poète comme le chantre de Mantoue... et celui de Ferrand pour sourire à l'orage qui vous arrache en une heure le fruit d'une année.

Des poètes le chagrin se dissipe dans l'harmonie des vers et Bétoulaud chassait l'amertume de ses champs ravagés en adressant sur ce navrant sujet à Mlle de Scudéry quelque galante et précieuse épître.

Comme il convient, cette dernière éprouvait, devant cette philosophie sereine, une admiration sans borne dont un madrigal gravait aussitôt pour l'immortalité l'expression lapidaire. Qu'on en juge :

Quoi, malgré la grêle et l'orage,
votre esprit tranquille et charmant
de Vénus me donne l'image [1].
et la fait parler galamment?

1. Bétoulaud avait envoyé en même temps que son épître une bague avec une pierre sur laquelle une Vénus était gravée.

Digitized by Google

Il faut avoir bien du courage
pour badiner si joliment,
lorsqu'on vient d'éprouver la rage
d'un tourbillon si violent.
Pour moi qui ne sent ce ravage
que, par amitié seulement,
je n'ai pas ce même avantage
vous le connaîtrez aisément... etc.

Heureux celui qui, comme Bétoulaud, devant la nature en révolte peut philosopher doucement, en promenant sa rêverie aux grottes de Ferrand.

C'est ainsi que la vieillesse vint un beau soir surprendre Damon qui l'accueillit d'un sourire dont cependant la résignation s'estompait de quelques regrets :

Ces charmes attirants qui suivent la beauté,
cet aimable poison dont je fus enchanté,
ne font plus maintenant le bonheur de ma vie.
Tout s'enfuit de mon cœur jusqu'au nom de Sylvie
j'ai fait contre moi-même un effort généreux.
Fol amour, tends ailleurs tes filets dangeureux.
Ton arc, tes traits brisés et ta flamme étouffée
de mon courage heureux, mémorable trophée
sur mes sens révoltés n'auront plus de pouvoir,
J'ai levé le bandeau qui m'empêchait de voir...

Maintenant il ne s'occupera plus que :

des fleurs, des animaux, des éléments, des cieux,
du Dieu qui les forma par sa vertu féconde.....
Je veux lire en mon cœur, m'estudier moi-même.
voir ce qu'il faut hayr et ce qu'il faut qu'on aime,
rendre justice à tout, au mérite, au prochain,
être bon à ce jour, être meilleur demain.

Et, dans une formule finale, où reparaît quand même, sous la robe blanche du néophyte, le vieil homme épris de la beauté des femmes, il s'écrie :

Sainte fille du ciel, Sagesse aux traits si doux,
faites par *vos appas* que je n'aime que vous.

La vieillesse, cependant, réservait à Bétoulaud quelques grands chagrins et les deuils accumulèrent leurs tristesses

Digitized by Google

autour de ces dernières années. Après sa sœur Marguerite de Maran, après Mlle de Scudéry, sa mère mourait à son tour le 6 août 1702, et dès le 27 août de la même année, le poète et son frère Gabriel, ancien capitaine au régiment d'Artois, procédèrent au partage amiable[1] de la fortune familiale.

Gabriel eut pour sa part tous les biens de la paroisse de Langon et de celle de Talence, une maison sise à Bordeaux rue des Faussets, 5,000 livres sur l'hôtel de ville, le tiers de l'argent et de l'argenterie, quatre pièces de tapisserie de haute lisse à personnages, 17 tonneaux de vin de Talence, la jouissance d'une métairie à Vignonnet, juridiction de Saint-Émilion, plus annuellement « quatre tierçons du vin rouge du cru de Ferrand en la paroisse de Saint-Poli, juridiction de Saint-Emilion[2], avec la liberté d'habiter tant qu'il voudra dans la « maison meublée de Ferrand et d'y prendre sa vie durant tel logement que bon lui semblera ».

Elie eut pour sa part tout le reste de la fortune, dont les éléments principaux comprenaient Ferrand, Saint-Poli, Janqueblanc, trois métairies dans la plaine de la Dordogne, une maison à Bordeaux, rue des Menuts et les deux tiers de la fortune mobilière de sa mère.

Il assumait, par contre, le poids de plusieurs charges parmi lesquelles se trouvait compris le service d'une rente viagère au profit de Marguerite de Bétoulaud, sa sœur, religieuse au couvent de l'Annonciade de Bordeaux.

Trois ans après, le 24 novembre 1705, Bétoulaud faisait son testament.

Cette œuvre curieuse[3] qui a été reproduite *in extenso* dans le recueil de la Société des archives historiques de Bor-

1. Ils avaient même, pour éviter toute difficulté, fait, dès le 14 mai 1701, un partage de la succession future, « désirant, disaient-ils, entretenir toujours entre eux l'union et l'amitié fraternelles. »

2. La production de Ferrand était assez grande. Le 18 novembre 1697, Bétoulaud livrait à Monsieur *Chaperon* vingt-six tonneaux de vin blanc et vingt et un tonneaux de vin rouge, le tout sur lie, sans compter ce qu'il gardait par devers lui, car il devait, comme tout bon Bordelais, faire un peu de vente directe.

3. On a relativement beaucoup écrit sur le testament de Bétoulaud, voir : *Bulletin polymathique*, t. IV, p. 148 ; t. V, p. 297. — *Histoire de Bordeaux*, de Bernardou, t. I, 1re édition. — Notice sur les *Grottes de Ferrand*, par Émile Piganeau. 4e fascicule, t. XVII, 1892. *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*.

Digitized by Google

deaux[1], est trop longue pour être transcrite dans cette étude.

Nous en retiendrons seulement les passages de nature à compléter la physionomie de notre poète.

Dans cette œuvre dernière, tout son caractère se dessine avec ses qualités et ses défauts. Retenons tout d'abord l'épitaphe qu'il désirait voir gravée sur une « grande tombe de marbre noir mise sur sa sépulture » :

Memoriæ æternæ hic jacentis clarissimi viri Heliæ Betolaudi, equitis, Burdigalensis, morum comitate, ingenii dotibus nec non musarum amore percelebris, obiit — die — mensis — anno —

« A la mémoire éternelle du très illustre Élie de Bétoulaud, escuyer, né à Bordeaux, non moins célèbre par le charme de ses mœurs et les grâces de son esprit que par son amour des Muses. Mort le..... »

Au point de vue de la révélation du caractère, on ne saurait non plus passer sous silence le préambule de ce même testament. Bétoulaud, qui aime tant la gloire, vis-à-vis de Dieu s'humilie comme il sied : « Considérant, nous dit-il, avec toute la liberté de ma raison que ce même Dieu tout puissant, père des grâces et des miséricordes, veut qu'après un certain temps les hommes passent du séjour de la terre à celui du ciel, et considérant aussi qu'il veut, selon la loi du bon ordre dont il est le principe, que ceux qui doivent sortir de ce monde disposent avec le plus de connaissances et d'équité qu'il leur sera possible des biens et objets temporels dont il les a partagés par sa divine bonté, j'ai cru, etc.... Et premièrement, après avoir, dans une profonde contrition de cœur pour toutes mes fautes passées, et, dans ma ferme espérance d'une vie éternelle, recommandé mon âme à ce même Dieu tout puissant, à la bienheureuse Protectrice des chrétiens mourants, au saint Prophète, mon patron, et à tous les esprits célestes qui, s'intéressant pour nous, souhaitent de nous associer à leur gloire, je déclare..... »

1. T. XIX, p. 386 et suiv.

Digitized by Google

Cet avant-propos testamentaire s'affranchit, il faut le reconnaître, de la banalité coutumière des formules, et les habituelles invocations y revêtent une cadence dans laquelle se retrouve le poète qu'inquiète le grand problème.

Après avoir indiqué quelque legs pieux[1], Bétoulaud dispose du reste de sa fortune. Il donne tous ses biens à son frère Gabriel qui mourut quelques mois après et bien avant lui.

Puis, envisageant l'éventualité de ce décès, il lègue la presque universalité de ses biens à Messire Joseph Guilleaume de Mons[2], baron de la Tour, conseiller en la grand Chambre du parlement de Bordeaux, son cousin germain, et son plus proche parent.

A ce dernier, il substitue enfin « *celui de ses trois enfants mâles ou du fils aîné à présent vivant du sr et de la dame de Lescours, lequel entre tous quatre, lorsqu'ils auront l'âge de vingt ans accomplis, se trouvera au jugement de messieurs de l'Académie Française de Paris, avoir plus de mérite, plus d'esprit, plus de politesse et plus de disposition pour les belles-lettres, priant pour cet effet, tous les membres qui composent cet illustre corps d'agréer que, par un sentiment d'estime et de respect pour eux, je les laisse les arbitres de ma principale succession et de la gloire qui doit rejaillir par eux après ma mort sur toute ma famille.* »

C'était là, il faut l'avouer, une ingénieuse manière de disposer de ses biens; et si, de nos jours, on fit quelque célébrité à l'original qui dota de sa fortune le couple de géants disposés à rénover notre race de pygmées, on devrait ne pas méconnaître le mérite de celui qui plus spirituellement chercha le critérium de la capacité de succéder, comme on dit au Palais, dans l'esprit, la politesse et l'amour de la littérature. On s'imagine sans peine la figure des quatre gentilshommes substi-

1. Les héritiers payèrent 100 livres pour le rétable de Sr Poly et 200 livres pour les cloches de l'église de cette paroisse.

2. Mrs de Mons et de Dunes, barons de Soussans, et de la Tour de Mons, seigneurs d'Angludet, Ferrand, St Poly, etc., grands syndics de St Michel. Filiation, 1273. charges : des officiers, des conseillers et Présidents au Parlement de Bordeaux, des jurats, des commandeurs, des chevaliers de Malte et de St-Louis. Alliances : de Goth, de la Force, de Clarence, de Montesquieu, de Paty de Bellegarde, d'Essenault, de Verthamon, de Gères-Vacquey, de Montaigne, etc.

Digitized by Google

tués devant une pareille clause et un tel concours. Aussi disons de suite qu'ils ne furent jamais exécutés. Les hommes et les choses se sont furieusement joués des volontés de M. de Bétoulaud. Peu d'années après sa mort, le 13 mars 1713, les héritiers se rapprochaient pour mettre à néant cette partie du testament. Voici le texte de cette exécution : « ce aujourd'hui, 13e du mois de mars 1713, nous soussignés Sarran de Canolle, chevalier, seigneur de Lescours, au nom et comme père légal et légitime administrateur de Jacques Joseph François de Canolle, mon fils ainé, auquel, etc... d'une part, et François Antoine Joseph de Mons, baron de la Tour, Pierre Guilleaume Joseph de Mons, et Joseph de Mons, tous frères d'autre part, etc..., *avons convenu entre nous de partager les biens délaissés par feu messire Héllie* (sic) *de Bétoulaud, situés à Libourne et à St Emilion, substitués en notre faveur par son testament, et, pour cet effet, renonçons expressément à la clause du testament pour le choix qui doit être fait de l'un de nous quatre par l'académie française,* de laquelle clause et choix, aucun de nous ne demandera pour le présent et pour l'avenir... et avons fait le partage desdits biens aux pactes et conditions suivantes. »

Il est désobligeant de trouver en des archives de tels documents, car il était de tradition dans la famille de Mons, héritière du poète, que Léonard Joseph, Mis de Mons et de Dunes, avait remporté, grâce à sa courtoisie et à son intelligence, le prix décerné par son grand oncle. Cette légende dut sans doute son origine à ce qu'il fut apportionné dans le partage de la terre de Ferrand et de ce que son oncle Joseph, Seigneur de St-Poli, lui légua ce dernier domaine.

Seigneur des deux terres aimées de Bétoulaud, il passa pour les avoir gagnées dans ce tournoi nouveau où devaient triompher à Paris l'esprit gascon et la galanterie bordelaise. En réalité, il se contenta de vivre dans ce milieu qu'a si excellemment décrit l'auteur de la *Société Bordelaise au* XVIIIe *siècle* et d'y porter la finesse de sa verve gasconne, sensuelle et ironique, que révèle à ses descendants le vivant portrait que fit de lui un peintre inconnu et habile. Parlementaire et jurat, il connut du luxe du XVIIIe siècle tout le charme et la grâce. Il

Digitized by Google

en entassa des spécimens exquis dans son hôtel de Bordeaux et dans son marquisat de Dunes et mourut avant que la Révolution ne vînt disperser d'une main un peu brutale ce luxe raffiné qui se manifestait jusque dans les fines arabesques des pelles et des pincettes d'argent haché[1] qui garnissaient les cheminées de son château.

A la suite des héritiers substitués, amies et amis figurent dans la galerie posthume des légataires de Bétoulaud.

D'abord, sa famille : Marguerite de Bétoulaud, Thérèze de Rozzet de la Nogarède, épouse de M. de Canolle de Lescours, Marianne de Canolle reçoivent quelques bijoux précieux. Puis, « comme feue mademoiselle de Scudéry, son ancienne et illustre amie, la gloire immortelle de la France et de son sexe tant par sa vertu que par son esprit, lui avait donné elle même son portrait dans une bordure dorée et ovale, » il le lègue à Mme la Première Présidente d'Aulède[2] « persuadé que qui que ce soit de Bordeaux n'est plus digne qu'elle de garder le portrait d'une personne si célèbre à qui elle ressemble si fort elle-même par son grand mérite. »

Ensuite la Présidente Volussan[3] son ancienne et aimable amie reçoit la bague de rubis, d'ordinaire portée par le poète, Mme Duval, la douairière est elle aussi gratifiée d'une bague, ornée d'une sardoine et de plusieurs autres précieuses

1. Inventaire des biens de Dunes.

2. Dans le manuscrit de Raoul, on lit une chanson assez curieuse datant de 1672 sur le mari de la Première présidente : M. d'Aulède de Lestonnac.

Un grand mangeur (sur l'air *des Eunuques*).

Chez lui, monsieur de Lestonnac
se plait à faire bonne chère,
mais tout est pour son estomac ;
des autres, il ne se chaut guère ;
à gros morceaux précipités,
il affame ses invités.
Ce procédé n'est pas trop beau,
les railleries en sont fausses.
Faut-il que l'écuyer Grissau (son cuisinier)
pour vous seul fasse tant de sauces,
et que vos pauvres invités
meurent de faim à vos côtés.
Mais si vous en voulez user
d'une manière plus civile,
quand vous donnez à diner,
vous irez diner en ville,
et ne reviendrez point chez vous,
que vous et nous ne soyons saouls.

En note : « Ce M. d'Aulède de Lestonnac était un des gros mangeurs qu'il y ait eu. Il tenait une très grande table, mais mangeait une grande partie du repas. »

3. Élisabeth le Berthon, sœur du Président à mortier, mariée le 28 janvier 1673, avec Denis Joseph de Mullet, seigneur de Voluzan, nommé Président à mortier de la deuxième chambre des enquêtes, le 5 février 1688 (*Archives historiques*, t. XXVIII, p. 437).

Digitized by Google

intailles[1]. Il ordonne enfin de remettre des souvenirs d'amitié à MM. de Mons-Latour et de la Nogarède et à M. de Brach, lieutenant de grenadier, tous trois ses parents.

Après viennent les vieux amis : l'abbé de Canteloup, M. de Nesmond, M. de La Loubère. Ces derniers reçoivent chacun un des portraits du poète ; M. de Nesmond recueille, en outre, le portrait de « M. de Pélisson » et celui de « M. de Segrais ».

Enfin à l'abbé de Bocquillon, de l'académie de Soissons, à Mascaron, évêque d'Agen, Fléchier, évêque de Nîmes, Nesmond, évêque de Montauban, il distribue de précieux camées.

Ceci fait, Brétoulaud en arrive à la création du « *prix de l'esprit* » dont il fut beaucoup parlé dans la société bordelaise de l'époque :

« Au surplus, dit-il, comme mon intention a toujours été de tascher de ranimer dans ma patrie l'amour presque esteint des belles-lettres et qui n'a guère esté cultivé que par le fameux Ausone, par l'illustre Paulin, par le célèbre Michel de Montagne et par moy, je donne et lègue à perpetuité et à jamais une bague de Diamant, etc... à celui ou celle de Bordeaux qui au jugement de Messieurs de l'Académie Française fera le mieux chaque année douze ou quatorze ou seize vers français à la louange du Roy Louis le Grand et ensuite à celle des Rois de France ses successeurs et qui fera aussi quatre, six ou huit vers français à l'honneur de ma mémoire, etc... »

Si le prix fut deux fois décerné, il ne fut jamais payé, bien que la terre de Janqueblanc, proche Libourne, sur laquelle Bétoulaud avait établi la charge de la rente de ce prix, n'eût pas été vendue, mais bien, dans le partage, attribuée à M. de Canolle.

Un seul poète (?) sut réunir dans un même éloge le nom du grand Roi et celui de Damon, et par deux fois sa verve

1. Bétoulaud en avait une collection superbe, si on en juge d'après l'inventaire des objets trouvés après sa mort dans son appartement de Paris, où il n'avait cependant qu'une partie de sa collection : vingt-deux cachets d'agathe cerclés d'or et d'argent, trois rubis, un saphir, montés en or, quarante-neuf agathes, etc. ; toutes ces pierres précieusement gravées.

Digitized by Google

inspirée reçut l'attribution du prix de l'Esprit; mais comme on peut le voir en note[1], la succession de Bétoulaud acceptée sous bénéfice d'inventaire permit aux héritiers substitués de s'affranchir de cette charge, le vainqueur reconnaissant lui-même ne pouvoir être payé.

Ainsi disparu jusqu'au souvenir du « prix de l'Esprit », qui devait immortaliser la mémoire du poète; ainsi s'émiettèrent, dans l'indifférence et le temps, les volontés de Bétoulaud. Il est rare de rencontrer pareille mésaventure; et l'on pourrait sans sourire appeler la « Précaution inutile », ce testament fait pour graver dans la pierre et imprimer sur le papier la

1. « Extrait des registres de l'Académie française, du Samedi 19me décembre 1722, aujourd'hui l'Académie assemblée, après avoir fait plusieurs lectures des trois pièces de vers envoyées de Bordeaux pour le prix que feu Monsieur de Bétoulaud a fondé par son testament du 24 novembre 1705, a adjugé le prix à la pièce composée sur l'extinction du duel dont la sentence est *monstra fugavit* et laquelle commence par ce vers

Ombre de Bétoulaud dans l'ardeur qui m'inspire,

et finit par cet autre vers

Monstre, rentre aux enfers où tu pris ta naissance.

La compagnie a de plus résolu que Monsieur le Secrétaire envoyerait une coppie de la présente délibération à M. le Premier Président du Parlement de Guyenne avec une coppie de la pièce qui a esté couronnée dont l'original paraphée suivant la coutume demeurera dans son armoire et qu'il signera ces deux coppies après y avoir apposé le cachet ordinaire de l'Académie. Monsieur le Secrétaire a encore esté chargé d'envoyer à Bordeaux un duplicata de l'extrait des registres, signé de lui et muni du cachet de la compagnie pour y estre remis à l'auteur de la pièce qui a gagné le prix.. Pour duplicata, Jean Baptiste du Bos, secrétaire perpétuel de l'Académie à Paris. Ce 19 décembre 1722.
Cette décision n'est pas sujet aux droits de contrôle.
Second extrait : prix de Bordeaux 1723.

Les belles-lettres florissant en France, malgré la guerre, par la protection que Louis le grand leur accorde.

ODE

Bellonne fait partout éclater son tonnerre... etc.

devise « postérité pourras-tu croire que ce mesme empire où les arts triomphent avec tant de gloire soit l'objet des fureurs de Mars? » M. de la Motte.
Je soussigné secrétaire perpetuel de l'académie Française, etc.
Fait à Paris ce vendredi 24 décembre 1723.

DUBOS.

au dessous on lit :

Je soussigné déclare me tenir pour satisfait de ce qui devait me revenir en conséquence de la décision de l'Académie Française du 19me décembre 1722 et de celle du 24me décembre 1723 qui m'adjugent le prix fondé par feu M. de Bétoulaud, ensemble des arrérages depuis 1709, que je pourrais prétendre par la disposition du testament dudit sieur de Bétoulaud, à Bordeaux ; ce 28 avril 1725.

ROBOREL DE CLIMENS.

Digitized by Google

fragilité d'une gloire littéraire et poétique[1]. Les contemporains d'ailleurs ne surent pas eux non plus reconnaître les mérites de cette œuvre testamentaire.

On en parla, mais pour en médire. Bordeaux surtout se courrouça à la pensée que l'on pouvait hors de ses murailles trouver un contrôle de l'esprit gascon et le sottisier de Raoul, en quelques mauvaises épigrammes, chanta pouille au pauvre défunt.

« Le poète Bétoulaud n'était pas sans estime;
Il trouvait quelquefois la raison et la rime.
mais quand il disposa des biens de sa maison,
il était dépourvu de rime et de raison. »

« Ci gît le poète Béthoulaud
qui, de faire des vers avait toujours la rage.
On lui pardonnait ce défaut,
parce qu'en autre chose on le crut homme sage.
Mais quand après sa mort on lut son testament
on en jugea tout autrement. »

Bétoulaud survécut trois années à cette œuvre suprême et la vision du tassement oublieux des hommes et des choses n'assombrit pas les dernières heures de son agonie.

A la fin de l'année 1708, bien qu'âgé et malade, il voulut à sa coutume aller passer une partie de l'hiver à Paris. Un double but l'appelait dans la capitale : suivre d'abord un procès qu'il avait devant le Conseil contre Jacques Marginies, Guilleaume Bernard et autres, et lire au cénacle littéraire de ses vieux amis les nouveautés sorties de sa plume facile. A cet effet, il emportait, dans son coffre, « neuf cayers » contenant ses écrits et deux mémoires en prose assez curieux qu'il voulait communiquer sous le manteau à quelques intimes. L'un traitait « de la grande utilité qui reviendrait au Roy en établissant dans les familles des biens exempts à perpétuité de toute aliénation, de toutes demandes en justice, de toutes saisies, tant pour le fond que pour les revenus »; l'autre discutait de « l'opportunité d'établir un plan cadastral des biens royaux ».

1. Les héritiers de Bétoulaud payèrent en tout 80 livres pour l'impression posthume des XII discours en vers de Bétoulaud.

Digitized by Google

Dès son arrivée, il loua un carrosse, commença ses visites et alla faire sa cour à Versailles.

Mais bientôt les rigueurs exceptionnelles du mémorable hiver de 1709 le surprirent et il tombait gravement malade le 17 janvier de la nouvelle année.

Vainement, M. Dubois, maître apothicaire de la capitale, fut appelé à son chevet. Vainement lui ordonna-t-il les remèdes prescrits en pareille occurrence par la docte faculté, « clystères anodins, nombreuses potions cordiales et réconfortatives, gellée de corne de cerf aromatisée, six prises d'ambre gris » et autres remèdes de même sorte, Bétoulaud s'éteignait le 29 janvier.

Le 31 on l'enterrait dans l'église de Saint-André-des-Arts. La cérémonie ne fut pas sans luxe. Tout fut drapé : devant de maison, porte cochère, porte de l'église et nef; soixante-quinze billets de faire part portés à domicile par les soins du juré crieur; quarante prêtres suivirent la cérémonie, et quinze messes furent dites pour le repos de son âme dès le lendemain 1er février.

Des documents que nous venons d'analyser il semble résulter que Bétoulaud fut enseveli dans l'église même de Saint-André-des-Arts; méconnaissance suprême de la dernière volonté de Bétoulaud : « Je déclare, avait-il dit, en effet, dans son testament, que si je meurs dans la ville de Bourdeaux où je fais ma résidence ordinaire, je veux que mon corps soit enterré en l'église Saint-Projet, ma paroisse, dans le tombeau de feu Messire Gabriel de Bétoulaud, mon père, vivant escuyer, seigneur de Saint-Poli, et conseiller du Roi au Parlement de Bourdeaux, et que si je meurs en ma maison de Saint-Poli, je veux que mon corps soit enterré en l'église de Saint-Hippolyte, ma paroisse de campagne, dans le tombeau de feue dame Marguerite de Bétoulaud, ma sœur, épouse de Messire Joseph de Maran, mort lieutenant-colonel du régiment de Cotentin, et je veux qu'en quel de ces deux endroits que je sois enterré, le tout se fasse simplement et sans aucune pompe. »

Les héritiers pensèrent sans doute que cette clause était nulle et non avenue, Bétoulaud n'étant mort ni à Bordeaux ni à Saint-Poli.

Digitized by Google

Aucun document ne nous a permis de connaître les dernières heures de Bétoulaud. Nous savons simplement qu'il reçut les sacrements suprêmes. Mais on imagine sans peine qu'il quitta cette terre où il laissait, malgré tant de deuils, encore tant de précieuses amitiés, avec la résignation religieuse que révèle une de ses dernières poésies. Par elle se terminera cette rapide monographie sur un écrivain bordelais peut-être trop méconnu.

O sombre avenir,
que tu fais de peine.
Qui peut définir
ta fuite incertaine?
Quand de notre corps,
l'âme se sépare,
où va-t-elle alors?
Est-ce le Tartare
ou l'Olympe pure
qui sont sa demeure?
Que tout est obscure
pour la dernière heure!
Je ferme les yeux,
ne voyant rien luire,
et je laisse à Dieu
de me bien conduire.

VICOMTE DE ROQUETTE-BUISSON.

Digitized by Google

LA BOÉTIE ET MACHIAVEL

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE[1]

M. Barrère, avocat à la Cour d'appel de Bordeaux, a récemment publié un fort joli travail sur le mobile qui a déterminé l'auteur du « Discours de la Servitude volontaire » à écrire contre les tyrans. Nous allons trouver dans ce Mémoire, c'est la conviction de l'auteur, « la solution jusqu'ici vainement poursuivie de ce problème historique si controversé », la vérité ayant bien voulu renoncer, cette fois, « à se dérober plus longtemps ».

Voici en substance la thèse de M. Barrère, qui nous apporte, c'est du moins l'opinion du savant auquel il le dédie, « une précieuse découverte », « un trésor », dont la fortune lui a réservé d'être l'« inventeur », et dont il fait obligation à notre éminent érudit bordelais, en invoquant l'article 716 du Code civil, « d'accepter la moitié. »

Dans le livre du *Prince,* publié à Rome en 1532, cinq ans après sa mort, Machiavel organisait « la théorie du despotisme. » Quatorze ans après, en 1546, un jeune écolier de Sarlat y répondait en écrivant le sien « à l'honneur de la liberté contre les tyrans ».

En 1546, le *Prince* a déjà pénétré en France. Le jeune La Boétie, dans son ardent désir de s'instruire, a pris connaissance de ce traité audacieux. Cette lecture fait bouillonner d'ardentes protestations dans son généreux esprit; il a frémi en découvrant le cynisme de cet enseignement, qui apprend au prince que la dissimulation, le parjure et la cruauté sont les conditions nécessaires du succès politique, et qui élève César Borgia à la dignité de modèle. L'indignation lui a dicté des

1. *Étienne de La Boétie contre Nicolas Machiavel,* par Joseph Barrère. Bordeaux, 1908, chez A. Mollat.

Digitized by Google

pages impérissables où il oppose « l'antidote au poison ». Pour le prouver, M. Barrère oppose directement et page par page, pour ainsi dire, l'ouvrage de Machiavel à celui de La Boétie, et plaçant en regard les passages correspondants il pense faire saisir sur le vif, dans la *Servitude volontaire,* la volonté constante de répondre au *Prince.* Il modèle son œuvre sur celle qu'il combat : Machiavel exclut la morale de la politique, La Boétie proteste et montre éloquemment qu'il n'y a pas de gouvernement durable sans la morale. Au coquin triomphant, heureux, glorifié et puissant s'il sait manier fermement l'art de tromper et de tuer à propos, il oppose la fin presque toujours misérable du tyran et de ses complices.

Machiavel parle avec dédain de l'amitié, La Boétie l'exalte en termes magnifiques; Machiavel ne voit dans la religion qu'un instrument de règne, et conseille à son prince de se couvrir de son manteau hypocrite; La Boétie promet au despote qui abuse de la religion pour être méchant, un sort plus dur que celui de la Salomné de Virgile.

Les phrases de La Boétie, à en croire M. Barrère, font un exact contrepoids à celles de Machiavel. A chaque formule codifiant la tyrannie du *Prince,* le *Contr'un* oppose la revendication libérale; en face de la violence, il dresse le droit et la justice.

Telle est dans ses grandes lignes l'ingénieuse thèse de M. Barrère; telle est sa réponse à la question souvent posée : Quel est l'objectif du *Contr'un*[1]. Voyons d'abord comment il écarte les solutions présentées avant lui.

Le premier commentateur que M. Barrère a trouvé devant lui, c'est Montaigne, Montaigne qu'il est bien naturel de consulter ici le premier. Il était l'ami, le confident de La Boétie, c'est lui qui nous a fait connaître le premier l'existence du discours, dont il était, par héritage, le détenteur; c'est lui qui, en 1580, a fait savoir que le discours publié sans nom d'auteur en 1574-76 était bien celui de La Boétie.

1. Le *Discours de la servitude volontaire* ayant, suivant l'expression de Montaigne, été « rebaptisé » *Le Contr'un,* on emploie indifféremment l'une ou l'autre des deux dénominations.

Digitized by Google

Or Montaigne a ainsi expliqué l'origine du *Contr'un :* « Ce qui donna peut-être *la matière et l'occasion* à La Boétie de sa *Servitude volontaire* c'est ce mot de Plutarque « que les habitants de l'Asie servent à un seul pour ne savoir prononcer une syllabe : *Non.* »

Cette origine du Discours de La Boétie est en opposition formelle avec la thèse de M. Barrère. Aussi n'hésite-t-il pas à récuser ici le témoignage de Montaigne « qui se heurte, remarque-t-il, à des déclarations antérieures d'une précision absolue et intégralement maintenues depuis ». Montaigne, en effet, a dit aussi que son ami avait écrit ce discours « en manière d'exercitation seulement et comme subject tracassé en mille endroits des livres ». Il veut nous convaincre que le discours de son ami n'est qu'une composition d'écolier, sans portée et sans intention politique. Cette allégation n'est pas moins contraire à la thèse de M. Barrère. Mais M. Barrère voulant concilier le second témoignage de l'auteur des *Essais* avec sa propre manière d'interpréter l'objet du Discours, se livre à une discussion subtile dont il suffit de dire, pour en marquer toute la faiblesse, qu'après nous avoir montré Montaigne, dans le deuxième témoignage, intentionnellement inexact et contradictoire, employant des mots « à double entente », usant de réticences et de restrictions mentales, s'efforçant par des feintes et des artifices de dérouter le lecteur pour lui cacher la véritable intention de La Boétie, il maintient néanmoins que, sur ce point, « Montaigne est de bonne foi ». En réalité, Montaigne n'a jamais dit la vérité quand il a parlé du *Contr'un,* parce qu'il avait ses raisons pour ne pas la dire; on peut l'excuser de ne pas l'avoir dite, et comprendre ces raisons, mais il est impossible de soutenir qu'il a été de bonne foi. M. Barrère n'avait nul besoin de cette discussion inutilement alambiquée, pour se débarrasser du témoignage de Montaigne.

C'est avec raison qu'il ne s'arrête pas davantage à l'opinion de l'historien de Thou, d'après laquelle la *Servitude volontaire* serait une protestation indignée contre l'atroce répression de la révolte des Bordelais en 1548, et qu'il néglige la version de

Digitized by Google

tout temps reconnue insoutenable de d'Aubigné, donnant aux nobles accents du Discours un prétexte futile et un mobile enfantin.

M. Barrère passe rapidement sur l'hypothèse proposée par M. Paul Bonnefon, qui verrait volontiers dans la *Servitude volontaire* l'écho de l'enseignement d'Anne Dubourg, et il aborde la thèse que j'ai soutenue en mars et mai 1906 et en 1907, dans la *Revue politique et parlementaire*, en 1907 et 1908, dans la *Revue philomathique*[1], à savoir que le portrait du tyran dans le *Contr'un* est celui d'Henri III et que les passages les plus graves de ce pamphlet ne sont pas de La Boétie, mais ont été interpolés vraisemblablement par Montaigne. Cette thèse, M. Barrère l'exécute en trois points avec une assurance ingénue. Il reste convaincu, avec son maître M. Dezeimeris, que Charles VI est le tyran visé par l'auteur du *Contr'un*. Il a découvert « sans grande difficulté le vice des conclusions de M. Armaingaud et leur faiblesse *irrémissible* ».

Irrémissible ! Aux siècles passés, au pays d'Espagne, toucher le pied de la reine était un crime digne de mort. Or, la reine étant tombée de cheval, le pied dans l'étrier, et don Alonzo Manrique ayant dégagé le pied de la souveraine, il fut solennellement condamné à périr ; mais la rémission lui fut accordée. Je suis moins heureux. Pour avoir touché aux pieds de la statue de La Boétie, M. Barrère me condamne sans *rémission*.

Il me permettra de penser que l'adhésion à ma thèse, encore pourtant toute récente, de plusieurs des Montagnistes de marque (j'entends par là, les écrivains qui sont connus par leurs travaux spéciaux sur la pensée de Montaigne) peut être considérée comme une compensation.

Peut-être mon critique serait-il moins sévère, qui sait? peut-être changerait-il d'avis, s'il prenait la peine de lire les pièces du procès. Il a reconnu ne pas avoir lu mes réponses à mes adversaires, MM. Bonnefont et Strowski. Jusqu'à plus ample informé, je suis en droit de le récuser.

Je reviens au livre de M. Barrère et à son argumentation. Sa thèse, que *l'auteur du Contr'un a voulu réfuter Machiavel*,

1. *Revue philomatique*, nos de mai, juillet et décembre 1907.

Digitized by Google

venant — sans qu'il s'en soit douté, assurément — à l'appui de la mienne, je crois utile de signaler à son attention les points les plus faibles de son travail, et les arguments auxquels il fera bien de renoncer; sans que ce triage implique d'ailleurs, de ma part, une adhésion aux autres points de sa dissertation.

Machiavel avertit son lecteur que dans le livre du *Prince,* il ne traitera pas de la forme républicaine, et il en donne la raison. Pour montrer l'analogie du plan du *Contr'un* avec celui du *Prince* et la concordance avec laquelle les deux auteurs abordent le débat, M. Barrère n'hésite pas à soutenir que La Boétie annonce dès la première page la même intention; il ne veut pas se prononcer en faveur de la forme républicaine de gouvernement et contre la monarchie, et renvoie cette question à un autre ouvrage. Si on s'en tient, en effet, au texte du *Contr'un* cité par M. Barrère et placé en regard de celui de Machiavel, c'est bien à cette conclusion qu'on aboutit :

MACHIAVEL	LE *Contr'un*
Tous les États, toutes les dominations qui ont tenu et tiennent encore les hommes sous leur empire, ont été et sont ou des républiques ou des principautés... Et je ne traiterai point ici des *républiques* car j'en ai parlé amplement ailleurs...	Si ne veux pas pour ceste heure débattre ceste question tant pourmenée si les autres façons de république sont meilleures que la monarchie... Mais cette question est réservée pour un autre temps et demanderait bien, son traité à part, ou plustot amenerait quant et soy toutes les disputes politiques... [1].

Si on restitue à ce passage du *Contr'un* les parties coupées, l'on s'aperçoit que le sens est tout autre. L'auteur emploie un artifice de langage pour ne pas embarrasser son discours par une discussion des différentes formes de gouvernement, mais il n'en exprime pas moins son opinion : « Encore voudrais-je savoir, avant que mettre en doute quel rang la monarchie doit avoir entre les républiques, si elle y en doit avoir aucun; pour ce qu'il est malaisé de croire qu'il y ait rien de public en ce gouvernement, où tout est à *un* ». Ce qui confirme d'ailleurs ce qu'il vient de dire quelques lignes plus haut,

1. La *Servitude volontaire,* dans *Œuvres de La Boétie,* édition Paul Bonnefon, page 2, ligne 14 et suiv.

Digitized by Google

« qu'à parler à bon escient, c'est un extrême malheur d'être subject à un maître. »

Le Discours tout entier n'est-il pas un manifeste républicain, et n'est-il pas extraordinaire que M. Barrère n'en convienne pas? De ce Discours, toutes les pages sont remplies de l'idée républicaine. Montaigne ne s'y trompait pas lorsqu'il écrivait que si son ami avait eu à choisir « il eût mieux aimé être nay à Venise qu'à Sarlat». (« Et avec raison », ajoute-t-il.) Relisez la deuxième page du Discours et tout doute sera dissipé, si on veut bien la rapprocher du passage que j'ai cité plus haut, *qu'il est malaisé de croire qu'il n'y a rien de public en ce gouvernement (monarchique) où tout est à un :* « Pour ce coup, je ne voudrais sinon entendre s'il est possible, et comme il se peult faire, que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations, endurent quelquesfois un tyran seul, qui n'a puissance que celle qu'on luy donne; qui n'a pouvoir de leur nuire, sinon de tant qu'ils ont vouloir de l'endurer; qui ne sçauroit leur faire mal aulcun, sinon lors qu'ils ayment mieulx le souffrir que luy contredire. Grand'-chose, certes, et toutesfois si commune, qu'il s'en fault de tant plus douloir, et moins esbahir, de veoir des millions d'hommes servir miserablement, ayants le col soubs le ioug, non pas contraincts par une plus grande force, mais aulcunement (ce semble) enchantez et charmez par le seul nom d'*un*, duquel ils ne doibvent ny craindre la puissance, puis qu'il est seul, ny aymer les qualitez, puis qu'il est, en leur endroict, inhumain et sauvaige. »

Qui ne voit que cet « *un* », dont le nom charme et enchante le pauvre peuple n'est pas seulement le tyran, mais le roi quel qu'il soit, c'est-à-dire « le maître duquel on ne peut jamais être assuré qu'il sera bon puisqu'il est toujours en sa puissance d'être mauvais quand il voudra. »

L'auteur du Discours, ou celui qui l'a publié (car n'oublions pas que nous avons un texte imprimé, pour la première fois, treize ans après la mort de La Boétie), usant toujours d'habileté, fait semblant de distinguer le roi du tyran, mais en maints endroits du livre il laisse échapper, comme par

Digitized by Google

mégarde, sa vraie pensée; par exemple, dans ce passage, où après avoir longuement parlé des tyrans du temps passé « qui se mettent la religion devant pour garde-corps et empruntent quelque échantillon de la divinité pour soutien de leur méchante vie » et après s'être moqué « des autres bourdes » qu'ils emploient pour tromper le peuple, il continue ainsi : « Les nostres semèrent en France, je ne sais quoy de tel, des crapauds, des fleurs de lis, l'empoule, l'oriflamme... » ce qui veut dire que nos tyrans, nos rois, se sont servis et se servent des mêmes « *bourdes* » et des mêmes hypocrisies religieuses que les tyrans anciens, pour duper et dominer le peuple. Et de crainte que le lecteur perde de vue sa vraie pensée sur l'identité qu'il établit entre le roi et le tyran, l'auteur, à une autre page, prémunit le peuple contre la tentation de donner le pouvoir à un seul, serait-il l'homme le plus vertueux et aurait-il rendu à son pays les plus signalés services : « il est raisonnable d'aimer la vertu, d'estimer les beaulx faicts, de cognoistre le bien d'où l'on l'a receu, et diminuer souvent de nostre ayse, pour augmenter l'honneur et advantaige de celuy qu'on ayme, et qui le merite : ainsy doncques, si les habitants d'un païs ont trouvé quelque grand personnaige qui leur ayt montré par espreuve une grande prevoyance pour les garder, grande hardiesse pour les deffendre, un grand soing pour les gouverner; si, de là en avant, ils s'apprivoysent de luy obeïr, et s'en fier tant que luy donner quelques advantaiges, ie ne sçais si ce seroit sagesse, de tant qu'on l'oste de là où il faisoit bien, pour l'advancer en lieu où il pourra mal faire. »

Ces passages, s'il les avait bien pénétrés, auraient épargné à M. Barrère l'agréable paradoxe qu'il nous présente à propos du titre : « Le Contr'un ». Montaigne nous apprend que La Boétie donna à son discours « le nom : *La Servitude volontaire,* mais que ceux qui l'ont ignoré l'ont bien proprement « rebaptisé » : « Le Contr'un ». M. Barrère s'est imaginé que dans la pensée de l'auteur des *Essais*, *Contr'un* veut dire *Contre un seul livre,* c'est-à-dire contre le livre de Machiavel, le *Prince!* Lorsque Montaigne ajoute que La Boétie a traité de la servi-

Digitized by Google

tude comme « d'un sujet vulgaire et tracassé en maints endroits des livres », il remplaçait mentalement les mots : « en mille endroits des livres » par ceux-ci : « en mille endroits d'*un* livre » ou même *tracassé* en *mille endroits d'un livre autour duquel on menait grand bruit lorsque La Boétie se décida à composer son Prince.*

Indépendamment de ce qu'il y a de singulièrement subtil dans une semblable supposition, M. Barrère n'a donc pas vu dans le *Contr'un,* que La Boétie est profondément indigné de « voir des millions d'hommes servir misérablement, ayant le col sous le joug, non pas contraints par une plus grande force, mais aucunement enchantez et charmez par le nom d'*un*, duquel ils ne devraient pas craindre la puissance ». Et le discours tout entier est-il autre chose qu'une protestation véhémente et continue contre la patience bestiale de ces milliers d'asservis volontaires à *un seul* maître, à cet *un?* »

Voici, ce me semble, un autre argument que M. Barrère ne saurait conserver sans nuire à sa thèse : Pour illustrer la concordance qu'il pense exister entre un passage de Machiavel et une page du *Contr'un* où le souvenir du temps passé est invoqué, il rappelle que M. Dezeimeris a récemment démontré « comment la souvenance des malheurs du règne de *Charles VI* s'est répercutée en un patriotique et douloureux écho dans la *Servitude volontaire,* et par quels traits saisissants s'y reflète la *complainte du pauvre commun et des pauvres laboureurs* ». Dans ma réponse à M. Dezeimeris[1], M. Barrère l'a sans doute oublié, j'ai établi que ladite complainte ne peut être invoquée comme exemple d'une allusion au règne de Charles VI. La date n'est pas connue ; elle avait été faussement incorporée à la Chronique de Monstrelet, et Michelet la place au règne de Charles VII, en 1438. M. Barrère doit donc encore renoncer à cet argument.

M. Barrère tient beaucoup à établir que malgré sa haine des tyrans, l'auteur du *Contr'un* n'a jamais préconisé le régicide. Si le Discours rappelle que les tyrans ne sont pas à l'abri

1. *Revue philomathique*, n° de décembre 1907.

Digitized by Google

du poignard des patriotes exaltés, nulle part, affirme-t-il, il ne conseille aux sujets du tyran de s'en servir.

Quand un nombreux convoi chemine sur la route, si l'attelage de tête s'écarte de la voie, tout le reste dévie à la suite. De même, quand un écrivain de marque laisse échapper une méprise, on le copie souvent sans y regarder de près, et l'erreur, de plus en plus accréditée, court de livre en livre. C'est ce qui est arrivé pour Rabelais, qu'on a pris longtemps, à la suite de Montaigne et de Voltaire — pour un auteur « simplement plaisant ». C'est aussi ce qui arrive pour le *Contr'un*. M. Payen, grand admirateur de Montaigne et éditeur de La Boétie, déclara, il y a soixante ans, que l'auteur, après avoir tracé avec indignation les horreurs de la tyrannie, n'avait pas conclu au tyrannicide. Emboîtant le pas, les commentateurs, et parmi eux M. Bonnefon et M. Barrère, répètent : « La Boétie n'a pas préconisé le régicide. » Ils voient dans ce fait une preuve que nous avons affaire à un jeune publiciste inexpérimenté. Eh bien! la provocation au tyrannicide, loin d'être absente du *Contr'un,* s'y trouve par deux fois et dans les passages mêmes que M. Barrère a reproduits sans l'y voir.

Si le *Contr'un* est une invective directe contre la tyrannie en général, il est en même temps, par voie d'allusions assez transparentes, et par des mots à double entente, un pamphlet contre le tyran qui règne en France au moment où paraît le Discours. Ce pamphlet ne s'adresse pas au peuple, à la masse, à ces millions d'hommes qui servent volontairement et passivement le tyran, mais à une élite préparée à le comprendre. Il ne faut pas s'étonner si l'on en trouve la conclusion pratique, non pas là où elle se rencontre habituellement, c'est-à-dire à la fin du morceau, mais dans la texture même de la philippique, et prudemment enveloppée. Si, surtout, comme je le crois, c'est Montaigne qui a introduit cette conclusion, il n'aura pas découvert au premier venu sa pensée; il est pour cela trop habile et trop avisé, le moment est trop dangereux. Il l'aura soufflée avec discrétion, disséminée, glissée, insinuée comme il a insinué ses idées les plus hardies dans les *Essais,* au milieu de digressions et sous des formules générales qui

Digitized by Google

feront diversion et qui ne tromperont pas ceux qui prendront la peine de le bien comprendre. Quand Montaigne, par exemple, épicurien impénitent jusqu'aux dernières pages de son livre, veut se moquer des rigoristes qui tiennent le plaisir physique pour « qualité brutale, indigne que le sage le gouste », et pour qui les plaisirs mêmes de l'esprit (qu'il place, d'ailleurs, bien au-dessus), sont dangereux et voisins du péché; quand il veut ironiquement exprimer que « ces humeurs transcendantes l'effraient », croyez-vous qu'il va déployer sa pensée avec une telle précision et la poursuivre avec une telle rigueur, que ceux qu'il vise et qui savent punir cruellement les hardiesses soient forcés de s'y reconnaître? Il s'en gardera bien. Il a l'air de faire tout d'abord exception pour « ces âmes vénérables, élevées par ardeur de dévotion et de religion à une constante et consciencieuse méditation des choses divines... qui dédaignent de s'appliquer à nos nécessiteuses commodités et résignent facilement au corps l'usage de la pasture sensible et temporelle »[1]; puis il interpose une digression sur Ésope, et revenant à ceux qui veulent « désassocier l'âme du corps », lesquels ne sont autres que « ces âmes vénérables » dont il a fait plus haut un éloge ironique, il leur déclare tout net « qu'au lieu de se transformer en anges ils se transforment en bêtes ». Quelques années après, s'imaginant sans doute pouvoir sans danger être plus explicite, il ajoute à ce même passage cette simple réflexion : « Entre nous, ce sont choses que j'ai toujours vues d'un singulier accord, les opinions supercélestes et les mœurs souterraines[2]. »

Dans le *Discours de la servitude* l'auteur emploie le même procédé de dissémination, d'habile et perfide balancement. Il sait fort bien que si sa chaude éloquence réussit à faire honte aux asservis volontaires, de leur obéissance coupable au caprice d'un seul, ils ne se contenteront pas de s'éloigner de lui pour le voir tomber faute de soutien, et qu'ils sauront s'approcher pour briser le joug et celui qui l'impose. A la date

1. Les *Essais* de Montaigne, liv. III, ch. XIII, édition Charpentier en 4 vol. t. IV, p. 336-37.
2. Corrompues, infernales.

Digitized by Google

où paraît le *Contr'un* la légitimité du tyrannicide est acceptée par tous les partis, aussi bien que par les tyrans eux-mêmes qui s'égorgent entre eux. L'auteur commence néanmoins par présenter une solution douce et même tout à fait enfantine, dont le contraste avec la violence de la philippique et avec le souffle de noble indignation qui emporte tout le Discours, empêche qu'elle puisse être prise au sérieux : « et de tant d'indignités que les bêtes mêmes n'endureraient point, vous pouvez vous en délivrer, si vous essayez non pas de vous en délivrer mais de vouloir le faire. Soyez résolus de ne servir plus, et vous voilà libres. Je ne veux pas que vous le poussiez ni le bransliez, mais seulement ne le soutenez plus et vous le verrez comme un colosse à qui on a dérobé la base, de son poids mesme fondre en bas et se rompre. » C'est aussi bien dit que parfaitement puéril. Mais tournez la page et vous entendrez un tout autre langage. Au milieu d'un éloquent parallèle entre la mollesse, la triste endurance de ceux qui, faute d'avoir connu la liberté souffrent la tyrannie, et ceux qui lorsqu'elle est menacée ont le courage de la défendre, « non pas avec la lance et l'escu, seulement, mais avec les dents et les ongles », et, après qu'elle est perdue, savent la reconquérir au prix de leur sang, l'auteur s'interrompt pour rappeler l'exemple du jeune Caton : « Caton l'Utican, estant encores enfant et soubs la verge, alloit et venoit souvent chez Sylla le dictateur, tant pource qu'à raison du lieu et maison dont il estoit, on ne luy fermoit iamais les portes, qu'aussi ils estoient proches parents. Il avoit touiours son maistre quand il y alloit, comme avoient accoustumé les enfants de bonne part. Il s'apperçeut que dans l'hostel de Sylla, en sa presence et par son commandement, on emprisonnoit les uns, on condamnoit les aultres; l'un estoit banny, l'aultre estranglé; l'un demandoit le confisc d'un citoyen, et l'aultre la teste : en somme, tout y alloit, non comme chez un officier de la ville, mais comme chez un tyran du peuple; et c'estoit, non pas un parquet de iustice, mais une caverne de tyrannie. Le noble enfant dict à son maistre : « Que » ne me donnez-vous un poignard? ie le cacheray soubs ma » robe : i'entre souvent dans la chambre de Sylla avant qu'il

Digitized by Google

» soit levé : j'ai le bras assez fort pour en dépescher la ville. » Voilà vrayment une parole appartenante à Caton. C'estoit un commencement de ce personnage digne de sa mort. »

Deux pages plus loin, l'auteur poursuit sa pensée. Il vient de dire comment on agit vis-à-vis du tyran, quand on regrette la liberté perdue; il veut maintenant arriver à faire comprendre ce que doivent faire, même au milieu d'un peuple qui n'a jamais connu que l'asservissement, « ceux qui, mieux nays que les autres, comme il s'en trouve toujours quelques-uns », « qui sentent le joug et ne peuvent tenir de le crousler, ne s'apprivoisent jamais à l'abjection, et ayant la teste d'eux-mêmes bien faicte l'ont encore polie par l'estude et le sçavoir ». A ceux-là, quels conseils insinue-t-il, quels exemples donne-t-il pour les exciter à agir? Les voici : « Et toutefois qui (à qui) voudra discourir les faits du temps passé et les annales anciennes, il s'en trouvera peu ou point, de ceux qui voyant leur pays malmené et en mauvaise main, ayant entrepris d'une bonne intention de l'en délivrer, qu'ils n'en soient venus à bout, et que la liberté, pour se faire apparaître, ne se soit elle-même fait espaule : Harmodius, Aristogiton, Thrasybule, Brutus le vieux, Valère et Dion, comme ils ont vertueusement pensé, l'exécutèrent heureusement »; car « quasi jamais bon vouloir ne défault à la fortune. »

M. Barrère se refuse à trouver autre chose dans ces deux morceaux, que la seule intention, le simple plaisir de troubler la quiétude du tyran. Moi j'y vois l'intention bien marquée de troubler la quiétude des sujets volontairement asservis, de réveiller « les têtes bien faites », et de provoquer les « hommes mieux nays », mieux trempés que les autres, à prendre en main le poignard refusé au jeune Caton, et à frapper Sylla (Henri III) pour « en despescher la Ville. »

(A suivre.) Dr ARMAINGAUD.

Digitized by Google

NOTES D'ART

UN NOUVEAU LIVRE SUR ROSA BONHEUR

La destinée opère parfois de singuliers rapprochements. En 1822, deux ans avant que le vieux Goya vint s'installer à Bordeaux pour y mourir, Rosa Bonheur y venait au monde. L'un par sa mort, l'autre par sa naissance, se trouvent donc être deux illustrations bordelaises, et qui plus est, malgré la différence d'âge, deux illustrations contemporaines. A ce titre, tout ce qui les touche l'un et l'autre nous touche comme concitoyen. Tout ce qui peut contribuer à les faire mieux connaître et mieux apprécier doit nous tenir à cœur.

La *Revue philomathique*, qui résumait au début de cette année même les récents travaux relatifs à Goya et à son séjour à Bordeaux, ne saurait, en la terminant, passer sous silence le livre monumental qui vient d'être édité à la gloire de Rosa Bonheur par celle qui fut à la fois son admiratrice, son disciple, son amie et l'exécutrice de ses dernières volontés, Mlle Anna Klumpke[1]. Ce n'est pas en quelques lignes qu'il convient de parler d'un pareil ouvrage. En attendant que nous puissions l'examiner dans son ensemble, et évoquer d'après lui la noble personnalité artistique de Rosa Bonheur, nous devons au moins dès aujourd'hui le signaler à un point de vue plus spécial, le point de vue bordelais. Ce livre fournit en effet (Chapitre IX et suivants) des renseignements du plus haut intérêt sur les sept années d'enfance de l'artiste à Bordeaux, sur sa famille, sur ses débuts dans la carrière. Il contient, en outre, en même temps que d'abondantes et superbes reproductions des œuvres de Rosa, un certain nombre de documents figurés, portraits de l'artiste à tous les âges, portraits de famille, esquisses de jeunesse d'autant plus intéressants qu'ils sont pour la plupart inédits.

E. BOUVY.

1. Anna Klumpke, *Rosa Bonheur, sa vie, son œuvre*. Paris, Flammarion, un volume in-4° de VIII-445 pages.

Vu : J.-J. Raoul LESFARGUES.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou. — G. Chapon, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

REVUE PHILOMATHIQUE

JANVIER-FÉVRIER 1909

AUBADE A LA SOURDE

TABLEAU DE M. WILLIAM LAPARRA

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue Philomathique

de

Bordeaux et du Sud-Ouest

1909

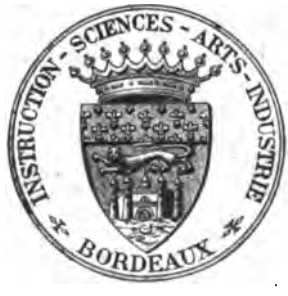

BORDEAUX

Au Siège de la Société Philomathique

2, COURS DU XXX-JUILLET, 2

1909

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
ANTARÈS.	Désespoirs de bêtes	118
ARMAINGAUD (Dr). .	La Boétie et Machiavel, d'après une publication récente *(suite et fin)*.	30
BARRÈRE (Joseph) .	La Boëtie et Machiavel, d'après une publication récente. Réponse à M. le Dr Armaingaud . .	183
BOUVY (Eugène) . .	Notes d'art. L'Exposition William Laparra à la salle Imberti (décembre 1908)	24
CESTRE (C.)	Les sources anglaises de l' « Esprit des Lois » . .	145
COURTEAULT (Paul).	Un portrait bordelais de Goya	49
—	Les Écossais en Gascogne, les Gascons en Écosse	193
DOUBLET (E.) . . .	A propos de la réapparition de la comète de Halley.	215
DUTHIL (J.)	Vingt jours au pays de la bière . . . . 1, 72 et	124
D. L...	L'épingle à cheveux.	179
FERNEUIL (Th.). . .	L'Exposition des Amis des Arts.	97
LABAT (Gustave) . .	Régates, vieux souvenirs.	240
LAGARDE (G. de). .	Un Condottiere gascon	108
—	Pascal et son interprète bordelais, M. F. Strowski	228
MAUPASSANT (J. de).	Les armateurs bordelais au XVIIIe siècle : L'Expédition de François Lavaud à la Louisiane (1761-1763).	159
STROWSKY (F.). . .	Notes et impressions	90
VOVARD (André) . .	Le contre-amiral Leblond-Plassan (1769-1841).. Notice biographique . . . . . 18 et	52
	Actes de la Société Philomathique : Assemblée générale du 12 décembre 1908. Rapport général sur les travaux de 1908 présenté par le Secrétaire général de la Société Philomathique . .	43
	Actes de la Société Philomathique : Assemblée générale du 21 décembre 1908. Rapport de M. Ch. Ramarony, directeur général des Cours	92
	Actes de la Société Philomathique : Discours du Président de la Société Philomathique à la distribution des prix le 20 juin 1909 . . .	139
	Actes de la Société Philomathique : Rapport du Directeur de l'École supérieure de Commerce et d'Industrie	189
	Actes de la Société Philomathique : Assemblée générale du 10 décembre 1909. Rapport général sur les travaux de l'année, présenté par le Secrétaire général de la Société Philomathique	251
	Actes de la Société Philomathique : Distribution des prix du 20 juin 1909. Rapport de M. Ch. Ramarony, directeur général des Cours. . .	257

Digitized by Google

FRONTISPICES

1. Aubade à la sourde, tableau de M. William Laparra.
2. Un portrait bordelais de Goya.
3. Portrait de Mlle M. de S..., par Ernest Bordes.
4. Montesquieu, par J.-B. Lemoyne. — 1767.
5-6. M. Joseph Black, chimiste écossais, né à Bordeaux en 1729.

NUMÉRO SPÉCIAL

(Paginé à part)

Centenaire de la Société Philomathique, 1808-1909.

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

VINGT JOURS AU PAYS DE LA BIÈRE

« Tiens! un lancier dans les dragons. »

C'est en ces termes que m'interpellait le Dr Léon Petit, auteur de tant d'articles réputés du Touring-Club, en me découvrant au Congrès de médecine de Lisbonne.

Il ajoutait : « Que faites-vous ici? non seulement vous n'êtes pas médecin, mais vous ne paraissez même pas malade. »

Je répondis avec sincérité : « D'abord je voyage à demi-place; en échange j'applaudis toutes les communications, je grossis toutes les majorités aux vœux, aux banquets et aux excursions. C'est la bonne façon de faire avancer la science. »

Les mêmes raisons devaient me conduire au Congrès d'Esperanto au cours des vacances judiciaires de l'année 1908.

Il se tenait à Dresde, et M. Boubès, notre sympathique édile, m'avait si souvent vanté le charme pénétrant de cette ville, sa joie de l'avoir habitée, ses regrets de l'avoir quittée, que je brûlais du désir de la connaître à mon tour.

Une fois à Dresde, j'ai poussé une pointe au sud jusqu'à Prague, au nord jusqu'à Hambourg et Copenhague, à l'ouest jusqu'à Berlin, à l'est jusqu'à Metz la Lorraine.

Certes, je n'ai point l'ambition, au cours de cette randonnée

Digitized by Google

de trois semaines accomplie en trains express et coupée de quelques courts séjours dans de grandes villes, d'avoir fait l'inventaire des pays allemands ni sondé les replis de l'âme germanique; encore moins avoir posé des problèmes nouveaux ou trouvé la solution des anciens.

J'ai voulu simplement noter dans un récit sans prétention la première impression que fait la préoccupante Allemagne sur un Bordelais, représentant sans doute la mentalité moyenne de ses concitoyens, ramenant tout à sa ville, aux idées qui y sont reçues, aux préjugés, peut-être, qui y ont cours.

J'ai pensé que ce récit pouvait intéresser ou distraire mes collègues de la Société Philomathique, toujours si bienveillants. Me suis-je trompé? ils ont à leur portée le remède à côté du mal. Si ces notes les ennuient, ils n'ont qu'à en sauter les feuillets. Peut-être moi-même l'ai-je fait quelquefois; ce sera la peine du talion; tant pis, si je l'ai méritée.

Et maintenant que l'exorde est bouclé, en route.

Le Congrès s'ouvrait le 16 août et finissait le 22. Or, un contre-temps professionnel m'ayant retenu à Bordeaux jusqu'au 18 au soir, il fallait pour faire acte de présence décente aux séances tripler absolument les étapes.

Mais d'abord par où passer?

Notre réseau ferré a été construit de telle sorte que pour aller au nord, au centre ou à l'est de l'Europe, et même à la très méridionale et lointaine Constantinople, il faut passer par Paris, si du moins l'on tient en voyage à la vitesse et au confort. Cette situation est déplorable pour les grandes villes de province et désastreuse surtout pour Bordeaux, port d'élection pour toutes les marchandises et tous les voyageurs du centre de l'Europe vers l'Amérique. Mais malgré les innombrables vœux, réunions, brochures et conférences qu'a suscités cette situation, il passera encore bien des trains sur les rails avant qu'elle ne cesse ou même s'améliore. C'est donc à Paris qu'il faut aller prendre les seuls trains convenables pour se rendre en pays allemand. Une courte nuit suffit pour gagner la capitale, et là il serait fort agréable de débarquer dans une gare centrale qui réduirait au minimum les inconvénients du

Digitized by Google

transbordement. Mais le Syndicat de l'alimentation veille; grâce à cette puissance, les voyageurs français ou étrangers sont protégés contre la coupable indifférence qui ne les ferait pas s'arrêter aux merveilles et aux plaisirs de la Ville Lumière. Aussi a-t-il obtenu que même les voies du Métropolitain ne puissent servir à relier les grandes gares entre elles. Le résultat est d'obliger le Bordelais qui arrive le matin en gare d'Orsay et qui veut prendre à la gare du Nord le train rapide pour Cologne de réaliser une triple condition : n'avoir aucun retard dans l'horaire du train, n'avoir qu'un bagage à main et trouver aussitôt un véhicule. J'eus le bonheur de franchir ce triple obstacle.

Ce n'est point un spectacle banal que celui qu'offre la gare du Nord entre sept et neuf heures du matin, au moment du départ des grands trains internationaux en direction du nord de l'Europe. On y voit peu de Français, car la frontière est proche et c'est à peine si les trains, avant de l'atteindre, marquent un ou deux arrêts; en revanche, des Belges, des Hollandais, des Allemands, des Scandinaves, des Russes, des Américains même et, naturellement, un foisonnement d'Anglais. Costumes, langage, attitudes, bagages, sont pleins d'exotisme et font tout de suite comprendre qu'on est déjà loin du hall de notre gare du Midi. Dès le départ de Paris le pays lui aussi diffère beaucoup de la Gironde. Plus un seul pied de vigne; c'est à n'y pas croire. Aucun des pays que j'avais vus ne m'en avait encore libéré; la vigne escalade les Alpes jusqu'aux pieds des glaciers, se chauffe aux laves du Vésuve, a chassé le cèdre du Liban, et seule peut, avec l'olivier, vivre dans les pierrailles de la Palestine. Ici l'arbuste capricieux, qui dispense tour à tour la fortune et la misère, a dû céder la place à ses deux ennemis mortels : la betterave, génératrice du sucre, et les grains, producteurs d'alcool. Mais l'esprit n'a point le temps d'agiter les passionnantes questions de méventes, fraudes et surproduction que pourraient suggérer ces cultures, car déjà le train stoppe à la dernière station française.

C'est Maubeuge, cité connue chez nous par ses carreaux rouges ou blancs, qui pavent si proprement cuisines et vestibules;

Digitized by Google

hélas! l'on m'apprend que là aussi sévit la fraude et que le faux maubeuge est aussi commun que le faux bordeaux. En tout cas, ce ne sont plus les types bordelais qui défilent sous nos yeux. Les femmes sont de la taille de nos messieurs, les chevelures sont pour la plupart couleur de bière ou de blé mûr; les enfants vont par ribambelles, alors que chez nous ils deviennent une rareté. Rien autrement dans l'aspect du pays ne marque la frontière et nous sommes à Erquelines, première station belge où le train ne s'arrêterait pas si nous ne devions rendre visite à Madame la Douane, et chacun sait qu'elle est trop formaliste pour nous dispenser de cette cérémonie. Il en faut d'ailleurs prendre l'habitude, car en vingt jours ce n'est pas moins de dix fois qu'elle croira devoir nous rendre notre civilité.

A parcourir ainsi en quelques heures la France presque dans sa plus grande étendue, tout bon Français éprouve comme un sentiment de malaise de la petitesse de son pays; mais bientôt la traversée de la plus petite Belgique vient sensiblement l'atténuer. Toute une série de cités aux noms fameux défilent devant les vitres du wagon en aussi peu de temps que Langon, La Réole et Marmande; ce sont pourtant Charleroi, Namur, Liège, Verviers. Mais en revanche quelle différence d'aspect; alors que chez nous, dans toutes les directions: Paris, Marseille, Nantes, Bayonne, Limoges, une cheminée d'usine est presque un phénomène, ici elles forment une fourmilière aux rangs pressés. Le train passe entre une double haie d'usines, partout des panaches de fumée noire où tranchent les souffles blancs et haletants de la vapeur; partout surgissent des constructions de briques, de verre et de fer d'une étendue déconcertante et recélant dans leurs flancs, qui englobent des hectares, aciéries, glaceries, fonderies, etc. Çà et là de véritables collines de débris, hautes et noires, couronne forcée des *fosses* de houille. Un homme de Bordeaux habitué au travail paisible et sans excès est tout oppressé au sein de ce labeur débordant et intense. Ces usines sont cependant une nécessité. Il faut bien fabriquer quelque part les mille objets indispensables à l'existence civilisée. Certains même de

Digitized by Google

nos progressistes locaux s'indignent de ne nous voir produire que du vin, du pain ou des prunes et voudraient voir s'implanter à Bordeaux, comme dans les cités du Nord, quelque grande industrie qui décuplerait nos richesses.

Chose étrange cependant, dans ce Bordeaux presque sans industrie et où le commerce crie misère, l'on ne voit qu'hommes au visage épanoui et révélant un profond contentement de soi-même, femmes ultra-élégantes, enfants supérieurement pomponnés ; et dans ces pays noirs, où l'industrie doit forcément faire couler le Pactole, je n'ai guère rencontré qu'hommes sombres et à physionomie préoccupée, femmes très modestement mises, enfants médiocrement tenus. D'où vient cette anomalie? La solution de cette énigme ne sera sans doute qu'un jeu pour nos économistes bordelais aussi distingués que nombreux. Aussi je la leur pose.

Mais voici Herbestal ; déjà la Belgique est franchie; nous roulons sur les rails de l'empire allemand et prenons contact avec ses douaniers qui ne donnent précisément pas une impression de jovialité. Encore une courte station à Aix-la-Chapelle, toute hérissée de clochers d'église et toute glorieuse des grands souvenirs de Charlemagne, puis, sur le soir, une clairière se fait dans la forêt des usines, c'est la plaine du Rhin qui s'ouvre, avec, dans le lointain, Cologne dominée par les flèches aiguës de sa haute cathédrale.

Le *clou* de Cologne — ou son *lion* pour parler la langue des Syndicats d'initiative — c'est sa cathédrale ; et comme un des avantages des gares allemandes est d'être situées au cœur des villes qu'elles desservent, dans la cour même de la gare de Cologne, le voyageur est au pied de la cathédrale. Elle est, en effet, située comme l'hôtel du Faisan en face de notre gare du Midi. Aussi, pour la bien voir, manque-t-on du recul suffisant, et il faut se tordre le cou pour lever les yeux jusqu'au sommet du colosse gothique. En la contournant, on arrive bien à la place de Juliers, mais on est alors posté sur le flanc du monument et l'on ne peut plus en voir l'ensemble ni la superbe façade. C'est sur cette place de Juliers que se trouvait la boutique du florentin Johann Maria Farina, parfumeur de génie,

Digitized by Google

dont l'eau, comme les trois couleurs, a fait le tour du monde et, sur l'aile de ses senteurs, porté le nom de Cologne aux coins les plus reculés de l'univers, faisant plus ainsi pour son renom, surtout auprès de nos beautés, que la superbe cathédrale. Je renonce sagement à toute description de cette merveille d'architecture. Les esprits positifs la trouveront dans Bædeker, et pour contenter les autres il faudrait être à la fois poète, sculpteur, peintre, architecte, historien et archéologue. Qu'il me suffise de dire que les flèches sont disposées comme celles de Saint-Louis, mais bien plus hautes encore que celles de Saint-Michel, et que le portail de Sainte-Croix lui-même ne saurait rivaliser avec celui de Cologne.

Le tour extérieur complet de la cathédrale conduit à la rampe du pont fixe du Rhin, un autre clou de la ville. Franchement et sans parti pris, notre vieux pont de pierre est d'un aspect bien plus monumental. Le pont de Cologne est de même disposition que notre passerelle : imaginez seulement que ses piles, au lieu de s'arrêter au-dessous du tablier, se prolongent au-dessus de l'armature de fer en tours ajourées de longues fenêtres et couronnées de créneaux avec mâchicoulis. Toutes sont surmontées d'immenses paratonnerres; c'est à croire que la foudre les menace autant que l'Observatoire du Pic du Midi.

Sans doute pour rester en harmonie avec cette architecture moyenâgeuse, le pont est encore à péage ! Et cependant, il réunit Cologne à son faubourg de la rive droite, qui est la grande ville de Deutz, bien plus considérable que la Bastide. Mais quelle différence de tempérament, et comme il y a longtemps que nos fiers Bastidiens auraient fait disparaître ce haillon de fiscalité surannée.

La vue dont on jouit du pont, à la fois sur Cologne et sur Deutz, est incontestablement fort belle. Au premier plan, la cathédrale, puis l'originale église des Saints-Apôtres, la lourde mais curieuse tour de l'Hôtel de Ville, les maisons du quai, les unes modernes et semblables à des casernes monumentales, les autres anciennes, étroites, au sommet triangulaire, tout ajourées de fenêtres étroites, comme à Bâle et à Strasbourg.

Digitized by Google

C'est beau, mais peut-être pas autant et certainement pas plus que la rade de Bordeaux vue du haut de notre pont de fer par une matinée ensoleillée.

Un seul pont ne saurait évidemment suffire aux relations de deux cités aussi considérables que Cologne et Deutz, plus grandes que Bordeaux et surtout que La Bastide, et infiniment plus affairées. Je pensais que quelque grand homme de la rive droite ou gauche les aurait dotées de plusieurs ponts transbordeurs. Hélas ! je n'ai vu qu'un pont de bateaux ! Oui, un pont de bateaux auquel sont accolés des bains interminables et qui est surmonté, dans sa partie mobile, de petits pavillons où tournent des mécaniques servant à l'ouvrir et à le refermer avant et après le passage des bateaux, comme notre pont des docks aux heures de marée.

Pour le surplus, Cologne m'a paru une très grande ville : de belles rues, de beaux magasins, le tout rempli d'une foule bien plus dense, mais surtout plus rapide et infiniment plus silencieuse que la nôtre.

Après dîner, par une belle soirée d'août, et bien que ce ne soit ni jeudi ni dimanche, les habitants s'entassent dans un jardin public. Dans un kiosque central joue une musique militaire, mais autour ne circule point, comme chez nous, une foule de promeneurs. Tout le monde est assis autour de tables à nappes rouges ou bleues et de dimensions suffisantes pour y servir des mets et des boissons. C'est la *restauration* inséparable en Allemagne de toute manifestation extérieure, de quelque nature qu'elle soit. Aussi nous les retrouverons partout obsédantes, démesurées. Constatons déjà à Cologne que toutes les tables sont occupées et surchargées, et que les consommateurs y cumulent les plaisirs de la table et les jouissances musicales.

Il est dix heures du soir, et je n'ai point perdu de temps, puisque la veille à pareille heure j'étais encore sur le quai de la gare de Bordeaux; mais nous n'avons rien fait, comme disait à ses soldats le grand empereur, puisqu'il nous reste encore à faire... dix heures de chemin de fer pour rallier Dresde et le Congrès d'Esperanto.

Digitized by Google

Rentrons donc dans la gare de Cologne pour prendre l'express de Berlin. Elle est immense, cette gare, et offre un parfait spécimen des grandes gares allemandes avec leur façade d'une architecture prétentieuse et leurs énormes dimensions intérieures. Pour expliquer ces proportions si vastes, on argumente fréquemment des nécessités de la mobilisation et partant de l'évacuation en quelques jours, ou même quelques heures, de multitudes armées. Mais les besoins de l'exploitation quotidienne les justifient suffisamment. Le trafic est, en effet, intense dans ce pays surpeuplé, de production industrielle si grande, de haut rendement agricole et dont la situation, au centre de l'Europe, fait de certaines de ses grandes villes les carrefours obligés des routes les plus fréquentées de notre continent.

Se reconnaître dans cette immensité et dans cette foule de *nach* ou directions qui font rayonner les trains vers tous les points de la rose des vents n'est point chose facile, mais des tableaux très bien compris et aussi les renseignements obligeants du portier et des sous-portiers permettent de s'en tirer sans trop de peine.

En attendant le départ, jetons un coup d'œil encore sur cette gare ; les salles d'attente ne sont point, comme dans notre gare du Midi, de vastes salles vides, éternellement vouées au silence et à l'isolement. Elles se confondent, en Allemagne, avec le buffet et sont pleines de consommateurs, au point qu'il est souvent, à certaines heures, très difficile d'y trouver une place. Elles se scindent en deux catégories bien tranchées : d'abord la salle d'attente des premières et secondes, puis, bien moins luxueuse, mais aussi avec des tarifs de restauration moins élevés, celle des troisièmes et quatrièmes. Il y a, en effet, des quatrièmes. Bien entendu, je les ai visitées. Ce ne sont point, comme on pourrait le croire, des façons de wagons à bestiaux sans air et sans lumière. Ce sont des compartiments simples, mais convenables, avec des bancs de bois adossés contre les parois. Chaque compartiment renferme dix places assises et dix places debout. Malheur aux retardataires, car être debout doit singulièrement fatiguer. Les lignes allemandes, souvent établies

Digitized by Google

sur traverses en fer, ont en général une traction très dure, et les malheureux voyageurs qui n'ont pu s'asseoir doivent être secoués plus fortement encore que sur la plate-forme de nos tramvays. Le public de ces quatrièmes est sensiblement celui de nos troisièmes, écrémé toutefois des éléments bourgeois, qui, chez nous, s'y infiltrent de plus en plus. Quant aux secondes, sur les grandes lignes, elles sont, comme on le dit généralement, aussi confortables que nos premières. Je note même un agrément de plus à leur actif : dans l'express de Berlin, derrière chaque voyageur se trouve une lampe électrique disposée comme celle qui éclaire les partitions de nos musiciens du Grand-Théâtre. De cette façon l'on peut mettre en veilleuse les grandes lampes du compartiment et dormir sans empêcher le voisin de lire son journal ou son livre, et sans être aucunement gêné par la lumière, dont il jouit seul.

De bon matin, le train est près de l'Elbe; toujours des fabriques, mais cette fois leurs inscriptions parlent de cellulose, de pâte à papier, de produits chimiques, de meubles. De grandes étendues plates où l'on voit circuler quelques charrues à vapeur, des maisons basses, des moulins à vent en abondance, de construction un peu différente de celle des nôtres, mais tournant consciencieusement. Magdeburg, il faut descendre, car c'est ici que s'embranche la ligne qui va à Dresde par Leipzig. J'arpente la gare immense prononçant *lepsik, lepsik,* devant les employés qui tous me regardent étonnés. Enfin, l'un d'eux, de l'air d'un homme qui fait une découverte, me dit *Laïpsiche* et me conduit très loin de là, auprès d'un autre train où je monte et qui part aussitôt. Méfiez-vous de la prononciation allemande et expliquez-vous ainsi l'impossibilité de vous faire comprendre en récitant ponctuellement des phrases apprises dans les manuels de conversation.

De Magdeburg à Leipzig, le pays est sans caractère, des champs paraissant assez bien cultivés; bien entendu, encore et toujours des usines. Après Leipzig résonnent aux oreilles les noms de Wurtzen, Bautzen, qui rappellent des victoires de 1813, et c'est bercé de ces souvenirs glorieux que le train me dépose dans la capitale de la Saxe.

Digitized by Google

Enfin je suis à Dresde!

Le premier monument important de la cité est la gare, immense et prétentieuse. Sur sa place débouche la Pragerstrasse, le cours de l'Intendance de l'endroit, mais bordé de magasins où les glaces, les marbres, les revêtements dorés sont prodigués avec une profusion exagérée. Le premier aspect est séduisant; c'est peut-être la plus française d'aspect des grandes villes allemandes. Aussi, attirés par sa beauté, ses collections artistiques, la douceur du climat, la politesse des mœurs, la splendeur des environs et une position exceptionnelle au centre de l'Europe, de nombreux étrangers, Anglais, Russes, Américains, y forment une colonie qui compte ses membres par milliers. C'est pour cette raison le paradis des pensions de famille, et il suffit, dans les rues, de lever la tête ou de regarder de côté pour voir, sur les balcons ou sur les portes, leurs enseignes alléchantes voisinant avec celles des commerçants et aussi des médecins dont le nombre m'a paru effrayant. C'est dans ces pensions que la Commission du Congrès avait logé ses adeptes. Les uns déclaraient s'y trouver à merveille, les autres au contraire y trouvaient tout détestable. Une telle divergence d'appréciation n'était pas faite pour étonner un homme habitué aux enquêtes et je me hâtais, dès mon arrivée, de découvrir mon gîte situé Luttichaustrasse et qui m'a paru dans un sage milieu aussi éloigné des éloges des uns que des plaintes des autres. La dame qui me reçut était veuve d'un colonel qui mourut pendant la paix, après avoir accompli cinq exploits tous féminins et qui portaient les prénoms bien teutons d'Ida, Frida, Erna, Eva et Hedwige. Tout ce petit monde était déjà occupé au ménage, et l'on ne pouvait passer dans un corridor sans voir un petit tablier blanc ou une paire de petites tresses blondes, selon que le jeune sujet venait vers vous ou s'enfuyait. On me présente ma chambre, elle est aussi grande qu'un salon bordelais. La place d'honneur est occupée par un poêle en faïence blanche de la dimension d'une armoire à linge, tout un bric-à-brac de tableaux, de potiches, garnit la place que laissent les meubles nombreux et massifs. Le plus curieux est une vaste chaise

Digitized by Google

longue qu'abrite un grand parasol japonais. J'aurais bien désiré m'y reposer quelques heures, mais le devoir m'appelait au Congrès d'Esperanto.

Le découvrir dans Dresde n'était pas chose commode, car il tenait ses assises tantôt dans un monument et tantôt dans un autre. Or, il ne faut pas croire que ce soit chose très facile que de se bien renseigner. Beaucoup de gens, qui parlent volontiers de ce qu'ils ignorent, et Bordeaux n'en a pas la spécialité, m'avaient dit : « Soyez sans inquiétude, en Allemagne tout le monde parle français. » Hâtons-nous de ruiner cette légende. Sans doute, les touristes qui vont de grand hôtel en grand hôtel et n'ont affaire qu'aux portiers ou aux domestiques de place ou bien encore ceux que leurs relations ou leur fortune conduisent dans les milieux universitaires ou sur les sommets sociaux peuvent voyager sans trop d'embarras malgré leur ignorance de la langue du pays; mais les autres, c'est-à-dire la masse, apprendront vite à leurs dépens qu'en Allemagne il est pratiquement aussi rare de rencontrer un Allemand parlant français qu'en France un Français parlant allemand. J'ai même noté à Dresde, à Berlin, à Francfort que les commis de magasin en déclinant la conversation en français, langue qui leur est inconnue, vous provoquent à parler l'anglais, qu'ils entendent au contraire fort bien. J'ai vu pas mal de livres dont on m'offrait une traduction anglaise, mais d'édition française point. Oh! sans doute vous trouverez nombre de gens qui ont appris le français comme nous avons appris l'allemand, au lycée; et même, pendant quelque six ou huit ans; mais hélas! est-ce la faute du professeur, des élèves ou du manque de pratique; l'allemand ainsi appris n'est qu'une ressource suprême où de prodigieux efforts n'aboutissent qu'à un baragouin charabiesque auquel il faut vite renoncer. Et cependant, quelle tristesse, quelle souffrance et, finalement, quelle fureur de ne pouvoir se faire comprendre. Il faudrait ne jamais avoir voyagé pour ne pas sentir qu'une langue universelle s'impose, non pour être le vêtement des idées propres et du génie particulier de chaque peuple, mais pour permettre à tous les civilisés d'échanger leurs idées comme les chiffres

Digitized by Google

romains ou arabes permettent à tous les cerveaux de faire tous les calculs. Déjà combien d'années d'études ne faut-il pas pour parler l'anglais, l'allemand, le français et l'italien? Et à quoi servira ce bagage pour voyager chez les 150 millions de Russes, les 450 millions de Chinois, pour parcourir l'immense domaine de l'Arabe et celui de l'Espagnol et du Portugais qui comprend toute l'Amérique et du Centre et du Sud. Ajoutez-y les nations minuscules : Danois, Tchèques, Magyars, races inombrables, et qui toutes se cramponnent à leur idiome inséparable dans leur esprit de leur nationalité. Il est certain que ces inconvénients majeurs, que ces impossibilités même, créeront la langue universelle, comme ils ont créé déjà des sabirs dans les ports cosmopolites. Cette langue sera-t-elle l'Esperanto? je l'ignore, mais elle existera sûrement et s'imposera aux hommes escortée de la numération et de la monnaie universelles.

De ces réflexions à l'Esperanto, la transition est trop indiquée pour la négliger.

Il a pour père le docteur Zamenhof, médecin oculiste à Varsovie. L'Esperanto est âgé de vingt ans. C'est peu pour une langue, surtout pour une langue artificielle, qu'il faut bien lancer à la manière d'une invention. Tous les spécialistes s'accordent à proclamer sa supériorité sur les autres langues de même nature : volapük, langue bleue, musicale, etc. Avec lui plus de difficultés d'orthographe, les mots s'écrivent comme ils se prononcent. Plus de difficultés non plus de prononciation : *u* français, *jota* espagnole, *ch* allemand, *th* anglais, *rh* arabe, chuintantes russes, en sont soigneusement bannis; plus de difficultés de grammaire ou de syntaxe, pas un verbe défectif ou irrégulier; toutes les règles sont sans exceptions. Le féminin et le pluriel s'obtiennent toujours par l'addition d'une même lettre; une fois un radical connu, on le termine en *o* pour le substantif, en *a* pour l'adjectif, en *i* pour le verbe, en *e* pour l'adverbe. De telle sorte que pour savoir la langue il *faut,* mais il *suffit,* d'en apprendre les racines, les mots. Supprimer cette étude me paraît difficile même par ce temps d'aviation et de télégraphie sans fil. Et pour acquérir cette

Digitized by Google

langue qui dispenserait de toutes les autres, trois mois suffiraient, aux dires de gens sérieux et compétents.

La principale objection formée contre l'Esperanto vient de la prétendue impossibilité où seraient des hommes de tous pays de se comprendre entre eux, même en articulant les mêmes syllabes, en raison de la différence profonde de leur prononciation. Un journal amusant l'avait mise en ironique relief dans un dialogue qu'il faisait tenir à deux congressistes : « C'est étonnant, disait l'un d'eux, comme je vous comprends ; mais de quel pays êtes-vous donc ? — Moi je suis de Toulouse ; et vous ? — De Montauban. » Mais les espérantistes en haussent les épaules. Leurs Congrès, disent-ils, la mettent à néant. Il est certain que des représentations théâtrales sont données où les rôles sont distribués à des acteurs venus de tous pays, et les applaudissements montrent qu'ils sont compris et goûtés de la salle entière. J'ai entendu au Congrès des discours prononcés par des délégués de plus de vingt nationalités différentes, et la vérité m'oblige à dire qu'ils paraissaient tous se comprendre parfaitement. Mais, personnellement, je n'en puis rien savoir puisqu'à Dresde j'étais aussi ignorant de l'Esperanto qu'à Lisbonne de la médecine. Pour le profane, c'est une langue assez caressante à l'oreille, ne ressemblant à aucune autre, donnant cependant l'impression d'une langue du Midi qui se rapprocherait par moments de l'italien, à d'autres, du grec moderne. En tous cas, par le nombre de ses journaux, de ses professeurs, de ses revues, elle paraît échapper au terrible cercle vicieux où tourne toute invention nouvelle. Pour prospérer il faudrait qu'elle fût répandue, et pour être répandue il faudrait qu'elle prospérât.

Au Congrès régnait en l'Esperanto une conviction et même une foi d'apôtre, et la conquête imminente du monde ne faisait même pas question. Même le succès escompté avait déjà engendré un schisme. Certains modernistes ou Jeunes Turcs de l'Esperanto veulent le modifier et en supprimer le *j*, qui les offusque ; ils ne veulent que des *i*. De là le nom de ces réformateurs, les Idéistes, prôneurs de la nouvelle langue, l'Idéo. Il fallait voir l'indignation que soulevaient ces propositions

Digitized by Google

hérétiques. On se serait cru dans un concile jetant l'anathème à des hérésiarques. Je vois encore une dame brandissant devant Zamenhof une bannière verte (car le vert, couleur du Prophète et de l'espérance, est aussi celle de l'Esperanto), et sur cette bannière verte étaient brodées en lettres rouges ces mots en Esperanto : « Nous restons fidèles. » Devant tant de zèle et de conviction je ne voulus pas rechercher, comme m'y invitait l'autre Bordelais du Congrès, mon ami C..., si l'aspect et l'esthétique de la dame ne tempéraient pas beaucoup le mérite de cette fidélité.

Mais l'homme ne vit pas seulement de linguistique, et pour me récompenser d'avoir assisté à la fin de la séance de la matinée, la Commission du Congrès me remit un certain nombre de coupons pour pouvoir prendre mes repas pendant la durée du Congrès dans les principaux établissements épulaires de la ville.

Malgré leurs noms de café, brasserie ou restaurant, tous ne sont que des restaurations. Par exemple tous sont toujours remplis de monde. Dans la matinée on y prend du café au lait, des œufs, des viandes froides; de midi à trois heures on y sert le repas du jour; puis les consommateurs fument et boivent de la bière et font collation avec des charcuteries et des pâtisseries; enfin, de huit heures à minuit et même deux heures du matin, c'est le souper aussi copieux que notre dîner de six ou de huit heures.

La nourriture est certainement moins raffinée que chez nous, mais elle paraît plus saine; on sert de vrai bouillon parce que tout le monde raffole de l'honnête bouilli qui se mange sans aucun déguisement et paraît seulement sous forte escorte de légumes; beaucoup de choux, partout des pommes de terre, des carottes aussi et des haricots verts en abondance; des compotes de fruits se mêlent aux sauces et aux plats chauds; du jambon à foison et des saucisses hachées menu; mais quelqu'un m'ayant appris qu'il y avait en Allemagne cinq mille boucheries de chien, je me suis abstenu. Du cheval, de l'âne et du mulet passe encore, mais du chien, il faudra encore quelque temps pour adapter mon estomac à cette nourriture.

Digitized by Google

Par exemple le cadre est magnifique; aucune salle à manger royale ne pourrait rivaliser de dimensions, de glaces, de peintures, de lambris dorés avec celles où mangent cependant des personnes la plupart de moyenne condition. Quant aux prix, ils sont loin, comme le portait un prospectus du Congrès, d'être fabuleux de bon marché. Encore une légende à ruiner. Tout m'a paru sensiblement aussi cher qu'en France; les repas à prix fixe, selon le nombre des plats et aussi leur qualité, oscillaient de 70 pfennigs à 1 mark 80; calculez le mark à 1 fr. 25 et ajoutez-y la boisson, bière ou vin, qui se paie à part, et vous verrez que les prix vont de 1 fr. 25 à 3 francs, sensiblement égaux aux prix de nos restaurants selon que l'on considère ceux de la rue Porte-Dijeaux, le Café Suisse, le Louvre ou plus haut encore.

Après dîner on nous promène en ville et l'on nous fait admirer les beaux quartiers et les grandes maisons. Depuis quelques années, en effet, les cités allemandes font en quelque sorte peau neuve; elles muent, mais la robe qu'elles prennent est infiniment plus riche que le pauvre vêtement qu'elles ont rejeté. Les maisons anciennes ont fait place à des constructions immenses, prétentieuses, tourmentées, de tous les styles, ce qui fait ressembler les rues de certains quartiers, comme on l'a dit spirituellement, à une rue des Nations dans une exposition universelle. Grandissez au centuple les constructions bizarres de notre rue du Bocage, en face de notre Parc, et vous aurez quelque idée de ces bâtisses germaniques. Ce n'est point l'idéal pour notre goût français. Nous le faisons résider, comme les anciens, dans l'heureuse harmonie des proportions. Les Allemands visent à l'effet et au grandiose; il leur faut, selon l'expression qui revient à chaque instant sur leurs lèvres, du *colossal*. Est-ce l'influence du milieu? Peut-être; car tout ici: les hommes, les femmes, les chevaux, les chiens, les verres, les usines, les villes, tout est énorme. Est-ce mentalité de parvenus, car leur fortune est récente, et éprouvent-ils le besoin irrésistible de l'étaler et de l'imposer? En tout cas, cette idée de faire grand, ils la poursuivent avec leur obstination tenace. En entrant dans la moindre banque, où les employés s'em-

Digitized by Google

pressent pour vous changer deux francs, vous croyez franchir le seuil du palais d'un empereur. Tel bâtiment qui, chez nous, serait pour le moins un musée ou une préfecture, renferme les bureaux d'une Société d'électricité. On a honte d'être Bordelais et de porter ses lettres à la verrue architecturale de la rue du Palais-Gallien, quand on voit les hôtels des postes de Dresde, de Berlin, de Hambourg, de Francfort, moitié palais et moitié cathédrales. A Dresde même je vois une vraie mosquée avec grandes et petites coupoles, minarets pointus, cour et fontaine de prières; de quoi abriter un peuple de croyants.

C'est une fabrique de cigarettes; et seul le tabac qui s'y fabrique est ou est dit ottoman.

Enfin, ébloui de tant de choses vues ou apprises depuis quarante-huit heures que j'ai quitté Bordeaux sans autre repos que deux nuits dans le train, je me forge une félicité du lit de la Luttichaustrasse. Horreur! c'est un lit allemand. Comment donc est-il possible, qu'après avoir depuis si longtemps envahi l'étranger, les Germains n'aient pas encore appris à modifier cet instrument de torture nocturne? Passe encore pour l'incommodité de l'oreiller et son installation bizarre; mais pourquoi le drap et les couvertures qui recouvrent le corps du dormeur ne sont-ils pas, comme on dit chez nous, *bordés*, et par suite retenus au lieu d'être simplement posés sur le lit et le recouvrant à peine? C'est peut-être bon pour un gros Allemand au corps lourd et au sommeil placide, mais la pétulance d'un Français a bientôt consommé le divorce *d'avec* sa couverture et il le met à la belle étoile du ciel du lit. Simple inconvénient quand il fait chaud, mais quand il fait froid l'on ne peut se résoudre au divorce, on fait tous ses efforts pour amener une réconciliation avec sa damnée couverture, mais c'est en vain, la rebelle a tôt fait de trouver de nouveaux griefs et la séparation de recommencer. Dieu vous préserve des lits allemands.

Nos hôtes saxons, qui étaient fort aimables, mêlant comme dans tout Congrès le *dulce* à l'*utile*, nous ont montré les beautés de la ville: le château Royal, l'Opéra, l'Église de la Cour, qui est catholique, alors que la presque totalité de la population est protestante; les musées, qui sont nombreux et

Digitized by Google

célèbres, et logés dans des palais qui ne sont point, Dieu merci, des pastiches de la *Renaissance allemande,* mais des édifices construits au XVIIIe siècle par des architectes italiens d'un goût exquis. Bien entendu, une place d'honneur fut donnée à la fameuse galerie de tableaux aussi célèbre dans le monde que la Pinacothèque de Munich ou le Prado de Madrid. C'est elle qui renferme ces joyaux de l'art, la Madone de Saint Sixte, de Raphaël, la Sainte Agnès de Ribera, des toiles prestigieuses du Corrège. Leur beauté supérieure s'impose même aux quart de connaisseurs. Au milieu de tous ces chefs-d'œuvre l'esprit prend un véritable bain de jouissances artistiques et n'en peut sortir qu'à regret.

(A suivre.) J. DUTHIL.

Digitized by Google

LE CONTRE-AMIRAL LEBLOND-PLASSAN

(1769-1841)

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Lorsque le roi Louis XVI monta sur le trône, en 1774, la ville de Bordeaux était en pleine activité. Sa prospérité ne fit que s'accentuer sous le nouveau règne.

Bordeaux ne pouvait, en effet, que gagner à la politique extérieure de ce roi. L'affaiblissement de l'Angleterre résultant de l'indépendance des États-Unis rendit plus forte notre situation maritime et internationale. Un traité qui s'inspirait déjà du principe de la liberté commerciale, ouvrit à notre commerce d'immenses débouchés. Louis XVI s'intéressait d'ailleurs personnellement à la marine. Il voulait que la France fût et restât une puissance maritime de premier rang. Nombreux sont les travaux qu'il fit exécuter, comme le creusement du canal du centre, celui du premier bassin de Toulon, l'agrandissement du port de Port-Vendres, ou qu'il fit seulement commencer, comme le creusement des canaux de Bourgogne et d'Alsace, la construction du port de Cherbourg. Il protégea les savants dont les études pouvaient profiter à la marine et les ingénieurs qui construisaient des navires ou s'occupaient de la fortification des ports. Enfin, il réorganisa la marine, créant de nouveaux corps, instituant des écoles spéciales.

Sous un pareil gouvernement, notre commerce international devait augmenter d'importance. En effet, en 1775 Bordeaux

Digitized by Google

reçut de nos colonies 220 navires représentant 66,000 tonneaux; ils venaient : 135 de Saint-Domingue, 39 de la Martinique, 45 de la Guadeloupe, 1 de Cayenne. Les marchandises ainsi importées avaient une valeur totale de 52,172,034 francs. La même année, 260 navires composant 65,000 tonnes étaient expédiés aux Antilles. En 1782, pendant la guerre d'Amérique, ce ne sont plus 220 mais 264 navires qui, venant des Antilles françaises, rentrent dans notre port et le chiffre des importations monte de 66,000 à 96,000 tonnes.

M. Henry Ribadieu qui réproduit ces chiffres dans son *Histoire de Bordeaux pendant le règne de Louis XVI*, ajoute : « Les rares survivants de cette époque nous ont raconté qu'en 1784, 1785 et 1786, l'activité qui régnait dans le port avait pris des proportions jusqu'alors inouïes; les cales étaient nuit et jour encombrées de colis que l'on déchargeait ou que l'on apportait à bord; la Garonne enfin était continuellement sillonnée de navires qui se dirigeaient vers la rade ou qui se préparaient à en sortir. »

C'est dans cette ville, tout absorbée par le mouvement de ses navires, que naquit, vers la fin du règne de Louis XV, Plassan (Jacques-Pierre-Leblond), dit Leblond-Plassan, qui, ayant débuté pilotin de la marine marchande, termina sa carrière avec le grade de contre-amiral honoraire. Peu de personnes connaissent son nom, même à Bordeaux. Seules quelques familles conservent son souvenir et encore ignorent-elles sans doute quelles furent ses actions d'éclat. Nous voudrions faire connaître par ces quelques pages, autant que le permettent les documents officiels, froids et laconiques, que nous avons consultés, l'intéressante figure de ce marin qui, après tant d'autres, montra combien peut être grande, dans les plus redoutables périls, la bravoure des Gascons.

On peut diviser la biographie de cet amiral en trois parties :

1° Sa jeunesse et sa navigation à bord des navires du commerce;

2° Sa carrière d'officier dans la marine de l'État;

3° Sa retraite.

Digitized by Google

I

Leblond-Plassan appartenait à une très ancienne famille bordelaise. Nos Archives départementales possèdent un vieux document qui s'applique peut-être bien à des membres de cette famille : un contrat de mariage passé au XVIe siècle entre Pierre Plassan et Clémence de Nennet.

André Plassan, avocat au Parlement, et son épouse Catherine Bareire demeuraient sur le territoire de la paroisse Saint-Éloi quand, le 6 juillet 1769, à quatre heures et demie du matin, Pierre-Jacques Leblond vint au monde. L'enfant fut baptisé le jour même. Il eut pour parrain Pierre Leblond Latour, oncle paternel, représenté par Jacques Pessent, officier de la marine marchande, et pour marraine son aïeule maternelle Françoise Clemenceau Bareire.

Il reçut une instruction assez légère. Il apprit seulement un peu de latin, d'anglais, d'espagnol et de géométrie [1].

Sans doute, à l'étude préférait-il les longues promenades dans le port, sur les quais couverts de marchandises, parmi les matelots qu'animait le chargement ou le déchargement de leur navire. Tous les enfants à Bordeaux, autrefois comme aujourd'hui, sentent un jour ou l'autre, plus ou moins vivement, l'irrésistible attrait du port; mais il dut y être particulièrement sensible. C'est qu'il appartenait à une famille de marins. Il comptait parmi ses parents ou ses ancêtres six capitaines de la marine marchande. De plus, le spectacle du port était alors encore plus attachant qu'il ne l'est aujourd'hui. A la splendeur de notre rade, la marine à voiles ajoutait une autre beauté qu'un poète de notre pays, Pierre de Brach, conseiller au Parlement, décrivait, au XVIe siècle, en des vers pittoresques et colorés [2]. Lorsqu'à l'horizon, vers la mer, apparaissait ou disparaissait quelque voile, les Bordelais qui se trouvaient sur les quais éprouvaient sans doute une très profonde émotion. Cette voile qui n'était plus qu'une petite tache sur le point de

1. *Archives de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur,* dossier Leblond-Plassan.
2. *Hymne de Bourdeaux.*

Digitized by Google

s'effacer, courait vers les plus mystérieuses aventures. Au bout de sa course on ne savait ce qui l'attendait : un combat, un incendie, un naufrage, ou peut-être encore la fortune. Aussi lorsqu'une voile annonçait le retour d'un navire, on se précipitait vers le port, pour savoir quels en étaient l'heureux équipage, l'heureux armateur. La marine à voiles offrait par elle-même bien des aléas, mais les chances de ruine ou de fortune étaient sans cesse accrues par la guerre.

La jeunesse qui aime sans effort les aventures, devait subir dans toute sa force l'influence d'un pareil milieu. Quand la ville fêtait le retour d'un capitaine qui avait amené dans le port une prise importante ou, malgré l'ennemi, avait réussi à franchir l'Océan, les jeunes gens enthousiasmés devaient éprouver un ardent désir de partir eux aussi pour quelque lointaine campagne, de voir ces pays merveilleux saturés de soleil d'où les vaisseaux rapportaient de précieuses denrées, de s'enrichir, de dépenser leur bravoure aux quatre vents, et puis aussi de combattre l'Anglais.

Leblond-Plassan affirma de très bonne heure sa vocation maritime à laquelle son père ne paraît, d'ailleurs, avoir fait aucune opposition. Il apprit son métier à bord de bâtiments de cabotage; puis il fut admis sur des navires qui faisaient des voyages au long cours.

Ses états de services, conservés aux Archives du Ministère de la Marine, débutent en l'année 1784[1].

Cette année-là, il est pris en qualité de pilotin par le capitaine Debby sur son navire le *Vainqueur* ayant la Guadeloupe comme destination. Le voyage se prolonge pendant une partie de l'année 1785.

En 1785 et 1786 il est pilotin sur l'*Aimable-Dorothée*, navire destiné à Saint-Domingue et commandé par le capitaine Montepie.

En 1786, il est pilotin sur l'*Actif*.

La même année, il devient second lieutenant sur le même navire commandé par le capitaine Oré et destiné à Saint-Domingue. Il reste sur ce bâtiment jusqu'en 1788.

1. *Archives du Ministère de la Marine*, dossier Leblond-Plassan.

Digitized by Google

En 1788 et 1789, il est lieutenant sur les *Frères-Jean-Jacques*, navire ayant la même destination et le même capitaine que l'*Actif*.

De 1789 à 1794, sous les ordres des capitaines de Kater et Gramont, il navigue sur le *Darcy*, bâtiment destiné à Saint-Domingue, d'abord comme lieutenant, puis, à partir du 9 novembre 1792, comme second capitaine.

En juin 1793, étant placé sous les ordres de l'amiral Sercey à Saint-Domingue, il avait été blessé grièvement au pied droit.

On remarquera que ses voyages avaient tous eu le même but : Saint-Domingue. C'est qu'alors les relations commerciales entre Bordeaux et cette île étaient continuelles. M. Henry Ribadieu qui vivait à une époque où le commerce bordelais en avait gardé un souvenir très vivant, a donné à leur sujet de très utiles renseignements. « La plupart des navires attachés à notre port, » écrit-il, « faisaient le voyage de Saint-Domingue. Par le mouvement des importations en 1775, on a pu, en quelque sorte, se faire déjà une idée du rang que tenait cette colonie dans le commerce de Bordeaux avec les îles françaises; on pourra en voir un nouvel exemple dans le fait suivant : Du 1er mars au 1er avril 1787, il était parti de Bordeaux pour les colonies de France dix-huit navires. Deux étaient en destination de l'Ile-de-France et de la côte d'Afrique; trois se rendaient à la Guadeloupe, les treize autres allaient à Haïti. Au retour la même proportion existait. Sur vingt et un navires, six venaient de la Guadeloupe, un seul de la Martinique, et les quatorze restants provenaient tous de Saint-Domingue. Cette île entrait ainsi pour les deux tiers dans le mouvement maritime de Bordeaux avec les colonies françaises[1]. » Les produits de Saint-Domingue étaient très estimés en Europe. Les sucres bruts de Léogane se vendaient plus cher que ceux de la Martinique. Les cafés de Haïti rivalisaient avec ceux de cette dernière île. Les cotons de Saint-Domingue venaient aussitôt après ceux de Cayenne, avant ceux de la Martinique et de la Guadeloupe. Les intérêts bordelais étaient donc considérables dans

1. *Histoire de Bordeaux pendant le règne de Louis XVI*, p. 67.

Digitized by Google

cette île. De là, ces flottes nombreuses de vaisseaux de commerce qui s'y rendaient. De là les efforts de l'ennemi, de l'Angleterre, dans ces parages en vue de s'emparer de nos navires. Nous avons vu Leblond-Plassan naviguer dans cette région sur des navires marchands, nous l'y retrouverons bientôt à bord des navires de l'État, car, pendant de longues années, se livrèrent autour de Saint-Domingue et dans l'île même des combats très fréquents.

(A suivre.) ANDRÉ VOVARD.

Digitized by Google

NOTES D'ART

L'EXPOSITION WILLIAM LAPARRA

A LA SALLE IMBERTI

(DÉCEMBRE 1908)

C'est une bonne fortune pour le public que d'être admis à juger d'un peintre sur l'ensemble de ses œuvres. C'en est une, et non moins grande, j'imagine, pour un artiste, que de se révéler non pas seulement dans un salon annuel où la place lui est parcimonieusement ménagée, mais dans une salle à lui, avec un choix de ses œuvres fait par lui, dans une ordonnance dont lui-même a réglé librement le détail. Le moment où une exposition de ce genre offre le plus d'intérêt est évidemment celui où l'artiste, arrivé sur la fin de sa carrière, a donné toute sa mesure et se trouve en possession complète de sa personnalité. Mais à ce moment, l'artiste n'est généralement plus là. Les récentes expositions posthumes de Van Dyck à Anvers, de Rembrandt à Amsterdam, de Reynolds à Londres, de Chardin et de Fragonard à Paris, en rapprochant de ces maîtres des œuvres disséminées dans des collections privées où elles sont à peu près inaccessibles, ont été pour leurs visiteurs de véritables révélations. Mais que de difficultés, quelle diplomatie à déployer pour rassembler tant de trésors que leurs propriétaires gardent avec un soin jaloux! A quels obstacles se heurterait une initiative qui tenterait de réunir à Bordeaux un choix, même restreint, d'œuvres de maîtres qui pourtant nous touchent d'assez près : Goya ou Rosa Bonheur!

M. William Laparra n'en est, Dieu merci! pas encore arrivé à la fin de sa carrière, ce dont je le félicite, mais il en a

Digitized by Google

franchi le premier stade. C'est un autre moment où l'exposition collective d'un artiste offre de l'intérêt. Sa jeune personnalité s'est affirmée dans un nombre d'œuvres assez variées et assez puissantes pour qu'on tente de la caractériser, sans préjudice des transformations qu'elle pourra subir et qu'elle subira certainement dans l'avenir. Si j'ajoute que M. Laparra est un Bordelais, que son exposition est tirée en partie de collections bordelaises, qu'elle renferme une série importante de portraits ou de vues intéressant Bordeaux, le Sud-Ouest et l'Espagne, qui est, en quelque sorte, l'extension de notre région, on comprendra aisément quelle heureuse idée il a eue d'offrir à ses compatriotes la primeur d'une sélection de ses œuvres.

Parmi les cinquante et quelques peintures exposées, les genres et les manières les plus divers se trouvent représentés. Le portrait d'apparat se rencontre avec la silhouette discrètement tracée. La scène romantique aux couleurs éclatantes tranche sur les teintes vaporeuses de la composition symbolique. La scène de mœurs s'encadre dans des études de paysages ou de monuments, de plein soleil, de crépuscule ou de pleine nuit.

Les portraits de *Mme J. T...* et de *Me Benjamin Landowski* occupent la place d'honneur dans le Salon. Le premier est d'une touche vigoureuse, d'un coloris puissant, en harmonie avec l'opulente prestance du modèle. Le second, d'allure plus libre, rend avec un rare bonheur la face glabre, l'œil rêveur, la physionomie énigmatique d'un homme au courant de bien des mystères... Faisant contraste à ces œuvres de style, un jeune bambin en costume de velours noir et en grand chapeau relevé, fièrement campé sur un cheval à bascule, vous a, de loin, des airs de futur grand d'Espagne portraicturé par Vélasquez. Fantaisie d'artiste pleine de maestria, œuvre curieuse plutôt que belle, qui ne porte point tort à trois ravissantes têtes d'enfants, d'un art plus simple, mais d'une exquise naïveté!

S'il a passé par l'École et conquis ses grades officiels, M. Laparra ne s'y est point attardé. Il a, de bonne heure,

Digitized by Google

cherché sa voie dans des milieux plus ouverts. Il a voyagé, et, de ses séjours en Italie, en Égypte, en Espagne, au pays basque, en Angleterre, en Amérique, il a rapporté une série d'études très variées d'aspect, de tendance et de facture. Je mets à part, dans le nombre relativement élevé des compositions espagnoles, les deux tableaux inspirés par le Romancero du Cid : *le Cid mort sort de Valence* et *la Halte*. Ces deux toiles, d'un romantisme flamboyant, semblent les esquisses de grandes peintures murales, et gagneraient sans doute à être traitées dans des dimensions plus vastes. Elles paraissent d'ailleurs, dans l'ensemble de l'œuvre exposé, deux tentatives isolées.

L'artiste se meut certainement plus à l'aise quand il peint la réalité d'après nature. Il a, d'ailleurs, diverses manières de l'observer et de la peindre.

Quelquefois, c'est le côté pittoresque des objets qui l'attire. Il choisit un coin de monument ou de maison ancienne avec des perspectives profondes, de jolies oppositions d'ombre et de lumière, et s'amuse à le décrire précieusement. *La Porte du Soleil à Tolède, le Seuil*, sont, en ce genre, des morceaux d'un art achevé. Les maisons banales d'un carrefour de Ciboure, observées à des heures différentes de la journée, lui fournissent tantôt une peinture lumineuse aux lignes très nettes, aux tonalités très accusées *(la Sortie de l'office)*, tantôt un sombre et vaporeux décor romantique *(le Guet-apens)*. Les hautes murailles d'un tournant de rue espagnole, dans *Pelando la pava,* prêtent discrètement leur demi-obscurité, qu'éclaire d'en haut un rayon de lune et que perce d'en bas la lumière de quelque logis mal famé, à la traditionnelle sérénade d'un guitarrero... D'autres fois, au contraire, la recherche du pittoresque, le souci de la ligne et le fini du détail tiennent une place secondaire. L'intention principale porte sur les effets de la lumière, sur la recherche et l'analyse des teintes variées et curieuses. Pour le profane, qui ne voit dans un tableau que l'équivalent, avec l'exactitude en moins, de la reproduction photographique, cela étonne parfois, cela choque, cela n'a pas de sens. Je l'ai entendu dire, dans la salle Imberti même, en présence de l'esquisse du *Pont d'Alcantara*

Digitized by Google

de Tolède. Il faut, pour comprendre certains procédés de la peinture moderne, de la peinture impressionniste, disons le mot puisque la chose s'y trouve, une initiation, une éducation de l'œil qui n'est point le fait du premier venu. Plusieurs de ces esquisses sont pourtant de véritables trouvailles. Voyez plutôt ce *Coin des jardins de la Villa Médicis*, où les formes longues et noires des cyprès découpent le ciel blafard dans une nuit de lune. Et la *Vue de Ségovie*, dont les toits de pierre rougie semblent du même feu que le soleil qui les brûle ! Et la *Foire de Coney's Island!* Que nous en importent les détails équestres? Ils échappent presque au regard. Ils disparaissent dans un feu d'artifice de couleurs, dans une éclatante symphonie de rouge, de jaune, d'orange et d'or. Les titres d'un certain nombre de tableaux, le *Guet-apens*, la *Sortie de l'office*, le *Goûter*, le *Montreur de singes*, les *Chanteurs mendiants*, semblent annoncer de véritables scènes de mœurs. En réalité, les quelques petits personnages qui y figurent ne sont que le prétexte à un titre, ou mieux ils sont là pour donner une physionomie au tableau, pour jeter une note de vie dans les études d'atmosphère lumineuse qui restent l'objectif principal de l'artiste.

En dehors des portraits, ce n'est qu'exceptionnellement que la figure humaine acquiert de l'importance. La *Vieille Ansotana* contient deux faces, l'une de vieille femme, l'autre d'enfant, d'un cachet étrange dans leur fixité. Une scène de danse espagnole, très vigoureusement traitée en couleur dans la robe et dans les ornements de la danseuse, est en même temps une étude très curieuse d'attitudes, de gestes et de physionomies. En deux circonstances, les personnages prennent tout à fait la première place et sont traités grandeur nature. *El Paseo* et *Aubade à la sourde* sont, avec les deux grands portraits dont nous parlions plus haut, les œuvres capitales de cette exposition. Œuvres très modernes de tendance, que l'on peut discuter, mais dont il faut reconnaître qu'elles accusent un tempérament d'artiste peu ordinaire.

Sur une terrasse dominant des toits de maisons voisines et une campagne à perte de vue, deux femmes passent, types

Digitized by Google

accusés de paysannes espagnoles. L'une est jeune, point belle, mais fraîche et blanche sous ses bandeaux noirs ondulés qui lui collent sur les tempes. Elle porte, non sans élégance, des vêtements de teintes criardes : jupe rouge, châle vert brodé à ramages, tablier à fleurs, tout un attirail de chaînes, de colliers de perles, de pendants d'oreilles, d'épingles à cheveux en verroterie. L'autre est âgée, laide, risiblement laide avec son long corps efflanqué, sa longue figure émaciée, jaune comme un parchemin, qu'enserre un capulet sombre. La fille et la mère se promènent *(El Paseo)*, et regardent, souriantes, satisfaites, du côté du spectateur. La lumière du soleil les baigne. Là-bas, bien loin, l'indication sommaire et sans perspective de vastes champs coupés par des routes. Une église minuscule. A l'horizon, une bande de terre jaune qui tranche crûment sur l'azur foncé du ciel. Le réalisme voulu de cette toile, son coloris violent attirent et retiennent le regard. Le premier étonnement passé, une impression profonde de vérité, de sincérité, de réalité vivante, se dégage de cette franche peinture où tout est lumière et couleur.

Aubade à la sourde, sans être d'un effet moins puissant, est d'une conception plus intime et d'une tonalité plus douce. Dans une cour déserte, deux vieilles ruines humaines se sont rencontrées et peut-être donné rendez-vous. Une pauvresse à la figure bouffie, au corps ratatiné, s'incline, collant son oreille contre la guitare dont pince un pauvre vieux. Celui-ci, debout, un large chapeau sur la tête, le manteau à demi tombant des épaules, entr'ouvre sa bouche édentée et chevrote quelque complainte que sa voisine écoute avec recueillement. A quoi songent-ils tous les deux? Peut-être à leurs années de jeunesse, à leurs amours depuis longtemps envolées. Peut-être à la misère que révèlent trop bien leurs vêtements loqueteux. Peut-être à rien, après tout. Mais ce qui frappe dans cette peinture et en rend l'effet si intense, c'est sans doute la maîtrise de l'exécution, le fini du rendu, l'étude très poussée des visages et des mains; c'est encore et surtout l'émotion réelle qui se dégage de l'ensemble. Ou je me trompe fort, ou M. Laparra a trouvé ici la note juste, en harmonie avec son

Digitized by Google

tempérament; il s'est ouvert une voie féconde où l'attend le succès. Il y a chez lui mieux qu'un dessinateur et qu'un coloriste si expert qu'il soit. Il y a un homme qui sent et qui pense. Nous l'avons vu déjà dans ces *Coplas!* qui figurent avec honneur au Musée du Luxembourg. Nous le voyons à un degré plus remarquable encore dans cette *Aubade à la sourde* qui marque une date dans le développement artistique du peintre, et que, pour ce motif, je souhaiterais voir rester à Bordeaux où elle a sa place toute marquée dans la galerie moderne de notre musée de peinture.

A ce vœu j'en ajouterai volontiers un autre : c'est qu'une telle exposition ne reste point isolée, que de temps à autre, à mesure que mûrira son talent, M. Laparra se montre à nous dans un ensemble d'œuvres nouvelles qui permettent de le suivre dans ses progrès et dans ses tentatives. Je voudrais qu'il trouvât des imitateurs, non seulement parmi les artistes de la région, mais parmi ceux de la capitale et de l'étranger; et que cette salle Imberti, si hospitalière, prêtât d'une manière quasi permanente son cadre intime et de bon ton à de semblables manifestations artistiques.

EUGÈNE BOUVY.

20 décembre 1908.

Digitized by Google

LA BOÉTIE ET MACHIAVEL

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE[1]

(Suite et fin.)

Mantenere. — C'est ainsi que M. Barrère intitule un de ses chapitres les plus importants; il ne lui consacre pas moins de huit pages. On rencontre dans la *Servitude volontaire* un mot familier à Machiavel, si souvent répété dans le *Prince*, qu'il devient, suivant l'expression de M. Barrère, un véritable « leit motiv ». Et ce mot laisse sur les lecteurs de Machiavel une telle impression, produit une telle obsession, qu'on les retrouve dans les écrits de tous ceux qui ont pris la peine de le combattre ou de le défendre. Or, ce mot « mantenere », maintenir, se rencontre jusqu'à quatre fois dans le *Contr'un*. Celui qui a composé ce discours, conclut M. Barrère, est donc un lecteur de Machiavel, et un lecteur obsédé, qui, tout en le combattant, subit l'empreinte profonde du grand écrivain. La Boétie, même, à en croire M. Barrère, parle *mécaniquement* le langage de Machiavel, car il emploie ce mot « maintenir » avec la même signification que l'auteur du *Prince*. De quelle signification spéciale s'agit-il donc ici? Du moment qu'un auteur traite de la tyrannie et du pouvoir tyrannique, est-il besoin, quand il veut exprimer par quels moyens le tyran soutient, maintient ou maintiendra ce pouvoir, que cet auteur ait lu Machiavel? Quelle différence y a-t-il entre la signification du mot « maintenir » pris dans Machiavel ou dans le *Contr'un*, et le sens où nous l'employons tous les jours? Dans tous les sens, le mot « maintenir » ne se retrouve-t-il pas chez des écrivains de toutes les époques, bien avant le XVIe siècle? Mieux encore, on le rencontre dans

1. *Étienne de La Boétie contre Nicolas Machiavel*, par Joseph Barrère. Bordeaux, 1908, chez A. Mollat.

Digitized by Google

les *Essais* de Montaigne à chaque feuille, et jusqu'à douze fois en dix pages au chapitre XII du livre II[1], il n'y a peut-être pas de chapitre un peu long où il ne saute aux yeux plusieurs fois. Si l'emploi fréquent du mot « maintenir » révélait nécessairement un lecteur assidu du *Prince,* l'usage si fréquemment répété de ce mot dans les *Essais* deviendrait un argument de plus en faveur de la collaboration de Montaigne à la composition du *Contr'un.* Mais je ne m'en prévaudrai pas, car l'emploi de ce mot n'a pas plus de valeur spécifique et révélatrice dans les *Essais* qu'il n'en a dans nos écrits et nos conversations de chaque jour, et il en a en tous cas infiniment moins pour prouver la thèse de M. Barrère, que n'en a pour prouver l'inanité de cette thèse l'absence totale du nom de l'auteur du *Prince* dans un livre dont l'objectif serait la réfutation des doctrines de Machiavel.

Si le *Discours* a été remanié pour en faire, treize ans après la mort de La Boétie, un pamphlet contre Henri III, la forme allusive s'explique à merveille; dans ce cas Machiavel a pu être également visé et le silence gardé sur son nom s'explique. Comment s'explique-t-il, si, comme le pense M. Barrère, le *Discours* a été composé par La Boétie dans l'unique intention de réfuter les doctrines de Machiavel?

On demande encore : cette réfutation de Machiavel, pourquoi son auteur, qui a survécu dix-sept ans à sa composition, ne l'a-t-il pas publiée?

M. Barrère répond à ces deux questions, mais il leur fait deux réponses qui se contredisent l'une l'autre. Il répond à la seconde : « à peine le *Discours* de La Boétie est-il achevé ou sur le point de l'être, qu'Henri II succède à son père; et la nouvelle reine s'appelle Catherine de Médicis, c'est la fille même de ce Laurent duc d'Urbin, à qui Machiavel avait dédié le livre du *Prince*. Elle aimait ce livre, elle s'inspirait de son enseignement, elle aspirait peut-être à en appliquer les principes, elle en avait fait son *Évangile*. M. Barrère pense aussi que La Boétie n'a pas voulu « toucher à la reine », en combat-

1. Les *Essais,* édition Charpentier, t. II, p. 354, 355, 369, 370, 371, 415, 440, 450... (trois fois dans cette seule page).

Digitized by Google

tant son auteur favori, et il a sacrifié son amour-propre d'auteur à la courtoisie chevaleresque de son caractère; peut-être aussi a-t-il craint de compromettre sa future carrière de magistrat. Mais, en réponse à la première question, M. Barrère ajoute un mot qui détruit tout cet échafaudage d'hypothèses ingénieuses. « C'est ce qui explique, dit-il, pourquoi la *Servitude volontaire* n'est qu'un tissu d'allusions plus ou moins transparentes à l'œuvre de Machiavel, sans contenir cependant une seule fois le nom du secrétaire Florentin. » Comment M. Barrère n'a-t-il pas aperçu la contradiction? Puisque La Boétie s'abstient de publier le livre, il n'avait pas besoin d'y supprimer le nom de Machiavel. Son *Discours,* d'après M. Barrère, a été composé *avant* que Catherine de Médicis fût devenue reine; c'est l'élévation au trône de France qui le décide.. à quoi? A ne pas nommer Machiavel? à masquer son œuvre et son nom sous des allusions? Non pas. Elle le décide à ne pas publier l'ouvrage. Ne le publiant pas, pour quelle raison l'auteur se serait-il mis en peine de le remanier? Qui ne voit d'ailleurs que, si le texte du *Discours* eût été celui que nous connaissons, sa publication n'eût guère été moins dangereuse pour son auteur parce qu'il en eût fait disparaître le nom de Machiavel? La Boétie n'a jamais pu avoir la pensée de publier sous le gouvernement de Catherine de Médicis un manifeste « à l'honneur de la liberté contre les tyrans ». La version la plus vraisemblable — j'en ai donné ailleurs les raisons — c'est que La Boétie, comme l'affirme Montaigne, n'a composé qu'une déclamation de rhétoricien, que cette déclamation, sans application contemporaine, n'a pas été imprimée, parce qu'il n'y avait vraiment pas de raison suffisante pour le faire, et qu'elle ne fut mise en valeur que lorsque, vingt-trois ans plus tard, refondue par un grand esprit, elle eut été, avec les précautions indispensables, adaptée aux circonstances politiques du jour.

Le Formulaire. — M. Barrère croit trouver dans le *Contr'un* une allusion directe au *Prince*. Il la découvre dans une phrase qu'il déclare « incompréhensible », si le mot « Formulaire » qui en fait partie n'est pas ici le pseudonyme du *Prince* qui

Digitized by Google

n'est, en effet, qu'un recueil de formules, de préceptes promulgués par l'auteur comme autant de lois véritables. Voici cette phrase : « Car tu sçais bien, ô Longa, *le Formulaire* duquel, en quelques endroits, ils pourraient user assez finement; mais à la plus part, certes, il n'y peut avoir de finesse là où il y a tant d'impudence[1]. »

En substituant, par un savant artifice, aux mots « le livre » qu'il sous-entend, cette dénomination satirique et profonde de *Formulaire,* l'auteur du *Contr'un,* à en croire M. Barrère, masquait sa pensée, pour le gros des lecteurs, sous l'obscurité même de la phrase, mais se faisait parfaitement comprendre par l'ami Longa auquel il s'adressait, et aux lecteurs avertis comme lui. Ils comprenaient bien que cela voulait dire : « Car tu sais bien, ô Longa, ce recueil de formules sacramentelles, ce déplorable catéchisme (c'est-à-dire ce triste livre du *Prince* que je ne puis désigner autrement, pour ne pas m'exposer à des embarras) duquel, en quelques endroits, ils (les gouvernants auxquels, à qui je fais allusion et qui prennent la précaution de s'abriter derrière des prétextes de bien public pour mal faire) pourraient user assez finement (c'est-à-dire avec un peu d'habileté); mais, à la plus part, certes, il n'y peut avoir de finesse là où il y a tant d'impudence (c'est-à-dire : mais chez la plus part de ces gouvernants, certes, le manque de tac est tel qu'ils n'auraient pas l'esprit nécessaire pour savoir l'utiliser). »

L'interprétation, vous le voyez, est d'une clarté lumineuse, et si vous vous étonnez cependant que La Boétie, jeune homme de seize ans, à peine sorti de l'école, ait pu être assez fort pour employer une dénomination satirique si profonde et si bien étudiée, si vous ajoutez qu'il est tout aussi surprenant que, si jeune, il ait pu être assez documenté pour pouvoir emprunter ce mot de « Formulaire » avec son sens spécial, « à une certaine catégorie de praticiens » (notaires, chancelleries et secrétaireries royales du XVe et du XVIe siècles), il vous répondra que ce rhétoricien « deviendra *quelques années plus tard* conseiller au Parlement de Bordeaux ».

Mais le mot **Formulaire** renferme une autre surprise. Il ne

1. *La Servitude volontaire, in* Œuvres de La Boétie, édition Bonnefon.

Digitized by Google

contient pas seulement une allusion au *Prince*, il en contient une autre au **Formulaire catholique**, à la profession de foi qui fut rédigée par la Faculté de théologie en 1542 et imposée sous serment aux membres du Parlement. Et l'ami Longa, qui a déjà compris que le **Formulaire** voulait dire : « Le *Livre du Prince* de Machiavel, » comprend non moins facilement que cela veut dire aussi et en même temps : « La Profession de foi rédigée par l'Université de Paris en 1542. »

Ce n'est pas tout encore; il faut que l'ami Longa, sous ce mot de **Formulaire**, devine une troisième allusion et une allusion « mordante », car le jeune Sarladais vise encore le catéchisme ou **Formulaire** de l'Église réformée, publié par Calvin à Genève en 1545. Ce n'est plus un artifice, c'est un feu d'artifices.

En sorte que le jeune écolier, d'une maturité extraordinairement précoce et d'une habileté littéraire vraiment prématurée, connaissait à fond les procédés de style, on peut dire les roueries du métier d'écrivain; il maniait l'ironie avec une finesse surprenante et trouvait le moyen dans une seule phrase, dans un seul mot, de réunir trois allusions s'adressant à des objets tout à fait dissemblables. M. Barrère trouve cela tout naturel et même très clair, et il pense avoir donné, par ce copieux commentaire du mot **Formulaire** à triple fond et à triple entente, la preuve « définitive » de la justesse de ses conclusions. Je serais surpris qu'un lecteur attentif partageât cette confiance.

Nous savons que Montaigne connaissait la langue italienne, et si l'idée lui est venue de réfuter Machiavel, il a pu le lire dans son texte même; mais il aurait pu aussi, bien avant la date où le *Contr'un* a été publié, le lire dans une traduction. Le cas n'est pas le même pour La Boétie. Pour être, en 1546, l'auteur d'une réfutation du *Prince*, il fallait qu'il connût l'italien. Le *Prince* n'a été traduit qu'en 1553. Aussi M. Barrère s'attache-t-il à établir que le jeune Sarladais était familier, dès l'âge de seize ans, avec la langue de Machiavel. Sur les trois raisons qu'il en donne, les deux premières ne supportent pas l'examen, et la troisième est d'une valeur assez faible.

Digitized by Google

La Boétie, dit-il, avait pour livre de chevet, *le Courtisan*, de Balthazar Castiglione; « dans son enthousiasme pour ce splendide monument de la langue toscane, il écrivit son douzième sonnet. » M. Barrère oublie que la date de la composition de ce sonnet est inconnue, que rien n'indique qu'il ait été composé en 1546-1547; et d'autre part, à la page 69 de son Mémoire, il émet l'opinion que La Boétie ne connaissait pas le livre de Castiglione lorsqu'il a composé son *Discours*. Il n'aurait pas eu besoin, d'ailleurs, de savoir l'italien pour s'en inspirer, car *le Courtisan* avait été traduit en français dès 1537.

La Boétie, ajoute M. Barrère, a traduit en vers français de dix syllabes une partie du XXXIIe chant du poème de l'Arioste. D'accord, mais nous connaissons la date de cette traduction, car Montaigne nous la donne. Les vers traduisant les plaintes de Bradamante ont été composés par La Boétie à l'occasion de son mariage avec Marguerite de Carles[1], c'est-à-dire sept ans après la date adoptée par M. Barrère pour la composition du *Discours*. Dans ces conditions, qui, évidemment, lui ont échappé, l'argument que M. Barrère tire de cette traduction n'est-il pas si forcé qu'il se détruit de lui-même?

Enfin, M. Barrère remarque qu'il y a dans la *Servitude volontaire* une réminiscence de Pétrarque : « Ainsi le papillon qui, espérant jouir de quelques plaisirs, se met au feu pour ce qui reluit; il esprouve l'autre vertu, celle qui brusle, ce dit le poète Toscan... » Cette image est en effet au dix-septième sonnet de Pétrarque. Or, les sonnets de Pétrarque ont été publiés dans leur ensemble en langue française, pour la première fois, en 1555, cela est vrai, mais il est certain aussi qu'un grand nombre de ces sonnets ont été traduits bien avant d'être imprimés et couraient de main en main depuis des années. Un jeune poète a pu citer une métaphore poétique et originale employée par Pétrarque, sans que ce fait, à lui seul, permette d'affirmer qu'il connaissait assez à fond la langue italienne pour commenter et réfuter un ouvrage tel que le *Prince* de Machiavel.

J'ai dit en commençant que l'hypothèse de M. Barrère ten-

1. *Les Essais*, liv. I, chap. 28, intitulé : *Vingt-neuf sonnets d'Étienne de La Boétie.*

Digitized by Google

drait à ajouter, en faveur de ma thèse, un nouvel argument à ceux que j'ai déjà présentés.

Si en effet il y a dans le *Discours de la Servitude volontaire* des allusions au livre de Machiavel, ces allusions s'expliquent beaucoup mieux si c'est Montaigne qui les a faites que si c'était La Boétie. Il serait superflu de m'étendre beaucoup sur ce point avant que la thèse de M. Barrère ait pris une consistance qu'elle n'a pas encore. Je me bornerai donc à quelques réflexions que je développerai plus tard, si, comme je le désire sans trop l'espérer, il réussit à la rendre acceptable.

Dans l'hypothèse de M. Barrère, que La Boétie a eu pour objectif réel de réfuter Machiavel, il faudrait passer outre à toute une série d'invraisemblances.

A la date de 1546, qui est celle adoptée par M. Barrère pour la composition du *Discours*, personne en France ne se préoccupait du livre du *Prince*. En Italie, la publication du livre de Machiavel fut d'abord favorisée par les papes. Ceux-ci goûtaient fort ses maximes de gouvernement, et pendant de longues années n'ont pas paru s'apercevoir que Machiavel ne professait aucun respect pour la religion, qu'il malmenait les moines et le bas clergé, qu'il relevait les scandales et les crimes du haut clergé et de la cour de Rome elle-même.

Les papes ne s'en émurent que lorsque le cardinal anglais Polus, dans son *Apologie de Charles-Quint,* en 1552, montra que le livre de Machiavel avait, sous l'influence de Thomas Cromwell, contribué à la révolte d'Henri VIII contre la papauté, et à la première phase du schisme anglais.

Le *Prince* ne fut même condamné à Rome qu'en 1559, et cette réprobation officielle n'empêcha pas les successeurs de Paul IV, notamment Sixte-Quint, de commenter l'ouvrage prohibé et surtout d'en pratiquer les maximes.

En *France*, il fut accueilli avec éloge, et la traduction qu'en fit en 1553 Guillaume Cappel, fut célébrée en vers grecs par Dorat, poète de la Pléiade, par Ronsard, par Jodelle, par Belleau, enfin par Muret en ces termes :

> Cappel, jadis sainte incité d'ardeur
> Par un sentier au peuple inusité,
> Comble son nom d'une immortelle gloire.

Digitized by Google

Pendant plusieurs années encore, pas plus que le *Discours* sur les *Décades de Tite-Live*, le *Prince* ne scandalisa personne en France. Quelle part a pu avoir sa lecture dans l'éducation politique de Catherine de Médicis? Personne n'en sait rien. On répète dans beaucoup de livres modernes d'histoire que le *Prince* était sa lecture favorite, mais on ne donne aucune précision, on ne fournit aucune raison probante. On confond les dates. De ce que Catherine a lu Machiavel, quand elle fut devenue régente, c'est-à-dire après 1560, on conclut et on affirme, sans aucun document à l'appui, qu'elle le lisait depuis longtemps. On oublie que Catherine, humble servante de Diane, l'altière et toute-puissante maîtresse de son mari, et très occupée aux soins de ses nombreux enfants, ne commença à montrer de l'ambition qu'après la défaite de Saint-Quentin en 1557. Elle dissimulait, dira-t-on, et, inspirée par la lecture du *Prince*, elle préparait en silence sa politique machiavélique. Ce sont de simples conjectures. A cette date, et bien avant cette date, toute politique était machiavélique. Le livre du *Prince* n'a fait qu'exprimer en maximes écrites ce qui était pratiqué depuis longtemps, et par les florentins compatriotes de Catherine avec plus de *maëstria* que par les autres princes. Machiavel a réuni, en les condensant et en les mettant au jour avec force et clarté les formules des Sforza, des Marie Visconti, des Guichardin, de tant d'autres.

Ni les ambassadeurs vénitiens en France, au XVIe siècle, toujours si bien documentés, ni aucun des mémoires du temps ne nous montrent le livre de Machiavel entre les mains de Catherine avant le règne de son fils Charles IX.

M. Barrère, *lui aussi* (page 86), répète que Catherine aimait ce livre et s'inspirait de son enseignement, qu'elle en faisait son « Évangile », et il met cela à la date de 1546 et à celle de 1547, qui est l'année de son avènement au trône. Ici encore M. Barrère, comme les autres, confond les dates. Ce n'est pas en 1547, ce n'est pas même sous Charles IX, dont le règne ne commence qu'en 1560, c'est en 1577 que « *le Tocsain contre les Massacreurs* », pamphlet protestant publié cinq ans après la Saint-Barthélemy, signale le *Prince* comme « l'Évangile de

Digitized by Google

la Reine Mère »; et quand Louandre, éditeur de Machiavel, en 1865[1], nomme le *Prince* « le Bréviaire de la Cour », il fait allusion à une date postérieure à 1564. Quant au fait de la lecture de Machiavel par les fils de Catherine, par Henri d'Anjou tout au moins, à qui, en effet, elle fit lire le *Prince,* je n'en ai trouvé aucune trace dans les documents de l'époque avant 1573.

Henri III, dit le père Daniel[2], avait pris grand goût aux livres de Machiavel dont un gentilhomme nommé du Guast l'avait entêté, et sur lequel ce prince avait commencé à se faire un système politique, même avant d'aller prendre possession de la couronne de Pologne (1574).

Davila[3] nous montre Henri III s'enfermant tous les jours après son dîner, avec d'Elbène et Jacques Corbinelli, tous les deux florentins et ayant la confiance de Catherine, pour lire Polybe, Tacite, les *Discours* et le *Prince* de Machiavel, mais c'est après qu'il fut devenu roi, par conséquent après 1574.

En 1560, un publiciste, Louis Le Roy, dans une traduction d'Aristote, hasarda quelques lignes de critique contre le *Prince*. Mais jusqu'à la Saint-Barthélemy cette critique n'eut aucun écho, et c'est seulement après les massacres de 1572 que commencèrent à paraître les réfutations de ses maximes et les *anti-Machiavels*.

Gentillet publie en 1576 son *Discours sur les moyens de bien gouverner contre Nicolas Machiavel;* Duplessis-Mornay en 1577 (et non Languet comme on l'a cru longtemps) dans ses *Vindiciæ contra tyrannos,* Jean Bodin en 1581 dans la Préface de sa *République*, continuent la réfutation du *Prince*.

Il est donc tout à fait invraisemblable que La Boétie ait pu avoir en 1546, les pensées que lui prête M. Barrère[4]. Qui croira que ce jeune écolier, sans contact avec le monde, sans expérience des hommes et de la vie, se soit avisé de signaler, pour la regretter et la blâmer, la présence du livre de

1. *Œuvres politiques de Machiavel*, traduction Périés, avec une étude par Ch. Louandre, p. 27.
2. Daniel, *Histoire de France,* Paris, 1756, t. XI, p. 53.
3. *Histoire des guerres civiles de France*, par Davila, éd. de MD. CCLVII, t. II. liv. VI, p. 80.
4. *Mémoire de M. Barrère*, p. 45.

Digitized by Google

Machiavel dans la bibliothèque de Catherine de Médicis, en « s'y prenant d'une façon adroite et tout en employant le passé » ; que, « le premier de tous, il ait frémi en découvrant le danger de cet enseignement », qu'il ait ainsi devancé d'un si grand nombre d'années le mouvement de réaction et de répulsion contre le livre de Machiavel, mouvement qui ne s'explique que par des événements extraordinaires survenus très longtemps après la composition du *Contr'un,* et plusieurs années après la mort de son auteur.

Au lendemain de la Saint-Barthélemy, quand les forfaits des Florentins qui occupent le trône de France soulèvent la réprobation de tous les cœurs honnêtes, quand chacun sait que Catherine et ses fils se nourrissent des maximes du *Prince,* rien — une fois admis que la réfutation de Machiavel soit un des objectifs du *Contr'un* — rien n'est plus conforme aux dispositions d'esprit de Montaigne à cette date[1], que de lui attribuer cette protestation qui, bientôt suivie de celles de Gentillet, de Duplessis-Mornay et de Jean Bodin, se trouverait ainsi placée à sa date naturelle et dans son milieu.

M. Barrère cite la phrase suivante du *Contr'un* pour montrer la précocité de La Boétie : « Et il n'est point d'héritier si prodigue et nonchalant que quelquefois ne passe les yeulx sur les registres de son père, pour voir s'il jouist de tous les droits de sa succession, ou si l'on n'a rien entrepris sur lui ou son prédécesseur[2]. »

« La connaissance parfaite du style juridique et judiciaire » dont M. Barrère reconnaît ici la marque, se conçoit infiniment mieux chez l'homme de quarante-trois ans qu'est Montaigne à la date de la publication du *Contr'un,* chez l'homme d'expérience qui fut pendant quatorze ans Conseiller au Parlement de Bordeaux, que chez l'adolescent de seize ans qui ne deviendra magistrat que « dans quelques années ».

1. « Je condamne en nos troubles la cause de l'un des partis (celle des réformés), plus quand elle fleurit et qu'elle prospère ; elle m'a parfois conciliée à soi pour l'avoir vue misérable et accablée. » Les *Essais,* liv. II, ch. XII. Édition de 1588 et p. 207 du t. IV de l'édition Jouaust qui en est la reproduction moderne (Paris, 1875).

2. *Discours de la Servitude volontaire, in* Œuvres de La Boétie, édition Bonnefon, p. 22, lig. XXI et suiv.

Digitized by Google

Une remarque analogue s'applique à la phrase précédemment citée, où M. Barrère attribue au mot « Formulaire » un sens si spécial. Pour ma part, je n'y vois pas tant de mystère; elle ne me paraît pas si obscure qu'à lui-même, et encore moins « incompréhensible ». J'ai toujours pensé que « formulaire » voulait dire ici « recueil de maximes et de formules familières à nos gouvernants et que tu connais bien, ô Longa ». Mais si M. Barrère persistait à y voir une allusion au formulaire de 1542, cette allusion, qu'il est difficile, comme nous l'avons vu, d'attribuer à La Boétie, serait toute naturelle de la part de Montaigne qui, précisément, en juin 1562, eut comme membre du Parlement à jurer fidélité à ce Formulaire de 1542, dont celui de juin 1562 est la reproduction textuelle[1].

A cette date, le futur auteur des *Essais*, âgé de vingt-neuf ans, étant encore dans sa phase de conservatisme à outrance, se trouvait à Paris et mit de l'empressement à donner son adhésion à la politique intolérante du corps auquel il appartenait, et à une mesure qui avait le sens très net d'une protestation contre les édits libéraux de Michel L'Hospital. Mais gagné peu à peu par la leçon des événements à la politique du Chancelier, il était naturel que quatorze ans plus tard, et au lendemain des massacres réprouvés par lui, il regrettât

1. M. Barrère ne mentionne et n'avait à mentionner, au point de vue où il se place, que la profession de foi catholique que le Parlement, sous François Ier, en 1542, fit signer par ses membres et par tous les gens de justice. Mais cette déclaration en vingt-six articles, rédigée par la Faculté de théologie, puis promulguée dans les rues et publiée dans tout le royaume, fut reprise vingt ans après. Les Parlements n'ayant pu se refuser à l'enregistrement de l'édit de tolérance de Michel L'Hospital, résolurent d'en entraver l'application et d'en restreindre les effets, en ordonnant que chacun de leurs membres prêterait serment aux articles de la profession de foi déjà jurée vingt ans auparavant. La Cour de Bordeaux ne prit et n'exécuta cette décision qu'en juillet 1562, mais celle de Paris l'ayant devancée d'un mois, et Montaigne se trouvant à Paris à cette date, fut admis à l'audience de cette Cour pour y faire sa déclaration de foi. J'ai sous les yeux le procès-verbal, imprimé en 1562, de cette séance et le libellé des vingt-six articles. C'est une petite brochure in-16 de 35 folios (70 pages), dont voici le titre exact: « Le procès-verbal faict par ordonnance du Parlement, de l'exécution de l'arrêt donné le sixième jour de juin dernier passé, contenant les articles et la profession de foi d'icelle court: *à Paris, MDLXII, chez Guillaume Morel, imprimeur du Roy nostre Sire par le privilège du dict Seigneur, et de la Court.* ». — Ce procès-verbal porte au verso du folio 8, la mention suivante: « Le vendredy douzième du dict mois, au matin, à huy clos, un conseiller et l'un des receveurs et payeurs de la dicte court, *ensemble un Conseiller du Parlement de Bordeaux*, qui demandent l'entrée au plaidoyer, firent leur profession de foy ès-mains du dict sieur Premier-Président et la signèrent. » Dans un autre document, le nom du Conseiller du Parlement de Bordeaux est désigné, c'est celui de Michel Montaigne.

Digitized by Google

cette adhésion au *Formulaire* de l'intolérance et de la haine dont un article proclame, au nom des bonnes mœurs, que « l'infaillibilité de l'Église doit être tenue pour intangible, sous peine de censures ecclésiastiques et de l'excommunication dont le droit divin lui a été octroyé par Jésus-Christ ». Il était naturel encore (si c'était, comme le croit M. Barrère, à ce formulaire que le *Contr'un* fait allusion) qu'il appelât l'attention de son lecteur sur le parti que les gouvernements tyranniques qu'il vise, ont déjà tiré d'un pareil catéchisme, et qu'ils vont en tirer encore « pour faire le mal », en s'abritant derrière « quelque joli propos de bien commun et de soulagement public ». Paroles en parfaite concordance avec de nombreux passages des *Essais*, et en particulier avec celui où, après avoir rappelé[1] que, sous ses yeux, les hommes « se servent de la religion » au lieu de la servir, et que « ceux qui en disent le noir, ceux qui en disent le blanc l'emploient si pareillement à leurs violentes et ambitieuses entreprises, s'y conduisent d'un progrès si conforme en débordements et injustice, qu'ils rendent douteuse et malaisée à croire la diversité qu'ils prétendent de leurs opinions », Montaigne ajoute : « Notre religion est faite pour extirper les vices, elle les couvre, les nourrit et les incite. »

Enfin, si Machiavel est visé par l'auteur du *Contr'un,* si, ce qui est tout à fait conforme à ma propre thèse sur le véritable objectif du discours, la phrase qui nous occupe fait allusion aux faits contemporains; si, comme M. Barrère le reconnaît, ces gouvernements chez qui le manque de tact est tel qu'ils n'ont pas l'esprit nécessaire pour savoir utiliser « ce formulaire » et pour manier à leur profit, suivant les occasions, les maximes de Machiavel, sont ceux qui tyrannisent la France au moment où ce passage est écrit, c'est encore un argument en faveur de la rédaction de ce morceau par Montaigne et contre sa rédaction par La Boétie.

Ces allusions, en effet, s'appliquent bien mieux à ceux qui gouvernaient la France quand le *Contr'un* a été publié, en 1574-76, qu'à ceux qui régnaient en 1546. Vouloir utiliser

1. *Les Essais*, liv. II, chap. XII, édition Louandre, chez Charpentier, t. II, p. 263.

Digitized by Google

les maximes de Machiavel, mais ne pas savoir les appliquer avec succès, en les adaptant aux circonstances; au contraire, en user sans méthode, sans discernement et, ce faisant, au lieu d'aplanir les difficultés, en créer de nouvelles, c'est la politique de Catherine et de ses fils, bien plus que celle d'Henri II. Cette politique est celle dont la Saint-Barthélemy a été l'aboutissant, et non pas celle qui précède les guerres de religion. M. Barrère, inconsciemment, conduit le lecteur à cette conclusion lorsqu'il dit[1] : « S'il eût été donné à La Boétie de vivre jusqu'à un âge plus avancé, les événements dirigés par Catherine de Médicis auraient justifié ses appréhensions et ses craintes en lui montrant, suivant l'expression de Gentillet, la France gouvernée à la florentine. »

En résumé, il me paraît vraisemblable que si, dans le nouveau travail qui nous est annoncé, M. Barrère parvient à établir que l'auteur du *Contr'un* a visé Machiavel, il sera amené *ipso facto* à reporter, comme je l'ai fait moi-même pour d'autres raisons, aux années 1574-76 la composition d'une partie du *Discours*. Si tel est le résultat de ses efforts, chacun de nous deux y trouvera son compte. M. Barrère aura le mérite de la précieuse trouvaille dont il a déjà gracieusement, et peut-être un peu prématurément, offert la moitié à M. Dezeimeris; et sa découverte, au lieu de contredire ma propre thèse sur le *Contr'un*, viendra la fortifier. Il peut être assuré que je lui en saurai autant de gré que s'il l'avait fait exprès. Quant à Montaigne lui-même, il n'y perdra pas non plus; et j'ose espérer que M. Barrère qui, depuis la publication de son travail, a certainement pris connaissance de ma réponse à M. Paul Bonnefon, n'est plus aussi convaincu qu'en attribuant à l'auteur des *Essais* une participation importante à la rédaction du *Discours*, j'ai desservi sa mémoire.

Dr ARMAINGAUD.

1. Page 92 de son *Mémoire*.

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 DÉCEMBRE 1908

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1908

Présenté par le Secrétaire général de la Société Philomathique.

Messieurs,

Cette année, quand j'ai commencé la rédaction du rapport traditionnel que votre Secrétaire général vous doit faire sur les travaux de l'année écoulée, ma pensée s'est, malgré moi, reportée à cent ans en arrière. J'ai considéré l'idéal que, dans l'esprit de ses fondateurs, la Société Philomathique se devait imposer, puis j'ai regardé l'œuvre qu'elle a su réaliser et je dois dire que mon âme de Philomathe a conçu quelque fierté de cette comparaison de la réalité et de l'idée.

Même dans le rêve le plus audacieux et le plus magnifique qu'ils pouvaient concevoir, les 50 ou 60 amis qui se groupaient en 1808 dans le but « de concourir aux progrès des sciences, des arts, de l'industrie et de l'instruction publique » ne se doutaient certainement point que cent ans plus tard leur Société compterait plus de 700 membres, gèrerait un capital de près d'un million, aurait organisé, avec le plus éclatant succès, treize expositions, et, ce qui est plus admirable, donnerait gratuitement, dans 90 cours, l'instruction professionnelle à plus de 3,000 élèves.

Voilà l'œuvre d'un siècle d'effort méthodique, l'œuvre d'un siècle d'administration sage et économe. Et de nombreuses récompenses obtenues dans les Expositions attestent qu'en France et à l'étranger notre Société est partout connue, appréciée et, si je puis dire, admirée. Nous venons d'obtenir encore à l'Exposition franco-britannique de Londres un diplôme de Grand Prix.

Dans quelques jours notre Société entrera dans son deuxième siècle d'existence, une nouvelle période va s'ouvrir pour elle et les comités futurs, nous-mêmes et ceux qui nous suivront, apporteront certainement, au cours de ce deuxième siècle, dans la direction de la Société, le même esprit d'effort méthodique, d'administration sage, prudente et économe, mais aussi le même désir de progrès incessant.

Digitized by Google

J'ajoute que la Société Philomathique se doit à elle-même de ne pas restreindre le cadre de ses efforts, elle est essentiellement bordelaise et rien de ce qui est bordelais ne lui doit être indifférent; elle est une puissance de décentralisation par le nombre de ses adhérents, par le succès de tout ce qu'elle a tenté, par le rayonnement de son influence; elle doit se servir de cette puissance en faveur de tout ce qui peut être utile au développement économique, intellectuel et social de Bordeaux.

Et en cela, nous ne ferons que nous conformer religieusement au vœu des fondateurs de la Philomathique.

C'est cet esprit, le vôtre, Messieurs, qui anime tous les membres de votre Comité.

Les élections de décembre 1907 ont amené au Comité trois nouveaux membres : MM. Pancol, Chabrat et Daniel Faure. Leurs noms et leurs personnalités vous sont connus.

Ils remplaçaient MM. Samazeuilh, de Pelleport et Lussan.

M. Samazeuilh quittait le Comité après une seconde présidence, en votre nom je lui adressais, l'an dernier, notre reconnaissant souvenir; M. Millet, vice-président, l'a remplacé et M. Lespès a été par vous appelé à la vice-présidence.

Deux autres membres du Comité, MM. de Pelleport et Lussan, ne se représentaient pas.

M. Charles de Pelleport, dévoué, suivant la tradition de sa famille, à toutes les œuvres sociales, toujours prêt à leur donner sa collaboration désintéressée, a été, pendant plusieurs années, membre du Comité. Il a été notre archiviste, — rôle délicat, — car il s'agit de choisir les livres dont la lecture sera recommandée aux Philomathes. Les romans et les œuvres dramatiques, fruits de l'imagination pure, sont bannis, ils ne forcent une consigne sévère que sous le couvert des revues ou de l'*Illustration*. M. de Pelleport sut, avec un éclectisme érudit et indulgent, choisir les livres dont s'ornent nos bibliothèques.

M. Lussan a quitté Bordeaux pour aller habiter Paris, il a abandonné la Cour d'appel pour le cadre plus solennel de la Cour de cassation; il n'est resté qu'un an membre de votre Comité, mais il avait vite su conquérir la sympathie de tous par sa courtoisie et son dévouement. Ses amis, dont j'étais, n'en diront jamais tout le bien qu'ils en pensent.

COURS D'ADULTES

Il est des redites qui s'imposent chaque année dans le rapport du Secrétaire général parce qu'elles sont l'expression de vérités constatées à nouveau chaque année : c'est l'affirmation du zèle et du dévouement qu'apportent, dans leur collaboration à notre œuvre, tous ceux qui y participent : M. Camena d'Almeida, président de la Commission

Digitized by Google

des classes, et les membres de cette Commission, M. Ramarony, directeur des cours, M. Lacaze, surveillant général, et tous les professeurs de nos cours d'hommes et de femmes qui, sans relâche, énergiquement, sans faiblesse, nous apportent le concours le plus dévoué et le plus désintéressé.

Chaque année, le Secrétaire général a l'agréable mission de les remercier en votre nom et ce remerciement n'a rien de banal, car il est l'expression la plus sincère et la plus cordiale de notre profonde reconnaissance.

Comme tous les ans, il y a eu quelques changements dans le personnel enseignant de nos cours : M. Lamonerie, professeur du cours de traitement des vins, est mort, nous ayant généreusement donné jusqu'au bout l'appui de sa science. Il était un de nos plus vieux professeurs, et ses cours étaient suivis avec assiduité par de nombreux élèves.

M. Troly a donné sa démission de professeur du cours d'anglais supérieur, mais si nous perdons le professeur, nous conservons le collègue.

M. Génevois et M. Pascal, nous ont aussi quittés ; leurs occupations les empêchaient de nous continuer leur collaboration. Comme pour M. Troly, nous avons regretté leur décision, mais avons dû nous incliner, en leur disant toute notre gratitude pour les services passés.

MM. Noirot, Fort, Mesnard et Luflade ont accepté de leur succéder.

Un nouveau cours a été créé, c'est le cours de teinturérie. M. Juzans a bien voulu s'en charger et nous donner l'aide de son indiscutable compétence.

Le Comité voudrait bien créer encore d'autres cours ; on nous réclame l'organisation d'enseignements nouveaux : notamment un cours de mécaniciens pour les moteurs à pétrole, un cours de coupe de vêtements d'enfants ; mais l'affreuse question budgétaire nous arrête toujours. Tant de nos cours manquent déjà du matériel indispensable : machines à écrire, modèles en plâtre, dessins de machines, ouvrages techniques, etc. Il ne faut pas croire que chacun de vos cours ne se compose que d'un professeur qui parle, de quelques élèves qui écoutent et d'une salle pour les enfermer. Chacun de vos cours, que ce soit celui de M. Bontou pour la cuisine, ou celui de Mme Gressin pour les modes, exige des dépenses accessoires de fournitures, et cela fait vite un gros chiffre quand il y a 90 cours.

Aussi ne faut-il point s'irriter ou considérer avec un indulgent mépris votre Comité quand il défend âprement votre budget. Il est rebelle à toute dépense dont l'œuvre sociale de la Philomathique ne profiterait pas. Ce n'est point de l'avarice, ni même de la parcimonie, c'est de l'administration prévoyante.

Nous comptons à la date d'aujourd'hui, pour 1908-1909, 3,473 élèves,

Digitized by Google

dont 195 soldats inscrits gratuitement, au lieu de 3,471 en 1907-1908, de 3,281 en 1906-1907 et 2,977 en 1905-1906.

L'amélioration qu'il importe d'obtenir, c'est surtout d'augmenter l'assiduité; le grand écueil de tous les cours d'adultes, c'est la diminution du nombre des élèves en cours d'année.

Dès le premier mois, l'élimination des paresseux ou des incapables se fait; peu à peu, au fur et à mesure que le cours avance, que le programme d'enseignement se complique, d'autres élèves renoncent. C'est fatal, et vos cours, malgré la prudence de l'enseignement de nos professeurs, n'y échappent point. Les élèves qui obtiennent la médaille d'assiduité, c'est-à-dire ceux qui n'ont fait aucune absence, sont une minorité. Aussi nous ne devons point nous contenter d'un chiffre phénoménal d'inscriptions au début de l'année, ce qu'il faut considérer, c'est le nombre d'élèves présents au mois de mars : car pour ceux-là surtout nos cours ont été utiles.

Le total des inscriptions prises par nos 3,473 élèves, chacun d'eux pouvant s'inscrire à plusieurs, est, pour cette année, de 4,507.

Cours des femmes .	Section centrale . . .	1,030	
	Succursales	558	
			1,588
Cours des hommes.	Section centrale . . .	2,640	
	Succursales	279	
			2,919
	Total général		4,507

inscriptions pour 3,473 élèves.

J'ajoute, comme les années précédentes, et sans craindre que votre pudeur en soit effarouchée, que les inscriptions à vos cours de femmes sont toujours en progression. Le nombre d'élèves femmes étant 1,304 en 1908-1909, au lieu de 1,235 l'an dernier et de 1,240 en 1905-1906.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

L'École supérieure de commerce et d'industrie de Bordeaux est encore une création dont la Société Philomathique peut s'enorgueillir. Votre Comité est chargé de son administration aux termes de statuts rédigés de concert avec les trois autres corps qui participèrent à sa fondation : le Conseil général de la Gironde, la Municipalité de Bordeaux et la Chambre de commerce. A côté de votre Comité, un Conseil, composé de délégués des corps fondateurs et présidé par le président de la Société Philomathique, contrôle et surveille. Cette division des pouvoirs est stipulée par les statuts, et les décrets de reconnaissance par l'État n'y ont pas apporté d'atteinte.

Digitized by Google

Votre Comité s'est, pendant les trente-quatre années qui se sont écoulées depuis la création de l'École, toujours appliqué à être pour le Directeur un conseil et un appui, car il sait les difficultés multiples auxquelles celui-ci doit faire face. M. Merckling vous exposera, dans une prochaine séance, les résultats de la seconde année de sa direction, ils sont particulièrement satisfaisants. D'après des statistiques récemment portées à la connaissance du Comité, notre École de commerce, à considérer le nombre de ses élèves, arrive au second rang, elle n'est primée que par l'École des Hautes Études commerciales. Toutes les autres grandes écoles de commerce de Paris ou de province, Marseille, Lyon ou Toulouse, ne viennent qu'après elle. Ce succès, qui atteste par lui seul la valeur de l'enseignement donné par nos professeurs, est dû à l'activité et au zèle de M. Merckling. Le Comité est heureux de lui rendre cet hommage et de le remercier.

Je n'aurai garde d'oublier de vous dire que le Conseil de Surveillance a tenu à offrir une plaquette d'or à M. Manès en souvenir des trente années de sa direction. M. Manès fut le premier directeur de l'École, celui qui eut à surmonter tous les obstacles qu'une œuvre nouvelle rencontre sur sa route.

REVUE PHILOMATHIQUE

MM. Durègne, président du Comité de la *Revue*, et M. Bouvy, secrétaire, sont toujours les fidèles collaborateurs des années précédentes. Ils ont d'autant plus de mérite et d'autant plus droit à notre reconnaissance que leur tâche est plus dure. Les difficultés budgétaires ont entraîné une modification cruelle, la *Revue* ne paraît plus que tous les deux mois : MM. Durègne et Bouvy ont compensé cette pénible nécessité par une heureuse innovation : la *Revue*, au lieu d'une solennelle couverture jaune, toujours identique à elle-même, se présente à l'œil sous une couverture blanche ornée d'une gravure variée.

Nous devons remercier aussi tous ceux qui, travailleurs acharnés, nous font profiter du fruit de leurs études et donnent à la *Revue* la primeur de leurs articles.

Nous avons consacré deux numéros de la *Revue* à la publication d'un rapport présenté par notre collègue Huyard à l'Union des Syndicats sur les ports français et sur les travaux qui s'imposaient pour mettre le port de Bordeaux à la hauteur des besoins nouveaux du commerce maritime.

Il nous a semblé, en effet, toujours fidèles à l'idée que je vous exprimais tout à l'heure, que la Société Philomathique devait apporter la collaboration de son influence pour éclairer l'opinion sur une question capitale pour notre petite patrie et qui se pose aujourd'hui avec une particulière acuité.

Digitized by Google

CONFÉRENCES

Nous avons organisé peu de conférences : il est difficile de trouver des conférenciers parlant compétemment sur des questions intéressantes. M. Panajou, notre collègue et professeur de notre cours de photographie industrielle, a bien voulu initier nos invités aux procédés de la photographie des couleurs, et la maison Lumière avait aimablement mis à sa disposition de merveilleux clichés. Le succès de cette conférence nous en fait désirer une nouvelle audition.

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

Le nombre des membres de la Société subit d'incessantes fluctuations. De 727 au 30 novembre 1906, nous étions remontés à 747 au 30 novembre 1907, nous sommes redescendus à 724; 38 admissions nouvelles n'ont pu compenser 41 démissions et 20 décès. Car nous avons mis cette année vingt fois notre drapeau en berne pour témoigner notre deuil de la disparition d'amis fidèles : MM. Andorre, Arnozan, Baillou, Beauvais, Bellouard, Bouche, Boussenot, Chaline, Defolie, Devès, Duclou, Dumezil, Gényer, Ginoulhiac, Limousin, Lutard, Maran, de Saint-Martin, Véron et de Villepreux.

Deux noms m'arrêtent tout particulièrement : M. Maran, qui fut notre collaborateur particulièrement dévoué dans la Commission des classes, et M. Baillou, qui, désireux d'attacher son souvenir à l'œuvre qu'il aimait, a légué à la Société 5,000 francs dont les arrérages serviront à créer, pour nos cours, un prix portant le nom de prix Baillou.

J'arrive au terme de ce rapport, le dernier rapport de Secrétaire général de notre premier siècle d'existence.

Je crois que si nous nous retournons vers les jours passés et si nous recherchons si le vœu de nos fondateurs a été par nous fidèlement rempli, nous pouvons hardiment répondre que nul reproche ne peut nous être fait.

Il y a, dans toute la France, peu d'œuvres d'initiative privée qui se puissent comparer à la Société Philomathique de Bordeaux, aussi notre orgueil du passé ne doit avoir d'égal que notre ambition de développer encore notre œuvre sociale. Et, à cette tâche, votre Comité entend ne point faillir.

SAM MAXWELL.

Vu : J.-J. RAOUL LESFARGUES.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU. — G. CHAPON, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

REVUE PHILOMATHIQUE

MARS-AVRIL 1909

UN PORTRAIT BORDELAIS DE GOYA

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

UN PORTRAIT BORDELAIS DE GOYA

Dans son numéro de janvier-février 1908, la *Revue* a publié un portrait du peintre Francisco Goya « d'après lui-même ». L'attribution est inexacte. Ce portrait, conservé au Musée de Madrid, est de Vicente Lopez y Portaria. Il a pour nous, Bordelais, un certain intérêt. Nous en possédons, en effet, une copie non signée, que l'on peut voir dans le bureau du chef de cabinet du Maire de Bordeaux. Cette copie provient de la collection que le peintre Auguste-Pierre-Marie Poirson légua à la Ville par testament du 28 mars 1894[1]. Lefort donne sur ce portrait les détails suivants : « En 1827, Goya dut refaire le voyage de Madrid pour solliciter une prolongation de congé. Ferdinand l'accorda en mettant pour condition qu'avant de quitter de nouveau l'Espagne, Goya se laisserait peindre par Vicente Lopez, alors *pintor de camara*[2]. » Le portrait de Lopez représente donc l'auteur des *Caprices* à l'âge de quatre-vingts ans, tel qu'il était pendant les quatre dernières années de sa vie, qu'il passa presque tout entières dans notre ville.

1. Poirson mourut à Paris le 18 février 1896. Un vote du Conseil municipal du 4 août autorisa le Maire à accepter son legs.
2. Paul Lefort, *Francisco Goya*, Paris, 1877, in-8°, p. 27.

Digitized by Google

A ce titre, il est curieux d'en rapprocher un autre portrait, fait à Bordeaux l'année précédente et qui paraît n'avoir jamais été signalé. C'est une lithographie mesurant 10 centimètres de haut sur 7 de large. Elle représente Goya de trois quarts, vêtu de la même redingote à grands revers, le visage encadré du même col à pointes et surmontant le même jabot de dentelle que dans le tableau de Lopez. Mais là s'arrêtent les ressemblances. Le portrait de Madrid offre une belle tête méditative et relativement douce. Les traits du modèle paraissent bien avoir été idéalisés par le peintre officiel de Ferdinand VII. La pose — il tient en main sa palette chargée de couleurs — est conventionnelle. C'est à peine si l'on retrouve dans le plissement d'un œil à demi fermé et dans le pincement des lèvres les traits caractéristiques du vieil Aragonais, si bien mis en relief dans le petit croquis à la plume fait à Bordeaux à la même époque et qu'a publié M. Paul Lafond[1]. La lithographie que nous reproduisons en tête de ce numéro est, sans doute, comme facture, bien inférieure à la toile de Lopez, mais elle est autrement expressive. La lèvre charnue retombe lourdement; l'œil à demi fermé est vif et narquois. Tandis que le bas du visage est empâté, la partie supérieure semble être restée jeune; le regard est malicieux et perçant. C'est un Goya à la fois sévère et bonhomme, tel qu'il était, sans doute, dans l'intimité.

Cette impression est confirmée par la signature. En effet, cette lithographie est l'œuvre de Rosario Weiss, la fille de cette Léocadia Weiss, qui fut la compagne des dernières années de Goya. Je me permets de renvoyer à ce que j'ai déjà dit de Rosario Weiss dans mon article *A propos du séjour de Goya à Bordeaux*[2]. On voit qu'elle ne se contenta pas d'étudier la peinture sous Antoine Lacour. Le vieux Goya, qui, pendant ses dernières années, se passionna pour la lithographie, voulut que sa fille adoptive apprît aussi à manier le crayon. Une fiche de Jules Delpit, conservée dans ses manuscrits à la

1. *Les dernières années de Goya en France*, dans la *Gazette des Beaux-Arts* de février et mars 1907.
2. Voir la *Revue* de janvier-février 1908, p. 5-6.

Digitized by Google

Bibliothèque de la Ville, porte que Rosario Weiss avait fait une lithographie du portrait de Lopez. Delpit n'a-t-il pas confondu avec notre dessin? Ce dessin lui-même est-il un original ou reproduit-il un tableau? Je l'ignore. Ce qui est certain, c'est qu'il porte la date de 1826 : il est donc antérieur d'un an à la toile de Lopez.

Remarquons, en terminant, qu'un détail trahit une certaine inexpérience. L'artiste, traçant sur la pierre son nom à l'envers, l'a, par mégarde, défiguré. Elle a écrit : *M. del Rosasario Weiss. 1826.*

PAUL COURTEAULT.

Digitized by Google

LE CONTRE-AMIRAL LEBLOND-PLASSAN

(1769-1841)

NOTICE BIOGRAPHIQUE

(Suite et fin.)

II

Leblond-Plassan fut appelé au service de l'État en 1794 par voie de réquisition[1]. Ainsi que l'observe son père dans une lettre adressée au Grand Chancelier de la Légion d'honneur en 1804, il n'eût jamais songé à entrer dans la marine de l'État sous l'ancien régime, à une époque où les grades supérieurs étaient réservés à la noblesse; mais, en 1794, il n'en était plus ainsi. Le commandement devait être non plus le privilège de la naissance, mais la récompense des services et des talents. Dès lors, Leblond-Plassan dut être fort heureux de se trouver dans l'obligation d'entrer dans le corps des officiers de marine.

Le 2 septembre 1794, il s'embarque à Bordeaux sur le transport *le Joseph-Marie* que commandait le sieur Breton. Il avait le grade d'enseigne de vaisseau provisoire. Il est débarqué à Lorient le 16 octobre suivant.

Le 17 octobre 1794, il passe, à Lorient, sur la flûte *le Réciproque*, capitaine Girard, qu'il quitte le 15 avril 1795 dans le port de Rochefort.

Du 16 avril au 15 juillet 1795, il demeure à Rochefort sur le brick *le Fortuné*, capitaine Barbé.

Du 16 juillet au 7 septembre 1795, il commande le chasse-marée lougre *le Mathurin Mary*.

1. *Archives de la Marine.*

Digitized by Google

A cette époque, les royalistes tentaient de faire tourner à leur profit le mouvement du 9 thermidor. Ils comptaient pour cela sur la guerre civile et ils jetèrent sur la presqu'île de Quiberon un corps d'émigrés qu'avait transporté une flotte anglaise. Le 7 septembre 1795, pendant la nuit, Leblond-Plassan fut pris par le commodore sir John Warer, dans la baie même de Quiberon. Dès qu'ils le virent, les émigrés qui étaient à bord demandèrent, paraît-il, avec insistance qu'il fût tout simplement jeté à l'eau[1]. Mais, s'étant adressé à l'officier anglais entre les mains duquel il se trouvait, il fit remarquer qu'il était le prisonnier, non de ces Français rebelles, mais du roi d'Angleterre. L'observation parut fondée et il fut conduit en Angleterre. Nous ignorons où il fut interné, mais il est vraisemblable qu'il ne fut pas mené à bord des pontons. Durant sa captivité, un « célèbre prédicateur », dont aucun document d'ailleurs ne nous donne le nom, s'était intéressé à lui. Grâce à la protection de ce prêtre ou de ce pasteur, il put visiter la ville de Londres et il obtint sa liberté par le moyen de l'échange. Il était resté prisonnier des Anglais pendant un an six mois treize jours.

Revenu en France, il est envoyé à Rochefort comme sous-adjudant provisoire à l'état-major et il remplit ces fonctions du 21 mars au 21 juin 1797[2]. A cette dernière date il s'embarque à Bordeaux, comme enseigne, major de signaux, sur la frégate *la Volontaire* que commandait M. de Saint-Sauveur. Il reste à bord de ce bâtiment jusqu'au 20 avril 1799. La *Volontaire* se rendit à Cayenne et à la Guadeloupe, elle fit relâche en Espagne et fut désarmée à Rochefort. A cette époque, Leblond-Plassan est signalé pour sa « belle conduite à l'incendie du vaisseau *le XIV-Juillet* où il commandait en rade les opérations de premiers secours ». Au cours de ces opérations il fut blessé à la jambe gauche.

Pendant les campagnes de la *Volontaire* il avait montré dans son service les qualités qui devaient, de grade en grade, le conduire au rang de contre-amiral honoraire. Ses efforts

1. *Archives de la Grande Chancellerie,* dossier Leblond-Plassan.
2. *Archives de la Marine.*

Digitized by Google

n'étaient point demeurés inaperçus. Le 15 frimaire an VII, l'agent particulier du Directoire exécutif de la République française aux Iles-du-Vent, Desfournaux, qui demeurait à la Basse-Terre (Guadeloupe), « considérant qu'il est de toute justice de le faire participer aux bienfaits de la République reconnaissante en lui procurant l'avancement dû à ses efforts et à ses talents et voulant le mettre à même de servir la République d'une manière plus utile, » arrête que « le citoyen Plassan est nommé lieutenant de vaisseau; il lui en sera en conséquence délivré le brevet ».

Desfournaux avise le Ministre de la marine et des colonies de cette décision par une lettre du 18 nivôse an VII dans laquelle il s'exprime en ces termes : « Cet officier sert depuis longtemps la République avec zèle et tout parle en sa faveur. » Il demande donc au Ministre de faire confirmer par le Directoire exécutif le brevet qu'il a délivré et termine ainsi : « Je vous aurai une obligation particulière de tout ce que vous ferez pour l'avancement de cet officier qui le mérite à tous égards. »

Après deux mois de séjour à Rochefort, Leblond-Plassan, par ordre du Ministre, se rend à Lorient où il s'embarque, le 4 juillet 1799, sur le vaisseau *l'Argonaute* commandé par MM. Guillotin et Violet.

Le contre-amiral Nielly, commandant des armes à Lorient[1], intervient alors en sa faveur, et appuie, à son tour, la nomination de Leblond-Plassan au grade de lieutenant de vaisseau. Il vante les talents et la moralité de cet officier dont il signale tout particulièrement le républicanisme. Le 1er brumaire an VIII il écrit à un chef de division du ministère : « Je vous engage à le faire confirmer dans son grade, car ce jeune officier possède théorie, pratique et surtout » il est « bon républicain ». Mais, au milieu des graves événements qui survinrent alors, la proposition ne reçut aucune suite.

1. Le contre-amiral Nielly (Joseph-Marie) était né le 9 septembre 1751 à Brest. Il fut promu au grade de contre-amiral le 26 brumaire an II. Peu après sa mise à la retraite, en l'an XII, il fut promu au grade de Commandeur de la Légion d'honneur. Il avait pris aux Anglais un bâtiment de 74 canons, l'*Alexander*. A la suite de cette prise, la Convention nationale avait décrété, le 22 brumaire an III, que sa division avait bien mérité de la patrie. Il mourut en 1823. (V. *Archives de la Grande Chancellerie*, dossier Nielly.)

Digitized by Google

Le 10 septembre 1800, Leblond-Plassan quitte l'*Argonaute;* il devient sous-adjudant à l'état-major de Lorient, et il se distingue de nouveau dans un incendie, celui du « moulin à plancher ». D'après un rapport du Préfet, M. Bourdon de Vatry, c'est cet officier qui a déterminé le plan de secours pour éviter que l'incendie fît des progrès plus graves. A cette occasion, il donna une preuve de sa modestie. Le *Moniteur* qui avait rapporté cet événement avait orthographié son nom de telle sorte que celui-ci était méconnaissable. Néanmoins il se refusa absolument à demander au journal de publier un erratum.

De décembre 1800 au mois d'avril 1801, il est sous-adjudant à l'état-major de Rochefort.

Le 24 avril 1801, il prit, à Rochefort, le commandement de la corvette *la Bayonnaise*. Avec ce bâtiment dont le nom devait devenir illustre, il allait accomplir les actions d'éclat qui lui valurent, trois ans plus tard, l'aigle d'argent de la Légion d'honneur.

Il fait campagne en armée (nous dirions aujourd'hui en escadre) sous les ordres de Villaret et de La Touche-Tréville. L'état de ses services mentionne des missions aux États-Unis et au Mexique, puis des campagnes à Cayenne et à Saint-Domingue. Nous possédions alors toute l'étendue de cette île, l'Espagne nous ayant abandonné par le traité de Bâle, en 1795, la moitié qui lui appartenait. Mais les décrets de la Constituante et de la Convention qui avaient établi l'égalité entre blancs et noirs, avaient eu des effets désastreux. Une guerre civile en était résultée. Dirigés par Toussaint-Louverture, les noirs avaient presque conquis l'indépendance. Napoléon envoya une armée sous les ordres de son beau-frère, le général Leclerc, pour combattre cette insurrection et protéger les blancs. Leblond-Plassan prit part à de nombreux combats sur les côtes de cette île. Il sauva des blancs en différentes occasions et, parmi les personnes qu'il préserva ainsi d'une mort terrible, il rencontra certainement un grand nombre de ses compatriotes, de Bordelais. Il approvisionna les blancs sous le feu de batteries ennemies. Au cours de cette

Digitized by Google

campagne, en 1802, il fut envoyé par le général Leclerc à Caracas pour y négocier un emprunt. Il se montra fort habile diplomate, car il réussit à se procurer quatorze millions en or[1].

Vers le milieu de 1803, il reçoit l'ordre de revenir en Europe. Il rapporte alors avec lui de précieux témoignages de la satisfaction de ses chefs : un sabre que lui avait remis le général en chef, un sextant et une longue-vue que lui avait donnés le contre-amiral La Touche-Tréville.

Il revient en Europe, et lorsqu'il est déjà dans les eaux espagnoles, tout près des eaux françaises, il livre un combat qui sera la page la plus émouvante, la plus glorieuse de sa carrière. Le récit de ce combat a été fait dans une note que contient son dossier du Ministère de la Marine et dont voici la teneur :

NOTE

« La corvette *la Bayonnaise*, commandée par le lieutenant de vaisseau Le Blond-Plassan faisant partie de la station de Saint-Domingue, avoit été détachée à La Havane d'où elle fit voile pour revenir en France, le 26 vendémiaire.

» Le 6 frimaire, c'est-à-dire après 40 jours de traversée, cette corvette se trouvoit en vüe de la Corogne et du Ferrol, et le C. Le Blond Plassan eut connoissance de la Division de vaisseaux anglais qui en fait le blocus. Un de ces vaisseaux et un lougre se détachèrent et donnèrent la chasse à *la Bayonnaise,* qui manœuvra pour se réfugier, avant la nuit, sous quelques batteries qui se trouvent entre La Corogne et Finistère.

» A cinq heures du soir, la nuit étant close, le C. Le Blond Plassan a gouverné pour mouiller devant le Bourg de Finistère, et le vaisseau qui avoit imité sa manœuvre commença son feu et le continua toutes les fois qu'il se trouvoit par le travers de la corvette ce qui dura jusqu'à onze heures.

» *La Bayonnaise* se trouvoit alors avoir gagné au vent; le capitaine assembla le conseil et il fut résolu de mettre le

1. *Le Courrier de la Gironde,* n° du 14 mars 1841.

Digitized by Google

bâtiment à la côte et de le bruler si l'ennemi en donnoit le tems.

» A onze heures et demie cette manœuvre fut exécutée et l'équipage envoyé à terre.

» A minuit et demi, il ne restoit à bord que l'État-Major, le maître d'équipage, et un second canonier qui s'embarquèrent dans la yole après avoir mis le feu à *la Bayonnaise*. Quatre minutes après, cette corvette sauta et le vaisseau anglais qui travailloit à s'embosser par son travers a précipitamment appareillé pour reprendre le large. Le Bourg de Finistère lui a tiré cinq coups de canon.

» Le C. Le Blond Plassan étoit déterminé à faire sauter le Bâtiment plutot que de se rendre et il fait l'éloge de la fermeté avec laquelle cette proposition fut reçue par son État major composé des enseignes entretenus Peseron, Tournois, Ouzanneau et Pigache. »

Le vaisseau anglais qui avait ainsi poursuivi la *Bayonnaise*[1] se nommait l'*Ardent*, il était armé de 74 canons. Dans le naufrage de sa corvette, Leblond-Plassan avait perdu tout ce qu'il possédait à bord de ce bâtiment; il n'avait plus aucun effet, et son père raconte qu'il dut se faire donner des chemises par les officiers du Ferrol[2]. Il ne s'attarda point en Espagne. Il revint immédiatement à Bordeaux où il eut la douleur de trouver sa mère très dangereusement malade. Appelé en service à Rochefort, il demeura dans ce port jusqu'au mois de mars 1805.

La loi du 29 floréal an X avait, en exécution de l'article 87 de la Constitution de l'an VIII, créé la Légion d'honneur et le moment était venu de désigner les citoyens civils ou militaires qui devaient constituer les premiers cadres de la Légion. Les officiers aspiraient tous à l'honneur de faire l'objet d'un choix aussi honorable. André Plassan, l'ancien bâtonnier des avocats devenu juge du Tribunal d'appel de Bordeaux, gascon toujours

1. Une corvette mise à l'eau en 1825 reçut le nom de *la Bayonnaise*. (V. *Annales maritimes et coloniales*, 1826).

2. *Archives de la Grande Chancellerie*.

Digitized by Google

fort avisé, écrivit deux lettres, un peu longues peut-être, mais pleines d'entrain et de bonne humeur, l'une le 25 germinal an XII au sénateur Lacépède, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, et l'autre, le 10 nivôse an XII, à Decrès, Ministre de la Marine : il rappelle notamment à Lacépède qu'il a eu l'occasion de discuter avec lui, sans doute au cours d'un voyage du Grand Chancelier à Bordeaux, sur diverses questions de science et il prend prétexte de ce souvenir pour offrir un compliment peut-être un peu lourd, mais auquel le savant ne fut sans doute pas insensible ; il raconte les principaux événements de la vie de son fils, insiste sur le combat et la fin de la *Bayonnaise,* et enfin exprime l'espoir que son fils sera compris dans la grande promotion qui se prépare.

Decrès lui répondit que son fils avait été présenté comme candidat pour l'admission dans la Légion d'honneur par le jury spécialement convoqué à cet effet à Rochefort[1].

Quant au Grand Chancelier, il lui adressa la lettre suivante :

« J'ai reçu, citoyen, la demande d'admission dans la Légion d'Honneur, que vous m'avez adressée le 25 germinal dernier, pour le citoyen Le Blond-Plassan, votre fils, lieutenant de vaisseau.

« Lorsque le Grand Conseil s'occupera des officiers de son grade et de son arme, je m'empresserai de soumettre votre demande et j'appellerai avec beaucoup d'intérêt son attention sur les services de ce brave marin, et particulièrement sur sa belle défense de la *Bayonnaise*[2]. »

En marge de la minute de cette lettre est écrit : « L'état des services du Cen Plassan fils sera soumis au G. C. »

Nous avons vu une pièce qui paraît être un rapport de la Grande Chancellerie sur les titres de cet officier, rapport destiné sans doute au Grand Conseil : il en résulte que de ces divers titres le principal, celui qui était considéré comme dominant de beaucoup tous les autres, était le combat de la *Bayonnaise*, suivi de la fin que l'on connaît.

Le 14 juin 1804, Leblond-Plassan était nommé Chevalier de

1. *Archives de la Marine.*
2. *Archives de la Grande Chancellerie.*

Digitized by Google

la Légion d'honneur, ou plutôt, selon les termes de l'époque, membre de la Légion d'honneur.

Le 18 mars 1805, il s'embarque à Rochefort comme officier de manœuvres sur l'*Algésiras*, à la demande du contre-amiral Magon, lui-même, qui avait arboré son pavillon sur ce vaisseau. Sous les ordres de cet amiral, il fait campagne en armée aux Antilles et, dans cette véritable course à l'abîme qui devait finir à Trafalgar, son vaisseau, lui aussi, fait relâche à Vigo, à la Corogne et enfin à Cadix. Le jour du désastre était arrivé. Villeneuve, affolé par les paroles blessantes de l'Empereur, donne l'ordre fatal. La flotte franco-espagnole sort de Cadix. Le combat s'engage avec la flotte anglaise commandée par Nelson. C'était le 21 octobre 1805 à onze heures du matin. Ce que fut cette bataille, nous ne le redirons pas, car elle est bien connue. L'Angleterre gagna la victoire, mais perdit Nelson. La France perdit sa flotte, mais enrichit son patrimoine moral du souvenir d'un prodigieux héroïsme. L'*Algésiras* et le vaisseau anglais le *Tonnant* s'abordèrent et Leblond-Plassan, suivi de sa division, sauta à bord du *Tonnant*. Pendant toute la durée du combat, il se conduisit avec le plus grand courage et fit preuve d'une connaissance approfondie de l'art militaire. Blessé, il se releva, mais il fut terrassé par une nouvelle blessure[1]. Il était alors trois heures de l'après-midi[2]. Le commandant du navire, le capitaine de frégate Le Tourneur, venait de tomber blessé grièvement à l'épaule, et le contre-amiral Magon qui pour le combat avait revêtu son plus brillant uniforme, et qui, malgré ses blessures, n'avait pas abandonné son commandement, allait succomber atteint d'un biscaïen en pleine poitrine. L'*Algésiras* dut amener son pavillon. Il fut amariné et un faible équipage anglais en prit possession. Mais dans la nuit une grande tempête éclata. Le navire, mutilé par le combat, se trouva en danger d'être brisé sur la côte. Il fit des signaux d'alarme, mais les vaisseaux anglais, au lieu d'y répondre, sentant le péril, gagnèrent le large. Alors, les Français qui étaient à bord ayant constaté cette violation des lois

1. *Archives de la Marine.*
2. *Archives nationales. BB⁴ Marine 237*, p. 235, 316.

Digitized by Google

de l'humanité, proclamèrent qu'ils étaient libérés des engagements qui résultaient pour eux de leur reddition; ils firent prisonnier l'équipage anglais qui occupait le navire et, avec beaucoup de peine, ils réussirent à ramener ce bâtiment à Cadix, c'est-à-dire à le rendre à la France.

Leblond-Plassan avait été très gravement atteint. Sur un « état des tués et des blessés » au cours de cette bataille nous relevons la mention suivante : « Leblond-Plassan, lieutenant de vaisseau, un coup de balle à travers l'épaule droite avec éclat des os de la même partie[1]. » Sur l'« état nominatif des blessés et autres infirmes embarqués sur le bâtiment-hôpital l'*Achille* sur lequel ils doivent revenir en France » sa blessure est ainsi décrite : « coup de balle entré à la partie supérieure et antérieure de la poitrine du côté droit; fracture comminutive de l'apophise coracoïde et de l'extrémité extre de l'épine et l'omoplate; mouvements de l'épaule, du bras et de l'avant-bras génés[2]. » Il ne se releva jamais de cette blessure, son bras droit resta sans force[3].

Il fut donc ramené de Cadix en France par l'*Achille,* qui avait pour mission de transporter les marins atteints des blessures les plus graves. Le capitaine de frégate Le Tourneur s'y trouvait avec lui.

Où fut-il soigné? Nous l'ignorons; mais, nous ne serions point surpris qu'il soit venu recouvrer la santé à Bordeaux, comme il le fera plus tard, au moment de prendre sa retraite, à Bordeaux d'où son vieux père suivait alors les étapes de sa carrière avec la plus touchante affection et l'admiration la plus vive. Quoi qu'il en soit, quelques mois plus tard il demanda l'autorisation d'aller à Barèges. Il l'obtint par une lettre du mois de juin 1806[4]. Il partit donc pour cette station balnéaire, mais là il lui arriva un accident : il eut une jambe cassée.

A cette époque on s'inquiéta de récompenser les officiers qui

1. *Archives nationales. BB⁴ Marine 235,* p. 196.
2. *Archives nationales. BB⁴ Marine 235,* p. 286.
3. *Archives de la Marine,* dossier Leblond-Plassan.
4. *Archives de la Marine.*

Digitized by Google

s'étaient le plus distingués à la bataille de Trafalgar. Il fut proposé pour le grade de capitaine de frégate[1]. A l'appui de cette proposition figuraient les notes suivantes :

« Blessé très grièvement au combat de Trafalgar. Officier distingué par ses connaissances et sa conduite. Dans le combat il était officier de manœuvre et reçut une balle dans la poitrine. Ce qu'il a fait dans cette action est au-dessus de tout éloge. Je sollicite pour lui le grade de capitaine de frégate. »

(Le Tourneur, capitaine de frégate qui commandait l'*Algésiras*.)

« Officier distingué, ayant des connaissances, une bonne tenue, du zèle et de la moralité, à nommer capitaine de frégate. »

(Préfet de Rochefort.)

« Je ne m'étendrai point sur les qualités de M. Plassan, fort actif et ne laissant rien à désirer. Je ne citerai que sa campagne à Saint-Domingue, commandant la corvette *la Bayonnaise*. Il a été chargé de différentes missions dans les colonies espagnoles, qui prouvent la confiance des chefs pour ses talents, et enfin la manière dont il a empêché cette corvette de tomber au pouvoir de l'ennemi en la brûlant sur la côte d'Espagne, après avoir soutenu pendant 12 heures le feu d'un vaisseau, annonce que c'est un homme de tête et ajoute une fleur à la réputation de *la Bayonnaise*. »

(Duranteau, capitaine de vaisseau.)

Cette proposition n'eut pas de suites, du moins immédiates. A la date du 25 février 1807, Leblond-Plassan écrivit au Ministre pour lui exprimer son désir d'obtenir ce grade. En marge de la lettre est écrit « à prendre en considération »[2].

Le séjour de Leblond-Plassan à Barèges dut être assez court, car le 29 octobre 1806 il se maria, à Bordeaux, avec Thérèse-

1. *Archives nationales. BB⁴ Marine* 235, p. 172 : Liste d'officiers et d'aspirants pour lesquels on réclame les grâces de Sa Majesté. — V. aussi *BB⁴ Marine* 235, p. 160 : Lieutenants de vaisseau pour lesquels on a demandé le grade de capitaine de frégate.

2. *Archives de la Marine.*

Digitized by Google

Louise Dufaur, qui était née elle aussi dans cette ville, le 26 octobre 1769. Sur l'acte de mariage, Leblond-Plassan est porté comme demeurant chez ses père et mère, rue Poudiot[1], n° 8, et son épouse comme habitant rue Saint-James, n° 11. A cet acte sont intervenus en qualité de témoins : Pierre Bousquet, greffier commis du Tribunal de commerce, demeurant rue Saint-James, n° 46; Benjamin Augé, officier de santé de la marine, place Saint-Rémy; Antoine Guerineau, chef de bureau d'administration, rue des Menuts, n° 67, et Jean-Joseph-Victor Rey, ancien négociant, rue du Hâ, n° 7.

Le 4 novembre 1807, il reçut l'ordre de se transporter à Lisbonne pour y commander le brick *la Gaïvota*. Il s'y rendit par la voie de terre, et, au mois d'avril suivant, il se distingua de nouveau dans une action que l'état de ses services rapporte en ces termes : « En poste avancé à l'entrée du Tage et devant Belem en présence de l'ennemi. Il a repoussé victorieusement trois abordages, tentés de nuit sur son bord, par un grand nombre de péniches anglaises. Il en a tué lui-même le chef (le capitaine de vaisseau Phipley Conway). Il a été blessé à la partie supérieure de la cuisse gauche[2]. » « En récompense de sa belle conduite sur le Tage en commandant la corvette *la Gaïvota*, le général en chef, Junot, lui fit don d'un sabre[3]. »

Le 2 juin 1808, le capitaine de vaisseau Magendie, Bordelais lui aussi, qui commandait nos forces navales à Lisbonne, sollicite pour lui la bienveillance du Ministre et, le 12 juillet suivant, il est enfin promu capitaine de frégate.

Mais, à Bordeaux, André Plassan se préoccupait de l'avancement de son fils. Il avait ouï dire que le lieutenant de vaisseau était devenu capitaine de frégate, mais ce n'étaient là que des bruits incertains. Il avait hâte de recevoir une confirmation officielle ou officieuse de cette promotion tant désirée, et alors il écrivit la lettre suivante[4] dans laquelle il

1. La rue Teulère actuelle.
2. *Archives de la Marine.*
3. *Archives de la Grande Chancellerie.*
4. *Archives de la Marine.*

Digitized by Google

entremêlait de son mieux les affaires de l'État avec celles de sa famille :

« Bordeaux (Gironde), 15 août 1808.

» *Leblond-Plassan, juge en la Cour d'Appel,*
à Monsieur de Forestier,
Chevalier de l'Empire, secrétaire du Ministère de la Marine.

» Monsieur le Chevalier,

» La solennité de ce jour, les cloches, le canon, l'allégresse publique m'inspirent le courage de vous importuner un moment.

» Permettés à un père de vous recommander son fils (Leblond Plassan, Lég^re^, comd^t^ de la corvette *la Gaïvotta* en avant-garde sur le Tage) *non pour son avancement*, puisque S. M. a daigné, dit-on, le nommer cap^e^ de frégate, mais pour qu'il sache qu'il est en effet cap^e^ de frégate et qu'il n'y a rien de nouveau dans sa famille.

» Daignés considérer, Monsieur le Chevalier, qu'il aime sa famille comme son pavillon et qu'il se jetteroit dans le feu pour son bonhome de père come pour l'Empereur et c'est tout dire ! Qu'il a été volé sur la frontière du Portugal et est arrivé nud à Lisbonne ; ce qui ajoute à l'intérêt d'affection dans notre correspondance et que depuis sa belle défense dans la nuit du 22 au 23 avril d^er^ il ne nous a plus été possible de communiquer ; enfin s'il y a quelque fait nouveau, je l'ignore absolument.

» Je vous supplie donc de lui faire écrire en deux mots « tu es cap^ne^ de frégate et rien de nouveau chés toy » et vous lui donnerés de la santé pour une expédition à toute outrance, à devenir cap^ne^ de vaisseau ! — ou officier dans la Légion d'Honneur !

» J'ai l'honneur d'être avec reconaissance de toutes vos bontés et un profond respect, Monsieur le Chevalier, votre très humble et très obéissant serviteur.

» *Signé :* Leblond Plassan. »

Digitized by Google

Nous ignorons la réponse qui fut faite à cette lettre, mais on peut la deviner puisque, depuis le 12 juillet précédent, la promotion de cet officier au grade de capitaine de frégate était un fait accompli.

Leblond-Plassan ne se bornait pas à défendre vaillamment l'entrée du Tage contre les Anglais; le duc d'Abrantès l'employait aussi comme diplomate. Trois fois il fut envoyé comme parlementaire auprès de l'amiral Cotton qui bloquait le Tage et, dit l'état de ses services, « c'est à cet officier particulièrement que l'on doit que l'amiral Cotton fut entraîné à signer la convention de l'armée en Portugal ». Cette convention porte dans l'histoire le nom de capitulation de Cintra (30 août 1808). Cette capitulation fut fort honorable puisque, en vertu de cette convention, l'armée française fut transportée en France par des navires anglais. Elle provoqua, d'ailleurs, en Angleterre un très vif mécontentement. Une frégate anglaise, la *Nymphe*[1], fut mise à la disposition de Junot, et le commandement de ce bâtiment fut confié à Leblond-Plassan. La *Nymphe* quitta Lisbonne le 15 septembre[2] et ramena en France le duc d'Abrantès.

Pendant les derniers mois de l'année 1808 et la plus grande partie de l'année 1809, Leblond-Plassan est en service à Rochefort. A vrai dire, il avait hâte d'obtenir un nouveau commandement. Le 13 octobre 1808, il demande au Ministre celui du *Niemen,* frégate qu'on devait lancer prochainement des chantiers de Bordeaux; mais il apprend que ce commandement est destiné à un autre officier et, par lettre du 15 décembre 1808, il s'excuse de l'avoir sollicité.

Le 1er mars 1809 il demande de nouveau un commandement. Enfin, le 17 octobre 1809 il reçoit satisfaction; il est appelé sur le vaisseau *le Tourville,* et par lettre du 30 novembre suivant il remercie le Ministre de cette nomination. Il quitte ce vaisseau le 19 mai 1810.

Par décision du 10 mai 1810, il est nommé commandant de la frégate *la Nymphe* en armement à Nantes. Il prend son commandement le 20 mai et par lettre du 26 mai exprime ses

1. *Archives de la Marine.*
2. *Archives de la Grande Chancellerie,* dossier Magendie (Jean-Jacques).

Digitized by Google

remerciements au Ministre. Il commanda cette frégate jusqu'au 1er septembre 1814. Il fit avec elle une campagne à Java et il reçut du Ministre un « témoignage le plus satisfaisant pour avoir remis à flot et sous voiles sa frégate qui s'était échouée dans le détroit de Madure en présence de l'ennemi ».

Pendant qu'il voyageait ainsi, Mme Leblond-Plassan était restée à Bordeaux; elle demeurait impasse Saint-James, n° 1.

Le 6 avril 1812, il est nommé commandant du 83e équipage de haut-bord et la frégate *la Méduse* est placée sous ses ordres. Avec ses deux frégates il fait une croisière qui se termine par un voyage à Anvers.

Il venait de faire campagne avec ses frégates, lorsque la première Restauration prit possession du trône. Il adressa, de Saint-Servan, le 3 mai 1814, « à Monsieur le comte Malouet ayant le Département de la Marine, » une lettre par laquelle il sollicitait son maintien dans la marine[1]. Non seulement sa demande reçut un accueil favorable, mais, en outre, le 23 septembre, il fut nommé chevalier de l'Ordre royal de Saint-Louis qui venait d'être rétabli.

Sa frégate avait été désarmée à Brest et par lettre du 2 septembre il avait manifesté le désir d'être envoyé à Rochefort. Le mois suivant il obtint ce qu'il souhaitait.

En mai 1816, il est chargé de conduire de Bordeaux à Rochefort la frégate *l'Antigone,* avec un gréement et une mâture de fortune. Le voyage fut difficile, mais il se termina heureusement.

Le 10 juillet 1816, il est promu capitaine de vaisseau, et, par lettre du 23 du même mois, il remercie le Ministre. Sa carrière n'offre plus aucune particularité bien intéressante : une longue paix ayant succédé à une guerre perpétuelle. Il continue à servir à Rochefort. Le 28 avril 1821, il est promu officier de la Légion d'honneur[2]. Au mois d'août de cette même année, il

1. On remarque dans la signature de Leblond-Plassan trois points placés à la suite les uns des autres. Sans doute appartenait-il à la Franc-Maçonnerie. S'il en était ainsi, son affiliation à cette Société serait fort ancienne. Peut-être faisait-il partie de l'une des quatre loges de Bordeaux antérieures à la Révolution : la loge d'Aquitaine (fondée en 1781), la loge de la Sincérité (1784), la loge de la Candeur (1785), la loge de l'Essence de la Paix (1787). D'après un historien conservateur, M. Henry Ribadieu, ces loges se firent connaître sous le règne de Louis XVI par leur sollicitude envers les malheureux.

2. *Archives de la Grande Chancellerie et de la Marine.*

Digitized by Google

reçoit le commandement de la compagnie des élèves de la marine au port de Rochefort. Au début de 1823, il est appelé à commander la frégate *la Magicienne* en armement dans ce port de guerre. Il participe avec ce navire à la guerre d'Espagne [1]. Se trouvant à Brest avec sa frégate [2], en novembre 1825, il exprime le désir d'être relevé de son commandement : sa santé était si ébranlée qu'il était incapable de reconduire son bâtiment à Rochefort. Ayant regagné cette ville, il demande, en février 1826, un congé de trois mois pour aller dans le Midi se rétablir. Le congé lui est accordé. Au mois de juin suivant, il sollicite, de Bordeaux, une prolongation de congé, car il se ressentait encore des fatigues supportées par lui durant son commandement de la *Magicienne*. Enfin, le 18 octobre 1826, il demande sa retraite avec le grade honorifique de contre-amiral. Il obtient l'un et l'autre le 19 novembre et le 30 du même mois il adresse au Ministre ses remerciements.

On lui compta pour le calcul de sa pension de retraite cinquante-cinq ans de services [3]. Sa pension fut liquidée à 4,000 fr.

III

Nous aurions été heureux, au cours de ce récit, de pouvoir pénétrer l'âme de ce marin, de découvrir en un mot toute sa psychologie, mais nous n'avons trouvé de lui que quelques lettres administratives, sans intérêt à cet égard. Aussi, pour le connaître devons-nous nous contenter presque exclusivement des jugements qui furent portés sur lui soit par ses chefs, soit par son père ou ses amis.

Il fut très brave et connut admirablement son métier de marin, cela ressort de l'état de ses services. Mais il eut également une grande bonté. On raconte qu'un jour, sur un navire

1. En août 1823, il commandait toutes nos forces navales devant La Corogne. (V. le *Moniteur universel*, n° du vendredi 29 août 1823.)

2. Cette frégate s'est perdue dans les mers de l'Inde en 1840.

3. Lorsqu'il mourut, les journaux de Bordeaux rappelèrent qu'il avait fait, au cours de sa carrière, des prises considérables sur l'ennemi ; mais nous n'avons trouvé dans les dossiers que nous avons consultés aucune pièce relative aux prises dont l'Etat lui fut redevable.

Digitized by Google

qu'il commandait, un matelot dans un accès de fureur porta la main sur un officier. Celui-ci adressa une plainte au commandant. La peine encourue par le matelot était la mort. Leblond-Plassan ne pouvait se résoudre à laisser prononcer un châtiment aussi sévère. Il songea que la faute n'avait pas eu de témoins et qu'ainsi l'affaire pouvait s'arranger; alors s'adressant à l'officier il lui dit : « Monsieur, vous vous trompez certainement. » L'officier réfléchit, comprit, n'insista pas et le matelot fut sauvé. S'il aimait la gloire, il était en revanche fort désintéressé. Ayant capturé un navire espagnol, il trouva parmi les passagers des missionnaires qui emportaient en Amérique des objets de très grande valeur destinés au culte. Mais respectant le caractère religieux de ces objets, il ne voulut point s'en emparer et décida son équipage à renoncer aux droits qu'il pouvait avoir sur eux; puis il fit embarquer les prêtres avec leurs richesses sur un navire neutre. Ce fait eut, paraît-il, sur les côtes de l'Amérique espagnole un assez grand retentissement[1]. Aux dires de ses contemporains, il était « d'une politesse, d'une douceur, d'une modestie qui prêtaient à son commerce un charme tout particulier ». Son caractère était très droit et très ferme.

Dans une lettre adressée au Grand Chancelier de la Légion d'honneur, André Plassan, après avoir raconté que son fils s'était opposé à ce qu'il adressât une rectification au *Moniteur* qui, dans un récit de l'incendie du moulin de Lorient, avait mal orthographié son nom, écrit : « Mais il s'opposa à ma réclamation! Gascon et fils d'avocat il est modeste! aussi est-il qualifié tête gascone battue à froid[2]. » Dans sa lettre du 10 nivôse an XII, adressée au Ministre de la Marine, André Plassan dit de son fils : « Leblond-Plassan a un phisique agréable, a une éducation soignée (latin, anglais, espagnol, géométrie, tactique, etc.), joint une âme noble et une tête gascone battue à froid avec un courage intrépide. »

Ce magistrat n'était nullement aveuglé par son affection paternelle quand il parlait du « physique agréable » de son fils.

1. *Le Courrier de la Gironde.*
2. *Archives de la Grande Chancellerie.*

Digitized by Google

Nous pouvons en juger savamment, car il existe un portrait de l'amiral, qui appartient à Mme veuve Péry, propriétaire du domaine de Courrens, à Saint-Morillon. « Ce tableau est signé Rosa Sohier. Il ne porte aucune date. Leblond-Plassan est représenté en uniforme militaire. On remarque à la partie inférieure du revers gauche de la redingote un large ruban rouge. En raison de la couleur foncée des cheveux et de l'aspect encore jeune de la physionomie, on peut estimer à quarante-cinq ans au plus l'âge qu'avait l'amiral quand fut fait ce portrait. Le visage est d'un ovale très marqué; les traits sont accentués; la bouche est petite et quelque peu moqueuse; le nez régulier; les yeux châtains, grands, énergiques et regardant bien en face; les sourcils sont fortement arqués et très abondants. Moustaches et barbe ont disparu sous le rasoir suivant la mode de l'époque. L'expression générale dénote une grande volonté, une certaine distinction et beaucoup de finesse. »

Étant retraité, Leblond-Plassan s'établit définitivement à Bordeaux. Il demeure toujours dans ce quartier de Saint-Éloi où devaient se dérouler les principaux événements de sa vie : sa naissance, son mariage et sa mort. Il prend un appartement rue du Mirail, n° 8.

Tout près de lui, dans la même rue, habitaient ses meilleurs amis, G. Raymond Péry et l'un de ses fils. Raymond Péry était entré dans la marine marchande en 1782 et était devenu très vite capitaine au long cours. En 1793, il avait été nommé commissaire du district de Bordeaux pour visiter les navires armés en course. Puis, après avoir occupé différentes fonctions dans l'administration militaire, il était devenu, en 1818, caissier du Mont-de-Piété. Il occupa cet emploi jusqu'en 1846 et mourut en 1860. Son fils, Achille Péry entra fort jeune dans l'administration du Mont-de-Piété et le remplaça comme caissier lorsqu'il prit sa retraite. Son autre fils, Édouard, né le 18 février 1800, était notaire. Enfin, sa fille, Adeline, avait épousé, en 1823, un négociant, M. Giard. Grand, robuste, Raymond Péry était d'une exquise politesse. Il inspirait une très vive sympathie. C'est à lui et à son fils Achille que l'amiral fit don des souvenirs les plus précieux de sa carrière militaire.

Digitized by Google

Leblond-Plassan était lié aussi avec le vieux capitaine Benquey, l'un des plus hardis corsaires bordelais, l'ancien commandant de la *Dorade*[1]. Ce vieux capitaine aimait à réunir, le soir, chez lui ses anciens camarades et ses amis, et, en jouant aux cartes, on se rappelait les anciennes prouesses faites au temps de la Révolution et de l'Empire. L'amiral, qui adorait le whist, se rendait quelquefois sans doute à ces réunions, auxquelles assistait très assidûment son frère, négociant en vins à Bacalan, propriétaire à Loupiac, qui a laissé le souvenir d'un bon vivant, optimiste et mondain.

La famille de l'amiral paraît avoir été très unie. Comme personnage marquant elle avait compté, sous la Révolution et l'Empire, un ingénieur dont le nom est populaire à Bordeaux, Joseph Teulère. Celui-ci était né à Montagnac, près d'Agen, le 17 août 1750. Son père était architecte[2]. Sans fortune, Joseph Teulère franchit toutes les étapes imposées aux artisans de cette époque. Il fut tailleur de pierres, fit un chef-d'œuvre et devint compagnon. Sa vive intelligence et son application à l'étude lui permirent de s'élever rapidement. En 1776, à la suite d'un brillant examen, il devint architecte de la province de Guyenne, reçut le titre d'ingénieur et fut chargé du service des bâtiments civils de la marine. Il eut alors à s'occuper de la tour de Cordouan qui menaçait de tomber en ruines. En 1783, il inventa le système des feux tournants à éclipses. En 1788 et 1789, il reconstruisit la tour et, pour le récompenser de ses remarquables travaux, Louis XVI lui attribua une pension perpétuelle de 2,000 livres sur la caisse de Cordouan.

Le 1er octobre 1787, il avait été breveté sous-ingénieur des travaux des ports et arsenaux de la marine. Peu après, il dressa la carte de l'entrée de la rivière de Bordeaux et y joignit une instruction pour les navigateurs qui étaient obligés d'entrer dans cette rivière sans pilote. Cette carte fut publiée par

1. *Aventures des corsaires et des grands navigateurs bordelais*, par Henry Ribadieu, p. 109 et suiv.

2. La famille Teulère est une famille de constructeurs. Elle en comptait déjà trois générations avant celui-là. L'un des frères de Joseph Teulère construisit le palais épiscopal d'Agen. Actuellement, cette famille est représentée par M. Teulère, architecte à Bordeaux, et petit-fils de Joseph Teulère.

Digitized by Google

le gouvernement. Le 9 vendémiaire an I, il fut breveté sous-chef d'administration de la marine pour les bâtiments civils [1]. Il construisit à cette époque le cutter *le Dragon* et les frégates *l'Harmonie* et *la Volontaire*. Du 25 pluviôse an II au 16 ventôse an VIII, il remplaça à Rochefort l'ingénieur en chef Toufair. Un arrêté du Premier Consul du 17 ventôse an VIII le nomma l'un des quatre directeurs des travaux maritimes. Il prit sa retraite comme ingénieur en chef des ponts et chaussées employé sous les ordres du Ministre de la Marine et mourut à Bordeaux, où il s'était retiré, rue Poudiot, en 1824 [2].

Leblond-Plassan avait eu un fils qui se destinait à la marine, mais mourut jeune. L'amiral ressentit alors une si profonde douleur que ses sentiments religieux devinrent beaucoup plus vifs [3].

Le 11 mars 1841, à huit heures du matin, après de longues souffrances, il mourut chrétiennement dans l'appartement qu'il occupait rue du Mirail, n° 8. Sa femme était auprès de lui. Son décès fut déclaré à la mairie par Louis-Hostin Duport, son propriétaire, et Ange Dubois de Beauregard, propriétaire, n° 1, rue Rohan [4]. Selon sa volonté, ses obsèques furent modestes. Elles eurent lieu le samedi 13 mars [5]. Son corps fut inhumé au cimetière catholique de la ville de Bordeaux (La Chartreuse), dans la 15e division du champ commun, 15e rang, 3e fosse. Le 27 septembre 1847 cette fosse fut reprise par la ville. Il est vraisemblable qu'à ce moment les restes de l'amiral furent déposés dans l'ossuaire général.

Quelques jours après sa mort, sa veuve se mit en instance auprès du Ministre de la Marine en vue d'obtenir la pension à laquelle elle avait droit. Elle dut fournir, à cet effet, un certificat attestant qu'elle était bien l'épouse non divorcée de

1. *Archives de la Grande Chancellerie.* Papiers divers relatifs à Teulère et dossier Leblond-Plassan.

2. *Joseph Teulère, architecte de la tour de Cordouan, inventeur des phares tournants à éclipses.* Chez Feret, à Bordeaux, 1884.

3. *Le Courrier de la Gironde,* numéro du 15 mars 1841.

4. L'acte de décès attribue à tort à l'amiral le grade de Commandeur de la Légion d'honneur.

5. Les journaux de Bordeaux rendirent hommage au défunt. (V. *Le Courrier de la Gironde, l'Indicateur, la Guyenne* du mois de mars 1841.)

Digitized by Google

l'amiral. Sur ce certificat nous avons relevé les signatures de Jean-Édouard Péry, notaire royal, place de la Comédie, 9; Marc-Antoine Plassan, propriétaire, quai de Bacalan, 226, et Pierre Larue, marchand, fossés de l'Intendance, 34. Ce certificat porte la date du 26 mars 1841. La pension annuelle de Mme veuve Leblond-Plassan fut liquidée à 750 francs par ordonnance du 28 juin 1841 [1].

***

Par sa bravoure, son dévouement à la patrie, sa bonté, le contre-amiral Leblond-Plassan mérite que sa mémoire soit soustraite à l'oubli qui commençait à l'envelopper et que son nom figure désormais en bonne place dans l'histoire maritime de notre ville.

André VOVARD.

1. *Archives de la Marine.*

Digitized by Google

VINGT JOURS AU PAYS DE LA BIÈRE

(Suite.)

Des merveilles de l'art on passe à celles de la nature, et nous montons sur une partie des quais de l'Elbe élevés en terrasses d'où l'on a un coup d'œil ravissant sur les deux rives de la belle cité. Bien entendu, le site est trop séduisant pour que des restaurations ne l'aient point envahi et l'on se repose en consommant l'alliance de la bière et du panorama.

On nous montre encore le Jardin-Public, certainement dix fois plus grand que le nôtre et qu'un tramway électrique parcourt de bout en bout. Dès l'entrée, la vue est réjouie par un palais royal tout orné de sculptures dues au ciseau de maîtres italiens. Le jardin est traversé par une large rivière et creusé d'un lac avec bateaux pour les amateurs de canotage. On voit dans ce lac des bancs pressés de grosses carpes se disputant le pain que leur jettent des enfants, et le lac est agrémenté d'îles où, comme sur la terre ferme, sévissent des restaurations.

Nous constatons aussi combien la toilette de la ville est soignée. La propreté en est parfaite. Bien sagement tous les papiers inutiles sont déposés par les passants dans les corbeilles placées çà et là pour les recueillir. Dans la rue, pas de rixes, pas de mendiant déclaré ou déguisé. C'est le *summum* de la correction urbaine.

Pour un Français toutefois le charme de Dresde ne va pas sans quelque tempérament. Il faut, en effet, s'y résigner à rencontrer à chaque pas les inévitables *Denkmale* ou monuments qui rappellent la guerre de 1870 et notre écrasement si immérité et si lamentable. Sur la place principale, l'Altmark, s'élève une statue dont le piédestal porte, en grosses lettres d'or sur chacune de ses quatre faces : Saint-Privat, Beau-

Digitized by Google

mont, Sedan, Paris. Sur une partie des hauteurs où galopèrent les escadrons de Murat éventrant les carrés allemands et russes dont une pluie torrentielle avait éteint les feux, s'élève une vraie ville militaire. C'est une série de casernes s'étendant sur plusieurs kilomètres, avec écoles, arsenal, mess des officiers. Des trophées, consistant surtout en mitrailleuses prises en 1870, en ornent les portes principales. Le tout a été construit avec une partie de nos cinq milliards de rançon. C'est Bismarck qui l'a généreusement attribuée à la Saxe en récompense de la part prise par les Saxons aux victoires allemandes, où les pertes énormes qu'ils subirent proclament à la fois leur courage et aussi la vaillance des nôtres. Dresde reconnaissante, comme la plupart des villes allemandes, n'a point oublié Bismarck. Il a sa place, sa rue, son monument. C'est une statue imposante, flanquée d'aigles à corps de lion et de lions à tête d'aigle. J'avoue que je vois mal notre excellent sculpteur Leroux environnant sa statue de Tourny de cette zoologie paradoxale.

Nulle part des Congressistes ne se séparent sans une petite tournée aux environs. Chez nous, on fait naviguer les étrangers sur la Garonne et on leur fait faire le tour des propriétaires de vins rouges ou blancs. A Dresde, l'Elbe remplace la Garonne et la Suisse saxonne le Médoc et le Sauternais. Ces sites célèbres sont très près de Dresde et l'on s'y rend très facilement soit par bateau, soit en chemin de fer, soit même par les tramways qu'une municipalité aux vues étroites n'a point arrêtés aux portes de la ville et qui rayonnent jusqu'à vingt kilomètres des centres principaux de la cité. Grâce à eux, le dimanche, tout Dresde se transporte dans sa grande banlieue et, après une journée de plein air, le peuple se livre le soir avec ardeur à la danse, sa distraction favorite. Nous avons vu à Tolkevitz, au bal du Nouveau-Monde, danser cette jeunesse saxonne. Ce Nouveau-Monde comprend un très grand jardin garni de tables de restauration et une très grande salle de danse entourée de galeries avec des tables dessus et dessous. Au milieu, sur un parquet fort bien ciré et soigneusement balayé après chaque danse, s'agite le peuple des dan-

Digitized by Google

seurs. L'orchestre ne joue que des valses, et bien que le public ne fût guère composé que de soldats, artisans, domestiques, employés et filles de même condition, tout ce monde valsait avec autant de tranquillité et de décence que nos couples du bal des officiers. Pas un seul faraud se livrant à des excentricités chorégraphiques, pas une dispute, pas un cri. Détail curieux : au cours de chaque danse on entendait un long sifflement très doux. A ce signal et avec une docilité parfaite, tous les groupes s'arrêtent et se placent l'un derrière l'autre comme pour défiler. Ils défilent, en effet, devant un employé qui perçoit dix pfennigs de chaque cavalier. Certainement le malheureux qui s'aviserait chez nous, au bal du Cuirassier-Blanc ou de la Belle-Allée, de réclamer de l'argent au cavalier seul pendant la pastourelle, serait sûrement écharpé. Mais ce peuple est vraiment admirable de calme et de discipline. Jusqu'au bataillon de Cythère, chez nous si indiscipliné, qui, là-bas, se soumet aux règles les plus draconiennes. A Dresde, tous les champs de manœuvres : théâtres, bals, brasseries, lui sont interdits. L'offensive même, qui seule, aux dires des spécialistes, donne des résultats, l'offensive lui est défendue et il garde la défensive. Ah ! si l'on pouvait combiner cette exactitude et cette ténacité des Allemands au travail, leur amour des nombreuses familles, toutes qualités maîtresses, avec l'intelligence, la gaîté et l'initiative françaises, l'on aurait vraiment le peuple idéal. Mais ce seraient plus que des hommes.

Dresde est certes une ville agréable, mais le Congrès est fini et, après une visite à la manufacture royale de porcelaines de Meissen, je la quitte avec regret. Prague m'attire par son renom de grande et belle ville et son exposition pour le jubilé des cinquante ans de règne de l'empereur François-Joseph. La capitale de la Bohême n'est guère qu'à cinq heures de chemin de fer de la capitale de la Saxe et dès le départ de Dresde le paysage est charmant. L'Elbe coule entre deux falaises assez élevées et découpées en mamelons très verts. Çà et là, le manteau de verdure est troué par des roches déchiquetées aux formes bizarres et amusantes. Tout le long de la montagne

Digitized by Google

des villas, des hôtels, des pensions en escaladent les pentes et en occupent les sommets dont l'accès est facilité par de nombreux funiculaires. Les usines ne désarment pas devant les beautés de la nature et certaines fabriquent en abondance de la *pierre artificielle*. L'Elbe lui-même, encore près de sa source, bien que tout enfant, est soumis à un rude labeur. Le plus souvent, il n'y a place dans sa vallée que pour lui, la route et le chemin de fer. Dans nos Pyrénées ce serait un gave bruyant et capricieux, bondissant sur des cailloux. Ici son lit a été tellement creusé et recreusé qu'il porte de grands bateaux à vapeur comme ceux de Bordeaux à Pauillac et que de grands remorqueurs le sillonnent constamment, traînant de lourdes barges chargées de minerai, de charbon et de matériaux de toutes sortes.

La Saxe finit à Bodenbach et l'Autriche y commence. Il faut donc y subir une quatrième douane, changer ses francs ou ses marcs contre des couronnes et des heller et aussi laisser son français ou son allemand pour essayer du tchèque. En effet, les habitants de la Bohême ne sont point des Bohémiens. Ceux-ci sont des sans-patrie appelés tziganes en Autriche et gitanos en Espagne. Les habitants de la Bohême sont des Tchèques opprimés par l'Autriche et avides de liberté. Aussi aiment-ils les Français, le peuple émancipateur par excellence. Mais cette sympathie s'arrête au langage; et comme le langage du cœur n'a point encore trouvé son expression, cette abstention est fort gênante. Le Tchèque ne parle pas non plus l'allemand qu'il boycotte; or, si l'allemand est déjà difficile, le tchèque est diabolique. Ce rafraîchissement exquis en été que nous appelons une glace, en tchèque s'appelle : *zrmzlina,* et rien n'est curieux comme de voir des jeunes filles prononcer en se jouant et sans aucune contraction des lèvres ou mouvement accentué de la langue les cinq consonnes du début.

Le nord de la Bohême ne paraît point le céder à la Saxe en développement industriel; sucreries, malteries, verreries, usines de toutes sortes, encadrent la voie ferrée jusqu'à Prague depuis Bodenbach.

Digitized by Google

Goëthe et Humboldt ont proclamé Prague la plus belle capitale de l'Europe centrale. Mon avis, bien humble auprès de pareilles autorités, est qu'elle est loin de valoir Dresde. Les rues sont, pour la plupart, étroites, sinueuses, bordées de maisons bien moins belles, de magasins moins luxueux. Cependant on éprouve un soulagement de ne plus voir de Denkmal de Bismarck et des kaisers Wilhelm ou Frédéric. Tout cela est remplacé par des images de la Vierge, des statues de saints, des christs de pierre sculptée. La ville est pleine de reliques du passé, de monuments aux noms sonores qui éveillent dans le cerveau le souvenir très vague et très lointain de cette obscure histoire d'Allemagne si mal apprise au lycée, mais depuis si bien oubliée. Partout on vous parle de Saint Carolus, de Népomucs, et toutes ces vieilles pierres content comme une sombre et sanglante histoire de luttes, de rébellions, de supplices, de massacres, de noyades, guerres de nationalités, de politique, de religion, car les hommes ne se contentent pas de se disputer et de se tuer pour les biens de la terre, ils ne cessent encore de se persécuter pour leurs croyances sur le sort qui les attend dans l'autre vie !

La plus jolie vue de Prague est offerte par ses quais, le long de la Moldau, avec la succession de ses ponts aux formes gracieuses, de ses vieux moulins que la rivière actionne, et la masse imposante du Palais-Royal qui la domine, qui, semblable au sabre de Prud'homme, a servi tour à tour à la défendre ou à l'opprimer.

Ce château, comme tous les châteaux royaux, renferme de grandes salles d'apparat froides et nues, des appartements privés qu'on ne visite pas, une chapelle, palladium de la cité, église à la fois et musée historique, pleine de tombeaux et de souvenirs, enfin la célèbre chambre de la Défenestration. C'est au fond de la pièce qu'est la fenêtre historique, elle en occupe presque toute la paroi et l'on comprend fort bien que sous la poussée furieuse de la foule, les envoyés de l'empereur aient facilement passé par une ouverture aussi large. A cette époque d'hygiène rudimentaire les tas de fumiers pourrissaient sous les fenêtres des palais, et les Défenestrés durent

Digitized by Google

leur salut à un de ces nids de microbes. Cependant, en se penchant un peu, l'on se rend compte que ce saut en profondeur, surtout en ces temps peu sportifs, dut être un record. En tout cas, il n'est plus possible de s'y attaquer, car deux pyramides commémoratives, élevées à l'endroit de la chute, empaleraient net celui qui serait tenté de le battre.

La note originale et caractéristique de Prague est donnée par de nombreuses tours sculptées, terminées par une ou plusieurs flèches de forme spéciale et que l'œil n'oublie plus après les avoir contemplées.

En outre de ses attractions ordinaires, spectacles, monuments et musées, avec mention spéciale pour son Musée national, Prague offrait les séductions de son Exposition. Sa visite s'imposait. Elle m'a causé une déception, car je ne suis pas technicien et j'avoue, d'autre part, ne prendre qu'un intérêt très relatif aux courbes et aux graphiques signalant les progrès moraux ou matériels de l'humanité. Pour le touriste, c'était une kermesse considérable, mais déjà vue partout. Un monde de camelots des deux sexes vous happent au passage pour écouler mille horreurs bon marché. Des cinématographes, des tobogans, des tirs, des palais de cristal et aussi de singes, des montagnes russes, un village nègre et une centaine pour le moins de casse-croûte, buvettes, restaurations de toutes dimensions, de tous prix et de toutes musiques.

De Prague je devais me rendre à Berlin. C'est encore une nuit de chemin de fer où, lassé de tant de choses déjà vues, l'on reposerait à merveille dans son wagon si la douane ne venait troubler vos rêves à Bodenbach et si aux gares d'embranchement l'on pouvait éviter l'invasion des voyageurs qui reviennent des stations thermales de la Bohême et notamment de la curative et diplomatique Carlsbad.

L'arrivée à Berlin par une matinée sombre et froide est loin d'être gaie; mais pour dissiper ma tristesse je trouvai sur le quai de la gare un fort groupe de Congressistes qui se rendaient à Copenhague, invités à visiter cette belle cité par les Espérantistes danois, désireux de leur en faire les honneurs. Mon vieux

Digitized by Google

camarade de classe et ancien confrère C..., de Bordeaux, me présente au chef de troupe. C'est une jeune femme blonde et rose, vêtue d'une sorte de tunique bleue sans col et dont la taille est sous les bras. Pas de corset, du moins en apparence; un chapeau quelconque posé sur la tête sans aucun autre souci que de l'y maintenir à peu près. Elle parle plusieurs langues, dont le français, avec un petit accent comique délicieux. Elle donne l'impression d'une suffragette et aussi d'une adepte de l'armée du Salut; mais avec cela intelligente, pratique, entendue, s'occupant du petit troupeau rangé sous sa houlette avec compétence et dévouement. Le prix de l'excursion, grâce à la générosité de nos amis danois, est d'un tel bon marché qu'il en est ridicule et que je n'ose le redire. Il faudrait ne pas avoir de chemise, comme disait à notre foire des Quinconces l'orateur de la belle Corysandre, ne boire que de l'eau claire et manger du pain sec, pour se priver dans ces conditions d'un voyage pareil. Je verse donc mes marcs à la demoiselle, elle me remet un papier et un insigne vert, et si huit jours avant je m'étais couché à Bordeaux pour m'éveiller à Paris et dîner à Cologne, cette fois je m'éveille à Berlin et irai coucher à Copenhague, après avoir la veille soupé à Prague. On ne peut, dit-on, contenter tout le monde, mais j'aurai du moins bien mérité de mon médecin, qui, pendant les vacances, m'a recommandé de changer d'air.

Le train nous emporte à travers l'horrible banlieue de Berlin, plate, nue, triste; le ciel est noir et bas et nous sommes bientôt dans le Mecklembourg-Strelitz. Des prairies très vertes, des champs de pommes de terre aux tiges jaunissantes, des bois de sapins très noirs et qui font comprendre toutes les légendes de sorcières, gnomes et autres êtres fantastiques dont l'imagination populaire les a peuplés et dont n'auraient point eu l'idée les habitants d'un pays de soleil. Prairies, bois et champs se reflètent dans des lacs, des lacs et des lacs! C'est là qu'un chef d'État pourrait dire avec plus de vérité qu'à Toulouse : « Que d'eau! que d'eau! » Pour m'en distraire, j'ai en face de moi une Mecklembourgeoise qui doit certainement descendre de ces grenadiers de Potsdam que Frédéric le Grand avait

Digitized by Google

sélectionnés. Sa tête chicane le filet. J'ai l'air de Gulliver assis en face d'une dame de Brobdingnag. Elle porte un bracelet noir où brille en lettres d'or : « Mein Gott ist mit mir. » « Mon Dieu est avec moi. » Certes, il ne peut pas se plaindre d'être petitement logé! Elle parle le français comme moi l'allemand, c'est-à-dire comme un ruminant l'espagnol; et tous deux, mus par le commun désir de nous perfectionner réciproquement dans la langue de l'autre, nous entamons une conversation aussi laborieuse qu'une partie d'échecs. Elle m'apprend que dans ce pays vierge de toute révolution, la très grande propriété domine. Il n'est pas rare de trouver un propriétaire possédant 50 chevaux, 200 vaches, 2,000 moutons et un nombre adéquat de porcs. Ces propriétaires forment le célèbre parti des *agrariens,* tous furieusement protectionnistes. Mais la dame soupire qu'en Allemagne, comme en France, l'agriculture manque de bras. Les agréments des villes, les salaires des fabriques, le déracinement du service militaire arrachent de plus en plus les paysans à la terre, et au moment des récoltes il faut aller puiser aux réservoirs des populations pauvres, Russes ou Polonais, les travailleurs dont on a besoin.

Cette conversation cesse à Rostock, lieu de destination de mon interlocutrice. Elle descend et le compartiment paraît subitement agrandi. Encore quelques tours de roues et voici Warnemünde, où la locomotive s'arrête, car la mer est devant nous. Je dis la locomotive, mais non le train. En effet, au bout de la voie, au lieu d'un butoir, se trouve un bateau de forme bizarre et dont l'avant est relevé. Le train est coupé en deux et chaque moitié est successivement poussée dans l'entrepont qui est muni d'une double ligne de rails. De cette façon pas de changement de train ni de transport de bagages et la douane danoise opéra pendant la traversée la sixième visite de mon malheureux bagage. Une fois sur le bateau, des chaînes solidement fixées à des anneaux de fer attachent les wagons que des crics soulèvent encore et immobilisent La précaution n'est pas inutile, car le troupeau d'Amphitrite est au grand complet et aussi loin que la vue peut s'étendre cabriolent de blancs moutons. En effet, à peine hors de la

Digitized by Google

jetée, la danse commence et la Baltique lève haut le sabot qui nous porte. Personne ne peut rester dans les wagons et les voyageurs se réfugient soit dans les restaurations d'en bas, où seuls quelques intrépides mangent, soit sur le pont supérieur où la plupart se livrent à l'exercice opposé. La traversée dure deux heures, cela suffit à transformer en paquets dolents et sans force presque toutes les femmes et bon nombre d'hommes, sans compter les enfants dont la plupart pleurent et s'irritent contre leur mère qui ne fait pas cesser cette souffrance à laquelle ils ne comprennent rien.

A la pointe de Gjördier tous ces maux s'apaisent, une locomotive débarque le train en le poussant hors du bateau, et en route.

On échange ses impressions, et le groupe fait connaissance. Il compte environ soixante membres et dix-huit nationalités y sont représentées. D'abord un ménage russe. Le mari parle dix-huit langues et en comprend vingt-deux, mais ne veut parler que l'Esperanto parce que, dit-il, il n'a cette occasion que huit jours par an et il n'entend point la perdre.

La femme est Hongroise; d'un type fortement mongol, elle est parée comme une châsse de bijoux maniérés.

Viennent ensuite un couple espagnol de Barcelone, dont la femme, aux grands yeux de velours et à l'opulente beauté brune, fait forte impression sur les hommes du Nord; un capitaine d'artillerie autrichien, section des aérostiers, que les vents ont déjà fait aborder cinq fois dans les steppes de Russie; un Brésilien, des Anglais et des Anglaises naturellement; mais aussi des Français, des bourgeois de Rouen, des dames de Lyon, un docteur de Paris, un professeur d'espagnol de Toulouse, un avoué à la Cour de Douai, un avocat de Boulogne, enfin deux Bordelais qui, de temps à autre, donnaient quelque échantillon de la verve gasconne et contaient quelque histoire effarant les auditeurs, comme cette excellente omelette *aux préalables* qui, à en juger par le succès qui l'a accueillie, a dû déjà être servie toute chaude sur bon nombre de tables du Danemark.

Mais de nouveau la mer paraît devant nous, il nous faut

Digitized by Google

encore embarquer le train et voguer sur la Baltique. Quand donc l'aviation nous délivrera-t-elle de ces misères terrestres? Heureusement le trajet est court, un quart d'heure à peine et la terre, qui pointe de tous côtés, rend le roulis supportable et le tangage clément. A Ravedsund le train reprend la terre ferme et ne la quittera plus désormais jusqu'à Copenhague.

Tout le monde sait aujourd'hui que le Danemark est le grand fournisseur de l'Europe pour le lait, le beurre, les œufs et les volailles, et c'est grâce à lui qu'en Espagne l'on peut manger des œufs au plat sans avoir l'estomac soulevé par l'affreuse odeur de l'huile cuite. L'aspect du pays ne dément pas l'impression que ces idées en ont donnée par avance. Des prairies, encore des prairies et toujours des prairies; dans ces prés, des vaches, encore des vaches et toujours des vaches. Par leur taille et leur robe elles rappelent tout à fait la race bordelaise et l'on se croirait dans les marais de Bruges et de Parempuyre. Mais ici les vaches sont traitées en chèvres. Au lieu d'errer au gré de leur appétit, elles sont rigoureusement attachées à une chaîne et partout assujetties à ne brouter chacune que dans son rayon. Les vachers vont de l'une à l'autre, portant leur petit escabeau où ils s'assoient pour les traire. Ce système vaut-il mieux que le nôtre? La parole sur ce point est aux agriculteurs.

Un coup d'œil en passant sur les flèches pointues de l'église de Roskilde, bâtie au fond de son fjord et nous sommes en gare de Copenhague.

La gare danoise de Copenhague ne rompt point la tradition des grandes gares allemandes. Elle aussi est située au cœur de la ville, sur un boulevard très fréquenté et en face de la porte d'entrée du fameux Tivoli à la célébrité mondiale. Notre installation dans les hôtels est un peu laborieuse. L'obstination des excursionnistes latins à vouloir être seuls dans leur chambre, alors que la plupart sont à deux lits, semble fortement étonner les hôteliers danois. Cependant nous sommes logés au Savoy et au Central Royal Hôtel qui ont excellente réputation. Puis l'on nous groupe pour nous offrir à souper dans les vastes salles du restaurant de l'hôtel Bristol. Repas du soir à la mode

Digitized by Google

du pays. Sur les tables sont déposés de très grands plateaux. Ils sont garnis de larges tranches de pain de seigle beurré et sur ces tranches sont étalés soit des œufs, soit du caviar, du saumon fumé, des sardines, des harengs, des anchois et quantité d'autres poissons enrobés dans une gelée très salée, et aussi du jambon, des charcuteries, des légumes, de la salade russe, des confitures, du fromage, des gâteaux. Chacun prend dans le plateau le plat qui lui convient et, quand il a fini, en prend un autre et compose ainsi son repas à sa guise. Le tout est arrosé de bière versée dans des verres de géant, et quand plateaux et verres sont vides, on les renouvelle, tout comme autrefois chez le gentilhomme Salis. Ceux qui aiment manger froid sont enchantés; les autres font des réserves, et tout le monde va se coucher, les uns sur cette impression, les autres, pour la dissiper, après avoir goûté aux fruits la plupart défendus qu'offre toujours une grande cité.

Plusieurs lecteurs penseront peut-être que cette journée si bien remplie, puisque tous étaient venus de Berlin et l'un de nous même en vingt-quatre heures de Prague, nous créait pour le lendemain des droits au repos. Erreur. Car c'est un fait bien connu qu'en voyage dès qu'on se repose on s'ennuie, et l'ennui, a dit Figaro, n'engraisse que les sots. Aussi la direction, consciente sans doute de n'avoir que des intellectuels autour d'elle, ne nous a jamais laissé le temps de nous ennuyer.

Le lendemain, en effet, nous nous rendions de bon matin de l'hôtel à l'embarcadère des bateaux pour la Suède. Nous traversons ainsi les plus beaux quartiers de la ville et passons devant ses principaux monuments : Opéra, Palais-Royal, Hôtel de Ville et un beau groupe statuaire formé de trois taureaux attelés et rejetant l'eau par leurs naseaux, groupe symbolique des trois États scandinaves réunis sous le même sceptre.

A neuf heures, nous nous embarquons pour Helsingfors, car les Espérantistes suédois, eux aussi, veulent nous fêter sur le sol si voisin de leur patrie. Le bateau longe la côte danoise parsemée de villas au milieu des bois; une sorte d'Arcachon, mais très septentrional, car il fait un froid véritable. Je me suis fait une fourrure de papier. J'ai le *Petit Journal* sur mon

Digitized by Google

cœur, le *Berliner Tageblatt* sur mon dos. Malgré ce dispositif patriotique et le surcroît de mon pardessus je grelotte. Le Brésilien parle de pôle Nord. La mer est d'une sévérité moyenne et en deux heures et demie nous sommes à Helsingfors. Helsingfors, c'était dans notre esprit des maisons en bois, des pêcheurs, des filets, des poissons. Aussi quelle surprise de voir des constructions immenses en pierre et briques rouges, une vaste place avec une statue d'un Gustave ou d'un Frédéric dont j'ai oublié le numéro, tout l'aspect enfin d'une très grande cité. Au sortir de l'inévitable douane une file interminable de voitures attendent pour *charger;* mais ici pas d'offres bruyantes des cochers, ni mimique expressive. Tous restent sur leur siège aussi immobiles que s'ils jouaient les hommes de bronze. D'ailleurs, nous n'avons pas besoin de leurs services, car à l'extrémité d'un boulevard aussi large, mais aussi court que notre Chapeau-Rouge, nous nous élevons par un escalier monumental jusqu'à un superbe parc d'où l'on domine la mer, et c'est pour nous permettre en déjeunant de jouir de ce panorama magnifique que nos tables sont dressées sous une galerie *vitrée,* heureusement.

Le déjeuner fini, ceux qui savent l'Esperanto remercient les Suédois, les autres leur serrent la main à la briser en murmurant des paroles qu'ils devinent peut-être, et tous nous embarquons pour traverser le détroit et aller aborder à Helsingbör, que nous appelons Elseneur.

Nous abordons, et tout près se trouve Maryenlist, nom qui ne dit rien à un Bordelais, mais qui désigne l'Arcachon, le Royan et le Soulac de Copenhague. Des parcs somptueux, avec larges bassins peuplés de cygnes, théâtres et restaurations, bains de mer, le long de plages démesurément étendues et que baignent des flots couleur de terre. Il faut croire, puisque l'on se baigne, que l'eau est plus chaude que l'air. Partout des souvenirs d'Hamlet, son tombeau, celui d'Ophélie, sa statue, sont autant de buts d'excursion, j'allais dire de pèlerinage. Les messieurs, sceptiques, émettent des doutes sur son existence; mais les dames, pleines de foi, dévalisent les marchands de cartes postales. En un clin d'œil, le tombeau d'Ophélie est

Digitized by Google

épuisé. Une demoiselle arrivée trop tard en pleure de dépit, mais le Brésilien sèche ses larmes en lui cédant une reproduction de ce sépulcre. Tant d'émotions ont creusé les estomacs, et l'on nous fait asseoir le long de la mer, mais toujours sous une galerie encore heureusement vitrée, car certainement il fait trop froid pour pouvoir sans remuer rester dehors. Cette galerie a cent onze mètres de long, une dizaine de large et, bien entendu, sauf l'espace nécessaire pour circuler, est garnie de tables pour boire et manger. On nous offre du café noir et des choux à la crème. Le service est fait par de jeunes garçons en culotte courte, habit d'un vert éclatant, col et poignets d'un rouge pourpre. Cet ensemble est élégant et gracieux. Restaurés, nous allons le long de la mer et nous arrêtons au superbe château de Kroneborg. La beauté architecturale de ce monument, sa situation magnifique regardant la Suède et surplombant la mer, la lumière douce qui le baigne, laissent une impression profonde bien qu'un peu teintée de mélancolie. Il est aujourd'hui transformé en caserne, et pendant que mes compagnons vont, une bougie à la main, visiter les souterrains sous la conduite d'une Danoise dont les explications resteraient pour moi lettre morte, je vais flâner sur la terrasse où reposent de bons vieux canons datant au moins du XVIIIe siècle, avec leurs piles de petits boulets ronds à côté d'eux. Mais un factionnaire danois, vêtu d'un grand manteau rouge qui en ferait à plus de 800 mètres une cible excellente, me prend pour un dangereux espion et m'éloigne bien vite de ces canons démodés. Cependant, mes compagnons reviennent de leur promenade souterraine, et nous prenons un train qui nous ramène à Copenhague aux approches de la nuit.

La soirée doit se passer dans une salle de fêtes, louée au public comme le foyer de notre salle Franklin, et où le Comité espérantiste danois tient ses réunions habituelles. La salle est située au troisième étage, dans une maison habitée bourgeoisement, ce qui nous fait penser que les locataires du second et même du quatrième ne doivent pas avoir le sommeil léger. Les espérantistes se prodiguent pour bien nous recevoir. Chacun de nous est assorti d'un Danois ou d'une Danoise pour

Digitized by Google

l'entretenir et le renseigner. Mon mentor est une demoiselle qui, par extraordinaire, est de taille moyenne, mais parle un peu le français. Elle est professeur dans un lycée de filles; elle y enseigne l'anglais et la gymnastique. Je m'en étonne et elle s'étonne de mon étonnement. Puis, nous soupons, et à la fin du repas nous avalons dix-huit discours, un par nationalité ou langue représentée; mais une minute seulement était accordée à chaque orateur. Un banquier de Dresde, Herr Arnold, tenait le chronomètre, et la minute écoulée il frappait un verre de son couteau; le toasteur s'arrêtait aussitôt, fût-il même au milieu d'une phrase. Mes amis ne voudront jamais croire que dans un banquet où dix-huit toasts ont été portés, je n'ai point pris la parole. Mais j'ai des témoins, et pour réconforter leur déposition, cet argument prenant : il fallait s'exprimer en Esperanto; l'obstacle était donc insurmontable.

Les discours finis, on resserre et empile les tables, et une demoiselle chante en Esperanto, puis en Danois, ce qui était pour moi le même hébreu. Ensuite, on nous photographie au magnésium, et pour clore la fête on danse. Au buffet, des noisettes et des amandes débarrassées de leur coque; des raisins secs, des bananes et du punch froid. Enfin, retour à l'hôtel et sommeil bien gagné.

La troisième journée de l'excursion devait être aussi bien remplie que les premières.

Rendez-vous, le matin, au Musée Thorwaldsen. Pour nous y rendre, nous traversons le marché aux poissons, où l'on peut voir encore quelques costumes pittoresques en voie de disparition rapide. Toutes les œuvres du génial sculpteur, originales ou reproduites, garnissent ce musée. La visite en est du plus haut intérêt. Aux étages supérieurs a été réunie une collection de tableaux très amusants. On nous fait ensuite visiter la célèbre brasserie Carlsberg-Jacobsen, la plus grande, paraît-il, de l'Europe. La voûte du portail s'appuie sur deux éléphants de briques plus grands que nature, au-dessus règne une galerie et aux fenêtres apparaissent les bustes en bronze de cette dynastie de brasseurs.

Au-dessus de la galerie s'élève une sorte de tour, et c'est par

Digitized by Google

cette entrée de forteresse que l'on pénètre dans cet établissement immense. On nous montre les cuves énormes où l'orge et l'eau tiède sont mélangées, la salle des machines, les caves refroidies, les levures, les écuries, les appareils d'embouteillage. Enfin, l'un des directeurs nous offre un petit lunch composé de biscuits arrosés de trois ou quatre sortes de bières et d'une dizaine de sodas ou limonades de toutes couleurs. Il nous fait un petit speech en Esperanto, car il est fervent espérantiste, et nous fait distribuer force albums de sa maison et cartes postales. Il suffit, après les avoir remplies, de les jeter dans la boîte de la brasserie, et celle-ci se charge de les affranchir et faire parvenir à destination. Réclame et gracieuseté.

La bière ainsi fabriquée par grandes masses, avec énorme économie de frais généraux, ne doit certainement revenir qu'à quelques centimes le litre. Quels autres soins il faut donner et quels autres aléas courir pour réussir une bouteille de vin ! Et cependant, le prix de la bouteille de bière n'est guère inférieur au prix moyen de la bouteille de vin. Sans compter que la bière ne doit faire qu'un saut de chez le brasseur chez le consommateur ou le détaillant, alors que le vin, pour passer de la propriété au commerce et du commerce à la clientèle, doit alimenter un peuple de courtiers et une foule de négociants dont quelques-uns même s'enrichissent. J'en conclus que le métier de brasseur est un métier d'or. Mais je ne suis qu'un homme de loi, et la justice ne peut se déterminer que d'après les apparences; il y a sans doute des réalités qui m'échappent et qui font que la profession de brasseur est peut-être aussi dangereuse pour la bourse que celle de torero pour la vie.

Si nous étions en France, l'heure du déjeuner aurait sonné depuis longtemps; mais ici rien ne presse. Notre couvert est mis à une autre extrémité de la ville, et pour nous y rendre nous traversons d'abord un parc dont les arbres sont impressionnants de grosseur, de grandeur et de beauté. La végétation forestière atteint, dans le Danemark, des proportions incroyables. Nous traversons ensuite le jardin zoologique, où nous voyons un jeune orang-outang qui grelotte sous ce

Digitized by Google

climat et s'accroche comme un gros enfant malade au cou d'une femme qui le porte gaillardement.

Bien entendu, ce singe met en branle répété tous les appareils photographiques de l'excursion. Plus loin, est le clou du jardin ; c'est un éléphanteau de six mois, le premier né en captivité et qui tette sa mère. Le gardien a eu l'idée pratique de faire photographier cet événement attrayant et de le mettre sur cartes postales. Elles s'enlèvent par douzaines et vont dans les collections rejoindre la statue d'Hamlet. Vers deux heures, nous arrivons au pavillon Linie, vaste rotonde vitrée d'où l'on domine la mer et le port et où, après nous avoir laissés picorer dans les plateaux, l'on nous sert d'excellents poissons frits et de la viande chaude.

Pour faire la digestion, l'on nous fait traverser une partie de la ville non encore visitée et nous arrivons à la glyptothèque. C'est un don royal fait par le brasseur Carlsberg à la ville de Copenhague. Ce palais des arts a coûté, dit-on, vingt millions. Après l'avoir visité, ce chiffre n'est point pour surprendre. Les plus belles œuvres de la sculpture moderne, des Dubois, des Mercié, des Falguière, pour ne citer que des Français, sont là, rassemblés dans un monument qui, par sa disposition et sa richesse, est un cadre digne de les contenir. Une collection de fort beaux tableaux y est aussi rassemblée. Un tel monument est la parure d'une ville, comme les bijoux d'une femme en rehaussent la beauté. Au sortir de la glyptothèque, une réception nous attend à l'Hôtel de Ville. Le maire de Copenhague, lui-même, nous en fait les honneurs avec beaucoup d'amabilité, et nous promène dans tout l'édifice : cour d'honneur, salles des fêtes, escalier monumental, bureaux, le tout de vastes proportions, richement décoré, somptueusement meublé, mais que tout cela paraît fade et banal après la glyptothèque ! Celle-ci est une belle plaidoirie, l'autre de solides conclusions. Nous sortons, à la nuit, de l'Hôtel de Ville pour nous rendre à Tivoli, où nous devons dîner et passer notre dernière soirée à Copenhague.

Ce Tivoli, dont le nom éveille dans l'esprit de tout Européen du Nord des idées de nuit de Walpurgis ou de paradis de

Digitized by Google

Mahomet, n'est au fond qu'un très grand jardin où l'on entre en payant et où toutes les attractions pour fêtards et badauds sont autant que possible réunies. Cela rappelle nos Quinconces les soirs d'exposition; musiques partout, boutiques, tirs, reconstitution de la porte d'Espagne à Rome, jeux divers; tous les soirs, illuminations à giorno, embrasement général, feu d'artifice. En plus, des salles de danse où, pour donner sans doute l'illusion de la fortune à ceux qui les fréquentent, des cornes d'abondance déversent sans discontinuer, dans des tonneaux sans fond et avec un bruit métallique, des masses de pièces d'or fausses évidemment. Les restaurants, bien entendu, y tiennent la plus large place; celui où nous étions, archibondé de monde, était de style oriental et de luxe asiatique. De l'or et des glaces partout. La Direction avait fait princièrement les choses. Après les plateaux, il y eut rôti de bœuf et poulet rôti. Puis on se répandit dans les jardins, on visita les attractions, les salles de danse et l'on se rendit à minuit à la gare, qui est en face, pour embarquer ceux des espérantistes qui ne retournaient point à Berlin et revenaient en Hollande, Belgique, Angleterre ou France par Hambourg.

Le lendemain, le train qui devait nous déposer à Berlin vers onze heures du soir ne partant que vers midi, notre matinée était libre. Nous en profitons pour flâner en ville; il n'y a guère de très beaux quartiers. Les maisons n'ont pas les dimensions allemandes, elles sont plutôt petites, présentant beaucoup de petites fenêtres. Ces fenêtres sont doubles à cause du froid, et l'intervalle est garni de pots de fleurs, ce qui leur donne un aspect tout spécial. Une autre particularité est que, souvent, du trottoir part un escalier qui aboutit au sous-sol dans lequel est installé un magasin. Dans les rues circulent beaucoup de petites voitures chargées de bananes. Il doit s'en faire une fameuse consommation. Le nombre des cyclistes des deux sexes m'a paru aussi incalculable.

Beaucoup de canaux pénètrent fort avant dans la ville et contribuent aussi à lui donner un cachet particulier. Rien de spécial n'a frappé mes yeux dans les magasins et aux étalages. Les porcelaines de Copenhague sont fort belles, mais

Digitized by Google

les prix en sont presque aussi élevés que chez nous, c'est-à-dire abordables seulement pour les grosses bourses. Les magasins de fourrures sont nombreux et très bien assortis. Ils doivent offrir pour des Bordelais d'excellentes occasions, mais il faut le flair d'une femme pour déjouer les embûches du marchand. Pour les hommes, l'abstention était à la fois sagesse et profit.

C'est l'heure du train et aussi celle des adieux; le petit professeur d'anglais paraît tout attristé, mais on se promet de se revoir au prochain Congrès et on échange des autographes où des pauvretés se drapent dans des langues de tous pays.

Le train part. Quel ennui que cette route à refaire, et les bateaux à reprendre, et le roulis à supporter! Enfin, tout a un terme. A minuit je roule en taxi sur le pavé de Berlin et je m'endors tout songeur d'être dans cette ville, dont le nom, mille fois répété, frappait si vivement mes jeunes oreilles il y a exactement trente-huit ans, au cours de l'été fatal de 1870.

(A suivre.) J. DUTHIL.

Digitized by Google

NOTES ET IMPRESSIONS

M. Zyromski a habité Bordeaux où il a conservé beaucoup d'amis. Il vient d'écrire un *Sully-Prudhomme*, qui est plus qu'une œuvre de critique littéraire et plus qu'une œuvre d'interprétation. Sa pensée propre et l'originalité de son noble talent font de ce livre une chose toute personnelle, et, en un mot, une œuvre.

M. Zyromski écrit dans une belle langue, forte et châtiée. Ses phrases ont l'éclat et la fermeté de strophes. Les formules synthétiques abondent, avec je ne sais quel frémissement intérieur qui y met une vie intense. La profondeur de l'accent est singulièrement émouvante dans les livres de M. Zyromski.

Ce dernier livre se divise en deux parties d'inégale étendue. Dans la première, nous voyons comment Sully-Prudhomme s'est successivement dégagé des influences au milieu desquelles il s'était formé : le romantisme, l'art parnassien, la pensée de Vigny. Dans la seconde partie c'est Sully-Prudhomme tout seul; et nous y suivons le progrès intérieur de sa pensée.

Voici d'abord le *paysage intérieur* de Sully-Prudhomme : « Retraite d'un élégiaque qui analyse ses souffrances et les rattache à la souffrance universelle, puis refuge d'un penseur qui médite, avec la collaboration des plus sages, sur l'évolution de la nature et de l'humanité. » La sensibilité de Sully-Prudhomme (car le paysage intérieur n'est que la forme intérieure de la sensibilité) « se charge donc de pensées ». Quelles pensées? Le fond de l'être humain, c'est l'*aspiration* qui « comporte un élément de joie et un élément de tristesse », qui comporte aussi un élément de lumière, car « aspirer c'est déjà entrevoir ». Mais ce que le poète entrevoit est au début bien vague, bien fragile et mélancolique. Une série de déceptions, une suite de désillusions et d'espoirs avortés, voilà l'histoire de la pensée de Sully-Prudhomme lorsqu'elle interroge encore la religion et la science, lorsqu'elle aspire à connaître l'*être* et à saisir la vérité absolue. Mais, mieux instruite, la voici qui entre dans sa voie : sorte de positivisme que couronnera la morale.

La première leçon de ce positivisme, c'est qu'il ne faut pas rechercher la loi de l'homme dans l'homme isolé de la nature. Sully-Prudhomme « a trouvé la vérité et le repos en rattachant l'homme à la nature, en brisant l'anthropocentrisme, en cherchant les leçons de l'ordre et de la paix non plus dans les prescriptions humaines branlantes et contradictoires, mais dans le livre ouvert à tous et dans le rythme de la vie ». Ce sentiment de la nature n'est pas exaltation et rêverie. C'est

Digitized by Google

« la compréhension de cette montée laborieuse, de cette passion douloureuse de la nature à travers les formes de la vie qui mènent aux régions du respect et de la dignité. La nature semble s'offrir à l'homme comme une fontaine publique, car elle n'est pas une aristocrate dédaigneuse; elle préfère les simples, et le bruit de ses sources retentit dans les cœurs qui renient ou ignorent les mensonges et les artifices. Mais cette fontaine publique ne coule pas dans nos carrefours humains, dans la région troublée par le fracas de nos batailles, ou dans les séjours de choix où nous allons apaiser nos neurasthénies. Elle est enveloppée de mystère et de silence, et ne rafraîchit que les sommets. Après des marches laborieuses à travers les plaines altérées, et dans les sentiers de montagne sillonnés de ravins et traversés par l'orage, nous la découvrons enfin dans sa fraîcheur et son éclat : alors elle nous désaltère en donnant la paix et le réconfort de la fontaine de Jouvence, je veux dire la connaissance des lois de la vie, le rythme souverain de l'ordre, le sentiment passionné de l'aspiration universelle, que les formes de la nature traduisent et chantent. » La nature enseigne donc l'aspiration et la loi.

Mais ce n'est pas encore pour l'homme la paix et le bonheur : entre l'aspiration et la loi il faut un intermédiaire. Il faut un passage de l'aspiration à la loi. Cet intermédiaire, ce passage, c'est le sacrifice, c'est le don de soi, c'est la fraternité, c'est l'amour. Seulement, la loi domine tout, même l'amour, même le sacrifice. La loi est l'idée essentielle : « La pensée du poète était d'abord accablée par la banqueroute de nos désirs de justice devant les scandales de la violence et par la fragilité de la prise humaine sur le bonheur toujours expirant. Mais l'idée de loi lui apporte la solution de l'énigme et le remède des amertumes, car elle se dépouille de plus en plus de ses formes dures et mornes et resplendit devant ses yeux par des manifestations qui sillonnent à travers le monde la marche de la conscience et de la fraternité. La loi est d'abord le signe et le triomphe de la force. Elle apparaît comme le lien indissoluble des disciplines naturelles. Elle devient enfin l'expression de la justice et la garantie du bonheur par la conciliation du sacrifice et du droit. Devant l'esprit du poète, si torturé et enfin ravi, la volonté de la loi monte comme un élan d'amour. »

Je ne me demande pas si Sully-Prudhomme a eu ces vues si claires et amples. Mais je sais bien qu'en passant par l'âme de M. Zyromski et en s'exprimant par sa plume, ces théories deviennent sacrées en quelque sorte et divines comme tout ce qui sort d'une âme et d'une bouche de poète.

FORTUNAT STROWSKI.

Digitized by Google

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 DÉCEMBRE 1908

RAPPORT DE M. CH. RAMARONY

Directeur général des Cours.

Messieurs,

Au moment où je dois, pour la quatrième fois, avoir l'honneur de vous présenter le tableau de la vie de notre École professionnelle pendant l'année qui vient de s'écouler, je ne puis m'empêcher, jetant un coup d'œil en arrière, d'exprimer toute mon admiration pour les générations successives des hommes distingués, il faut même, pour quelques-uns, dire éminents, qui, depuis cent ans maintenant, ont conduit l'œuvre philomathique jusqu'au point où nous la voyons aujourd'hui. Au fur et à mesure que par l'expérience j'approfondis davantage les rouages de son institution, que j'en pénètre mieux le jeu si souple, si docile et si discret, que j'en vois mieux apparaître les effets si profonds dans la masse laborieuse de notre cité, pour ne parler que de ceux qui relèvent de l'École, je sens avec plus de force de quelle gratitude doivent être entourés les hommes du passé qui ont conçu cette œuvre, et ceux du présent qui savent la continuer et l'étendre.

Cet hommage, Messieurs, m'est venu tout naturellement aux lèvres en pensant combien ils ont rendu, non seulement aisée, mais encore agréable la tâche de celui qui est plus spécialement chargé de diriger cette école professionnelle dont vous êtes à si juste titre fiers. Cette tâche n'en est pas moins délicate parfois. Maintenant que le temps a fait son œuvre, j'apprécie d'autant mieux la marque si complète de confiance qu'il m'a été donné de recevoir, il y a trois ans, de votre Comité, lorsqu'il a choisi un directeur si jeune et qui paraissait si éloigné peut-être des questions si diverses en face desquelles il allait se trouver : cette confiance elle ne m'a point fait défaut depuis, et je tiens à en exprimer ici toute ma gratitude à ceux qui me la continuent. Vous me permettrez de l'adresser d'une façon particulière à votre secrétaire général, qui l'autre jour encore, dans son rapport de fin d'année, m'adressait des paroles qui m'ont vivement touché.

Digitized by Google

Pourquoi ne le dirais-je point aussi : j'ai à cœur de remercier également de leur confiance à mon égard les professeurs de nos cours d'adultes, qui surent me pardonner d'arriver au milieu d'eux inconnu, et de presque tous le cadet, et ne firent point difficulté de reconnaître à l'investiture que m'avait donnée votre Comité l'autorité qui ne pouvait appartenir à mon âge.

Je tenais, Messieurs, en cette heure qui a toujours quelque chose de solennel puisqu'elle est celle où l'on regarde le passé, à exprimer à votre Comité et au corps de nos professeurs les sentiments qui m'animent à cet égard.

Si l'on doit juger, Messieurs, la prospérité de notre École, au nombre des élèves qui demandent à y être inscrits et à celui des cours qu'ils désirent suivre, il n'est pas douteux que cette prospérité est grande et qu'elle se maintient sans recul.

Deux séries de chiffres, qui ne vous paraîtront certainement pas arides, suffiront à vous rendre compte de cette situation favorable.

A la fin de la dernière année scolaire, le nombre total de nos élèves était de 3,471. Il comprenait 1,240 jeunes filles dont 756 à la section centrale et 484 à notre succursale de la rue du Commandant-Arnould, et 2,231 jeunes gens, dont 2,041 suivaient les cours de la rue Saint-Sernin et 190 ceux des trois succursales de Bacalan, de La Bastide et de Nansouty. 4,555 inscriptions avaient été prises dont 1,538 par les jeunes filles et 3,017 par les jeunes gens. Elles se répartissaient ainsi : 1,014 inscriptions de cours pour femmes à la section centrale et 524 à la succursale; 2,780 inscriptions de cours pour hommes rue Saint-Sernin et 237 dans les trois succursales.

De ces chiffres nous pouvons rapprocher ceux de la présente année scolaire, quoiqu'ils ne soient pas absolument définitifs, quelques inscriptions étant encore prises de temps à autre; vous verrez qu'ils sont sensiblement égaux aux précédents.

Le nombre total de nos élèves est, en effet, à la date d'aujourd'hui, de 3,484, soit 23 de plus que l'an dernier à la clôture des cours, et celui des inscriptions de 4,505, soit 50 de moins que l'an dernier; ce léger fléchissement n'ayant d'ailleurs rien d'inquiétant, non seulement parce qu'il est très faible, et disparaîtra sans doute même avant la fin de l'année scolaire, mais encore parce qu'il démontre que chacun de nos élèves s'est fait en moyenne inscrire à moins de cours, ce qui est préférable, l'inscription d'un même élève à de multiples cours nuisant nécessairement à son assiduité à chacun d'eux. Ces 4,505 inscriptions se répartissent de la façon suivante : 2,629 inscriptions d'hommes rue Saint-Sernin, et 281 dans les succursales dont 107 à Bacalan, 101 à La Bastide et 74 à Nansouty; 1,036 inscriptions de femmes à la section centrale et 559 à la succursale Sainte-Eulalie.

Digitized by Google

En comparant ces chiffres dans le détail avec ceux de l'an dernier, il apparaît qu'une diminution à la fois d'élèves et d'inscriptions s'est fait sentir pour les hommes à la section centrale, diminution contre-balancée avec succès en ce qui concerne le nombre des élèves par une augmentation dans celui des femmes, tant à Saint-Sernin que rue du Commandant-Arnould et des élèves hommes dans les succursales, et non contre-balancée entièrement en ce qui concerne le nombre total d'inscriptions. La cause de cet état de choses n'est autre, ce me semble, que la création dans notre ville, par suite d'une initiative qui pourrait être intéressante, d'un nouveau centre de cours professionnels : nous devons d'autant moins nous en plaindre qu'à la tête de ce mouvement se trouvent plusieurs de nos anciens élèves; leur succès que je souhaite, sera donc toujours un peu celui de l'œuvre philomathique.

Nous avons constaté, Messieurs, et nos professeurs sont unanimes à s'en féliciter, une meilleure assiduité dans la plupart de nos cours, et c'est toujours un spectacle vraiment impressionnant que de voir à huit heures le flot d'élèves qui pénètre, avec un minimum de précipitation, dans les couloirs de notre École professionnelle pour se rendre dans les salles de cours. Je le recommande à tous ceux qui pourraient douter de l'utilité de votre œuvre.

Comme l'année dernière, Messieurs, parmi nos élèves figurent un assez grand nombre de militaires : 197 ayant pris 286 inscriptions. Il faut toutefois reconnaître que leur assiduité n'est point parfaite, et j'ai dû, pour éviter un abus que vous comprenez aisément, mettre en garde leurs chefs de corps contre leurs absences trop fréquentes. Certains d'entre eux font au contraire preuve d'une bonne volonté et d'un zèle qui portent leurs fruits, et c'en est assez, je crois, pour qu'il faille se féliciter des mesures prises par votre Comité, pour leur faciliter la fréquentation de nos cours.

Je n'ai, Messieurs, à vous signaler qu'une seule modification d'ordre un peu général apportée à l'organisation de l'École. Elle concerne l'heure des cours de jeunes filles. Votre Comité a en effet estimé, comme je le lui proposais, qu'il y avait avantage à la fois pour les élèves et pour le personnel enseignant, à reculer à 1 h. 1/2 l'heure de l'ouverture de ces cours qui, jusqu'à cette année, était fixée à 1 heure. Cette innovation a été accueillie avec une égale faveur par professeurs et élèves, et elle est de nature, je crois, à augmenter la fréquentation de nos cours de l'après-midi en la rendant plus facile.

Dans mon rapport de l'an dernier je vous signalais la refonte des cours des mécaniciens, et vous donnais rendez-vous à aujourd'hui pour vous indiquer quels seraient les premiers résultats de cette réforme importante. Bien que nous ne puissions parler encore que de l'expérience d'une seule année, il semble que le résultat ait répondu

Digitized by Google

à ce qui en était attendu. Les professeurs, plus libres d'adapter leur enseignement aux besoins et aux aptitudes de leur auditoire, ont vu l'assiduité de leurs élèves se maintenir plus longtemps et les concours de fin d'année ont démontré que leurs leçons avaient porté plus de fruits.

D'heureux résultats ont également été produits par la transformation du cours de menuiserie en deux sections, l'une de trait, l'autre de composition; le cours, d'abord en partie déserté par suite du changement apporté aux habitudes de ceux qui le suivaient, se reconstitue peu à peu et il y a lieu d'espérer qu'il aura reconquis avant longtemps son ancien contingent d'élèves assidus et son antique renom.

Un nouveau cours a été créé cette année par votre Comité à la demande du Syndicat des teinturiers-détacheurs, et de son président, M. Rouchon, membre de votre Commission des classes. C'est celui de teinture et nettoyage, professé par le distingué chef de maison qu'est M. Juzans Quoique le nombre des élèves qui le suivent soit encore peu important, je ne doute pas que son utilité n'apparaisse bientôt aux ouvriers auxquels il est destiné et qu'il n'obtienne l'an prochain un plus grand nombre d'auditeurs.

Comme tous les ans, Messieurs, j'ai à vous signaler quelques mutations dans notre personnel enseignant : c'est d'abord M. Pascal, professeur du cours de dessin de serrurerie depuis vingt ans environ, qui a résigné ses fonctions, par suite de ses nombreuses occupations personnelles. M. Pascal était un professeur consciencieux, il avait donné de nombreuses années de dévouement à l'œuvre philomathique; l'honorariat que votre Comité lui a décerné a été la marque de la gratitude que lui devait notre Société.

M. Pascal a été remplacé par M. Luflade, employé aux ateliers de Dyle et Bacalan. Son origine est une garantie de compétence sur laquelle je n'ai point besoin d'insister; il est jeune, ardent à bien faire, et je suis assuré que sous son impulsion le cours qui lui a été confié ne périclitera point.

Un autre de nos professeurs, Messieurs, nous a été ravi par l'École de commerce à laquelle, et nous en sommes fort heureux, les désignations faites par votre Comité pour nos cours, paraît servir d'heureuse indication. M. Génevois qui avait, il y a deux ans à peine, succédé à M. Mérite, nous a quittés à son tour, le surcroît de travail que lui donnent ses occupations à l'École supérieure ne lui ayant pas permis de nous continuer sa collaboration. Je tiens à exprimer ici tous les regrets que nous a laissés le départ de ce professeur très compétent et très aimé de ses élèves. Il a été lui-même remplacé par M. Hesnard, jeune agrégé d'allemand du Lycée, qui a été de suite accueilli avec la plus grande faveur par ses élèves.

Digitized by Google

L'un de nos plus anciens professeurs, M. Troly, a dû aussi, cette année, sinon cesser complètement le concours qu'il nous apportait, du moins ne nous le continuer qu'en partie. Craignant la fatigue que lui causaient les cours du soir, il n'a plus conservé que son enseignement de l'après-midi. Bien que cette décision nous chagrinât d'un côté, elle nous a permis de redonner place parmi nous à l'éminent professeur qu'est M. Biard, dont j'étais forcé il y a deux ans de déplorer le départ; M. Biard, souffrant à cette époque, a été heureux de reprendre sa tâche parmi nous et se consacre au cours de 2e année d'anglais, je n'ai point besoin de dire avec quelle ardeur et avec quel succès.

La première année d'anglais (hommes) a également changé de professeur : M. Mady, qui en avait la charge depuis deux ans à peine, a été appelé à Paris, par la distinction de son mérite; ce fut une perte sensible pour nous. Votre Comité a désigné, pour lui succéder, M. Fort, professeur au Lycée, qui, je l'espère, continuera avec fruit la tâche si lourde de son prédécesseur.

Enfin, le cours de traitement des vins est aujourd'hui professé par M. Noirrit, qui succède à M. Lamonerie après un court interim. Professionnel appartenant à une honorable maison de notre place, M. Noirrit a fait preuve dès ses premières leçons d'une conscience absolue, d'un souci profond de son enseignement, et les résultats qu'il a obtenus sont déjà appréciables.

Je ne veux pas, Messieurs, terminer cette rapide revue de fin d'année 1908, sans remercier non seulement votre Comité, toujours prêt à diriger et à seconder mes efforts, mais encore votre Commission des classes dont la collaboration m'a été des plus précieuses. Nombre d'améliorations de détail dont je n'ai pu vous entretenir ici, mais qui ont, chacune pour sa part, augmenté l'utilité de notre enseignement ou en ont amélioré les résultats, sont dus aux observations judicieuses des membres de cette Commission lors de leurs visites, ou à leurs rapports de fin d'année si instructifs et si dignes d'être médités. Aux uns et aux autres, Messieurs, j'adresse mes remerciements; je les prie en même temps de me continuer leur bienveillante sollicitude et de ne pas ménager leurs conseils à un directeur de cours qui sent combien est difficile la tâche qui lui est dévolue et combien il a besoin des compétences qui l'entourent pour la pouvoir mener à bonne fin.

CH. RAMARONY.

Vu : J.-J. RAOUL LESFARGUES.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU. — G. CHAPON, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

REVUE PHILOMATHIQUE

MAI-JUIN 1909

PORTRAIT DE Mlle M. DE S...

Par ERNEST BORDES

(Société des Amis des Arts de Bordeaux, Salon de 1909.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

L'EXPOSITION DES AMIS DES ARTS

Un des plus grands musiciens, peut-être le plus grand, de l'école française moderne, Vincent d'Indy, écrivait récemment dans un article de la *Revue Contemporaine* : « Je considère la critique comme absolument inutile et même comme nuisible, parce qu'elle n'est jamais que l'opinion d'un Monsieur sur telle ou telle œuvre. » Malgré notre respect et notre admiration pour la haute individualité artistique de V. d'Indy, il nous permettra d'opposer ici notre expérience personnelle à ses déclarations trop absolues sur l'inutilité et la nocivité de la critique d'art.

Que disions-nous en effet dans la *Revue Philomathique* au sujet de l'Exposition des Amis des Arts en 1908? « On prétend que les années se suivent et ne se ressemblent pas; au contraire, rien ne ressemble plus au Salon des Amis des Arts que celui de l'année précédente ou de l'année suivante, en ce sens que les rares toiles de valeur qui émergent de l'ensemble y apparaissent toujours noyées dans la marée montante des médiocrités ou des inutilités. » Et quelque lignes plus loin : « Pas plus cette année que les précédentes, la Société des Amis des Arts

Digitized by Google

n'est parvenue à attirer les œuvres qu'elle devrait contenir. Aussi, en terminant cette revue sommaire du Salon de 1908, oserons-nous émettre le vœu qu'il n'en soit plus de même à l'avenir, que si, pour des raisons qui nous échappent, les œuvres de premier plan ont par trop manqué jusqu'ici au Salon de la Société des Amis des Arts, celle-ci consacre désormais toute son activité et tout son zèle à combler une pareille lacune. »

Loin de nous la pensée d'attribuer à notre humble prose une influence qu'elle ne mérite sans doute pas : mais, sans en rechercher la cause, nous sommes heureux d'enregistrer le résultat que notre vœu de l'année dernière a été partiellement exaucé, que la Société des Amis des Arts a tenté cette année des efforts souvent couronnés de succès pour attirer, grâce à l'activité de ses démarches auprès des artistes parisiens, une trentaine de toiles d'une réelle valeur, et que son Comité d'organisation a droit à de sérieux éloges pour avoir notablement relevé le niveau de son Exposition annuelle.

Nous commencions notre compte rendu critique de 1908 par rendre un sincère hommage à l'œuvre la plus significative du Salon, le portrait de M. L. L... par Aimé Morot. C'est encore un portrait, mais cette fois un portrait de femme qui, selon nous, tient incontestablement le premier rang parmi les envois au Salon de 1909, celui de Mme la baronne d'A... par Gabriel Ferrier. Nous connaissions déjà plusieurs toiles remarquables de ce peintre; mais aucune ne nous avait frappé au même degré par la qualité supérieure de la pâte picturale et de l'exécution technique, par la sobriété classique des moyens d'expression, par la fermeté et la précision de l'écriture, non moins que par la conscience dans le rendu de la physionomie physique et morale du modèle.

Nous avions déjà relevé des qualités analogues dans le beau portrait de M. L... ; mais l'art plus fouillé et plus expressif de G. Ferrier nous paraît viser plus haut et pénétrer plus avant que la facture plus extérieure et plus superficielle d'Aimé Morot. Nous nous trouvons ici en présence d'une œuvre qui affecte les allures d'un chef-d'œuvre et qui s'apparente direc-

Digitized by Google

tement aux productions les plus remarquables des maîtres du genre, un Ricard ou un Fantin-Latour, par exemple. Puisque le portrait de G. Ferrier nous a ramené à celui d'Aimé Morot, constatons tout de suite que ce peintre n'a pas eu cette année au Salon bordelais le même bonheur qu'en 1908. La seule toile qu'il expose, une *Corrida*, est une œuvre assez banale et insignifiante, où l'on retrouve bien l'habileté de main et la virtuosité technique du maître, mais qui n'ajoutera certainement rien à sa renommée ni à son prestige artistique.

Une autre déception du Salon bordelais de 1909 ce sont les deux envois de Roll, intitulés *Caresse du Soleil* et *République*. Déjà en 1908 nous constations que sa *Junon* et sa *Liberté* étaient loin d'appartenir à ses meilleures productions, qu'en particulier sa *Junon* ne portait l'empreinte ni de la fierté aristocratique ni de la majesté souveraine qui sied à une reine de l'Olympe. Les deux envois de cette année constituent une regrettable récidive et ne feront pas oublier ceux de 1908. L'artiste s'est sans doute imaginé qu'il suffisait de nous présenter une silhouette de femme assez vague et dépourvue de tout caractère sous son vêtement rouge pour incarner en elle la République. Nous confessons notre surprise et notre embarras pour reconnaître dans cette toile la marque de fabrique et la signature du maître qui nous a donné jadis tant d'œuvres d'un si ferme dessin, d'un coloris si chaud et si éclatant.

L'autre toile de Roll, la *Caresse du soleil,* a sans doute plus de valeur que la *République,* mais elle est encore d'une exécution bien sommaire et bien peu poussée. Le mouvement réflexe que dessinent les bras de la femme sous l'impression du soleil manque de naturel, de souplesse, d'harmonie et imprime à tout le buste une sorte de contorsion disgracieuse. Quant aux reflets rougeâtres que la caresse du soleil est censée faire tomber sur le visage de la femme, ils sont d'un coloris tout à fait brutal, et leur tonalité métallique ne s'identifie nullement avec les blancheurs du torse féminin, d'autant plus que le voisinage des tons rutilants de la chevelure en accentue encore la crudité. En somme les envois de cette année, comme ceux de l'année dernière, nous permettent de constater un

Digitized by Google

fléchissement sensible dans la courbe de la personnalité artistique de Roll qui semble comme arrêtée et figée dans son développement. Qu'il y a loin de la *Junon* et de la *Liberté*, comme de la *République* et de la *Caresse du soleil*, aux toiles d'inspiration diverse, mais toutes marquées au coin d'une savoureuse jeunesse, d'une vigoureuse et vivante palette qui signalent les premières étapes de la carrière du maître!

Ce n'est pas une déconvenue, mais une redite que nous apporte le *Fumeur hollandais* de Roybet. Qu'il s'agisse de reproduire les types de reîtres et de soudards du Moyen-Age ou l'effigie d'un géographe assis à sa table en face de ses instruments de travail, le peintre ne se distingue ni par la variété de la conception ni par la complexité des moyens d'exécution, et on peut dire que, quand on a vu une fois un Roybet, on les connaît tous par avance. L'artiste est incontestablement très maître des secrets de son métier, et, chez lui, la virtuosité technique défie les plus habiles; mais Roybet oublie trop volontiers que la maîtrise des procédés, que la technique picturale ou musicale n'est que le côté secondaire et accessoire de l'art; comme l'a si justement exprimé Schumann dans ses conseils aux jeunes musiciens, la bravoure n'a de valeur que quand on sait la mettre au service des idées. Roybet a la prétention d'imiter ses modèles favoris, les maîtres flamands. Il n'y fait malheureusement penser que pour mesurer toute la distance qui sépare le génie d'un Franz Hals ou d'un Van der Helst d'œuvres où s'affirme un tempérament toujours un peu gros, vulgaire et monocorde, comme le *Géographe* ou le *Fumeur hollandais*.

Bien que le portrait de G. Ferrier écrase tous les autres de son éclatante supériorité, il convient de rendre justice au talent considérable qui se dégage des deux très intéressants portraits de Mme Grosclaude et de M. Robert-Fleury par Marcel Baschet. Chacun, suivant les affinités de son goût personnel, manifestera ses préférences pour l'une ou l'autre de ces toiles, dont la valeur nous semble à peu près équivalente. Ce n'est évidemment pas là de la peinture de premier ordre. Il y manque cette maîtrise souveraine, ce don privilégié

Digitized by Google

d'invention et de caractérisation qui éclate dans l'œuvre de G. Ferrier. L'exécution est très soignée et très finie jusque dans les détails du costume; mais le coloris des carnations reste un peu terne, et on n'y retrouve pas l'intensité de vie, la vérité et la profondeur d'expression qui débordent du portrait de la baronne d'A...

Au troisième plan, après les portraits de M. Baschet, il faut encore citer les portraits de Mlle de S... et d'Onésime Réclus, par E. Bordes. Le premier est empreint d'une certaine fraîcheur, d'une certaine grâce juvénile, et la robe de velours bleu du modèle y présente des reflets très chatoyants. Nous lui préférons cependant le portrait d'Onésime Reclus, où le peintre a su reproduire avec sincérité et franchise la physionomie ouverte, intelligente et expressive du personnage.

Après les portraits nous abordons les tableaux de genre, qui constituent le fonds le plus abondant et le plus varié du Salon bordelais. Parmi ceux-ci nous devons citer en première ligne deux toiles importantes de H. Berton : le *Repos après le bain* et le *Jeune fille relevant sa chevelure*. Nous savons que le premier de ces tableaux a soulevé dans certains milieux des admirations enthousiastes qui nous semblent dépasser quelque peu la mesure. Sans doute le *Repos après le bain* manifeste des qualités indéniables de correction dans le dessin, de précision et de souplesse dans le modelé des formes anatomiques. Ce corps de femme couchée que nous présente le peintre est un remarquable morceau de nu, nous ne le contestons pas; mais ces qualités ne sont-elles pas accompagnées de défauts qui en amortissent singulièrement la valeur, par exemple l'exagération des proportions, la grosseur absolument anormale et choquante de certaines parties du corps de la femme, notamment les cuisses, qui revêtent un aspect bien peu flatteur pour l'œil et impriment à ce corps féminin un fâcheux caractère de vulgarité.

De plus, et ce sera là le point capital de notre critique, les chairs de ce corps sont tellement flasques de structure et de coloris si blafard que le sang ne semble pas circuler sous la peau ni la vie palpiter dans les veines. Nous ne voudrions

Digitized by Google

rien exagérer; mais ce *Repos après le bain* a le tort de nous rappeler un peu la mollesse des contours, le ton blafard et exsangue des carnations que nous avons critiqués l'année dernière dans la *Toilette d'Herminie* de Caro Delvaille. Des défauts analogues se manifestent dans le second tableau de M. Berton, la *Jeune fille relevant sa chevelure*, qui appartient à l'État. Seulement, tandis que le *Repos après le bain* relève du genre gras, celui-ci se réclame du genre maigre, et le buste de la jeune fille, dont les chairs gardent toujours cette coloration grisâtre où la vie manque, est déparé par des méplats anguleux et des creux efflanqués qui ne s'accordent guère avec le charme et la vénusté d'un corps virginal.

J. Blanche était représenté en 1908 au Salon bordelais par deux toiles d'intérêt médiocre : l'*Enfant à la poupée*, les *Fleurs et nature morte*. Nous n'oserions affirmer qu'il ait pris sa revanche en 1909 avec ses deux envois : le *Portrait d'A. Rodin* et la *Voyageuse*. Ce dernier tableau affecte des allures mélodramatiques et emprunte des tonalités brunâtres qui le rapprochent de certaines compositions de Delacroix; mais il en reste bien éloigné pour la hauteur de la conception, pour la richesse et l'éclat romantique du coloris. Le portrait d'A. Rodin se distingue par des qualités plus sérieuses; cependant la tonalité lie de vin répandue comme à plaisir sur le visage du modèle en accentue le caractère étrange, et, pas plus dans cette toile que dans la précédente, J. Blanche n'a su se montrer comme quelquefois l'heureux émule des Lawrence, des Romney, des Gainsborough, ni retrouver les tons estompés et rompus qui caractérisent ses productions habituelles.

René Ménard semble avoir abandonné le filon des paysages de montagne comme le Cervin et le Mont Blanc pour revenir aux sites de la Grèce et de Rome. Les deux envois de cette année, l'*Arc-en-ciel* et *Pæstum* ne feront pas époque dans sa carrière, bien que l'*Arc-en-ciel* manifeste, soit dans l'élégante silhouette de la femme qui émerge au premier plan du tableau, soit dans la perspective du fond illuminé par l'arc-en-ciel, le sentiment profondément poétique et la séduction enchanteresse qui sont les qualités dominantes de sa manière. Ch. Cottet expose,

Digitized by Google

sous ce titre, la *Vue de Ségovie* et le *Chevet de la cathédrale de Ségovie*, deux très intéressantes études où le mélange des verts et des jaunes atteint un diapason un peu exacerbé; mais elles sont empreintes d'un sentiment bien exotique, et le peintre a su reproduire sur la toile avec une scrupuleuse fidélité les couleurs tranchées et violentes des paysages espagnols.

L'*Intérieur d'une vieille maison* de F. Cormon compte certainement parmi les morceaux intéressants du Salon bordelais. La tonalité générale du tableau est un peu sombre, et nous serions surpris s'il plaisait beaucoup aux amateurs des notes claires et gaies; mais la pâte picturale en est substantielle et solide, et cette toile donne bien l'expression de solitude mystérieuse et d'abandon qui se dégage des vieilles demeures. Le *Trianon rose* de Le Sidaner forme un contraste complet et saisissant avec la toile de Cormon. Ici tout est frais, clair et propret. Cette symphonie en rose constitue une véritable fête pour le regard; et, en contemplant le *Trianon rose,* le spectateur éprouve une sensation analogue à celle que ressent l'auditeur devant un fragment de l'auteur de *Pelléas et Mélisande* ou des *Nocturnes.* Les taches picturales de Le Sidaner n'ont pas moins de délicatesse, de prestige et de séduction que les taches sonores de A. Debussy, et, malgré la différence des procédés techniques particuliers à chaque art, l'impressionnisme du peintre apporte à l'œil, comme celui du musicien à l'oreille, une jouissance inexprimable.

Quand nous aurons cité le *Ferblantier* de E. Buland, où le sujet manque visiblement d'intérêt, mais où les divers ustensiles concernant le métier de ferblantier sont reproduits avec beaucoup d'exatitude et de conscience artistique, et les *Badauds* d'Hochard, composition humoristique d'un accent original, nous estimerons avoir signalé les œuvres les plus saillantes de la peinture de genre, et il ne nous reste plus qu'à aborder le paysage.

Nous indiquions déjà la pénurie et l'insignifiance du paysage dans le Salon de 1908. Son successeur ne nous apporte sur ce point aucune compensation, et les paysages de valeur conti-

Digitized by Google

nuent à apparaître *rari nantes in gurgite vasto*. Nous avons peine à comprendre et à expliquer cet effacement et cette abdication volontaire du paysage comparativement au portrait et à la peinture de genre. On dirait qu'à mesure que les conditions de la vie sociale, que les facilités croissantes des moyens de transport et de locomotion nous rapprochent davantage de la nature et nous font vivre dans une communauté plus étroite avec elle, les peintres semblent s'en détacher, et rompre avec la longue tradition qui avait fait de l'École française du paysage une de nos gloires nationales.

Ainsi quel intérêt peuvent offrir deux tableautins aussi peu significatifs que le *Hérisson* et le *Paysage accidenté* de Harpignies sinon de faire regretter les œuvres remarquables par la tenue et le style véritablement classique dont nous a gratifiés dans le passé le pinceau de ce maître? Un de ses fidèles disciples, Louis Cabié, nous offre le spectacle de la même déchéance. Il nous avait habitués à une largeur de facture et à une élévation dans le rendu du sentiment de la nature que nous ne retrouvons à aucun degré dans ses deux toiles : *Clisson au soleil couchant*, et *Le Moustier, bords de la Vézère*.

En revanche René Billotte nous présente avec le *Soir dans l'île de la Frette* un charmant spécimen de sa note sentimentale et mélancolique. Le choix du site et la conception du tableau revêtent déjà un caractère très poétique; quant à la tonalité générale avec ses teintes gris vert, très fondues et très harmonieuses, elle dispose heureusement l'esprit à la rêverie et à la contemplation de la nature. Comme beaucoup de ses confrères, Billotte a le défaut de se recommencer et de ne pas assez se soucier du renouvellement de sa manière; mais le *Soir dans l'île de la Frette,* sans nous apporter aucun élément inédit sur sa personnalité artistique, appartient néanmoins à la catégorie de ses œuvres les plus réussies.

Un peintre que nous avons eu l'occasion de voir et d'apprécier à la Société nationale des Beaux-Arts, Lucien Griveau, a exposé au Salon bordelais deux toiles : La *Paix du village* et les *Dernières lueurs*, très attachantes toutes deux, bien dans l'air et dans la lumière, qui, par leurs tons apaisés et fondus,

Digitized by Google

procèdent de la manière de Cazin, et rappellent les savoureuses productions de ce maître du paysage.

Notre compatriote G. Guignard, un autre fidèle de la Société nationale, a été particulièrement heureux dans ses envois de cette année, qui consistent en deux tableaux : Le *Gros temps près Dieppe*, la *Place du marché à Dakar*, et deux pastels : le *Moulin en Flandre* et le *Coucher de soleil en Sologne*. Jusqu'ici Guignard s'était surtout révélé l'émule de Ch. Jacque dans ses bergeries, très vraies de sentiment et très poétiques d'expression, mais aussi quelque peu monocordes de conception et de coloris. Il semble aujourd'hui vouloir renouveler et élargir sa manière en reproduisant les aspects mobiles du ciel et des eaux. Son *Gros temps près Dieppe* renferme tous les éléments d'une excellente marine où l'artiste a su rendre avec autant d'exactitude que de conscience les tonalités glauques de la mer, les colorations blanchâtres et grisâtres des roches environnantes ou des nuages qui balayent l'atmosphère. Nous ne saurions faire un plus bel éloge du tableau de Guignard qu'en le rapprochant d'une des œuvres les plus significatives de notre musée : la *Vague* du regretté Chabry.

Un autre de nos compatriotes, J. Calvé, qui nous a donné plusieurs fois des ouvrages de plus grande envergure, expose deux paysages intitulés : une *Lagune à Hourtin* et *Sur la route de Cambes, au printemps*. Le premier de ces tableaux dégage les qualités coutumières de tenue dans la composition et dans le style, de correction et de fini dans le dessin, qui caractérisent le talent du peintre; par contre, nous avons peine à admettre le coloris peu naturel et exagéré de l'atmosphère ambiante du second, et nous doutons fort qu'un lever de lune, même sur la lagune d'Hourtin, ait jamais imprégné le paysage d'un bleu aussi intense et aussi agressif pour la rétine du spectateur.

Les envois d'Henri Martin, l'*Église de la Bastide, au printemps* et l'*Étude au Martigues,* malgré les dimensions restreintes de leur cadre, portent bien l'empreinte de la personnalité de l'artiste; mais il faut reconnaître qu'Henri Martin n'a pas l'air de se sentir chez lui dans les petites toiles, que sa vigoureuse

Digitized by Google

individualité y semble étriquée et comme captive, au lieu de déployer librement les fantaisies de son imagination, l'originalité de son inspiration picturale et les procédés très particuliers de son coloris pointilliste, comme dans ses grandes fresques qu'il nous a été donné d'apprécier au Salon de la Société nationale. En terminant par la mention d'une étude très fine et très lumineuse d'un élève de Boudin, Braquaval, *Saint-Valéry-sur-Somme* et les deux fantaisies vénitiennes de Saint-Germier, le *Marché aux herbes* et le *Jour de fête à Venise*, nous croyons être à peu près en règle avec le département du paysage au Salon bordelais.

En somme, tel qu'il se présente dans son ensemble, ce Salon marque, nous le répétons à dessein, une amélioration sensible sur l'Exposition précédente. Maintenant que le Comité de la Société des Amis des Arts est entré franchement dans la voie du progrès, il ne s'arrêtera pas en si beau chemin. Il fera des visites de plus en plus fréquentes au Salon et aux ateliers parisiens, et multipliera ses démarches, pour attirer les peintres qui sont encore restés réfractaires à son appel ou ne lui ont envoyé que des œuvres d'importance secondaire.

Ainsi n'avons-nous vu venir cette année à l'Exposition des Amis des Arts ni Albert Besnard, ni Lucien Simon, ni Prinet, ni Claus, ni Ulmann. Henri Martin, Jacques Blanche, René Ménard, Cottet, Dauchez, nous ont parcimonieusement dispensé la menue monnaie de leur talent, et nous avons dû nous contenter des miettes du festin des salons parisiens.

Il convient de se montrer désormais plus exigeant à leur égard, et de leur laisser entendre que Bordeaux professe assez le goût et le culte des beautés de l'art pour ne pas se satisfaire des productions de second ordre dont on daigne lui faire l'aumône.

Nous avons eu la bonne fortune de visiter récemment dans la galerie G. Petit l'Exposition de la Société nouvelle. Elle présente une collection tout à fait remarquable de tableaux de tous les peintres que nous venons de nommer, et la Société des Amis des Arts n'aurait que l'embarras du choix à faire parmi eux pour le prochain Salon bordelais. Si cette Société

Digitized by Google

réussit à attirer en 1910 les œuvres de premier plan qu'elle a le droit de revendiquer, et si elle a le courage d'opérer des coupes beaucoup plus sombres parmi les médiocrités et les inutilités qui encombrent encore le Salon de 1909, elle aura désarmé la critique, et on pourra lui rendre cet hommage qu'elle a bien mérité de l'Art et de la Cité bordelaise.

TH. FERNEUIL.

Digitized by Google

UN CONDOTTIERE GASCON

Le savant professeur de notre Faculté des Lettres en qui les Bordelais se plaisent à reconnaître un digne successeur de M. Camille Jullian à la chaire d'Histoire de Bordeaux et du Sud-Ouest, M. Paul Courteault, vient de publier une biographie critique de Blaise de Monluc, où il substitue à l'image traditionnelle du célèbre capitaine un portrait plus exact[1]. Depuis les années passées par le jeune page gascon, déjà indiscipliné et batailleur, à la cour de Lorraine jusqu'au temps glorieux où le vieux guerrier reçut de Henri III le bâton de maréchal, Monluc fut mêlé à trop d'événements considérables, soit en Italie, soit en France, pour que l'étude de sa vie ne constitue pas une précieuse contribution à l'histoire générale; malgré tout, en écrivant, avec des scrupules d'érudit qui ne gênent nullement la verve du conteur, les aventures d'un cadet de Gascogne, M. Courteault, dont les travaux remarquables ont déjà si bien mérité de la petite patrie, était assuré de voir son livre accueilli, des bords de la Garonne aux Pyrénées, avec une faveur et une curiosité toutes particulières.

La figure de l'un des écrivains avec lesquels le Midi gascon de Marot et de Montaigne a fait ses plus pittoresques débuts dans la littérature française n'était pas sans avoir attiré l'attention des critiques, mais on s'était jusqu'ici imprudemment contenté, pour dépeindre Monluc, de copier les traits mêmes sous lesquels il s'est montré dans ses propres *Commentaires*. M. Courteault, mettant à profit les nombreuses pièces d'archives qu'il lui a fallu dépouiller, lors de la composition de sa grande étude sur *Blaise de Monluc historien,* a victorieusement

1. *Un Cadet de Gascogne au XVIe siècle*, Blaise de Monluc, par Paul Courteault, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Bordeaux, lauréat de l'Académie française. Paris, Alphonse Picard et fils, 1909.

Digitized by Google

prouvé que dans la « Bible du soldat » si chère à Henri IV, tout n'était point parole d'Évangile. Essayons de préciser, à l'aide de son nouveau livre, en quoi le farouche capitaine, que ses glorieuses blessures contraignirent sur la fin de ses jours à porter un masque, crut nécessaire pour de moins nobles motifs de déguiser aussi l'image qu'il souhaitait laisser de lui à la postérité.

Les circonstances dans lesquelles les *Commentaires* furent entrepris étaient de nature à rendre suspecte la parfaite sincérité de l'auteur : on sait, en effet, que Monluc s'étant vu ôter sa charge de lieutenant de roi en Guienne et redoutant les suites d'une enquête qui avait été ordonnée sur son administration, composa pour le duc d'Anjou une première rédaction des *Commentaires*, dont l'intention apologétique ne saurait être mise en doute.

C'est seulement après avoir achevé ce hâtif plaidoyer que le vieux soudard sentit naître en lui l'ambition littéraire. Encouragé par son entourage, il reprend alors son œuvre et l'enrichit de nombreuses additions, travail analogue à celui que fera subir Montaigne aux *Essais* de 1588. De plus, tout en regrettant de n'avoir pas reçu la solide « nourriture » de son docte frère Jean, l'évêque de Valence, avec l'aide de secrétaires et peut-être même du prélat diplomate lui-même, il fait subir au texte primitif de ses *Commentaires* une minutieuse revision.

S'il retouche la forme du livre, il en modifie, d'ailleurs, aussi le caractère : ses efforts tendent à le rendre plus utile, plus artistique et aussi plus exact.

D'abord, Monluc se flatte de laisser le récit de sa vie comme un enseignement pour les capitaines à venir. « Je n'écris à moi-même, déclare-t-il, et veux instruire ceux qui viendront après moi; car n'être né que pour soi, c'est, en bon français, être né une bête. » Puis, il ajoute à son œuvre l'agrément de l'éloquence, en y introduisant quelques-unes de ces belles harangues dont il a le secret; enfin, il se défie quelque peu de ses souvenirs, du moins des plus lointains, et recourt, pour les contrôler, aux historiens des guerres auxquelles il a pris part. Mais, le plus souvent, avec sa trop audacieuse confiance

Digitized by Google

en lui-même, il préfère au témoignage d'autrui celui de sa propre mémoire.

Ainsi modifiés, les *Commentaires,* s'ils devenaient une œuvre d'art plus parfaite, n'acquéraient point une valeur documentaire plus certaine, l'auteur ayant exécuté la refonte de son livre avec plus de vanité que de scrupule.

A demander seulement à Monluc son propre portrait, il y avait grand risque, on le voit, de ne se faire de lui qu'une image idéalisée : ce fut celle que reproduisirent jusqu'ici les biographies traditionnelles du célèbre capitaine. Sur la foi de l'historien, pourtant juge et partie dans la cause, on croyait avoir complètement dépeint son caractère, lorsqu'on avait vanté avec enthousiasme sa hardiesse, sa bravoure, son activité, sa science des hommes et des choses, sa prudence dans les conseils, et raillé avec un sourire indulgent ses gasconnes vantardises ; il semblait qu'on l'eût équitablement jugé, si l'on avait déclaré intransigeant son prétendu fanatisme et qualifié de sanguinaire sa légendaire cruauté.

M. Courteault a découvert que ce n'est point là le vrai Monluc. Pour se faire une idée exacte et complète du personnage, il convient d'ajouter certains traits à l'image déjà connue ; il convient d'en rectifier d'autres. Essayons de faire, en prenant pour guide le savant ouvrage de M. Courteault, ce travail de mise au point.

Sans doute Monluc fut un brave et avisé capitaine, mais il fut aussi, bien que les *Commentaires* ne le montrent guère sous ce jour, un avide et peu scrupuleux courtisan de la fortune. Avec quelle ardeur et quelle persévérance infatigables ce cadet de Gascogne a lutté pour la conquérir, l'histoire de ses aventures en fournit à chaque page les preuves les plus convaincantes. Depuis le jour où, parti « fier comme un paon et *escarbillat* » de la maison paternelle, il obtint une place d'archer dans la compagnie de Lautrec, jusqu'au siège de La Rochelle, en 1573, toute sa vie Monluc s'efforça de faire estimer plus haut — et aussi plus cher — le prix de ses services.

Il faut convenir, d'ailleurs, que dès ses débuts dans le métier des armes, il n'épargna rien pour se rendre nécessaire. Qu'on

Digitized by Google

lise, pour s'en convaincre, l'escalade du château de Forcha di Penne, si prestement contée par M. Courteault. « La position était très forte. Les fameuses bandes de Bourbon, revenant du sac de Rome, en avaient vainement tenté l'escalade. Pedro Navarro y envoya les Gascons. On fit un trou dans la muraille. Monluc, vêtu d'un gorgerin de maille à l'allemande, l'épée à la main, la rondelle au bras, le morion en tête, saute le premier dedans. Les camarades veulent le suivre. Mais les assiégés renversent sur le trou une cuve pleine de cailloux, et Monluc reste seul, en butte aux arquebusades. Il en reçoit deux, l'une au travers de la rondelle et du bras, à quatre doigts de la main, et l'autre à la jointure de l'épaule et du bras. Il recule vers le trou et y tombe à la renverse. Les hommes, restés dehors, l'empoignent par les jambes et le tirent si doucement qu'ils le laissent rouler jusqu'au fond du fossé, à travers l'éboulis des pierres. Le bras atteint se casse en deux endroits. Tandis qu'on relève le blessé, son lieutenant, La Bastide, aidé de deux capitaines basques, entre dans le château par escalade. Les Gascons saccagent tout, passent au fil de l'épée hommes, femmes et enfants « jusqu'à ceux qui étaient dans le berceau », dit Monluc, tout glorieux de l'affection de ces sauvages, enfin mettent le feu aux quatre coins de la ville. »

C'est ainsi que, durant sa longue carrière, l'ambitieux routier va se ruer sans cesse au plus fort de la mêlée, avec la témérité du joueur risquant tout son bien sur un seul coup de dé. A peine rétabli des plus graves blessures, il reprenait chaque fois avec une même ardeur la série de ses prouesses, levait et dressait de nouvelles bandes, et, la trêve conclue ou la paix signée, travaillait à obtenir la faveur des grands : du connétable de Montmorency d'abord, plus tard des Guise, ou à se faire payer grassement par la cour les services rendus. Plus d'une fois, il est vrai, ses maladresses et ses intempérances de langage lui valurent des disgrâces passagères, mais il eut toujours le talent d'en sortir bien vite, et pour s'élever plus haut.

Successivement capitaine de gens de pied, puis mestre de camp sous François Ier, gouverneur de Moncalieri en Piémont

Digitized by Google

sous Henri II, gentilhomme de la chambre, lieutenant général du roi à Sienne, au retour de la défense de cette place où il s'était couvert de gloire, il réussit — plus heureux qu'après Cérisoles — à se rendre auprès du roi pour lui narrer lui-même ses hauts faits. Le collier de l'Ordre, une pension et une rente de trois mille livres chacune, deux mille écus comptant, deux places de conseiller au Parlement de Toulouse pour en disposer à son gré, enfin la promesse de la première compagnie de gens d'armes vacante, tels furent les bénéfices de son voyage à la cour : le petit page du duc de Lorraine semblait pouvoir se tenir pour satisfait.

Tant de succès ne firent cependant que le rendre plus avide d'honneurs et d'argent. Ne comptant guère sur le connétable dont il s'était attiré plus d'un blâme, — le grand « rabroueur » n'avait pas vu sans mécontentement la hâte fiévreuse que mettait à se guinder toujours plus haut le petit cadet de Gascogne; il avait formellement désapprouvé l'attitude prise par Monluc à Sienne, lors d'une entrevue conciliatrice avec le marquis de Marignan, et lui avait fait payer cher la mutinerie dont il s'était fait l'un des meneurs pendant le siège de Volpiano en Piémont, — croyant à l'étoile des Guise et se décidant à orienter nettement de leur côté ses ambitieux efforts, il accepta, au retour d'un dernier et pénible séjour en Italie, la charge de colonel de gens de pied qui venait d'être enlevée au neveu du connétable,

Il ne jouit d'ailleurs pas longtemps de la faveur de Henri II. Montmorency étant rentré en grâce après la paix de Cateau-Cambrésis, le nouveau colonel dut remettre sa charge, perdant ainsi tout le fruit de ses services et de ses intrigues. L'amertume de la déception, exaspérant encore l'inquiétude de cette âme toujours inassouvie, ne devait pas peu contribuer à faire de Monluc un véritable mécontent.

Selon son habitude il tint tête à la mauvaise fortune, réussit à obtenir du roi une compagnie de cinquante lances et continua à servir les Guise, en jouant le rôle d'espion auprès du roi de Navarre, leur rival. Tandis que s'organisait la conjuration d'Amboise, il se retira en Gascogne et s'y recueillit.

Digitized by Google

Les troubles religieux naissaient en Guienne : âgé de soixante ans, mais plus vert que jamais, le vieux capitaine, dont les guerres d'Italie avaient trompé les espérances, se disposait à profiter des événements nouveaux pour réaliser enfin pleinement son rêve de richesse et de grandeur.

Les nouveaux traits que les recherches de M. Courteault ont ajoutés à la figure de Monluc : ambition effrénée, mécontentement perpétuel, absence de scrupules, se précisent et s'aggravent dans la seconde partie de cette vie aventureuse, en même temps que se modifie à certains égards la physionomie traditionnelle du farouche « boucher royaliste ». Son prétendu fanatisme et son aveugle cruauté changent, en effet, de caractère à la lumière des révélations faites par le savant historien.

Après diverses palinodies, dues uniquement à la poursuite de « son meilleur », Monluc, dont l'attitude avait été un moment celle d'un bon huguenot, appuya de tout son pouvoir la politique d'abord tolérante de Catherine de Médicis, puis, le colloque de Poissy n'ayant pu aboutir, il se rendit à Paris pour voir « le cours du marché », comprit qu'il y avait plus que jamais lieu d'user de prudence et accepta, faute de mieux, la mission toute pacifique de diriger une enquête sur les violences récemment commises, tant par les réformés que par les catholiques, en Guienne.

Il ne devait pas longtemps persévérer dans ses sentiments de sage tolérance. Comprenant le danger que faisait courir à l'autorité établie le mouvement réformé, dont le caractère nettement démocratique et social en Guienne inspirait au commun peuple les plus chimériques espérances, Monluc vit bien vite qu'il avait tout intérêt à se faire, dans cette province, le protecteur de la noblesse ; aussi, abandonnant les huguenots qui, depuis le massacre de Vassy et l'enlèvement du roi et de la reine-mère par les triumvirs, n'étaient plus que des rebelles, il se lança, sans hésiter, dans les excès de la plus sanglante répression. Tout le Sud-Ouest s'étant bientôt trouvé en état d'anarchie, il déploya une activité inlassable à se faire le soutien du parti royaliste et catholique, multipliant les

Digitized by Google

exécutions, assiégeant avec une vaillance juvénile les villes tombées au pouvoir des réformés, ne négligeant rien pour mériter cette lieutenance de Guienne où il visait de remplacer le vieux Charles de Coucis, sieur de Burie, fatigué par ses campagnes et, d'ailleurs, suspect de sympathie pour la nouvelle doctrine.

Quelque temps assez mal en cour, à cause de son rapide revirement, Monluc écrivit à la reine une lettre où il exhalait sa mauvaise humeur : « Il faisait valoir qu'il ne touchait pas un sol pour la peine qu'il prenait, se plaignait qu'on ne fît aucun cas des gens de bien, à un moment où l'on eût dû les acheter à prix d'or, et terminait en demandant son congé. » Catherine ne tarda pas à lui accorder trois mille livres et une confiscation qu'il avait demandée; mais, malgré de nouveaux et brillants exploits, il ne put obtenir la restitution du comté de Gaure et se vit même sévèrement blâmer pour avoir, un instant, parlé d'appeler Philippe II à son aide contre les huguenots de Béarn. Ses hautes qualités militaires lui valurent cependant, à la fin des premiers troubles terminés par la paix d'Amboise, d'être nommé lieutenant de roi en Guienne pour la partie de la province située à l'est de la rivière du Lot. L'ambitieux Gascon avait, en somme, assez adroitement manœuvré.

Inhabile à tenir la balance égale entre réformés et catholiques, il mécontenta bientôt la reine-mère par son attitude injurieuse à l'égard de Jeanne d'Albret et par ses doléances. « Vous m'avez, mandait-il à Catherine, vous m'avez de votre grâce, Madame, écrit maintes fois que je ne me souciasse de rien et que le roi et vous ne m'oublieriez point; mais il faut que je vous dise, Madame, que ceux qui me suivent ne dînent point de paroles, et qu'il faut leur mettre autre viande sur table, si je les veux contenter. » Poussé par le désir de voir mieux récompenser ses services, conçut-il le dessein de livrer, moyennant finance, toute la Guienne au roi d'Espagne? On ne saurait l'affirmer, mais il est certain qu'il eut une louche entrevue avec un espion de Philippe II, Juan de Bardaxi, et qu'il joua auprès de ce prince un rôle d'informateur vraisemblablement des plus lucratifs. Peut-être aurait-il payé cher ses

Digitized by Google

imprudences, si Catherine, dans la crainte d'un incident diplomatique, n'avait préféré se déclarer satisfaite par les démentis impudents de l'accusé.

Lors du voyage de Charles IX et de sa mère à travers la Guienne, où les rigueurs maladroites de Monluc avaient presque rallumé la guerre religieuse, celui-ci, toujours insatiable, réussit à se faire nommer membre du Conseil privé, obtint que le jeune roi et la reine tinssent sur les fonts la fille aînée de son second mariage avec Isabeau de Beauville, et conquit enfin, le vieux Burie étant mort, cette lieutenance générale de toute la Guienne qu'il avait tant et si longtemps convoitée. Le titre de vice-amiral y était joint. Se voyant en pleine faveur, il essaya de faire partager à la cour ses dangereuses idées politiques et se plut, d'autre part, à briller au milieu des fêtes avec tout l'éclat dont sa nouvelle charge lui permettait de s'entourer. A Bayonne, « il fut, avec son vieil ennemi le connétable et six autres grands personnages, juge du camp pour la course de bagues. On put le voir dans le cortège, que précédaient six trompettes et six cornets. Il était vêtu d'une casaque de tabis d'or sur soie rouge cramoisie, chamarrée de passements d'or, d'un pourpoint de taffetas blanc rayé d'or, de chausses de satin blanc rayées de même, ornées de franges d'or et bouillonnées de satin blanc rayé d'or et de soie incarnat. Sur la tête il avait un chapeau de velours cramoisi. »

Mais les huguenots s'agitaient en Guienne et aussi « en France ». Monluc, dont l'énergie et l'activité avaient réussi à maintenir le calme dans son gouvernement, fut chargé d'aller reprendre La Rochelle aux réformés. De nouveau mécontent de la cour, qui venait de retrancher le Bordelais de sa lieutenance, informé d'ailleurs que la paix était prochaine et pressentant que cette expédition lui rapporterait peu d'honneur, il se déclara d'abord trop souffrant pour l'entreprendre et n'agit, lorsqu'il se fut décidé à partir, qu'avec la plus extrême mollesse. Son dévouement, on le voit, n'était pas sans réserve; avant tout, l'ambitieux capitaine prenait conseil de son propre intérêt.

Digitized by Google

La paix de Longjumeau ne dura que six mois. Jeanne d'Albret put opérer sa jonction avec le prince de Condé, sans que Monluc, se rappelant ses malheureux excès de zèle, tentât rien de sérieux pour l'en empêcher. Le Midi protestant s'étant soulevé, il retrouva pourtant son ancienne ardeur guerrière, mais il semble que, plus que jamais, dans cette période si agitée de sa vie militaire, la passion du lucre ait dirigé ses démarches. Des Bordelais, terrifiés par la crainte de voir Condé prendre leur ville, il tire un présent de mille écus; les consuls de Sainte-Foy lui achètent mille écus encore le droit de conserver leurs blés; sous prétexte de payer les gens de pied levés en Guienne, il tente de s'approprier dix mille livres d'abord, puis dix-huit mille, que Charles IX lui enjoint de restituer. « Ce faisant, » ajoutait la lettre royale, « me ferez plaisir et service très agréable et effacerez l'opinion que tant de plaintes, qui journellement me sont faites de vous, me pourraient imprimer. » Ce fut aussi une accusation d'avoir dilapidé les finances et pillé le peuple que le maréchal Damville, fils du connétable, formula contre Monluc, lors du grave dissentiment survenu entre lui et le farouche soudard dont il blâmait les cruautés. On voit encore celui-ci, toujours cupide, garder la rançon de M. de La Roche-Chalais, en dépit des instructions royales. A chaque incartade, il se savait assuré d'obtenir un pardon qu'il n'hésitait jamais à payer de son sang, témoin cet assaut de Rabastens, donné peu avant la paix de Saint-Germain, et où il reçut, étant septuagénaire, la fameuse arquebusade dont il resta défiguré.

L'éclat de ses services ne put cependant lui éviter la disgrâce de Charles IX, lorsque le parti de la tolérance eut triomphé à la cour. Il apprit à la fois que le roi lui ôtait sa charge et que des commissaires arrivaient en Guienne pour faire une enquête sur l'emploi des deniers publics pendant les derniers troubles. C'est alors qu'il écrivit et fit imprimer le mémoire justificatif d'où sortit, peu après, cette première rédaction des *Commentaires* qui lui valut une absolution générale et même une pension. Il se retira dans son château d'Estillac, croyant sans doute sa carrière terminée et n'attendant plus rien de

Digitized by Google

la fortune, lorsque l'ordre d'aller aider le duc d'Anjou à reprendre La Rochelle vint interrompre son repos. Sa conduite fut récompensée de quelques nouvelles faveurs, mais il fallait une suprême dignité pour couronner cette existence tout entière consacrée à la poursuite des honneurs et des richesses : à son avènement, Henri III nomma le vieux héros des guerres d'Italie et des troubles religieux maréchal de France.

L'histoire exacte et complète de cette marche au succès, en ajoutant à l'image laissée de lui-même par Monluc quelques traits peu glorieux, lui ôte assurément de son prestige; mais, si M. Courteault a justement montré qu'il y avait, chez le vaillant et ingénieux capitaine, un avide intrigant peu scrupuleux sur le choix des moyens de parvenir, il faut remarquer aussi qu'il l'a en même temps disculpé du reproche de fanatisme. Ses convictions religieuses n'étaient rien moins que solides, et cette indifférence, d'ailleurs peu louable, suffit du moins à prouver qu'il fit par méthode, et non sous l'empire de la passion, une guerre d'extermination aux réformés. On sait de plus, que, dans la sérénité de son extrême vieillesse, il écrivit un admirable *Discours au roi sur le fait de la paix,* qui constitue une éloquente apologie de la tolérance.

Quant à sa cruauté, Monluc s'est plu à en aggraver lui-même, dans son livre, le caractère d'atroce sauvagerie. Certes, il ne fut point tendre, pas plus envers les siens qu'envers les ennemis; on peut douter toutefois que sa barbarie ait été pire que celle de ses contemporains.

Tel est le nouveau Monluc révélé par le savant ouvrage de M. Courteault. Moins héroïque, mais aussi moins farouche que celui des *Commentaires*, il est plus près de l'humaine faiblesse et, par suite, plus réel. Le soldat qui, au dire de Florimond de Rœmond, ne put jamais « entre le lit et le cercueil trouver de repos », n'a, du reste, rien perdu de sa bouillante fougue dans l'alerte et pittoresque narration que M. Courteault a donnée de ses exploits : l'habile historien, au contraire, a su rendre son portrait de Monluc plus vivant encore, tout en le faisant plus vrai.

GASTON DE LAGARDE.

Digitized by Google

DÉSESPOIRS DE BÊTES

MIAOULI, LE CHAT, ET LE SOLEIL

Tout à fait dans les commencements, pendant le printemps gris et humide, naquit Miaouli, le chat sauvage, et tout gris.

Pendant les premiers jours qui suivirent sa naissance, il eut peu d'idées nettes sur le monde extérieur et même sur sa propre personnalité.

Ce qui lui parut le meilleur au monde fut la large poitrine fourrée de sa mère, où il trouvait à la fois une chaleur délicieuse et une nourriture douce et tiède.

Puis, il y eut les jeux, avec ses frères; puis les leçons de Mère Chatte qui leur montra comment on prend au vol les grosses sauterelles, comment on surprend le mulot sortant de son trou ou la musaraigne qui guette.

Mais lorsque Miaouli et ses frères surent chasser toute sorte de gibier, et qu'ils ne tétèrent plus du tout, Mère Chatte partit ailleurs, bien loin, chercher d'autres petits chats à qui montrer les mêmes choses.

Mère Chatte ne se soucie pas des petits qui ne tettent plus!

Alors chacun partit de son côté, et Miaouli erra seul par la lande grise et les forêts humides.

Il chassait parce qu'il avait faim, mangeait pour vivre, et vivait sans savoir pourquoi.

Il était triste parce qu'il était seul et ne se suffisait pas à lui-même.

C'était une petite âme faible!

Il allait ici ou là avec indifférence, et c'est en ce temps-là que tout lieu était pour lui le même; il grandissait sans plaisirs, et ne riait jamais.

Cependant, sous le ciel plus chaud, mais toujours gris et humide, l'été venait de commencer.

Or, un jour, un grand vent déchira les nuages, et l'on put voir sur le ciel d'un bleu vif une boule de feu, brillante comme l'éclair, et plus chaude encore que le cœur de Mère Chatte.

Digitized by Google

Et à ce moment même, pour la première fois depuis qu'il était seul, Miaouli fut heureux.

Il adora le Soleil, et lui dédia un culte de bonds de côté, de pattes étirées, de queue dressée au bruit de sa chanson monotone. Il rit et dansa dans la chaude lumière, frotta ses flancs au tronc rugueux des arbres, puis s'étendit sur la mousse séchée; il resta immobile, les yeux clos, sans dormir, s'appliquant seulement à se bien chauffer.

Mais il s'aperçut que le divin Soleil s'abaissait à l'occident et semblait fuir le pays.

Alors une crainte horrible l'étreignit et serra, à le briser, son pauvre petit cœur de chat. Soleil allait-il fuir comme Mère Chatte? Fuir sans retour à la recherche de chats plus jeunes? Oh! cette fois, il le suivrait! il ne voulait plus être abandonné!

Alors, il se mit à courir vers le couchant. Longtemps il courut dans la forêt, et longtemps sur la lande; il bondissait par-dessus les ajoncs épineux et les hautes fougères, se coulait entre les ronces enchevêtrées et dans les taillis épais; mais Soleil fuyait toujours plus vite, et Miaouli ne l'atteignait pas.

Il le vit se cacher derrière un gros buisson et pensa bientôt le rejoindre, cet espoir lui donna des forces nouvelles, il courut, courut, courut, mais derrière le buisson... Soleil n'y était pas! Et on ne le voyait plus nulle part!

Seulement une lueur rouge montrait encore la route qu'il avait suivie et Miaouli, malgré la fatigue, malgré le désespoir, courut encore vers la lueur tant qu'elle dura.

Enfin, quand il ne vit plus rien au ciel, plus de traces de ce divin Soleil qui avait sans doute fui pour toujours, lorsqu'il se sentit seul de nouveau sur la terre grise, épuisé de fatigue et de tristesse, il maudit la vie et s'endormit jusqu'au lendemain.

*
* *

LACERTA, LE LÉZARD VERT, ET SA FEMME

Connaissez-vous Lacerta, le lézard vert? C'est l'animal le plus élégant, le plus somptueusement vêtu, que l'on puisse rencontrer dans nos campagnes; son habit d'émeraudes est garni des deux côtés d'une rangée de turquoises serties d'émail, et ses yeux d'or sont les plus brillants du monde.

Digitized by Google

Il est très fier de sa beauté, et il aime qu'on la remarque.

Depuis qu'il s'était éveillé, au printemps, il passait et repassait vingt fois le jour devant le sureau creux qu'habitait Lacertine, car il aimait Lacertine bien qu'elle fût bien moins belle que lui, et rêvait d'en faire sa femme.

Lacertine se fit prier quelque temps, non pas qu'elle fût sans apprécier la beauté de Lacerta, mais c'était plus convenable.

Enfin, elle accepta Lacerta pour époux, et il put entrer librement dans le creux tapissé de mousse qu'elle avait choisi pour demeure. Alors, ce fut une vie heureuse. Ils passaient la journée au soleil parmi les fleurs parfumées, ils se poursuivaient de branche en branche sur les arbustes, se sauvant bien vite tous deux à la moindre apparence de danger, pour aller se pelotonner ensemble au fond de quelque abri bien sûr.

Ils n'étaient pas inquiets de la nourriture, il faut si peu de chose à Lacerta pour vivre! pourvu qu'il se chauffe au soleil...

D'habitude, il ne s'éloignait guère de Lacertine, mais un jour qu'elle resta au nid, il sortit seul et s'éloigna tant que le soir il n'était pas encore revenu.

Cependant, Lacertine l'attendait avec impatience; d'abord parce qu'elle l'aimait, ensuite parce qu'elle était toute fière des beaux petits œufs qu'elle voulait lui montrer.

Lorsqu'elle vit le soleil descendre à l'horizon et qu'elle sentit la fraîcheur du soir, Lacertine fut prise d'une grande tristesse; elle souffrait d'un besoin intense d'avoir Lacerta auprès d'elle, et tous ses muscles se crispaient d'inquiétude. Elle écoutait de tout son pouvoir les bruits du dehors, cherchant à percevoir le frôlement doux que fait Lacerta quand il passe, mais elle n'entendait rien de semblable.

Or, voici ce qui était arrivé à Lacerta : sur le bord d'une route, il avait été vu par une bande de jeunes animaux cruels, de ceux-là qui portent de faux pelages et se croient supérieurs à toutes les bêtes. Ces méchants l'avaient poursuivi pour le prendre, puis, furieux de n'avoir pu l'atteindre, lui avaient lancé des pierres, une de ces pierres avait écrasé la queue de Lacerta.

Il ressentit une douleur si vive, qu'il eut à peine la force de s'enfuir; cependant, la peur accélérait sa course, et il ne s'arrêta que bien loin, au bord d'un petit ruisseau clair qui coulait sur des herbes vertes.

Digitized by Google

Là, une grande paix régnait, et Lacerta, peu à peu, sentit se calmer les mouvements de son cœur, qui faisaient palpiter tout son pauvre petit corps souffrant.

Doucement, il trempa dans le courant sa petite langue fourchue et lampa lentement l'eau limpide.

Lorsqu'il fut un peu calmé, il se retourna pour voir sa blessure, elle était horrible!

De courts lambeaux de chair saignante et déchiquetée remplaçaient la longue queue ondoyante, couverte d'émeraudes et de turquoises dont il était si fier encore le matin.

Alors il eut une tristesse immense d'être laid. Certes, il ne retournerait plus auprès de Lacertine! il n'irait pas lui montrer la honte de sa laideur, il resterait seul là, jusqu'à ce qu'il meure; et comme la nuit était venue, il s'endormit le cœur plein d'amertume.

Cependant, le soleil levé, Lacertine quittant son nid entreprit de trouver Lacerta et parcourut toute la haie; puis elle alla en long et en travers, au sud et au nord, à l'est et à l'ouest, sillonnant tous les alentours de sa marche preste et rapide, faisant des zig-zags, courant des bordées, tant et tant qu'avant les trois quarts du jour, elle avait trouvé Lacerta.

Mais il ne voulait pas la suivre, il se trouvait trop laid, pensait qu'elle ne pouvait plus l'aimer et qu'il valait mieux mourir là. Alors Lacertine lui fit de tendres caresses, et lui répéta mille fois que sa belle queue repousserait. Dans sa famille, on savait depuis toujours que lorsqu'un lézard perd sa queue, c'est un malheur bientôt réparé. Et puis, il y avait quelque chose au nid, qui valait la peine d'être vu.

Ce ne fut pas sans difficulté que Lacerta se laissa convaincre; il n'espérait pas trop guérir, pourtant il suivit Lacertine pour voir ce qu'il y avait dans le nid.

*
* *

SULTAN ET MARTIN

Cette histoire-ci ne se passa pas dans les commencements du monde, mais elle arriva quelque temps après l'Hégire, à l'époque même où Bordeaux fut doté des premiers tramways électriques.

Digitized by Google

Il y avait alors un Monsieur et un jeune chien que le Monsieur nommait Sultan, bien qu'il n'y eût aucune raison pour cela, au contraire

Le Monsieur, lui, se nommait Martin, je n'ai pas su non plus pourquoi, et je pense qu'il n'y avait pas davantage de raison pour cela.

Tous les matins, Martin allait à ce qu'il appelait ses affaires et Sultan aussi. Sultan était plus actif que Martin et se donnait plus de mouvement. Ainsi, au lieu de marcher tranquillement sur le trottoir, la canne à la main, il ne craignait pas de descendre sur la chaussée pour flairer ses semblables, aboyer au nez des chevaux, renverser les cyclistes, choses que Martin ne faisait jamais.

Sultan aimait Martin, bien qu'il n'y eût aucune raison pour cela, au contraire, mais les chiens ont des affections dont on ne peut comprendre la cause.

Martin aimait Sultan, parce qu'il le considérait comme sa chose, donc comme une sorte de prolongement de lui-même, et Martin s'aimait dans ses plus ultimes prolongements.

Quand Martin allait un peu loin, il prenait un omnibus pour ne pas se fatiguer et y payait une place pour lui, mais pas pour Sultan, qui suivait à pattes, derrière le marchepied, les yeux fixés sur son maître avec une admiration plutôt naïve que raisonnable, car il n'y avait guère de raison pour cela.

Tant que durèrent les omnibus, les choses durèrent ainsi, et tout alla bien.

Mais il y eut une Administration soucieuse, pour les hommes, d'un temps dont les hommes eux-mêmes ne savent que faire, et les omnibus furent remplacés par des tramways électriques; alors tout fut gâté.

Quand Martin fut monté dans le tram, et Sultan derrière le marchepied, voilà que le tram dévalla avec une de ces vitesses à laquelle le chien ne pouvait rien comprendre.

Il eut beau allonger le trot, se mettre au galop, le tram devenait petit... petit... Cependant, il suivait toujours, mais de si loin!...

De sottes voitures vinrent alors barrer la route, et à chaque instant il fallait un miracle pour que Sultan ne fût pas écrasé; puis, il y eut une bien autre difficulté, beaucoup de trams arrivaient vers le même point ou s'en éloignaient comme font

Digitized by Google

les moucherons lorsqu'ils dansent à la lumière du soleil couchant, les soirs d'été; enfin ils se démêlèrent et partirent, chacun de leur côté.

Mais dans lequel était Martin, maintenant? Pas moyen de le savoir!

Le pauvre Sultan s'arrêta interdit, ne sachant plus de quel côté aller, et pleura tout haut.

Il exhalait sa plainte dans ce langage chien, si vibrant, et disait :

« O Martin! soleil de mon cœur, dieu de mon âme, tu es parti! Tu es allé dans des contrées inconnues et inexplorées! Reviendras-tu jamais, ô très puissant, ô très terrible, ô très adorable Martin?

« Daigneras-tu te rapprocher de ton humble serviteur ou l'appeler près de toi?

« O très aimable, t'ai-je perdu pour jamais et ne me reste-t-il plus qu'à mourir? Que du moins je puisse expirer à tes pieds! Que par ta volonté toute-puissante je m'y trouve à l'instant transporté, ô ineffable!

« Mais tu ne daignes pas m'écouter, je t'ai sans doute offensé gravement, ô très redoutable! sans cela tu ne m'aurais pas abandonné. Oh! pardonne à ton coupable et indigne serviteur! »

Cette triste et mélodieuse mélopée fut interrompue là par des gamins qui jetaient des pierres à Sultan en le traitant d'enragé.

Alors, la tête basse, la queue entre les jambes, abattu par la lassitude et le désespoir, il reprit lentement le chemin de la maison où il avait été heureux et qu'il croyait vide à jamais

ANTARÈS.

Digitized by Google

VINGT JOURS AU PAYS DE LA BIÈRE

(Suite et fin.)

Berlin, à l'heure actuelle, compte deux millions sept cent mille habitants et atteint par conséquent Paris, s'il ne le dépasse déjà, avec encore l'espoir légitime si la progression continue de dépasser Londres même. Mais ce sera la seule supériorité à laquelle puisse prétendre la capitale de la Prusse sur celle de la France. Berlin n'égalera jamais Paris. Il lui manquera toujours les souvenirs et les monuments du passé, la grâce incomparable et les environs ravissants de la Ville-Lumière. Cependant il serait injuste de dénier à Berlin son cachet de grandeur et son aspect de capitale moderne. Récemment édifiés la plupart des quartiers ont l'air grandiose mais banal des constructions modernes et presque tous les monuments sont concentrés le long de la voie qui mène de la place du Château-Royal au Tierpark en passant par la célèbre avenue promenade Unter den Linden. Cette promenade retrace exactement la disposition de notre Pavé des Chartrons. Au centre un terre-plein entre deux lignes d'arbres, puis, de chaque côté, une rue mais le Pavé allemand est beaucoup plus grand, plus animé et ses deux rues s'alimentent d'une autre intensité de vie d'affaires et de plaisirs. Grands cafés, somptueux hôtels, magasins luxueux y abondent. On y accède du centre de la ville par la place du Château au-devant du Château-Royal, grande bâtisse qui, près du Louvre, ferait piteuse figure. Entre ce château et la Sprée est le monument élevé par l'Allemagne à l'empereur Guillaume Ier. Sans contester la beauté de l'ensemble, l'allure magnifique de l'empereur à cheval et l'élan impressionnant des lions qui rugissent aux angles, il faut convenir qu'à la place qu'il occupe il est abso-

Digitized by Google

lument écrasé. L'église de la Cour, sur un autre côté de la place, est aussi un imposant monument. En face du Château sont des Musées. Les amis du Louvre peuvent se rassurer; il n'est pas encore près d'être éclipsé par les musées berlinois. Ceux-ci renferment beaucoup de toiles militaires, presque toutes relatant des épisodes de la guerre de 70. Les peintres se sont surtout complu aux charges de cavalerie : charge de la brigade Bredow, charge des cuirassiers à Reichshofen, charge des chasseurs d'Afrique de Marguerite à Sedan. Mon Dieu! ces toiles ressemblent fort à celles de nos peintres militaires. La différence la plus sensible est que chez nous presque tous les morts ou blessés étendus sur la terre portent l'uniforme allemand; là-bas, au contraire, ils sont Français. Le plus beau musée, à mon avis, est le Musée d'Artillerie. Des armes, des uniformes, des fresques se rapportant aux grands événements militaires prussiens. Quantité de drapeaux et de canons dont beaucoup sont français, hélas! et puis des plans nombreux de bataille avec le relief exact du sol et de petits soldats de plomb qui figurent les troupes et leur emplacement. Des notices placées tout le long expliquent les phases de la bataille. Un nombreux public les lit avec avidité et ne doit point y prendre, que je sache, des leçons d'antimilitarisme.

Le château et les musées vus, il faut traverser la Sprée, remonter Unter den Linden, passer sous la porte de Brandebourg et la Pariser Platz, s'engager dans le Tierpark et suivre l'avenue de la Victoire décorée de chaque côté de groupes de marbre blanc et terminée par la colonne de ce nom.

Ensuite, à part quelques palais comme celui du Reichstag, le Rathhaus, le Herrenhaus, la Central Post et les inévitables monuments de Bismarck et autres, Berlin n'offre guère d'autre attraction que l'animation de ses rues dont les principales se nomment : la Friedrich et la Leipziger Strasse. C'est là que sont les magasins géants à l'aspect extérieur de monastère ou de cathédrale. On nous fait visiter celui de Warren.

C'est la foire du Printemps, du Louvre et du Bon-Marché, et en plus, les comestibles de Potin; car au troisième étage, où l'on accède par des ascenseurs grands et rapides comme des

Digitized by Google

tramways, fonctionne un véritable marché où l'on trouve tous les *harnois de gueule*.

Les restaurants ne sont point comme bien on pense une industrie négligée à Berlin; à Paris non plus d'ailleurs, mais chez nous ils se différencient par leur prix, et par suite leur tenue et leur clientèle. Seulement, dans notre siècle démocratique, si les restaurants à bon marché, genre Duval, sont très achalandés et gagnent de l'argent, les restaurants à deux louis périssent d'anémie.

A Berlin l'on a voulu réunir sous le même toit le riche, l'homme aisé et le pauvre. Entre deux des plus belles avenues qui mènent de la place de Potsdam au Tierpark s'élève un palais de victuailles appelé le Rheingold. Le sous-sol, une partie du rez-de-chaussée et du premier étage sont occupés par de vastes salles de restaurant où la seule boisson servie est la bière. A la bière aussi est affecté un vaste jardin. On nomme ainsi un grand terrain où l'on ne voit guère une herbe ni une fleur, mais qui, étant en plein air, pourrait à la rigueur en produire. L'autre partie du rez-de-chaussée avec vaste terrasse sur la Bellevue-Strasse et la partie correspondante du premier étage sont des salles de restaurant d'où la bière est proscrite et où l'on ne boit que de l'eau minérale ou du vin. Enfin, au second, où l'on accède par des escaliers magnifiques, est la Kaisersaal ou salle impériale. Là, un orchestre important répand des flots d'harmonie. Aux extrémités sont des comptoirs de pâtisseries, cigares, boissons diverses, somptueusement décorés et tenus par de jeunes beautés aux costumes élégants. Les tables étincellent de cristaux, de fleurs, de lumières tamisées par des abats-jour de couleur. On y voit circuler un peuple de maîtres d'hôtel et garçons à l'air hautain et protecteur. Bien entendu dans ces conditions les prix s'élèvent avec les étages. Aussi dans le sous-sol et le jardin il faut faire queue aux heures habituelles des repas pour attendre une place; dans la Kaisersaal au contraire, il y en a toujours de libres et l'on peut y prendre place sans crainte de l'inconvénient des voisins.

Nous sommes à Berlin le 1er septembre, veille du Sedantag ou jour de Sedan. Il est d'usage ce jour-là que l'Empereur

Digitized by Google

passe la revue de sa garde. C'est la Herbst parade et Dieu sait si ces traditions militaires sont ici respectées.

La revue a lieu à Tempelhof. De vastes tribunes sont élevées près de l'endroit où se place l'Empereur pour voir défiler les troupes. Ce n'est point comme chez nous à des privilégiés seuls que les places en sont distribuées. Elles sont bel et bien vendues au profit de la Caisse des Invalides. Elles sont très recherchées, mais notre capitaine autrichien en découvre un certain nombre qu'il se procure moyennant une légère prime, et pour 5 marks nous sommes installés aussi bien que, chez nous, les plus hautes autorités à la revue des Quinconces le 14 juillet.

La distance qui sépare un des points centraux de Berlin, comme la Potsdamer Platz, du champ de manœuvres de Tempelhof n'est guère supérieure à celle qui s'étend entre notre place de la Comédie et notre Parc-Bordelais. Aussi tramways, fiacres, autos y conduisent rapidement la foule et bon nombre de piétons s'y rendent même par la voie la plus *économique*. Par exemple il faut suivre des rues qui toutes rappellent une de nos défaites de 1813. La Katzbach, Gross Beeren, Kulm, Dennevitz; pas une n'y manque. Brusquement les maisons cessent. Nous sommes à Tempelhof. C'est un espace grand comme plusieurs fois l'hippodrome du Bouscat, plat comme un tapis de billard, couvert d'un gazon maigre, jaune et triste. Un arbre isolé s'élève en face du milieu des tribunes placées elles-mêmes du côté de la ville en bordure du terrain. Sous cet arbre se postera la musique de chaque régiment au moment du défilé. En face, au pied des tribunes, prendra place l'Empereur et c'est entre les deux que défilera toute la parade. Devant les tribunes, à droite et à gauche du Kaiser, se rangent aussi les voitures des hauts personnages et des grandes dames. Au premier rang, l'équipage de l'impératrice, attelé de six chevaux conduits à la Daumont. Çà et là aussi, groupés dans des sortes de boxes formés par des barrières en bois, des écoliers coiffés de casquettes dont la couleur indique la classe et qui reproduisent toutes les nuances de l'arc-en-ciel. Ils sont là pour prendre le goût militaire

Digitized by Google

et aussi pour grossir l'enthousiasme. Quand nous arrivons tout est désert ; mais bientôt des colonnes de troupes surgissent de tous côtés et vont se masser dans le fond à telle distance qu'on ne peut, même avec des jumelles, distinguer les hommes et les uniformes.

A l'heure dite l'Empereur paraît : musiques et tambours éclatent, soldats et écoliers poussent un hoch puissant. Mais bien que lancé par des milliers de poitrines ce cri se perd dans l'immensité et ne produit qu'un médiocre effet. Le défilé commence aussitôt. Un programme où sont indiqués les divisions, brigades et régiments, leur composition, leur emplacement, l'ordre dans lequel ils défilent, les officiers placés à leur tête et que l'on vend comme au théâtre, permet de suivre commodément la cérémonie. Un corps de gendarmes ouvre le défilé. Il est suivi des huit régiments d'infanterie de la garde au casque empanaché d'un plumet blanc sauf le régiment du « kaiser » Alexandre dont les hommes sont coiffés de mitres dorées par devant et doublées de drap rouge au revers. La cavalerie succède à l'infanterie. Ce sont d'abord les fameux cuirassiers blancs avec leurs cuirasses dorées, leur casque doré aussi que surmonte un aigle aux ailes déployées. Ensuite deux régiments de « uhlanen », deux de « dragonen » ; enfin les « hussaren », aux uniformes luxueux, aux brides ornées d'une queue de renard et aux somptueux tapis de selle. Ils cèdent la place à quatre régiments d'artillerie et l'on voit à côté de chaque pièce de canon un servant assis isolé et qui a l'air en pénitence. Ce n'est pas fini, défilent encore les pionniers ou régiment du génie, un régiment de chemin de fer, l'école des sous-officiers de Potsdam et enfin des mitrailleuses, des voitures de parc et d'ambulance. L'impression est celle d'une parade de cirque où défilent des milliers de figurants bien costumés et pénétrés de leur rôle. Pas une évolution, pas une manœuvre ; les chevaux des cavaliers, les canons des artilleurs, les voitures du parc défilent tranquilles et alignés comme les fantassins.

Ceux-ci marchent au pas de parade, raide, saccadé, étrange quand il est pratiqué par de jeunes hommes, ridicule pour les

Digitized by Google

gros officiers comme les chefs de musique, la plupart quadragénaires et bedonnants. Pendant ce temps, sous l'arbre se succèdent les musiques d'infanterie avec leur pittoresque chapeau chinois et les fanfares de cavalerie précédées de leur timbalier aux guides attachées aux jambes et le seul qui rompe le pas pour se livrer à des évolutions équestro-musicales. Ce défilé dure cinq heures et donne l'impression d'un fleuve au cours implacable charriant des fusils, des cuirasses, des sabres, des canons. Pendant ces cinq heures le Kaiser seul n'a pas bronché, il est resté les yeux rivés sur les files de soldats qui venaient successivement couper la ligne idéale qui le séparait de l'arbre aux musiques. Il venait cependant de passer une revue à Metz quatre jours auparavant. La veille, une autre à Strasbourg. Et malgré ça, il regardait toujours et sans impatience. Son cheval seul bougeait et permettait à nos regards d'aller de la pointe des moustaches du profil royal à la nuque impériale. Quand la dernière voiture eut défilé, il s'avança jusque sous l'arbre et fut aussitôt entouré d'une cinquantaine d'officiers à cheval. C'était la critique. Là il prononça quelques paroles peut-être destinées tôt ou tard à secouer l'Europe, mais nous n'entendîmes rien. Chacun, au retour, commentait ce spectacle et se demandait pourquoi toute cette parade et toute l'attention qu'y portait le grand chef allemand. Est-ce qu'à la guerre véritable il ne faudrait pas aussitôt rentrer tous ces plumets, serrer tous ces uniformes, rompre ces masses profondes et planter là le pas de parade pour de souples et libres allures? Mais c'est encore un point qui échappe à ma compétence et que les militaires seuls peuvent élucider.

Assister dans la matinée à une grande revue à Berlin n'empêche point de coucher le soir à Hambourg. Entre les deux villes circulent les trains les plus rapides de l'Allemagne et ils sont fréquents. Quatre heures suffisent pour couvrir la distance. La gare principale d'Hambourg, bien entendu colossale, forme encore, comme il convient à toute grande gare allemande, un point central. Elle est à côté de la place Saint-Georges, le nœud des tramways de Hambourg, analogue à notre place Richelieu.

Digitized by Google

J'ai laissé à Berlin mes collègues espérantistes, et désormais je suis tout seul livré à mes rudiments d'allemand. Aussi, pour visiter la ville je prends place sur un de ces immenses breaks découverts qui stationnent à la porte des grands hôtels et promènent les touristes par la Cité. Breaks dont les Allemands pratiques n'ont point laissé le monopole à Cook. Le cicerone qui accompagne la voiture ne parle qu'allemand et anglais, mais parmi les voyageurs se trouvent quelques francophones. C'est, d'abord, une demoiselle du Canada, âgée de dix-neuf ans, et qui est là toute seule faisant son tour d'Europe. C'est à faire frémir, surtout si l'on songe aux mères bordelaises qui fondent en larmes à la seule pensée que leur *petite,* déjà dotée de quelques années de plus et flanquée d'un jeune mari, va les quitter pour accomplir un voyage de noces à Biarritz ou à Arcachon. Ensuite c'est un Russe de Berditcheff. Enfin, ma voisine de gauche, une Russe aussi, aux cheveux coupés en brosse, la tête aussi rasée qu'un troupier français. Je veux faire l'aimable et pour lier conversation je lui dis qu'avec nous est un de ses compatriotes et je lui montre l'homme de Berditcheff. Elle le regarde et me dit d'un ton sec : « Ce n'est pas un Russe, c'est un juif. » Je n'insiste pas.

Le tour de Hambourg en voiture consiste d'abord dans une circulation à travers les rues de l'ancienne ville, très pauvre en monuments et n'appelant guère l'attention que sur une poste géante, un Hôtel de Ville, des églises médiocres et l'inévitable monument de Bismark, mais de proportions dignes de la grandeur du personnage. Puis on fait une course le long des magnifiques bassins formés par l'Alster, remplis de canots et de cygnes et bordés de villas élégantes cachées dans la verdure des arbres et égayées par les fleurs des massifs. Elles rivalisent entre elles de luxe architectural. Elles appartiennent aux classes enrichies par la rapide et magnifique prospérité de la ville : à des armateurs, négociants, banquiers ; peu ou pas de fonctionnaires, encore moins de propriétaires et d'hommes de profession libérale. Quoi d'étonnant, tout argent gagné représente un travail fourni ou

Digitized by Google

un risque couru, et n'est-ce pas dans le commerce et l'industrie que l'on trouve sinon toujours le plus grand effort, du moins le maximum des risques? De la ville la voiture descend au port et le tour de ville devient le tour du port. Je le dirai franchement, ce port célèbre m'a causé une désillusion; oh! sans doute, notre pauvre port de Bordeaux, même garni de ses morutiers au milieu de la rivière et de la rangée des bateaux qui sont accostés sur chaque bord, ne peut donner l'impression de cette foire aux navires qu'est le port de Hambourg; mais notre port est français, il est clair, d'un coup d'œil on l'embrasse. Le port de Hambourg est confus, mêlé, enchevêtré; bassins, canaux, rivière forment un labyrinthe inextricable de rues de bateaux, dont on cherche vainement le fil conducteur. Puis l'Elbe est d'une vilaine couleur noirâtre; les appontements sont en vieux bois, les postes d'amarrage formés aussi de grosses pièces de bois que l'humidité moisit et ronge. Des canaux s'enfoncent en ville, surplombés de maisons dont ils baignent le côté pile et qui sont noires, minables, percées de petites fenêtres chassieuses, pressées les unes contre les autres comme de petites vieilles ruinées de fatigue et de misère. On nous conduit au poste d'amarrage des transatlantiques, le long d'une bâtisse en briques grande comme le hall de notre gare du Midi. Nous comptions voir un de ces palais flottants mus par des turbines de dimensions supérieures à celles du fameux *Great Eastern* et qui abattent en moins de cinq jours la distance entre New-York et l'extrême occident de l'Europe. Encore une désillusion; ils sont en route et nous ne voyons que le *Prétoria*, grand bateau banal, moins bien aménagé, à mon sens, que le *Chili* ou le *Magellan* de nos braves et modestes paquebots des Messageries Maritimes.

Et le port franc! me direz-vous? Ma foi, j'aurais pu tout comme un autre prendre ou imaginer sur ce point quelque interview avec un personnage plus ou moins compétent et haut placé et même compiler dans les nombreux ouvrages spéciaux des indications et des chiffres et du tout, assaisonné de quelques réflexions, faire un petit travail; trouver même peut-être un journaliste complaisant pour le qualifier de

Digitized by Google

remarquable ; mais la sincérité dont je me réclame m'oblige à dire que pas plus qu'à Copenhague je n'en ai été préoccupé. Le seul souvenir précis que j'en aie rapporté est qu'au retour du Tour du Port, pour avoir touché un seul instant au port franc, nous avons été obligés d'accoster à la douane et là, avons été inspectés avec autant de soin que si nous arrivions du Pérou ou du Manitoba. — Et la fraude, direz-vous encore? Elle ne m'a point non plus beaucoup préoccupé ; toutefois j'ai vu dans une vitrine, au milieu d'autres bouteilles, une étiquette portant : « Gruaud Laroze bourgeois *supérieure*, 2 marks la demi-bouteille. » C'était pour rien.

La matinée suffit au grand carrosse et au petit vapeur pour faire visiter et le port et la ville. Pour occuper l'après-midi, comme toutes les villes allemandes Hambourg offre les délices d'un jardin zoologique. Partout, en effet, à Cologne, Dresde, Berlin, Copenhague, pour ne parler que de ceux que j'ai visités, de beaux jardins garnis de superbes collections d'animaux, avec concerts très suivis et restaurations luxueuses, offrent aux promeneurs et aux désœuvrés un agréable passe-temps. Les enfants y jouent sous l'œil des bonnes et nourrices rassemblées en groupes bavards autour de véritables convois de voitures d'enfants; et les adultes regardent un peu les animaux, écoutent davantage la musique, militaire en général, et surtout mangent et boivent. C'est Hambourg qui sans conteste détient le record de ces collections d'animaux.

Certes à Bordeaux il n'est pas rare de voir quelque énorme annonce avertissant que son propriétaire vend et achète tout. Je crois cependant que l'on surprendrait fort ces négociants universels si on leur faisait l'offre ou la demande d'un rhinocéros ou d'un jaguar. Le commerce des animaux sauvages existe cependant, il est concentré en un petit nombre de mains, mais il est florissant et a son roi tout comme le pétrole, le coton ou le sucre. Le roi des fauves est sans contredit M. Hagenbech, de Hambourg. Seulement, ce commerce exige des locaux importants; car si un joaillier peut entreposer 25,000 francs de marchandises sous forme de parures dans un minuscule écrin, un couple de girafes, qui représente sensible-

Digitized by Google

ment la même valeur, réclame plus d'espace. Il lui faut maison d'hiver et chalet d'été. Hagenbech a eu l'idée géniale de faire payer ces frais par le public. Pour cela, il l'a attiré dans son célèbre Tierpark en lui procurant un spectacle, payant bien entendu, mais qui est à celui des ménageries ce que le bec Auer est à la chandelle de résine. Au Tierpark les animaux sont placés dans un cadre qui s'efforce d'imiter, à s'y méprendre, celui où ils se meuvent dans leur pays d'origine et de donner à eux-mêmes et à leurs visiteurs l'illusion de la liberté. Dans ces conditions les animaux font d'abord un exercice salutaire, et de plus, leur cerveau rudimentaire travaille un peu et secoue la torpeur où ils somnolent dans les cages, au détriment de leur longévité.

Le Tierpark est à une heure de tram électrique de la place Saint-Georges. Une porte monumentale, de dimensions et de lourdeur tout à fait allemandes une fois franchie, on circule tour à tour, une bonne dose de volonté aidant, du pôle à l'équateur, dans les steppes, les déserts, les montagnes et les banquises.

Le nombre des animaux groupés là est énorme. Le parc des autruches compte au moins vingt mâles parés de leurs plumes. D'énormes rochers artificiels, baptisés modestement du nom d'Himalaya, sont couverts de moufflons, gemsbok et autres chèvres montagnardes. Un troupeau de bisons s'ébroue autour de tentes de peaux rouges. Une nursery de belle importance réunit tous les bébés des diverses familles : lionceaux, petits tigres, oursons, jeunes rhinocéros, etc. Il faudrait une semaine pour suivre le détail de tous les animaux portant poil ou plume, grands ou petits, doux ou féroces, sans compter les reptiles colossaux, les oiseaux rares, les singes impressionnants qui garnissent le Tierpark. Nombreux sont encore les clous ou reconstitutions de paysages animés; voici les deux qui s'enfoncent le plus profondément dans l'esprit du public.

Imaginez une route et à gauche une vaste prairie qui va s'abaissant en pente douce loin de vous. Dans cette prairie paissent, se couchent ou gambadent des zèbres, des antilopes de toute taille et de toute espèce. A droite s'élève un léger talus

Digitized by Google

planté d'aloès et de palmiers pour donner l'illusion d'un paysage saharien, et à quelques mètres plus loin, de grosses pierres posées sur du sable et placées à l'entrée d'une sorte de vaste mais peu profonde caverne. Là se trouve un groupe important de lions. Pas une grille, pas un obstacle ne vous en sépare. Ils courent, rugissent et regardent avec convoitise, tantôt par dessus vos têtes, les antilopes dont ils semblent guigner les biftecks, tantôt à vos côtés, sur la route, les bébés teutons frais et dodus, blancs comme des dragées et roses comme des fondants. Cela cause un léger malaise, mais vite dissipé. En effet, derrière le talus d'aloès et dissimulé par lui se trouve un fossé, pas très large (4 à 5 mètres), mais très profond, et le fond recouvert d'eau. L'expérience a montré que cet obstacle était, pour les félins, insurmontable. L'autre clou s'appelle l'Eismeer-Panorama ou Panorama de la Mer de Glace. C'est un amas de pierres blanches avec ces traînées verdâtres que les statues de bronze laissent sur leur piédestal, pierres posées et taillées de telle sorte qu'elles imitent à s'y méprendre les glaces disloquées des banquises polaires. Sur le devant est un grand bassin et sur une bordure de granit l'on voit toute une réunion d'oiseaux arctiques et antarctiques notamment des pingouins, caricature curieuse de petits hommes en habits. Dans le bassin même plongent et replongent phoques, otaries, lions et chiens de mer; à quelques mètres, derrière des obstacles certains mais que les ressauts de la banquise rendent invisibles, de nombreux ours blancs tournent, se dandinent ou se dressent pour regarder au-dessus d'eux sur un dernier ressaut de rocher un troupeau de rennes qui broute sur la hauteur protectrice où il a été parqué. L'ensemble est original et l'effet est curieux. Le produit des entrées et des vastes restaurations non seulement couvre les frais, paraît-il, mais encore augmente sensiblement les bénéfices du grand fournisseur des jardins zoologiques et ménageries européennes.

La soirée à Hambourg ne se défend pas plus que la matinée ou l'après-midi et le faubourg de San Pauli offre tous les éléments nécessaires pour la passer agréable. C'est le Montmartre allemand; mais il est en plaine et n'a, à aucun point de vue, le

Digitized by Google

relief de celui de Paris. Cependant les théâtres, les Music-Hall, les walhalla, les cinématographes s'y pressent en foule. Déjà l'on montre dans ces derniers des clichés de la revue impériale passée la veille à Berlin. Elle tient la vedette sur les affiches en caractères égaux à ceux des exploits du capitaine Kœpenick.

Bien que le plaisir à Hambourg prolonge ses assises aussi tard dans la nuit qu'en une cité andalouse, si l'on veut être dans la matinée à Cologne, il faut, vers minuit, s'arracher à ces délices pour prendre le train. On passe devant les lumières de Brême et l'on arrive assez tôt à destination pour prendre place sur un de ces véritables paquebots fluviaux qui remontent le Rhin. Les bords du Rhin sont de grande renommée, et leur beauté a été célébrée par des auteurs réputés et elle est détaillée par Bædeker. Donc inutile de chanter ou décrire de nouveau le beau fleuve, les sites tour à tour gracieux ou terribles, les ruines pittoresques, les châteaux splendides et le fastueux défilé des merveilles qui se déroulent sous les yeux ravis du voyageur. Beaucoup m'avaient prédit une désillusion, je ne l'ai point éprouvée. Sans doute, il s'y glisse bien des choses pénibles ou horribles. Par exemple, le monument de Guillaume Ier à Coblentz, éclosion du cerveau épais d'un triple béotien; la Germania, pour nous bien douloureuse; la journée qu'il faut consacrer tout entière au voyage finit aussi par être bien longue; enfin, sur ces bateaux, malgré leur renommée justifiée de confort, la réputation de leur cuisine et l'excellence de leurs vins de Moselle et du Rhin, l'on souffre de cette plaie de tous les voyages à la mode : l'encombrement, ce fléau de la Suisse, sévit aussi sur les bords du Rhin. Par moments, sur le pont du navire, l'on est aussi pressé qu'au pied de la colonne des Girondins un jour de foire et de train de plaisir. Sans être de ceux dont l'âme plane tellement au-dessus du vulgaire qu'il leur faut le silence et la solitude pour goûter et s'extasier, l'on souffre cependant de cette admiration trop collective.

Ce qui frappe le touriste au moins autant que le paysage et les souvenirs, c'est la vie commerciale qui anime

Digitized by Google

le fleuve et ses bords. Les trains de bateaux remorqués se succèdent presque sans interruption, à la montée comme à la descente. De chaque côté du fleuve court une ligne de chemin de fer où les trains passent aussi fréquents que sur des lignes de banlieue. Nombreux sont encore les chemins de fer aériens où circulent des wagonnets qui viennent déverser dans les bateaux et les wagons les produits des mines et fabriques. Et il paraît que nous sommes à une époque de crise économique intense; que les stocks s'accumulent en magasins et sur les carreaux des usines; mais on fabrique tout de même; on espère en l'avenir pour bientôt les épuiser.

De Mayence aller à Francfort, c'est aller de Bordeaux à Langon ou à Libourne; mais, à mon avis, il ne faut pas voir Francfort après Dresde, Hambourg et Berlin. La gare est la plus grande de l'Allemagne, et les Francfortois répètent avec emphase qu'elle a coûté 33 millions de marcs, plus de 41 millions de francs. Mauvais signe pour l'esthétique d'un monument que le besoin d'en dire le prix! Qui donc songe au coût du chef-d'œuvre en face du Louvre ou du Panthéon? La rue Impériale, qui s'ouvre devant la gare, présente les belles maisons et les beaux magasins auxquels les grandes villes allemandes nous ont déjà accoutumés. Pas de monuments, sauf une tour assez curieuse, quelques vieilles maisons, des églises médiocres. L'ensemble de la ville est cependant très cossu; le palais de la Bourse, la Poste, le Théâtre, dénotent une cité riche et prospère. Pour se distraire, un beau jardin zoologique et un superbe palmarium. Un jour suffit largement pour apprécier toutes ces beautés. La seule particularité frappante est le développement, plus grand encore que dans aucune autre cité allemande, des restaurants « automaten ». L'Express Bar du boulevard des Italiens de Paris n'est qu'une pauvre boutique à côté de ces vastes salles où se trouvent, sous glaces et sur des plateaux tournants, toutes les charcuteries et pâtisseries imaginables, et aussi des robinets débitant toutes les boissons possibles. On jette dans une fente le nombre de pfennigs indiqué par la pancarte et aussitôt on

Digitized by Google

se trouve l'heureux possesseur soit de deux saucisses, d'une tarte, d'une glace, d'une tasse de chocolat, soit d'un verre de vin, lait ou café. Il y a même des plats chauds qui, à l'appel des pfennigs, arrivent directement de la cuisine. Pas de servantes ni de garçons, chacun se sert et mange debout ou assis sur un coin de table. Cette innovation paraît faire fureur, et son succès déchaîne des colères, car, à côté d'un automaten, j'ai lu l'inscription suivante, évidemment exaspérée : *Restaurant anti-automaten.*

En quittant Francfort et ses « automaten » je me rends à Metz, dont la gare nouvelle et toujours monumentale me rappelle tout à fait l'église allemande de la Dormition à Jérusalem. Une horrible toiture verte, de petites fenêtres romanes avec des colonnettes de marbre; une horreur qui a dû coûter très cher et qui doit par suite réjouir ces bons Allemands.

Mais hélas ! ces ironies faciles ne peuvent dissiper l'amertume d'une visite à Metz. Strasbourg m'avait moins cruellement frappé. La ville est d'aspect et de mœurs qui rendent moins sensible l'arrachement à la France. C'est pour le Français la tombe d'un enfant perdu depuis longtemps. A Metz on est sur le cercueil d'une fille que l'on vient de perdre. Tout y redit encore la France, le langage des habitants, les noms des rues, surmonté seulement de la traduction allemande; les monuments, les statues. Quel crève-cœur de voir, à côté d'un corps de garde prussien, la statue de Ney, le brave des braves ! Quelle dérision que de lire en français les belles paroles gravées sur le piédestal de la statue de Fabert, où l'illustre maréchal indique si noblement les devoirs des commandants de place ! Quelle honte quand on songe à Bazaine et à sa capitulation ! Tous ces souvenirs irritent au point que l'on n'est pas en humeur d'admirer la belle cathédrale ni de s'attarder dans la ville. A quoi bon encore accomplir le pèlerinage des champs de bataille autour de Metz? Quels enseignements en tirer pour qui n'est pas militaire? L'on sait bien que des vainqueurs et des vaincus le temps ne laisse que des tombeaux. Prenons le train pour Nancy. Cette fois, c'est bien la France; les voilà nos soldats, ici, presque aussi nombreux que

Digitized by Google

les *autres* à Metz. C'est un dimanche, et au Jardin public, derrière la place Stanislas, joue une musique militaire. Ici simplement des chaises, pas de tables, on écoute sans consommer et la foule se promène. Oui, la coupure est faite, nous avons quitté l'Allemagne, ses monuments insolents pour le vaincu, ses bâtisses de parvenu. Nous sommes dans une ville élégante, gracieuse, toute parée de monuments dont la beauté n'est pas uniquement déterminée par le prix. Encore cependant un serrement de cœur en pensant que quatre heures de chemin de fer seulement séparent Nancy de Paris, la frontière de la capitale, alors qu'un si grand espace s'étend des Vosges à Berlin.

Rentrons vite à Bordeaux pour retrouver le calme, essayer de classer dans le cerveau tant de choses vues comme dans un tourbillon cinématographique. Hâtons-nous vers le plus grand plaisir du voyage, le retour à la maison, et altérant quelque peu les vers célèbres du voyageur du XVIe siècle, déclarons franchement, toute comparaison faite, aimer :

> Plus le joyeux Bordeaux, que le pays germain,
> Et plus que l'air teuton la douceur girondine.

J. DUTHIL.

Septembre 1908.

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

RAPPORT DU DIRECTEUR

sur le fonctionnement de l'École pendant l'année scolaire 1907-1908.

MESSIEURS,

L'année scolaire 1907-1908 a vu l'introduction dans la division industrielle d'un régime nouveau amenant un contrôle permanent et des sanctions effectives de la part de l'État représenté par le ministre du Commerce et de l'Industrie. Cette innovation, préparée dans le cours de l'année précédente par la refonte des programmes, a pour principale caractéristique l'intervention d'examinateurs choisis en dehors du personnel enseignant. Le mandat de ces examinateurs s'exerce semestriellement, en mars et en juillet, soit pour le passage de première en deuxième année ou pour l'attribution d'un diplôme officiel supérieur conféré par l'État. L'action stimulatrice de ce rouage, nouveau dans les sections industrielles, a déjà produit d'heureux effets quoique pour le début elle ait été appliquée avec la plus grande modération. Entre les quatre sections, puisqu'il n'y aura qu'un classement, un même diplôme, et dans les sections elles-mêmes une salutaire émulation s'établit et les vainqueurs d'une lutte, qui pendant deux ans se poursuit sans relâche, se rendent ainsi capables, pour le moins, de faire un effort soutenu, de donner des preuves de volonté, d'énergie, de persévérance.

En octobre 1907, le nombre des élèves présents à l'École supérieure de Commerce et d'Industrie était de 156, le nombre des inscriptions avait été de 165. Les 94 élèves des sections commerciales comprenaient 51 nouveaux; les 62 des sections industrielles, 37 nouveaux.

Dans le courant de l'année scolaire ont disparu 11 élèves, soit 7 pour des raisons majeures, maladies, nécessités de famille, et 4 volontairement sous divers prétextes couvrant le manque de succès. Sur les 145 élèves présents en fin d'année, 122 seulement ont réussi à atteindre le but qu'ils s'étaient proposé et que 23 élèves avaient trop mollement

Digitized by Google

poursuivi; 37 élèves commerciaux de deuxième année ont remporté neuf diplômes A donnant la dispense militaire, deux diplômes B, vingt-cinq diplômes supérieurs nouveau régime et un certificat d'études; 21 élèves industriels se sont partagé neuf diplômes et douze certificats d'études. Ont subi avec succès les examens de passage de première en deuxième année, 36 élèves des sections commerciales et 28 des sections industrielles.

Les bourses de voyage fondées par la Chambre de commerce de Bordeaux ont été attribuées à Charles Coiffier, de Jarnac, moyenne des notes, 91 o/o du maximum; à Marcel Izambert, de Bordeaux, 90 o/o. L'administration du journal *la Gironde* a fait bénéficier d'une bourse de séjour à l'Institut commercial de Liverpool deux de nos élèves : ce sont Martial Gauthier, d'Angoulême, 87 o/o, et Elie Genis, d'Étauliers (Gironde), 86 o/o du maximum des notes. De son côté, l'Association des Anciens élèves de l'École supérieure de Commerce et d'Industrie de Bordeaux a choisi, sur les indications des professeurs de langues étrangères, trois jeunes gens de première année à qui elle a fait les avances nécessaires pour passer en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, une partie des vacances comprises entre la première et la deuxième année d'études. Les jeunes Raymond Piault, de Saint-Denis-de-Pile (Gironde), Pierre Ocklé, de Bordeaux, Paul Donney, de Bordeaux, ont obtenu cette faveur et en ont tiré un réel profit. La même Association a décerné, suivant un usage déjà ancien, une médaille d'argent aux majors de la promotion qui entre en deuxième année, Georges Flouret, de Sainte-Bazeille (Lot-et-Garonne), 84 o/o, section commerciale; Victor Guilhem-Ducléon, de Bordeaux, 86 o/o, section industrielle. La Société des Amis de l'Université de Bordeaux a accordé une médaille d'argent à Émile Cusin, de Bordeaux, 81 o/o, et une médaille de bronze à Pierre Bardin, de Targon (Gironde), 78 o/o du maximum des points.

Les initiatives particulières ou collectives auxquelles nous sommes redevables des divers encouragements offerts à nos élèves, méritent la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent au développement de l'éducation technique.

La population de l'École supérieure de Commerce et d'Industrie de Bordeaux se décomposait, au point de vue de l'origine des élèves, comme suit :

De la ville de Bordeaux.	71
Du département de la Gironde.	30
Des autres départements.	47
De l'étranger.	8
Total.	156

Digitized by Google

Dans le cours de l'année 1907-1908, nous avons eu le regret d'être abandonnés par deux professeurs de la section des Travaux publics, dont le concours nous avait été précieux dans la réfection des programmes autant que dans la conduite générale d'élèves insuffisamment avancés en sciences mathématiques : M. Massenet, promu ingénieur en chef, a quitté Bordeaux; M. Labeille a été appelé à la direction de la Compagnie générale d'éclairage; il ne peut pas nous continuer sa collaboration comme professeur, mais il veut bien, en qualité d'examinateur, participer encore à la marche de nos études. MM. les ingénieurs des Ponts et Chaussées Labordère, Barrillon et Bourgeois ont consenti à se charger des cours de « Construction », de « Travaux publics » et de « Chemins de fer ». Ces messieurs s'intéressent vivement aux progrès de leurs élèves, et ceux-ci, attachés déjà à leurs nouveaux maîtres, cherchent, autant qu'il est en leurs moyens, à faciliter une tâche souvent fort difficile.

M. Berbesson s'est chargé, pendant une année, pour nous être agréable, d'un cours de langue espagnole; il a renoncé à une tâche devenue pour lui trop absorbante, tout en se mettant à notre disposition pour les remplacements urgents.

M. Benzacar, professeur à la Faculté de droit, a été préposé au cours nouvellement organisé de « Législation industrielle et ouvrière », lequel s'adresse à tous les élèves des quatre sections. Les nombreux auditeurs de cet enseignement tout à fait commun suivent avec la plus grande attention les leçons du nouveau professeur.

La vacance de l'importante chaire « Commerce et Comptabilité » a permis l'entrée dans les rangs du personnel enseignant de M. Cazeaux, examinateur et ancien élève très distingué de l'École; il saura, tout en imprimant un caractère personnel à ses leçons, maintenir le niveau traditionnel de cet enseignement.

Les nouveaux examinateurs qui ont déjà fonctionné sont : M. Darqué, professeur à l'École primaire supérieure, pour le calcul commercial et la comptabilité; M. Hesnard, professeur agrégé au Lycée, pour la langue allemande; M. Sanson, professeur agrégé au Lycée, pour l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie et la mécanique; M. Sarran, professeur agrégé au Lycée, pour la physique et la chimie générales; M. Fantobo, ingénieur des Arts et Manufactures, pour la géométrie descriptive. Par la manière dont ils sont intervenus pendant l'année écoulée, ces messieurs ont montré que l'influence stimulante de l'examinateur n'est pas exclusive d'une encourageante bienveillance.

Je manquerais aux devoirs d'une vieille amitié, basée sur la plus sincère estime, si j'oubliais de rapporter ici combien a été approuvée, dans les milieux de l'École supérieure de Commerce de Bordeaux, la décoration conférée en janvier 1908 à M. Dukacinski, professeur d'his-

Digitized by Google

toire et de géographie à l'École depuis vingt ans et nommé chevalier de la Légion d'honneur. Par l'affabilité de son caractère, M. Dukacinski a conquis la sympathie de tous ceux qui le connaissent; par ses qualités professionnelles tout à fait éminentes, il s'est placé à l'un des premiers rangs parmi nos professeurs.

Au risque de sortir du cadre du présent rapport, j'ajouterai que d'autres décorations plus récentes sont allées à des personnes touchant de près notre École; ces distinctions ont été accueillies avec plaisir.

Les visites industrielles, faites pour ajouter le sens des réalités aux leçons d'un enseignement nécessairement théorique, ont été multipliées pendant l'année scolaire 1907-1908 et portées jusqu'à vingt-sept pour les deux divisions commerciale et industrielle. Ces excursions ont eu pour but :

Château Dulamon, Blanquefort; par autorisation de M. Delalande, directeur de la Banque de France,

Exposition maritime de Bordeaux; autorisation de M. le Secrétaire général de l'Exposition.

Ateliers Gustave Carde et fils, quai des Queyries.

Ateliers de la gare du Médoc, ouverts par M. Guy, ingénieur en chef de l'exploitation.

Usine de la Compagnie des Tramways et Omnibus de Bordeaux; autorisation de M. Résal, directeur.

Tannerie Bordelaise à Bègles; autorisation de M. Faller, directeur.

Bassin à flot des Chantiers de la Gironde, visite conduite par M. Labeille, ingénieur des Ponts et Chaussées.

Machineries du port; autorisation de M. A. Millet, ingénieur en chef de la Chambre de commerce.

Usine de la Société chimique de Bordeaux; autorisation de M. J. Lagache, administrateur.

Verrerie Patrice Mitchell & Ce, quai de Bacalan, 84.

Ateliers de la Compagnie des Chemins de fer du Midi; autorisation de M. Poublan, ingénieur principal.

Brasserie l'Atlantique, quai de Brienne; autorisation de M. Schirber, directeur.

Railway Labat et Limouzin, Lormont.

Usine Valentin Purrey, boulevard Jean-Jacques-Bosc.

Huilerie Bordelaise, quai de Brazza; autorisation de M. Assemat administrateur.

Usine de la Société d'Éclairage électrique, rue du Temple; autorisation de M. Ticier, ingénieur-délégué.

Ateliers de Bacalan, rue Achard; autorisation de M. Lespès, directeur.

Docks frigorifiques, avenue Thiers; autorisation de M. Delpon, administrateur-délégué.

Digitized by Google

Usine des Tramways suburbains, route de Pessac; autorisation de M. Favier, directeur.

Fabrique de boîtes métalliques, rue Barreau; autorisation de M. Vinatié.

Nouvelle usine à gaz, à Bacalan; autorisation de M. Labeille, directeur général.

Raffinerie de pétrole de Bègles; autorisation de M. Mengeot directeur de la maison Fenaille et Despeaux.

Installation de la voie ferrée du Midi; sous la conduite de M. Bourgeois, ingénieur des Ponts et Chaussées.

Installation téléphonique à l'Hôtel des Postes; autorisation de M. Vallance, directeur des Postes et Télégraphes.

L'École adresse ses bien vifs remerciements à MM. les chefs des établissements nommés, pour qui ces visites représentent pour le moins un dérangement; ils peuvent se flatter de contribuer efficacement à la préparation technique de nos jeunes recrues commerciales et industrielles.

La bibliothèque de l'École s'est enrichie de diverses publications offertes par le ministère du Commerce et de l'Industrie, par le ministère des Travaux publics, par le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, par la Chambre de Commerce de Bordeaux, celle de Cambrai, par la Chambre de Commerce française de Constantinople, de Rio de Janeiro et par d'autres donateurs dont les noms sont conservés avec reconnaissance.

Les dépenses de l'exercice 1907-1908 qui prend fin au 30 septembre 1908, se sont élevées à 76,248 fr. 80, et se répartissent ainsi :

Appointements du personnel non enseignant . . . F		21,775 40
Appointements du personnel enseignant		48,555 »
Frais généraux comprenant :		
Éclairage et chauffage . . . . . F.	1,209 60	
Frais de bureau et imprimés	720 20	
Bibliothèque et matériel	571 70	
Assurances et travaux d'entretien. . . .	909 45	
Frais de publicité	964 20	
Frais de cours.	867 25	
Imprévu	856 »	
		6,098 40
Total égal. . . . . F.		76,428 80

Les dépenses dépassent de 1,180 francs celles de l'exercice précédent; cette augmentation de frais est due en partie à la nécessité de réimprimer des programmes conformes au nouveau régime.

Digitized by Google

Les recettes du même exercice se montent à 90,658 fr. 95, et se décomposent comme suit :

Contribution du Conseil général de la Gironde. . .	F.	5,000	»
Contribution de la ville de Bordeaux.		20,000	»
Contribution de la Chambre de commerce		10,000	»
Subvention du ministère du Commerce		6,000	»
Rétribution scolaire et droit d'inscription.		48,525	»
Intérêts des fonds placés		1,133	95
Total égal	F.	90,658	95

Ces recettes, comparées à celles de l'exercice précédent, sont en augmentation de 4,381 fr. 50 dont 2,725 francs proviennent de la rétribution scolaire et 1,500 francs du ministère du Commerce.

En somme, le compte de l'exercice 1907-1908 a été clos avec un excédent de recette de 14,230 fr. 15.

Une décision des Conseils de l'École prélève 10,000 francs sur ce disponible de 14,230 fr. 15 pour les affecter à la rénovation d'un matériel d'enseignement vieilli et usé, et cette réfection se poursuit dans des conditions jusqu'ici particulièrement favorables.

Les chiffres qui précèdent sont tirés d'un budget dans lequel notre trésoriser a introduit une extrême clarté. Tous ceux d'ailleurs qui ont à exercer leur influence sur la marche de notre établissement, rivalisent de zèle et d'efforts pour contribuer à son avancement dans la voie du progrès financier, intellectuel et moral.

Vu : J.-J. RAOUL LESFARGUES.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU. — G. CHAPON, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

REVUE PHILOMATHIQUE

JUILLET-AOUT 1909

MONTESQUIEU

PAR J.-B. LEMOYNE. — 1767.

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

LES SOURCES ANGLAISES DE L'*ESPRIT DES LOIS*

Un nouveau livre sur Montesquieu est une bonne fortune pour Bordeaux, si ce livre apporte des faits nouveaux et maintient la tradition de goût et d'élégance lettrée de notre ville, et même s'il prête à la discussion sur certains points, ou offre, par ses témérités mêmes, l'occasion de considérer à nouveau certains problèmes. C'est le cas de l'ouvrage de l'abbé Dedieu, *Montesquieu et la Tradition politique anglaise en France,* présenté comme thèse principale à la Faculté des Lettres de Bordeaux, en vue d'obtenir le grade de docteur ès lettres. Quatre chapitres, formant ensemble 130 pages in-8°, constituent un tableau nourri, coloré, clair et bien composé, des idées politiques anglaises répandues en France dans la première moitié du XVIIIe siècle, par les journalistes, les historiens et les écrivains politiques. C'est l'histoire de « l'anglomanie politique », qui fait pendant à l'histoire du « cosmopolitisme littéraire » à la même époque, et cette partie de l'ouvrage, inspirée par l'œuvre de M. Texte, imbue de sa méthode, puisée en partie aux mêmes sources, fait honorable figure à côté du modèle. L'auteur a accompli un labeur énorme de dépouillement et de classement

Digitized by Google

dont les érudits lui sauront gré, en même temps qu'ils le féliciteront de l'entrain apporté à sa tâche, et qui apparaît dans l'allure allègre du développement et l'agrément du style.

Cette première partie n'est qu'une sorte d'introduction qui conduit à la question plus précise, plus délicate aussi, des sources anglaises de l'*Esprit des Lois*. La méthode est bonne. Il était de la plus haute importance de nous décrire en détail, avec ampleur, avec sûreté, avec ordre, le milieu intellectuel dans lequel l'œuvre de Montesquieu a pris naissance, de dresser la bibliographie complète des traductions et des adaptations des traités anglais de théorie politique, des commentaires français auxquels ils donnèrent naissance, des livres qu'ils suscitèrent pour la défense ou la réfutation des idées nouvelles. Cette bibliographie qui aurait pu être complétée par le catalogue des ouvrages anglais contenus dans la bibliothèque de La Brède, nous renseignait sur les faits qui étaient en quelque sorte du domaine public vers 1730, sur les interprétations qu'on leur avait données en Angleterre et en France, sur les enthousiasmes ou les résistances qu'ils avaient créés, en un mot sur l'aliment que Montesquieu avait trouvé à ses méditations dans les publications et les conversations, avant même de pouvoir aller aux textes, et avant que le voyage en Angleterre eût précisé ses informations, confirmé ou modifié ses conjectures, donné une solidité concrète à sa documentation de seconde main. Fallait-il aller plus loin, et, en l'absence de preuves formelles d'influence directe exercée par tel ou tel écrivain, établir sur des ressemblances de détail ou de simples coïncidences verbales les dettes que Montesquieu aurait contractées envers plusieurs devanciers anglais? Je ne le crois pas. Or M. Dedieu n'a pu soutenir l'existence d'emprunts caractérisés, importants, parfois décisifs, de Montesquieu à des écrivains d'outre-Manche, qu'en commettant, à mon avis, des erreurs de trois sortes: erreur d'interprétation, en prêtant à certains passages de l'*Esprit des Lois* un sens qu'ils n'ont pas, erreur d'exagération en attribuant à des détails l'importance de propositions fondamentales, erreur de doctrine en méconnaissant la véritable évolution des idées de Montesquieu. Il a

Digitized by Google

été entraîné par l'illusion, excusable sans doute, de « l'inventeur », qui, entièrement possédé par sa découverte, néglige d'y introduire les tempéraments nécessaires, et aussi par un besoin artificiel d'ordre dialectique qui l'a conduit à exagérer les oppositions et à forcer les conclusions. Le travail préliminaire de recherche conserve toute sa valeur; le talent de mise en œuvre reste distingué; par intervalles, au cours de l'exposé, des remarques fines et justes se rencontrent; mais les résultats, à ce qu'il me semble, devraient être atténués dans bien des cas, parfois complètement refondus.

*
* *

D'après M. Dedieu, ce serait seulement après son voyage en Angleterre que Montesquieu aurait connu les traités de Locke sur le *Gouvernement Civil,* et c'est à Locke qu'il aurait emprunté sa fameuse analyse de la Constitution anglaise (*E. L.*, XI, 6), qui fait de son livre l'autorité la plus haute sur la question de la monarchie constitutionnelle, aux yeux des Anglais eux-mêmes et de tous les philosophes politiques. Une des preuves les plus fortes de cette influence de Locke et des informations recueillies en Angleterre serait que les ouvrages de Montesquieu composés avant 1729 renferment des erreurs touchant la nation anglaise, son gouvernement et ses mœurs. Même les huit premiers livres de l'*Esprit des Lois* seraient entachés d'inexactitudes, et nous devrions croire, pour cette raison, que cette partie du grand ouvrage du Président a été écrite avant le départ pour Londres. Voilà une affirmation de la plus haute importance, qui non seulement fixerait un point capital de chronologie, mais indiquerait dans la pensée de Montesquieu des hésitations, des transformations, et enfin une sorte de conversion sous l'influence de la pensée anglaise et des théoriciens anglais.

Les « erreurs » contenues dans les premiers livres de l'*Esprit des Lois* seraient au nombre de trois : 1° affirmation que les corps intermédiaires ont été abolis par le Parlement d'Angleterre (*E. L.*, II, 4); 2° absence de « vertu » dans la nation

Digitized by Google

anglaise (*id.*, III, 3); 3° la république s'y cache sous la forme de la monarchie (*id.*, V, 19). Or, ces affirmations ne sont pas des « erreurs » et, à supposer qu'elles en fussent, Montesquieu ne s'en détachera pas plus tard, ni n'atténuera en aucune façon ses expressions. En réalité, la première proposition est l'énoncé d'un fait historique; les deux autres s'accordent en tous points avec la théorie générale de Montesquieu sur la « nature » des gouvernements et sur les « principes » propres à chacun d'eux.

Les corps intermédiaires dans une monarchie étaient, dans la pensée de Montesquieu, la noblesse et le clergé tels qu'ils existaient au Moyen-Age. Par leur puissance et leur cohésion, par leurs privilèges, par les moyens de résistance dont ils pouvaient faire usage, ils imposaient une limitation à la volonté absolue du souverain, lorsque celui-ci était tenté d'abuser de son pouvoir; ils formaient naturellement « les canaux moyens par où coule la puissance ». L'état « monarchique », qui comporte nécessairement ces corps intermédiaires, n'avait été réalisé dans sa pureté qu'au XIVe siècle (*E. L.*, XI, 8). Et même, comme l'a fait justement remarquer M. Barkhausen, le Président avait une prédilection pour cette forme ancienne de police, car elle maintenait efficacement l'équilibre et la modération nécessaires à un bon gouvernement, tandis qu'elle élevait en dignité et en importance la classe des nobles, à laquelle il ne faut pas oublier qu'il appartenait. Les Anglais n'avaient pas conservé ce gouvernement « gothique ». Chez eux, les barons avaient été dépouillés de leurs privilèges et le clergé de ses juridictions. Henri VII, en particulier, Montesquieu en a fait lui-même la remarque (*Consid.*, VI), « avait augmenté le pouvoir des communes pour avilir les grands. » Le roi d'Angleterre se trouvait placé, non plus en face de « corps intermédiaires », mais en face du peuple, dans la personne de ses représentants. Aussi le gouvernement de l'Angleterre n'était-il pas une véritable monarchie : « la république s'y cache sous la forme de la monarchie. » Ce gouvernement ne se proposait pas seulement la « conservation » des personnes ou des biens, ce qui est l'objet primordial et essentiel

Digitized by Google

des gouvernements; il avait de plus « pour objet direct » (et c'est pour cela que le philosophe de La Brède l'admirait) le maintien de « la liberté politique » (*E. L.*, XI, 5). Non seulement le pouvoir royal était tempéré, comme il convient, pour éviter les dangers du pire des gouvernements, du despotisme; mais le peuple y prenait en main la direction de ses destinées. Ce gouvernement unissait dans une combinaison géniale les avantages du meilleur gouvernement moderne avec ceux de la meilleure police de l'antiquité.

Pourtant le gouvernement constitutionnel anglais, bien qu'il contînt des éléments républicains, ne reproduisait pas le type antique de la république. Aussi n'y verrons-nous pas régner la « vertu ». La caractéristique du gouvernement anglais, c'est l'heureux équilibre qu'il réalise entre des pouvoirs jaloux de leur indépendance, des partis rivaux, des intérêts opposés. Sa durée et sa prospérité ne dépendent pas du désintéressement des citoyens, du dévouement de tous au bien public, du sacrifice volontaire des ambitions particulières à l'intérêt supérieur de la cité, en d'autres termes de ce qu'il faut entendre par la « vertu »; elles sont assurées au contraire par le conflit des forces, des ambitions, voire des passions, dont l'énergie même imprime un élan vigoureux à la vie nationale, tandis que leurs chocs et leurs oppositions corrigent leurs excès. Montesquieu était frappé du désordre apparent qui régnait dans la nation la mieux policée de l'Europe, et des antagonismes farouches, des âpres conflits qui naissaient du régime de liberté; bien plus, qui en étaient la condition même. S'il admirait le régime constitutionnel, il n'ignorait ni le prix dont les Anglais payaient la liberté, ni les dangers auxquels ils étaient sans cesse exposés et que seul leur génie politique réussissait à conjurer à chaque instant. C'est une sympathie avertie, singulièrement éclairée et prudente, que nous trouvons exprimée au XXVIIe chapitre du livre XIX, et non pas « l'enthousiasme lyrique pour la Salente du Nord, terre choisie de la vertu », dont nous parle M. Dedieu. Celui-ci s'est laissé entraîner à forcer, pour les besoins de sa thèse, l'admiration de Montesquieu pour l'Angleterre, au retour du voyage de Londres, comme il avait cru

Digitized by Google

trouver des raisons de l'accuser de dédain ou d'ignorance avant 1729. C'est après avoir fait connaissance intime avec l'Angleterre, après voir vu fonctionner son régime et avoir fréquenté ses hommes d'État, que Montesquieu écrit, non pas dans un des huit premiers livres, mais au fameux chapitre VI du livre XI, cette réflexion presque menaçante: « comme toutes les choses humaines ont une fin, l'État dont nous parlons perdra sa liberté, il périra. » Les souvenirs des deux révolutions anglaises étaient encore trop proches, pour que même un admirateur du régime constitutionnel ne craignît pas que les passions ne l'emportassent sur la sagesse politique et que l'équilibre ne fût détruit par un déchaînement de l'esprit de faction.

Un des arguments les plus forts de M. Dedieu est celui qui met en parallèle le chapitre IV du livre XIX, tel que nous le lisons dans la version définitive de l'*Esprit des Lois*, et une première rédaction de ce chapitre, qui se trouve dans les *Pensées et Fragments inédits* (v. II, p. 361). Montesquieu annonce, dans ce chapitre IV, sorte d'introduction au livre sur « l'esprit général », qu'on ne saurait comprendre l'économie d'un État et la vie d'un peuple si on ne tient compte que du type de gouvernement; il faut aussi prendre en considération l'esprit général de la nation, tel qu'il est déterminé par « le climat, la religion, les lois, les maximes du gouvernement, les exemples des choses passées, les mœurs, les manières ». Puis il indique celles de ces causes qui prédominent dans la formation de la psychologie de quelques peuples. « La nature et le climat dominent presque seuls sur les sauvages; les manières gouvernent les Chinois, etc... » Dans cette énumération l'Angleterre n'est pas citée, bien qu'elle doive fournir plus loin la matière du chapitre XXVII, de beaucoup le plus important de tout le livre. Or, dans la rédaction primitive, à peine différente du texte final, une phrase se trouvait, qui fut supprimée dans la suite; elle se rapportait à l'Angleterre et semblait l'exclure, avec un dédain méprisant, de la liste des nations dignes d'intérêt et d'étude. « La nation anglaise n'a guère de manières, ni même de mœurs, qui lui soient

Digitized by Google

propres. Elle n'a tout au plus qu'un respect éclairé pour la religion. Elle est prodigieusement attachée aux lois. » Il ressortirait de ce passage, d'après M. Dedieu, que Montesquieu, au moment où il préparait le plan du livre XIX, n'avait d'abord pas l'intention d'y introduire un chapitre sur l'Angleterre. Et plus loin, quand M. Dedieu nous montrera les rapports du livre XIX avec certains passages de l'*Idée d'un Roi patriote* de Bolingbroke, la dette de Montesquieu à l'égard de l'écrivain anglais paraîtra d'autant plus certaine.

A mon avis, ce que cet argument semble contenir de validité provient d'une erreur dans l'interprétation du paragraphe des *Pensées*. Quel objet, en effet, a poursuivi Montesquieu au livre XIX? En observateur des faits, en réaliste, pour qui une nation n'était pas une entité théorique, mais un groupement ethnique façonné par les traditions et le milieu, doué d'une physionomie propre et de capacités définies, il a voulu montrer que les lois sont souvent imposées par les mœurs, ou que l'application des mêmes lois est grandement différente suivant les manières des peuples, ou que les mêmes dispositions légales ne signifient pas la même chose dans un pays ou dans un autre. Ses remarques s'appliquent surtout aux nations où le gouvernement a été imposé au peuple par un maître et où les gouvernants, tout en établissant leur domination, doivent tenir compte des habitudes et des dispositions des gouvernés; ses exemples sont presque tous empruntés à la Russie et à la Chine. Il arrive enfin à un dernier chapitre qui va être consacré à l'Angleterre, et il l'annonce ainsi : « Nous avons vu comment les lois suivent les mœurs; voyons à présent comment les mœurs suivent les lois » (XIX, 26). Voilà l'explication du passage des *Pensées*. En Angleterre, c'est le peuple lui-même qui fait ses lois; ses institutions sont l'expression même de « l'esprit général » de la nation. Point n'est besoin donc de faire remarquer les modifications que les mœurs introduisent de force dans les lois : ici, lois et mœurs sont dans une harmonie parfaite, les unes et les autres découlent des mêmes traits psychologiques de la race, et on ne saurait dire si les unes procèdent

Digitized by Google

des autres ou inversement. Cette pensée semble si nettement dominer tout le chapitre que la forme même de l'exposition prend une tournure particulière et frappante. Les observations sont présentées sous la forme d'un raisonnement mathématique; les lois et les mœurs sont placées en regard les unes des autres comme deux fonctions algébriques réunies par le signe d'égalité : « J'ai donné les principes de sa constitution; voyons les effets qui ont dû suivre » (XIX, 27). Et tout le chapitre se développe sur le mode d'une hypothèse rationnelle selon la formule : « si on me donnait une nation gouvernée d'après tel régime..... les sentiments des citoyens seraient de telle et telle nature. » Si Montesquieu n'a pas conservé au chapitre VI la phrase des *Pensées*, ce n'est pas qu'il ait changé d'opinion, c'est qu'il a craint que cette phrase ne fût pas assez claire, séparée du développement qui l'explique, ou c'est qu'il a voulu frapper davantage les esprits en ménageant la surprise du dernier chapitre, sans avertissement préalable.

*
* *

Que le voyage de Montesquieu en Angleterre lui ait permis de préciser des idées qui étaient en formation dans son esprit, cela ne fait pas de doute. Mais ni le texte de l'*Esprit des Lois*, ni les quelques passages des œuvres antérieures où la constitution anglaise est mentionnée, ni les variantes ou les notes des *Pensées et Fragments* ne permettent d'attribuer à Montesquieu une « erreur » de jugement qui révélerait d'étranges fluctuations dans sa pensée. S'il ne faut pas négliger l'importance du voyage, on ne saurait lui en attribuer une si grande, qu'elle diminuât la valeur des réflexions nées des lectures historiques de Montesquieu et consignées en quelques endroits des *Lettres Persanes* et des *Considérations*. Montesquieu doit-il du moins aux écrivains anglais, qu'il lit maintenant dans le texte ou qu'il a connus personnellement, des éléments importants de son analyse ou des idées maîtresses de sa doctrine? Le livre de M. Dedieu permet-il de faire à cette question une réponse plus précise que celle qu'il a donnée

Digitized by Google

implicitement en dressant dans ses quatre premiers chapitres le tableau général des influences anglaises? Je ne le crois pas; et l'objection la plus grave que me semble soulever son argumentation est qu'il s'est attaché à des détails, non seulement secondaires, mais souvent peu probants, en négligeant le sens profond et, à vrai dire, la portée philosophique des passages visés.

Pour ce qui est de l'influence de Locke, M. Dedieu a réuni lui-même les documents qui le condamnent, en résumant d'une façon très complète, et d'ailleurs d'un tour alerte et nerveux, les livres allemands et anglais qui écartent l'hypothèse d'emprunts possibles. On s'attend à une réfutation des arguments de fond présentés dans ces ouvrages. Locke n'est-il pas un théoricien, tandis que Montesquieu est un réaliste? Locke n'a-t-il pas écrit ses *Traités* pour justifier la révolution anglaise et n'insiste-t-il pas sur le droit du peuple à la rébellion, tandis que Montesquieu analyse le fonctionnement *normal* des institutions de liberté et décrit l'admirable appareil compensateur qu'elles constituent pour le maintien de la paix civile et la conciliation des intérêts en conflit? Et peut-on négliger le fait qu'un demi-siècle plus tard le grand avocat de la Constitution anglaise et l'implacable adversaire de la Révolution française, Burke, a renié Locke et s'est mis à l'école de Montesquieu? On s'attend du moins à des réserves prudentes, à des commentaires qui mettent en relief la nouveauté de la doctrine de Montesquieu, sa grande création qui consista à appliquer les méthodes d'observation et d'induction à la politique. Mais ces considérations générales, qui auraient été essentielles, n'interviennent pas et l'argumentation est appuyée tout entière sur des points de détail, des ressemblances verbales qui ne prouvent pas que Montesquieu ait tiré directement ses observations de la pratique politique anglaise.

La même méthode dangereuse se retrouve dans le chapitre qui fait remonter à Bolingbroke l'inspiration du livre de l'*Esprit des Lois* sur « l'esprit général d'une nation ». Je ne veux pas entrer dans le détail des emprunts. Mais qu'on juge de leur vraisemblance par une remarque préliminaire qui

Digitized by Google

attribue à l'auteur anglais la découverte du principe reproduit par Montesquieu dans une autre partie de son ouvrage, au chapitre I du livre I, c'est-à-dire dans ces pages si denses et si profondes qui contiennent la pensée directrice de tout l'ouvrage. Bolingbroke, dans ses *Pensées*, avait soutenu en quelque lignes contre Hobbes que le bien et le mal n'existent pas seulement en vertu de la convention civile, mais ont leur origine dans la « loi naturelle », et il ajoute : « Il me semble qu'on n'aurait pu former les sociétés civiles, ni établir une distinction entre le juste et l'injuste, l'honnête et le déshonnête, s'il n'y avait eu antérieurement une loi naturelle. » C'est le passage dont Montesquieu se serait inspiré quand il a écrit : « Il y a donc une raison primitive; et les lois sont les rapports qui se trouvent entre elle et les différents êtres. » Ainsi, une pensée fugitive d'un écrivain, qui n'était pas même original, aurait suggéré, dicté peut-être, une des pages les plus admirables de la littérature du XVIIIe siècle en Europe, qui, dans sa sobriété, dans sa brièveté lapidaire, pose les fondements d'une philosophie nouvelle, d'une conception de la vie collective si grosse de conséquences, que du jour où elle fut formulée les hommes connurent qu'il existe une *science* politique, analogue aux sciences de la nature, et qu'on peut faire appel à l'expérience du passé, interprétée par la raison, pour éclairer et alléger l'avenir! Un mot heureux d'un homme du monde disert, d'un rhéteur de salon, qui avait la spécialité de mettre en belles phrases, sans les bien comprendre, des idées banales, aurait pu avoir une telle influence sur Montesquieu, que celui-ci consacrât vingt ans de sa vie à le mûrir, à l'appuyer sur les faits, à le démontrer par d'innombrables exemples, à en faire jaillir des généralisations lumineuses, à élever à sa gloire un monument qui allait faire l'admiration des siècles! Que le système de Montesquieu (car ce chapitre premier du livre Ier n'est rien moins que l'exposé d'un système philosophique) ne soit pas né tout armé de son cerveau, qu'il soit l'aboutissement d'un mouvement d'idées dans lequel les Anglais ont eu leur grande part, rien n'est plus vrai. Mais c'est précisément cette genèse qu'il eût

Digitized by Google

été intéressant de suivre, tandis que la juxtaposition de deux propositions, si différentes par le poids de pensée qu'elles contiennent, ne nous apprend rien ou nous fait douter de l'opportunité du rapprochement.

Les remarques que je viens de faire s'appliquent aussi au parallèle que M. Dedieu cherche à établir entre le chapitre XXIV de l'*Esprit des Lois* sur « la religion » et le livre de l'évêque Warburton sur l'*Alliance de l'Église et de l'État*. Bien que quelques rapprochements soient ici plus plausibles qu'ailleurs, le commentateur me semble leur attribuer une importance exagérée et fausser la véritable physionomie de l'évolution intellectuelle de Montesquieu. Celui-ci, sous l'influence de Warburton, aurait passé de la théorie de la séparation de l'Église et de l'État à la sympathie pour le régime de l'alliance, dans l'intervalle qui s'écoule entre les *Considérations* et l'*Esprit des Lois*. Le texte des *Considérations* sur lequel s'appuie cette affirmation, ne me paraît pas avoir la portée que lui attribue M. Dedieu. Le voici : « La raison et la nature veulent que des choses réellement séparées, et qui ne peuvent subsister que séparées, ne soient jamais confondues. » (*Cons.*, XXII.) Je ne vois là que la simple affirmation, que l'Église ne doit pas empiéter sur les attributions de l'État et doit se tenir en dehors des choses qui concernent le gouvernement et la loi civile. Or, Montesquieu ne pensera pas autre chose lorsque dans l'*Esprit de Lois*, s'inspirant de Warburton, ou plus vraisemblablement guidé par le seul progrès de son observation et de ses réflexions, il écrira : « A l'égard de la vraie religion, il ne faudra que très peu d'équité pour voir que je n'ai jamais prétendu faire céder ses intérêts aux intérêts politiques, mais les unir. » (*E. L.*, XXIV, 1.) Pour Montesquieu, affranchi de tout attachement à un dogme et peut-être de toute croyance spiritualiste, la religion avait d'abord été l'occasion de remarques piquantes, à demi ironiques : ce fut la phase des *Lettres Persanes*. Puis, arrêtant de plus en plus sa pensée aux choses

Digitized by Google

sociales, il s'attache à défendre l'État des entreprises politiques de l'Église, pour assurer la tolérance et la liberté des cultes : ce fut une phase dont le passage des *Considérations*, cité plus haut, porte témoignage. Enfin, il atteignit une dernière étape qui fait naturellement suite aux précédentes, caractérisée par une complexité plus riche de pensée, une utilisation plus sûre de l'expérience, un attachement plus ferme aux *réalités* sociales. A ses yeux maintenant, la religion est un *fait* dont il faut tenir compte comme tel, et qu'il faut étudier pour en tirer parti. De même qu'il s'attache à l'étude des mœurs des nations, et cherche à les concilier avec les lois, de même il s'appesantit sur l'étude des religions où se reflète non moins que dans les mœurs l'esprit d'un peuple, et il détermine et limite à la fois le rôle qu'elles peuvent jouer comme auxiliaires des lois. L'esprit fort le cède maintenant chez lui à l'empirique; il n'a pas changé d'opinion, mais il a changé de point de vue; sa doctrine s'est enrichie d'un respect plus éclairé des faits et d'un sens plus avisé de la complexité morale et sociale.

C'est aussi dans le sens d'une complexité croissante qu'a évolué sa pensée en ce qui touche le jugement sur la Constitution anglaise. Dès qu'il avait commencé à s'intéresser à la philosophie politique, avant le voyage en Angleterre, il avait exprimé dans les *Lettres Persanes* et dans les *Considérations* les idées essentielles de sa théorie. Il avait compris, à la lecture des histoires, que la liberté anglaise a pour condition nécessaire un antagonisme latent des pouvoirs et des partis, qui, aux heures critiques, peut éclater en guerre ouverte ou en révolte légale, et que la paix civile n'est obtenue que par la vigilance jalouse des groupes opposés les uns à l'égard des autres. « Ce sont ici les historiens d'Angleterre, » dit à Rica le moine bibliothécaire, « où l'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la discorde et de la sédition; le prince toujours chancelant sur un trône inébranlable; une nation impatiente, sage dans sa fureur même » (136e *Lettre Persane*). Et il ne lui avait pas échappé que le « mécanisme » du gouvernement anglais était non moins bien adapté que l'esprit public au maintien de l'équilibre : « Le gouvernement anglais, » avait-il écrit,

Digitized by Google

« est plus sage, parce qu'il y a un corps qui l'examine continuellement et qui s'examine continuellement lui-même, et telles sont ses erreurs qu'elles ne sont jamais longues et que, par l'esprit d'attention qu'elles donnent à la nation, elles sont souvent utiles. » (*Cons.*, VIII.) Plus tard il pénétrera à fond dans le secret de ce mécanisme; il en analysera les rouages, découvrira très exactement les points où ils s'engrènent, ceux où se produisent des frottements; il décrira le système de freins et de contrepoids qui règle l'ensemble. Puis il nous montrera l'esprit politique anglais en acte, ses élans et ses apaisements, ses passions et son sang-froid, sa grandeur et sa petitesse, les intérêts, les ambitions et les cupidités jouant leur rôle à côté du dévoûment à la liberté, tous les aspects de cette construction humaine, chef-d'œuvre de grandeur empirique, se soutenant par les défaillances autant que par les noblesses de notre commune nature. L'analyse est plus nourrie et plus pénétrante, mais les éléments essentiels du jugement n'ont pas changé. Si on voulait lui trouver des ancêtres anglais, on pourrait indiquer une ressemblance très réelle d'esprit entre son œuvre et les *Propos de Tables* de Selden, avec cette réserve que ceux-ci ne sont qu'une série discontinue de propositions rapides, éclairées de comparaisons familières et égayées de saveur gastronomique, qui restent très loin, en ampleur et en importance, de l'œuvre magistrale de Montesquieu. Mais, dans l'opuscule du légiste anglais, admiré pour sa sagesse de quelques-uns des plus grands philosophes politiques de sa nation, on retrouve la même solidité de jugement pratique, le même respect de la réalité diverse, le même attachement aux oppositions d'intérêts et à la balance des forces, le sentiment que des luttes même passionnées peut naître l'harmonie et de discussions même confuses peut jaillir la lumière, et enfin la foi à quelques principes empiriques assez hauts pour guider l'expérience, assez larges pour s'adapter aux variations des faits. M. Dedieu cite Selden et analyse quelques-unes de ses pensées dans son tableau général des influences anglaises, mais s'attachant à la lettre plutôt qu'à l'esprit des *Propos,* il passe à côté de la véritable

Digitized by Google

interprétation de leur sens profond et ne pense pas à leur attribuer une place dans la formation de la pensée de Montesquieu.

M. Dedieu a rendu aux études montesquiévistes le grand service de rassembler, au prix d'un patient labeur, des documents précieux pour l'histoire des idées politiques à l'époque où fut écrit l'*Esprit des Lois*. Une utilisation à la fois plus prudente et plus complète de ses sources aurait pu faire ressortir l'unité de la pensée de Montesquieu à toutes les phases de son développement intellectuel, et l'évolution régulière de ses idées vers une complexité de jugement de plus en plus grande, vers la possession de plus en plus large de faits nombreux et variés, vers le dessein de plus en plus arrêté de concilier les lois avec l'infinie souplesse et même les contradictions de la réalité. Surtout son originalité aurait éclaté puissante, incontestable, par le contraste des suggestions de détail qu'ont pu lui fournir ses prédécesseurs, et de la création splendide d'une première forme de la science politique, son œuvre propre et la justification de sa réputation européenne.

C. CESTRE.

Digitized by Google

LES ARMATEURS BORDELAIS AU XVIIIe SIÈCLE

L'EXPÉDITION DE FRANÇOIS LAVAUD A LA LOUISIANE

(1761-1763)

Dans un beau livre intitulé : *Les dernières années de la Louisiane française*, M. le baron Marc de Villiers Du Terrage a traité de façon définitive l'histoire de notre colonie depuis le départ du marquis de Vaudreuil jusqu'à l'annexion américaine. Nous ne pouvions trouver un meilleur guide et nous l'avons mis à contribution pour situer le fait local dont nous nous occupons.

A la veille de la guerre de Sept ans, la Louisiane était délimitée à l'ouest par les territoires inconnus et par le Mexique ou Nouvelle-Espagne, à l'est par la Floride espagnole et les colonies anglaises : Géorgie, Carolines, Virginie. Elle se prolongeait au nord par le pays des Illinois et se rattachait par une suite de forts à la région des grands lacs et du Saint-Laurent.

Le siège du gouvernement, autrefois au port de la Mobile, à l'est du Mississipi, avait été transféré en 1722 à la Nouvelle-Orléans, dont l'avant-port était la Balise, à l'embouchure du grand fleuve. Le chevalier de Kerlérec de Kervaségan exerçait, depuis 1753, les fonctions de gouverneur.

Les principales productions du pays étaient le tabac, l'indigo et les pelleteries. Le gibier et le poisson abondaient.

La population ne dépassait pas, en 1742, 4,000 blancs et 2,000 nègres. Elle s'accrut très peu dans le courant du siècle. L'élément blanc était, en général, mal recruté, et il suffit de relire *Manon Lescaut* pour en avoir une idée très exacte. La métropole ne transportait pas seulement les déchets sociaux dont elle voulait se défaire, mais aussi des colons et des jeunes

Digitized by Google

filles à marier que le roi avait munies d'un trousseau. Les familles laborieuses et de moralité suffisante ne répondaient guère aux offres; elles ne se sentaient pas attirées vers un pays perdu, où il n'y avait pas espoir de faire fortune et dont le climat inégal est assez pénible à supporter. La température, rude en hiver du côté de la prairie où elle est refroidie par les vents du nord, est tropicale dans le voisinage du golfe du Mexique où passe le Gulf-Stream. Plus qu'aujourd'hui les miasmes paludéens sévissaient dans le delta et la fièvre jaune y était à l'état endémique.

L'état des troupes de la Louisiane, au 10 décembre 1754, marque le chiffre infime de 1,454 hommes, parmi lesquels 178 Suisses. Au mois de juin suivant, le gouverneur n'avait plus que 1,229 Français et 164 Suisses, et déclarait que, sur ce nombre, il ne disposait pas de 300 bons soldats. Les hommes étaient, pour la plupart, d'anciens déserteurs graciés en France ou de mauvais sujets envoyés par les gouverneurs de Saint-Domingue ou de la Martinique. Indisciplinés, vicieux, ayant des dettes de boisson chez les cantiniers, ils rançonnaient les habitants. Quand ils s'évadaient, on les faisait ramener par les sauvages et sévèrement punir. Les exécutions capitales n'étaient pas rares. Les Suisses s'adonnaient souvent à l'ivrognerie, mais leur discipline était plus stricte. Chez eux, les supplices étaient horribles. Kerlérec, dans sa correspondance, parle d'un condamné qui fut scié vif dans un cercueil.

Le mauvais exemple venait des officiers qui n'avaient, pour la plupart, ni tenue ni conduite et se battaient en duel à tout propos. Le corps le plus mal composé était celui des cadets à l'aiguillette ou cadets gentilshommes, jeunes volontaires que leurs familles envoyaient sans un sou dans la colonie afin de s'en délivrer.

La garnison de la Louisiane était non seulement trop peu nombreuse, mais insuffisamment pourvue de vivres, équipée et armée. Les hommes n'avaient que de la poudre de basse qualité fournie par les Espagnols, et pourtant le territoire était menacé à la fois par les colons anglais et les Peaux-Rouges.

Les Anglais, quatre fois plus nombreux que nos nationaux

Digitized by Google

dans l'Amérique du Nord, très actifs, entreprenants, pleins d'audace, se sentaient gênés dans leur poussée d'expansion et de peuplement. Ils portaient tous leurs efforts à déborder au delà de la chaîne des Alleghanys. Ils y rencontraient les sauvages.

Ceux-ci comprenaient, entre autres, les grandes tribus des Alibamous, près de la Géorgie; des Chactas et des Chicachas, à l'est du Mississipi; des Natchez, à l'ouest de ce fleuve; des Cherakis, le long des Carolines. Elles décimaient, dans les guerres incessantes qu'elles se faisaient entre elles, les milliers de guerriers qu'il leur était possible d'armer. Les Peaux-Rouges attaquaient tour à tour Français et Anglais et mettaient au service du plus offrant leur ardeur belliqueuse, pillarde et féroce. Pour se ménager leur appui, il était indispensable de leur donner des présents, et les gouverneurs de la Louisiane leur en apportaient chaque année à la Mobile. Les cadeaux consistaient en fusils de traite, poudre et accessoires, couteaux, haches, outils, chemises, couvertures, draps de Limbourg de couleurs voyantes, souliers de troupe, chapeaux, pierres fausses, vermillon et minium, médailles pour les chefs, etc., sans oublier l'eau-de-vie que les sauvages ont toujours estimée plus encore que les armes.

Malheureusement, M. de Kerlérec avait grand'peine à se munir de tous ces objets; et les Anglais, par le bon choix de leurs marchandises, nous faisaient une concurrence redoutable. La maîtrise de la mer leur permettait d'approvisionner librement leurs colonies, tandis que la Louisiane ne pouvait ni exporter ses produits, ni recevoir de France les fournitures nécessaires, ni même communiquer par lettres avec la métropole. Le cabotage de Saint-Domingue se faisait mal, et le gouvernement de Versailles n'envoyait que de rares navires.

La situation économique de la Louisiane, encore plus détestable que celle du Canada, devait fatalement amener chez les fonctionnaires le découragement, la discorde et les malversations. Un funeste biumvirat régnait sur la colonie, déchirée par la rivalité des deux chefs, le gouverneur Kerlérec, incarnant le pouvoir militaire, et l'ordonnateur Rochemore, représentant le parti civil.

Digitized by Google

Vincent de Rochemore était un officier de plume qui avait fait sa carrière dans l'administration maritime. Il s'était peu montré et n'avait jamais eu des notes remarquables lorsqu'il obtint la place d'ordonnateur à la Louisiane, où il arriva en 1758. Il se révéla comme un esprit étroit, médiocre, plein d'orgueil et peu scrupuleux. Il confisqua à son profit les cargaisons de deux navires parlementaires, le *Texel,* chargé de farines, et les *Trois-Frères*, céda à des particuliers sans constituer de réserves des marchandises venues de France et gaspilla surtout la poudre de guerre qu'il vendait en détail aux officiers pour leur permettre de chasser. Son but était de faire nommer au poste de gouverneur son propre frère, Gaston de Rochemore; aussi multiplia-t-il les tracasseries et les dénonciations contre Kerlérec pour l'écœurer et l'amener à donner sa démission. Mme de Rochemore, plus méchante et plus dangereuse que son mari, était envieuse de Mme de Kerlérec et se faisait entourer d'une cour particulière, composée de mécontents et d'intrigants.

D'ailleurs l'ordonnateur perdit la partie et fut révoqué par le ministre Berryer.

Louis Billouart de Kerlérec était un homme très supérieur à son ennemi et d'une tout autre valeur morale. Il s'était distingué par ses services dans la marine, notamment lors de la terrible bataille de M. de l'Etanduère, le 25 octobre 1747. Sa connaissance de l'Amérique lui valut la place de gouverneur à la Louisiane où il remplaça le marquis de Vaudreuil, qui passa à la Nouvelle-France. Il unissait à une énergie un peu rude une grande habileté; sa politique envers les sauvages fut si heureuse qu'il empêcha l'invasion de la colonie par les Anglais; mais il répugnait aux intrigues mesquines. Il souffrit surtout de la négligence du gouvernement français qu'il harcela de demandes sans être entendu. Il lui réclama des troupes, bien payées, disciplinées et équipées, des Suisses de préférence; de la poudre et des armes; des vivres, surtout des farines; des promotions, augmentations et gratifications pour les officiers et fonctionnaires que la cherté croissante du prix de la vie réduisait à la gêne; pour lui-même, déjà chevalier de Saint-Louis, le grand

Digitized by Google

cordon rouge de commandeur et un traitement de 40,000 livres par an, au lieu des 12,000 qu'on lui octroyait, alors qu'il était obligé de dépenser cinq ou six fois davantage; enfin, et surtout, un nouvel ordonnateur, et le renvoi en France de Rochemore, de sa famille et de ses principaux partisans.

Beaucoup de dépêches de Kerlérec furent interceptées par les croiseurs anglais, d'autres, parvenues à la Cour, restèrent sans réponse; mais il poursuivit ses demandes de secours avec une telle persévérance qu'il obtint enfin satisfaction. Le duc de Choiseul, lorsqu'il eut remplacé le maréchal de Belle-Isle au ministère de la Guerre et Berryer à la Marine, décida, entre autres expéditions navales, un armement important pour munir la Louisiane des articles demandés.

Cette expédition partit de la Gironde et nous sommes en mesure de donner, sur ses préparatifs et le sort des navires employés, des renseignements puisés en majeure partie aux Archives du Port de Bordeaux.

Le chef du service, dans notre ville, était François-Ambroise d'Aubenton, écuyer, conseiller du roi, qui venait d'être nommé commissaire général de la marine, ordonnateur aux départements de Bordeaux et de Bayonne (juillet 1761). D'Aubenton, dont la circonscription était très étendue, occupait une place enviée et importante, qui exigeait une activité de tous les instants, beaucoup de souplesse, de fermeté et une grande pratique de l'administration. Autant qu'on peut apprécier un caractère d'après une correspondance officielle, il ressort des lettres de d'Aubenton au ministre qu'il était à la hauteur de sa situation. Il donne l'impression d'un homme d'expérience, de bonne volonté et qui prend très à cœur ses fonctions.

Les collaborateurs les plus utiles du ministre et du commissaire de Bordeaux furent moins les officiers d'administration que la pléiade des armateurs. Ceux-ci étaient particulièrement actifs dans notre port. Qu'ils fussent originaires du terroir girondin ou immigrés aux bords de la rivière, ils avaient comme traits communs l'initiative et la passion du commerce. Les plus importants étaient à ce moment Abraham

Digitized by Google

Gradis, un des notables de la nation des juifs portugais; Pierre Baour, originaire de Castres, et le Francfortois Jean-Jacques de Bethmann, qui devait plus tard être l'hôte à Bordeaux de l'empereur Joseph II, lorsque celui-ci voyagea incognito en France sous le nom de comte de Falkenstein[1]. Ces trois armateurs venaient d'être chargés de transporter à Saint-Domingue des vivres et le régiment de Royal-Barrois, commandé par le comte de Langeron. Un négociant moins connu, François Lavaud, fut agréé par le ministre pour préparer l'expédition à la Louisiane.

Né à Bordeaux au mois de novembre 1711 (registre de la paroisse Sainte-Croix), François Lavaud épousa, le 4 août 1737, Jeanne Lestonat, qui habitait comme lui la populeuse et commerçante paroisse Saint-Michel. L'acte de mariage nous apprend qu'il exerçait la profession de tonnelier et que ni le père de l'époux ni le père de l'épouse ne surent signer.

Marie Lavaud, issue de cette union, se maria (12 février 1765) avec Jean-Étienne Ducos, négociant, et eut pour fils le Girondin Jean-François Ducos, qui lui-même épousa une demoiselle Jeanne-Agathe Lavaud, sa parente au second degré. François Lavaud signa comme témoin, le 4 janvier 1786, l'acte de mariage de sa petite-fille Jeanne-Justine Ducos et du Girondin Boyer-Fonfrède.

Avant l'époque de la guerre de Sept ans, il s'occupait déjà d'armement et de commerce avec l'Amérique. Il avait même fait des transports pour le compte du roi qui lui devait plus de 150,000 livres. Cette situation obérée, dont il ne pouvait être rendu responsable, expliquera les difficultés avec lesquelles il fut aux prises lors de l'expédition à la Louisiane.

Le plan primitif de l'armement fut restreint. Choiseul ne voulait envoyer à la Nouvelle-Orléans que 300 hommes de troupe, les officiers et quelques passagers, et 200 tonneaux de munitions, vivres et marchandises. Le tout devait être placé sur la frégate le *François* et le navire la *Médée*, pour diviser les risques.

1. Sur le séjour de Joseph II à Bordeaux, en 1777, voir Ch. Marionneau, *Victor Louis*, p. 343 et suiv.

Digitized by Google

L'armateur fit remarquer que les deux bâtiments pouvant porter en tout 1,000 tonneaux, il n'était pas à même de charger pour son compte les 500 qui restaient. Le ministre accepta de prendre les 1,000 tonneaux pour le compte du roi, et, vers le milieu de novembre 1761, donna ces nouveaux ordres :

Il sera embarqué 600 hommes de troupe, des munitions et marchandises.

Les articles suivants : 60,000 livres de poudre de guerre (Kerlérec demandait exactement cette quantité), 1,000 fusils grenadiers et fusils de traite, l'habillement pour les troupes de la colonie, quatre caisses de médicaments seront envoyés de Rochefort à Bordeaux.

Tous les autres articles seront achetés par le sieur Lavaud comme pour son compte afin que le roi ne paraisse, en aucune manière, intéressé dans l'armement.

Le sieur Lavaud se procurera les vivres nécessaires pour la nourriture des officiers et des soldats pendant la traversée. Le passage de chaque officier lui sera payé 300 livres, et celui de chaque soldat sur le pied d'un tonneau, c'est-à-dire de 230 livres.

Il remettra deux soumissions, l'une pour l'affrètement, l'autre pour la fourniture des marchandises avec les prix.

Les achats formeront un total d'environ 199,745 livres 6 sous, qui sera payé à l'armateur en quatre termes aux mois de décembre, janvier, février et mars.

En outre, sera payé au sieur Lavaud le prix du fret pour lequel il lui sera versé un acompte de 150,000 livres. M. d'Aubenton les versera à l'armateur au fur et à mesure des dépenses de l'expédition, en veillant à ce que celui-ci ne les emploie pas à faire face à d'anciens engagements.

Le secret le plus complet sera gardé sur les préparatifs, et les bâtiments devront être prêts à mettre à la voile au plus tard dans les premiers jours de janvier.

Afin d'éviter l'encombrement, d'Aubenton prit sur lui de passer un traité avec Lavaud pour l'armement d'un troisième navire, l'*Espadille,* corvette de six canons.

Digitized by Google

Lavaud fit des représentations sur la modicité du prix de 300 livres par chaque officier ou passager nourri à la table. Il rappela que la traversée de la Louisiane était d'un tiers plus longue que celle de Saint-Domingue pour laquelle le roi avait donné 300 livres. Choiseul céda, et le prix de 400 livres fut arrêté.

L'effectif des troupes fut augmenté. Comme Kerlérec demandait des Suisses, le ministre décida de lui envoyer 70 hommes du régiment d'Halleywill pour compléter le détachement du même corps qui servait à la Louisiane. L'intendant de la marine à Rochefort, Ruis Embito de la Chesnardière, eut ordre de s'entendre avec d'Aubenton pour les amener à Blaye dans le plus grand secret et en temps utile. En outre, il fut décidé qu'il serait embarqué 20 canonniers.

On s'aperçut, au ministère, que seuls des navires d'un assez faible tirant d'eau pouvaient remonter le Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans; on voulut éviter les frais et les risques d'un déchargement à la Balise et le premier traité fut annulé, en ce qui concernait la frégate et la corvette. La *Médée* fut gardée et Lavaud s'assura de quatre autres bâtiments, une cinquième unité ayant paru indispensable pour empêcher la surcharge et assurer la santé des troupes. Les cinq navires arrêtés définitivement furent donc : la *Médée*, que l'armateur estimait de 450 tonneaux; le *Bien-Aimé*, 400; le *Bien-Acquis*, 320; la *Ressource*, 260; la *Fortune*, 280; soit à peu près 1,680 tonneaux, alors que le chargement total montait, vers le milieu de décembre, à 1,160 tonneaux.

L'importance de l'expédition augmentant à chaque lettre du ministre, la différence des tonneaux fut vite comblée et d'Aubenton acheva de régler les conditions avec l'armement.

Seront à la charge et aux frais de l'armateur : l'encombrement des huit mois de vivres pour la nourriture des équipages pendant la campagne, et celui des rechanges, câbles, munitions de guerre et de tous les autres agrès ou apparaux pour la défense ou la manœuvre des navires.

Le roi paiera au sieur Lavaud l'encombrement des trois mois de vivres qui seront embarqués pour la nourriture des

Digitized by Google

troupes; celui des vivres, munitions et marchandises destinés à la colonie, le tout réglé en tonneau de mer, selon l'usage du commerce, par un arrimeur juré.

Le Roi lui paiera en sus, pour chaque officier, passager ou soldat, la somme convenue représentant la place dans les navires et la nourriture.

Dans les derniers jours de 1761, l'expédition était en très bonne voie. Lavaud et d'Aubenton rivalisaient d'ardeur et d'activité. Le 19 décembre, le commissaire général de la marine écrivait au ministre :

... La *Médée* est entièrement carennée et les autres navires le seront dans la semaine prochaine. Ils seront tous en charge à la fin de l'année. Les farines sont achetées et prêtes à être embarquées; la salaison est en mouvement et je tiens la main à ce qu'elle soit bien faite et de bonne qualité; toutes les marchandises sont en route et M. de Ruis m'a mandé par le dernier courrier qu'il me fait passer les différentes parties qui doivent venir de Rochefort. Je donnerai avis à cet intendant du tems où il conviendra que les Suisses se rendent à Blaye.

J'ai lieu d'espérer, Monseigneur, que les navires destinés à passer à la Louisianne seront en état de partir vers le 15 du mois prochain, à moins que quelqu'unes des marchandises n'essuyassent en chemin des retards que je ne prévois pas...

Dans la même lettre, d'Aubenton accuse réception de 200,000 livres pour l'armateur que M. Baudard de Vaudésir, trésorier des Colonies à Paris, lui a fait passer en quatre lettres de change payables partie le 30 décembre et partie le 10 janvier.

Les articles que l'intendant de Rochefort devait fournir étaient les canons, fusils, ustensiles de guerre et la poudre. M. de Ruis eut grand mal à se les procurer, et mit d'ailleurs peu d'empressement à le faire.

Les boulets donnèrent encore plus de peine, et cet article, qui se place à fond de cale et sert de lest, fut un des plus lents à parvenir. Le ministre en demandait de 3,000 à 4,000, ronds et du calibre de 4, 8, 12 et 24 livres. Voyant que Lavaud ne pouvait les fournir, d'Aubenton les demanda à M. de Ruis;

Digitized by Google

les difficultés ne furent pas moindres et il pria M. d'Artigue, directeur de l'artillerie en Guyenne, de lui procurer les boulets du Château-Trompette, en s'engageant à les lui remplacer incessamment.

Le transport des draps, toiles et autres marchandises venues de Rouen causa encore plus d'inquiétudes par sa lenteur. Les voitures s'embourbaient dans les routes défoncées par le mauvais temps.

Des pluies continuelles sévissaient alors, les rivières étaient débordées, les chemins impraticables. Le sieur Risteau, négociant de Bordeaux, chargé de construire quatre vaisseaux pour le compte du roi, déclarait qu'il ne pouvait transporter des bois ni par terre ni par eau. L'expédition de Lavaud fut également contrariée; on put embarquer, dans les premiers jours de janvier, des salaisons et des vins, mais il fallut attendre un temps sec pour placer les farines, le biscuit et les munitions qui ont besoin d'être préservées de l'humidité.

Une nouvelle série de commandes, au mois de janvier, acheva de surexciter la hâte fébrile de l'armateur et du commissaire de Bordeaux. Ainsi, le sieur Thiton de Silègue, secrétaire de Kerlérec, envoyé par celui-ci à Paris, demanda et obtint pour son maître, qui depuis longtemps n'avait reçu aucune provision personnelle, 12 tonneaux de fret payés par le roi. Choiseul ordonna encore d'embarquer 2,000 pelles, 2,000 pioches de fer sans manche et 500 pics à roc, enfin 100 tonneaux de vin de bonne qualité, pouvant supporter la traversée et se conserver dans la colonie. Lavaud fut dans une situation d'autant plus difficile qu'il avait besoin de fonds, au point que d'Aubenton était tous les jours obligé de répondre pour lui vis-à-vis des fournisseurs. D'Aubenton lui-même était à court pour subvenir à ses dépenses, par exemple celles des boulets, des hamacs, couvertures et matelas pour troupes, dont il avait fait l'achat.

L'importance du corps expéditionnaire fut encore accrue. Choiseul ne s'en tint pas aux 600 soldats de France, qui devaient comprendre le régiment d'Angoumois, et aux 70 Suisses d'Halleywill. Il ordonna à d'Aubenton, le 18 janvier

Digitized by Google

1762, d'embarquer en outre une compagnie de grenadiers de Bigorre, soit 45 hommes, et deux piquets du même régiment, soit 80 hommes, non compris les officiers au nombre de six. Pour leur donner place, le commissaire fut obligé de faire armer un sixième navire, sans retarder de ce fait le départ des cinq unités de Lavaud.

La question des équipages fut heureusement résolue. L'armateur s'assura de l'effectif nécessaire et tira la plupart de ses hommes du pays même; il les paya largement. Les capitaines touchèrent 400 livres d'avances pour deux mois, et les seconds en eurent 360 ou 320. Pour lui permettre de faire face aux frais d'équipages, le ministre lui annonça un nouvel acompte de 50,000 livres. D'Aubenton se déclara très satisfait de l'activité de l'armateur et en fit part au ministre en ces termes, le 2 février 1762 :

... J'ai prévenu le sieur Lavaud, Monseigneur, du secours de 50 mille livres que vous lui envoyez et dont il a grand besoin, car ses dépenses sont énormes et les fonds que le Roi lui doit absorbent son crédit. C'est au surplus l'homme que je connoisse le plus actif et le plus capable de conduire une grande entreprise; d'ailleurs, il n'épargne rien pour remplir son expédition, et, quoique par son traité le Roi soit obligé de lui fournir les matelots d'autorité en leur payant le double de la paye accordée au service, il a fait tous ses équipages de gré à gré et a donné 50 livres par mois de paye au moindre matelot. S'il eût exigé qu'on lui tint les conditions de son marché, il eût fallu prendre tous ces équipages par force sur les différents bâtiments du commerce. Il en use de même pour toutes les autres parties de son armement.

Les capitaines furent aussi ardents à la tâche que leur armateur. D'Aubenton obtint du ministre, pour chacun d'eux, un brevet de lieutenant de frégate valable le temps de la campagne, et, en outre, un ordre du roi en blanc destiné à donner au plus capable le commandement de la petite flotte. Le commissaire de Bordeaux n'hésita pas dans son choix :

Je le destine au sieur Cochon, qui commande la *Médée* et qui est aussi actif qu'intelligent. Il a fait plusieurs voyages à la Louisianne où il a passé des troupes, et je crois que vous pouvez avoir confiance

Digitized by Google

en lui. Je l'ai assuré que, si par sa bonne conduite il parvenoit à rendre les vaisseaux dans la colonie, il pouvoit compter sur votre protection.

Arnaud Cochon n'avait que trente-deux ans. Il appartenait à une famille de marins et jouissait d'une excellente réputation.

Le ministère envoya à Bordeaux, vers le milieu de janvier, cinq paquets cachetés de lettres à répartir sur chaque navire. Elles étaient destinées à Kerlérec et à M. d'Abbadie qui devait aller remplacer à la Louisiane, en qualité d'ordonnateur, M. de Rochemore, disgracié.

D'Aubenton reçut aussi de Versailles un projet d'instructions à remettre à chaque capitaine. En voici le texte, joint à une lettre du 12 janvier :

INSTRUCTIONS POUR LES VAISSEAUX MARCHANDS ARMÉS A BORDEAUX, DESTINÉS POUR LA LOUISIANNE.

Ces vaisseaux doivent partir ensemble de la rivière de Bordeaux. Ils se conserveront le plus exactement qu'il sera possible, sans cependant se nuire réciproquement en cas que la différence de leur marche fût trop marquée. S'ils se séparent, ils pourront se reconnoitre aux signaux particuliers ci-joints, mais ils n'en feront usage qu'autant que le besoin l'exigera, car il est essentiel à la sûreté de leur navigation qu'ils évitent tous les bâtiments soit amis ou ennemis qu'ils pourront rencontrer à la mer, à moins cependant que leur situation ne l'exigeât.

Leur principal objet est de porter à la Louisianne les approvisionnements dont ils sont chargés. Pour y parvenir avec plus de sûreté, l'on pense que la route ci-après expliquée est la plus avantageuse pour éviter la rencontre des ennemis.

Les vaisseaux sortiront de la rivière de Bordeaux d'un vent fait de manière de perdre les terres de vue à l'entrée de la nuit. Alors, ils dirigeront leur route valant l'ouest un quart de nord-ouest pour s'élever en latitude nord jusques par les 46 degrés; de là, ils feront valoir la route à l'ouest environ 40 lieues pour porter ensuite au sud-ouest un quart de sud et passer au sud de l'isle Saint-Michel environ 40 lieues, d'où ils continueront leur route pour aller reconnoitre l'isle de la Grenade pour passer au sud des isles de Saint-Domingue et de la Jamaïque à la distance de 25 lieues, et passer à mi-canal entre le cap Saint-Antoine et le cap Catoche, d'où ils feront route pour reconnoitre les sondes de Pensacola afin d'entrer avec plus de facilité dans le fleuve du Mississipi.

Digitized by Google

Ces différentes routes paroissent les plus sûres pour éviter la rencontre des ennemis; cependant on s'en rapportera à l'expérience et à la capacité des capitaines pour suivre celles qu'ils trouveront les plus conformes aux tems et aux circonstances de leur navigation.

Les vaisseaux ne relâcheront nulle part sans un besoin extrême, et ils dresseront procès-verbal des motifs de leur relâche. Il est à présumer que, les vaisseaux évitant toutes rencontres, ils ne seront pas à même de faire de prises, mais, s'il en arrivoit autrement, ils brûleront et remonteront toutes celles qu'ils pourront faire, à moins que ce ne fût quelques bâtiments chargés de vivres ou de nègres qu'ils pourroient espérer de mener à leur destination à la Louisianne.

Les lettres qui accompagnent ces instructions recommandent aux capitaines de tenter à tout prix l'abordage, en cas d'attaque qu'ils ne pourraient éviter. Elles insistent sur la prudence à observer au moment de franchir le canal du Yucatan, très fréquenté par les vaisseaux d'Angleterre.

Voici l'état des cinq navires de François Lavaud, d'après leurs rôles d'armement délivrés par le commissaire de la marine le 9 février :

La *Médée :* du port de 300 tonneaux; armé de 14 canons, percé pour 14; tirant d'eau : chargé, 13 pieds, et non chargé, 8 pieds; 61 hommes d'équipage; capitaine : Arnaud Cochon, de Saint-Michel.

Le *Bien-Aimé :* 300 tonneaux; 14 canons, percé pour 14; tirant d'eau : chargé, 12 pieds, et non chargé, 7 pieds; 50 hommes; capitaine : Pierre Couperie, de Saint-Michel.

Le *Bien-Acquis :* 300 tonneaux; 14 canons, percé pour 14; tirant d'eau : chargé, 13 pieds, et non chargé, 8 pieds; 51 hommes; capitaine : Joseph Audoire, de Blaye.

La *Fortune :* 250 tonneaux; 10 canons, percé pour 14; tirant d'eau : chargé, 12 pieds et demi, et non chargé, 7 pieds; 44 hommes; capitaine : Benoît Chicou Saint-Bris, de Saint-Pierre.

La *Ressource :* 180 tonneaux; armé de 10 canons, percé pour 14; tirant d'eau : chargé, 11 pieds, et non chargé, 7 pieds; 37 hommes; capitaine : André Jung, de Saint-Michel.

Tandis que les fournitures se complétaient et affluaient de

Digitized by Google

tous côtés, le régiment d'Angoumois, qu'avait devancé son major, les 70 Suisses et les 20 canonniers bombardiers se présentèrent en temps voulu.

Le marquis de Frémeur, colonel du régiment, venu à Bordeaux à la fin de janvier, y fut rejoint, le 4 février, par son supérieur, le chevalier de Jumilhac, commandant des troupes d'embarquement, officier distingué qui avait vaillamment servi dans l'Inde. D'Abbadie arriva le même jour que Jumilhac.

Parmi les autres personnages de marque, citons Foucault, qui devint ordonnateur à la Louisiane, et Chauvin de la Frénière, chargé de remplir dans la colonie les fonctions de procureur général.

L'affluence des troupes nécessita de nouvelles mesures, dont la plus nécessaire fut un dernier envoi de fonds. Le gouvernement ne devait pas moins de deux années d'arriéré aux officiers venus de la Louisiane et qui devaient y retourner. Choiseul leur fit verser leurs appointements de l'année 1760 et consentit même à leur payer ceux de 1761 au cas où ils auraient besoin de nouveaux secours.

Il fut envoyé, en outre, pour être répartie sur les navires, une somme de 99,856 livres 10 sous en espèces, représentant trois mois d'appointements pour les officiers et de solde pour les hommes. Des avances furent faites à des officiers sans ressources, ainsi qu'à la petite compagnie de canonniers et à leur chef, M. de la Boucherie, venus de Rochefort sans avoir rien touché et qui se trouvaient dans un véritable dénuement.

Les navires chargèrent à Lormont les 60 milliers de poudre, venus moitié de Rochefort et moitié de Châtellerault, puis descendirent à Blaye où ils prirent les bagages des troupes. L'embarquement des hommes commença, dans ce port, le 11 février, celui du régiment d'Angoumois se fit le 13; et les passagers prirent place deux jours après; mais les vaisseaux étaient tellement chargés qu'il fallut débarquer une compagnie de 40 hommes d'Angoumois.

Les dépêches du ministre avaient pourtant réglé l'encombrement auquel chacun avait droit : 4 tonneaux d'effets

Digitized by Google

personnels à M. de Jumilhac, autant à M. de Frémeur; à tous deux et aux officiers supérieurs le nombre de valets réglementaire; un seul domestique à chaque capitaine; aucun aux lieutenants et aux officiers inférieurs; Foucault et La Frénière devaient être traités comme des capitaines; les passagers ne pouvaient prendre que leurs malles, sans aucune provision. On passa outre, l'inspection se fit mal et les bâtiments partirent surchargés. Les soldats durent se résigner à attendre que la consommation de la traversée ait permis de descendre à fond de cale les ballots, sacs et caisses qui embarrassaient les entreponts.

Dans la nuit du 20 au 21 février, un terrible coup de vent d'ouest-sud-ouest jeta à la côte cinq ou six bâtiments qui se trouvaient au Verdon pour y attendre le vent propice. La petite flotte de la Louisiane fut épargnée, sauf le *Bien-Aimé*, qui, ayant perdu une ancre et subi une avarie à son gouvernail, dut remonter pour se réparer à Blaye, où il fut suivi sans nécessité par la *Ressource*. Le capitaine de la *Médée* jugea avec raison que les croiseurs britanniques avaient dû être écartés par la tempête, et voulut profiter de la nouvelle lune. Il mit à la voile le jeudi 25, à huit heures du matin, par un vent de nord-est très favorable, avec le *Bien-Acquis* et la *Fortune*, et sans attendre les deux autres. Le 2 mars, toutes les unités de François Lavaud étaient en mer et d'Aubenton écrivait au ministre :

... Je suis assez heureux, Monseigneur, pour qu'aucuns des vaisseaux que j'ai expédiés depuis que j'ai été nommé à la place de Bordeaux n'aient été pris, et j'espère que cette petite fortune me suivra jusques à la Louisianne, puisque les cinq vaisseaux destinés à y passer sont partis d'ici par le tems du monde le plus favorable, et qu'il semble continuer assez de tems pour leur procurer un heureux débouquement. Les trois premiers ont été rencontrés à la mer faisant route par le plus beau tems du monde, toutes voiles dehors. Il seroit bien flatteur pour moi, Monseigneur, que mon zèle pour exécuter vos ordres et vos intentions fut assez secondé du hazard pour avoir toute la réussite que je désire...

Bondés d'hommes, de femmes et d'enfants, de valets blancs

Digitized by Google

et d'esclaves noirs, regorgeant de vivres et de fournitures, les vaisseaux de Lavaud laissaient cependant à terre les 40 hommes d'Angoumois et les trois compagnies du régiment de Bigorre : une de grenadiers de 45 hommes, commandée par M. de la Tour, deux de fusiliers de 40 hommes chacune, sans compter les articles qu'on n'avait pu charger, entre autres des farines, 60 tonneaux de vin et 40 tonneaux d'eaux-de-vie[1].

Lavaud acheta un bâtiment d'environ 350 tonneaux, le *Vainqueur,* mais d'Aubenton le jugea peu apte à transporter des troupes, et le sixième navire fut la frégate le *Duc-de-Fronsac,* appartenant à deux armateurs bordelais, Ravesies et Leysson.

Le *Duc-de-Fronsac,* capitaine Hilaire Boisson, de Bordeaux, avait 450 tonneaux, 14 canons et 79 hommes d'équipage. On y chargea au plus vite tous les articles qu'il put contenir, farines, vins, eaux-de-vie, et il embarqua à Blaye la compagnie d'Angoumois et les grenadiers, le ministre ayant décidé que les deux compagnies de Bigorre n'iraient pas à la Louisiane.

Celles-ci partirent pour Cayenne sur le *Patriote,* de La Rochelle, capitaine Élie Meynardie, armateur Hebre de Saint-Clément, qui amena à la Guyane le botaniste Aublet.

Le 8 avril 1762, le navire de Ravesies et Leysson sortit de la rivière, et, deux jours après, il fut pris, après quatre heures de combat, par un vaisseau et une frégate de Sa Majesté britannique.

Le *Bien-Acquis* et la *Ressource* subirent le même sort dans les parages de la Grenade. Le premier avait à bord Jumilhac, d'Abbadie et quatre compagnies d'Angoumois (11 officiers et 161 soldats); le second, deux compagnies du même régiment et 20 Suisses (5 officiers et 81 soldats).

Deux navires marchands de Bordeaux allant à la Louisiane furent également capturés. C'étaient le *Requin* et le *Saint-Jean-*

1. Choiseul avait d'abord ordonné d'envoyer à la Louisiane 100 tonneaux de bon vin, mais, d'un avis unanime, les chefs du corps d'expédition déclarèrent que l'eau-de-vie était la denrée la plus nécessaire à la colonie.

Digitized by Google

Baptiste, chargés de farines, eaux-de-vie, vin, jambons, lard et beurre[1].

La *Médée* et la *Fortune* parvinrent à la Louisiane après cinquante-neuf jours de traversée; et le *Bien-Aimé* les rejoignit le 19 mai à la Nouvelle-Orléans. Les trois navires débarquèrent 35 officiers, dont M. de Frémeur, et 446 soldats. Les beaux uniformes blancs et bleus du régiment d'Angoumois et sa tenue superbe éblouirent les yeux des Indiens Chactas qui se trouvaient alors en députation dans la capitale de la colonie.

L'enthousiasme fut court et fit place à la déception et à la colère dès que commença le déchargement des marchandises. Elles étaient de mauvaise qualité et beaucoup d'articles facturés manquaient. Les sauvages furent très mécontents de leurs présents; Kerlérec et le nouvel ordonnateur Foucault, nommé en remplacement de d'Abbadie, se plaignirent au gouvernement de Versailles, et d'Aubenton, dès qu'il fut informé, accusa violemment dans ses lettres à la Cour le « désordre », l'« économie sordide » de ce même armateur dont il louait auparavant l'intelligence et l'activité. Il y eut des scènes pénibles au commissariat des allées de Tourny; d'Aubenton accabla Lavaud des plus vifs reproches et déclara qu'il n'aurait plus jamais affaire avec lui.

Un fait est pourtant à noter. Lavaud, avant la sortie du *Duc-de-Fronsac*, écrivait à Choiseul qu'ayant des doutes sur la qualité des limbourgs et des mazamets qui lui avaient été fournis, il offrait de les remplacer. Le ministre répondit alors qu'il était trop tard pour différer le départ des navires.

Kerlérec n'eut point à se plaindre personnellement de l'arrivée des vaisseaux de Bordeaux. S'il n'obtint pas le large ruban couleur feu qu'il désirait si ardemment, du moins ses appointements étaient portés à 40,000 livres et il put renvoyer en France Rochemore, sa femme, son fils et leurs amis, qui partirent sur la *Médée*, emportant une quantité de lettres de change, de bagages et de dossiers.

1. Le *Requin:* 160 tonneaux; 4 canons; 29 hommes; capitaine Joseph Carmoy, de Redon; armateur J. Bérard.

Le *Saint-Jean-Baptiste :* 140 tonneaux; 6 canons; 27 hommes; capitaine Joseph Foucher l'aîné, de Saint-Aignan; armateur Léonard Lafitte.

Digitized by Google

Parmi ces passagers, il faut citer les sieurs Simarre de Belle-Isle, ancien major de la Louisiane; de Grondel, commandant des Suisses; de Rocheblave, officier. La *Médée* ramena aussi en France un personnage beaucoup plus intéressant, l'abbé Picquet, vicaire apostolique du Canada, curieuse figure de prêtre politique et ami des sauvages.

Le capitaine Cochon ne prit comme fret que 63 tonnes de bois de campêche et deux caisses de tabac. Sa traversée de retour nous est narrée par la *Gazette de France* du 29 novembre 1762, dont le récit corrobore la lettre suivante, que d'Aubenton écrivit de Bordeaux au duc de Choiseul, le 20 novembre:

Monseigneur,

Le navire la *Médée*, appartenant au sieur Lavaud, l'un des cinq bâtiments expédiés au mois de février dernier pour la Louisianne, chargé d'effets appartenant au Roi, est arrivé à la Corogne. Le capitaine Cochon, qui le commande, m'a écrit du 3 de ce mois et me mande qu'il est parti de la Balise le 8 août, ayant à son bord M. de Rochemore avec sa famille, 20 officiers passagers et 50 soldats, femmes ou enfants qui y ont été embarqués par ordre de MM. de Kerlérec et Foucault pour repasser en France. Il étoit porteur de plusieurs dépêches à votre adresse qu'il a remises, ainsi qu'il lui a été prescrit par M. de Kerlérec, à M. de Grandmaison, officier de troupes qui se rendra par terre de la Corogne à Bordeaux, où il n'est pas encore arrivé.

Le sieur Cochon ajoute qu'il a fait une traversée des plus cruelles, ayant constamment été contrarié par les vents, et qu'il a été 83 jours pour se rendre de la Balise à la Corogne, ce qui l'a mis dans un état très fâcheux. Il n'avait que deux mois de vivres quand il est parti du Mississipi. Il alloit relâcher à la Havane pour en faire de nouveaux lorsqu'il fut averti à l'ouverture du port par un petit bâtiment espagnol que cette place étoit rendue[1]. Il fut chassé par une frégate angloise qui n'a pu l'atteindre. Il a soutenu ensuite un combat de trois heures contre un corsaire de 16 canons qui l'a abandonné, et a fait une prise très riche qu'il a été obligé de rançonner pour 4,500 livres sterling après l'avoir démunie de toutes ses munitions de guerre qu'il a prises à son bord.

Je n'entrerai pas, Monseigneur, dans un plus long détail sur la

1. Au mois d'août 1762, les Anglais prirent la Havane aux Espagnols, devenus nos alliés depuis le Pacte de Famille, tandis que le Portugal, entraîné par la Grande Bretagne, était en guerre contre nous.

Digitized by Google

campagne du sieur Cochon, qui mérite toutes sortes d'éloges. Il a manœuvré en allant et en revenant avec autant de valeur que d'intelligence et ne s'est point démenti des preuves qu'il a données dans d'autres occasions de sa science et de sa bonne conduite. Je vous supplie de lui donner des marques de satisfaction. C'est un sujet qu'il faut encourager et que vous emploierez utilement toutes les fois qu'il sera question de montrer de l'activité et de la bonne volonté.

J'ai l'honneur, etc.

La *Médée* appareilla de la Corogne le 9 janvier 1763, et, après n'avoir fait aucune rencontre durant cette seconde traversée, arriva devant Bordeaux le 21 du même mois.

Nous n'avons pu découvrir quel fut le sort de la *Fortune* depuis sa venue à la Louisiane, mais le *Bien-Aimé*, après une relâche au Cap-Français, rentra au port de départ le 5 mars 1763. Le capitaine Couperie, qui le commandait, remplit fort bien sa mission et fut très recommandé par les officiers qu'il avait embarqués à son bord. D'Aubenton avait prié le secrétaire d'État de récompenser le capitaine Cochon; il fit de même pour Couperie, mais il semble que la Cour se soit contentée de promesses.

Le ministre ne songeait pas alors à la Louisiane puisqu'elle n'appartenait plus à la France. Les préliminaires de Fontainebleau (3 novembre 1762) et le traité de Paris (10 février 1763) cédèrent en effet à l'Angleterre les territoires situés à l'est du Mississipi avec la Mobile, et à l'Espagne ceux de l'ouest du fleuve avec la Nouvelle-Orléans. Le régiment d'Angoumois fut évaçué à Saint-Domingue, et Kerlérec, revenu en France, s'y trouva aux prises avec un procès interminable que lui intentèrent la veuve de Rochemore[1] et ses autres ennemis. L'affaire ne prit fin qu'au mois d'août 1769 et l'ancien gouverneur fut simplement condamné à être exilé à trente lieues de Paris, comme ayant exercé une autorité tyrannique. Il mourut peu après, le 8 septembre 1770.

Ainsi, le trait caractéristique de l'expédition de Lavaud à la Louisiane fut son inutilité. En outre, son organisation fut

1. Rochemore mourut le 7 mai 1764.

Digitized by Google

défectueuse, mais sans qu'on puisse incriminer telle ou telle individualité.

Le duc de Choiseul, si intelligent qu'il fût, était trop affairé, placé trop loin et vit mal les difficultés locales. D'Aubenton se dépensa avec autant de zèle que de conscience. François Lavaud voulut s'assurer tous les avantages d'un grand armement pour le compte du roi alors qu'il n'était guère en mesure de le mener à bien. Abusant de son manque de crédit, il harcela le ministre de ses demandes d'argent ; cependant, rien ne permet de soupçonner sa probité et il fut, au contraire, exploité par ses fournisseurs. On a vu, d'ailleurs, que le grand-père de Ducos ne perdit, à la suite de cette affaire, ni sa notoriété de négociant ni son rang dans la société bordelaise.

L'expédition de 1762 représenta un sérieux effort de la métropole, mais elle eut tous les défauts des entreprises tardives et précipitées.

JEAN DE MAUPASSANT.

Digitized by Google

L'ÉPINGLE A CHEVEUX

Le dîner avait été de tous points exquis, non pas un de ces solennels galas auxquels était obligé, de par sa haute situation à la Faculté, le professeur Talazac, mais réunion presque intime, entre ménages amis, où se rencontraient, avec quelques médecins, un ingénieur, deux avocats, un professeur de lettres, un officier, presque tous gourmets, tous causeurs, certains avec beaucoup d'esprit, de jolis visages, de blanches épaules, bref, les grands crus girondins brochant sur le tout, ce qu'on peut appeler une extrêmement agréable réunion.

L'intimité continua en se levant de table; la tyrannie du tabac ne jeta pas, ce soir-là, la division dans les couples, et le pêle-mêle des invités se trouva réuni dans le vaste cabinet de travail, où l'étincellement des parures avait pour repoussoir les sombres rideaux et la reliure sévère des livres innombrables garnissant les quatre murs.

— Docteur, interrogea la sémillante Mme Lipska, ne nous avez-vous pas promis la primeur de votre nouveau cabinet de radiographie? On en dit des merveilles... et puis, je meurs d'envie de voir le noyau de cerise que mon voisin a si drôlement avalé tout à l'heure.

— Ce noyau, madame, sera probablement bien transparent, mais vous pourrez voir des choses plus intéressantes, peut-être; le cœur de votre mari, par exemple, et aussi le squelette de votre cavalier servant revêtu de ses insignes terrestres, que sais-je encore?...

Une lourde portière se leva et nous pénétrâmes, non sans un secret émoi, dans une pièce très sombre imprégnée d'une forte odeur d'ozone. Au centre, crépitait dans l'ampoule mystérieuse le flux bleuâtre d'étincelles dont les reflets

Digitized by Google

couraient vaguement sur les bronzes et les cristaux d'une multitude d'appareils aux formes étranges disséminés çà et là dans le vaste laboratoire.

Et bientôt, derrière l'écran lumineux, ce fut le macabre défilé des invités. Je vis, hélas! le cœur de ma voisine, une sorte de masse informe, telle une méduse, suspendue aux branches d'un squelette, avec son mouvement pulsatoire d'animal marin. Pauvre Mme Lipska, qu'est devenue la ligne célèbre de votre buste? Capitaine Thomas, les boutons de votre uniforme semblent collés sur votre colonne vertébrale, et le triple cercle de vos galons entoure à une distance respectueuse le double os de votre avant-bras!

Moins lugubre fut l'inventaire des porte-monnaie. Mon portefeuille eut son tour, et, stupéfait, j'y vis apparaître... une grande épingle à cheveux!

— Bravo, madame, bravo, nous savions déjà que M. Leroy était un mari modèle, il a toujours une réserve d'objets utiles au ménage. Je suis sûre, messieurs, que vous ne pouvez pas en dire autant.

Ainsi interpellée par la maîtresse de la maison, ma femme esquissa un sourire que démentait la subite altération de son visage; l'obscurité se fit à nouveau et je sentis sa main qui serrait mon bras avec une sorte de rage muette pour le repousser ensuite brusquement...

J'avoue que je suivis très distraitement la conversation des uns et des autres, obsédé, oui, obsédé par cette unique pensée : d'où venait cette épingle ?...

En voiture, ce fut bien pis; ma femme se rencogna nerveusement et me jeta : « Monstre! oui, vous aussi!... tous les mêmes! »

— Mais, chère amie, balbutiai-je.

— Taisez-vous, hypocrite; vous devriez avoir honte d'être ainsi découvert devant tout le monde... Si vous aviez un restant de cœur, vous sentiriez quelque chose du martyre que vous m'avez infligé... et moi qui avais confiance en vous... à qui vous cachiez si bien votre misérable jeu! Vous voilà démasqué enfin...

Digitized by Google

Les larmes montaient, et ce fut au milieu d'un déluge que nous rentrâmes au logis !

Que dire? Je ne trouvais pas l'explication de cette malencontreuse épingle... J'étais convaincu que quelque ami taquin l'avait glissée dans la doublure de mon portefeuille, pour voir ma « tête », mais où? quand? comment? Ce portefeuille ne me quittait jamais, je ne l'avais confié à personne; je n'avais pas, en fouillant dans mes plus lointains souvenirs, éprouvé la moindre absence... Dans nos dîners d'hommes, jamais la tête ne m'avait tourné !

Elle, implacable : « Vous vous souvenez de ce que je vous ai dit, Albert... C'était un pacte juré... Je vous avais donné ma confiance, toute ma confiance, sans bornes, absolue, et quand mes amies me racontaient leurs peines, je triomphais intérieurement en comparant mon bonheur — apparent bonheur ! — à leur amertume. Ah ! j'en suis bien punie ! Mais aussi, je vous avais bien dit : si jamais vous faisiez comme les autres, comme tous les autres, — et vous êtes tous les mêmes, — ce sera la fin, subitement, irrémédiablement. Nous ne ferons pas scandale, ce serait trop le jeu de celles qui me jalousaient, — il y avait bien de quoi ! — vous serez là, plus que jamais, à mes côtés devant le monde, mais ma tendresse sera désormais un lointain souvenir; vous aurez brisé à tout jamais le vase fragile que vous auriez dû avoir la pudeur de respecter !... C'est fini... n'essayez pas de m'approcher... allez-vous-en ! allez chez *cette femme !...* »

Et moi, stupide, je ne disais rien, ne songeant ni à récriminer, ni même à répondre... [1].

Elle s'était couchée, feignant de dormir, mais les sanglots durèrent longtemps... et les heures sonnèrent dans cette nuit si bien commencée...

Rien !... d'où venait cette épingle?...

Le jour paraissait enfin, j'étais affalé dans un fauteuil, cherchant toujours immobilisé dans mon idée fixe, grelottant

1. J'avoue le ridicule de ma confession et nombre de lecteurs, tous peut-être, vont sévèrement juger ma lâcheté; quel triomphe pour les lectrices !... qu'importe ? Telle est pourtant la réalité de cette histoire *vraie !*

Digitized by Google

dans mon habit, courbaturé, brisé, songeant enfin à prendre un peu de repos... Où sont mes pantoufles?... Fiévreusement, je fais sauter les boutons de mes bottines vernies... Révélation! j'ai trouvé! Mon cri fait sursauter l'endormie... « Berthe! Berthe!... j'ai trouvé!... j'ai trouvé! ô chère, ô méchante, ô injuste! j'ai trouvé! j'ai trouvé! »

Puis, précipitamment : « Tu te souviens, dis, il y a deux ans... cette promenade dans la lande... tous deux sous les chênes... aux fontaines... ce long ruisseau que nous longeâmes pendant plus d'une heure sans trouver de pont... tu t'en souviens, tu vois maintenant... L'heure du retour arrivait; pour prendre le train une seule ressource nous restait; j'ai ôté mes chaussures, je t'ai prise dans mes bras... tu te souviens... et une fois le gué traversé, tu t'en souviens maintenant, j'ai reboutonné mes bottines avec une épingle, une grosse épingle à cheveux, comme tu en portais alors... Tiens, la voilà, on voit le vernis noir qui s'est écaillé... je l'ai mise machinalement dans mon portefeuille... dis... chérie, c'était bien cette épingle... en doutes-tu encore?... »

Un murmure s'éleva dans l'aube rosée... « Oui, je me souviens, cher... cher ami!... »

D. L...

Digitized by Google

LA BOËTIE ET MACHIAVEL

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

RÉPONSE A M. LE Dr ARMAINGAUD

Dans une étude parue au mois de juin 1908 sous le titre : *Estienne de La Boëtie contre Nicolas Machiavel,* j'ai signalé dans la contexture générale et dans maints passages de la *Servitude volontaire* les traces non équivoques d'inspirations évidemment puisées dans le *Prince;* le célèbre *Contr'un* m'a paru dicté par une pensée de protestation contre les doctrines machiavéliques. Bien des Bordelais ignoreraient encore, sans doute, ma modeste brochure si M. le Dr Armaingaud n'avait pris soin de la présenter dans la *Revue Philomathique*[1].

Presque sur aucun point mes conclusions n'ont trouvé grâce à ses yeux : « *Dans l'hypothèse... que La Boëtie a eu pour objectif réel de réfuter Machiavel, il faudrait passer outre à toute une série d'invraisemblances.* » D'ailleurs : « *si, en effet, il y a* — mais M. le Dr Armaingaud ne le tient pas pour établi — *dans le Discours de la Servitude volontaire des allusions au livre de Machiavel, ces allusions s'expliquent beaucoup mieux si c'est Montaigne qui les a faites que si c'était La Boëtie.* » Ces deux propositions me paraissent résumer toute la pensée de mon contradicteur.

Mon intention n'est pas de formuler une réponse s'adaptant point par point aux multiples détails de ce système. La longueur des répliques et dupliques n'ajoute rien à la clarté d'un débat! Il suffira, pour l'édification de nos lecteurs communs, de présenter une vue d'ensemble sur la méthode d'argumentation et de discussion littéraire de mon critique.

Comme fondement de cette discussion je me vois tout

1. *La Boëtie et Machiavel d'après une publication récente,* par M. le Dr Armaingaud (*Revue Philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest,* n° 6, 1908; n° 1, 1909).

Digitized by Google

d'abord objecter une déclaration que je n'ai pas faite : « *A la date de 1546, qui est celle adoptée par M. Barrère pour la composition du Discours...,* » dit M. le Dr Armaingaud, et cette date de 1546 revient souvent sous sa plume; il croit pouvoir en tirer avantage; mais il y a là une erreur matérielle. Aux pages 16 et 86 de ma brochure j'ai écrit — et ce n'est pas la même chose : — « *La composition de la « Servitude volontaire » se place, conformément aux indications de Montaigne, entre les années 1546 et 1548 et nous avons accepté cette fixation chronologique.* » M. le Dr Armaingaud peut discuter cette opinion, mais qu'il veuille bien la prendre telle que je l'ai énoncée.

Parmi ses visées principales, M. le Dr Armaingaud cherche à démontrer que La Boëtie n'a pu avoir « *les pensées que je lui prête* ». Il nous présente ce « *jeune écolier de Sarlat* », « *sans contact avec le monde* » et, en 1546, dans une ignorance absolue de la langue italienne. Dans l'opinion de M. le Dr Armaingaud, La Boëtie avait fait ses études à Sarlat — ce qui d'ailleurs aurait besoin d'être démontré — et Sarlat ne possédait point, sans doute, de professeur d'italien; peut-être même ses libraires, si tant est qu'il y en eut, n'avaient-ils pas connaissance du fameux ouvrage de Machiavel! Cependant lorsqu'il s'agit d'expliquer comment ce « *jeune Sarladais* » a été en mesure d'insérer dans le *Contr'un* une charmante image empruntée à un sonnet de Pétrarque, non encore publié en français, M. le Dr Armaingaud écrit : « *Il est certain.... qu'un grand nombre de ces sonnets ont été traduits bien avant d'être imprimés et couraient de main en main depuis des années.* » Ainsi, suivant les besoins de l'argumentation, Sarlat se trouve être tantôt une cité lamentablement arriérée, en dehors du mouvement intellectuel qui enfiévrait la France du XVIe siècle, et tantôt une ville conquise à l'italianisme le plus raffiné. Les lecteurs de la *Revue Philomathique* ont déjà relevé cette contradiction.

Passons aux *Vindiciæ contra tyrannos*. M. le Dr Armaingaud les attribue à Duplessis-Mornay « *et non Languet comme on l'a cru longtemps* ». De toutes les personnes au courant de l'état actuel des données du problème aucune probablement ne sera disposée à accepter sans contrôle cette déclaration sommaire. Il serait instructif de connaître l'argument nouveau et décisif qui a amené M. le Dr Armaingaud à trancher ainsi, d'un mot, une controverse encore ouverte et dans laquelle

Digitized by Google

les partisans d'Hubert Languet ne paraissent pas avoir le dessous !

La méthode de discussion de M. le Dr Armaingaud ne saurait, non plus, être accueillie sans réserves.

Mon étude analytique de la *Servitude volontaire* et du *Prince* repose sur une mise en présence attentive des textes, sur un parallèle scrupuleusement établi entre les deux chefs-d'œuvre. Avant de repousser mes conclusions, M. le Dr Armaingaud a-t-il pris connaissance du livre de Machiavel? On est en droit d'en douter. J'avais cependant instamment recommandé à mes lecteurs de ne point reculer devant « *la lecture intégrale des deux ouvrages* ». Les raisonnements de M. le Dr Armaingaud peuvent-ils prévaloir contre l'évidence résultant des rapprochements matériels qu'une simple lecture établit entre les conceptions de ces deux penseurs ?

Si M. le Dr Armaingaud a bien voulu se tenir au courant des appréciations formulées par d'éminents critiques sur la valeur ou la portée de ma thèse, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* dans le *Journal des Débats*, ou dans les revues spéciales telles que la *Revue des Langues romanes,* la *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* la *Revue historique de Bordeaux,* les *Annales du Midi*, etc., il a pu constater que ces appréciations se classent en deux catégories. Les unes ont pleinement approuvé mes conclusions, s'étonnant seulement que « *personne ne s'en soit encore avisé* ». Les autres, sans aller jusqu'à voir dans le *Contr'un* une réfutation systématique du *Prince*, reconnaissent néanmoins que certains passages de la *Servitude volontaire* « *s'expliquent seulement par des souvenirs d'une lecture du* « *Prince* ». Il y a donc partie gagnée pour moi, tout au moins sur ce point. M. le Dr Armaingaud, en persistant à fermer les yeux devant l'évidence, s'expose à rester seul de son avis.

Son jugement est d'ailleurs soigneusement enveloppé de prudentes réserves. Ma thèse venant « *sans que je m'en sois douté* » à l'appui de la sienne, M. le Dr Armaingaud ne la repousse pas sans se ménager le droit de l'adopter lui-même, plus tard. « *En résumé, il me paraît vraisemblable* — conclut, en effet, M. le Dr Armaingaud — *que si, dans le nouveau travail qui nous est annoncé, M. Barrère parvient à établir que l'auteur du* « *Contr'un* » *a visé Machiavel, il sera amené*

Digitized by Google

« *ipso facto* » *à reporter... aux années 1574-1576, la composition d'une partie du Discours. Si tel est le résultat de ses efforts, chacun de nous deux y trouvera son compte... et sa découverte, au lieu de contredire ma propre thèse sur le* « *Contr'un* », *viendra la fortifier. Il peut être assuré que je lui en saurai autant de gré que s'il l'avait fait exprès.* »

M. le Dr Armaingaud désire, sans doute, atténuer en ces lignes finales la rigueur de ses sentences antérieures. Ma thèse n'est, jusque-là, qu'un « *agréable paradoxe* » ; « *je confonds les dates* » ; ma discussion est « *inutilement alambiquée* » ; mes raisons « *ne supportent pas l'examen* » ; je conduis « *inconsciemment le lecteur* », etc. Néanmoins, si je parviens, chose « *vraisemblable* », à démontrer que l'auteur de la *Servitude volontaire* — c'est-à-dire La Boëtie, comme chacun sait — a réellement « *visé Machiavel* », j'aurai contribué à établir que la *Servitude volontaire* a été refondue vers 1574-1576 et probablement par Montaigne, théorie de M. le Dr Armaingaud ! Ce résultat serait-il vraiment possible? Je ne puis le croire. La thèse de M. le Dr Armaingaud me semble n'avoir rien à gagner au succès — même limité — de la mienne. Il n'en demeure pas moins qu'après m'avoir reproché « *d'emboîter le pas* » au Dr Payen, ce qui, du reste, n'est pas exact, M. le Dr Armaingaud m'enrôle par avance et d'office parmi ses fidèles. Conclusion certes bien inattendue pour les lecteurs de la *Revue Philomathique !*

Voici maintenant un fait nouveau. Chacun est libre de l'apprécier à sa convenance. J'ai actuellement entre les mains, grace à la complaisance d'un ami, un petit volume rarissime, intitulé : « *Machiavel en France*[1], » dont l'auteur M. Victor Waille se trouve avoir pressenti l'influence directe de Machiavel sur La Boëtie. Il n'en dit qu'un mot, il est vrai, mais ce mot il le dit ! (p. 184.) Combien je regrette de n'avoir pas connu ce volume, l'année dernière, avant de publier mon étude ; j'aurais ajouté le nom de M. Victor Waille à la liste si brève de mes précurseurs. Or, en lisant cette utile brochure, imprimée en 1884, et qui est comme un plaidoyer anticipé et instinctif en faveur de la thèse que je soutiens, je me suis aperçu que M. le Dr Armaingaud avait connu cet ouvrage avant

1. *Machiavel en France*, par M. Victor Waille, professeur à l'École supérieure des Lettres d'Alger. Paris, 1884, Auguste Ghio, éditeur, Palais-Royal (Galerie d'Orléans).

Digitized by Google

moi. Nulle part il ne l'a signalé, usant ainsi du droit strict du polémiste, et c'est à un hasard bienveillant que je dois de l'avoir en ma possession.

Mais ce n'est pas tout. A cet ouvrage, qui lui est contraire, M. le Dr Armaingaud a emprunté, presque mot pour mot, deux phrases et trois vers :

Victor Waille (p. 165-166).	Dr Armaingaud (*Rev. Phil.*, janv.-fév. 1909, p. 36-37).
Pas plus que les *Discours sur Tite-Live* et que les *Dialogues sur l'Art militaire*, le *Prince* ne scandalisait alors en France personne.	[En France, il [le *Prince*] fut accueilli avec éloge], et la traduction qu'en fit en 1553 Guillaume Cappel, fut célébrée en vers grecs par Dorat, poète de la Pléiade, par Ronsard, par Jodelle, par Belleau, enfin par Muret en ces termes :
Est-ce que la traduction qu'en donna Guillaume Cappel (1553) ne fut pas louée dans un sonnet grec de Dorat, poète de la Pléiade, et maître de Ronsard? Muret, Jodelle, Remy Belleau s'associèrent à ces louanges :	Cappel, jadis sainte incité d'ardeur *(sic)* Par un sentier au peuple inusité, Comble son nom d'une immortelle gloire.
Cappel jadis d'ardeur sainte incité Par un sentier au peuple inusité Combla son nom d'une immortelle gloire. (Muret.)	[Pendant plusieurs années encore], pas plus que le *Discours sur les Décades de Tite-Live*, le *Prince* ne scandalisa personne en France.

Malgré la transposition, l'emprunt est manifeste; M. le Dr Armaingaud ne l'indique pas; et comme M. Victor Waille lui paraît tiède, il renforce le texte. « *Le Prince* « *ne scandalisait* » *alors en France personne*, » écrit M. Victor Waille; M. le Dr Armaingaud substitue : « *Pendant plusieurs années encore... le Prince ne* « *scandalisa* » *personne en France;* » il change le temps du verbe! Cette modification accentue singulièrement la pensée de M. Victor Waille.

Le poète Muret avait écrit que Cappel :

Combla son nom d'une immortelle gloire.

et nous lisons dans l'article de M. le Dr Armaingaud :

Comble son nom d'une immortelle gloire.

Sauf hypothèse d'une malencontreuse inadvertance typographique, il y aurait là encore un verbe dont le temps se trouverait changé.

Si je publiais une réponse complète à l'article de M. le

Digitized by Google

Dr Armaingaud je lui demanderais pourquoi il a borné là ses emprunts directs. Mais je me contenterai, pour le moment, de montrer ce qui se trouve dans la page qui précède et dans les lignes qui suivent la partie par lui utilisée.

Aux pages 163 et 164 du *Machiavel en France*, on lit : « *En tête d'une traduction du livre II* [des Discours sur Tite-Live], *1548, je trouve* — dit M. Victor Waille — *un sonnet italien qui constate que Machiavel était plus apprécié en France que de l'autre côté des monts...* »

M. le Dr Armaingaud, ayant ce texte sous les yeux, écrit : « *A la date de 1546, qui est celle adoptée par M. Barrère pour la composition du Discours*[1], *personne en France ne se préoccupait du livre du « Prince »*.

Ce n'est pas tout! Exactement après les trois vers de Muret (p. 166) on trouve, dans la brochure de M. Victor Waille : « *Toutefois Cappel, tout en célébrant les vertus de son auteur, entend déjà gronder des colères. Quelques passages de sa préface les laissent pressentir... Puis il glisse cavalièrement sur l'accusation d'impiété qu'on commence à diriger contre Machiavel... Cappel a beau esquiver le reproche, en réalité les malédictions éclatent déjà et avec force...* »

M. le Dr Armaingaud traduit, comme suit, ce passage : « *En France, il* [le « *Prince* »] *fut accueilli avec éloge.* »

Le *Machiavel en France* de M. Victor Waille, on le voit par cette très brève citation, vient entièrement à l'appui de la thèse que j'ai proposée l'an dernier. Puisque les colères grondent, puisque les malédictions « *éclatent déjà avec force* » contre le redoutable politique florentin, il n'y a rien d'« *invraisemblable* » à placer, comme je l'ai fait (pour être d'accord avec Montaigne), entre les années 1546 et 1548 une protestation généreuse, venant celle-là d'Étienne de La Boëtie !

L'article de M. le Dr Armaingaud m'a fourni l'occasion de verser au débat la très importante contribution de M. Victor Waille. Chemin faisant j'ai présenté quelques observations d'ordre général touchant les procédés de critique adoptés par mon contradicteur. M. le Dr Armaingaud ne pourra pas m'en vouloir d'avoir emprunté à la science médicale l'aphorisme classique : *Contraria contrariis curantur.*

J. BARRÈRE.

1. J'ai déjà signalé l'erreur qui consiste à m'attribuer une proposition formulée en ces termes.

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

M. STÉPHANE MILLET,

à la Distribution des Prix, le 20 juin 1909.

MESDAMES, MESSIEURS,

La solennité de la distribution des prix aux élèves de nos cours d'adultes a toujours été une fête par excellence pour la Société Philomathique. Aussi, en contemplant cette si belle assistance, éprouvons-nous une immense joie et considérons-nous comme un inappréciable honneur de nous sentir ainsi entourés de si nombreux témoignages de sympathie.

Nous les considérons comme de puissants encouragements à poursuivre avec énergie notre œuvre bienfaisante et essentiellement démocratique d'instruction et de moralisation populaire.

MESDAMES et MESSIEURS,

Permettez-moi donc de vous adresser, au nom de tous, nos bien vifs remerciements.

Nous les exprimons tout d'abord aux éminents représentants des pouvoirs publics dont la présence à cette fête est une nouvelle preuve de la bienveillante sollicitude qu'ils accordent à notre Société ; qu'ils veuillent bien me permettre de leur dire ici combien la Société Philomathique leur en est reconnaissante, et combien elle y puise de force et d'énergie.

A vous tous, Mesdames et Messieurs, vont aussi nos sincères remerciements, pour l'aimable empressement avec lequel vous avez bien voulu répondre à notre appel, en assistant à cette solennité, fête spéciale des récompenses accordées au travail.

MESDAMES, MESSIEURS,

La Société Philomathique vient d'entrer, vous ne l'ignorez pas, dans sa cent unième année d'existence, et de plus, il y a exactement un demi-siècle qu'elle a été déclarée établissement d'utilité publique. C'eût été pour tous les philomathes une joie immense de pouvoir célébrer le centenaire de leur Société ainsi que le cinquantenaire de sa reconnaissance d'utilité publique, et de les fêter l'un et l'autre, d'une façon éclatante, grandiose, digne d'elle, en y conviant tous ceux qui

Digitized by Google

lui témoignent de l'intérêt, mais principalement et tout particulièrement ses anciens lauréats et tous ses élèves, qui ont contribué à faire sa grandeur et sont sa gloire.

Nous avions rêvé une grande et belle fête réunissant tous nos élèves.

Hélas! pour accomplir nos chers et si légitimes désirs, il nous eût fallu prélever une somme trop importante, grevant trop lourdement notre budget. Mais alors, nos cours si utiles, si nécessaires, en auraient souffert, et à cela nous ne pouvions nous résoudre!

Aussi, est-ce avec un immense désappointement que nous avons été poussés à la triste obligation d'abandonner les chers projets que nous avions d'abord ébauchés, n'hésitant pas ainsi à faire le pénible sacrifice de ce qui pourtant nous tenait tellement au cœur, mais nous avons considéré comme un devoir impérieux pour nous, de poursuivre notre voie en avant et de donner, si possible, encore plus d'extension à la grande œuvre d'instruction et d'utilité démocratique, à laquelle s'est toujours vouée la Société Philomathique.

MESDAMES, MESSIEURS,

Agir autrement nous aurait semblé faire acte d'égoïsme.

La Société Philomathique, dans ses nombreux cours actuels, populaires et gratuits, répand les bienfaits de l'instruction sur plus de 3,500 élèves des deux sexes. Si nous possédions des ressources suffisantes, nous n'hésiterions pas à créer de nouveaux cours, qui ont été déjà étudiés, reconnus très utiles, et dont le besoin même ne fait de doute pour personne; nous sommes de plus persuadés qu'ils intéresseraient et nous amèneraient de très nombreux élèves. C'est là ce que nous recherchons sans relâche.

Attirer les jeunes gens à nos cours, Mesdames et Messieurs, n'est-ce pas les inciter au travail, leur en donner le goût?

Si tous connaissaient les nombreuses et douces jouissances que procure le travail et comprenaient son indiscutable utilité, il n'existerait plus au monde que des travailleurs; nous atteindrions alors un idéal trop beau, hélas, irréalisable!

Dans les jours de bonheur, le travail n'amène-t-il pas des joies nouvelles, et n'inspire-t-il pas ce sentiment si réconfortant du devoir accompli? Dans les jours de tristesse et de découragement, hélas, pour beaucoup d'entre nous, souvent les plus fréquents, le travail aide à ramener le calme et l'espérance au cœur endolori, absorbant l'attention tout entière, les pensées qu'il accapare vont toutes à lui et... on oublie!

Mais, il y a d'autres considérations encore, et d'un ordre très supérieur.

Le travail sert à faire de bons ouvriers, forme les véritables hommes, il fait des citoyens utiles à leur pays.

Dans notre chère France, Mesdames et Messieurs, ce sont ceux-là dont nous avons besoin, il nous faut ce qu'on appelle de véritables

Digitized by Google

hommes, de bons citoyens, animés de bonne volonté et de sentiments purs, pour contribuer à sa prospérité et faire sa grandeur.

Nous avons un exemple admirable de ce que peut dans une nation produire un travail bien calculé, méthodique, assidu et persévérant. Tournons, si vous le voulez bien, nos regards vers un pays lointain, qu'on considérait il y a à peine vingt ans encore comme une quantité négligeable, et dont maintenant l'alliance est recherchée par les plus puissantes nations du monde : « L'Empire du Japon. »

Véritable ruche d'abeilles, il y règne une activité inlassable, c'est le véritable mouvement perpétuel; aussi y trouve-t-on, maintenant, très développées et florissantes toutes les industries, pour la réussite desquelles les Japonais ont su aller étudier et se perfectionner dans les autres pays du monde.

Mesdames et Messieurs, c'est ce qui m'amène à dire d'abord aux chers élèves qui suivent nos cours, et pour lesquels nous avons une affection toute spéciale, mais aussi à tous les jeunes gens, que malgré ses heureuses influences, malgré son incontestable utilité, le travail seul, si on reste tranquillement chez soi, ne suffit pas.

Non, quelles que soient les douceurs de la vie dans notre belle France, il ne faut pas hésiter à la quitter pour aller dans les pays étrangers, examiner ce qui s'y fait, y étudier, y apprendre, et alors conservant de tout cela ce qui est bon et fructueux, l'apporter et le propager largement, par tous les moyens possibles, tout autour de soi!

Chacun de nous dans ce monde, vous le savez, exerce sur tous ceux qui l'entourent une influence; que la vôtre soit salutaire, elle portera de bons fruits. C'est en agissant ainsi que vous deviendrez des citoyens utiles et que vous contribuerez à la prospérité et à la grandeur de la France.

A vous, jeunes filles, qui fréquentez nos cours, je dirai : N'oubliez pas que le rôle de la femme est beau et devient chaque jour plus important dans le monde, que dès lors, forcément, la place qu'elle occupera dans la société sera en rapport direct avec son instruction.

Efforcez-vous donc d'acquérir la science des multiples choses nécessaires à la vraie femme dans la vie; tout en vous laissant aller à l'étude des choses artistiques et d'agrément qui flattent vos sentiments naturels, gardez-vous cependant de négliger nos cours de lingerie, couture, raccommodage, lissage, enfin cuisine, en donnant aussi une bonne part de votre temps aux travaux pratiques, dévolus à la femme : ils lui sont nécessaires pour accomplir son rôle important d'épouse et de mère, et souvenez-vous toujours que, de l'attitude et du concours actif, éclairé et dévoué de la femme, dépendent souvent la prospérité et le bonheur d'un ménage.

Chers Élèves, Mes Jeunes Amis,

Je sais qu'en général ceux qui donnent des conseils sont traités d'ennuyeux. J'aimerais, cependant, vous en donner encore un. Le

Digitized by Google

renvoyer jusqu'à l'année prochaine serait trop loin pour moi, car je vais quitter, dans quelques mois, la Présidence de la Société Philomathique. Permettez-moi donc, alors, de vous dire aujourd'hui ce que j'ai sur le cœur :

Je reproche à beaucoup d'entre vous leur manque d'assiduité persévérante à suivre nos cours jusqu'au bout. Au début de notre année scolaire, vous êtes nombreux, assidus, puis quand le mois de janvier arrive, votre belle ardeur se relâche, et, peu à peu, un grand nombre de vous ne fréquentent plus notre école. Eh bien ! Laissez-moi vous dire que vous avez tort, car nos cours sont gradués, et pour en profiter complètement, il est nécessaire de les suivre jusqu'à la fin. Donc, en agissant comme vous le faites, vous marchez contre votre propre intérêt, et de plus, ce que je ne saurais trop blâmer, vous manquez ainsi de déférence envers vos honorables professeurs, qui, eux, ne marchandent jamais leur temps, pour vous fournir un précieux enseignement.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je ne voudrais pas terminer, sans adresser ici, au nom de la Société Philomathique, des remerciements tout spéciaux et sincères aux dévoués professeurs de nos cours, qui nous assistent si bien en nous prêtant un concours constant, de zèle et de dévouement, et répandent à pleines mains, parmi tous nos élèves, les produits de toutes sortes, de leur science et de leur art. Ils contribuent ainsi, pour une grande part, au succès de notre œuvre. Qu'ils veuillent donc bien recevoir l'expression de toute notre gratitude.

MESDAMES, MESSIEURS,

Notre devise doit être : « Toujours en avant. » Aussi voudrions-nous augmenter l'œuvre de la Société Philomathique, mais, je vous l'ai déjà dit, les ressources nous manquent pour poursuivre efficacement ce but.

Nous avons donc un urgent besoin de toutes les bonnes volontés, de tous les concours. Que ceux de vous, Messieurs, qui ne sont pas encore Philomathes viennent vers nous, sans retard, qu'ils nous aident ! Que ceux qui veulent le bien ! Que ceux qui aiment la jeunesse, et comment, Mesdames et Messieurs, ne l'aimerait-t-on pas, cette jeunesse, qui est l'espérance de notre France ? que ceux-là, dis-je, n'hésitent plus à se joindre à nous ! Qu'ils soient Philomathes ! Ils accompliront ainsi un acte de véritable patriotisme !

STÉPHANE MILLET.

Vu : J.-J. RAOUL LESFARGUES.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU. — G. CHAPON, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

REVUE PHILOMATHIQUE

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1909

JOSEPH BLACK

CHIMISTE ECOSSAIS

NÉ A BORDEAUX EN 1729.

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

LES ÉCOSSAIS EN GASCOGNE
LES GASCONS EN ÉCOSSE[1]

MESDAMES, MESSIEURS,

Parmi les motifs nombreux qui vous ont fait choisir Bordeaux pour le siège de votre meeting de 1909, il en est un auquel notre Université est particulièrement sensible. L'Union franco-écossaise est fondée sur des souvenirs communs; son objet propre est de réveiller et d'entretenir les sympathies, vieilles de huit siècles, entre nos deux pays. Vous vous êtes souvenus que cette longue et noble histoire des relations de l'Écosse et de la France, c'est à Bordeaux qu'elle fut pour la première fois écrite, et par un des maîtres les plus éminents de notre Faculté des Lettres. A deux pas des ruines du Palais-Gallien, dans la paisible rue de la Trésorerie, nous vous montrerons la modeste maison — elle porte le n° 122 — où, le 1er décembre 1861, Francisque Michel traçait les dernières lignes de ses deux beaux volumes sur *Les Écossais en France, les Français en Écosse*[2]. L'ouvrage, composé et rédigé

1. Conférence faite le mardi 6 octobre 1909 à la Faculté des Lettres, à l'occasion du 5e meeting de l'Association franco-écossaise.

2. Londres, Trübner et Ce, 1862, in-8°, 2 vol. (imprimés à Bordeaux par la maison G. Gounouilhou).

Digitized by Google

à Bordeaux, y fut aussi imprimé : et l'auteur se félicitait d'avoir trouvé ici, plus heureux que Montaigne, un éditeur et un imprimeur assez hardis « pour oser l'entreprendre et pour l'exécuter d'une façon aussi magistrale ». Érudit consciencieux à l'extrême, Francisque Michel avait consacré près d'un quart de siècle à réunir la matière de son livre. Quand il l'eut terminé, il ne se crut pas quitte envers un sujet qui lui était particulièrement cher. Et lorsqu'il fit paraître, en 1867 et en 1871, ses deux volumes sur l'*Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux,* le chapitre, particulièrement soigné, qu'il y consacrait aux relations commerciales de Bordeaux avec l'Écosse, fut un nouvel hommage à l'idée qui nous réunit aujourd'hui et dont il a été vraiment le précurseur. Nous vous remercions de nous avoir procuré l'occasion de le rappeler. Aussi bien est-ce un des plus beaux titres qui ont valu la reconnaissance des Bordelais à ce professeur de littérature étrangère qui fut tout ensemble un médiéviste illustre et l'un des maîtres de nos études historiques locales et régionales.

Votre venue nous est donc infiniment agréable. Pouvons-nous mieux la fêter qu'en relisant devant vous et avec vous, cordialement, les pages communes de votre histoire et de la nôtre? Bordeaux et les Gascons occupent une belle place dans celle d'Écosse; les Écossais en ont une, plus belle encore, dans celle de Bordeaux et de la Gascogne. Rappelons ces souvenirs; nous le pouvons sans crainte : nous n'en éveillerons pas un qui ne réponde éloquemment à notre intime pensée.

L'imagination des hommes, créatrice de légendes et de traditions, a noué les premiers liens entre l'Écosse et la région de la France dont Bordeaux est la métropole. Les touristes du XIIe siècle, je veux dire les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, tandis qu'ils gravissaient, par les sentiers bordés de tamaris, les pittoresques falaises de notre côte basque ou les petits cols, égayés d'herbes et de sources, qui, des deux côtés de la Rhune, relient nos vallées françaises de la Nivelle et de la Nive aux vallées de la Bidassoa guipuzcoane et de l'Erro navarrais, observaient avec curiosité le type, le langage,

Digitized by Google

les mœurs des montagnards agiles et des pêcheurs hardis, établis là, sur les deux versants des Pyrénées. Et les guides d'alors — Bædeker existait déjà — leur apprenaient que c'étaient des descendants d'Écossais envoyés par Jules César pour soumettre les peuplades espagnoles qui refusaient de lui payer tribut[1]. Le problème, encore pendant, de l'origine des Basques était déjà posé; et le Moyen-Age l'avait hardiment résolu en affirmant la parfaite ressemblance des mœurs et des usages entre Highlanders et Eskualdunak.

Ce besoin de rapprochement, qui faisait attribuer aux Basques une origine écossaise, on le retrouve plus tard, sous une forme différente, dans les prétentions généalogiques de certaines familles de notre région. Au XVIe siècle, tout le monde voulut chez nous se rattacher d'une manière quelconque à l'Écosse. Les de Mesmes, originaires des Landes, pour mieux étayer l'illustration qu'ils avaient acquise en donnant à la France des magistrats, des diplomates, des hommes d'État, se déclarèrent issus d'une famille écossaise de mêmes nom et armes. Les Nesmond, qui s'étaient anoblis dans les charges de l'échevinage d'Angoulême avant de fournir au Parlement de Bordeaux une dynastie de présidents et de conseillers, se fabriquèrent une ascendance fabuleuse, remontant en ligne droite à un Irlandais qui aurait épousé, dès l'an 1000, une fille d'une des premières maisons d'Écosse. La même préoccupation se retrouve, d'ailleurs, chez vous : David Hume n'assurera-t-il pas encore en 1748 que l'illustre maison des Douglas eut des représentants dans le marquisat de Saluces et aux environs de Bordeaux? Ce sont là des légendes, mais qui contiennent, comme toutes les légendes, une parcelle de vérité. A côté des familles normandes qui s'établirent en Angleterre à l'époque de la conquête, des Gascons passèrent aussi la mer quand l'Aquitaine devint anglaise; certains poussèrent jusqu'en Écosse, et qui sait — c'est Francisque Michel qui risque l'hypothèse — si les familles de Montealt et de Gordon n'ont pas eu pour souches des cadets des familles gasconnes de

1. *Le Codex de Saint Jacques de Compostelle*, éd. Fita et Vinson, 1882, in-8°, p. 18-19. — Cf. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, 1909, t. I, p. 268, n. 1.

Digitized by Google

Montaut et de Gourdon[1]? Des Écossais, d'autre part, se fixèrent chez nous : le manuscrit de Wolfenbüttel mentionne, à la date du 23 mars 1273, une reconnaissance féodale au nom d'un écuyer, nommé « Lambardus d'Ecossa », établi non loin de la « côte d'argent », dans la paroisse de Sanguinet[2], et des lettres du roi Charles IV le Bel attestent l'existence, en 1327, d'une colonie écossaise dans la ville natale de M. le Président de la République, à Mézin en Condomois[3].

C'est d'abord dans les batailles que Gascons et Écossais apprirent à se connaître. Ils étaient faits pour se comprendre et s'estimer. L'humeur guerrière, l'endurance au combat, la témérité froide leur étaient communes. « Fier comme un Écossais, » fut, en France, une expression proverbiale. On eut souvent l'occasion de dire chez vous : « Brave comme un Gascon. » Les guerres entreprises à la fin du XIIIe siècle par les rois d'Angleterre pour conquérir l'Écosse mirent pour la première fois nos ancêtres en face les uns des autres. C'est à Bordeaux que les ambassadeurs écossais étaient venus apprendre à Édouard Ier la mort d'Alexandre III et la vacance du trône[4]. La Guienne et la Gascogne étaient alors anglaises et très dévouées à leurs souverains. Les villes du Bordelais et du Bazadais leur fournirent des subsides[5]; les seigneurs gascons allèrent, à la suite d'Édouard Ier, détrôner Jean de Baliol. Deux sénéchaux de Gascogne, Jean de Bretagne et Henri de Lacy, étaient au premier rang de l'armée anglaise : ils combattirent à Falkirk et prirent part au siège de Caerlaverok; le premier fut chargé de garder le pays conquis en qualité de lieutenant de roi[6]. Des chevaliers gascons, Robert de Montaut, Amanieu d'Albret, assistèrent aussi au fameux siège chanté par les trouvères. D'autres furent placés comme capitaines dans les villes et les châteaux d'Écosse : Geoffroy de Montravel fut en garnison à Édimbourg; Guillemin de

1. F. Michel, *op. cit.*, t. I, p. 18-20; t. II, p. 142.
2. *Arch. hist. de la Gironde*, t. V, p. 312.
3. *Ordonnances des rois de France...*, Paris, 1777, t. XII, p. 499. — F. Michel, t. I, p. 57.
4. F. Michel, t. I, p. 41.
5. Lettres d'Édouard II du 18 mai 1316 (*Arch. hist. de la Gironde*, t. II, p. 320-321).
6. *Rôles gascons*, éd. Bémont, t. III, introd., p. LXII-LXIX, LXXI, CXXXIV.

Digitized by Google

Fenes, mis comme gouverneur dans le château de Roxburgh, y fut assailli de nuit par les Écossais, qui reprirent la place à la suite d'une audacieuse escalade; un chevalier bordelais, Edmond de Calhau, gouverneur de Berwick, fut aussi surpris par James Douglas au retour d'une razzia dans le Border et massacré avec sa troupe[1]. D'autres Gascons, plus heureux, revirent le pays natal : tel ce Doat Amanieu de Bouglon, à qui Édouard III fit don, en 1340, de la baillie de Castillonnès pour l'avoir fidèlement servi pendant plus de vingt-cinq ans en ses guerres d'Écosse, de Gascogne et de Flandre[2].

Écossais et Gascons furent donc d'abord adversaires. Au xve siècle, la haine de l'Anglais et leur humeur aventureuse poussèrent les premiers à rendre aux seconds la visite qu'ils en avaient reçue. La Gascogne en vit passer parmi les routiers qui la désolèrent : dans les bandes de Rodrigue de Villandrando, il y avait un John Stuart, capitaine des Scots, que les consuls de Montréal-du-Gers logèrent en 1438[3]. Certains de ces aventuriers, qui avaient quitté leur pays sans sou ni maille, trouvèrent chez nous gloire, richesses et honneurs. Tel ce Robert Pittilloch, de Dundee, dont le nom revient si souvent dans nos chroniques et qui fut l'un des meilleurs serviteurs de Charles VII. Robin Petit-Leu, comme on l'appelait, fut au nombre des capitaines qui aidèrent le roi de France à reconquérir la Guienne. En 1442, il commandait deux cents lances dans l'avant-garde de l'armée royale qui vint mettre le siège devant Saint-Sever. Tandis que Jean Bureau, maître de l'artillerie, disposait les canons, il enleva le faubourg de l'Aiguilletterie, où, dit le chroniqueur Guillaume Leseur, « sans barguigner ni mander ayde, » on culbuta Anglais et Gascons « si aigrement que de bel assault on les emporta et leur passa l'on par dessus les ventres »[4]. Il prit part de même au siège de Dax[5], et ses brillants services lui valurent, en 1448, la seigneurie de Sauve-

1. F. Michel, t. I, p. 49, 51-52.
2. *Arch. hist. de la Gironde*, t. III, p. 156-157.
3. *Arch. hist. de la Gironde*, t. XXXI, p. 124-127.
4. G. Lesseur, *Histoire de Gaston IV, comte de Foix*, éd. H. Courteault, 1893, t. I, p. 35.
5. *Ibid.*, t. I, p. 3.

Digitized by Google

terre[1]. Lorsque, en 1450, la guerre reprit en Guienne, c'est lui qui fut chargé d'ouvrir les hostilités. Le jour de la Toussaint, il parut devant Bordeaux avec une troupe de cinq cents hommes. Les Anglais sortirent de la ville, ayant à leur tête le maire et le sous-maire. Robin Petit-Leu, prudent comme un Gascon, se retrancha dans le château de Blanquefort, puis s'en alla faire une course en Médoc. Les Bordelais tentèrent de le surprendre ; mais il avait bons chevaucheurs et bons guetteurs. Il offrit le combat en rase campagne, fut vainqueur, puis écrivit au roi qu'il pouvait venir, que la Guienne serait plus aisée pour lui à conquérir que le duché de Normandie[2]. Ce n'était pas une gasconnade. Le 21 août 1451, le hardi capitaine, qui avait pris part à toute la campagne, méritait de figurer dans le somptueux cortège du comte de Foix Gaston IV entrant à Bayonne, à côté des comtes d'Armagnac et d'Albret, de Dunois et de Xaintrailles[3]. Deux ans plus tard, il se battit vaillamment à Castillon[4]. Charles VII reconnaissant le combla d'honneurs : lettres de naturalisation, dons des capitaineries de Castelnau-en-Médoc et de Saint-Sever, de la prévôté de Dax, titres d'écuyer de l'écurie du roi, de sénéchal des Lannes, de capitaine d'une des premières compagnies d'ordonnance, récompensèrent ses services[5]. Le siècle suivant verra plus d'un Gascon quitter le pays l'escarcelle plate, et y revenir chargé de gloire, d'honneurs et d'argent. Le prototype de ces cadets des guerres d'Italie ne fut-il pas l'Écossais qui mérita de porter le surnom populaire de « petit roi de Gascogne » ?

Avec Robert Pittilloch et ses compagnons, les Écossais ont pris rang dans nos armées permanentes. Archers ou hommes d'armes, ils s'y retrouvent avec les Gascons, leurs adversaires d'hier, et pendant cinquante ans, ils marchent ou chevauchent côte à côte sur les routes de France, de Piémont, de

1. Jean Chartier, *Histoire de Charles VII*, éd. Vallet de Viriville, t. II, p. 265. — *Chronique de Berry*, éd. Godefroy, p. 464. — F. Michel, t. I, p. 222.
2. *Chronique de Mathieu d'Escouchy*, éd. de Beaucourt, t. I, p. 322-325.
3. G. Leseur, t. I, p. 206-217.
4. *Ibid.*, t. II, p. 13.
5. De Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. IV, p. 388 ; t. V, p. 47, n. 2, p. 322 ; t. VI, p. 378.

Digitized by Google

Toscane et de Naples. Au même moment, la politique resserre par des mariages les liens entre les deux pays. L'alliance écossaise est de nouveau scellée, en 1535, par l'union de Jacques V et de Madeleine de France, fille aînée de François Ier, la gracieuse et pâle princesse qui mourut quarante jours après avoir débarqué à Leith. Les Écossais, qui l'avaient acclamée, la pleurèrent. Leurs poètes chantèrent la frêle fleur de lis de France, unie pour si peu de temps au chardon d'Écosse, et dans leurs complaintes funèbres ils n'oublièrent pas le chien des Pyrénées, Basque, qui avait suivi leur reine dans sa nouvelle patrie[1]. Le second mariage de Jacques V avec Marie de Lorraine, sœur des Guises, multiplie les rapports entre les deux pays. Pour débrouiller ses affaires avec ses voisins du sud, l'Écosse a recours à nos diplomates; pour résister à leurs attaques, elle fait appel à nos soldats. La Gascogne lui fournit des uns et des autres. C'est Jean de Monluc, cet étonnant personnage que l'on rencontre alors courant la poste sur toutes les routes d'Europe et qui, en 1548, au retour d'une mission secrète en Pologne, passe en Écosse, où il se fait si bien valoir qu'il y revint, onze ans plus tard, pour négocier la paix entre la régente et les lords et faillit, cette fois, devenir chancelier de Marie Stuart[2]. C'est Louis de Saint-Gelais, seigneur de Lanssac, capitaine de Bourg-sur-Gironde, qui, en 1551, est envoyé pour désigner les commissaires chargés de discuter avec les Anglais la délimitation des frontières après la paix de Boulogne[3]. Les signatures de ces deux Gascons figurent au bas du traité de Norham Church, qui les fixa. Et voici les soldats. Il y avait des Gascons dans les 4,000 Français commandés par d'Andelot, que Leone Strozzi, prieur de Capoue, fit passer en Écosse sur des galères, en 1547, lorsque Henri II décida d'aider la veuve de Jacques V dans sa lutte contre Henri VIII. Il y en avait dans les 6,000 hommes qu'André de Montalembert, sieur

1. F. Michel, t. I, p. 406.

2. Teulet, *Négoc. de la France avec l'Écosse sous François Ier*, p. 377, 384, 392-414. — E. Picot, *Les Français italianisants au XVIe siècle*, 1906, p. 262.

3. *Correspondance politique de M. de Lanssac (Louis de Saint-Gelais), 1548-1557*, éd. Sauzé de Lhoumeau, Poitiers, 1904, t. I, p. VII-VIII, 3-4. — Cf. F. Michel, t. I, p. 469.

Digitized by Google

d'Essé, y conduisit, l'année suivante, pour en ramener la jeune Marie Stuart, destinée à devenir la femme du dauphin. Brantôme nous a conservé les noms de quelques-uns des galants et honnêtes gentilshommes qui furent de ce voyage. Il y avait là MM. de Bourdeille, de Montpezat, de Negrepelisse, et deux cavaliers périgourdins, le sieur de d'Ussac et le capitaine Hautefort, qui eurent un furieux duel dans l'Ile-des-Chevaux, devant le Petit-Leith, pour l'amour d'une grande dame, sans doute écossaise. La guerre dura près de deux ans, et quand d'Essé rentra en France, ce fut encore un Gascon, le maréchal de Thermes, qui prit sa place à la tête du contingent[1].

La paix signée, quelques compagnies françaises restèrent en Écosse pour y tenir garnison. Le château de Dunbar fut confié à la garde d'un petit capitaine, originaire de la Bigorre, Corbeyran de Cardaillac, baron de Sarlabous. Dans cette charge il servit avec fidélité et intelligence la politique de la régente, tour à tour comme diplomate et comme soldat. Au début de 1559, tandis qu'on travaillait à Cercamp à la paix de l'Europe, il négociait un armistice qui prépara la signature du traité d'Upsettlington entre l'Écosse et l'Angleterre. De 1559 à 1561, il prit une part active à la lutte de la régente et de Marie Stuart contre les Lords de la Congrégation. John Knox, dans son *Histoire de la réformation de l'Église d'Écosse,* parle avec estime du « capitaine Serre La Bourse », et les dépêches des diplomates anglais le nomment le « capitaine Sarre le Bois » ou « Charlebois ». Sous ces noms bizarres on reconnaît avec peine le vainqueur de lord Ruthven à Kinghorn, le champion tenace de Marie Stuart, qui, lorsque le traité du 6 juillet 1560 ordonna de démanteler le château de Dunbar, misérable bicoque dont il avait su faire une forteresse, désespéré de voir ses efforts anéantis, mit en jeu pendant deux mois toute sa finesse gasconne pour retarder l'exécution de cet article, et ne se rembarqua pour la France qu'un an plus tard, après s'être endetté de quatre mille livres pour payer et nourrir ses

1. Brantôme, éd. Lalanne, t. III, p. 388; t. VI, p. 342-343; t. IV, p. 1. — F. Michel, t. I, p. 451, 454-455, 466.

Digitized by Google

soldats [1]. Curieuse figure, en vérité, que celle de ce petit gentilhomme rusé, têtu et chevaleresque! Il avait avec lui de hardis compagnons, le capitaine béarnais Lago, les gascons Favas, La Mothe, Cosseins et d'autres, qui s'illustrèrent à la défense de Leith, où ils soutinrent un des plus grands sièges « qu'aient esté despuis quarante ans aux guerres estrangères » [2].

C'est le Périgourdin Brantôme qui leur rend ce témoignage. Lui aussi, vous le savez, il alla en Écosse, mais d'une façon moins glorieuse. A l'âge de vingt ans, ayant déjà couru le monde, cherchant fortune à la cour sous la faveur des Guises, il fut de la brillante escorte de cent gentilshommes qui conduisit Marie Stuart à Édimbourg, lorsqu'elle s'en alla prendre possession de son royaume. Il semble avoir gardé un souvenir pénible de la traversée, qui fut gênée par le brouillard, et de ce pays brumeux, où, disait-il, le soleil ne luit pas cinq heures quelquefois en une année. Les propos de Brantôme sont heureusement sujets à caution, et l'accueil fait à la jeune reine explique sa mauvaise humeur. De son récit il vaut mieux retenir la belle page où il a peint Marie Stuart, les deux bras appuyés sur la poupe de la galère, « du côté du timon, » son pâle visage obstinément tourné vers la terre qu'elle quittait, fondant en larmes, répétant à satiété, jusqu'au soir, sa dolente plainte : « Adieu France! adieu France! » puis, après avoir soupé seulement d'une salade, faisant dresser son lit à l'arrière et là, passant la nuit, pour pouvoir à l'aube jeter un dernier regard sur la côte encore visible à l'horizon [3]. Ce qu'elle pleurait, la petite reine que le même Brantôme avait entendue, à peine âgée de quatorze ans, déclamer devant le roi, dans la salle du Louvre, une oraison latine qu'elle avait faite [4], c'était la cour polie et raffinée des Valois, le commerce de nos poètes et de nos humanistes. Les larmes de Marie Stuart étaient l'hommage reconnaissant de l'Écosse à la Renaissance française. Deux siècles avant, le geste exquis d'une autre princesse

1. F. de Cardaillac, *Deux capitaines gascons au XVIe siècle. Les frères Sarlabous*, Paris, Champion; Tarbes, Clément Larrieu, 1908, in-8°, p. 7-43.
2. Brantôme, éd. Lalanne, t. VI, p. 36.
3. *Ibid.*, t. VII, p. 415-419.
4. *Ibid.*, t. VII, p. 406.

Digitized by Google

écossaise, la dauphine Marguerite, le baiser posé sur la bouche d'Alain Chartier endormi, avait été la première promesse d'une union entre les deux pays, plus forte que l'alliance des armes et les combinaisons de la politique. Cette union devait être une fois encore scellée à la fin du XVIe siècle. Lorsque Henri de Navarre, en 1587, envoya un ambassadeur à son fidèle allié Jacques VI, il choisit un poète et un poète gascon, Guillaume du Bartas. Le roi d'Écosse l'avait lui-même désigné : lecteur passionné et grand admirateur de la *Semaine*, dont il avait traduit la plus grande partie en vers écossais, il répétait que, s'il avait du Bartas auprès de lui, il s'estimerait le plus heureux prince du monde. Il le reçut avec magnificence, le fit chevalier, le combla de présents, lui et sa suite, et voulut, pour plus de sûreté, que le poète rentrât en France sur un de ses navires[1].

Si, dans cet âge d'or de l'alliance, la France donna, elle reçut aussi. Pour l'aider à conquérir son trône, Henri IV eut des Écossais dans ses troupes. A Arques, à Ivry, à Fontaine-Française, ils suivaient la cornette blanche, vêtus de leurs jacques de mailles, coiffés de leurs casques de fer, précédés de leurs musettes et de leurs hautbois. Les compagnons du Béarnais riaient un peu de leur accoutrement antique; mais devant l'ennemi, les poignards d'Écosse faisaient merveille. Henri IV tenait ces précieux auxiliaires en particulière estime. Devenu roi de France, il étendit à tous leurs compatriotes la bienveillance qu'il avait pour eux, confirma leurs privilèges, leur accorda honneurs et titres. Lorsqu'il abjura, le cardinal du Perron, qui connaissait ses préférences, n'eut-il pas l'idée de lui donner, pour être mieux assuré de sa conversion, un prédicateur écossais[2] ?

Mais le souvenir des services rendus depuis Charles VII aux rois de France par les archers d'Écosse est aujourd'hui pour nous moins précieux que celui des professeurs écossais de notre Collège de Guienne. Si Bordeaux se glorifie d'avoir été au XVIe siècle, par son collège, né de l'initiative municipale,

1. F. Michel, t. II, p. 107-108.
2. *Ibid.*, t. II, p. 125-126, 128 et n. 4.

Digitized by Google

l'un des bons ouvriers de la Renaissance française, il n'a jamais oublié ce qu'il doit aux maîtres qu'il reçut alors de vous. Le premier et le plus grand fut l'illustre écolier de votre antique Université de Saint-Andrew, George Buchanan, dont, il y a trois ans, vous avez célébré solennellement le quatrième centenaire[1]. De notre côté, il y a trois mois à peine, nous commémorions plus modestement, à Barbezieux, celui de son très cher ami et collègue le Saintongeais Élie Vinet. Ils arrivèrent à Bordeaux presque ensemble : Vinet venait du collège Sainte-Barbe, Buchanan fuyait les persécutions du cardinal Beaton. Accueilli par André de Gouvéa, le grand principal, il conquit vite ses lettres de naturalisation bordelaise. Il fut d'emblée le porte-parole officiel du collège pour haranguer à sa venue l'empereur Charles-Quint, son avocat pour faire entendre au chancelier Olivier la plainte des Muses d'Aquitaine. C'est pour les écoliers bordelais qu'il écrivit ses tragédies, où les noms bibliques voilaient d'audacieuses allusions aux personnages du temps et que l'on représentait, aux *Ludovicalia*, dans la grande cour tendue de tapisseries. C'est pour eux qu'il composa sa gracieuse imitation d'Horace, l'*Ode à la jeunesse bordelaise*, dont l'idée inspira peut-être l'inscription latine placée, à la même époque, au fronton du collège[2]. Il dirigea le travail du plus illustre de ces écoliers : il fut le *caméristé* de Michel de Montaigne. L'élève garda de son maître un souvenir reconnaissant : il n'oublia pas de mentionner dans ses *Essais*, parmi ses professeurs, le grand poète écossais. Le maître, de son côté, fut frappé de la méthode originale que le père de Montaigne avait imaginée pour l'éducation de son fils; et, devenu plus tard précepteur du fils du maréchal de Brissac, il la proposa comme modèle dans un traité qu'il composait « de l'institution des enfans »[3]. Son talent poétique et son humeur

1. Je renvoie, pour tout ce qui concerne Buchanan à Bordeaux, à l'importante étude de H. de La Ville de Mirmont, *George Buchanan à Bordeaux*, Bordeaux, 1906 (extrait de la *Revue Philomathique de Bordeaux*), écrite précisément à l'occasion du quatrième centenaire.

2. C'est l'inscription offerte, en février 1909, par M. Paul Fourché à l'Université de Bordeaux et qui a été placée dans la salle des Pas-Perdus de la Faculté des Lettres, au-dessus du tombeau de Montaigne. — Cf. G. Bouchon, *Une inscription du collège de Guyenne* (*Revue historique de Bordeaux*, 1909, p. 53-58).

3. *Essais*, éd. municipale de F. Strowski, Bordeaux, 1906, t. I, p. 226.

Digitized by Google

caustique valurent à Buchanan, autant que son érudition, de devenir l'ami de ces doctes conseillers au Parlement, passionnés, comme lui, pour les Muses latines et que n'effarouchaient pas les hardiesses du *Franciscanus*. Il fut le familier de François de Belcier, de Briand de Vallée, de Guillaume de Lur de Longa; et dans les hôtels fraîchement construits sur la pente du Puypaulin, c'était fête le jour où le terrible railleur venait lire à huis clos le récit, mis en hexamètres faciles, d'un fait-divers bordelais, la scandaleuse mésaventure arrivée à l'un de ses bons amis, les moines de saint François. Buchanan aima sincèrement Bordeaux; il l'aima pour l'hospitalité large qu'il y reçut, il l'aima surtout pour la liberté qu'y trouvèrent sa pensée et sa plume. Il aima aussi « la terre gasconne, mère de braves soldats, mère du vin savoureux ». Il trouvait bon, au printemps, de faire sortir des ténèbres de la cave le nectar que les grappes donnent au sol sablonneux de ce pays. De retour à Paris, il regretta Bordeaux et la « troupe diserte » de son collège; et à quatre-vingts ans, las de la vie, il se plaisait, d'Écosse, à évoquer mélancoliquement, dans des lettres à Vinet, ses années de jeunesse passées sur les rives riantes de la Garonne[1].

Buchanan parti, les liens intellectuels entre l'Écosse et le collège de Guienne, loin de se relâcher, se resserrent. « Il est rare que cette école soit sans un Écossais, » écrit Vinet en 1581. Voici Robert Balfour, professeur de grec, puis premier titulaire de la chaire de mathématique créée en 1591 par François de Foix-Candale, évêque d'Aire, enfin choisi par les jurats, vers 1602, pour succéder comme principal à Jacques Brassier et qui, au milieu des tracas que lui donnèrent la reconstruction du collège brûlé et les frasques d'écoliers turbulents, trouva le temps de publier, chez l'imprimeur Millanges, en 1605 son édition des *Météores* de Cléomède, dédiée au premier président Guillaume Daffis, en 1616 et en 1620 les deux volumes de son *Commentaire sur Aristote,* où il avait mis la substance de tout son enseignement. Lorsque ce « personnage d'une singulière et rare érudition », comme l'appelle Florimond de Ræmond,

1. H. DE LA VILLE DE MIRMONT, *op. cit.*, p. 52-55.

Digitized by Google

meurt vers la fin de 1621, c'est encore un Écossais, helléniste également, que les jurats élisent pour lui succéder : William Hegate, de Glasgow, poète facile et orateur disert, qui mourut à Bordeaux en mai 1627, ayant eu la gloire de soutenir le dernier la vieille renommée du collège de Guienne en face du prestige grandissant des Jésuites, qui désormais vont l'éclipser. Bordeaux dut, on le voit, beaucoup aux Écossais à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle. Et je n'ai cité ni Thomas Barclay, d'Aberdeen, ni Henri Wardlaum, qui y enseignèrent la philosophie, ni le poète latin Mark Alexander Boyd, qui se faisait, comme Balfour, imprimer chez Millanges[1].

D'autres professeurs écossais, protestants ceux-là, enseignèrent, à la même époque, dans les villes de la région acquises à la Réforme. M. Blair, principal des collèges de Lescar et d'Orthez, fut pendant plus de trente ans l'un des piliers et des ornements de l'Académie de Béarn[2]; et les conseillers au Parlement de Bordeaux, envoyés à Nérac, à la suite de l'édit de Nantes, pour composer la chambre mi-partie, charmaient leur ennui en écoutant les belles harangues latines dont les régalait le principal du collège, John Mattisson[3]. Des pasteurs écossais évangélisaient la Guienne : tel ce David Home, qui habita dix ans Duras[4]; tels surtout ces deux fameux docteurs qui remplirent la province de leurs retentissantes controverses avec les théologiens du cardinal François de Sourdis, Gilbert Primrose, bourgeois de Bordeaux[5], et Cameron, de Glasgow, tous deux ministres de Bègles, dont les livres et les pamphlets aux titres bibliques, la *Trompette de Sion* et le *Vœu de Jacob,* furent publiés chez Millanges ou chez Gilbert Vernoy, l'imprimeur de Bergerac[6]. La dette intellectuelle que

1. F. Michel, t. II, p. 194-203. — Gaullieur, *Hist. du collège de Guyenne*, Paris, 1874, p. 376-378, 391-410.

2. F. Michel, t. II, p. 250. — Eug. et Em. Haag, *France protestante*, éd. Bordier, t. II, col. 591-593.

3 *Chronique d'Isaac de Pérès*, publ. par A. Lesueur de Pérès, Agen, 1882, p. 112-113.

4. Eug. et Em. Haag, *France protestante*, t. V, p. 518. — F. Michel, t. II, p. 184.

5. *Inventaire sommaire des registres de la Jurade* (1520-1783), publ. par Dast de Boisville et A. Ducaunnès-Duval, Bordeaux, 1901, t. II, p. 441

6. F. Michel, t. II, p. 169, 171-174. — P. Courteault, *Un humaniste bordelais. Geoffroy de Malvyn (1545?-1617)*, Paris, 1907, p. 101-102.

Digitized by Google

notre région a contractée alors, elle l'a, du reste, au moins en partie, acquittée au XVIIIe siècle. C'est à Bordeaux que naquit Joseph Black, le grand chimiste qui fut l'une des gloires de l'Université d'Édimbourg, qui découvrit l'acide carbonique et la chaleur latente, et en qui Lavoisier saluait un maître et un précurseur[1].

Ce n'est pas le hasard seul qui le fit naître ici. Son père était négociant aux Chartrons et bourgeois de Bordeaux. Depuis des siècles, les Écossais avaient parmi nous droit de cité. Si l'Écosse et la Guienne ont fini par échanger des idées et des hommes, elles avaient commencé par échanger des choses, les produits de leur sol, de leurs forêts, de leurs eaux. Nos vins ont ouvert le chemin à nos capitaines, à nos diplomates, à nos poètes; vos bois, vos saumons, vos harengs fumés ont précédé vos professeurs et vos théologiens. Au milieu du XIIIe siècle, un de vos rois, Alexandre III, savait goûter les vins de Guienne aussi parfaitement que Jacques VI goûtait les vers de du Bartas. Nous en avons des preuves éloquentes : il devait à un marchand gascon plus de 2,000 livres, somme considérable pour le temps, et il ne consommait pas moins de 278 barriques par an pour sa maison. En 1263, à la foire de Dundee, on vendait du vin de Bordeaux et le chariot du roi en ramenait une ample provision pour la boisson d'été de Sa Majesté. Des licences, conservées dans les *Rôles gascons,* autorisent des bourgeois de Perth à transporter des tonneaux par centaines pour le compte de ce souverain d'Écosse, admirateur fervent des vins de Bordeaux[2]. On peut affirmer qu'il créa dans son pays une tradition. Pendant la guerre de Cent Ans, les navires écossais — c'est Froissart qui nous l'apprend — vinrent sans cesse charger des vins sur notre grave, au risque d'être capturés à leur sortie de la Gironde[3], et au XVe siècle, le Parlement d'Édimbourg prit, à plusieurs reprises, des mesures sévères contre les marchands flamands

1. Cf. *Joseph Black, M. D.,* by Sir William Ramsay, K. C. B., F. R. S., Glasgow, 1904, in-8°.

2. F. Michel, *Hist. du commerce et de la navigation à Bordeaux,* 1867, t. I, p. 410-412.

3. Froissart, éd. Buchon, t. I, p. 658. — Cf. F. Michel, *Les Écossais en France,* t. I, p. 360.

Digitized by Google

qui sans scrupule frelataient nos produits[1]. Un acte du même Parlement, de 1501, règle le prix des vins débités en Écosse et l'on n'y voit figurer que ceux de Bordeaux et de La Rochelle[2]. Les minutes du notaire bordelais Donzeau, patiemment dépouillées par Francisque Michel, donnent une idée exacte, mais incomplète, de l'intensité des relations commerciales entre les deux pays au XVIe siècle. Elles mentionnent de fréquents chargements de vins de Bordeaux, de Libourne, de Bourg, et même de Béarn, pour Leith, Édimbourg, Dumbaston, Glasgow, Perth, Burntisland, Saint-Andrew. Les marchands écossais s'appellent Gilbert Balfour, Thomas Wodard, Nicolas Wodard, William Rutherford, John Atkinson, Andrew Dunlop, George Herbertson[3]. Ils emportaient aussi du sel, du pastel, de l'huile, du vinaigre, de la résine, des prunes, en échange des tables et planches de bois du Nord, dont les tas encombraient le port devant Saint-Pierre[4], ou du saumon et du hareng fumé, de la morue, des laines, des cuirs, des peaux qui venaient remplir les boutiques basses et profondes de la Rousselle et faire la fortune de nos grands bourgeois. Ils n'oubliaient pas non plus de comprendre dans leur chargement des armes de Bordeaux, célèbres alors dans l'Europe entière, épées courtes et raides, lances effilées, dagues aiguës[5].

Ces échanges commerciaux ouvrirent véritablement la voie à d'autres échanges. Les navires d'Écosse apportaient à Bordeaux, avec leurs barils de poisson salé, les lettres de Buchanan à Vinet. Ils apportaient aussi des écoliers pour le collège de Guienne. Des commerçants d'Aberdeen, les Brown, les Oulson y envoyaient leurs fils. Ces jeunes gens s'initiaient à la fois au culte des Muses et à la pratique des affaires. L'un d'eux, encore sur les bancs, Guillaume Fergusson, prêtait de l'argent, par-devant notaire, à un marchand de Bordeaux. Son père n'hésitait pas à charger Vinet de recouvrer pour lui

1. F. Michel, *Les Écossais en France*, t. II, p. 361-362, et *Hist. du Commerce*, t. I, p. 413.
2. F. Michel, *Les Écossais en France*, t. I, p. 362.
3. F. Michel, *Hist. du commerce*, t. I, p. 416-417.
4. *Instructions pour la conservation de certains droicts appartenans à la ville et cité de Bourdeaux...*, 1620, in-4°, f° 15 r°. — Cf. F. Michel, *op. cit.*, t. I, p. 402.
5. F. Michel, *op. cit.*, t. I, p. 315-320.

Digitized by Google

d'importantes créances. Le ' on principal, un peu effarouché par l'offre, se récusait; Fergusson s'adressait alors à maître André Mac Redor, docteur en médecine et médecin ordinaire de la geôlerie de Bordeaux[1]. Il n'eut pas grand'peine à trouver un Écossais prêt à lui rendre ce service; à défaut de Mac Redor, il eût pu recourir à John Forster, ou à Adam Wallace, ou à William Ballantyne, domiciliés en 1552 depuis dix-huit ans en la paroisse Saint-Remi, près de la porte de Corn, comme le certifiait Alexander Bezet, natif d'Aberdeen et qui, établi comme commerçant à Bordeaux y était devenu hospitalier du grand hôpital Saint-André. Un autre moyen de resserrer les liens entre nations différentes et que nous nous imaginons, un peu naïvement, avoir trouvé les premiers, les échanges d'enfants, était d'une pratique courante au XVIe siècle. Par contrat passé le 15 mars 1568 devant Martin Arfeulhe, le même Alexander Bezet donnait pour apprenti pendant deux ans à Jeannot de Saulx le fils de son frère Patrick, sans que le père ait rien à débourser et à seule charge de recevoir chez lui en Écosse, pendant le même temps et aux mêmes conditions, Jean de Saulx, fils de Jeannot, le tout « pour apprendre le trafficq de marchandise ». Et huit jours plus tard, le notaire Castaigne enregistre un contrat par lequel Andrew Williamson, marchand d'Édimbourg, confie à Jean de Pinsan, marchand et bourgeois de Bordeaux, son fils Archibald pour lui apprendre « le langaige françois à son possible et le train de marchandise »[2].

Au XVIIe siècle, vins et poisson salé continuèrent à s'échanger. Le vin est toujours fort commun en Écosse; aux jours de fête, les fontaines de la croix du marché à Édimbourg ou celles de Linlithgow le laissent couler en abondance. Mais les mauvais jours vont venir. Déjà sous Louis XIII, les affaires marchaient moins bien à Bordeaux; Tallemant des Réaux nous a conservé l'anecdote suivante. Un Écossais, qui n'avait pu y vendre son hareng, s'en alla, tout triste, se promener, aux fêtes de Pâques, dans les allées de la Chartreuse. Et comme le rossignol chan-

1. GAULLIEUR, *op. cit.*, p. 349-351.
2. F. MICHEL, *op. cit.*, t. I, p. 423-425 (d'après les minutes des notaires Arfeulhe et Donzeau).

Digitized by Google

tait déjà : « Ah ! petit l'oiseau, dit-il, toi n'avoir point de harengs à vendre[1] ! » Ce rossignol fut, en effet, de funèbre présage. Bientôt les guerres de Louis XIV ruinent le commerce bordelais et substituent en Écosse les vins d'Espagne et de Portugal aux vins de Guienne. L'Écossais but, dès lors, du porto et, s'il fallait en croire un de vos poètes, témoin de cette révolution déplorable, « son esprit mourut ». Mais quand revinrent les beaux jours, au XVIIIe siècle, la tradition fut renouée. Dès 1706 et 1707, avant même que fût signée la paix d'Utrecht, le *Mercure galant* signale des navires écossais en partance à Bordeaux et à Blaye[2]. Nos vins reprirent la route de Leith, de Glasgow et d'Édimbourg.

Des viticulteurs gascons qui les expédièrent alors en Écosse, le plus illustre fut Montesquieu. Sa passion pour ses chers vignobles, le zèle qu'il mit à défendre une culture qui, entre toutes, lui était chère, sont bien connus[3]. Ce qui l'est moins, ce sont les rapports qu'il entretint à cette occasion avec votre pays et vos compatriotes. A Bordeaux, il voyait souvent Marguerite Gordon, la mère de Black, qui devait être une femme très distinguée, et le grand chimiste conservait précieusement un paquet de lettres qu'elle avait reçues du président[4]. Il était en relations de correspondance suivie avec le grand David Hume[5]. Ils échangeaient leurs ouvrages. Hume lui envoyait d'Édimbourg la seconde édition de ses *Political Discourses*, la première s'étant égarée en route[6]. Montesquieu le remerciait de surveiller la publication d'une traduction anglaise

1. TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. X, p. 174. — Cf. F. MICHEL, t. I, p. 426.

2. *Mercure galant*, déc. 1706, p. 62 ; août 1707, p. 36 ; sept. 1707, p. 50. — Cf. F. MICHEL, t. II, p. 393, n. 3.

3. Cf. vicomte DE ROQUETTE-BUISSON, *Montesquieu vigneron* (*Feuille vinicole de la Gironde*, 12, 19, 26 avril ; 3, 10, 17, 24 mai 1906).

4. C'est Brougham qui nous l'apprend dans ses *Lives of philosophers of the time of George III*. Voir le compte rendu de ce livre par Villemain dans le *Journal des Savants* de novembre 1855 (p. 654-655). Que sont devenues les lettres de Montesquieu à Mme Black ? Il serait capital de le savoir, au moment où M. Céleste imprime la correspondance de Montesquieu, et ce ne serait pas le moindre résultat de la visite à Bordeaux de nos amis d'Écosse si elle permettait de les retrouver.

5. Cf. *Œuvres de Montesquieu*, éd. Laboulaye, t. VII, p. 320-321. 326-327, 416.

6. David Hume à Montesquieu, Édimbourg, 26 juin 1752, lettre inédite, tirée, comme les suivantes, des archives de La Brède et dont je dois la communication à l'amitié toujours libérale de M. R. Céleste, le savant éditeur de la correspondance de Montesquieu.

Digitized by Google

de l'*Esprit des Lois*. Thomas Blackwell, l'auteur des *Recherches sur la vie et les écrits d'Homère,* des *Mémoires de la cour d'Auguste*, des *Lettres sur la mythologie,* lui exprimait, en termes enthousiastes, son admiration pour ses ouvrages, où il avait, disait-il, reconnu, en même temps qu'un des plus instruits, « un des meilleurs des hommes, » et il le félicitait des services éminents qu'il avait rendus « aux plus grands intérêts du genre humain, à la Liberté, à l'Humanité et à la Science »[1]. Enfin, James Douglas, comte de Morton, pair d'Angleterre et membre de la Société royale de Londres, associé de notre Académie des Sciences, l'un des Mécènes les plus distingués de l'Écosse au XVIIIe siècle, lui adressait de Dalmahoy, le 29 octobre 1754, une bien curieuse lettre, pour lui commander huit barriques « du meilleur vin rouge » de ses dernières vendanges. Il accompagnait sa commande d'instructions très précises : il faudrait que l'envoi parvînt à destination avant le 20 décembre, car, après cette date, tous les vins importés de France en Écosse seront surtaxés fortement. « Le vin doit être tout soutiré et mis en doubles futailles, parce que les capitaines et les matelots sont très capables de falsifier les vins qu'ils savent destinés à la consommation des particuliers, et les marchands les encouragent à ces pratiques malhonnêtes. Toutes les barriques peuvent m'être adressées à Leith, et, dès qu'elles seront embarquées, je vous prierais de m'envoyer par la poste le connaissement du capitaine dans une lettre, et peut-être conviendrait-il d'en prendre un double, pour le cas où le premier exemplaire se perdrait. En même temps, vous pourrez tirer sur moi jusqu'à concurrence de la valeur, ou bien m'en faire savoir le montant en livres de France, et je vous le ferai remettre aussitôt à Bordeaux ou à Paris, selon que vous me l'indiquerez[2]. » Morton avait été mis en goût par certain tonneau de vin que Montesquieu avait expédié, en mars 1752, à lord Elibank. L'intermédiaire avait été le courtier habituel de Montesquieu, l'abbé de Guasco, à qui le président écrivait à cette occasion : « Vous pouvez lui mander qu'il pourra le

1. Thomas Blackwell à Montesquieu, 15 août 1751 (lettre inédite).
2. Morton à Montesquieu, Dalmahoy, 29 octobre 1754 (lettre inédite).

Digitized by Google

garder tant qu'il le voudra, même quinze ans, s'il le veut, mais il ne faut pas qu'il le mêle avec d'autres vins : et il peut être sûr qu'il l'a immédiatement comme je l'ai reçu de Dieu : il n'est pas passé par les mains des marchands[1]. » Et le 4 octobre suivant : « J'ai reçu la réponse pour le vin que vous m'avez fait envoyer à milord Elibant; il a été trouvé extrêmement bon. On me demande une commission pour quinze tonneaux, ce qui fera que je serai en état de finir ma maison rustique. Le succès que mon livre a dans ce pays-là contribue, paraît-il, au succès de mes vins[2]. » L'*Esprit des Lois* servant d'introducteur et de réclame aux vins de La Brède : voilà qui est assez piquant, et l'aveu de Montesquieu est empreint de cette ingénuité qui, dans le tempérament gascon, fait bon ménage avec la finesse.

Donc, pendant tout le XVIIIe siècle, matelots et marchands d'Édimbourg et de Glasgow continuèrent à remplir les tavernes des Chartrons et les hôtelleries du Chapeau-Rouge. Quand la guerre éclatait, un ordre de l'intendant enjoignait aux jurats de les expulser[3]; mais ils revenaient, sitôt passé l'orage. Et dans le Bordeaux de Tourny et de Dupré de Saint-Maur, la colonie écossaise continuait à vivre et à se développer paisiblement : ces métèques avaient depuis longtemps conquis leurs lettres de bourgeoisie. De ceux qui se fixèrent alors parmi nous, qu'il me soit permis de citer au moins les plus illustres. C'est en 1743 que William Johnston, Écossais d'origine, vint d'Irlande fonder à Bordeaux sa maison de commerce et la puissante famille qui, fortement enracinée dans le sol girondin, a donné, pendant tout le XIXe siècle, des représentants éminents au monde des affaires, grands bourgeois qui, parmi les soucis du lucre, cherchaient le noble divertissement des arts et n'oublièrent jamais — l'histoire de la bienfaisance bordelaise en porte l'éloquent témoignage — le devoir social de l'assistance et de la charité. Bordeaux, vous le voyez, n'eut jamais à se repentir d'avoir fait bon

1. Ed. Laboulaye, t. VII, p. 391.
2. Ed. Laboulaye, t. VII, p. 403.
3. Ordonnance des jurats du 7 mars 1762 (*Inv. som. de la Jurade*, t. III, p. 5, 418).

Digitized by Google

visage aux Écossais. Il accueillit ceux qui venaient créer ici de nouveaux comptoirs et travailler à sa prospérité commerciale d'aussi bonne grâce qu'au temps du Directoire il accueillera Thomas Muir, l'un des chefs du mouvement insurrectionnel, écho de notre Révolution, dont l'Écosse fut le théâtre en 1792. Les Bordelais qui, en novembre 1797, acclamaient l'évadé de Botany-Bay et s'arrachaient son portrait, orné d'une pompeuse légende en vers et en prose, les membres du club de la Grand'Quille, qui le fêtaient avec enthousiasme, exaltaient sans doute la victime de la tyrannie anglaise, le proscrit sur le corps mutilé duquel étaient « peints les forfaits des rois »[1]. Mais ces manifestations grandiloquentes n'étaient que la forme actuelle du sentiment d'hospitalité traditionnelle qui, au XVIe siècle, avait ouvert les portes du collège de Guyenne à la victime du cardinal Beaton.

Cette sympathie qui reparaît à toutes les heures de notre histoire locale et provinciale, la rapide esquisse que je viens de tracer est suffisante, je crois, pour en apprécier la profondeur et la vivacité, et aussi pour en démêler les causes. L'intérêt politique fut sans doute la moindre. La Guienne était anglaise au temps où Charles IV le Bel signait à Corbeil un traité d'alliance avec Robert Bruce et où Philippe IV de Valois accueillait à sa cour le fils de Robert Bruce, David, découronné et fugitif. Écossais et Gascons furent d'abord adversaires. C'est sur les champs de bataille qu'ils apprirent à se connaître. Mais n'est-ce pas là que souvent se fondent les plus solides amitiés? Celle qui les rapprocha et qui les unit fut spontanée. Sans doute les liens économiques la resserrèrent : les navires gascons, basques et rochelais, qui tous les ans cinglaient vers vos hâvres, emportant à leur bord des pilotes écossais chargés de les guider sur les côtes d'Irlande, les navires d'Écosse qui remontaient la Gironde, guidés par les mariniers de Royan et de Blaye, pour venir s'ancrer devant les Chartrons, tissaient, en se croisant sur les routes de la mer, un réseau souple et résistant, plus fort que le caprice des rois et les combinaisons de la politique. Mais pourquoi nos

1. F. Michel, *Les Écossais en France*, t. II, p. 468-470.

Digitized by Google

ancêtres, dès qu'ils se virent, se sont-ils compris comme s'ils s'étaient toujours connus? Pourquoi cette sympathie instinctive, qui retenait chez vous nos diplomates et nos capitaines, qui fixait chez nous vos marchands, vos professeurs, vos écoliers? N'est-ce pas qu'entre nos deux nations il existait des affinités naturelles, des façons de penser et de sentir communes? Au début du XVIIe siècle, un des vôtres, John Barclay, dans un petit livre écrit en latin, où ne manquent ni l'esprit philosophique, ni l'esprit tout court, proclamait — je cite la traduction de Nanteuil de Boham — que l'Écossais est « aisé à civiliser, ayant sur toutes autres nations la grâce bonne et les gestes ressentans la façon françoise ». Et il faisait de ses compatriotes un portrait fort vivant et fort impartial, où les défauts trouvaient place à côté des qualités. Il les louait de ne le céder à personne pour « patienter aux armées et vaillamment combattre », d'avoir l'esprit si ouvert « qu'en quelque sorte de sciences qu'ils s'appliquent, ils réussissent admirablement », et qu' « il se trouve peu de gens plus subtils aux lettres que les Écossais ». Il notait qu'ils poussent au delà des bornes l'orgueil de la naissance, « qu'il ne se trouve nation qui se ressouvienne tant de l'antiquité de sa race, de façon qu'ils ayment mieux souiller leur famille de pauvreté que de basses alliances... » Il leur reprochait d'avoir l'esprit « fort précipitant en toute chose », d'ajouter « grande créance aux espérances qu'ils se persuadent », d'avoir la colère fort prompte, de s'adoucir soudain, sitôt le premier mouvement passé; enfin, d'être des chevaliers errants courant le monde, en quête de gloire et d'idéal[1]. Je ne sais si le portrait tracé par Barclay, il y a trois cents ans, est bien fidèle. Permettez-moi, du moins, d'y reconnaître, avec ses défauts et ses qualités, les traits du Gascon classique, du Gascon de la légende et du Gascon de l'histoire, du Gascon du passé et du Gascon éternel. Des soldats admirables, des gueux héroïques, de hardis coureurs d'aventures,

1. *Le Pourtrait des Esprits de Jean Barclai, mis en François* [par Nanteuil de Boham]. A Paris, chez Nicolas Buon, 1625, in-12, p. 78-86. — Le livre de Barclay a pour titre : *Joannis Barclaii Icon animorum*, Londini, ex officina Nortoniana, 1614, in-12. Il est dédié au roi de France Louis XIII.

Digitized by Google

amoureux de gloire et de panache, vos pères l'ont été et les nôtres aussi; des têtes chaudes, des esprits prompts et mobiles, des imaginations vives, des intelligences souples et ouvertes, on en trouvera toujours entre les Pyrénées et la Garonne. Faut-il donc s'étonner que l'histoire commune de nos deux pays offre tant de pages, et de si belles, écrites par les Écossais en Gascogne, par les Gascons en Écosse? Et puisque votre venue à Bordeaux, dans une des villes de France qui a le plus l'orgueil de son passé, nous a procuré l'occasion de les relire, comment ne pas nous en réjouir, nous en féliciter et vous en remercier?

PAUL COURTEAULT.

Digitized by Google

A PROPOS DE LA RÉAPPARITION

DE LA COMÈTE DE HALLEY

Le 12 septembre dernier, à deux heures du matin, M. Max Wolf, directeur de l'Observatoire de Heidelberg, a reconnu sur une plaque photographique une petite nébulosité circulaire à peine perceptible, de dix-septième grandeur, presque perdue au milieu d'un groupe de petites étoiles.

Cette tache, si insignifiante qu'elle paraisse, n'en mérite pas moins d'attirer l'attention, c'est un astre noble entre tous, c'est la comète de Halley.

Elle a été découverte au moyen d'un télescope réflecteur du système de Foucault, ayant un diamètre de 72 centimètres et une longueur focale de $2^{m}80$. Cet instrument a été construit par Zeiss, d'Iéna. La durée de pose a été une heure.

Depuis elle a été revue à Nice où se trouve aussi un instrument d'une puissance exceptionnelle. A Floirac, les moyens dont nous disposons ne nous permettent pas l'espérance de la voir de sitôt. Le grand verre de notre plus puissante lunette a en effet 38 centimètres de diamètre, juste la moitié de celui de l'instrument de Nice. Dès que nous l'aurons aperçue, le public en sera averti, mais ce n'est guère qu'en février ou mars qu'elle sera visible pour tous les yeux, et il est bon qu'on ne s'attende pas à une apparition merveilleuse, comme en 1811, en 1843, 1858, 1861 et 1862 et même en 1874, 1881 et 1882. Au point de vue du plaisir des yeux, la comète de Halley sera probablement médiocre, à moins de changements, d'ailleurs possibles, dans sa constitution et son apparence. Lorsqu'en 1066 elle effrayait les Anglais attaqués par Guillaume le Conquérant, lorsqu'en 1456 les chrétiens voyaient

Digitized by Google

en elle le plus funeste des présages, et préjugeaient mal de la guerre que Mahomet II faisait au pape Calixte III, elle avait de tout autres aspects que dans ses apparitions ultérieures. Espérons qu'elle nous les rendra.

Ce qui fait de la comète de Halley la plus intéressante de toutes au point de vue historique, c'est qu'elle est la première dont le retour ait été prédit, d'où il résulte que les comètes sont bien de véritables astres, et non pas des météores atmosphériques, comme on l'avait cru longtemps.

Edmond Halley, né en 1656, mort en 1742, fut un savant de tout premier ordre, nous ne pouvons nous étendre sur sa biographie. Il nous suffira de dire que c'est grâce à son influence que Newton publia les *Principia mathematica philosophiae naturalis*. Halley était en effet très lié avec Newton bien qu'ils ne s'entendissent pas sur les questions religieuses, Halley poussant le scepticisme jusqu'aux plus extrêmes limites, chose rare chez un Anglais. Il succéda en 1703 à Wallis comme professeur de géométrie à Oxford, et en 1719 il remplaça Flamsteed comme directeur de l'Observatoire de Greenwich. Bradley et lui furent les deux plus illustres astronomes de l'Angleterre au XVIIIe siècle.

Dans son livre des *Principes*, Newton avait démontré que les comètes, obéissant aux lois de Képler, décrivent sensiblement des paraboles dont le soleil occupe le foyer. Halley se demanda si quelques-unes d'entre elles ne pourraient pas décrire des ellipses, auquel cas elles devraient revenir à des époques périodiques. Il dressa un tableau des éléments des comètes que l'on avait observées antérieurement, et la similitude de ces éléments pour les comètes de 1531, 1607 et 1682 lui fit penser que ces trois astres n'en devaient faire qu'un. Toutefois il ne proposa cette idée que comme probable, la différence des périodes et des inclinaisons lui paraissant un peu trop grande pour affirmer absolument l'identité, et les observations d'Apian et de Képler qu'il avait employées dans le calcul des deux premières lui paraissant trop imparfaites ou plutôt trop grossières pour des recherches si délicates. Il avertit cependant dès ce moment les astronomes de la

Digitized by Google

rechercher avec soin vers l'année 1758, époque à laquelle elle lui semblait devoir encore revenir; et lorsqu'après la recherche qu'il fit des anciennes comètes, il en eut encore trouvé trois autres qui avaient paru auparavant dans le même ordre et à des intervalles de temps égaux, savoir en 1305 aux environs de Pâques, en 1380 on ne sait pas dans quel mois, et en 1456 au mois de juin, il reprit un peu plus d'assurance dans son premier sentiment et trouva une méthode par laquelle on peut faire avec exactitude et facilité le calcul d'une orbite elliptique quelque excentrique qu'elle soit. Il commença à l'appliquer à la comète de 1682 en la supposant mue dans une ellipse dont la grandeur, l'espèce et la position lui étaient connues, au foyer de laquelle était supposé le soleil. Puis la comparant au mouvement de la terre dans l'écliptique, il trouva toutes les observations que Flamsteed avait faites de cette comète avec un très grand et très bon sextant (après les avoir corrigées de la réfraction), en parfait accord avec le calcul le plus exact fait sur cette théorie.

Dès que la prédiction de Halley eut été formulée, on sentit qu'il y avait là un grand événement scientifique. Voltaire le chanta, et de nos jours, Victor Hugo et Sully Prudhomme ont marché sur ses traces.

> Comètes que l'on craint à l'égal du tonnerre,
> Cessez d'épouvanter les peuples de la Terre
> Dans une ellipse immense achevez votre cours,
> Remontez, descendez près de l'Astre des jours,
> Lancez vos feux, volez et revenant sans cesse
> Des mondes épuisés ranimez la vieillesse.
>
> (VOLTAIRE, *Épître à Mme la marquise du Châtelet*, 1738.)

Dans ses *Éléments de la Philosophie de Newton,* Voltaire appelle Halley le Cassini de l'Angleterre, c'est un éloge qui eût pu sembler assez mince il y a quelques années. On en jugera autrement aujourd'hui, la légende qui s'était formée sur le nom de Cassini ayant été parfaitement dissipée par M. Ch. Wolf dans son *Histoire de l'Observatoire de Paris*.

Clairaut, aidé par Lalande et Mme Lepaute, calcula rigoureu-

Digitized by Google

sement l'action des planètes sur la comète et put annoncer qu'elle se retrouverait au périhélie vers le mois d'avril 1759, il demandait un mois de grâce en faveur de la théorie. Ce qu'il avait prédit se réalisa rigoureusement, car elle passa au périhélie le 12 mars.

Messier, guidé par Delisle, chercha la comète pendant une année et demie, et en attendant, il observa pendant plusieurs mois, celle de 1758. Le ciel ayant été fort couvert pendant les mois de novembre et de décembre 1758, il ne put pas chercher la comète attendue aussi souvent qu'il l'aurait souhaité : « Ce ne fut que le 21 janvier 1759 qu'à force de promener dans le ciel un télescope de quatre pieds et demi aux environs des lieux où elle pouvait paraître, il l'aperçut enfin sur le ventre du précédent des deux poissons » (Lalande).

Cette prophétie réalisée fit une grande impression sur le public. On peut dire que de nos jours cette impression dure encore. Quand Sully Prudhomme écrivait les vers suivants :

Il est tard; l'astronome aux veilles obstinées,
Sur sa tour, dans le ciel où meurt le dernier bruit
Cherche des îles d'or, et le front dans la nuit
Regarde à l'infini blanchir des matinées;

Les mondes fuient pareils à des graines vannées
L'épais fourmillement des nébuleuses luit;
Mais, attentif à l'astre échevelé qu'il suit,
Il le somme, et lui dit : « Reviens dans mille années. »

Et l'astre reviendra. D'un pas ni d'un instant
Il ne saurait frauder la science éternelle;
Des hommes passeront, l'humanité l'attend;

D'un œil changeant, mais sûr, elle fait sentinelle;
Et, fût-elle abolie au temps de son retour,
Seule, la Vérité veillerait sur la tour.

(Le Rendez-vous : les Épreuves.)

on peut croire qu'il pensait à la comète de Halley et que les « mille années » ne sont là que pour la rime et la mesure du vers.

Hugo a été plus explicite; dans la seconde partie de la *Légende des Siècles,* il a publié une pièce de plus de deux

Digitized by Google

cents vers intitulée *la Comète*, et qui est consacrée à la gloire de Halley. Il faudrait la citer en entier. Contentons-nous de ces quelques extraits :

Il avait dit : « Tel jour cet astre reviendra. »
Quelle huée ! . . . . . .
. . . . . .
Soyez un imposteur, un charlatan, un fourbe
C'est bien. Mais n'allez pas calculer une courbe,
Compléter le savoir par l'intuition,
Et, quand on ne sait quel formidable alcyon
Passe, astre formidable à travers les étoiles,
N'allez pas mesurer le trou qu'il fait aux toiles
Du grand plafond céleste, et rechercher l'emploi
Qu'il a dans le chaos d'où sort la vaste loi.
. . . . . .
Londre, offre ton Bedlam ! Paris, ouvre Bicêtre.
. . . . . .
C'est ainsi que le rire, infâme et froid visage,
Parvient à faire un fou de ce qui fut un sage.
Halley morne s'alla cacher on ne sait où.
Avait-il été sage et fut-il vraiment fou ?
On ne sait. Le certain c'est qu'il courba la tête
Sous le sarcasme, atroce et joyeuse tempête,
Et qu'il baissa les yeux qu'il avait trop levés.
Les petits enfants nus courant sur les pavés
Le suivaient, et la foule en tumulte accourue
Riait, quand il passait le soir dans quelque rue,
Et l'on disait : « C'est lui ! » — Chacun voulant punir
L'homme qui voit de loin une étoile venir. —
« C'est lui ! le fou ! » Les cris allaient jusqu'aux nuées ;
Et le pauvre homme errait triste sous les huées.
Il mourut.
. . . . . .
. . . . . Trente ans passèrent.
On vivait. Que faisait la foule ? Est-ce qu'on sait ?
Et depuis bien longtemps personne ne pensait
Au pauvre vieux rêveur enseveli sous l'herbe.
Soudain, un soir, on vit la nuit noire et superbe
A l'heure où sous le grand suaire tout se tait,
Blémir confusément, puis blanchir, et c'était
Dans l'année annoncée et prédite, et la cime
Des monts eut un reflet étrange de l'abîme
Comme lorsqu'un flambeau rôde derrière un mur.
Et la blancheur devint lumière, et dans l'azur
La clarté devint pourpre, et l'on vit poindre, éclore,
Et croître on ne sait quelle inexprimable aurore

Digitized by Google

Qui se mit à monter dans le haut firmament,
Par degrés et sans hâte et formidablement;
Les herbes des lieux noirs que les vivants vénèrent
Et sous lesquelles sont les tombeaux, frissonnèrent;
Et soudain, comme un spectre entre en une maison,
Apparut par-dessus le farouche horizon,
Une flamme emplissant des millions de lieues,
Monstrueuse lueur des immensités bleues,
Splendide au fond du ciel brusquement éclairci;
Et l'astre effrayant dit aux hommes : « Me voici! »

Poésie admirable, mais qui, à mon sens, mérite une restriction. Victor Hugo, usant de son droit de poète, a cherché à dramatiser les choses. Je ne sais si Halley a essuyé autant de railleries que Hugo le dit, mais en tout cas il était homme, non seulement à les dédaigner, mais à savoir y répondre de la bonne façon. Il n'était rien moins qu'un « effacé » pour faire usage d'un mot tout à fait d'actualité. Il avait bec et ongles et s'en servait à l'occasion. Du reste, le fait auquel nous avons déjà fait allusion, que lui, Anglais du XVIIe siècle et fonctionnaire public, ne dissimulait nullement ses convictions antireligieuses, suffirait à prouver qu'il n'était rien moins que timide.

L'importance historique de la comète de Halley nous paraît suffisamment prouvée. Bornons-nous à dire qu'elle reparut en 1835 et qu'on pourra trouver des détails sur cette apparition dans l'*Astronomie populaire* d'Arago ou dans les œuvres de M. Flammarion.

Maintenant, nous allons nous placer au point de vue local, et donner les quelques renseignements que nous avons pu trouver concernant les observations faites à Bordeaux sur la comète de Halley à ses diverses apparitions.

En 1682 (je ne crois pas utile de remonter plus haut, il faudrait pour cela des connaissances historiques et bibliographiques qui me manquent), en 1682, elle dut sans doute attirer l'attention des curieux, mais je ne sache pas qu'il en soit resté une trace écrite. Du reste, elle dut souffrir de ce qu'elle venait peu de temps après la magnifique comète de 1680, une des plus éclatantes dont on ait gardé le souvenir. Cassini lui consa-

Digitized by Google

cra un ouvrage spécial, et elle fut l'occasion d'une multitude d'autres publications. C'est à propos de cette comète de 1680 que le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, faisait remarquer d'un ton sec à certains courtisans s'égayant des présages que l'on prétendait voir dans cette apparition : « qu'ils en parlaient bien à leur aise, qu'on voyait bien qu'ils n'étaient pas princes. » La longueur de la queue de cette comète de 1680 atteignait 60 degrés. De nos jours, la comète de 1861 dont le souvenir, après un demi-siècle écoulé, doit se retrouver dans quelques mémoires, avait une queue de 118 degrés de longueur[1]. Quel spectacle[2] !

Quelques années plus tôt, les comètes de 1680 et 1682 auraient certainement été observées à Bordeaux et nous saurions l'impression qu'elles firent sur le public. Le P. Pardies, de la Compagnie de Jésus, publia dans notre ville les deux ouvrages suivants : « *Dissertatio de motu et natura Cometarum, auctore Ignatio Gastone Pardies. Societ. Iesu.* Burdegalæ apud Petrum du Coq. Typographum Universitatis. MDCLXV. » — et « *Remarques du P. Pardies sur les Comètes et autres Phænomènes extraordinaires de ce temps.* A Bourdeaux, par G. de la Court, Imprimeur du Roy, de Monseigneur l'Archeuesque et de l'Université, 1665. » Ce dernier livre est dédié à Arnaud de Pontac. Il est probable que le P. Pardies a résidé à Bordeaux, bien que je n'aie pu en trouver la preuve, mais il y avait certainement des relations puisqu'il y faisait imprimer ses livres, et s'il avait vécu, il nous aurait sans doute transmis quelque chose sur les apparences que présentèrent à Bordeaux les deux comètes de 1680 et 1682. Il mourut à Paris, à l'âge de trente-sept ans, d'une fièvre maligne qu'il avait contractée en confessant les

1. La queue d'une comète peut être remarquable autrement que par sa longueur. Celle de 1744 avait une queue qui se partageait en six branches distinctes. Cela fit sensation, à tel point que cette année-là les dames se coiffèrent à la comète ! (Lalande, *Astronomie des dames.*)

2. A propos de la comète de 1861, rappelons qu'il est à peu près certain, d'après les calculs et les observations de M. Liais, que la Terre et la Lune ont traversé sa queue le 30 juin à 6 heures du matin. Cette célèbre comète parait avoir été vue en premier lieu en Espagne à vingt-cinq lieues au sud de Valladolid, par MM. Carré et Plantavit (Babinet, *Études et lectures sur les sciences d'observation*, t. VII, p. 118). M. Plantavit était en réalité M. de Lapauze, bibliophile et amateur de sciences bien connu à Bordeaux où il est mort récemment.

Digitized by Google

pauvres de Bicêtre durant les fêtes de Pâques de l'année 1673. Il était né à Pau en 1636.

Pour l'apparition de 1759, je n'ai pas été plus heureux; j'ai dépouillé le *Journal des Savants*, les *Mémoires de Trévoux*, le *Mercure de France*, je n'y ai trouvé mention d'aucune observation faite à Bordeaux. Delisle, dans le *Journal des Savants*, parle d'observations faites à Marseille, Avignon, Montpellier, Béziers, Lisbonne; il ne parle pas de Bordeaux.

Les frères de Sarrau[1] eux-mêmes, si attentifs à noter les phénomènes météorologiques, ne font aucune remarque sur la comète de Halley. Et pourtant ils s'intéressent aux éclipses et aux tremblements de terre, qui, soit dit en passant, semblent avoir été assez fréquents à cette époque. Comme ils étaient des viticulteurs très soigneux, ce manque d'intérêt prouve qu'ils ne croyaient pas à l'influence des comètes sur les récoltes et spécialement sur les vendanges. Cela confirmerait ce qui est dit souvent de l'origine de ce préjugé qui remonterait à la comète de 1811.

Si la collection des registres de l'Académie de Bordeaux était complète, nul doute que nous y trouverions des renseignements sur le sujet qui nous occupe. Malheureusement, cette collection présente une lacune qui va de 1755 à 1781[2]. Sans cette fâcheuse circonstance, nous trouverions sans doute que Larroque a observé la comète de Halley avec autant de soin que le passage de Vénus, car ce second événement astronomique n'avait pas beaucoup plus d'importance que le premier. Bien que Larroque n'ait été élu membre de l'Académie que le 9 juin 1761 (trois jours après le passage de Vénus), il était

1. Les frères Isaac de Sarrau (de Boynet), 1684-1772, et Jean de Sarrau (de Vésis), 1685-1739, ont tenu, surtout pour eux-mêmes, et pendant cinquante et un ans, registre des variations de l'état du temps à Bordeaux, ainsi que dans leurs propriétés de Pichon et de Clairat. Leurs registres sont déposés à la Bibliothèque municipale, et quand on les feuillette, on est impressionné en voyant la constance avec laquelle ils ont poursuivi ce travail malgré les progrès de l'âge, attestés par l'altération de l'écriture. Le regretté M. Rayet a tiré grand parti de ces registres pour ses études sur le climat de Bordeaux.

2. De semblables lacunes existent dans les collections les plus célèbres. Ainsi, à l'Observatoire de Paris, on n'a pas les registres d'observations de Cassini I de 1674 à 1680, et cette lacune existe depuis très longtemps, car Cassini IV, dès 1770, chercha vainement ces registres.

Digitized by Google

depuis longtemps en relation avec elle, et il lui communiquait ses observations.

J'arrive au dernier passage, celui de 1835. Ici, j'ai pu trouver quelques renseignements dans les journaux de l'époque, mais moins que je n'espérais. Le format des journaux d'alors nous semblerait bien petit, ils font une grande part à la politique et reproduisent presque intégralement les discours des orateurs du temps, de M. Thiers, notamment, qui était ou allait devenir président du Conseil, et puis d'autres sujets encore préoccupaient l'opinion publique et diminuaient la place disponible : c'était l'époque où l'on jugeait Fieschi, Lacenaire, c'était aussi l'époque du procès d'avril. Enfin, les journaux de modes étant sans doute moins répandus qu'aujourd'hui, les journaux politiques se croyaient obligés d'y suppléer, et si l'on feuillette l'*Indicateur*, par exemple, on y trouve fréquemment des *Lettres à Madame de M... sur les modes*, et ces lettres occupent deux ou trois colonnes.

Voici d'abord ce qu'on peut lire dans la chronique manuscrite de Bernadau, sous la rubrique *Météorologie*, le 16 octobre 1835.

« On voit actuellement à l'œuil nu *la comète de Halley*, dont le retour avait été annoncé par nos astronômes, Elle est à queue et bien moins brillante que celle qui parût dans l'automne de 1811. La qualité de nos vins d'alors fut si bonne, qu'on les appela *vins de la comète*. Ceux de la présente année ne mériteront pas ce surnom, car ils sont généralement verds, faibles de liqueur et en petite quantité. Au demeurant, la comète actuelle qui n'avait pas paru depuis (pas de date indiquée) se trouve actuellement dans la constellation d'Hercule, sa queue est peu prolongée et son ensemble est plus nébuleux que celles que j'ai observées jusqu'à ce jour. »

L'allusion à la comète de 1811 fait croire que les viticulteurs de 1835 ont fait attention à la comète de Halley. Il n'en est rien ; du moins, le journal agricole rédigé par Laterrade, *l'Ami des Champs*, n'en fait aucune mention, si ce n'est en annonçant *l'Annuaire du Bureau des Longitudes*, où se trouve la notice d'Arago sur notre comète.

Digitized by Google

Passons aux journaux imprimés, et commençons par l'*Indicateur*.

On lit dans ce journal (numéro du 17 octobre 1835) :

« Nous savions, d'après ce qu'a dit M. Arago à l'Institut, que la comète était visible à l'œil nu depuis le 12 de ce mois, mais le ciel étant depuis plus de quinze jours couvert de nuages, il avait été impossible de l'apercevoir même à l'aide de lunettes. Dans la journée d'avant-hier, les vents ayant passé au nord, le ciel a été balayé par les nuages et le soir, à 7 heures, nous avons aperçu la comète dans la constellation du Bouvier, cheminant de l'est à l'ouest, et traînant à sa suite sa longue queue, elle n'a cessé d'être visible qu'à onze heures. »

L'*Indicateur* publie deux jours après un feuilleton intitulé : *De l'Influence des comètes*. Ce feuilleton est signé E. D., et il est tiré de l'*American Railroad Journal*. Il occupe trois colonnes du journal et on ne peut le citer en entier. Les superstitions populaires relatives à l'influence des comètes sur le globe terrestre, y sont combattues ; en 1829, un docteur T. Forster avait publié un ouvrage intitulé : *Illustrations of the atmospherical origin of epidemic diseases*. Le pauvre docteur est pris à partie, et l'*Indicateur*, ou plutôt le journal américain, fait des gorges chaudes à ses dépens. Voici quelques-unes des plaisanteries qui lui sont adressées :

« Lisez, méditez, la matière est neuve encore ; vous sentirez bientôt que les plus célèbres praticiens l'ont à peine effleurée. Mais rassurez-vous, M. Forster a tout vu, tout dévoilé, tout approfondi grâce aux lumineuses inspirations qu'il a reçues d'en haut. Son système, n'en doutez pas, excitera plus d'une fois votre bonne humeur et votre curiosité ; vous serez surpris du nouveau jour qui frappera vos yeux. Vous apprendrez avec un vif intérêt que depuis le commencement de l'ère chrétienne jamais la contagion n'exerça plus de ravages que dans la période où parurent les plus grandes comètes ; alors, tous les fléaux fondirent à la fois sur ce misérable globe, qui ne recouvra sa première tranquillité que dans les âges où disparut la sinistre lumière des astres chevelus. Mais, patience, M. Forster vous découvrira bien d'autres vérités que vous ne soupçonniez

Digitized by Google

même pas. Non content d'avoir établi comme un fait irrécusable l'influence des comètes sur les destinées de notre monde, il a tellement étendu le cercle de leurs attributions qu'il n'est pas un seul phénomène extraordinaire qui ne puisse s'expliquer par l'énergie de ces hautes puissances. Tempêtes, saisons froides ou brûlantes, tremblements de terre, éruptions de volcans, pluie, neige, sécheresses, famines, nuées de cousins ou de sauterelles, pestes, dyssenteries, M. Forster n'oublie rien dans son catalogue. Chaque comète nous apporte son tribut, chaque apparition est pour nous le signal d'un désastre. Comment en douter après tous les faits que nous apporte le savant historien? Que de soins, quelle scrupuleuse exactitude dans l'inventaire qu'il a dressé des misères de ce bas monde! Avec quelle exactitude il a su compter, année par année, combien de villes, de bourgs et de bicoques ont été plongés dans la désolation par l'approche des comètes!

» Mais quels que soient le talent et la sagacité de M. Forster, il faut avouer que le célèbre observateur n'est pas assurément infaillible, et que ses hautes considérations se trouvent quelquefois démenties par les apparences. L'historien des comètes, le confident de ces divinités si fatales à notre repos, n'est pas toujours heureux avec ses héroïnes : elles changent, elles varient souvent, on dirait qu'elles se font un malin plaisir d'exercer sa pénétration et de confondre son système. En effet, de toutes les comètes qui se sont montrées sur notre horizon, la plus brillante, celle qui s'approcha le plus près de la terre, ce fut sans contredit celle de 1680. — Vous tremblez déjà, n'a-t-elle pas bouleversé, dites-vous, notre petite machine ronde? — Oh! non, jamais astre ne fut plus pacifique et plus bénin. La seule peccadille que M. Forster puisse lui reprocher, c'est d'avoir produit un hiver froid suivi d'un été brûlant et d'avoir lancé quelques météores dans la brumeuse atmosphère de l'Allemagne. C'est bien peu, mais celle de 1665, fut bien plus coupable; elle frappa Londres d'une horrible contagion, et cependant, elle épargna Dublin, Edimbourg, Paris et mille autres localités. Voilà une comète bien peu conséquente avec elle-même. Mais que dirons-nous de celle de 1668, qui, si l'on en

Digitized by Google

croit M. Forster, répandit une maladie épouvantable sur les chats en Westphalie ! Oh ! pour le coup, la plaisanterie est trop forte ! »

Dans le *Mémorial Bordelais*, à la date du 26 octobre, on lit, sous la rubrique *Correspondance particulière,* un résumé de la communication que fit Arago à l'Académie des Sciences le 19 octobre 1835. Voici ce résumé :

« M. Arago a donné à l'Académie des Sciences de nouveaux renseignements sur la constitution physique de la comète de Halley, telle qu'on l'a observée il y a quatre jours.

» Jusqu'à présent, dans les observations faites sur les comètes, on n'avait point remarqué d'irrégularité dans le contour lumineux. La zone de lumière présentait partout la même intensité. Cela ne se rencontre point dans la comète actuelle ; une modification singulière a été remarquée jeudi dernier par M. Arago; non pas à l'œil nu, mais avec un pouvoir amplifiant considérable, on voit une irrégularité frappante.

» Jeudi dernier, dans la partie opposée à la queue, M. Arago aperçut un secteur lumineux parfaitement tranché. Cette circonstance est d'une haute importance, puisqu'elle peut servir à décider une grande question, celle de la rotation des comètes sur elles-mêmes. Ce n'est que parce qu'on a reconnu dans les planètes certaines taches qui occupaient successivement des places différentes dans le disque, qu'on s'est assuré du mouvement de rotation de ces corps. Les comètes n'ayant jusqu'alors présenté aucune irrégularité susceptible d'être notée, on n'avait pas pu arriver à des conclusions du même genre.

» Le vendredi, la comète de Halley fut examinée de nouveau ; le segment lumineux de la veille ne s'y montrait plus.

» Le samedi, à une autre place, un segment beaucoup plus grand, et qui pouvait être confondu avec le premier a été signalé, il avait de 110 à 112 degrés d'amplitude.

» Dimanche, il avait beaucoup diminué.

» M. Arago a appelé l'attention des astronomes sur ces changements extraordinaires qui pourront être observés en divers lieux, et fournir à la science un élément de connaissances de plus. »

Digitized by Google

On trouvera dans l'*Astronomie populaire* d'Arago des dessins représentant ces différentes phases de la comète.

Il paraissait alors à Bordeaux une revue littéraire intitulée : *La Gironde*. Elle ne fait aucune mention de la comète de Halley.

En résumé, j'ai trouvé peu de chose ; assurément je n'ai pas dépouillé toutes les sources de renseignements, mais je ne crois pas qu'on puisse faire une moisson beaucoup plus abondante[1].

Faut-il pour cela accuser les Bordelais de 1835 d'avoir été indifférents au phénomène qui se montrait à eux? Je ne le crois pas. Si nos pères, pour beaucoup de raisons, imprimaient moins que nous, ils avaient souvent une excellente habitude que nous n'avons pas conservée, celle d'écrire pour eux-mêmes et pour leurs descendants.

Il n'est nullement impossible que certaines archives de famille renferment dans leurs cartons des notes manuscrites et, ce qui serait encore plus intéressant, des dessins relatifs à la comète de Halley, lors de son apparition en 1835 et peut-être même en 1759.

Les détenteurs actuels de semblables documents se feraient honneur s'ils en donnaient communication à des sociétés savantes.

Je termine en exprimant le désir d'avoir réussi, dans une certaine mesure, à faire que l'apparition actuelle ne passe pas tout à fait inaperçue. Je voudrais surtout qu'on attirât l'attention des enfants sur la comète de Halley. Qu'ils y pensent, qu'ils la regardent bien ! Pour quelques-uns d'entre eux, qui vivront encore en 1985, *meminisse juvabit !*

E. DOUBLET.

1. Dans tout cela, on ne trouve aucune observation vraiment scientifique. Dans les registres manuscrits de l'Académie, aucune mention de la comète. Cela étonne au premier abord, car à cette époque Leupold, un de ses membres, était un mathématicien et physicien distingué, qui, ne se bornant pas aux études théoriques, s'était dans sa jeunesse initié à l'astronomie pratique sous la direction de Jérôme de Lalande. La surprise cesse, si l'on remarque que Leupold se fit nommer membre honoraire en 1837 et mourut en 1840. Sans doute, dès 1835, il était atteint d'infirmités qui lui rendaient impossible le travail des observations.

Digitized by Google

PASCAL

ET SON INTERPRÈTE BORDELAIS, M. F. STROWSKI

Il semble qu'il ne se soit jamais fait plus de bruit qu'en ces derniers temps autour du nom perpétuellement glorieux de Pascal, le héros chrétien. Comme si la belle reproduction en phototypie du manuscrit des *Pensées,* exécutée en 1905 par la maison Hachette, avait communiqué un nouveau zèle aux respectueux amis du grand homme en leur permettant de pénétrer plus avant dans l'intimité de son génie, la littérature pascalienne s'est récemment enrichie de travaux considérables. Tandis que MM. Léon Brunschvicg et Pierre Boutroux faisaient entrer Pascal dans la collection des *Grands écrivains de la France,* des savants tels que MM. Augustin Gazier, Victor Giraud, E. Jovy, apportaient de précieuses contributions à l'intelligence de ses œuvres et M. Fortunat Strowski, l'éminent professeur à l'Université de Bordeaux, consacrait, sous le nom de *Pascal et son temps*[1], à l'auteur des *Provinciales* et des *Pensées* un monument que l'Académie française a honoré du Grand-Prix Gobert; enfin, tout en continuant d'inspirer de fortes pages comme celles que publiait naguère M. Paul Stapfer[2], la gloire rayonnante de Pascal est devenue presque populaire, grâce aux éloquentes et profondes conférences dans lesquelles M. Maurice Barrès analysait, il y a quelques mois, pour le public parisien, la tragique angoisse du héros.

Mais, de tous les historiens de Pascal, celui qui a lu avec le plus de clairvoyance dans son cœur, c'est incontestablement

1. Fortunat Strowski, professeur à l'Université de Bordeaux, *Pascal et son temps :* 1° De Montaigne à Pascal; 2° L'Histoire de Pascal; 3° Les *Provinciales* et les *Pensées,* 3 vol., Paris, Plon, 1907-1908.

2. Paul Stapfer, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Bordeaux, *Vers la Vérité,* Saint-Blaise, Foyer solidariste, 1909.

Digitized by Google

notre concitoyen M. Strowski; — sans doute est-il permis de lui donner ce titre, alors que son nom doit rester attaché à la publication intégrale des *Essais* de Montaigne d'après l'Exemplaire de Bordeaux et que, depuis de longues années déjà, il attire et captive par sa parole tous les délicats de notre ville. Il n'est donc pas indifférent pour les Bordelais d'apprécier toute la valeur d'une œuvre dont l'éclat leur donne un juste motif de fierté. Je vais tenter de mettre, pour eux, en bonne lumière le fidèle et frémissant portrait par lequel M. Strowski vient d'évoquer avec tant de puissance l'émouvante figure de Pascal.

De même qu'il serait téméraire de vouloir sentir profondément, sans être Français, l'amour exclusif de Jeanne d'Arc pour sa patrie et pour son roi, — la tentative de Schiller en est la preuve, — de même nul ne saurait prétendre à connaître vraiment Pascal, s'il ne l'aborde à la clarté de la foi chrétienne. C'est ainsi que, pour l'avoir considéré en profanes, certains n'ont su voir en lui qu'un sublime isolé, un douloureux sceptique ou un misérable halluciné. Avec M. Strowski, de semblables erreurs ne sont pas à redouter; on peut le suivre en toute confiance dans son analyse de l'âme la plus religieuse qui ait jamais été, car le mysticisme ne saurait pousser un cri ni exhaler un soupir, qui n'éveille aussitôt en lui de sympathiques vibrations.

Ce n'est d'ailleurs pas sans avoir, au cours d'une longue enquête, examiné les abords de son redoutable sujet, que le savant professeur a entrepris d'interpréter à son tour l'âme de Pascal. Préludant à ses travaux d'érudition religieuse, domaine littéraire pour lequel le puissant esprit de Ferdinand Brunetière avait éprouvé lui aussi tant d'attrait, M. Strowski a donné, on le sait, dans son beau livre sur saint François de Sales, une introduction à l'*Histoire du sentiment religieux en France au XVIIe siècle* qu'il est en train d'écrire. Prenant pour centre de ses recherches la personne et l'œuvre du patient et perspicace évêque de Genève, il y conte d'une plume alerte la crise dont la religion catholique, contrainte par le protestantisme à vivre d'une vie nouvelle, était sortie plus ardente que jamais.

Digitized by Google

Dans le premier volume de *Pascal et son temps,* il a exposé — selon ses propres expressions — « la péripétie d'où le catholicisme, disons plus, d'où le christianisme sortit à demi désemparé », après qu'au lieu de s'être unies pour conjurer les périls différents, mais également réels, que faisaient courir à l'Église stoïciens et libertins, les âmes religieuses l'eurent déchirée au cours des violentes querelles du molinisme et du jansénisme.

A la faveur d'une analyse aussi nette que pénétrante, on suit sans peine la marche du courant stoïcien, philosophique avec Montaigne, — le Montaigne que ses contemporains trouvaient surtout en l'auteur des *Essais,* — avec Juste Lipse et Du Vair, littéraire avec Balzac, Descartes et Corneille, et la marche du courant libertin représenté par Vanini, Charron et Montaigne encore, mais l'épicurien cette fois-ci, que l'on se plaît depuis trop longtemps à voir essentiellement dans ce dilettante du scepticisme.

Pour se faire une idée de l'animation et de la verve avec lesquelles M. Strowski excelle à vivifier ces questions en apparence si ardues, on peut lire entre bien d'autres les curieuses pages consacrées à l'histoire du libertin italien Jules-César Vanini. Ce carme, épris d'astrologie, mais dont la science n'était pas la seule maîtresse, — il en avait de plus substantielles, — ce moine aux allures de Scapin vint en France, après un tour d'Europe, en 1660. « Il était grand, agréable de visage; il portait galamment le petit collet. Marie de Médicis est régente. Concini est son favori. L'Italie a la vogue, elle est au pouvoir. L'italien Vanini va au Louvre, il fréquente le monde, il étonne et il amuse. Mais il a son but, un but pratique. Il voudrait bien une prébende ou un bénéfice. Il lui faut les gagner; il écrira donc contre les beaux esprits et les libres penseurs et aussi contre les Réformés... Le bénéfice ne vient pas. N'importe. Nous avons d'autres cordes à notre arc : l'astrologie, la médecine, l'entregent, l'esprit, l'amitié des courtisans. » Soudain, en pleine faveur, il commet la sottise de tuer par jalousie un certain Sylvius, affligé comme lui de mœurs infâmes; il passe à l'étranger et, après mille aventures

Digitized by Google

dont il faut lire les romanesques détails, finit par être brûlé vif, sous un faux nom, en châtiment de ses blasphèmes.

On imagine aisément dans quel danger de tels ennemis précipitaient l'Église. Pour les combattre, naissait à la même heure le mouvement religieux qui, entraîné par l'admirable élan de charité dont l'œuvre de saint Vincent de Paul est la manifestation la plus complète, aurait vaincu l'incrédulité, si les jésuites, ces « opportunistes en morale », avaient pu avoir seulement pour adversaires, au lieu d'intransigeants farouches comme le grand Arnauld, des chrétiens d'une piété profonde mais soumise, comme auraient été de vrais disciples de Saint-Cyran. C'est à l'instant tragique où le jansénisme se décide à troubler si gravement les âmes, que commence l'histoire de Pascal, l'histoire de ce témoin unique « dont la vie intérieure reproduit de la façon la plus pathétique, la plus sincère et la plus complète, toute la vie religieuse et morale de son temps ».

Dans son deuxième volume, M. Strowski raconte l'existence du grand homme jusqu'à la nuit décisive du 23 novembre 1654. Le lecteur y apprend tout d'abord quelle formation l'enfant prodige reçut de son père, homme de société aimable et gai, en même temps que savant et magistrat, ainsi que du milieu brillant et spirituel qui servit de cadre à ses débuts dans le monde, soit à Rouen, où triomphait alors Pierre Corneille, soit à Paris, chez le Cardinal. L'historien de Pascal expose en des pages charmantes quels furent les rapports de l'auteur du *Cid* avec la famille du futur philosophe, et ce rapprochement offre le plus vif intérêt. En effet, comme le disait si bien M. Maurice Barrès, « l'un et l'autre sont dans la lignée catholique et chevaleresque, dans la même tradition française. On aime à se figurer le jeune Blaise Pascal dans une sorte de veillée d'armes, recevant de Corneille l'entraînement héroïque de l'âme ».

M. Strowski explique ensuite avec ingéniosité comment la construction de la fameuse machine arithmétique, exigeant les qualités de l'ingénieur plus que du savant et développant l'esprit de finesse chez son inventeur, le préparait à l'analyse du cœur humain. Il est du reste superflu d'insister ici sur

Digitized by Google

l'attrait de ces pages, puisque les Bordelais ont eu la bonne fortune de voir le riche exemplaire de la machine arithmétique présenté l'année dernière à ses auditeurs, avec les plus claires explications, par M. Strowski[1].

Estimant que « l'esprit scientifique est la maîtresse forme du génie de Pascal », l'éminent professeur donne alors à l'examen des ouvrages scientifiques de cet effrayant génie la place très importante qui leur convient et qui, malgré les beaux travaux de M. Duhem, ne leur avait pas été faite encore dans l'histoire littéraire, et entre, avec une aisance qui révèle la connaissance la plus approfondie de ces matières si délicates, dans les détails les plus complets et les plus clairs relativement au traité des *Expériences nouvelles touchant le Vide,* à la querelle de Pascal avec le Père Noël, enfin à la grande expérience de la pesanteur de l'air ou plutôt — comme dit Pascal en généralisant dans le *Récit* qu'il en fait — de l'équilibre des liqueurs. On suit, dans le livre, avec une émotion véritable, les efforts du grand savant, et l'on partage son angoisse, lorsqu'on le voit arrêté, dans sa marche vers la vérité intégrale, par le brutal obstacle de la maladie et surtout par les plus nobles scrupules. « Un esprit trop fort, en effet, une âme trop grande, une vue trop nette des devoirs de l'esprit humain et des exigences de la vérité : voilà quelle fatalité intérieure a condamné Pascal à ne rien achever, et a donné à son œuvre la tristesse des ruines — de ruines qui n'ont jamais été l'édifice, et où la vie et la joie n'ont pu trouver une demeure assurée. »

Mais le temps des recherches sur le vide était aussi celui de cette première conversion, dont M. Strowski précise si nettement la nature et l'étendue, en démontrant que l'affiliation de Pascal à la petite église de Saint-Cyran, puis son adhésion à la doctrine d'Arnauld touchant le libre arbitre, n'entraînèrent aucun changement notable dans son genre d'existence, puisque, effrayé peut-être par l'inaccessible perfection exigée à Port-Royal, il entre alors délibérément dans la vie mondaine.

1. Une conférence, ayant de même pour objet de faire connaître la machine arithmétique, a été faite il y a quelques mois à Paris par M. Strowski, sous les auspices de la Société astronomique de France. Elle a obtenu le plus vif et le plus légitime succès.

Digitized by Google

On ne peut, d'ailleurs, apercevoir rien de blâmable dans cette période de sa vie, pendant laquelle il acquit une grande influence sur le duc de Roannez, qui l'avait en quelque sorte attaché à sa maison, se plut dans la société d'esprits brillants, mais solides, comme le chevalier Méré, et aussi éprouva peut-être la passion respectueuse qui lui inspira — si du moins on persiste, malgré l'opinion de M. Giraud, à le lui attribuer — ce profond et si désenchanté *Discours sur les passions de l'amour*.

Enfin, voici le dégoût du monde qui s'empare de Pascal. Il s'enfonce dans les mathématiques, dans la géométrie et en même temps dans ses réflexions sur la condition humaine; il lit avec passion Épictète et Montaigne. Soudain, la crise se produit, la grâce va opérer : il a la révélation du *meilleur*, et, appuyé sur sa sœur Jacqueline qu'il prend pour confidente, il s'y portera, mais avec quelque lenteur encore, jusqu'à l'heure de la grande conversion, hâtée par le redoublement de ses maux physiques qui lui inspire sa frémissante *Prière pour le bon usage des maladies*, jusqu'à cette nuit tragique où, Joie et Paix tout ensemble, va s'imposer à lui l'éblouissante certitude. « Voilà pour lui l'étoile du matin; ses lendemains en seront illuminés désormais jusqu'à l'éternité. »

L'historien de Pascal commente alors avec une perspicacité pénétrante le fameux écrit dans lequel celui qui devait le porter sur lui toute sa vie a noté les pathétiques étapes de sa pensée jusqu'à l'instant de la résolution finale :

> Je m'en suis séparé, je l'ai fui, renoncé, crucifié.
> Que je n'en sois jamais séparé!
> Il n'est conservé que par les voies enseignées dans l'Évangile.
> Renonciation totale et douce.

Plus heureux que Polyeucte, Pascal se sépare sans déchirement des vanités du monde. C'est fait. Bientôt il partira pour Port-Royal : le voilà « sur la grande voie, la voie royale, il n'a plus qu'à marcher ». Par la manière directe, foudroyante, irrésistible dont sa conversion s'est opérée, il a senti « que la certitude religieuse est, dans ses effets mêmes, d'un autre

Digitized by Google

ordre que la certitude scientifique, qu'elle est plus complète et plus certaine ». Désormais il est prêt pour concevoir et pour exécuter, avec une méthode puissamment originale, son apologétique.

Le troisième volume de *Pascal et son temps*, consacré aux *Provinciales* et aux *Pensées*, conduit le lecteur jusqu'à la mort admirable du héros. On le voit d'abord à Port-Royal, solitaire parmi les pieux solitaires, car, n'ayant pas abdiqué sa personnalité intellectuelle, il ne saurait être tout à fait un des leurs. Là, il ne reste point oisif : il imagine une méthode de lecture pour les enfants, il enrichit d'un *Art de persuader* les *Méthodes* de Port-Royal et surtout il médite, ainsi que le prouve cet émouvant écho du *Mémorial* du 23 novembre 1654, qu'on appelle *Mystère de Jésus*. Comme le recommande saint François de Sales, « Pascal s'est transporté au Jardin des Oliviers. Il a fermé les yeux, il a vu le jardin, la solitude « dans l'horreur de la nuit », les trois disciples qui dorment, le maître en agonie, « délaissé seul à la colère de Dieu ».

Mais voici que va s'ouvrir, avec la persécution contre les jansénistes, la campagne des *Provinciales*. Quelles lumières Pascal va-t-il y apporter? Celles que lui donne la vie, répond M. Strowski. Quand, après l'avoir attendu douze mois, il a enfin reçu le secours d'en haut, avec lequel il a pu « se défaire du vieil enchantement des plaisirs du monde », il lui a paru que ce n'était pas une source pour tous. Jusque-là, en effet, il ne s'était jamais senti libre : son expérience personnelle lui interdit donc d'admettre l'existence d'une *grâce suffisante* qui libère la volonté, sans d'ailleurs être toujours le prélude de la *grâce efficace*. Il croit à la *grâce*, sans épithète, parce qu'il en a éprouvé le mystérieux effet.

L'attitude de Pascal ainsi expliquée, M. Strowski dégage magistralement la véritable portée que conserve le débat dans les quatre premières *Provinciales* et qui, en somme, se ramène pour nous à cette question : Sommes-nous des *volontés* ou des *natures ?* De ces deux exemplaires d'humanité qui s'appellent Rodrigue et Phèdre, « lequel est selon la vérité? » Puis se pose, avec l'examen de la casuistique et de la morale des

Digitized by Google

jésuites, le problème de savoir si Pascal a manqué de fidélité dans ses citations. — il était trop scrupuleux et trop habile pour le faire, objecte avec raison son historien, — et surtout si les jésuites, dont la morale relâchée s'expliquait par une confiance illimitée en l'universalité de la grâce, ont délibérément conspiré pour conquérir le monde et mis les mœurs en péril. La solution apportée par M. Strowski, c'est que Pascal s'est mépris en voyant dans Escobar un théologien au lieu d'un juriste et que si les *Provinciales* ont heureusement fait échec au probabilisme, elles n'en constituent pas moins une réelle injustice.

Mais que devient, au cours de cette querelle, l'orthodoxie de Pascal? Les expériences sur le vide ont appris à leur auteur que deux vérités contraires peuvent parfois s'expliquer par un principe supérieur, aussi est-ce en savant qu'il s'efforce de résoudre les antinomies qui se partagent son esprit. Fortifié, d'ailleurs, dans ses croyances jansénistes par des faits d'observation tels que les miracles de la sainte épine et la conversion de Mlle de Roannez, impressionné aussi par la doctrine de saint Thomas sur la liberté, il finit, dans les dernières *Provinciales*, par placer en un principe supérieur, c'est-à-dire en Dieu, la détermination de toutes nos démarches.

Ainsi, — et M. Strowski l'a démontré avec une finesse ingénieuse, — Pascal n'abandonne pas un instant la méthode scientifique pour étudier la question de la grâce ; il demeure, dans ses recherches nouvelles, le plus attentif et le plus scrupuleux des expérimentateurs. A-t-il entièrement réussi à établir une théorie capable de concilier la foi janséniste et la pure doctrine catholique? Assurément non ; mais si les *Provinciales* restent entachées d'erreur, il faut convenir que l'hérésie de Pascal ne conserve ni la sécheresse, ni la dureté du jansénisme intégral, parce que son cœur, en dépit de toutes les raisons, n'a jamais désespéré de l'amour de Dieu.

Non moins original lorsqu'il examine les *Petites Lettres* au point de vue de l'art, l'historien de Pascal en montre et aussi en explique excellemment la perfection, et ce ne sont pas les pages les moins intéressantes de son œuvre que celles où il

Digitized by Google

signale l'influence exercée sur le style de Pascal par le chevalier Méré, par « l'honnête homme », par le mondain maître en « l'art d'agréer ».

Mais, pas plus que le *Traité du vide* ou l'*Apologie de la religion chrétienne*, les *Provinciales* ne devaient être achevées. Leur auteur, en effet, bientôt las du triomphe, songe à d'autres, à de plus saintes victoires. En présence de l'affaiblissement du sentiment religieux, il juge nécessaire une apologie de la foi chrétienne et il en dresse le plan : dès lors, il consacrera tout ce que ses terribles douleurs physiques lui laisseront de forces à la réalisation de son dessein.

Si les *Pensées*, chaotique amas de matériaux précieux restés épars, ne blessent nullement l'orthodoxie, elles ne révèlent pas moins évidemment que les *Provinciales* l'expérience religieuse de leur auteur. Tout, cependant, n'y est point toujours personnel, comme le prouve M. Strowski, en insistant avec une rare érudition sur les dettes de Pascal. C'est seulement après avoir examiné de fort près les apologies écrites par ses prédécesseurs : Sebond, Grotius, Charron, Martini, et aussi après un minutieux dépouillement des *Essais* de Montaigne, qu'il va commencer son travail par la recherche d'une méthode.

Mais, à côté du livre qui va se dessiner sous la main créatrice de Pascal, livre dont il a médité le plan et poussé jusqu'à la perfection quelques parties, il y a les pensées dont il a pressenti le pouvoir sans en fixer aussitôt l'emploi. Ces éclairs fugitifs, il n'en faut pas chercher l'origine. « La seule source de ces pensées c'est l'âme même de Pascal, avec ses humeurs, ses sentiments, ses réminiscences profondément transformées, et ce qu'il a su et ce qu'il ne sait plus, et toutes les feuilles mortes que son génie charriait. »

Cette distinction une fois établie bien nettement, M. Strowski, s'appuyant sur les témoignages d'Étienne Périer et de Filleau de la Chaise, expose la méthode de Pascal. La voici résumée en peu de mots : Dans la pensée du grand apologiste de la religion chrétienne, la foi devait naître d'une convergence de probabilités convertie en certitude par le cœur. Quant à la forme même de l'*Apologie*, c'eût été l'histoire d'une âme, sans

Digitized by Google

doute faite de dialogues et de lettres tout ensemble. Pascal, dans le plan qu'il a conçu, prend un « honnête homme », tel que l'incrédule Méré, et, faisant naître en lui l'inquiétude religieuse, il le lasse si bien en lui prouvant l'impuissance des philosophes à résoudre le mystère de la destinée humaine que le malheureux songe au suicide. Alors Pascal découvre à son ami l'histoire du peuple juif. La Bible, par le dogme de la chute, l'éclaire sur les *contrariétés* qui l'avaient tant troublé, et il se sent presque convaincu. Le sublime médecin de cette âme « a épuisé la suite des raisons probables, qui ne deviennent certaines que lorsque le cœur les a additionnées et confondues. Maintenant il va faire de la science : arrière le roman » !

Dans cette deuxième partie de l'*Apologie*, l'un des interlocuteurs, le disciple, fût resté silencieux. Après l'avoir plié à accepter les miracles comme des faits indiscutables en abattant chez lui l'orgueil de la raison, son maître lui eût exposé toute la vérité révélée et, sans doute, aussi l'histoire des saints et des martyrs.

Comment songer sans d'amers regrets au savant chef-d'œuvre d'exégèse par lequel Pascal aurait précipité son libertin aux pieds de Jésus, si la maladie, fondant sur lui avec plus de violence que jamais, ne l'avait contraint à laisser à l'état d'ébauche le grandiose monument conçu par son génie. Le temps, d'ailleurs, et les forces, — non l'ardeur de l'esprit — lui ont fait défaut. Une sorte d'activité fébrile anima, en effet, les dernières années du grand homme; il se remit aux sciences avec passion; après avoir séjourné quelque temps à la campagne, puis à Clermont-Ferrand, il revint à Paris en assez bonne santé, et, non moins attentif au soin de sa fortune qu'à celui de sa réputation mondaine d'« honnête homme », il eut l'idée des carrosses à cinq sols, véritables omnibus, et créa une Société pour leur exploitation. Enfin cette « résurrection » de Pascal fut comme ensoleillée par un rayonnement de jeunesse, puisqu'il réunit un moment autour de lui, avec son neveu Étienne Périer, les autres enfants de sa sœur Gilberte. La paix ne devait pas longtemps, hélas! régner dans son âme : les dissentiments qui surgirent entre lui et

Digitized by Google

Port-Royal, la douleur de se voir devenu l'adversaire de son ami le grand Arnauld, le conduisirent enfin au bout du calvaire. Le héros chrétien allait achever de mourir.

Sur le point de quitter Pascal avec le pieux émoi d'un parent qui fermerait les yeux à un être cher, M. Strowski s'arrête quelque temps devant les *Pensées*. S'appliquant par un respectueux scrupule à ne point les considérer d'un regard prévenu, car, « dans cette cathédrale inachevée où chacun vient dire son office selon sa religion et selon son rite, » il ne veut point dire son office, l'historien de Pascal définit d'abord l'inquiétude du grand homme, inquiétude logique et comme mathématique. « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraye. » « Ce n'est point parce qu'ils se taisent, que ces espaces infinis effrayent Pascal; c'est parce qu'ils sont infinis. » Mais, nullement troublé par les antinomies que lui dénonce « la vue des choses sous l'angle de l'infini », le *géomètre* a recours, pour les expliquer, à « l'unité des vérités contraires embrassées par un principe supérieur ». Avec son esprit essentiellement concret, il classe les faits; grâce à la théorie des ordres, il les comprend et les accepte; il peut, par exemple, « devant le prince, le soldat ou le juge, plier le genou, devant Archimède plier l'esprit, devant Jésus-Christ plier le cœur ». Ainsi, les *Pensées* sont inquiétude et paix tout ensemble; elles sont avant tout l'acte de foi d'un saint et d'un croyant.

Il ne reste plus maintenant qu'à relire le récit des derniers jours du chrétien, tracé par la pieuse main de sa sœur, pour « deviner la divine puissance d'abnégation et d'amour qui était sous le génie, au-delà du génie et plus que le génie, le fond et la substance de la personnalité de Pascal ».

On voit tout ce que les trois volumes de M. Strowski projettent de lumière nouvelle, d'abord sur la crise que subit le sentiment religieux en France au XVIIe siècle, puis sur l'importance considérable des travaux scientifiques de Pascal, sur le drame de la conversion et, enfin, sur le caractère même des *Provinciales* et des *Pensées*, dans lesquelles se manifeste avec évidence l'action décisive exercée par l'expérience religieuse de leur auteur. Il serait superflu de louer aussi l'ingéniosité,

Digitized by Google

la délicatesse, l'érudition, l'ampleur dont a tour à tour fait preuve M. Strowski, dans cette longue et difficile enquête, mais il est un des charmes de son œuvre que je tiens à signaler particulièrement, c'est le style. Élégant dans sa simplicité, pressant et vif, émouvant aussi par la sincérité et la profondeur du sentiment dont il est animé, c'est vraiment l'homme même. Enfin, s'il est vrai que nul ne saurait, sans grandir, lever les yeux vers les sommets où plane la pensée des maîtres immortels, on conçoit quelle secrète correspondance a pu s'établir, au cours d'une intimité de plusieurs années, entre l'âme du héros chrétien et celle du pieux et fidèle ami, captivé par de tels livres et s'appliquant à en pénétrer le secret. Il y a, dans l'œuvre de M. Strowski, des pages sur lesquelles il semble que Pascal lui-même se soit penché, pour y imprimer en quelques traits la marque de son génie.

GASTON DE LAGARDE.

Digitized by Google

RÉGATES

VIEUX SOUVENIRS

. . . . . .
Entre deux azurs comme l'hirondelle,
Rêvons assoupis sur le flot dormant,
Que le temps jaloux vole à tire d'aile,
Ramons lentement, ramons lentement.
Jules DE GÈRES[1].
(Bonheur sur l'eau.)

I

Le rythme expressif des vers charmants du chantre de Mony[2], évoque en moi des souvenirs d'antan : l'année 1852, le modeste et *paternel*[3] chemin de fer de Bordeaux à La Teste, le canotage sur le bassin, Arcachon; mais Arcachon naissant, quelques rares maisons espacées de loin en loin sur la plage, un sentier couvert de varech à peine indiqué entre le débarcadère d'Eyrac et l'allée de chênes séculaires qui conduisait à l'antique chapelle de Notre-Dame, en grande vénération chez les marins du littoral, et c'était tout... Cependant cette sauvagerie avait bien son charme, ce calme absolu reposait l'esprit, faisait rêver, et l'air vif et vivifiant de la mer imprimait au corps une nouvelle et bienfaisante énergie; aussi, tout en

1. Le vicomte Jules de Gères, — lire la biographie de ce poète distingué, *un maître,* suivant l'expression de Sainte-Beuve, dans les *Médaillons bordelais* de l'éditeur Feret.

2. Mony, habitation de Jules de Gères, à Rions, canton de Cadillac (Gironde), vrai nid de poète.

3. L'aimable et spirituel auteur de la chanson de La Teste, M. J.-B. Couve, a pu dire avec raison :

Ici, point de témérité,
Du chemin modeste est l'allure
. . . . . .

On mettait deux heures, pour faire les cinquante kilomètres séparant Bordeaux de La Teste, trajet que l'on fait aujourd'hui, en y ajoutant en plus le prolongement de la ligne jusqu'à Arcachon, en cinquante minutes.

Digitized by Google

admirant la merveilleuse transformation d'Arcachon, due en partie aux travaux remarquables de mon ami l'habile ingénieur Paul Regnault[1], je ne peux m'empêcher de regretter le temps où ce coin de terre était presque un désert.

En juillet de cette même année 1852 eurent lieu les premières régates d'Arcachon; la *Fée-aux-Roses,* à M. Nath. Johnston, et l'*Amazone,* à M. Frank Cutler, voguaient alors en suzeraines sur le beau bassin. La *Fée-aux-Roses,* élégant yacht à dérive d'une grande marche, portant une haute voilure : je vois encore, après tant d'années, ce joli bateau évoluant avec une belle brise et obéissant à sa barre sous la main nerveuse de Bourrut, le patron des Johnston.

L'autre, l'*Amazone,* avait son histoire. Tous les Bordelais fréquentant les salles de notre Musée de peinture connaissent le beau tableau d'Eugène Isabey, l'incendie en mer, au large des côtes bretonnes (il y a plus de soixante ans), d'un grand transatlantique anglais, l'*Amazone,* qui portait en Amérique de sept à huit cents émigrants; c'est un canot de ce vapeur sur lequel atterrirent à Brest les trente survivants de cette terrible catastrophe maritime, qu'acheta M. Frank Cutler, *Captain* de la marine royale britannique et vice-consul d'Angleterre à Bordeaux. M. Cutler apporta quelques modifications à l'étrave et à l'arrière de cette solide embarcation qu'il gréa ensuite avec des voiles latines, comme les chébecks de la Méditerranée.

Elles furent particulièrement intéressantes ces régates, qui marquèrent dans la nouvelle vie d'Arcachon et attirèrent beaucoup de monde sur les bords du bassin, à la grande

1. Paul Regnauld, ingénieur en chef des ponts et chaussées, était un homme d'une grande valeur; né à Paris en 1827 et sorti dans les premiers numéros de l'École Polytechnique et de celle des Ponts, il fut, dès sa nomination d'ingénieur, attaché à la Compagnie des Chemins de fer du Midi, dont ses oncles MM. Emile et Isaac Péreire étaient administrateurs. Il fut chargé de la construction de la section Bordeaux-La Réole sous la direction de M. Saige, ingénieur en chef; plus tard, avec son beau-frère, M. de La Roche-Tolay, il construisit le pont métallique qui relie Bordeaux à La Bastide et les lignes du Midi et d'Orléans; la gare Saint-Jean, etc.; enfin, il transforma Arcachon, déplaçant les dunes et traçant les merveilles artistiques de la ville d'hiver que nous admirons aujourd'hui.

Il est mort à Bordeaux, jeune encore, en 1879, à l'âge de cinquante-deux ans. C'était quelqu'un!

Digitized by Google

satisfaction de l'Administration du chemin de fer[1], qui voyait enfin surgir la tardive récompense de ses généreux efforts et de ses nombreux et onéreux sacrifices.

Deux bateaux ne craignirent pas de venir de Bordeaux en affrontant une mer assez forte pour participer à cette première fête nautique : *Gazelle*, avec Léon Ducos et Adolphe Demay, et *Corsaire*, à Pitre Charron; ces intrépides yachtmen obtinrent même des prix dans les séries respectives de leurs embarcations.

La configuration du bassin d'Arcachon est unique pour ce genre de sport, car on peut suivre les péripéties d'une course, où souvent l'habileté et le coup d'œil des pilotes triomphent malgré l'infériorité de marche des bateaux qu'ils patronnent.

Les régates, qui se succédèrent depuis lors chaque année, grandirent d'importance avec l'accroissement de la ville nouvelle, sans toutefois offrir d'incidents particuliers; aussi n'est-ce pas d'une course dans le bassin seulement dont je viens parler aujourd'hui, mais bien de deux épreuves assez mouvementées que coururent quelques grands yachts, la plupart bordelais : la première entre Arcachon, comme point de départ et La Rochelle comme but, et la seconde, peu de jours après, de Saint-Nazaire à Belle-Isle et retour.

II

ARCACHON-LA ROCHELLE

Nous sommes en 1877, depuis vingt-cinq ans la future reine des stations balnéaires du Sud-Ouest n'est plus l'humble bourgade, elle n'a pas démenti sa devise :

Heri solitudo,
Hodie vicus,
Cras civitas.

1. C'étaient les chefs de quelques maisons des plus honorables du haut commerce bordelais qui composaient le Conseil d'administration de la Compagnie du Chemin de fer de Bordeaux à La Teste : MM. D.-G. Mestrezat, président; A. Pereyra, vice-président; H.-N. Hovy, consul de Hollande; Nath. Johnston; de Bethman, consul d'Autriche-Hongrie, et Peters; M. Félix L. Pereyra, était directeur de l'exploitation du chemin de fer.

Digitized by Google

Elle est devenue cité, les nombreuses constructions qui la forment sont riches et élégantes et la réputation de sa ville d'hiver, au climat essentiellement doux, est connue du monde entier.

Le 25 juin, ces régates, organisées par le Yachting-Club d'Arcachon, dont le président était le capitaine Legallais, subventionnées par le Yacht-Club de France, le Cercle des régates de Bordeaux et la ville d'Arcachon, furent disputées; elles avaient l'intérêt particulier du grand parcours à faire[1], *cent quinze milles,* des prix importants à décerner et enfin des qualités exceptionnelles des bateaux qui y prenaient part.

Cinq concurrents étaient en ligne.

1° *Zampa-III* (*ex-Eveleen*), cotre de 40 tonneaux, de construction anglaise, à M. Adolphe Demay, de Bordeaux;

2° *Axo,* cotre de construction française, de 16 tonneaux, à M. le comte Rolland, de Bordeaux;

3° *Mazaniello,* cotre de construction française, de 40 tonneaux, à M. Davoust, de Bordeaux;

4° *Cordouan*, cotre de construction française, de 14 tonneaux, à M. le capitaine Maubourguet, de Bordeaux;

5° *Dream*, goélette de construction anglaise, de 75 tonneaux, à M. du Grand-Launay, de Vannes.

Le 25 juin, à trois heures un quart de l'après-midi, l'aviso de l'État *le Travailleur,* stationnaire de l'île d'Aix[2], commandé par le lieutenant de vaisseau Besson, aujourd'hui amiral, envoyé spécialement par M. le Ministre de la Marine pour surveiller et suivre cette course, hissait et amenait presque

1. Le mille marin est de 1,852 mètres, la course était donc de cinquante-trois lieues terrestres environ.

1. On remarquera que le commandement du *Travailleur* a toujours été exercé par des officiers distingués. Trois sont devenus amiraux : MM. Besson, Richard et Melchior; un quatrième, M. Jacquet, est capitaine de vaisseau, et j'en oublie sans doute. C'était un navire heureux, qui portait bonheur; par exemple, il ne brillait pas par sa marche : malgré ses deux grandes roues, il ne dépassait pas *vaillamment* ses sept nœuds. Son pont dégagé et large était, par contre, bien convenable pour une fête, aussi la société estivale d'Arcachon conservera longtemps le souvenir des bals qu'on y a donnés et de l'exquise politesse des commandants et des états-majors. Hélas! comme toutes choses, le bon bateau a fini; réformé et vendu par l'État, on lui a enlevé ses aubes, ses machines, et il sert de nos jours de ponton aux vapeurs de la Compagnie Dumeau, aux Quinconces... *Finis Poloniæ!!*

Digitized by Google

aussitôt son pavillon d'attention (l'aperçu[1]), en l'appuyant d'un coup de canon, tous les yachts se couvraient de voiles et dix minutes plus tard, exactement à trois heures vingt-cinq minutes, sur un second coup de canon, les cinq yachts larguaient leurs corps-morts et faisaient route pour sortir du bassin par une très fraîche brise de N.-N.-O. favorable à l'appareillage; très rapidement la petite escadrille, escortée du *Travailleur*, défile devant Arcachon aux acclamations d'une foule immense qui couvrait sa magnifique plage.

Dream, favorisé par sa voilure de goélette et son fort tonnage, est bientôt en tête des concurrents; à l'ouvert des passes il est serré de près par *Zampa-III; Axo* vient ensuite, suivi de *Mazaniello* et de *Cordouan*.

Mais après avoir passé le banc d'Arguin, arrivé en face du sémaphore, il faut lofer[2] pour sortir vent debout de la dernière passe ouverte à l'O. Là, les yachts trouvent la mer plus forte et à la bouée de Rastey[3] de grosses lames les font violemment tanguer; de la bouée de Flamberge[3] à celle du large, dite d'Observation[3], la brise augmente encore et la mer creuse beaucoup, les grands yachts peuvent seuls conserver leur voilure; *Axo*, *Mazaniello* et *Cordouan* prennent jusqu'à deux et trois ris.

Zampa-III, vrai yacht de course, gagne rapidement et s'élève au vent de *Dream;* malheureusement, à deux milles environ en dehors des passes, dans un fort coup de tangage il éprouve une grave avarie: la mâchoire de corne[4] de sa grand'voile casse, il faut se hâter d'amener la voile pour saisir la baume, manœuvre longue et difficile par une mer et un vent aussi forts, et ensuite remplacer la grand'voile par une voile de cape; pendant ce temps *Dream* prend une avance considérable; néanmoins la position de *Zampa-III* par rapport aux trois autres yachts n'est guère modifiée, la force de la brise per-

1. C'est un pavillon fait en forme de flamme : rouge-blanc, rouge-blanc-rouge.
2. Lofer, présenter le côté au vent pour louvoyer et s'élever.
3. Rastey, Flamberge, Observation, noms des bouées qui marquent la route pour entrer dans le bassin ou en sortir.
4. Mâchoire de corne, le demi-cerceau, qui tient la baume au mât sur lequel elle agit pour hisser ou amener la voile.

Digitized by Google

mettant au *noble cutter*[1] de faire bonne route malgré sa voilure insuffisante.

Sur ces entrefaites, la nuit est venue et le vent hâle peu à peu au N.-E. en mollissant et les yachts ne se voient plus.

Au jour, après des alternatives diverses, la situation réciproque des deux principaux coureurs est celle-ci : en face des feux d'Hourtin[2], *Zampa-III* est plus au large de la côte inhospitalière du Médoc; *Dream*, bien qu'un peu en arrière, est très au vent. Quant aux trois autres yachts, tout à fait distancés, ils ne sont plus en vue.

La course continue entre les deux rivaux bien dignes de se mesurer ensemble.

Vers onze heures, au large de la tour de Cordouan[3], le vent refuse et tend à passer au Nord, puis au N.-N.-O. *Zampa-III*, qui a pu, tant bien que mal, réinstaller sa grand'voile et un flèche carré, gagne peu à peu au vent et fait de la vitesse; bientôt *Dream* n'est plus à craindre.

Les sables des îles d'Oléron et de Ré brillent au soleil dans le lointain. *Zampa-III* double Chassiran[4] et les Antiochats[5], entre dans le pertuis d'Antioche[6], laissant à bâbord (gauche) les tours de Chauveau[7] et de Lavardin[8] et contourne la chaloupe, but de la course, mouillée par le travers de la pointe de Chef de Baie[9] et de celle des Minimes[10], en face de l'alignement des feux du port de La Rochelle, à quatre heures cinq minutes, gagnant ainsi le premier prix dans cette course longue et accidentée ; *Dream*, second à quatre heures dix-sept minutes ; puis ensuite, mais bien plus tard, *Axo*, *Mazianello* et *Cordouan*.

Hourra ! Hourra ! pour *Zampa-III* et son vaillant yachtman !

1. Expression employée par les Anglais pour qualifier un cheval de race et un bateau de marche exceptionnelle, *un racer*.
2. Feux jumeaux sur la côte du Médoc.
3. Cordouan, sentinelle avancée de la Gironde.
4. Tour-phare de la pointe nord de l'île d'Oléron.
5. Les Antiochats, plateau de rochers dangereux, qui prolonge jusqu'à une certaine distance la pointe nord de l'île d'Oléron.
6. Le pertuis d'Antioche, bras de mer qui sépare l'île d'Oléron de l'île de Ré.
7. Chauveau, tour dans l'île de Ré, à la pointe S.-E.
8. Lavardin, tour à l'entrée et en dedans du pertuis breton.
9. Les pointes de « Chef de Baie », à gauche, et des « Minimes », à droite, forment l'entrée du port de La Rochelle.
10. *Ibid.*

Digitized by Google

Cette régate de 115 milles est une des plus belles qu'on ait vues alors sur nos côtes du S.-O. Inutile de dépeindre l'accueil plein de cordialité avec lequel furent reçus les coureurs girondins et l'état-major du *Travailleur* par les membres de la Société des Régates Rochelaises et leur distingué président M. Belenfant et MM. le capitaine Bédard et Thomasson, ses assesseurs, ainsi que par toute la population maritime de La Rochelle.

III

SAINT-NAZAIRE. BELLE-ILE. SAINT-NAZAIRE.

Le compte rendu d'une régate en mer souvent fort longue, en raison de la distance à parcourir et des marées et du vent, dont les bateaux sont tributaires, serait aussi aride que monotone si l'on ne pouvait y ajouter les divers incidents d'une lutte toujours intéressante, surtout pour ceux qui apprécient et aiment ce genre de sport, « *los aficionados* » comme on dit des amateurs de courses de taureaux de *tra los montes*.

Aussi, suis-je heureux pour cette régate de Saint-Nazaire à Belle-Ile et retour (cent milles marins s. v. p.) d'être aidé dans mon travail par l'emploi que l'on fit, pour la première fois à la mer, des pigeons voyageurs, mis obligeamment à la disposition du Comité des courses par la Société colombophile *Le Pétrel*, de Saint-Nazaire, essai qui fut complètement réussi, comme on le verra dans le courant de cette relation.

Le 12 août 1877, un mois et demi après la course Arcachon-La Rochelle que je viens de raconter, quatre yachts, renommés par leurs succès, prenaient part à cette nouvelle épreuve de vitesse, c'étaient :

Zampa-III, de Bordeaux, et *Dream,* de Vannes, que nous connaissons déjà.

Armorica, cotre de 35 tonneaux, de construction française, à M. le comte de Chevigné, de Nantes.

Salamandre, goélette de 25 tonneaux, de construction française, à M. le comte de Grailly, de Bordeaux.

Digitized by Google

Le départ avait lieu en face de la jetée de Saint-Nazaire, où le jury était placé. Voici constaté au chronomètre le moment où les bateaux passèrent l'alignement fixé par la Commission :

Armorica, à sept heures vingt-huit minutes six secondes du matin.

Zampa-III, à sept heures trente minutes dix-huit secondes.

Dream, à sept heures quarante-cinq minutes cinquante secondes.

Salamandre, à sept heures (?).

Poussés par une légère brise d'O.-N.-O., les bateaux couverts de toile suivent la passe jusqu'à la pointe de l'Ève, laissant à bâbord (gauche) la tour des marées, puis, après être sortis de la Loire, à tribord (droite) les dangereux rochers des grands et petits Charpentiers, successivement plus loin, la tour de la Banche, toujours à tribord (droite), et à bâbord (gauche) la bouée des rochers de la Couronnée, qui se trouve à l'entrée de la baie de Bourgneuf [1], puis ils courent sur Belle-Ile.

La Société *Le Pétrel* avait confié cinq pigeons voyageurs au *Zampa-III*, ce choix était justifié par la réputation de ce yacht, vainqueur dans un grand nombre de régates antérieures.

On ne peut mieux faire pour signaler les incidents de la course que transcrire les télégrammes envoyés par le propriétaire du *Zampa-III*, documents précieux, qui du reste ont servi à établir le procès-verbal officiel de la Société des régates de Saint-Nazaire.

A onze heures vingt-sept minutes du matin, la Société recevait un premier pigeon, lancé à dix heures quinze minutes, porteur du télégramme suivant :

« La tour de la Banche au S.-O., quart sud du compas, très faible brise de l'est, presque calme. *Zampa*, en tête, très près d'*Armorica ; Dream*, à deux milles en arrière.

» *Signé :* Adolphe Demay. »

A une heure trente-deux minutes après midi, un second pigeon parti du *Zampa* à douze heures dix minutes, avec cette dépêche :

« La tour de la Banche dans le S.-E., à huit milles environ,

1. Dangers de l'entrée et de la sortie de la Loire.

Digitized by Google

l'île d'Hœdic à toute vue dans le N.-E.; la brise passant par le S.-E. du S.-S.-O., elle fraîchit un peu, mer belle. *Armorica* à un mille derrière, *Dream* à cinq milles environ. »

A cinq heures quinze minutes du soir un autre pigeon, lancé du *Zampa* à quatre heures quarante minutes, soit trente-cinq minutes exactement avant, apportait cette nouvelle :

« L'île d'Hœdic dans le N.-N.-O., distance quatre milles, vent N.-N.-O., faible brise, depuis la dépêche de midi dix minutes, elle a constamment molli; de une heure à trois heures calme plat, pendant lequel *Armorica* et *Dream* nous ont beaucoup rapproché, ils restent maintenant, le premier à quatre milles sous le vent et le second à cinq milles. Cette dépêche sera la dernière que nous enverrons aujourd'hui. Demain matin, au jour, nous expédierons un autre pigeon, à moins que nous n'arrivions cette nuit. »

Le but du virage se trouvait à Belle-Ile-en-Mer, en face du port de Palais, très près de terre, où un bateau avait été mouillé. Les feux superposés qu'il portait étaient si peu visibles que *Zampa,* qui vira le premier, à neuf heures quarante minutes du soir, ne fit pas sa manœuvre sans une certaine anxiété; *Dream* doubla le but à neuf heures cinquante minutes; *Armorica* à dix heures dix-sept minutes.

La *Salamandre* avait renoncé à faire le parcours.

Si à l'aller le calme et la faible brise avaient nui à la course, le retour fut plus accidenté; le vent très frais de la partie de l'E. qui force graduellement et se maintient pendant toute la nuit, soulève un clapotis très fort.

Le 13, à huit heures quinze minutes du matin, un quatrième pigeon parti du *Zampa* à sept heures trente, quarante-cinq minutes avant, arrive à Saint-Nazaire avec ce télégramme:

« Nous laissons Pierre percée par l'E., quart S.-E. nous lonvoyons contre le courant de jusant avec forte brise, *Dream* à un mille derrière nous; très fort clapotis, gardons encore un pigeon à cause des incidents qui pourraient se produire. »

A ce moment donc *Zampa* tient encore la tête; mais il est suivi de près par *Dream,* presque dans son sillage; *Armorica,* qui a cassé son mat de flèche dans un coup de tangage après

Digitized by Google

son virage à Belle-Ile, n'est pas en vue, cette avarie a beaucoup retardé sa marche.

La nuit a été très noire et les concurrents n'ont pu s'apercevoir qu'au jour; les routes pour gagner la Loire ne furent pas les mêmes.

Zampa-III tint le large pour arriver au plus tôt à l'entrée du fleuve et profiter du courant de flot, tandis que *Dream* rallia de suite la terre pour sortir de la grosse mer et éviter le grand clapotis.

A neuf heures le dernier pigeon est lâché du *Zampa* avec la note suivante :

« Doublons pointe de l'Ève, vent debout et contre-courant; *Dream* à trois milles derrière nous; nous sommes pleins d'espoir d'arriver prochainement; *Armorica,* toujours pas en vue. »

La brise est devenue très forte, elle souffle d'E. et E.-S.-E., c'est-à-dire grand vent debout pour rentrer en Loire, le courant de jusant est en outre très fort; toutes ces circonstances faisaient dire aux marins de Saint-Nazaire, qui, rassemblés sur la jetée depuis le matin, attendaient les bateaux : ils ne peuvent arriver qu'à la marée prochaine. Aussi, quand, à la surprise générale, les guetteurs signalent deux des yachts en vue donnant en Loire malgré le courant de foudre et le vent contraire (ce sont *Zampa* et *Dream* qui se suivent de près), la jetée de Saint-Nazaire se couvre rapidement du monde spécial : capitaines, pilotes, armateurs, marins étonnés autant que charmés de ce rare spectacle de bateaux refoulant un courant de six nœuds et louvoyant bord sur bord avec une brise carabinée et des rafales qui les couchent à chaque instant; on voit *Zampa* notamment, qui conserve toujours la tête, avancer et se courber sous la force du vent sans perdre son sillage, aux applaudissements répétés des nombreux spectateurs. Enfin, l'heureux cutter double le premier la jetée servant de but d'arrivée, à onze heures trente-sept minutes quarante-deux secondes, suivi de *Dream* à douze heures quarante-quatre minutes trois secondes, et d'*Armorica* à douze heures quarante-quatre minutes vingt-quatre secondes.

Digitized by Google

Le résultat est donc :

1er *Zampa-III,* à M. Adolphe Demay, de Bordeaux;

2e *Dream,* à M. du Grand-Launais, de Vannes;

3e *Armorica*, à M. le comte de Chevigné, de Nantes.

J'ai déjà dit que la *Salamandre* avait abandonné en cours de route.

En terminant cette rapide et succincte relation, je répéterai ce que j'ai dit pour la course précédente de l'accueil des Rochelais; les membres de la Société des Régates de Saint-Nazaire, M. le comte de Kerviller, leur honorable président en tête, firent aux yachtmen la réception la plus aimable et la plus cordiale, les égards qu'on eut pour eux furent empreints d'une parfaite courtoisie, et quand il fallut quitter la Loire, on se promit mutuellement le plaisir de se revoir l'année suivante.

Et toujours, à La Rochelle, comme à Saint-Nazaire :

Les Bordelais, *Forwards! Forwards!*

GUSTAVE LABAT,
De l'Académie de Bordeaux.

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 DÉCEMBRE 1909

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1909

Présenté par le Secrétaire général de la Société Philomathique.

Messieurs,

Une exigence statutaire veut que chaque année, dans l'Assemblée générale qui précède immédiatement celle des élections du Comité, le Secrétaire général rende solennellement compte des travaux de l'année.

Une vieille tradition veut que ce rapport emprunte la forme fastidieuse d'un discours écrit. je le déplore.

J'ai eu cette année l'occasion de relire des rapports, vieux de près d'un siècle, œuvre de mes prédécesseurs; j'avais peut-être ces jours-là l'esprit chagrin, car j'ai trouvé ces rapports un peu longs, et le style m'en a paru pompeux.

Soucieux d'éviter, si possible, un pareil reproche, je m'efforcerai d'être simple, bref et net. Le rapport sera plus court et je suis sûr que vous m'en saurez gré.

Votre Comité de 1909 est le même qu'en 1908; j'ai déjà salué, en votre nom, les membres nouveaux. Je ne vous ferai donc point l'éloge du Comité sortant, ce serait de l'outrecuidance, au surplus la quasi-unanimité de vos suffrages aux dernières élections nous permet de croire que votre satisfaction est à la hauteur de votre confiance. Nous souhaitons de continuer à mériter l'une et l'autre et nous nous efforcerons d'y réussir.

Un des membres du Comité ne se représentera pas aux élections prochaines, c'est notre Président.

La tâche de la présidence est plus ou moins facile suivant les temps. M. Stéphane Millet a su, au milieu de nombreuses difficultés que vous savez, maintenir très haut et très digne le renom de la Société Philomathique. Il ne fallait point, en effet, bien que les duretés du temps ne nous permissent point l'éclat bruyant des fêtes, consentir à un effacement de la Société. M. Millet a su, dans toutes les

Digitized by Google

occasions, remettre à son rang la vieille association qui organisa, la première à Bordeaux, l'enseignement populaire professionnel, et qui, il faut le répéter avec fierté, fut en France une initiatrice en cette matière.

Je traduis, j'en suis sûr, l'expression de tous en remerciant M. le président Millet de s'être dévoué si complètement à notre œuvre, et en rendant hommage à cette abnégation qui le fit toujours s'effacer personnellement pour ne mettre en relief que la Société dont il était le chef.

Nous regrettons dans le Comité celui qui, pour les plus anciens d'entre nous, fut le camarade de sept années.

COURS D'ADULTES

Nos cours professionnels rencontrent toujours auprès de la population laborieuse de notre ville le même accueil, le nombre de nos élèves s'accroît toujours et cette année encore il est en progression très marquée.

A la suite de l'abaissement de la limite d'âge d'admission à nos cours, de nombreux jeunes gens de quatorze à quinze ans, exclus jusqu'ici, se sont fait inscrire. Cette mesure s'imposait, car aujourd'hui l'enfant achève ses études primaires vers douze à treize ans et dès ce moment le problème de la vie à gagner se pose devant lui; à cet âge, soit par lui-même, soit le plus souvent sous l'affectueuse direction de ses parents, il doit chercher un métier; il entre le plus souvent dans un atelier comme petit apprenti, mais de toutes façons le jeune homme, pour compléter son instruction, doit suivre des cours professionnels.

La nécessité pour l'apprenti lui-même de recevoir cet enseignement technique est évidente, mais les cours professionnels sont d'autant plus utiles aujourd'hui qu'on se trouve en face d'une indéniable crise de l'apprentissage.

Les patrons ne veulent plus d'apprentis; en tous cas, dans certaines professions, les apprentis ne se forment plus, les habiles ouvriers deviennent plus rares; l'un de nos collègues, l'un des industriels de l'ameublement les plus importants et les plus connus pour la sûreté de son goût artistique de notre ville, m'en parlait récemment encore.

Les causes de cette crise sont multiples: la division excessive du travail; les conséquences indirectes des lois de protection ouvrière très utiles, nécessaires même, mais dont les clauses ont pour incidence imprévue de frapper ceux-là mêmes qu'on veut protéger; une fausse conception, chez certains patrons, du rôle de l'apprenti dans

Digitized by Google

l'atelier, etc. Tous ceux que la prospérité industrielle de notre pays intéresse se préoccupent de cette crise de l'apprentissage.

Mais quand il s'agit des moyens d'y remédier, l'accord cesse. Un projet de loi, très grave dans ses conséquences, très étudié puisqu'il fait l'objet d'une enquête parlementaire auprès des Chambres de commerce et des établissements d'instruction professionnelle existant, a été déposé créant l'obligation pour les jeunes gens et jeunes filles de moins de dix-huit ans, employés dans le commerce ou l'industrie, de suivre des cours professionnels.

Ce sera pour eux une obligation stricte sanctionnée, tant vis-à-vis d'eux-mêmes que vis-à-vis de leurs patrons, par des pénalités d'affichage et des amendes.

Pour assurer l'exécution de la loi, les villes auront l'obligation d'organiser des cours.

J'ajoute, et c'est essentiel, que les cours professionnels d'initiative privée, comme les nôtres, ne sont point supprimés, et l'article 54 en reconnaît formellement l'existence, mais leur maintien ne sera accordé que si leur organisation, leurs programmes et leur fonctionnement répondent aux besoins des professions commerciales et industrielles de la localité. Une commission locale professionnelle, dont la composition est réglementée par la loi, examinera chaque établissement et dira s'il répond ou non à ces conditions dont l'exigence n'est point pour nous effrayer. Voilà le résumé de ce projet de loi.

Il s'agit d'un projet non encore venu en discussion, et partant sujet à modifications, mais il a ému tous ceux qui s'intéressent à la question de l'enseignement technique et la Société Philomathique ne peut s'en désintéresser. Je me borne à vous le signaler, car il n'appartient pas à votre Secrétaire général, dans son rapport annuel, de l'étudier.

Pour le moment, si certaines villes sont en retard dans l'organisation de l'enseignement technique, on ne peut dire que la question soit négligée à Bordeaux, toujours jalousement animée d'un traditionnel esprit de décentralisation et d'initiative privée.

L'instruction générale et surtout l'enseignement technique de la classe ouvrière sont assurés à Bordeaux par la Société Philomathique et par quelques autres grandes sociétés d'instruction avec lesquelles nous entretenons les plus amicales relations.

Il est regrettable que nous n'ayons pas été mis à même, lors du passage à Bordeaux d'un ancien ministre du Commerce qui a récemment publié une remarquable étude sur l'enseignement technique, l'honorable M. Cruppi, de lui montrer le fonctionnement de nos cours professionnels.

Je dois dire que le zèle de tous ceux qui collaborent à notre œuvre, M. le directeur Ramarony, M. le surveillant général Lcaaze, MM. les

Digitized by Google

professeurs de nos cours d'hommes et de nos cours de femmes, reste toujours le même, aussi dévoué, aussi inlassable que par le passé. Votre Commission des classes, sous la présidence de M. Camena d'Almeida, contrôle toujours avec la même assiduité le fonctionnement des cours.

En votre nom, je les remercie tous. Quelques-uns de nos professeurs, MM. Fresnel et Artigue, deux de nos plus vieux collaborateurs, et MM. Filippi et Mesnard, nous ont quittés. M. Ramarony vous retracera, mieux que je ne saurais le faire, quel fut leur rôle.

Nos cours ont subi peu de changement, un nouveau cours a été ouvert en faveur des femmes, c'est le cours de coupe de vêtements d'enfants. Ce cours est utile aussi bien aux ouvrières des magasins qui se sont spécialisées dans le costume d'enfant, qu'aux mères de famille qui apprendront ainsi à habiller gentiment et économiquement leurs chers bébés, déjà toujours jolis par définition.

Nous comptons cette année :

SECTION CENTRALE :

Hommes : 2,003 élèves ayant pris 2,616 inscriptions.
Femmes : 957 — 1,261 —

SUCCURSALES :

Sainte-Eulalie, réservée aux cours des femmes : 564 élèves ayant pris 602 inscriptions.

Dans les succursales réservées aux cours d'hommes nous comptons :

Bacalan . .	63	élèves ayant pris	84	inscriptions.
Nansouty .	60	—	69	—
La Bastide.	80	—	91	—
Au total . Hommes :	2,206	élèves ayant pris	2,860	inscriptions.
Au total . Femmes :	1,521	—	1,863	—
Soit	3,727	élèves ayant pris	4,723	inscriptions.

Toujours les femmes se montrent de plus en plus soucieuses d'apprendre : brodeuses, couturières, modistes, elles viennent de plus en plus nombreuses aux cours que les membres de la Société Philomathique ont si galamment créés pour elles.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

M. Manès, qui fut l'organisateur des débuts de l'École supérieure de commerce et d'industrie et qui pendant trente années la dirigea avec l'étroite et confiante collaboration de la Société Philomathique, est

Digitized by Google

mort cette année. M. le président Millet, dans le discours qu'il prononça sur sa tombe, a dit toute la sympathie et l'amitié que les Philomathes, qui pendant ces trente années s'étaient succédé au Comité, avaient conçues pour M. Manès. M. le président Millet fut, en ce disant, l'interprète sincère de tous.

L'École continue à prospérer sous l'impulsion de M. Merckling. Le nombre des élèves a augmenté. La Société Philomathique n'a jamais désiré qu'une chose : le succès le plus grand de l'École dont elle conçut l'idée en 1874; aussi son Comité d'administration tient-il à dire que M. le directeur Merckling fait tous ses efforts pour maintenir à son rang l'École de commerce de Bordeaux.

A côté de l'organisation récente si intelligemment faite de l'École pratique de commerce et d'industrie de la Ville, œuvre essentiellement communale, nous désirerions voir notre École de commerce et d'industrie accuser davantage son caractère d'École supérieure et devenir le complément des études de l'École pratique.

Les quatre corps qui ont créé l'École, le Conseil général, le Conseil municipal, la Chambre de commerce et la Société Philomathique, ont été appelés cette année à modifier les statuts organiques. L'École est une œuvre d'initiative purement privée, mais elle jouit de la reconnaissance de l'État. Les délégués des quatre corps ont rédigé, d'accord avec M. le Préfet représentant l'État, de nouveaux statuts.

Vous serez prochainement appelés à consacrer par votre vote ce nouveau contrat.

REVUE PHILOMATHIQUE

MM. Durègne et Bouvy s'appliquent, avec l'appui des membres du Comité de rédaction, à rendre votre *Revue* toujours plus intéressante tant au point de vue général qu'au point de vue bordelais.

Cette année nous avons consacré à l'histoire succincte et cependant complète de la Société un numéro hors série en quelque sorte, paginé à part, de manière à faire, si on le désire, un volume spécial.

Vous saurez gré, j'en suis sûr, à M. Durègne, à M. Bouvy et à votre Comité d'avoir tenté cette histoire qui jusqu'ici n'avait jamais été faite sous cette forme générale.

CONFÉRENCES

M. Panajou, notre aimable collègue et dévoué professeur, a bien voulu refaire et avec le même succès, la conférence si intéressante qu'il avait faite l'an dernier sur la photographie en couleurs. Il avait obtenu une fois de plus de MM. Lumière l'envoi d'une série de merveilleux clichés.

Digitized by Google

La Société Philomathique, toujours désireuse d'être utile à Bordeaux, s'est associé cette année avec la Ligue Maritime Française et l'Union des Syndicats Girondins pour organiser des conférences sur les grands ports français. Il importait, au moment où notre cité étudie les grands travaux de son port, de faire connaître au public bordelais ce que les autres villes avaient fait. M. Schwobb nous a parlé du port de Nantes et nous a dit ce qu'avait pu réaliser Nantes par l'union de tous les partis politiques sur la question de la défense du port. Comme à Nantes, toute la presse bordelaise, à quelque opinion qu'elle appartînt, a conclu, sur le terrain des intérêts du port, un pacte d'union et une trêve.

M. André Siegfried nous a parlé du Havre, et M. Guillain, de Dunkerque.

CONGRÈS. EXPOSITIONS.

Aucun Congrès ne s'est tenu cette année qui pût intéresser l'œuvre philomathique. M. Léo Saignat, qui est doublement notre ancien président, a assisté aux cours commerciaux internationaux organisés au Havre et qui ont rencontré un plein succès, surtout malheureusement auprès des étrangers.

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

Le nombre des membres de la Société au 30 novembre 1908 était de 724; 54 démissions ou décès l'ont ramené, malgré 38 admissions nouvelles, à 708 à ce jour.

Comme chaque année, nous avons la tristesse de compter des vides parmi nous; la mort fait son œuvre, et ceux que cette année nous avons eu la tristesse de perdre sont nombreux, ce sont :

MM. J. Arnaut, T. Bijon, T. Bruder, C. Caillac, G. Capot. G. Carde, A. Clermontel, G. Couturier de Versan, H. Defaure, J. Dugay, Étienne Faure, Édouard Faure, T. Feret, A. Flaugergues, F. Laclotte, Édouard Louit, J. Manès, Matéo Petit, G. Polhs, T. Requier, F. Rocher, H. Thomas.

J'ai fini, Messieurs, ce rapport plus long que je ne l'eusse voulu faire, vous m'excuserez d'avoir ainsi abusé de votre patience.

Je vous avais promis d'être bref, et je n'ai même pas su tenir cette promesse.

SAM MAXWELL.

Digitized by Google

DISTRIBUTION DES PRIX DU 20 JUIN 1909

RAPPORT DE M. CH. RAMARONY

Directeur général des Cours.

MESDAMES, MESSIEURS,

Il y a cinquante ans, M. Pellis, directeur des cours de la Société Philomathique, remplissant la tâche qui m'incombe aujourd'hui de rendre compte devant cette assemblée des travaux de l'année scolaire écoulée, se félicitait grandement des progrès qui y avaient été réalisés. Il s'enorgueillissait du chiffre de 1,918 élèves, qu'il jugeait considérable, et des treize cours qui étaient suivis par eux.

La solennité se déroulait dans un cadre infiniment plus modeste que celui où nous nous trouvons aujourd'hui. Mais l'époque n'en était pas moins glorieuse pour la Société Philomathique, qui était, en effet, à la veille de recevoir cette marque de profonde confiance que devait lui donner le gouvernement, par le décret du 19 juillet 1859 lui octroyant la reconnaissance d'utilité publique. Tout était à la joie; la réunion des autorités, des membres de la Société Philomathique, des professeurs, des lauréats et lauréates, de leurs parents et amis, qui se tenait sous la présidence de M. Alexandre Léon, président de la Société Philomathique, assisté de M. P. Soulié-Cottineau, secrétaire général, la réunion, dis-je, ressentait vivement quelle heure solennelle sonnait alors pour la Société et pour ses cours d'adultes? Si vous y ajoutez l'écho de la gloire française qui faisait résonner jusqu'ici le nom de Magenta et les vivats de l'entrée à Milan, je vous laisse à penser combien fut animée, vibrante et joyeuse, la distribution des prix de 1859.

Et cependant, Mesdames et Messieurs, que diraient, s'il pouvait leur être donné de revivre quelques instants, que diraient et les dirigeants de la Société Philomathique, et les professeurs de ses cours, et les lauréats et lauréates d'il y a cinquante ans, aujourd'hui vos grands-pères et vos grand'mères, jeunes gens et jeunes filles, s'ils pouvaient assister à la réunion d'aujourd'hui?

Ce n'est plus 1,918 élèves dont le chiffre figure sur notre palmarès, mais 3,524, ayant pris 4,553 inscriptions. Ce n'est plus 13 cours, mais 90; à la lecture, à la grammaire, sont venus s'ajouter au fur et à mesure de l'extension que donnait à la Société Philomathique le succès de ses expositions, ces cours professionnels multiples dont —

Digitized by Google

nous avons le droit de le dire avec orgueil — il est difficile de trouver ailleurs l'équivalent.

Est-ce à dire pourtant, que par certains côtés, et les plus profonds, cette distribution des prix de 1859 fut bien dissemblable de la nôtre! Non, en vérité, car les sentiments qui nous animent aujourd'hui étaient déjà ceux qui inspiraient nos prédécesseurs. C'était, chez les dirigeants de la Société Philomathique, le même désir de dispenser à notre population bordelaise si active, si bien douée, et si désireuse d'apprendre, l'instruction théorique et professionnelle qui est pour nos élèves une force nouvelle dans la vie. C'était, chez nos professeurs, le même inlassable dévouement à recommencer chaque soir et chaque semaine, d'année en année, le même enseignement, cependant toujours en progrès, et de communiquer à leurs élèves la science qu'ils possèdent, pour préparer les ouvriers de demain, pour empêcher que ne dépérisse cette partie du patrimoine moral de notre ville, qui est la renommée de son commerce et de son industrie. C'était, enfin, chez les lauréats et les lauréates, la même volonté d'apprendre, la même intime conviction que seul le travail peut aider l'homme à améliorer sa situation morale et matérielle, le même légitime désir de faire un pas dans la hiérarchie sociale en devenant plus instruits et plus dignes par suite du nom d'homme. Que sont devenus aujourd'hui quelques-uns de ces lauréats de 1859 ou qu'étaient-ils hier? Le vieux palmarès nous répond, à ce sujet, et c'est avec quelle fierté, Mesdames et Messieurs, que nous pourrions retrouver en le relisant des noms connus et honorés qui ont compté parmi les habitants de notre noble cité; je me plais à penser que parmi ceux qui seront proclamés tout à l'heure quelques-uns aussi seront plus tard de ceux qu'on cite avec orgueil. En tout cas, je puis dire que leurs noms sont d'ores et déjà de ceux qui font honneur, puisque ceux qui les portent ont déjà fait preuve de cet amour du travail, qui est le signe le plus certain de la droiture de cœur et de l'honnêteté profonde de l'être. Aussi, combien je comprends qu'au moment où ils seront entendus dans cette salle, ils soient l'objet des applaudissements prolongés des parents venus pour s'enorgueillir des succès de leurs enfants, des amis qui ont tenu à les accompagner dans cette heure de profonde et intime satisfaction.

Je m'en voudrais, Mesdames et Messieurs, de reculer trop longtemps cet instant; mais, malgré ce désir de donner satisfaction à votre juste impatience, il me reste cependant un double devoir à remplir: c'est de rendre hommage à ceux de nos professeurs qui nous ont quittés cette année ou nous quittent aujourd'hui; c'est aussi d'adresser des félicitations à celles et à ceux qui, professeurs ou élèves, ont particulièrement bien mérité de la Société Philomathique cette année.

Parmi les professeurs dont les cours ont été privés cette année, vous me permettrez de citer en premier lieu, pour rendre à sa mémoire l'hommage qu'elle mérite, le très regretté M. Brüder, professeur du cours d'allemand élémentaire pour jeunes filles, dont le brusque décès a laissé parmi ses élèves un vide douloureux. Elles avaient une

Digitized by Google

véritable vénération et comme une filiale affection pour ce vieillard, qu'elles sentaient si profondément bon et dévoué, et dont l'enseignement, empreint d'une si aimable bonhomie, ne faisait pas sentir seulement son influence à leur esprit, mais allait jusqu'à leur cœur.

Je m'excuse en rappelant sa mémoire de jeter ces quelques minutes de tristesse dans cette journée de fête, mais le souvenir des chers disparus ne se lève-t-il pas toujours nécessairement, au sein des fêtes de famille, pour rattacher le présent au passé?

Quelques autres noms de professeurs ne se retrouvent pas cette année sur notre palmarès : c'est celui de M. Pascal, professeur du cours de dessin de serrurerie, qui a pris sa retraite et auquel la Société Philomathique a témoigné sa reconnaissance pour de longues années de dévouement, en lui conférant l'honorariat; ce sont ceux de MM. Mady, professeur d'anglais, Genévois, professeur d'allemand, auxquels j'ai rendu déjà le témoignage dû à leur excellent enseignement. En même temps que j'exprime à ces anciens professeurs le regret qu'a causé à la Société Philomathique leur départ, j'adresse un cordial salut de bienvenue à leurs successeurs : MM. Luflade, Faure et Hesnard dont le talent a déjà fait ses preuves. Je souhaite la même bienvenue à M. Noirrit, nouveau professeur de traitement des vins, qui remplace le regretté M. Lamonerie et a déjà su acquérir l'estime et l'affection de ses élèves, et à M. Pascal Juzans, qui a bien voulu accepter de professer le cours de teinturerie et nettoyage fondé cette année par la Société Philomathique.

Aux vides qu'ont faits parmi nous les disparus va, Mesdames et Messieurs, s'en ajouter un autre : M. Artigue, professeur du cours de description, conduite et entretien de machines marines, nous a fait part de son désir de prendre sa retraite. Ce désir était bien légitime, car malgré toute sa verdeur, l'âge avancé de M. Artigue lui donne droit au repos. Professeur à nos cours depuis 1886, M. Artigue y a toujours fait preuve d'une science approfondie et d'une ardeur soutenue à bien faire. Il a formé de nombreuses générations d'élèves qui ont pu, grâce à son concours, acquérir et perfectionner les notions indispensables à l'exercice de leur profession. Titulaire de la médaille militaire, officier d'Académie en 1902, M. Artigue reçut, en 1897, la médaille d'argent que la Société Philomathique accorde à ses professeurs les plus méritants. Afin de donner à M. Artigue un nouveau témoignage de sa gratitude pour ses longs et dévoués services, la Société Philomathique lui décerne aujourd'hui la plus haute récompense qu'elle donne à ses professeurs, la médaille d'or.

J'invite M. Artigue à venir recevoir cette médaille qui est le suprême hommage rendu par la Société Philomathique à son long dévouement et qui lui sera dans sa retraite le souvenir touchant du lien qui l'unit à nos cours d'adultes.

Il ne me reste plus, Mesdames et Messieurs, qu'à adresser mes bien sincères remercîments à notre corps de professeurs qui pendant l'année scolaire 1908-1909 a continué à nous apporter son concours le plus éclairé et le plus dévoué. Je le félicite des résultats si brillants

Digitized by Google

qu'a mis en lumière notre Exposition des travaux d'élèves la semaine dernière. J'adresse ces mêmes félicitations à nos lauréates et à nos lauréats, qui toutes et tous ont su répondre par leur intelligence et leur ardeur au travail aux efforts de leurs professeurs; leurs noms vont être dans un instant proclamés, mais vous me permettrez d'en détacher un, à cause de l'honneur qu'il fait cette année à la Société Philomathique : Mlle Carrau, qui suit depuis plusieurs années le cours de dessin d'ornement supérieur, qui l'an dernier obtenait dans ce cours un rappel de premier prix et qui cette année est lauréate du prix d'honneur.

Mlle Carrau vient d'être reçue au certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les lycées et les collèges. Ce succès témoigne de la haute valeur du savoir de Mlle Carrau, et fait le plus grand honneur, en même temps qu'à elle-même, à l'enseignement qu'elle a reçu dans nos cours, et à son dévoué et si remarquable professeur M. Corlin; beaucoup de cet honneur rejaillit sur la Société Philomathique, et c'est pourquoi j'ai tenu à adresser publiquement à Mlle Carrau toutes mes félicitations.

Je m'excuse en terminant, Mesdames et Messieurs, de vous avoir retenus si longtemps par la lecture de ce rapport et j'ai hâte de ne pas reculer davantage le moment qui est pour vous celui qui compte le plus dans cette longue cérémonie : car, n'est-il pas vrai que parmi tous les mots qu'un usage, d'ailleurs salutaire, veut que vous écoutiez aujourd'hui, il n'en est qu'un qui résonne vraiment jusqu'à votre cœur, c'est le nom de l'enfant chéri que vous êtes venus entendre proclamer.

Vous allez l'entendre dans un instant; les légitimes applaudissements dont vous le saluerez seront une douce récompense pour nos lauréats, je voudrais qu'ils fussent aussi un encouragement à mieux faire pour ceux qui n'auront point le bonheur d'être nommés ici, mais qui, je l'espère, reviendront l'an prochain avec une nouvelle ardeur et triompheront à leur tour, grâce à leur travail et à leur persévérance.

CH. RAMARONY.

Vu : J.-J. RAOUL LESFARGUES.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU. — G. CHAPON, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

Prix [illegible] janvier 1909

REVUE PHILOMATHIQUE
DE
BORDEAUX ET DU SUD-OUEST

CENTENAIRE
DE LA
SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE
1808-1909

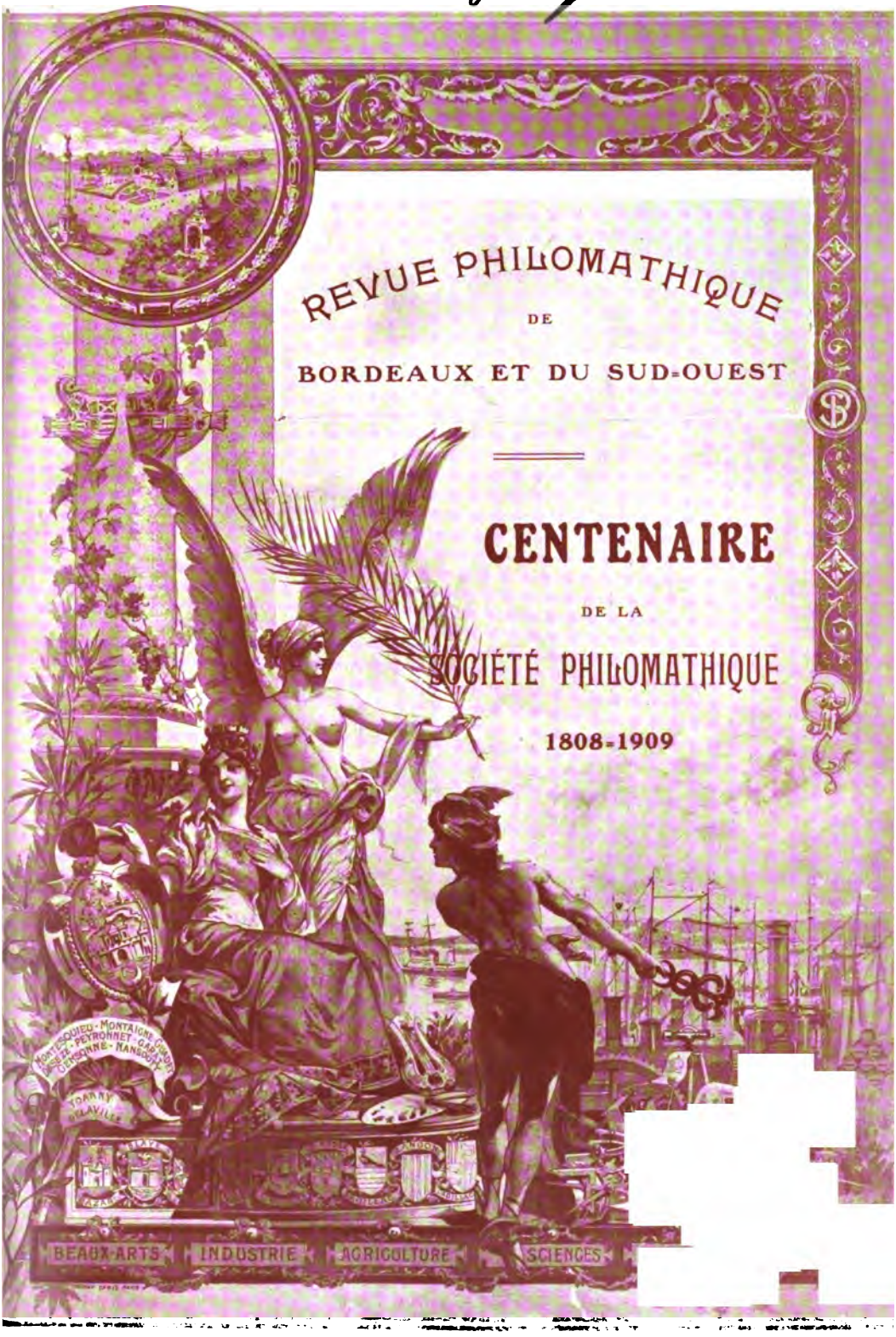

Digitized by Google

Digitized by Google

CENTENAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

1808-1909

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE PHILOMATHIQUE

DE

BORDEAUX ET DU SUD-OUEST

CENTENAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

1808-1909

RÉDACTION

Au Siège de la Société Philomathique

Cours du XXX-Juillet 2

Prix de ce numéro : **2 fr. 50**

Digitized by Google

Comité d'Administration de la Société Philomathique

Pour l'année 1909

MM.

Président	Stéphane MILLET, négociant-armateur.
Vice-Président . . .	Adolphe LESPÈS ✻ (Ω I.), ingénieur-directeur des Chantiers et ateliers Dyle et Bacalan.
Secrétaire général . .	Sam MAXWELL, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel.
Trésorier	Georges LAGARDE ✻, membre de la Chambre de commerce.
Archiviste	J.-J. Raoul LESFARGUES ✻, ingénieur, ancien élève de l'École Polytechnique, *délégué du Comité à la rédaction de la "Revue Philomathique"*.
Secrétaires adjoints . .	Marcel PÉRIÉ, avocat à la Cour d'appel. Jean PANCOL (Ω I.) ✻, courtier de grains. Georges CHABRAT, industriel, licencié ès sciences. Daniel FAURE, courtier de vins.
Commissaires des dépenses	Joseph TALBOOM (Ω I.), négociant. Raymond-Théodore JACOB DE MARRE (O. ✻), colonel d'artillerie coloniale en retraite. Albert TOUZIN (Ω I.) ✻, architecte.

Comité de Rédaction de la "Revue Philomathique"

Président	M. DURÈGNE (Ω I.), ingénieur en chef des Télégraphes.
Secrétaire de la rédaction	M. Eugène BOUVY (Ω I.), bibliothécaire de l'Université, chargé de cours à la Faculté des lettres.

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE
DE BORDEAUX

SES ORIGINES. — SON HISTOIRE. — SON ŒUVRE

La Société Philomathique célèbre à la fois le début du second siècle de son existence et le cinquantenaire de sa reconnaissance d'utilité publique, première récompense décernée par la Nation à ses efforts pour le bien public.

Cent ans se sont écoulés depuis l'époque où ses premiers membres se groupèrent dans le local du Muséum de Rodrigues et l'œuvre réalisée dépasse tout ce que leur ambition pouvait légitimement concevoir.

Des générations se sont succédé au sein de la Société Philomathique et toutes ont été animées du même esprit, toutes ont inlassablement tendu leur effort méthodique et persistant vers la réalisation de l'idéal conçu par les fondateurs du Musée de Bordeaux de 1783 et repris par eux lors de la création de la Société Philomathique : développer dans Bordeaux la vie intellectuelle, littéraire, artistique et scientifique, au profit du plus

Digitized by Google

grand nombre et accroître la puissance de la Grande Patrie par la prospérité de la Petite.

Œuvre d'initiative privée, imbue de ce vieil esprit décentralisateur qui est de l'essence même du pays girondin, la Société Philomathique a toujours été le centre des efforts bordelais vers tout ce qui pouvait servir les intérêts généraux de la Cité et de ses habitants.

Dès son origine et à travers tout le XIXe siècle, elle a groupé tous ceux qui par leur situation, leur fortune, leur puissance morale ou intellectuelle avaient une influence sociale, et, comme toutes les formes de l'activité de l'esprit humain pouvaient, aux termes de ses statuts, solliciter l'action collective de ses membres, les initiatives les plus variées trouvèrent en elle leur origine et leur force : expositions, développement de l'instruction publique, création de sociétés, etc.

Elle fut véritablement le centre le plus vivant de l'activité bordelaise.

Aujourd'hui centenaire, jetant sur son passé un orgueilleux regard, elle se doit à elle-même de retracer son rôle dans le siècle écoulé, d'en montrer les étapes dans une vue d'ensemble. Les études déjà faites par d'érudits Philomathes, MM. Céleste, Bénard, Vergez, et les nombreux documents que renferment les très intéressantes archives de la Société faciliteront ce travail.

La Société Philomathique puisera dans ce résumé de son œuvre, dû à la collaboration de son Secrétaire général et du Secrétaire de la Rédaction de la *Revue,* une légitime fierté de ce qu'elle a fait et le désir de faire plus encore.

Digitized by Google

I

ORIGINES DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

LE MUSÉE DE BORDEAUX

La Société Philomathique de Bordeaux a été fondée, dit-on, en 1808. Cela est exact en ce sens que jusqu'en 1808 aucune société de ce nom n'a existé à Bordeaux, mais en réalité ses créateurs reconstituaient une association qui avait déjà vécu de 1783 à 1793 et qui avait disparu au cours de la Révolution : le *Musée de Bordeaux*.

Le lien qui unit ces deux sociétés est indéniable et M. Céleste l'a magistralement remis en lumière[1].

Aussi, pour être complète et pour se bien comprendre, l'histoire de la Société Philomathique doit débuter par celle du Musée de Bordeaux.

En 1783, l'effervescence générale des idées qui caractérise la fin du XVIIIe siècle se manifestait à Bordeaux comme dans toutes les autres parties de la France.

Ville riche, la plus riche peut-être du royaume à cette époque, ville de goût, embellie par ses intendants Tourny et Boucher, ornée de splendides maisons et de superbes hôtels par le caprice artistique de ses habitants, clients de Louis, de Lhote, de Gabriel, dotée d'une Académie qui avait compté Montesquieu parmi ses membres résidants, Bordeaux ne pouvait qu'être une ville d'esprits éclairés. Il y manquait toutefois une société, plus ouverte que l'Académie, permettant à ses souscripteurs d'acquérir par un agréable échange d'idées une connaissance plus profonde des sciences, des lettres et des arts.

En 1783, l'abbé Dupont des Jumeaux eut l'idée de combler cette lacune et de créer à Bordeaux une société sur le modèle de celles qui existaient à Paris.

« Je formai, dit-il, le projet de réunir dans la capitale de la Guyenne tous les avantages du Musée de M. de Gebelin qui

1. *Revue Philomathique*, 1898, p. 65.

Digitized by Google

n'était qu'une société littéraire; tous ceux du Musée de M. Pilatre où l'on donne des cours de différentes sciences et de langues; ceux du salon de M. de la Blancherie où l'on expose des morceaux de peinture, sculpture, gravure, dessin, des modèles d'architecture navale, etc., et où l'on fait de la musique; ceux des clubs qui doivent être un lieu de réunion et un moyen de communication pour les savants, les littérateurs, les artistes, les amateurs et les étrangers, et où l'on peut trouver toutes les feuilles périodiques, les mémoires des Académiciens et d'autres ouvrages à consulter; enfin les avantages de la Société Philanthropique vouée uniquement à la bienfaisance[1]. »

L'abbé Dupont des Jumeaux, pour grouper des adhérents, écrivit le 6 mars 1783 une lettre circulaire à tous ceux qui, à ses yeux, constituaient les membres possibles de la société qu'il concevait.

Cette lettre reçut un accueil variable, et parmi les réponses qui y furent faites, il est intéressant de citer le texte de celle de Romain Desèze, sans toutefois se laisser aller à apprécier l'exactitude du jugement qu'il porte sur le caractère bordelais :

« Lorsque j'entends parler, Monsieur, de quelque entreprise utile, j'ai toujours peur qu'elle ne réussisse pas, car ce sont celles-là qu'il est ordinaire de voir manquer. Nous sommes dans Carthage et non pas dans Athènes. Le commerce pompe et absorbe tout, il ne reste rien pour les arts. Ce que vous avez à craindre c'est de trouver de la tiédeur dans les esprits, il est besoin que vous les excitiez. Ce qu'on aime en général dans ce pays c'est à suivre paresseusement, on n'est actif que pour la fortune[2]. »

Cependant l'idée de la création du Musée fut, en général, accueillie très favorablement. Le 10 avril 1783 ses membres se réunissaient dans une salle attenante à l'Hôtel de l'Intendance, mise à la disposition de la société nouvelle par Dupré de Saint-Maur, intendant de Guyenne.

La liste des membres publiée en 1787 comprend des noms

1. Archives du Musée de Bordeaux. Bibliothèque municipale. Correspondance du Musée, 1785.
2. Archives du Musée. Correspondance du Musée, 1783.

Digitized by Google

connus dans l'histoire bordelaise sinon même dans l'histoire nationale : de Brivazac, Brémontier, Duplessy, Bonnaffé de Lance, Barton, Castelnau d'Auros, Duranteau, Johnston, de

Dupré de Saint-Maur, intendant de Guyenne,
Président de l'ancienne Société du Musée.

Lisleferme, Dupaty, Garat, Gensonné, Martignac, Raba (l'Américain, est-il ajouté entre parenthèses), Saige, de Sèze, Thiac, Vergniaud, etc.

Dupré de Saint-Maur fut élu président de la Société le 30 avril 1783 et il garda ce titre jusqu'en 1784. De Lisleferme lui succéda.

Digitized by Google

Le Musée de Bordeaux était donc, avec un programme extrêmement vaste, un moyen de réunion offert à ceux des Bordelais qui étaient considérés, ou qui se considéraient, comme possédant les qualités que devait réunir l'homme éclairé, tel que le XVIIIe siècle le concevait.

Les choses scientifiques le devaient intéresser, et toutes les manifestations artistiques, littéraires ou musicales ressortissaient à sa compétence. Aussi, pour satisfaire toutes leurs curiosités, les adhérents du Musée jouissaient d'un cabinet d'estampes, d'une bibliothèque, d'un cabinet de lecture dans lequel ils trouvaient à leur disposition de nombreux journaux. La liste nous en est conservée, avec ses variations, de 1785 à 1793, dans les archives du Musée.

On y trouvait la *Gazette de France*, le *Journal de Guyenne,* la *Gazette de Leyde*, le *Journal général de France,* le *Journal encyclopédique*, le *Journal de Paris*, l'*Esprit des journaux*, le *Courrier de l'Europe,* le *Mercure de France*, le *Journal de physique,* l'*Année littéraire*, le *Courrier lyrique*, le *Journal militaire*, les *Annales politiques de Linguet.* A partir de 1791, quelques journaux changèrent, on trouve les *Éphémérides du citoyen,* le *Journal de Saintonge*, le *Journal de Nismes,* les *Affiches de Toulouse*, les *Annales patriotiques et littéraires*, les *Débats et décrets*, le *Bulletin de l'Assemblée nationale,* la *Gironde*. Le Musée organisait aussi des lectures publiques, des expositions de tableaux et des concerts.

Et pour diriger ces manifestations deux Comités existaient à côté du Comité général : l'un dit Comité de peinture, sculpture et architecture; l'autre, Comité de musique[1].

L'éclectisme des membres du Musée était grand, il nous est révélé, comme aussi l'importance de leurs travaux, par le recueil publié en 1787 et qui contient le règlement du Musée, les discours de l'intendant Dupré de Saint-Maur, de Saige, les œuvres poétiques, de mérite variable, des membres du Musée, leurs appréciations critiques sur les divers arts, les communications sur les sciences, et notamment le récit de deux voyages en mongolfière faits par des Bordelais.

1. Céleste, *Les Sociétés de Bordeaux; les anciennes Sociétés musicales* (*Revue philomathique* 1900, p. 432 à 454).

Digitized by Google

Ce recueil nous initie à la vie même du Musée, à son fonctionnement et aussi à ses idées.

Rendant compte des concerts, un membre de la Société s'exprime ainsi : « La musique dramatique a été longtemps en France dans un état de faiblesse qui ne permettait pas d'espérer qu'elle en sortît jamais. Les grands talents du citoyen de Genève étaient admirés. Mais cet homme célèbre n'avait pu, il aurait peut-être été mieux de dire en parlant d'un génie aussi distingué, — n'avait pas osé changer la marche faible et traînante de notre récitatif. Rousseau avait condamné nos opéras français à une éternelle médiocrité. Gluck a paru, l'auteur du *Devin du village* s'est rétracté, et la révolution s'est opérée. » — Et l'auteur, effrayé lui-même par la crainte de réveiller des querelles assoupies, ajoute : « Ces réflexions paraîtront peut-être déplacées ; nous ne nous les permettrons que pour marquer l'époque de la fondation du Musée qui a eu lieu après cette révolution et ces disputes orageuses qui ont enfin tourné au profit et à la gloire de l'art. »

Pour la peinture, Lacour, de l'Académie des arts, donne un long article contenant des appréciations sur Raphaël, Rubens, Ruysdael, Rembrandt, etc. Il oppose l'École romaine à l'École flamande, et il ne cache pas sa préférence pour la première, mieux formée par l'étude de l'antique que négligeait la seconde. Dans l'École romaine, il loue la supériorité du dessin, mais il concède à l'École flamande la beauté plus grande du coloris.

« L'École de Raphaël n'est point citée pour le coloris, mais on y trouve un dessin mâle et correct, les grands principes de la composition, le beau choix et la belle distribution des draperies, enfin cette noblesse d'expression qui, pour le genre de l'histoire, la place au-dessus de toutes les écoles. »

L'explication de cette supériorité lui paraît être dans la formation de l'artiste au milieu des grandioses monuments de l'ancienne Rome. L'École flamande lui semble en général méprisable, ses peintres « ne peignent jamais la nature en beau ; trivials dans le choix de leur sujet, ils furent peu jaloux des belles formes de l'antique, et quelques-uns semblent même

Digitized by Google

les dédaigner. Aussi lorsque, sortant de ce genre de bambochade, ils veulent s'élever à celui de l'histoire, concentrés dans le cercle ignoble des tavernes, ils imprimèrent partout le caractère des héros de tabagie, caractère qui leur était d'autant plus familier que la plupart passaient leur vie dans ces lieux dont ils ont si bien peint les orgies. » Et il attribue la cause de ce manque de goût aux mœurs et au climat du pays.

Il oppose Raphaël à Rubens, et s'il admire ce dernier, il regrette qu'il n'ait point su « corriger son génie de ce mauvais goût de dessin qu'il avait contracté dans son pays ». Cependant, en se disant moins sévère que ses contemporains, il ajoute : « Nous osons dire que Rubens dessinait comme Raphaël, mais la différence qu'il y a entre ces deux grands peintres dans le caractère de leur dessin; c'est que l'un ne voulait voir dans ses modèles que les beautés qu'il avait étudiées dans l'antique et que l'autre, oubliant l'antique, ne voyait que ses modèles. »

Ces principes noblement posés, Lacour déplore qu'en province les peintres ne se puissent former ; « il n'est pas surprenant que dans les provinces on se fasse une fausse idée du beau en peinture, car on n'y voit que bien rarement des artistes d'un mérite distingué, peu de beaux tableaux et encore moins d'amateurs, en sorte qu'il arrive souvent qu'un talent médiocre qui s'annonce par un charlatanisme indécent, fait plus de sensation dans le public que le vrai talent accompagné de la modestie qui est son plus noble apanage. »

Mais Lacour espère que le Musée remédiera à cette pénible situation; « c'est en exposant de temps en temps quelques tableaux des plus grands maîtres dans la salle où le Musée de Bordeaux tient ses assemblées, et en faisant l'analyse de ces mêmes tableaux que cette Société a voulu contribuer aux progrès des jeunes artistes, et fixer le goût des amateurs. On conçoit aisément qu'une telle révolution en faveur de la peinture ne peut être que l'ouvrage du temps et que la difficulté augmente encore dans une ville où l'on trouve peu de tableaux d'un mérite distingué, dans une ville dont le commerce immense commande à tous les esprits et où le négociant trouve à peine un instant à dérober aux affaires. »

Digitized by Google

On voit par ces citations, extraites de mémoires lus en séances publiques du Musée et publiés, qu'en peinture comme en musique, comme en littérature, le Musée non seulement fournit à ses membres des principes, mais encore leur

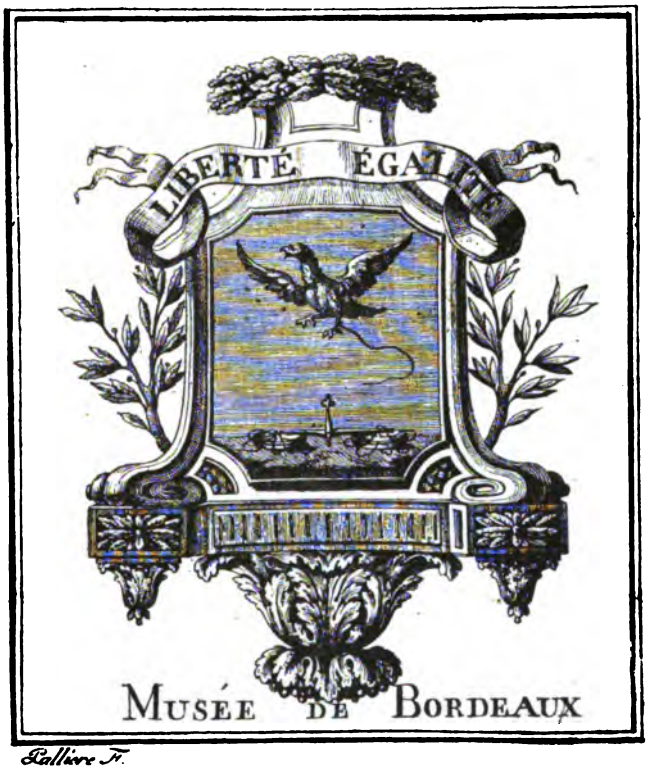

Ex-libris du « Musée » de Bordeaux.

donne, par ses expositions et ses concerts, de véritables leçons de choses.

Soucieux de ne négliger aucun mode de diffusion d'instruction, le Musée créa des cours publics non gratuits : cours de mathématique, de physique expérimentale, d'astronomie, d'architecture, de langues grecque et hébraïque, de langue latine, de langue française, de langue italienne et de langue anglaise. Les auditeurs devaient payer une souscription dont le montant variait suivant les cours.

Digitized by Google

Enfin, désireux d'encourager les jeunes artistes, le Musée admettait à ses séances des associés-élèves, et en 1786, il souscrivit quatre louis par an pendant trois ans en faveur de l'un d'eux, le jeune peintre Brian, afin de lui permettre d'aller étudier en Italie. Une souscription ouverte parmi les membres du Musée compléta la somme nécessaire. Brian fut plus tard, dit-on, l'un des professeurs d'Ingres.

Il y eut même un cours de gazométrie et d'électricité et un cours de tachygraphie, ce dernier fait par Thévenot de Coulon, qui fut le sténographe de l'Assemblée constituante.

Ainsi, dans son organisation, le Musée apparaît surtout comme une société savante créée pour développer au profit de ses membres tout ce qui fait apprécier les jouissances intellectuelles.

Le choix même des cours qui sont professés et la raison de leur création accusent ce caractère. Le prospectus du cours d'architecture civile pour le Musée porte expressément : « Un cours public de cet art, en évitant les principes et détails élémentaires (qui ne peuvent convenir qu'aux artistes seulement) serait peut-être un moyen certain de répandre des lumières suffisantes parmi nos concitoyens pour leur en faire connaître les véritables notions, fixer leur goût et le propager. Les artistes qui veulent des instructions pratiques trouvent dans l'Académie des arts des professeurs habiles qui enseignent les principes et la composition en les exerçant au dessin. Le cours pour le Musée doit être envisagé sous un point de vue différent. C'est la partie historique et poétique de cet art qu'il faut faire connaître au public qui ne l'a jamais considéré sous ce rapport[1]. »

De même les langues étrangères sont étudiées parce que leur connaissance permettra d'apprécier dans le texte les chefs-d'œuvre des littératures étrangères.

Saige le précise bien, car, parlant dans son discours du cours d'italien « que des dames ont suivi avec la plus grande assiduité », il dit qu'il « a fait renaître parmi nous l'étude de cette langue charmante qui semble consacrée aux grâces et

1. Bibliothèque de la ville. *Archives du Musée*, pièces diverses, n° 70.

Digitized by Google

dont la prosodie mélodieuse se marie parfaitement aux accents de la musique »[1].

De même, l'abbé Sicard, célébrant la création du cours d'anglais de Schneider et Mac Carthy, écrit : « On étudiait la langue de l'Arioste et du Tasse, mais on pouvait nous accuser de négliger la langue de Pope et de Milton[2]. »

On le voit, la préoccupation intellectuelle domine toujours, c'est au surplus la tendance du XVIIIe siècle.

Mais à côté de ce caractère dominant de société savante s'intéressant à toutes les manifestations artistiques, les créateurs du Musée ambitionnaient de lui donner un objet plus vaste. C'était déjà, on l'a vu, le désir de l'abbé Dupont des Jumeaux en 1783, et l'abbé Sicard, secrétaire du Musée, reprenait cette idée dans un discours de clôture du 15 septembre 1785, où il retraçait la variété et l'ampleur des sujets qui devaient solliciter les études et les discussions des membres du Musée.

« Il faut à une Société telle que la nôtre des assemblées dont l'objet soit plus étendu, qui embrassent tout ce qui peut être soumis à la pensée et où, fidèles à la devise du Musée, nous sachions tour à tour admirer l'art des Racine et des Corneille, réfléchir sur les découvertes des Dalembert et des Franklin, examiner les vues profondes des Locke, des Condillac et des Montesquieu et discuter les projets patriotiques des Necker et des Turgot. C'est lorsque le Musée aura acquis ce précieux avantage inconnu aux autres sociétés littéraires qu'il aura atteint à sa véritable perfection. »

Ainsi on discute de tout, les controverses de philosophie spéculative et même de politique sont non seulement admises, mais conseillées. Le conseil deviendra plus tard dangereux, car c'est la politique qui dissociera en 1791 et 1793 le Musée de Bordeaux.

Le Musée s'associa aux expériences scientifiques faites à Bordeaux. C'est ainsi notamment qu'en janvier 1784 il donna sur ses fonds 600 livres pour la construction du globe aérosta-

1. *Recueil des ouvrages du Musée*, p. 17.
2. *Ibid.*, p. 345.

Digitized by Google

tique de Cazalet et organisa parmi ses membres une souscription dont le produit devait être affecté au même objet.

Le Musée de Bordeaux s'intéressa aux œuvres humanitaires et philanthropiques, et on doit reconnaître qu'il le fit d'une façon particulièrement utile.

L'abbé Sicard, le disciple dévoué et le successeur de l'abbé de l'Épée à Paris, créateur à Bordeaux de l'école publique et gratuite en faveur des sourds-muets, secrétaire du Musée, fit en séance publique une communication sur l'enseignement donné aux sourds-muets.

Le Musée s'associa à cette œuvre « en adoptant deux de ces infortunés et en fournissant à leur entretien ».

Le Musée s'occupa aussi de l'enseignement populaire, mais à titre très accessoire, il créa un cours de géométrie public et gratuit « en faveur des artisans et ouvriers de toutes les classes ».

Mais ce qui, dans cet ordre d'idées, doit arrêter l'attention, c'est que, à côté de ce cours populaire de géométrie, purement théorique, sans utilité professionnelle, on vit apparaître un cours inspiré par cet esprit pratique et raisonnablement utilitaire qui, au XIXe siècle, va prédominer et donner à la Société Philomathique l'idée de l'enseignement technique.

C'est encore l'abbé Dupont des Jumeaux, esprit remarquable, novateur en cela comme en tant de choses, qui eut l'idée de ce cours professionnel ; il proposa de créer un cours d'architecture navale. « Dans toutes les villes de commerce maritime de l'Europe, » écrit-il, « la construction de navires marchands était et est encore livrée à des charpentiers qui n'ont absolument aucune connaissance de la théorie de leur art, ils savent qu'il faut mettre une planche de telle dimension sur une autre de telle dimension parce qu'ils l'ont vu pratiquer ainsi et voilà à quoi se réduit toute leur science ; il est impossible, comme on voit, qu'ils ne fassent pas souvent les plus grandes fautes, que le hasard n'ait beaucoup de part à leur succès, et que cet art, ce bel art de la construction que l'esprit humain n'admire pas assez, reste absolument au même point sans faire de progrès, sans avancer vers la perfection. J'ai donc proposé de faire des cours d'architecture navale. »

Digitized by Google

Ce cours projeté ne réussit d'ailleurs pas, il compta quatre élèves et ne fut pas continué. L'abbé Dupont des Jumeaux s'en plaignit amèrement : « J'ai encore le regret de n'avoir jeté que des semences. » Mais l'effort doit être signalé, car si l'idée de l'abbé Dupont des Jumeaux venait au jour trop tôt, elle devait singulièrement germer au cours du XIXe siècle.

Telle était l'organisation du Musée, société littéraire et artistique, ambitionnant de donner à ses membres les moyens d'étudier toutes choses et de répandre l'instruction.

La Révolution vint, et au milieu de cette société intellectuelle la division pénétra. Cependant les idées nouvelles ne faisaient point peur à ses membres qui comptaient parmi eux Vergniaud, Guadet, Gensonné. L'abbé Sicard avait convié ses collègues à l'étude des projets patriotiques de Necker et de Turgot, et le Musée était fier de sa devise : « Liberté, Égalité, » mais après 1790 les nuances politiques s'accusèrent, les violences des partis creusèrent entre les muséens des séparations profondes, entraînèrent des divergences jusqu'à la haine. La douce tolérance, fille de la philosophie, déserta le cœur de ces esprits éclairés. Des discussions violentes causèrent une scission. Les plus avancés démissionnèrent et le Musée devint suspect.

La salle où se tenaient les séances du Musée fut mise en vente le 4 janvier 1793, et comme certains des membres la voulaient acquérir pour éviter la disparition de leur Société, ils furent dénoncés comme suspects. La salle fut donc vendue et avec elle disparut le Musée. Ses archives et ses livres furent transportés le 15 avril 1796 dans le dépôt littéraire des Feuillants (actuellement les Facultés) et plus tard dans les greniers de l'Académie, rue Jean-Jacques-Bel, où ils restèrent inconnus jusqu'au jour où, retrouvés par M. Céleste, il furent classés et inventoriés par lui.

Le Musée de Bordeaux s'évanouit, mais l'idée qui avait présidé à son organisation survécut et 1808 la vit se manifester à nouveau.

Digitized by Google

II

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

SON HISTOIRE

Les membres du Musée dispersés furent tout d'abord préoccupés de se soustraire aux dangereuses conséquences d'une suspicion de modérantisme; mais dès que le calme reparut, ils cherchèrent de nouveau à reconstituer la Société.

Quelques-uns se groupèrent en 1797 pour créer un Lycée littéraire dont l'existence fut éphémère.

En 1808, un collectionneur à l'esprit commercial, Rodrigues, trouva le moyen de réunir les anciens Muséens autour de lui et de reconstituer, sous le nom de *Société Philomathique du Muséum,* l'ancien Musée.

Rodrigues, ancien brodeur, possesseur d'une collection d'objets d'histoire naturelle, avait été de 1800 à 1807 l'associé d'un collectionneur de tableaux, sculptures, gravures et objets d'art anciens, Goethals; tous deux avaient, pendant cette période, formé une société commerciale et réuni leurs collections, édifié rue Mably un immeuble pour les loger, et groupé des souscripteurs. C'était le Muséum qui donnait des concerts, organisait des conférences et des cours publics, éditait une revue dite *Bulletin Polymathique* et mettait à la disposition de ses souscripteurs les galeries des collections et des salles de lecture.

Les anciens membres du Musée en furent les premiers et les plus fidèles souscripteurs.

Mais en 1807, la Société fondée le 16 décembre 1800 entre Rodrigues et Goethals vint à expiration, l'hôtel de la rue Mably fut licité et repris par Goethals qui y installa le *Muséum d'histoire naturelle, des arts et de l'instruction publique,* appelé plus tard Athénée, tandis que Rodrigues installait, en avril 1808, allées de Tourny, 42, son établissement personnel sous le titre de *Muséum d'instruction publique.*

Digitized by Google

C'était la concurrence des Muséums. Rodrigues, qui avait conservé le *Bulletin Polymathique* et en continuait la publication, réunit des souscripteurs et chercha à créer entre eux un lien plus étroit, en groupant l'élite de sa clientèle dans une association d'apparence indépendante du Muséum. Il inspira

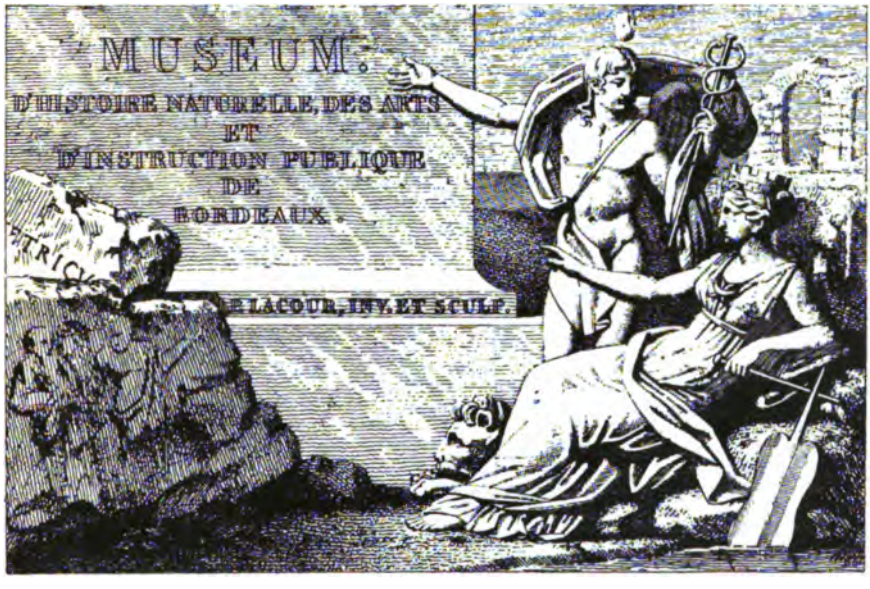

Carte du Muséum Goethals.

donc la création d'une société ouverte aux seuls souscripteurs du Muséum, mais ayant sa vie propre et percevant une cotisation supplémentaire spéciale. — Lui-même d'ailleurs s'engageait à fournir le local de la Société dans le Muséum et à prendre à sa charge tous les frais d'administration moyennant les 4/5 des cotisations.

L'idée reçut un accueil enthousiaste de la part des anciens muséens qui cherchaient à réunir les tronçons coupés de leur ancienne association, et c'est ainsi que fut créée, en août 1808, la *Société Philomathique du Muséum*.

C'était donc bien la renaissance du Musée de 1783, et si au cours du XIXe siècle la notion de cette parenté s'est obscurcie,

Digitized by Google

M. Céleste, dans l'étude publiée par la *Revue Philomathique* de 1898 (p. 75), l'a vigoureusement rappelée.

Les fondateurs de la Société Philomathique, d'ailleurs, ne méconnurent pas cette origine et ne la renièrent pas, et c'est ainsi que Villers, professeur au Lycée impérial, prononçant le discours d'ouverture à la première assemblée générale disait : « M. Rodrigues a ménagé dans son édifice une vaste salle qui lui a été demandée par plusieurs littérateurs qui veulent faire revivre l'ancienne Société du Musée. Cette Société nous a laissé des souvenirs trop agréables pour que nous ne puissions pas compter sur de nouveaux plaisirs de la part de celle qui va en être la continuation. »

De même, Lulé-Déjardin, secrétaire de la Société, écrivait le 15 septembre 1809 : « Parmi les souscripteurs du Muséum fondé à Bordeaux en 1801 par les soins de M. Rodrigues, se trouvaient plusieurs membres de l'ancien Musée; excités par l'exemple et par les plus encourageants souvenirs, ils désirèrent donner à cette association une nouvelle vie. L'âge appelait M. de Lisleferme à la présidence, mais chacun de ses membres vénérait en lui l'homme de lettres, le jurisconsulte habile, l'ancien président du Musée. Un règlement fut adopté, celui du Musée lui sert de base, cette réunion prit la dénomination de Société Philomathique du Muséum de Bordeaux. »

Mais pourquoi ne pas alors reprendre purement et simplement l'ancien nom puisque la chose n'avait pas changé?

M. Céleste l'explique : « C'est que le mot Musée avait changé de sens dans le langage courant. Le Dictionnaire de l'Académie de 1762 donnait cette seule définition du mot « Musée » : lieu destiné à l'étude des beaux-arts, des sciences et des lettres. L'Encyclopédie de 1765 ajoute bien : « le mot Musée a reçu depuis un sens plus étendu et on l'applique aujourd'hui à tout endroit où sont renfermées des choses qui ont un rapport immédiat aux arts et aux Muses. » On disait d'ordinaire une galerie de tableaux, un cabinet d'histoire naturelle, un cabinet d'antiques. La Révolution, en multipliant les dépôts publics, avait vulgarisé le mot Musée dans l'acception applicable à une réunion d'objets, tableaux,

Digitized by Google

antiques, etc., on ne pouvait guère l'appliquer à une réunion d'hommes; le nom de Société Philomathique exprimant la même idée, on l'adopta[1]. »

Le souvenir du lien qui unissait les deux Sociétés ne se perdit d'ailleurs point complèment. Si bien même qu'en 1824, lorsque se discutaient de nouveaux statuts, Emérigon proposa de reprendre l'ancien nom de Musée. Il le fit si éloquemment que l'Assemblée générale du 7 septembre 1824 adopta le principe de cette modification, mais le 23 novembre 1824 une nouvelle Assemblée générale rapporta cette décision et maintint le nom de Philomathique.

Quelques allusions furent faites à de longs intervalles sur cette origine, et c'est ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale du 27 octobre 1835 porte que le Président, Lancelin, « développe dans un discours d'ouverture les travaux de la Société depuis son existence qui remonte à l'année 1783 et trace succinctement les difficultés qu'il a fallu vaincre pour arriver à la reconstituer telle qu'elle est aujourd'hui. »

En 1859, M. Clémenceau, dans un rapport au Conseil municipal de Bordeaux, lu à la séance du 13 mai 1859, écrivit : « S'il est une Société qui ait fait preuve d'intelligence, de zèle, de dévoûment et surtout de persévérance pour accomplir l'œuvre éminemment utile qu'elle a entreprise, c'est bien la Société Philomathique depuis longtemps fondée à Bordeaux, d'abord sous le nom de Musée. »

Ainsi, c'est un fait acquis, la Société Philomathique apparaît à son début de 1808 comme la très modeste annexe de l'entreprise commerciale de Rodrigues; mais déjà elle revendique une origine plus haute, elle est le résultat d'un heureux effort de reconstitution de Musée de Bordeaux.

Telle qu'elle naissait, la Société Philomathique était une Société savante comme le Musée; elle groupait dans une réunion fermée, au sein d'un établissement déjà existant, des hommes d'un même milieu désireux de s'instruire dans les arts, les sciences et les lettres.

Dirigée par ses membres et gérée par Rodrigues, elle organi-

1. *Revue Philomathique*, 1898, p. 82.

Digitized by Google

sait des concours littéraires et des concerts, car elle comprenait une importante « section philharmonique », elle patronnait les cours publics du Muséum, et elle trouvait dans les colonnes du *Bulletin Polymathique* une place honorable pour les comptes rendus de ses fêtes et de ses réunions.

Rodrigues lui offrait aussi, dans les conditions déjà précisées, l'hospitalité de son immeuble pour ses assemblées, ses concerts, et le Muséum en tirait un relief si certain que Rodrigues n'hésitait pas à mettre ses initiatives sous le couvert de la Société Philomathique.

Dans une notice intitulée « De l'état actuel du Muséum », publiée par Rodrigues dans le *Bulletin Polymathique* au lendemain de sa rupture avec Goethals[1], on trouve une énumération dithyrambique des avantages du Muséum. Les souscripteurs de cet établissement ont à leur disposition : une galerie d'exposition « décorée sur le modèle du Muséum Impérial de Paris, et dans laquelle sont rassemblées des collections nombreuses et variées d'objets d'histoire naturelle, des tableaux, etc..., un cabinet de lecture où l'on trouve quatorze journaux politiques, littéraires et scientifiques, des cartes géographiques, les nouveautés qui s'impriment à Bordeaux — une bibliothèque avec un cabinet d'étude, un salon dans lequel on peut à toute heure jouir des agréments de la conversation d'une compagnie choisie », une salle d'assemblée pour la Société Philomathique et sa section philharmonique et pour les cours qui se font au Muséum.

Et Rodrigues ajoute : « Il s'est formé parmi les souscripteurs du Muséum une société littéraire sous le nom de Société Philomathique qui contribue par ses travaux à embellir les grandes réunions qui ont lieu dans cet établissement. »

De même annonçant les cours du Muséum, Rodrigues indique qu'ils « sont exclusivement destinés aux personnes qui fréquentent cet établissement et qui ont le droit d'y mener deux dames ; ces cours sont faits par des membres et sous les auspices de la Société Philomathique »[2].

1. *Bulletin Polymathique*, 1809, p. 378.
2. *Bulletin Polymathique*, 1809, p. 425.

Digitized by Google

La Société Philomathique du Muséum avait donc, malgré tout, une part active dans ces cours, toujours inspirée par le désir de donner des notions littéraires, scientifiques, artistiques.

En 1809, les cours professés étaient ceux d'électricité et galvanisme, de langue anglaise, de langue italienne, d'histoire littéraire, d'ornithologie. En 1811 apparaît un cours de sténographie.

La Société Philomathique, fidèle encore en cela aux traditions du Musée, ne s'enfermait pas dans son rôle de société littéraire, artistique et musicale, elle s'intéressait à tout ce qui était utile à Bordeaux et à sa population.

En 1810, elle s'attachait à répandre l'usage du vaccin de Jenner et instituait un comité où des médecins pratiquaient les injections; en 1813, elle mettait au concours l'étude des opérations les plus avantageuses et les plus économiques pour obtenir la potasse.

En 1821, elle traversa une période critique. Au moment même où elle venait de rejeter, peut-être maladroitement, une combinaison financière proposée par Rodrigues pour l'achat par elle de l'immeuble du Muséum au coin des allées de Tourny et de la rue de Sèze, Rodrigues mourut. Le Muséum et les collections furent mises en vente, et la Société Philomathique se trouva sans abri.

Mais alors commença réellement sa vie indépendante. La Société Philomathique, dont toutes les angoisses sont retracées dans le discours prononcé le 18 mars 1823 par le Dr Dupuy, président de la Société, libre de toute attache avec une affaire commerciale quelconque, se lança hardiment en avant.

Elle perdit le caractère de Société savante et entra dans une voie plus large, continuant toujours à s'intéresser aux manifestations littéraires et artistiques, mais s'appliquant surtout à l'utilisation pratique des forces intellectuelles de Bordeaux.

Obligée de quitter le Muséum, la Société Philomathique, composée de quarante membres, se transporta chez son président Saincric, puis chez le sieur Saget, mécanicien, puis chez le sieur Chabaud, et enfin, en 1825, elle s'installa dans le local du Waux-Hall, fossés de l'Intendance.

Digitized by Google

En 1831, elle rencontra encore de nouvelles difficultés et la situation devint si critique qu'une proposition de dissolution fut faite par le Comité. L'assemblée génerale du 30 juin 1831 décida que la Société ne serait pas dissoute, mais suspendrait ses travaux et qu'une commission de liquidation serait chargée de régler le passif. Cette commission fonctionna si heureusement que le 1er août 1833 la Société Philomathique reprenait ses réunions. Son premier soin fut de reviser ses statuts et de décider que le nombre de ses adhérents, jusque-là statutairement fixé, serait illimité. En 1834, ayant quitté le Waux-Hall, elle s'installa au Bazar Bordelais, rue Sainte-Catherine; mais chassée par un incendie qui détruisit son local, elle revint au Waux-Hall, puis se transporta en 1838 dans les salles du Casino qui donnait 5, rue Rolland (aujourd'hui 12, jeu de Paume), et 74, rue du Palais-Gallien (aujourd'hui 18); enfin, en 1839 elle vint s'installer dans la maison Pagès, au coin de la place de la Comédie, des allées de Tourny et de la rue Mautrec.

Pendant ces pérégrinations nombreuses, ces cahots de la fortune, la Société Philomathique n'avait pas cessé de poursuivre la réalisation de projets aussi généreux que vastes et variés.

En 1822, elle s'était occupée de la création de fermes expérimentales; en 1824, de l'introduction du coton dans le midi de la France; en 1827, elle avait inauguré la série de ses expositions; en 1828, elle tentait l'introduction de l'élevage du ver à soie, créait des magnaneries et pour développer cet effort jusqu'au bout créait, en 1839, un cours gratuit de dévidage de la soie. Mais son principal effort fut porté à cette époque du côté de l'organisation des cours gratuits d'adultes.

Désormais son activité extérieure sera spécialisée dans ces deux ordres d'idées : les expositions et l'œuvre d'instruction pour les adultes, qui seront étudiées dans deux chapitres spéciaux.

Mais il faut indiquer, en outre, dans l'œuvre d'instruction de la Philomathique, la création de l'École de Commerce et d'Industrie. Dès 1873, la Société Philomathique avait conçu l'idée d'organiser, à côté de ses cours du soir destinés plus spéciale-

Digitized by Google

WAUX-HALL.

Digitized by Google

ment aux ouvriers, une école fonctionnant toute la journée, pour former les chefs des maisons de commerce et des établissements industriels. En 1874, elle réalisa cette idée. L'École supérieure de Commerce et d'Industrie de Bordeaux fut fondée par un consortium composé de la Municipalité de Bordeaux, de la Chambre de Commerce et de la Société Philomathique, auxquelles vint s'adjoindre l'année suivante le Conseil général de la Gironde. L'École était dirigée par le Comité d'administration de la Société Philomathique, sous le contrôle d'une commission composée de délégués des quatre corps fondateurs.

La Société Philomathique avait modifié son caractère de société savante. Peu à peu autour d'elle et beaucoup grâce à elle des sociétés spécialisées dans chacune des branches des beaux-arts s'étaient constituées. La Société des Amis des Arts, le Cercle Philharmonique et la Société Sainte-Cécile ont rendu inutile l'organisation par la Société Philomathique d'expositions de tableaux ou d'auditions musicales.

Aujourd'hui, si la Société Philomathique a conservé ses salons, c'est qu'ils font partie intégrante de l'œuvre philomathique; là ses membres trouvent une bibliothèque, des livres, des journaux, des revues littéraires, artistiques et scientifiques, françaises et étrangères, répondant à leur désir de s'instruire dans toutes les connaissances humaines. Ces salons servent de lien à tous ceux qui travaillent à l'œuvre commune.

Mais il ne faut point croire que la Société Philomathique se désintéresse de toutes les autres manifestations de l'activité bordelaise; par ses conférences et par ses publications, elle vulgarise les inventions nouvelles; quand un grand projet intéresse la ville, sans prendre parti parmi les solutions soumises aux polémiques, elle fait connaître l'idée dans ses grandes lignes et les avantages que Bordeaux en peut retirer.

C'est ainsi qu'elle s'est associée à toutes les initiatives qui pouvaient avoir pour résultat un développement de l'industrie ou du commerce à Bordeaux, un enrichissement de la ville, ou une amélioration morale.

Ce qu'il y a de particulièrement remarquable dans l'histoire de la Société Philomathique, c'est l'esprit de méthode, la

Digitized by Google

ténacité, la persévérance, l'énergie et en même temps la facilité d'adaptation avec laquelle elle a toujours travaillé pour la réalisation de son œuvre.

Lorsque, ayant tenté une réforme ou une création, elle voyait qu'un organisme plus parfait en assurait la mise en œuvre, elle avait le désintéressement et la souplesse suffisants pour s'effacer et tourner ses efforts vers un autre progrès à réaliser.

L'étude même de ses cours d'adultes en est la preuve, car après avoir organisé l'instruction primaire des adultes, la Société Philomathique la délaissa pour porter tous ses efforts sur l'enseignement professionnel quand les lois de la troisième République eurent organisé un système scolaire complet.

La gloire de la Philomathique est d'avoir poursuivi « la moralisation par l'instruction, l'amélioration du travail par le développement des facultés intellectuelles et la propagation des connaissances utiles à l'industrie » [1], et d'avoir toujours recherché le bien du plus grand nombre et surtout des classes populaires.

Elle fit de la philanthropie non point vague et idéaliste, mais pratique et utile, et par ses cours professionnels elle continue à servir la cause de la classe ouvrière.

Les plus hautes récompenses dans les expositions en France et à l'étranger lui ont été accordées, mais celle qui lui fait le plus d'honneur est peut-être la médaille d'or que, le 8 mai 1900, lui a décernée la Société Nationale d'Encouragement au Bien.

1. Discours de M. Bosquet, président de la Société Philomathique, le 28 décembre 1844.

Digitized by Google

III

L'ŒUVRE PHILOMATHIQUE

LES COURS D'ADULTES

L'œuvre des cours d'adultes de la Société Philomathique est moins connue du grand public que ses Expositions, elle n'en a point le brillant éclat extérieur, mais tous ceux qui s'occupent d'enseignement populaire et particulièrement d'enseignement technique la connaissent et la considèrent comme une des organisations de ce genre les plus parfaites, et les plus dignes d'être prises comme modèle. Cela est si vrai qu'elle est réputée mondialement et qu'il n'est point d'année que, non seulement de tous les points de la France, mais même de l'étranger, des demandes de renseignements ne lui soient adressées.

L'étude de l'histoire de ces cours révèle encore la méthode avec laquelle l'œuvre philomathique a été conçue, dirigée et modifiée suivant les exigences et les besoins réels du moment.

Ainsi qu'il a été indiqué au chapitre Ier, le Musée avait créé des cours publics, mais ces cours avaient un caractère spécial. Ils n'étaient point professés à l'usage de la population ouvrière, ils s'adressaient à un public plus raffiné, déjà instruit, les matières qu'on y enseignait n'étaient point de celles qui rentrent dans le cadre de l'enseignement primaire, mais plutôt secondaire, pour employer les termes actuels.

Ce n'était que très exceptionnellement qu'on y trouvait, professées par l'abbé Sabathier, « des leçons publiques et gratuites de géométrie en faveur des artisans et ouvriers de toutes les classes les jours de dimanche et de fête depuis neuf heures du matin jusqu'à midi », et c'était aussi très exceptionnellement que l'abbé Dupont des Jumeaux avait tenté de créer son cours d'architecture navale.

Quand la Société Philomathique fut constituée en 1808, les cours du Muséum, qu'elle patronna, furent organisés dans le même esprit, sans plan d'ensemble et toujours au profit d'une

Digitized by Google

catégorie d'auditeurs privilégiés, déjà munis d'une instruction générale qu'ils désiraient seulement perfectionner. Après la disparition du Muséum, ces mêmes cours furent continués directement par la Société Philomathique.

En 1825, les cours publics qui fonctionnaient étaient ceux de physique générale, de mécanique appliquée aux arts et à l'industrie, d'histoire de France, de littérature française, de botanique, de minéralogie, de géographie, d'astronomie et de géologie.

En 1827, la Société Philomathique entrevit l'utilité de l'organisation des cours professionnels en faveur des chefs d'industrie et même des ouvriers, et elle créa un cours de chimie et un cours de mécanique appliquée aux arts. Le 22 août 1828, à la clôture de l'Exposition, le Dr Costes, président, disait, faisant allusion à ces cours :

« On nous avait annoncé l'an dernier, au rang des espérances de l'avenir, que la Société Philomathique devait offrir à l'émulation des directeurs des établissements, des chefs d'ateliers, des simples ouvriers, des cours pour leur donner les moyens d'acquérir les connaissances indispensables aux arts qu'ils professent, ou au genre d'industrie qu'ils exercent. Nous avons la satisfaction de vous apprendre aujourd'hui que deux de ces cours les plus importants ont été faits avec beaucoup de succès et suivis avec grand intérêt. »

Mais tous ces cours ne sont ouverts, à titre gratuit, qu'aux membres de la Société Philomathique, seuls ou accompagnés d'une seule personne, les étrangers n'y sont admis que moyennant un abonnement de trente francs par personne et par an, pour tous les cours ; de plus, la Société limite à cent le nombre de billets d'abonnement qu'elle délivre.

En 1833 fut votée la loi qui avait pour but de répandre l'instruction primaire, et le Gouvernement fit appel à la bonne volonté de tous ceux qui voulaient coopérer avec lui par des efforts privés.

Le Dr Borchard, membre du Comité d'administration de la Société et professeur d'un cours de physiologie et de psychologie, eut l'idée de faire jouer à Bordeaux par la Société Philo-

Digitized by Google

mathique ce rôle de propagation de l'instruction primaire populaire et il proposa à l'Assemblée générale une motion qui, après une longue discussion, fut votée le 21 mai 1839. L'article premier portait : « L'Assemblée arrête qu'il sera organisé par les soins de la Société un enseignement primaire et professionnel en faveur des adultes de la classe ouvrière. »

C'était une conception nouvelle. Il ne s'agissait plus de cours de perfectionnement littéraire ou scientifique en faveur de gens déjà instruits, la Société visait une autre catégorie d'auditeurs : la classe ouvrière, et un autre programme : l'enseignement primaire et professionnel et, réforme essentielle, ces cours devaient être gratuits.

Cette décision du 21 mai 1839 est la véritable base de la splendide œuvre d'enseignement de la Société Philomathique, et il faut rendre au Dr Borchard la justice qui lui est due; de même que Leupold a le mérite d'avoir fait aboutir le projet d'organisation des Expositions Philomathiques, le Dr Borchard a celui d'avoir fait passer dans la pratique l'idée d'organisation, par la Société Philomathique, de l'enseignement primaire et professionnel conçu suivant un plan d'ensemble.

Dans la même séance du 31 mai 1839, une commission fut nommée pour organiser ces cours et Reclus, inspecteur de l'enseignement primaire, présenta un rapport dans la séance du 25 juin 1839.

Ce rapport souleva entre Reclus et le Dr Borchard une vive discussion ; celui-ci faisait observer que l'école à organiser devait, aux termes de sa motion prise en considération le 31 mai, embrasser à la fois l'enseignement primaire et l'éducation professionnelle, alors que le rapport omettait de parler de cette dernière.

Reclus répondit que la Commission, « sans rejeter le projet d'une éducation professionnelle, avait pensé qu'elle devait s'occuper d'abord de l'instruction primaire, et que le rapport présenté en son nom n'avait donc pas à s'occuper de l'éducation professionnelle ». Pour clore cette querelle, l'Assemblée vota la décision suivante : « Article premier. La classe d'adultes à organiser embrassera l'instruction primaire et

Digitized by Google

l'instruction professionnelle, mais pour le moment et vu l'état de ses ressources, la Société doit se borner à établir d'abord comme essai les cours d'instruction primaire. »

En exécution de ce vote, une commission de surveillance, composée de douze membres, fut instituée pour diriger le fonctionnement des cours.

Les classes devaient durer quatre mois chaque année.

Pour faire face aux frais de ces cours complètement gratuits, pour payer les fournitures scolaires, une souscription fut ouverte parmi les membres de la Société Philomathique.

Les prospectus annonçant les cours portaient :

« Les jeunes gens sont obligés de quitter fort jeunes encore l'école pour entrer dans les ateliers; leur instruction, ainsi laissée incomplète, a donc besoin d'être continuée. Beaucoup d'ouvriers même n'ont jamais eu l'occasion d'acquérir les notions les plus indispensables. C'est pour faire cesser cette déplorable ignorance, source féconde de vices et de misère, que la Société Philomathique vient d'organiser des classes dans lesquelles toutes les connaissances utiles seront enseignées gratuitement.

» La Société aura soin de ne tenir ses classes que le soir pour épargner aux élèves toute interruption dans leur travail de la journée. Elle donnera à ses frais les fournitures telles que papier, plumes, etc., afin qu'aucune dépense, quelque minime qu'elle soit, ne puisse devenir pour aucun un empêchement de profiter de l'instruction donnée à tous. »

Sept cours étaient ouverts : lecture, écriture, calcul, système légal des poids et mesures, grammaire française, éléments de l'histoire et de la géographie de la France, comptabilité.

Les cours ouverts à tous les adultes de plus de quinze ans furent inaugurés le 8 août 1839 : 400 élèves prirent 1,200 inscriptions. Ils étaient installés dans une salle de l'ancien Casino, où la Société avait tenu son siège jusqu'à l'année précédente.

Le 27 août 1839, l'assemblée générale de la Société votait au Dr Borchard des félicitations. C'est lui qui jusqu'en 1853 fut l'âme de cette organisation nouvelle et qui sut lui imprimer l'élan vigoureux auquel est dû son succès.

Digitized by Google

L'initiative de la Société reçut de puissants encouragements. C'est ainsi que, dans la séance du 10 décembre 1839, le Président annonça que le Préfet avait alloué à la Société une somme de 600 francs, et dans celle du 27 décembre 1839 il annonçait une nouvelle allocation de 1,000 francs donnée par le Conseil général.

Suivre chaque année les modifications de détail apportées aux cours excéderait le cadre de ce résumé de l'œuvre de la Société Philomathique; d'ailleurs l'étude en a été faite, tout au moins pour la période de 1839 à 1870, d'une façon très complète par M. Vergez, qui fut pendant de longues années le plus dévoué des directeurs des cours.

On ne cherchera ici qu'à retracer dans ses grandes lignes l'évolution des cours.

Ainsi qu'on l'a vu, leur organisation était dictée par le désir de donner l'instruction primaire aux hommes adultes de la classe ouvrière et les sept cours créés répondaient bien à cette préoccupation.

Mais le Dr Borchard, nommé directeur des cours en 1840, s'attachait à faire triompher l'idée que, dès 1839, il avait émise de créer, à côté des cours d'instruction primaire, un enseignement professionnel. Avec une netteté de vues remarquable il en avait compris la nécessité, avec une énergie inflexible il s'appliqua à le réaliser.

Dès 1846, il fit décider l'ouverture d'un cours de dessin linéaire présentant par certains côtés le caractère professionnel; mais l'ampleur même de son programme en paralysait l'utilité : « dessin d'après nature, à main libre; l'ornement, la construction des figures de géométrie, les cinq ordres d'architecture, le tracé des épures de stéréotomie (coupe des pierres, coupe des bois), les applications particulières de l'ornement et des cinq ordres aux divers arts industriels, la topographie, la perspective, le clair-obscur, le lavis. »

En 1847-1848, création d'un nouveau cours professionnel : c'est le cours spécial de machines à vapeur destiné « aux mécaniciens, conducteurs de bateaux, de machines fixes et de locomotives, ainsi qu'aux ouvriers travaillant les métaux ».

Digitized by Google

Bien que cette création répondît à un besoin, à raison du développement de l'emploi des machines à vapeur et de la création de l'examen spécial imposé à toute personne appelée à les diriger, l'initiative de la Société Philomathique ne rencontra pas, au début, tout le succès qu'elle était en droit d'espérer, car le cours, après avoir réuni cinquante-quatre élèves en 1847-1848, dut chômer en 1848-1849 faute d'auditeurs, il disparut de 1853 à 1855 et reparut en 1855-1856 sous le nom de « Cours de mécanique appliquée aux machines ».

En 1850-1851, création de trois cours réellement professionnels : le cours de coupe de pierres, de coupe de bois de menuiserie, de coupe de bois de charpenterie.

En 1852-1853, ouverture d'un cours, qui ne dura qu'un an, d'architecture élémentaire.

C'était encore la période des tâtonnements vers l'enseignement technique, mais l'évolution commençait nettement.

En 1853-1854, les cours furent divisés en deux séries : ceux de la première série étaient dits : cours industriels, par opposition aux autres qui restaient des cours d'instruction proprement dits. — Les cours de première série étaient : dessin linéaire, géométrie descriptive appliquée aux arts et métiers et aux machines, coupe de pierres, de bois de menuiserie, de bois de charpenterie; mais au moment même où l'idée du Dr Borchard triomphait, il était obligé de quitter la direction des cours (15 novembre 1853).

Heureusement que l'impulsion définitive avait été donnée par lui et que rien ne devait plus l'arrêter.

Renfermée dans le cadre de l'instruction primaire, l'œuvre philomathique aurait été appelée à perdre sa raison d'être au fur et à mesure que l'instruction publique se serait développée ; la notion que la Société Philomathique eut de la nécessité d'un enseignement professionnel et la sûreté avec laquelle elle orienta sans relâche ses efforts de ce côté en assurèrent la vitalité.

En 1858-1859, elle créa le cours de sculpture sur bois.

Et, la même année, une occasion nouvelle se présenta d'affirmer ses résolutions : Fieffé Montgey de Lièvreville, décédé à Cestas le 3 juin 1857, avait laissé à la ville de Bor-

Digitized by Google

deaux un legs important dont partie devait être employée à édifier un immeuble destiné à l'instruction professionnelle, et dans lequel le testateur émettait le vœu de voir fonder une école d'arts et métiers ou tout au moins une institution qui s'en rapprochât.

La Société Philomathique, toujours fidèle à ses traditions, toujours animée d'une initiative à la fois hardie et sage, écrivit à la municipalité de Bordeaux pour rappeler l'œuvre par elle entreprise en faveur de l'instruction professionnelle et dont « l'utilité », disait-elle, « n'est plus aujourd'hui contestée. On s'accorde généralement à reconnaître qu'elle peut exercer la plus grande influence sur le développement de l'industrie en faisant pénétrer dans les masses les notions les plus propres à étendre les qualités qui distinguent surtout celle de notre pays : la précision qui n'exclut ni l'art ni le goût, et cette perfection d'exécution qui place les produits d'origine française si haut dans l'estime du monde entier. »

La Société faisait ressortir combien elle était à l'étroit dans le local de l'ancien Palais de Justice où la Ville lui donnait l'hospitalité depuis 1849, et elle demandait qu'une part du legs Fieffé fût affectée à édifier le local où ses cours trouveraient la place suffisante pour s'agrandir : « Développées, comme nous venons de le dire par l'adjonction de nouveaux cours ; établies définitivement dans un local spécial choisi autant que possible au centre des quartiers habités par les classes ouvrières ; patronnées par une Société dont l'existence est aujourd'hui assurée par sa reconnaissance comme établissement d'utilité publique, nos classes d'adultes deviendraient bientôt pour Bordeaux une véritable école industrielle d'arts et métiers. »

En terminant, la Société déclarait : « C'est à vous, Monsieur le Maire, qu'il appartient de décider si le Comité de la Société Philomathique s'est trompée en pensant que l'honorable testateur qui, ayant appartenu à cette Société, a pu apprécier toute l'utilité de ses classes, a entendu la désigner quand il a légué si généreusement à la Ville une partie de sa fortune pour y fonder un établissement d'utilité publique tel qu'une école d'arts et métiers si utile à la jeunesse de Bordeaux. »

Digitized by Google

Cet appel fut entendu, la Ville fit construire pour la Société l'École professionnelle de la rue Saint-Sernin dont la première pierre fut posée solennellement à l'issue de la distribution des prix de la Société Philomathique le 20 juin 1869, dix ans plus tard.

La Société Philomathique a tenu l'engagement pris par elle

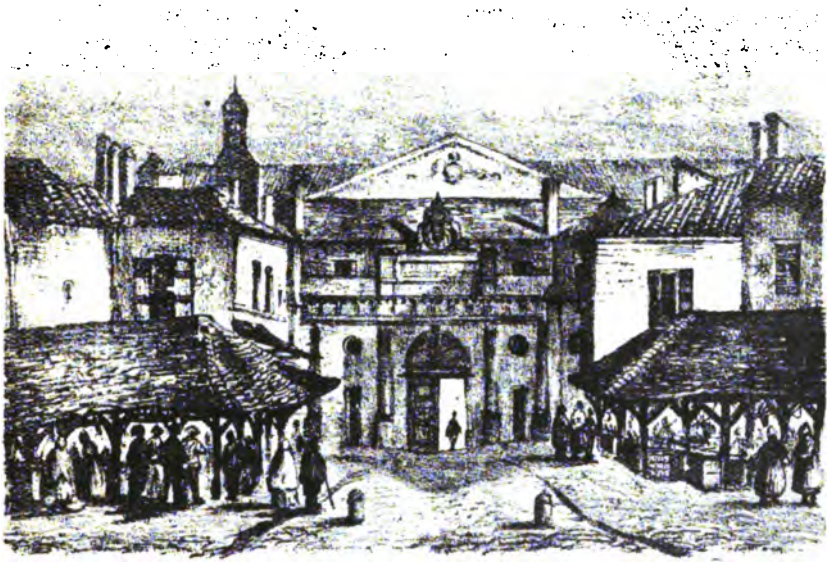

Ancien Palais de Justice, où furent installés les Cours d'adultes et les Expositions de 1847 et 1850.

en 1859; aujourd'hui, au lieu des 15 cours de 1859, réunissant 1,800 élèves, elle dirige 90 cours fréquentés par plus de 3,200 élèves.

Aussi bien, après 1859, l'activité Philomathique ne se démentait pas. Toutes les fois que l'organisation d'un enseignement quelconque paraissait utile, la Société Philomathique l'étudiait et la tentait, quitte à y renoncer si l'expérience en démontrait en fait l'inutilité.

C'est ainsi qu'en 1864-1865 elle essaya de raviver l'industrie des constructions navales qui avait rendu célèbres les chantiers de Sainte-Croix, et, reprenant l'idée émise en 1785 par l'abbé Dupont des Jumeaux, créa un cours de construction navale.

Digitized by Google

Mais en 1867-1868, en présence de l'insuccès, elle le supprima. Et l'on trouve d'autres cas nombreux de création de cours organisés, puis dissous parce que l'utilité en était plus apparente que réelle.

En 1863-1864, elle subdivisait le cours de « dessin appliqué aux machines et à l'architecture » en deux cours spécialisés.

En 1864-1865, elle inaugurait ses cours de langues étrangères par un cours de langue anglaise élémentaire, complété en 1865-1866 par un cours supérieur.

Ses initiatives étaient encouragées, elle avait trouvé auprès des Préfets qui depuis 1839 s'étaient succédé dans la Gironde, auprès des Municipalités de Bordeaux, auprès des corps constitués, un appui que les succès de ses Expositions avaient assuré davantage.

La Chambre syndicale de peinture et celle de charpenterie créaient, en faveur de ses cours, en 1867, des prix, exemple que devaient suivre, en 1875, la Chambre syndicale de menuiserie et celle de la maçonnerie, puis presque toutes les Chambres syndicales.

Mais des lacunes apparaissaient dans le plan d'ensemble. On ne s'était préoccupé depuis 1839 que des hommes, des adultes, et cependant, dès le début, on avait compris qu'il fallait aussi s'occuper des petits apprentis que leur jeunesse excluait des cours du soir ouverts seulement aux adultes de plus de seize ans, et qui cependant, employés dans les ateliers pendant la journée, ne pouvaient aller dans les écoles.

La Société Philomathique, désireuse de s'adresser au plus grand nombre, avait longuement hésité dans la fixation de l'âge requis des auditeurs des cours du soir. Elle avait d'abord exigé qu'ils aient seize ans, elle était descendue ensuite, paraît-il, à douze ans, et en 1859-60 avait décidé de n'admettre aucun élève de moins de quinze ans.

L'obligation, basée sur l'expérience, d'écarter une limite d'âge trop basse, avait pour conséquence regrettable l'exclusion des apprentis. Il fallait remédier à cette situation.

En 1863-64, la Société décida donc de créer des cours d'instruction primaire en faveur des apprentis en exigeant

Digitized by Google

d'eux une autorisation du père et un certificat du patron déclarant que l'enfant était en apprentissage et ne pouvait par suite fréquenter une école pendant la journée.

Un contrôle fut ainsi organisé.

Les cours professés furent ceux de lecture, d'écriture, de grammaire française et d'arithmétique.

Ils durèrent jusqu'en 1890-91. Le chiffre d'élèves s'était abaissé de 230 en 1865 à 120 en 1890.

Une autre lacune consistait dans l'absence de cours en faveur des femmes. La Société Philomathique décida, le 28 décembre 1866, sur la proposition de F. Schrader, directeur des cours depuis 1862, de créer les cours de femmes. Une double condition fut posée : les cours auraient lieu pendant le jour et les professeurs seraient des hommes mariés.

Quatre cours furent ouverts en 1866-67 et réunirent 428 élèves : lecture, écriture, grammaire, arithmétique et comptabilité élémentaire. Aujourd'hui on compte trente-trois cours de femmes comprenant 1,322 élèves.

Mais à ce moment survint le désastre de 1870. Les modifications constitutionnelles, l'idée du relèvement de la France par le développement de l'instruction, les transformations générales de l'organisation économique, furent autant de causes qui vinrent créer de nouveaux besoins et de nouvelles conceptions.

Le Gouvernement organisa l'enseignement primaire, des écoles furent créées dans les plus petites communes, des sanctions furent promulguées pour tenter d'assurer la fréquentation des classes par les enfants et, par suite, la nécessité des cours d'instruction primaire en faveur des adultes perdit de son importance.

En même temps, l'utilité de l'enseignement technique, pour donner aux ouvriers de l'industrie et aux employés du commerce une connaissance plus approfondie et plus rationnelle de leur métier, fut proclamée.

Il fallait des cours professionnels comme il fallait des écoles de commerce. La Société Philomathique marcha résolument dans cette voie.

On a indiqué dans le chapitre II comment elle participa,

Digitized by Google

en 1874, à la création de l'École supérieure de Commerce et d'Industrie de Bordeaux.

Revisant la liste de ses cours du soir, elle diminua peu à peu ses cours d'instruction primaire pour développer les cours qui présentaient un caractère d'utilité plus pratique.

Dans les classes d'hommes, de 1870 à 1890, elle créa deux cours de langue allemande (1872 et 1873), deux cours de langue espagnole (1873 et 1874), un cours de beaux-arts appliqués à l'industrie (1875-76), de droit commercial (1883-84), de dessin de carrosserie à deux divisions (1884-85 et 1885-86), un cours de chauffage, conduite et entretien de machines à vapeur marines en deux années (1884-85 et 1885-86), un cours de sténographie en deux divisions (1886-87 et 1887-88), de modelage (1889-90).

En 1890-91, la Société donna à ses cours une impulsion très grande dans le sens de l'enseignement technique.

Elle supprima le cours de lecture, celui des éléments d'écriture qu'elle remplaça par l'étude de la calligraphie, celui d'arithmétique élémentaire, celui de grammaire qu'elle remplaça par un cours de langue française supérieure.

Elle créa les cours professionnels de traitement des vins, de tonnellerie, de coupe pour tapissiers, de coupe pour cordonniers, de coupe pour tailleurs, de mécanique pratique, de chaudronnerie et forgeage, d'ajustage et montage.

En même temps, elle supprima les cours des apprentis que l'école primaire obligatoire rendait inutiles, mais elle créa dans les écoles communales de divers quartiers des cours du soir qui, admettant des élèves de moins de quinze ans, sont la pépinière de ses cours de la rue Saint-Sernin. Dans chacune de ces succursales était fait un cours d'arithmétique, de comptabilité, de bureau et de droit commercial, supprimé plus tard et remplacé par un cours de dessin.

Les années 1892-93 et 1893-94 virent créer le cours de chimie viticole et vinicole, supprimé en 1895-96, les cours de dactylographie se juxtaposant à celui de sténographie, celui de sculpture sur bois, ceux d'ébénisterie, de serrurerie et ferronnerie.

Digitized by Google

En 1899-1900, elle modifia le plan de ses cours de dessin,

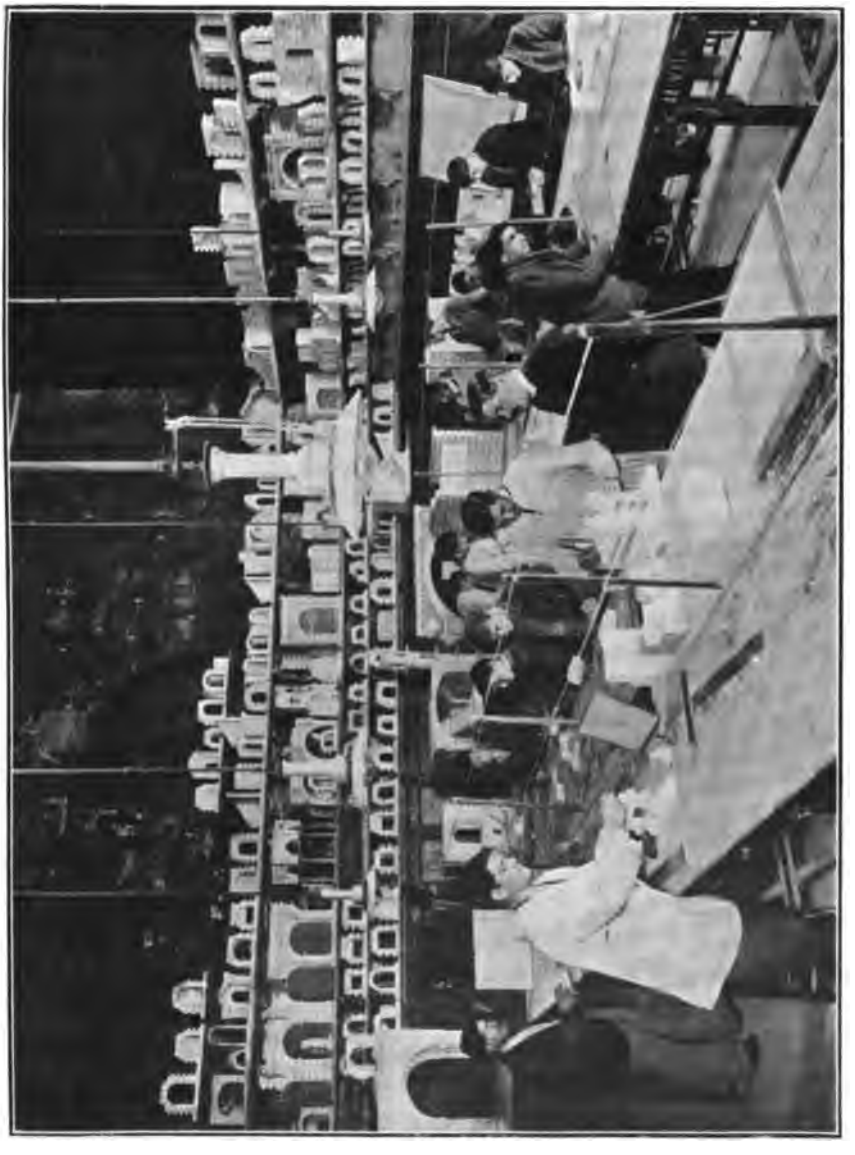

Cours de coupe de pierres.

séparant les cours de dessin d'ornement de ceux qui doivent être la base du dessin industriel.

Au cours de cette seconde catégorie déjà existante, elle

Digitized by Google

ajouta, en 1901-1902 le cours de dessin de machines et de chaudronnerie, et celui de serrurerie et de constructions métalliques.

En 1899-1900, elle institua aussi ses cours, en deux années, d'électricité industrielle auquel elle a adjoint, en 1903-1904, un cours parallèle d'appareillage électrique.

En 1899-1900 et 1901-1902, elle créa des cours d'ajustage et d'essayage de vêtements complétant le cours de coupe de tailleurs.

En 1903-1904, elle tenta la création d'un ensemble de cours à l'usage des mécaniciens de la marine et destinés à permettre à ceux-ci la préparation des concours; mais en 1907-1908, elle modifia son plan pour maintenir des cours professionnels en dehors de toute idée de préparation aux examens.

En 1903-1904, elle créa le cours de photographie industrielle, et en 1908-1909 celui de teinturerie et de nettoyage.

Aucune industrie ne la laisse indifférente, elle cherche à les atteindre toutes — aucune des connaissances nécessaires à l'employé de commerce n'échappe à son action.

Le même effort est fait dans les classes de femmes :

En 1870, la Société comptait quatre cours de femmes, tous d'instruction primaire, avec 428 élèves :

Elle ajoute en 1875 le cours de dessin d'ornement, en 1880-81 celui d'aquarelle, en 1879-80 et 1885-86 le cours de langue anglaise, en 1884-85 et 1886-87 les cours de langue espagnole.

Mais comme pour les cours d'hommes, elle donne à partir de 1890-91 aux cours de femmes la même vigoureuse impulsion vers l'enseignement professionnel. Elle cherche à fournir aux femmes des moyens de gagner leur vie par le travail dans les bureaux ou les ateliers.

Elle crée en 1890-91, les cours de calligraphie, de langue allemande, de confections de vêtements, de lingerie; — en 1892-93, le cours de broderie subdivisé les années suivantes en plusieurs cours gradués et complété en 1900-01 par le cours de dessin de broderie.

Digitized by Google

Elle remanie les cours de coupe de vêtements en créant trois divisions, et ce cours compte un si grand nombre d'élèves

Cours de menuiserie.

qu'elle en subdivise les divisions élémentaire et moyenne.

Elle crée le cours de couture en 1893-94 et y adjoint en 1899-1900 un cours de raccommodage.

Digitized by Google

Elle crée en 1893-94 et 1894-95 un cours de sténographie et de dactylographie en deux années.

En 1896-97, elle crée le cours de cuisine ménagère et le cours de repassage, désigné sous le titre essentiellement bordelais de cours de lissage.

Enfin, en 1902-03, elle crée le cours de coupe de corsets; en 1903-04, celui de modes, celui de vêtements-tailleur, et en 1909-10, celui de coupe de vêtements d'enfants.

Les femmes peuvent donc, dans ces cours pratiqués l'après-midi des jeudis et des dimanches, recevoir des notions utiles à la pratique de leur métier, ou bien acquérir des connaissances qui, dans la vie journalière, leur permettent, par des travaux personnels, de diminuer les causes de dépenses dans le ménage.

Tous les cours de la Société Philomathique se complètent, se déterminent les uns les autres, ils sont conçus suivant des plans d'ensemble qui permettent au jeune homme, par une assiduité de plusieurs années, d'acquérir une connaissance approfondie de son métier.

C'est ainsi que pour l'enseignement du dessin, le jeune homme trouve, à la base, des cours généraux qui s'aiguillent ensuite soit vers le dessin d'ornementation utile aux tapissiers, aux ébénistes, aux modeleurs, soit vers le dessin de carrosserie, le dessin de serrurerie, le dessin de machines.

Ces cours sont ensuite complétés par d'autres où l'ouvrier apprend à réaliser l'exécution manuelle de son dessin; cours de coupe de pierres, d'ébénisterie, de bois de charpenterie.

Tel est l'ensemble des cours de la Société Philomathique.

Tout élève paie un droit d'inscription de 1 franc par cours.

Au début, la Société fournissait les plumes, le papier, etc., et même la chandelle, car jusqu'en 1856, les élèves réunis dans les salles de l'ancien Palais de Justice s'éclairaient par cet antique procédé. En 1856, la Société et la Municipalité installèrent à frais communs le gaz.

En 1873, il fut décidé que les élèves fourniraient eux-mêmes les plumes et le papier qui leur seraient utiles, et avec une grande sagesse, M. Vergez, directeur des cours, disait : « Sans

Digitized by Google

toucher en rien à la gratuité qui doit être complète, on ne peut nier néanmoins que l'élève qui a à s'imposer le moindre

Cours de photographie (Visite au Musée des Antiques).

sacrifice pour s'instruire, attache plus de prix à l'instruction qu'il reçoit et la prend davantage au sérieux. »

Digitized by Google

Les élèves prennent des notes, tiennent des cahiers, et un grand nombre de ces cahiers, jugés dignes de figurer dans les expositions françaises ou étrangères, servirent à donner des cours de la Société Philomathique une opinion qui leur valut les plus hautes récompenses.

La Société fait même autographier certains cours que ses professeurs poussent le dévouement à l'œuvre philomathique jusqu'à rédiger et les exemplaires de ces cours sont distribués à ceux des élèves qui ont fait preuve d'une plus grande assiduité et d'un meilleur travail.

La Société donne aussi, en fin d'année scolaire, des prix décernés après des concours et des examens jugés par les membres de la Commission des Classes. La question de savoir quelle serait la nature de ces prix a été souvent et longuement discutée : serait-ce des livres ou des livrets de caisse d'épargne? La modicité de la somme que la multiplicité des prix oblige d'affecter à chacun d'eux ne permet de donner que de modestes livres. Mais le Ministère de l'Instruction publique, le Recteur de l'Université, la Chambre de Commerce, de nombreux Syndicats, offrent des prix spéciaux de grande valeur. De généreux testateurs, membres de la Société Philomathique, ont, par leurs libéralités, assuré la fondation de bourses et de prix.

En 1882, les lauréats des cours de la Société Philomathique ont créé une Association groupant tous ceux qui ont obtenu des nominations dans les cours de la Société.

En outre des prix, la Société donne aux élèves qui, dans le courant de l'année, n'ont manqué aucune séance de leurs cours, une médaille d'assiduité. Chaque année, plusieurs centaines de titulaires de ces médailles figurent au palmarès.

Plus on pénètre au cœur de l'œuvre de la Société Philomathique, plus on l'admire et plus on s'y attache.

Et on se demande alors ce qu'il convient le plus d'admirer du dévouement des professeurs qui ont permis aux Comités d'administration de mener à bonne fin leur plan ou de l'énergie des jeunes gens qui profitent de leurs leçons.

En effet, tous ces cours fonctionnent, grâce au dévouement

Digitized by Google

des professeurs éminents qui donnent généreusement leur

Cours de dessin.

temps à une œuvre philanthropique sans demander en retour des honoraires proportionnels à leur peine.

Tous ces cours sont suivis par des élèves qui viennent non

Digitized by Google

point attirés par l'espoir de prix de valeur, mais poussés par le seul désir de s'instruire dans la technique de leur métier et de s'élever dans la hiérarchie ouvrière.

Ils viennent le soir, leur travail fini, après la journée passée dans l'atelier, s'enfermer dans les salles des écoles de la Société Philomathique. La plupart ont souvent à peine le temps de dîner entre la sortie de l'atelier et le début des cours, beaucoup habitant hors Bordeaux regagnent après dix heures du soir les communes suburbaines.

Quand dans les soirées d'hiver on visite les cours, on peut se rendre compte de la volonté du travail de ces jeunes gens, de leur énergie tenace et des forces qu'ils préparent pour la prospérité du pays. Jamais alors on ne se rend mieux compte de la bienfaisante action de la Société Philomathique.

Quand, à l'inauguration d'une Exposition comme celle de 1895, apparaît dans un cadre grandiose la puissance rayonnante de la Société qui les organise, il faut penser aussi à son œuvre, plus modeste mais aussi utile, des cours d'adultes et revoir le développement de l'effort patient qui l'a créée de 1839 à 1909, organisant 90 cours pour 3,200 élèves.

L'œuvre est si parfaite qu'en 1900, à l'Exposition universelle de Paris, la Société Philomathique était honorée pour ses cours d'adultes du grand prix pour l'enseignement spécial industriel et commercial et de la médaille d'or pour la protection de l'enfance ouvrière.

Est-ce à dire que la Société Philomathique est à l'apogée de sa gloire, et qu'elle n'a plus qu'à maintenir, sans nouvel effort, son œuvre telle qu'elle existe sans d'autres modifications? Ce serait contraire à ses traditions.

Chaque jour naissent de nouvelles industries réclamant chez les ouvriers qui les exercent des connaissances spéciales et la Société Philomathique doit songer à créer des cours pour former ces ouvriers : le moteur à explosion a révolutionné la mécanique et la Société n'a pu encore créer de cours où ces moteurs fussent étudiés.

D'autre part, l'apprentissage subit une crise de plus en plus violente, l'apprenti est dans l'usine moderne une force inutile,

Digitized by Google

la division du travail spécialise de plus en plus l'ouvrier qui ne peut plus apprendre dans l'atelier l'ensemble de son métier, et dès lors les cours deviennent nécessaires au jeune homme qui veut connaître sa profession et en apprendre les divers éléments.

Des projets de loi sont déposés pour créer des cours obligatoires d'apprentissage. N'y aurait-il pas là pour la Société Philomathique, toujours à la recherche de l'initiative à prendre dans l'intérêt général, une nouvelle source d'activité?

Aussi bien la Société Philomathique a déjà d'ailleurs tenté l'organisation d'ateliers d'apprentissage, elle en a fait l'expérience avec la collaboration de la Chambre syndicale de la cordonnerie pour l'industrie du cuir; elle avait créé un atelier de cordonnerie, de piqûre de bottines et un atelier de tannerie et de courroirie. L'enseignement théorique et pratique était donné par les professeurs, pendant la journée, dans un local spécial rue Servandoni. L'expérience ne réussit point, elle venait trop tôt. Créés en 1897, ces ateliers furent fermés en 1902, en cinq années la Société y avait dépensé 32,000 francs sans résultats appréciables.

Mais jamais un échec n'a découragé la Société Philomathique. Elle a eu le mérite de toujours s'adapter aux besoins du moment, aux nécessités nées des circonstances; elle a su toujours dégager le but à atteindre et les moyens à employer, elles les a dégagés par une étude patiente et approfondie, ne faisant rien à la légère. Elle a pu voir parfois ses expériences échouer, elle ne s'est jamais découragée. Elle prendra d'autres initiatives, elle choisira d'autres moyens et d'autres moments.

Son énergie n'est limitée que par ses ressources pécuniaires, car pour faire fonctionner 90 cours il faut des dépenses élevées, quelque parcimonieuses que soient les affectations budgétaires de chacun des cours. Le budget de la Société Philomathique a toujours été grossissant et il s'élève, en 1908-1909, à 80,000 francs tant en recettes qu'en dépenses. Le chapitre des recettes n'est pas élastique, il est limité par les intérêts des capitaux invariables, par les cotisations de membres que leur seul dévouement à l'idée philanthropique maintient dans la Société, par les subventions aléatoires des

Digitized by Google

corps constitués ou de grandes compagnies et sociétés lui accordant généreusement leur appui financier.

La Société Philomathique garde une éternelle confiance dans la fidélité de ses membres, soucieux de maintenir la grandeur de son œuvre d'enseignement populaire, déjà éprouvée par soixante-dix ans d'expérience.

Dans l'œuvre de ses cours gratuits, elle a toujours poursuivi le but que les créateurs de 1839 s'étaient proposé, fidèles en cela aux principes de la Société Philomathique, d'améliorer par la diffusion de l'instruction primaire et professionnelle la situation de la classe ouvrière, dont l'effort quotidien assure la prospérité de l'industrie et du commerce bordelais.

C'est par la puissance même de son œuvre généreuse, basée sur le dévouement et le désintéressement de ses professeurs et de ses membres, que la Société Philomathique a pris dans les cercles de l'enseignement technique la légitime influence qu'elle exerce.

C'est d'ailleurs la Société Philomathique qui eut l'idée et qui prit l'initiative de la réunion des Congrès internationaux de l'enseignement technique commercial et industriel. C'est elle en effet qui organisa le premier de ces Congrès en septembre 1886, à Bordeaux, sous la présidence de M. Saignat, son président. Le succès fut tel, l'intérêt et l'utilité de la réunion périodique de ces Congrès internationaux d'enseignement techniques furent si évidents, que depuis 1886 huit Congrès ont été organisés en France ou à l'étranger. Ils siégèrent notamment à Paris en 1889 et en 1890, lors des Expositions universelles et furent organisés par le Ministère du Commerce. Le troisième Congrès fut organisé par la Société à Bordeaux en 1895. Cette initiative de la Société Philomathique a été rappelée dans les discours d'ouverture de ces Congrès, et c'est là encore un hommage rendu à la Société en France et à l'étranger, dont elle a le droit d'être fière.

Digitized by Google

IV

L'ŒUVRE PHILOMATHIQUE

LES EXPOSITIONS

Dans l'ensemble de l'œuvre philomathique, les Expositions se présentent comme un moyen d'action intermittent, mais d'autant plus puissant qu'il s'adresse à un public plus large, par des moyens plus variés, et qu'il s'impose en quelque sorte à l'attention de tous.

L'histoire des treize expositions philomathiques qui se sont succédé à Bordeaux de 1828 à 1895, a été écrite et luxueusement publiée en 1899 par M. Charles Bénard, l'un des secrétaires généraux de la Société, et ce n'est pas le lieu de la refaire. Nous voulons seulement résumer, sous une forme synthétique qui les mette en relief, les faits essentiels qui caractérisent ces Expositions.

Origine des Expositions philomathiques. — C'est vers 1820 qu'a été lancée pour la première fois l'idée d'exposer périodiquement à Bordeaux les produits de l'industrie locale. L'initiative de cette idée appartient à l'un des membres du Comité d'administration de la Société Philomathique, Leupold, qui réussit non sans peine à la faire accepter par ses collègues. Les conditions peu brillantes de l'industrie bordelaise et girondine, d'une part, les difficultés matérielles et les risques financiers de l'entreprise, de l'autre, étaient de nature à leur donner à réfléchir. Leupold tenait à son idée. Durant six années il travailla tant et si bien qu'il réussit à faire nommer une commission chargée d'étudier la question. Lui-même en fut le rapporteur, et dans un mémoire qui restera comme l'un des monuments les plus remarquables de l'initiative philomathique, il fit ressortir, avec une clairvoyance rare pour son époque, les avantages matériels, moraux et sociaux que Bordeaux et la région devaient retirer d'expositions de ce genre.

Digitized by Google

Ce mémoire, d'une éloquence entraînante, fut lu le 22 août 1826 à l'Assemblée générale de la Société. L'Assemblée en adopta séance tenante les conclusions, et prit, en douze articles, un arrêté où elle posait le principe d'une « Exposition publique annuelle des produits de l'industrie à Bordeaux », fondait des prix destinés à récompenser « l'invention, le perfectionnement et l'utilité », et décidait qu'à la suite de chaque Exposition, il serait fait, par les soins d'une Commission choisie à cet effet, « un rapport sur les perfectionnements successifs de l'industrie à Bordeaux et sur les moyens d'en hâter les progrès. »

Cet arrêté est, en quelque sorte, la charte constitutionnelle des Expositions philomathiques bordelaises. Présenté à la sanction des pouvoirs publics, il reçut presque immédiatement l'approbation du Préfet de la Gironde, le baron d'Haussez, et celle du Maire de Bordeaux, le vicomte du Hamel. Il marque entre la Société, la Municipalité et l'État le point de départ d'une entente féconde, dont les heureux résultats se font encore aujourd'hui sentir.

La décision prise, il s'agissait de la mettre à exécution. Installation matérielle, organisation financière, publicité, règlement intérieur, mesures de toute nature destinées à assurer le fonctionnement et le succès de l'entreprise : toutes ces questions se posèrent simultanément aux organisateurs de la première exposition, qui n'avaient point pour eux ce qu'ont eu leurs successeurs, le résultat de l'expérience.

Dans la pensée de ses promoteurs, l'Exposition devait comprendre uniquement les produits manufacturés (excluant donc les produits de l'agriculture), et la manufacture girondine (excluant celle des départements voisins, à plus forte raison du reste de la France et de l'étranger). Dès le début, deux dérogations — prélude de dérogations futures bien autrement importantes — furent apportées à ce programme, dont l'étroitesse menaçait de compromettre le succès. A côté des produits industriels, par suite d'un accord conclu avec la Société des Amis des Arts, il fut décidé qu'on admettrait les productions artistiques : le Salon annuel de cette dernière société devint

Digitized by Google

ainsi une annexe en même temps qu'une attraction de l'Exposition. A côté des produits manufacturés à Bordeaux et dans la Gironde, furent admis ceux de cinq départements circonvoisins.

Comme installation, la Société ne se mettait pas en frais de construction. Elle se servait simplement de trois salles du Waux-Hall, son local ordinaire, situé Fossés de l'Intendance, local qu'elle partageait avec la Société des Amis des Arts, et dont elle s'était, pour la circonstance, assuré la jouissance exclusive pendant la durée de l'Exposition, durée limitée à un mois, du 20 mai au 20 juin 1827.

Le côté financier de cette première Exposition ne nous est pas connu; mais étant donné son cadre restreint, elle ne nécessitait pas un grand déploiement de capitaux, et ne pouvait occasionner de pertes ni de gains considérables.

Ce qui est certain, c'est que, pour un « premier essai », le résultat définitif ne parut point mauvais. Les exposants, artistes et industriels, vinrent en nombre convenable. Le public s'extasia. L'ouverture et la clôture de l'Exposition donnèrent lieu à des cérémonies officielles où de sages paroles furent prononcées. Leupold, rapporteur du jury, qui y lut un remarquable discours, la caractérisait heureusement en la déclarant «une sorte d'inventaire de l'état dans lequel nous trouvons l'industrie autour de nous, notre point de départ pour un avenir plein d'espérances ». « Plus tard, ajoutait-il, lorsque ces espérances se seront réalisées, ce ne sera pas sans intérêt que nous reviendrons au souvenir de cette première fête de l'industrie célébrée à Bordeaux, et dans laquelle l'élite de notre cité, réunie dans cette enceinte, a couronné le travail ingénieux et utile. »

A quatre-vingts ans de distance, nous y revenons aujourd'hui.

Cadre, durée et périodicité des Expositions. — Dans l'esprit de leurs premiers organisateurs, les Expositions, pour répondre à leur but, devaient être limitées, tant dans leur objet que dans leur circonscription régionale, de courte durée, et fréquemment répétées. Voilà pourquoi il fut tout d'abord décidé qu'elles seraient purement industrielles, —

Digitized by Google

réservées aux produits de Bordeaux et du département, — de la durée d'un mois, — et annuelles. Mais, en hommes pratiques, les philomathes avaient de suite apporté des tempéraments à leur principe et élargi, dès la première Exposition, le cercle des produits exposés et celui des régions exposantes. L'expérience devait les amener à donner à leur cadre primitif bien plus d'extension encore.

Si l'on rapproche les dates des treize expositions bordelaises, 1827, 1828, 1830, 1835, 1841, 1844, 1847, 1850, 1854, 1859, 1865, 1882, 1895, on remarque que les deux premières seules sont consécutives, et que le caractère annuel des expositions a été une des choses auxquelles il a fallu presque immédiatement renoncer. On remarque également qu'à mesure que le siècle avance, les dates respectives des expositions deviennent de plus en plus espacées, en même temps que la durée s'en prolonge pour atteindre jusqu'à cinq et six mois. Nous en saisissons aujourd'hui fort bien les raisons. Des Expositions trop répétées risquaient d'être trop semblables entre elles et d'épuiser du même coup l'activité trop fréquemment mise à contribution des philomathes, les ressources des industriels, et l'attention du public.

Les heures difficiles traversées par la Société d'autre part, les circonstances politiques, crises gouvernementales, révolutions de 1830 et de 1848, coup d'État de 1851, guerre de 1870 et bouleversements qui s'ensuivirent, retardèrent parfois de plusieurs années la réalisation d'Expositions projetées. C'est ainsi qu'un intervalle de dix-sept ans — le plus long de tous — sépare la onzième exposition (1865) de la douzième (1882). Mais c'est surtout l'importance et la rapidité imprévue du développement industriel et économique dans la seconde moitié du siècle qui obligèrent les organisateurs des Expositions à élargir considérablement leur cadre, et firent qu'elles réclamèrent un effort trop prolongé pour pouvoir se répéter fréquemment. D'ailleurs, l'effort étant fait, la machine organisée et mise en mouvement, il était naturel de la faire fonctionner le plus longtemps possible, la mettant ainsi à la portée et au service du plus grand nombre.

Digitized by Google

La durée mensuelle originaire des Expositions est triplée en 1859. Dans les dernières Expositions, elle se prolonge de mai-juin à octobre-novembre.

Le cadre des Expositions subit une extension analogue. A la Ve exposition (1841), le nombre des départements de la région du Sud-Ouest admis à y participer est porté à neuf. A la VIe (1847), il s'élève subitement à vingt-sept.

En 1849, un nouveau règlement général relatif aux Expositions décide qu'elles seront triennales, qu'on y admettra les objets d'art provenant de toute la France, et les produits de l'industrie de vingt-trois départements méridionaux. L'article 12 de ce même règlement renferme une idée intéressante restée jusqu'ici sans application à Bordeaux, mais qui mérite d'être notée, car elle pourrait bien avoir un jour ou l'autre sa réalisation. Indépendamment des Expositions périodiques, la Société décidait d'affecter « un de ses salons à l'exhibition *permanente* des objets qui lui seront présentés, soit par les exposants, soit par d'autres personnes, et des ouvrages d'un intérêt artistique, industriel ou commercial, sur lesquels le Comité croira utile d'appeler l'attention publique ». On sait l'importance qu'ont prise les expositions permanentes, soit industrielles, soit artistiques, dans certains pays, notamment en Angleterre et en Allemagne.

Ce cadre, encore trop étroit malgré ses extensions, ne pouvait tenir en présence des immenses progrès de l'industrie vers le milieu du siècle. Les Expositions philomathiques doivent subir la loi de ces progrès et s'étendre progressivement pour rester à la hauteur des circonstances.

En 1850, une salle spéciale était ouverte aux produits étrangers et aux œuvres d'art étrangères. C'était un premier embryon d'exposition internationale, et Bordeaux, en en prenant l'initiative, devançait Paris, qui s'y était montré hostile. Cette initiative, due à quelques philomathes éclairés, n'avait pas été d'ailleurs sans rencontrer de l'opposition dans la Société Philomathique, et il avait été décidé que les étrangers, tout en étant admis à exposer, n'auraient point droit à participer aux récompenses. Les idées ont fait du chemin depuis.

Digitized by Google

En 1854, les beaux-arts proprement dits étaient exclus comme n'ayant rien à voir avec l'industrie; mais l'agriculture, qui n'est qu'un genre particulier d'industrie et qui tient une place si importante dans notre région, y était admise, ainsi que les applications de plus en plus nombreuses de l'art à la vie pratique, qui prenaient le nom d'arts industriels. L'Exposition, embrassant donc l'agriculture, l'industrie et les arts industriels, était ouverte à la France entière, comprenant les 86 départements, l'Algérie récemment conquise et les colonies. En 1865, l'Espagne et le Portugal sont conviés et représentés. En 1882, l'Exposition, restant nationale pour les produits de l'industrie en général, est ouverte au monde entier pour tout ce qui concerne la production vinicole. En 1895, elle garde en l'accentuant le même caractère. L'art, qui avait reparu dans les deux précédentes expositions sous une forme rétrospective et historique, y rentre triomphalement sous toutes ses manifestations tant anciennes que modernes, et y occupe une place d'honneur. Enfin les applications de l'électricité font l'objet d'une exposition internationale spéciale.

Le nombre des exposants est en corrélation avec le cadre des expositions. Très modeste à l'origine, il se maintient tel jusque vers le milieu du siècle. L'Exposition de 1844 ne compte encore que 189 exposants industriels. Ce nombre s'élève successivement à 301, dont 215 industriels, en 1849; à 600 en 1854; à 1,350 en 1859; à 2,058 en 1865; à près de 5,000 en 1882; pour atteindre finalement en 1895 le chiffre total de 10,054 exposants, dont 3,000 pour la seule section des vins.

Installation matérielle des expositions. — Le premier « palais » des expositions de la Société Philomathique consista dans trois salles de son propre local, le Waux-Hall, que la Société avait loué en 1825 et où elle demeura jusqu'en 1835. Cette modeste installation était en rapport avec le nombre des exposants et celui, non moins modeste, des objets exposés : ni trop vaste ni trop exiguë. Elle resta la même pour les Expositions de 1828 et de 1830.

Obligée de quitter le Waux-Hall à la suite des difficultés qui

Digitized by Google

ont été signalées dans un précédent chapitre, ce fut dans son nouveau local du Casino, approprié sinon à tous ses besoins, du moins à ses exhibitions périodiques, qu'elle installa la IVe Exposition, celle de 1838, relativement plus importante que les trois premières, où l'on vit figurer, en outre des

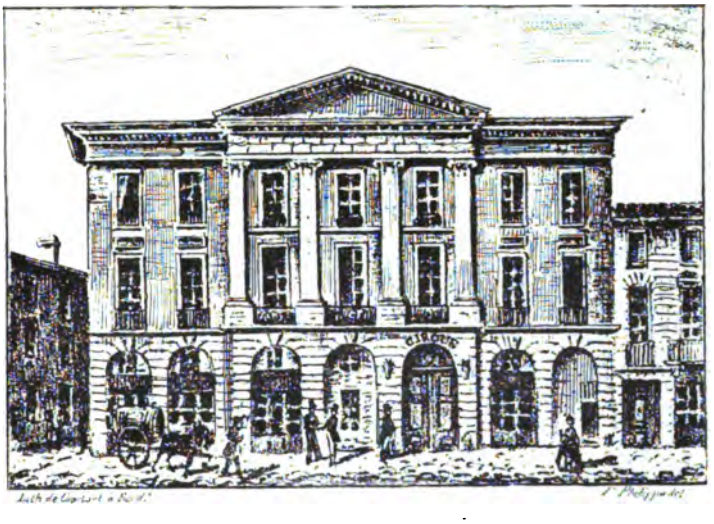

CIRQUE FRANÇAIS.
Rue Judaïque St Seurin
Où fut installée l'Exposition de 1844.

produits de l'industrie locale, une collection considérable de pianos de grands facteurs parisiens, et, nouveauté étonnante pour l'époque, une machine à vapeur.

L'Exposition suivante, celle de 1841, assez semblable à la précédente, s'y fit également; mais la Société avait abandonné le Casino comme local habituel, et s'était contentée de le louer spécialement en vue et pour la durée de l'Exposition. C'est donc à partir de 1841 que le local des Expositions devint temporaire, spécial, et distinct de celui des réunions ou des cours de la Société Philomathique.

Au Casino succéda le Cirque français, rue Judaïque-Saint-Seurin, où fut installée, faute de mieux, la VIe Exposition, en 1844. L'appropriation d'un cirque à une exposition ne parais-

Digitized by Google

sait point chose facile. Il fallut ouvrir des baies d'éclairage, planchéier l'arène, utiliser les loges, les couloirs et jusqu'aux écuries. Tout compte fait, l'installation une fois terminée fut jugée très spacieuse, convenablement éclairée, favorable en somme à la plupart des objets exposés et les mettant bien en valeur.

La VIIe Exposition, celle de 1847, étant ouverte à une

Vue d'ensemble de l'Exposition de 1859.

circonscription régionale beaucoup plus étendue, réclamait des locaux beaucoup plus vastes. La Société était sortie d'une période de difficultés intérieures, elle possédait la confiance et l'appui des pouvoirs publics. Le préfet de la Gironde mit à sa disposition l'ancien Palais de Justice, situé rue Ravez, près de l'église Saint-Paul, en même temps qu'il déléguait l'architecte départemental pour l'aider à tirer le meilleur parti possible des différentes salles de cet édifice, et les approprier à leur nouvelle destination. Comme installation, l'Exposition de 1847 marque un progrès considérable sur les précédentes, progrès qui se maintient dans l'Exposition de 1851, installée elle aussi dans l'ancien Palais de Justice, mais moins commo-

Digitized by Google

dément par suite du voisinage d'autres services qui y avaient été également installés.

La IXe Exposition philomathique (1854) inaugure la série des grandes expositions bordelaises. Pour la première fois, la Société renonce à se servir d'un bâtiment loué à un particulier ou concédé par la bienveillance administrative. Elle la place dans un palais provisoire, édifié sur l'empla-

Entrée principale de l'Exposition de 1859.

cement le plus beau et le plus central de la ville, qui restera désormais celui des Expositions philomathiques : les Quinconces. Ce palais, elle le construit en compte à demi avec la Société des fêtes de charité, et après avoir servi à donner des bals et des concerts, le hall de l'hémicycle des Quinconces devient le siège d'une exposition à laquelle participent plus de 600 industriels, et dans laquelle figurent plus de 2,000 diversités d'objets.

De l'hémicycle, les quatre grandes Expositions suivantes, celles de 1859, de 1865, de 1882 et de 1895 vont s'étendre progressivement sur le milieu, puis sur les deux côtés des Quinconces, que les deux dernières emplissent complètement

Digitized by Google

de palais aux façades monumentales, d'annexes, de jardins et d'attractions de toute espèce. Tandis qu'en 1827 la première Exposition tenait au large dans trois modestes salles du Waux-Hall, en 1895 la treizième Exposition se trouve presque à l'étroit dans une surface de 108,042 mètres carrés, dont 33,000 mètres sont couverts de constructions.

Forte de l'expérience du passé, disposant de ressources plus considérables, la Société n'a plus besoin de se mettre à

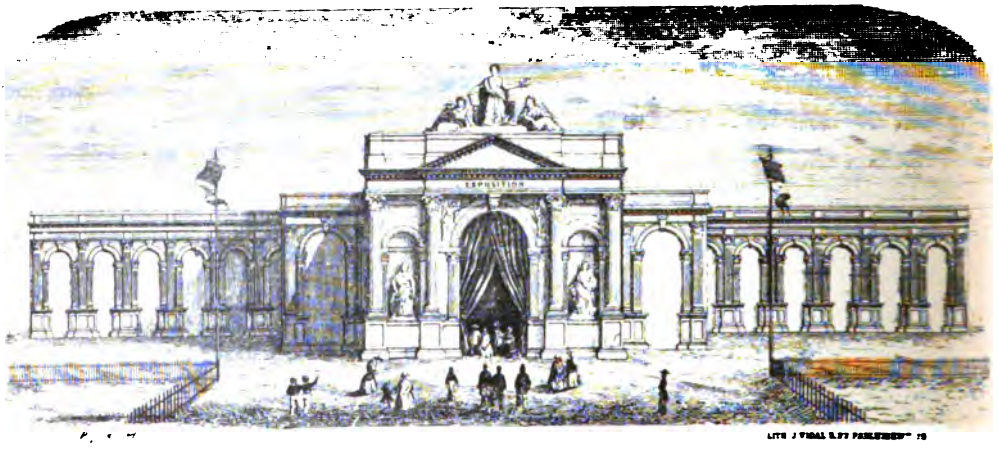

Façade de l'Exposition de 1859.

la remorque des sociétés voisines. Elle édifie librement ses palais et leurs annexes selon ses plans et ses besoins, mettant en adjudication les travaux à exécuter, et, pour donner plus de relief à son installation, faisant appel à toutes les compétences, instituant même entre architectes et ingénieurs des concours qui donnent lieu à des récompenses spéciales.

Gestion financière et résultats financiers. — La bonne gestion financière d'une Exposition, pour passer inaperçue du public, n'en est pas moins la pierre angulaire d'une entreprise de ce genre. Elle l'était d'autant plus pour la Société Philomathique que sa situation à Bordeaux l'obligeait non seulement à réussir, mais à faire en même temps honneur à ses affaires. Les comités

Digitized by Google

d'administration, composés à toute époque d'hommes d'affaires expérimentés, se maintinrent à la hauteur de leur tâche et surent, dans la plupart des cas, associer heureusement la prudence et l'audace.

Les budgets des Expositions philomathiques suivent naturellement une progression en rapport avec l'importance de celles-ci. Nous avons conservé le budget de la seconde Expo-

Porte d'entrée de l'Exposition de 1859.

sition, celle de 1828. Il s'élevait pour les dépenses à 1,150 francs dont 342 francs de frais d'emménagement, 583 francs d'acquisition de médailles, et 225 francs d'impression de livrets. Les recettes, prévoyant un bénéfice de 300 francs, consistaient en une subvention préfectorale de 600 francs, dans le produit de la vente des livrets, et dans celui d'une taxe sur les cannes et les parapluies déposés à l'entrée. L'entrée elle-même était donc primitivement gratuite, comme l'était la concession des emplacements aux exposants. Ces chiffres modestes ne s'élevèrent point sensiblement, aussi longtemps que la Société se contenta pour ses Expositions de locaux loués ou concédés

Digitized by Google

Vue intérieure de l'exposition de Bordeaux, d'après les croquis rapportés par M. Moullin

Digitized by Google

pour la circonstance. L'aménagement en 1847 de l'ancien Palais de Justice pour la VIIe Exposition ne coûta à la Société, y compris la décoration des salles, que 572 francs 30. Il est vrai que d'une manière indirecte le Département avait pris la plus grosse part des dépenses à sa charge.

C'est seulement à partir de l'installation des Expositions philomathiques sur les Quinconces que les budgets de ces

Façade de l'Exposition de 1865.

Expositions s'enflent à leur tour et s'accroissent dans des proportions considérables.

Les prévisions budgétaires pour l'Exposition de 1854 s'élèvent à 29,000 francs. Le chiffre définitif des recettes atteint 32,600 francs, supérieur de 6,000 francs à celui des dépenses.

Le budget préparatoire de l'Exposition de 1859 s'élève à 50,000 francs ; le budget définitif atteint 92,000 francs en dépenses et en recettes 120,000 francs. En 1865, le budget préparatoire est de 90,000 francs. Les dépenses définitives atteignent 194,000 francs, et les recettes 185,000 francs. En 1882, les dépenses effectives s'élèvent à 1,504,000 francs, les recettes totales à 1,750,000 francs. Enfin, en 1895, les dépenses atteignent le chiffre de 2,893,000 francs, et les recettes celui de 3,393,000 francs.

La progression de ces chiffres est suffisamment éloquente.

Digitized by Google

Elle montre, mieux que tous les dithyrambes et tous les discours, ce que peut une élite d'intelligences et de volontés associées dans le cours d'un siècle au service d'une idée.

Il est intéressant de suivre dans le chiffre croissant des dépenses des dernières Expositions la progression que suit le prix de revient de l'installation proprement dite.

Nous avons vu que la septième, en 1841, n'avait coûté que 572 fr. 30. L'installation de l'Exposition de 1854, faite en compte à demi avec la Société des fêtes de Charité, ne coûte à

L'Exposition de 1885, vue du bassin de l'hémicycle des Quinconces.

la Société Philomathique que 13,000 francs. En 1865, les constructions, décors et installations de machines, reviennent à 138,000 francs sur un total de dépenses de 194,000 francs. En 1882, les bâtiments seuls coûtent 781,000 francs, l'entretien des machines 103,000 francs, sans compter nombre d'installations accessoires, sur un total de 1,504,000 francs. En 1895, la construction proprement dite coûte déjà 1,145,000 francs, l'installation, l'entretien et l'exploitation s'élèvent à 660,000 francs sur un total de 2,893,000 francs.

Il est de même intéressant de connaître la provenance des recettes et d'en suivre la marche ascendante parallèlement à celle des dépenses. Nous avons vu qu'en 1828, le total n'en atteignait pas 1,500 francs et se décomposait en une subvention préfectorale, le produit de la vente des livrets, et une taxe de dépôt des cannes et des parapluies à l'entrée. Pour couvrir les

Digitized by Google

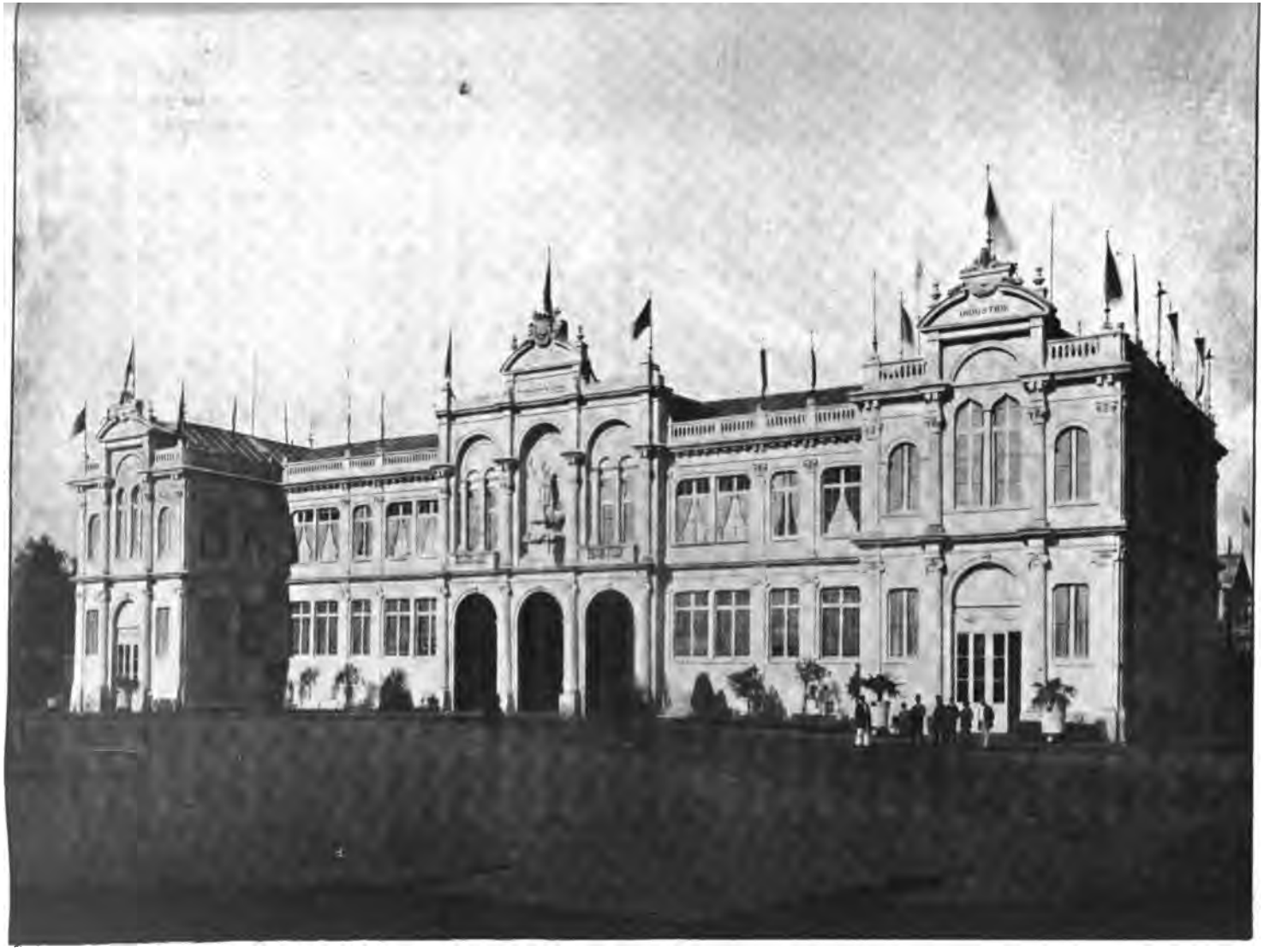

Exposition de 1882; façade principale du Grand Palais.

Digitized by Google

frais de ces installations, la Société dut nécessairement chercher à se procurer, en dehors de ses ressources ordinaires, des ressources spéciales qui n'étaient que la rémunération souvent minime des services généraux qu'elle rendait par ses Expositions à l'État, à la région, à la ville, et des avantages ou agréments particuliers qu'elle procurait soit aux exposants, soit aux visiteurs.

Les subventions, qu'elle a connues dès la première heure, lui ont été de tout temps un appoint précieux, mais non exclusif. Des préfets éclairés, des maires et des magistrats municipaux, dont plusieurs ont été de zélés philomathes, lui ont assuré en temps opportun l'appui financier de l'État, du Département, de la Ville. A ces concours sont venus plus récemment se joindre ceux de la Chambre de commerce de Bordeaux, des Compagnies de chemins de fer d'Orléans et du Midi.

On remarquera que ces subventions, à l'origine définitives, en même temps que de peu d'importance, prennent dans les dernières Expositions un caractère purement conditionnel, et jouent le rôle d'un fonds de garantie destiné à indemniser la Société au cas où les recettes prévues par elle ne couvriraient point ses dépenses. En 1882, il y avait 205,000 francs de subvention de garantie, aucune subvention ferme. En 1895, les subventions de garantie ne sont plus que de 115,000 francs, mais la Société perçoit définitivement une subvention ferme de 35,000 francs. Les brillants résultats financiers de ces deux Expositions ont fait que les subventions de garantie n'ont jamais été versées.

L'idée de faire payer aux visiteurs un droit d'entrée, comme celle de soumettre les exposants à une taxe de location des emplacements à eux concédés, n'entrait pas dans les conceptions financières des organisateurs des premières Expositions. Trop heureux d'avoir des exposants et des visiteurs, ils s'ingénièrent seulement à les attirer, les uns par la perspective de récompenses, les autres par des attractions artistiques ou autres. Ils furent cependant amenés à cette idée avec le temps, quand le succès eut couronné leurs efforts, quand la cause des

Digitized by Google

Exposition de 1882 : Grand Palais, façade sur la Garonne.

Digitized by Google

expositions bordelaises fut gagnée, quand les exposants et le public eurent compris l'intérêt réciproque qui s'attachait pour celui-ci à connaître, pour ceux-là à être connus. C'est à partir de la neuvième Exposition (1854) que les entrées deviennent payantes, à partir de la douzième (1882) que la concession des emplacements est soumise à une redevance. On comprendra l'importance de cette double source en considérant que le

Exposition de 1895 :
Vue panoramique de l'entrée principale et du Monument des Girondins.

produit des cartes d'entrée et des abonnements s'est élevé pour l'Exposition de 1865 à 147,000 francs, pour celle de 1882 à 750,000 francs, et pour celle de 1895 à 1,288,000 francs. D'autre part, le produit des redevances versées par les exposants figure en recettes au compte définitif de l'Exposition de 1882 pour une somme de 327,000 francs, et au compte de l'Exposition de 1895 pour une somme de 667,000 francs.

Une autre source de revenus extraordinaires qui a eu son importance, mais qui aurait pu l'avoir encore plus grande si les circonstances s'y étaient mieux prêtées, consiste dans les loteries.

La première loterie philomathique eu lieu en 1847. Mais elle n'était point faite au profit de l'Exposition, la Société Philoma-

Digitized by Google

thique n'en retirait aucun bénéfice. Elle avait uniquement pour but de servir d'encouragement aux exposants. Le jury achetait parmi les objets exposés un certain nombre d'objets destinés à être répartis par la voie du sort entre les acquéreurs de billets. La seconde loterie philomathique, qui eut lieu en 1850, eut exactement la même destination.

Ce n'est qu'en 1882 et en 1895 que les loteries ont réelle-

Exposition de 1895 : Vue panoramique du Palais de l'Électricité.

ment pour but de couvrir la Société d'une partie de ses dépenses. La loterie de l'Exposition de 1882 comporte un capital de 500,000 francs en billets de 1 franc. Sur cette somme, 125,000 francs sont affectés à des lots en espèces dont le plus gros est de 50,000 francs. 50,000 francs sont d'autre part employés à l'achat de lots en nature parmi les objets exposés. Les difficultés administratives soulevées à propos de cette loterie, les lenteurs occasionnées dans sa mise en train ne la firent réussir qu'à demi.

Le produit brut fut de 440,733 francs ; le produit net, défalcation faite des frais d'émission et des lots payés, fut seulement de 287,145 francs qui, selon la décision préalablement prise, servirent tout d'abord au remboursement des diverses

Digitized by Google

subventions qui prenaient ainsi un caractère purement conditionnel.

La loterie de 1895 fut, elle aussi, entravée et retardée par des difficultés administratives. Elle dut faire l'objet d'une pétition aux Chambres, de démarches multiples des députés de Bordeaux et de la région. Finalement, l'autorisation en fut accordée, mais non sans certaines restrictions qui auraient pu

Exposition de 1895 : vue extérieure du Palais des Vins.

nuire à son succès. Le capital en était de 1,000,000 de francs en billets de 1 franc, dont 200,000 francs de lots en espèces, parmi lesquels un lot de 100,000 francs, et 50,000 francs de lots en nature acquis aux exposants. Malgré les restrictions susdites, celle en particulier qui limitait le périmètre de l'émission publique, tous les billets furent placés, et l'opération se solda par un bénéfice net de 637,921 francs 75.

A ces sources importantes de revenus extraordinaires est venu s'ajouter dans les dernières Expositions le produit de concessions diverses à des tiers, ou d'entreprises donnant lieu à des rétributions spéciales et directement exploitées par la Société dans l'Exposition, telles que concerts, panoramas, aquariums, ascenseur, etc.

Digitized by Google

Le but de la Société Philomathique, en organisant ses Expositions, a été constamment et uniquement d'être utile. L'idée d'en retirer un bénéfice n'est jamais entrée dans ses calculs. Elle n'a cherché pour elle qu'une seule chose, bien légitime, tout à fait nécessaire même, c'est de mettre, comme on dit vulgairement, les bouts ensemble et de se tirer sans perte

Exposition de 1895 : Porte monumentale.

considérable d'entreprises qui comportent de gros aléas. Elle a donc dû, dans des budgets préparatoires, prévoir et mettre en balance le minimum de recettes et le maximum de dépenses, et, pour se couvrir de la différence, chercher à se créer les ressources extraordinaires que nous connaissons. En fait, le succès a le plus souvent couronné ses efforts, et plusieurs des dernières Expositions ont donné d'excellents résultats, non seulement matériels, mais financiers. L'Exposition de 1854 laissa, tous frais payés, un bénéfice net de 5,900 francs; et l'Exposition de 1859, un bénéfice net de 25,000 francs. L'Exposition de 1865, financièrement moins heureuse, occasionna un

Digitized by Google

déficit de 8,700 francs. Les deux dernières Expositions, à tous les points de vue, les plus brillantes de toutes, se sont soldées : celle de 1882 par un bénéfice net de 25,000 francs; celle de 1895 par un bénéfice net de 500,000 francs.

Extensions et annexes des Expositions. Conférences et Congrès. — Les Expositions modernes forment un cadre presque indéfiniment extensible. Le mouvement de personnes et d'objets auquel elles donnent lieu est devenu l'occasion d'un nombre considérable de manifestations ou d'entreprises secondaires, dont un bon nombre rentrent elles-mêmes dans la conception et dans l'œuvre de la Société Philomathique.

Nous ne parlons pas des fêtes, artistiques ou populaires, ni des visites de souverains ou de grands personnages. La Société Philomathique n'a point dédaigné les premiers, et elle s'est montrée de tout temps sensible à l'honneur des seconds, depuis celle de la duchesse de Berry, en 1828, jusqu'à celle du président Félix Faure, en 1895. Nous avons ici spécialement en vue deux catégories de manifestations beaucoup moins extérieures, mais dont l'utilité, non moins grande que celle des Expositions, est souvent en connexité avec elle : les conférences et les congrès.

L'Exposition de 1882 fut celle où les conférences ont joué le rôle le plus brillant. Pendant toute sa durée, des orateurs appartenant à tous les milieux et à toutes les compétences ont initié le grand public aux questions scientifiques, techniques et littéraires, présentant pour lui le plus d'intérêt et le plus d'actualité.

L'Exposition de 1895 a été, si nous pouvons dire, l'Exposition des congrès. Vingt-cinq congrès, dont plusieurs internationaux, ont été tenus à Bordeaux durant l'année 1895, mettant en présence les intérêts et les personnalités les plus considérables de la France et de l'étranger, et traitant des matières les plus variées : congrès d'ampélographie, des artistes français, des propriétaires d'appareils à vapeur; congrès pour l'avancement des sciences; congrès protestant pour l'étude des sciences sociales; congrès des chambres syndicales patronales;

Digitized by Google

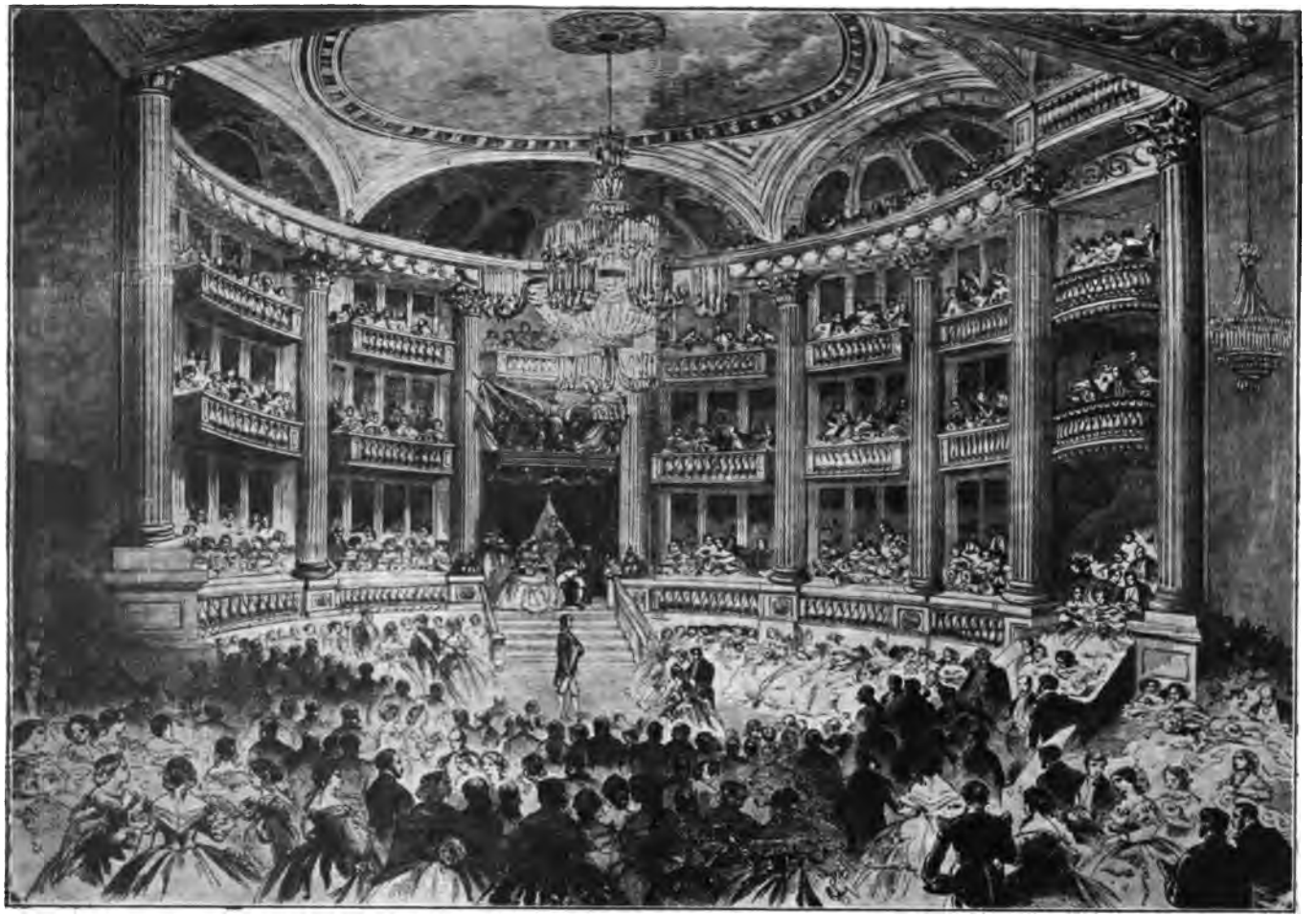

Bal offert par la Ville de Bordeaux à l'Empereur Napoléon III à l'occasion de sa visite à l'Exposition de 1859.

Digitized by Google

congrès de chant grégorien; congrès des maîtres et ouvriers coiffeurs; congrès dentaire; congrès de l'enseignement technique, industriel et commercial; congrès de géographie, de gynécologie, obstétrique et pédiatrie; congrès des habitations à bon marché; congrès de la Ligue française de l'enseignement; congrès des langues romanes, de la marine marchande, de médecine mentale et nerveuse, de médecins français, de pêche, ostréiculture et pisciculture; congrès de la presse, de la protection de l'enfance; congrès de sauvetage, des sociétés d'instruction et d'éducation populaire, de sténographie; congrès des vins et spiritueux.

Organisation administrative, fonctionnement, jurys et rapports. — Ce qui caractérise les Expositions philomathiques, c'est non seulement d'être exclusivement dues à l'initiative d'une Société privée, seule responsable, mais encore d'avoir été conduites, avant, pendant et après, par l'intelligence et le dévouement tout désintéressé des membres de la Société. Mesures de publicité destinées à recruter les exposants et à attirer les visiteurs, organisations du contrôle, de la police, des services sanitaires et de voirie, réception, placement et protection des objets exposés, institution et fonctionnement de jurys compétents chargés d'examiner les différentes catégories d'objets et de décerner les récompenses, sont autant de charges qu'à toute époque ont assumées les membres de la Société Philomathique. Ici encore l'importance et la perfection des moyens employés sont dans la seconde moitié du siècle en progression marquée. Rien ne fait mieux ressortir cette progression que le rapprochement des diverses affiches murales, dont la plus ancienne qui ait été reproduite, modeste à la fois dans son libellé, dans son format et dans son exécution typographique, date seulement de 1844, et dont les plus récentes sont de véritables œuvres d'art.

Mais la perfection et la complication des services administratifs des dernières Expositions n'enlèvent rien au mérite des premiers philomathes, dont l'effort personnel, pour s'être exercé dans une sphère plus restreinte et dans des conditions

Digitized by Google

moins brillantes, n'en reste pas moins grand que celui de leurs successeurs.

Si nous voulions nous départir de la règle que nous nous sommes imposée, de présenter ici l'œuvre philomathique sous une forme anonyme et collective, et nommer ceux qui ont été les promoteurs et les metteurs en œuvre des treize Expositions bordelaises, nous aurions à citer tout ce que Bordeaux a compté de plus éminent dans le cours du XIXe siècle comme hommes d'affaires, comme hommes d'étude, comme administrateurs et comme magistrats.

Les promoteurs de la première Exposition, — à laquelle il faut toujours se reporter pour mesurer le chemin parcouru — avaient décidé que dans la séance de distribution des récompenses qui suivrait l'Exposition, il serait fait « un rapport sur les perfectionnements successifs de l'industrie à Bordeaux et sur les moyens d'en hâter les progrès ». Cette sage idée n'a cessé d'être mise en pratique, de sorte que les rapports des treize Expositions philomathiques, joints à certains discours des présidents qui les complètent, constituent en quelque sorte le bilan et l'histoire résumée des progrès de l'industrie et du commerce de Bordeaux et de la région, en même temps que celle des Expositions elles-mêmes. D'ailleurs, le cadre des Expositions s'élargissant, le cadre des rapports s'est lui-même élargi, et fournit sur l'évolution de certaines branches de l'industrie ou du commerce national et même international des données importantes.

Ces rapports sont intéressants à un autre point de vue. Ils nous font connaître les idées philosophiques, scientifiques et économiques en cours dans les milieux philomathiques, c'est-à-dire dans les milieux éclairés de Bordeaux, et les préoccupations des classes dirigeantes dans le cours du XIXe siècle.

Le discours de Leupold, lu à la distribution des récompenses de l'Exposition de 1828, soulève à lui seul tout un monde d'idées : loi de progrès indéfini entraînant irrésistiblement l'humanité vers des destinées meilleures, influence du luxe sur la moralité, égalité des hommes en aptitudes et en droits dans l'inégalité de leurs conditions; l'instruction et l'aisance

Digitized by Google

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX

6ME EXPOSITION PUBLIQUE

DES PRODUITS DES ARTS ET DE L'INDUSTRIE

Année 1844.

Sont admis à concourir : les départements de la Gironde, des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, du Lot-et-Garonne, de la Dordogne, de la Haute-Vienne, de la Charente, et de la Charente-Inférieure.

CETTE EXPOSITION COMMENCERA LE 1er AOUT 1844, ET FINIRA LE 31 DU MÊME MOIS.

LA SOCIETE PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX admettra les produits des beaux-arts et de l'industrie qui offriront une utilité quelconque sous le rapport de la nouveauté, du perfectionnement, et surtout de l'économie. Elle espère que ses vues seront appréciées et secondées par MM. les artistes et les industriels, ainsi que par tous les hommes amis des institutions utiles.

Elle a fondé ces expositions pour donner aux producteurs un moyen de plus de mettre en évidence les inventions et les perfectionnements, et dans le but de fournir aux consommateurs une occasion solennelle de les connaître et d'en profiter.

Des récompenses consistant en médailles d'or, d'argent, de bronze, et en mentions honorables, signaleront à l'attention publique les productions les plus remarquables.

Note. Chaque exposant devra indiquer un domicile ou un correspondant à Bordeaux, et adresser les objets *francs de port* à la Société Philomathique, du 10 au 25 juillet; passé ce délai, ils ne seront plus admis.

Vu et approuvé :

Le président de la Société Philomathique. DAUSSY.

Pour la Commission préparatoire de l'exposition.

Le président, POITEVIN, *architecte.*

Fac-similé de l'affiche de l'Exposition de 1844.

Digitized by Google

rendant les gouvernements plus forts et les peuples plus faciles à gouverner; nécessité pour les contrées industrielles de suivre

Fac-similé de l'affiche de l'Exposition de 1895.

l'impulsion donnée par les autres, et de participer à la vie économique du pays et du monde; nécessité en particulier pour Bordeaux et pour le midi de la France de ne point se

Digitized by Google

contenter du bénéfice facile tiré des produits d'un sol d'une qualité unique au monde; étude des directions dans lesquelles Bordeaux et la région doivent orienter leur activité industrielle eu égard à leur position géographique, à leurs relations commerciales internationales, et à la main-d'œuvre dont elles disposent.

Les discours et rapports des Expositions suivantes, sans accuser toujours une culture aussi vaste, se tiennent pour la plupart à un niveau élevé, et l'on y voit se refléter les préoccupations dominantes du moment où ils ont été rédigés.

Dans les premiers temps, on fait même des retours fréquents sur l'ancien régime, et l'on vante les bienfaits de la libre concurrence dans la production comparée aux entraves du système corporatif. On y montre le profit que peut retirer l'industrie d'une collaboration avec l'art et la science. Puis, vers le milieu du siècle, avant et après 1848, surgit le problème des rapports du capital et du travail, dont la Société Philomathique à toute époque a reconnu les droits également respectables, et travaillé à maintenir l'accord. Sous le second Empire, c'est la question de la liberté des échanges internationaux, question vitale pour le commerce bordelais, qui prime toutes les autres, et qui fournit la matière des discours et des rapports. Enfin, sous la troisième République, les préoccupations d'ordre social reprennent le dessus, et sans cesser de défendre les intérêts de la production et du commerce industriel et agricole, les Expositions et leurs rapporteurs font une place de plus en plus large aux questions et aux œuvres d'instruction, d'assistance, de solidarité. Les philomathes peuvent d'ailleurs se rendre cette justice qu'à toute époque, en organisant leurs Expositions, comme en instituant leurs cours, ils ont eu en vue de travailler à améliorer la condition des classes laborieuses, en même temps qu'à maintenir et à développer la prospérité économique de Bordeaux et de la région.

Digitized by Google

V

L'ŒUVRE PHILOMATHIQUE

LES PUBLICATIONS

La Société Philomathique, qui exerça durant près d'un siècle une influence si profonde sur le développement de la vie intellectuelle et de la prospérité matérielle de Bordeaux, n'a point toujours possédé d'organe périodique qui lui fût propre. Longtemps elle se contenta d'agir sans écrire, et les feuilles du temps, notamment le *Bulletin Polymathique* du Musée Rodrigues, ont été seules à enregistrer ses principaux actes, ses rapports annuels, les publications de circonstance motivées par ses Expositions ou par d'autres événements. Il s'ensuit que la série ancienne de ses actes est difficile à reconstituer à cause de leur dispersion.

Ce n'est point que de bonne heure elle n'ait senti la nécessité de ce nouveau rouage. Ce n'est pas non plus qu'elle n'ait, à diverses époques, compté dans son sein, à côté d'hommes d'affaires, des savants et des lettrés de compétence variée, capables d'être ses interprètes et de vulgariser son œuvre auprès du grand public. Mais l'existence d'organes concurrents d'une part, de l'autre l'exiguïté des ressources de la Société furent longtemps le double obstacle qui l'empêcha de manifester son activité dans cette direction. Derrière ces obstacles apparents s'en cachait un autre plus sérieux encore : la difficulté de trouver un programme « philomathique » à la fois assez large et assez précis, et celle de trouver des hommes capables de le remplir.

La question paraît avoir été mise une première fois à l'étude à l'époque des premières Expositions. Un projet de convention avec l'imprimerie Faye, daté de 1828, porte que la Société se proposait à ce moment de créer sous le nom de *Bulletin Polymathique des Sciences, Arts et Industries*, un journal qui serait sa propriété et qu'elle même se chargerait de rédiger. Ce Bulletin devait être mensuel, et contenir des articles de fond, en même

Digitized by Google

temps que les documents administratifs de toute nature émanés de la Société. Le prix en était fixé à huit francs par an, réduits à cinq pour les membres de la Société.

Ce premier projet paraît être resté lettre morte. Ce n'est qu'en 1856, sur l'initiative et sous la direction effective de J.-B. Lescarret, secrétaire général, que parut le premier organe périodique de la Société : le *Bulletin de la Société Philomathique de Bordeaux*.

Le *Bulletin de la Société Philomathique*. — Dans la pensée de son promoteur, ce Bulletin devait être non seulement un recueil des actes de la Société et un résumé de ses travaux, mais encore et surtout un moyen d'extension de son œuvre et d'expansion au dehors. Dans ce but, il devait contenir : 1° des rapports sur les découvertes industrielles ou sur les nouveaux procédés de fabrication ; 2° un extrait des découvertes scientifiques. En fait, le Bulletin poursuivit sa publication sans interruption de 1856 à 1897, et sans remplir complètement le programme tracé par son fondateur, publia cependant, outre la chronique et les documents officiels de la Société, quelques bons travaux de fond, en particulier le texte de certaines conférences publiques données sous le patronage de la Société.

La *Revue Philomathique*. — Il y avait évidemment quelque chose de plus à faire. Les hommes éminents qui venaient d'attacher leur nom à la récente Exposition de 1895, et qui formaient l'élite de la Société Philomathique d'alors, voulurent essayer de donner à l'œuvre conçue par Lescarret, mais incomplètement réalisée par lui, une extension et une transformation dignes de l'importance prise par la Société.

La question fut mise à l'étude. Après une série de pourparlers, un comité de rédaction, composé non seulement de philomathes, mais de membres de l'Université, représentant les compétences les plus diverses, fut nommé. Un crédit spécial annuel fut voté, et en décembre 1897 parut le premier numéro de la *Revue Philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*.

Il est intéressant de relire, à douze ans de distance,

Digitized by Google

l'article programme signé du président lui-même de la Société Philomathique, par lequel débutait la nouvelle revue. Ce programme s'inspire d'une idée très nettement affirmée de solidarité et de décentralisation régionale. L'objectif de la revue, répondant à une nécessité de plus en plus impérieuse à notre époque, doit être « d'activer et de fortifier dans la région l'intérêt de la vie collective, de seconder les activités déjà en mouvement, les initiatives déjà prises et d'en susciter de nouvelles, de substituer l'esprit de dévouement et de solidarité au penchant exclusif à l'individualisme ». Pour atteindre cet objectif, elle doit accueillir, à l'exception des questions politiques et religieuses, « tous les travaux susceptibles de l'aider dans cette œuvre de restauration régionale, c'est-à-dire tous ceux qui touchent aux intérêts de la contrée ».

Et l'article fait ressortir quel vaste champ est ouvert à l'activité de la Revue : « Son rôle principal consistera à rechercher tout ce qui, dans l'ordre économique, scientifique, agricole, industriel, commercial et colonial, sera susceptible d'ouvrir à notre région des horizons nouveaux. Elle devra nous montrer ce que les autres font dans les domaines qui sont à notre portée, faire connaître les améliorations de toute nature appliquées aux procédés de production intéressant la contrée. Elle préconisera l'examen des modes d'utilisation industrielle employés, loin de nous, pour la transformation des matières premières qui, achetées à Bordeaux, y reviennent ouvrées, quoique surchargées des frais considérables d'un double transport et parfois de doubles droits de douanes. Nos voies de communication par terre et par eau, et notamment l'accès de Bordeaux par la mer, la comparaison des tarifs de chemins de fer, l'examen des droits d'entrée appliqués à nos produits, la préparation de traités de commerce susceptibles d'augmenter nos débouchés, la description de nos colonies dont la situation peut offrir un élément à l'activité bordelaise, l'étude des marchés concurrents du nôtre, sont autant de sujets qu'il sera intéressant d'aborder en recherchant les solutions propres à rendre à notre ville et à notre région la situation pour laquelle la nature semble les avoir créées.

Digitized by Google

» Ce champ, bien que prodigieusement agrandi, dans ces dernières années, par les découvertes scientifiques et le développement à l'infini de leurs applications; bien qu'appelé à s'agrandir encore avec une rapidité croissante sous l'influence de la fiévreuse application de chacun à réaliser dans chaque branche d'activité un progrès qui lui donne la prééminence, ne sera pas le seul domaine à explorer. Il est toute une série d'autres sujets relatifs aux sciences, aux lettres et aux arts qui devront être recueillis par la *Revue Philomathique*, pourvu qu'ils intéressent la vie régionale ou qu'ils en émanent. Malgré cette restriction, elle trouvera encore assez de matériaux dans l'ordre purement intellectuel ou moral pour développer le goût des idées générales et spéculatives, pour montrer ses aspirations à un idéal supérieur aux satisfactions matérielles de l'existence.

» Notre contrée a donné le jour ou offre l'hospitalité à une foule de talents. La *Revue Philomathique* sera toujours disposée à leur ouvrir ses portes, quelle que soit la nature de leurs travaux.

» Elle aura soin de tenir notre population au courant de la vie et des œuvres de ces Sociétés savantes et de ces Associations philanthropiques dont l'action cordonnée pour la propagation du bien et la vulgarisation du beau est un honneur pour notre ville; une place spéciale sera réservée aux actes de la Société Philomathique, ainsi qu'à une Chronique de l'enseignement technique et professionnel, dont elle s'est depuis si longtemps efforcée de favoriser l'expansion.

» Enfin, le passé de Bordeaux a de multiples attraits qui incitent à le faire revivre. Notre cité a ses grands hommes et ses chefs-d'œuvre, qui ont eu leur influence sur la marche de la civilisation moderne; elle a une histoire littéraire et artistique et tout un patrimoine de précieux souvenirs.

» En les évoquant, en mettant en lumière l'enchaînement des causes qui ont préparé notre état contemporain, la *Revue Philomathique* donnera aux générations actuelles le sentiment de l'autonomie régionale et elle les intéressera à cette collectivité qui répond à un groupement traditionnel. Comme en le

Digitized by Google

faisant connaître, elle le fera aimer, l'effort sera bien près de succéder à l'apathie, et le dévouement de nos concitoyens à l'intérêt commun sera d'autant plus fécond que, renseignés sur ce qu'ils sont, ils sauront mieux ce qui leur convient. »

Nous avons tenu à faire cette citation dans son intégrité, parce que les termes en sont excellents et peuvent encore à l'heure présente, en se complétant à l'aide des leçons de l'expérience, servir de ligne de conduite non seulement à la rédaction de la Revue et à ses collaborateurs, mais aux philomathes éclairés, soucieux de la perpétuité et du progrès de l'œuvre philomathique.

Comment ce programme a-t-il été tenu? Mieux que tous les commentaires, la table des dix premières années de la *Revue* qui accompagne le dernier numéro de l'année 1907, permet de s'en rendre compte. Durant cette seule période, près de cent cinquante auteurs ont collaboré à sa rédaction. Quant aux matières traitées, elles sont des plus diverses. Le commerce et l'industrie, les arts et les sciences, l'histoire et la littérature s'y trouvent tous représentés, avec, comme lien d'ensemble, cet objectif régionaliste et ce point de vue bordelais largement compris qui sont la caractéristique de toutes les entreprises philomathiques.

En 1908, une double modification a été apportée, non au programme de la *Revue Philomathique,* mais à sa périodicité et à sa disposition matérielle. D'une part, des considérations d'ordre financier ayant obligé la Société à réduire transitoirement son allocation annuelle à la Revue, le nombre des numéros a du être ramené momentanément de douze à six par an. De l'autre, une part plus large a été faite à la partie iconographique, chaque numéro étant désormais pourvu d'une couverture illustrée, sans préjudice des planches et illustrations intérieures dont le nombre est appelé à se multiplier quand la Revue disposera de nouveau de ressources plus abondantes.

La *Revue Philomathique* n'est pas une entreprise financière. Créée dans un but de haute éducation, non de distraction passagère et de fantaisie, elle ne fait point appel au public par l'amorce d'une partie anecdotique sans portée. Tirée à un

Digitized by Google

nombre élevé d'exemplaires dont la majeure partie sont distribués gratuitement aux philomathes, elle ne peut prétendre à réaliser les bénéfices que rapportent la publicité et la vente courante d'un journal quotidien. Son but, comme celui de toutes les œuvres d'origine philomathique, est essentiellement désintéressé : lui demander des résultats autres que ceux qui ont motivé sa création, c'est-à-dire la propagation, par la voie de la presse, des idées de décentralisation et de solidarité, d'avancement et de progrès *régional* qui sont la raison d'être de la Société Philomathique, ce serait fausser sa destination et la faire sortir de son vrai cadre.

Grâce à son programme à la fois très simple et très précis, la *Revue Philomathique* tient une place à part dans l'ensemble des publications périodiques bordelaises, et tout en offrant des points communs avec telles ou telles, elle ne fait double emploi avec aucune. Par un phénomène qui s'est également produit en matière de cours et d'expositions, elle a vu se détacher d'elle des revues d'un caractère plus spécial. Mais, par un phénomène inverse, elle a vu aussi venir à elle et se grouper autour d'elle des activités qui se seraient perdues dans l'isolement de publications éphémères, et qui ont trouvé en elle leur débouché et leur mise en valeur. Elle est et tend de plus en plus à être l'organe par excellence des initiatives individuelles dans notre région et l'un des moyens d'action les plus efficaces de la Société Philomathique dans l'avenir.

Digitized by Google

CONCLUSION

Nous avons tenté dans cette analyse rapide de l'œuvre si étendue de la Société Philomathique d'en dégager les tendances générales.

L'évolution que subit au cours du XIXe siècle l'œuvre philomathique reste dominée par deux sentiments : d'abord, l'ambition de servir Bordeaux, de le faire plus grand, plus riche, plus prospère et d'accroître son domaine moral ; en second lieu, la volonté très ferme de ne rien faire qui ne soit organisé d'une façon pratique et en vue d'un but utile.

Dans toutes les branches de son activité, la Société Philomathique a fui les conceptions purement théoriques, tous ceux qui ouvrirent à cette activité une voie nouvelle se préoccupèrent d'obtenir un résultat tangible, utile moralement ou économiquement à la population bordelaise.

Quand Leupold, en 1820, émit pour la première fois l'idée des expositions bordelaises, il voulait donner ainsi une impulsion nouvelle au commerce et surtout à l'industrie, trop rudimentaire, de la ville.

Quand Borchard, en 1839, proposa l'organisation d'un enseignement public et gratuit, il avait en vue surtout l'enseignement professionnel destiné à la jeunesse ouvrière de Bordeaux.

La Société Philomathique avait vu très exactement quel était le besoin, quelle était la création nécessaire, et très nettement elle était allée au but. Le succès durable de ses créations démontre l'exactitude de ses conceptions.

Pour conclure, il suffit de relire la lettre qu'en 1838 la Société Philomathique adressait aux habitants de Bordeaux : « Plus connue, mieux appréciée, après ce tableau rapide mais historique de ses principaux travaux, la Société Philomathique doit compter sur le concours de tous les hommes honorables et dévoués qu'elle appelle à seconder ses généreux efforts.

Digitized by Google

qu'elle invite à marcher avec elle vers le but utile qu'elle s'est constamment proposé, c'est-à-dire la prospérité de ses départements, le bonheur et la gloire de notre belle cité. »

Ce but, qui était celui du Musée en 1783, est toujours celui de la Société Philomathique en 1909, comme en 1838, comme en 1808.

Et M. Édouard Petit, inspecteur général de l'instruction publique, juge aussi impartial que compétent, a pu dire de la Société Philomathique :

« Les services que pouvaient rendre les philomathes à leurs concitoyens furent vite compris, vite offerts et acceptés. Ils se sont traduits sous les formes les plus diverses et les plus heureuses. Ils forment un ensemble complet. Ils donnent surtout cette impression qu'il y a eu à Bordeaux une succession d'hommes de bien qui étaient en même temps des hommes cultivés, et aussi très pratiques, s'appliquant pendant près d'un siècle, sans solution de continuité, sans défaillance, à satisfaire aux besoins, aux aspirations de concitoyens moins fortunés. L'on sent qu'avant de rien tenter, de rien fonder, les philomathes se sont dit et se disent encore : « Tel désir » est manifesté par notre clientèle. Comment nous y pren- » drons-nous pour répondre à l'attente qu'on fonde sur nous? » Que ferons-nous de sérieux, de durable qui nous vaille, non » une vaine popularité, mais estime, sympathie, reconnais- » sance, qui contribue au bien-être général, qui soit exacte- » ment adéquat aux intérêts économiques et sociaux de la » région? » Et il est arrivé, grâce à leur intelligence des affaires, à leur expérience, qu'ils ont donné élan et force à la prospérité des industries locales, du commerce ambiant. Les philomathes ont été et sont vraiment les bienfaiteurs de leur ville[1]. »

1. M. Édouard Petit, *Autour de l'Éducation populaire*, Félix Juven, p. 10.

Vu : J.-J. Raoul LESFARGUES.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou. — G. Chapon, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05063 4461

Digitized by Google

Digitized by Google